



**HAL**  
open science

# L'État central versus l'État “ par le bas ” en milieu rural : les zones de réserve paysanne (ZRC) en Colombie entre 1996 et 2018 (les cas du Pato-Balsillas dans le Caquetá et du nord du Cauca)

Andrés Felipe Lopez Galvis

## ► To cite this version:

Andrés Felipe Lopez Galvis. L'État central versus l'État “ par le bas ” en milieu rural : les zones de réserve paysanne (ZRC) en Colombie entre 1996 et 2018 (les cas du Pato-Balsillas dans le Caquetá et du nord du Cauca). Géographie. Université Toulouse le Mirail - Toulouse II; Université Externado de Colombie, 2022. Français. NNT : 2022TOU20013 . tel-04001266

**HAL Id: tel-04001266**

**<https://theses.hal.science/tel-04001266>**

Submitted on 22 Feb 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



# THÈSE

En vue de l'obtention du

## DOCTORAT DE L'UNIVERSITÉ DE TOULOUSE

Délivré par l'Université Toulouse 2 - Jean Jaurès

Cotutelle internationale : Universidad Externado de Colombia

---

Présentée et soutenue par

**Andrés Felipe LÓPEZ GALVIS**

Le 17 mars 2022

**L'État central versus l'État « par le bas » en milieu rural.  
Les Zones de Réserve Paysanne (ZRC) en Colombie entre 1996 et  
2018 (les cas du Pato-Balsillas dans le Caquetá et du Nord du Cauca).**

---

### École doctorale et discipline ou spécialité

École Doctorale T.E.S.C. – Doctorat en Géographie et aménagement

### Unité de recherche

UMR CNRS 5193 LISST (Laboratoire Interdisciplinaire Solidarités, Sociétés, Territoires) /  
Équipe de recherche Dynamiques Rurales

### Directrice et Directeur de Thèse

Martine GUIBERT, Professeur des Universités, Université Toulouse 2 – Jean Jaurès, UMR CNRS 5193  
LISST, Dynamiques Rurales

Daño FAJARDO MONTAÑA, Enseignant-chercheur, Universidad Externado de Colombia, Grupo de  
investigación “Área de Conflicto y Dinámica Social”

### Jury

Bernard CHARLERY DE LA MASSELIÈRE, Professeur émérite, Université Toulouse 2 – Jean Jaurès,  
UMR CNRS 5193 LISST, Dynamiques Rurales

Carlos Arturo DUARTE TORRES, Enseignant-chercheur, Instituto de Estudios Interculturales,  
Universidad Javeriana Cali

Jean-François LE COQ, Chargé de recherche, Centre de Coopération Internationale de Recherche  
Agronomique pour le Développement UMR ART-DEV CNRS

Évelyne MESCLIER, Directrice de recherche, UMR CNRS 8586, PRODIG

Gustavo MONTAÑEZ, Enseignant-chercheur, Universidad Externado de Colombia, Grupo de  
investigación “Área de Economía, Trabajo y Sociedad”



## Université Toulouse 2 - Jean Jaurès

### UMR CNRS 5193 LISST/Dynamiques Rurales

#### THÈSE

Pour obtenir le grade de  
DOCTEUR DE L'UNIVERSITÉ  
Spécialité : Géographie et Aménagement

**L'État central versus l'État « par le bas » en milieu rural.  
Les Zones de Réserve Paysanne (ZRC) en Colombie entre 1996 et 2018  
(les cas du Pato-Balsillas dans le Caquetá et du Nord du Cauca).**

**Andrés Felipe LÓPEZ GALVIS**  
UMR CNRS 5193 LISST / Dynamiques Rurales

Présentée et soutenue publiquement  
Le 17 mars 2022

#### Devant un JURY composé de

Martine GUIBERT, Professeur des Universités, Université Toulouse 2 – Jean Jaurès, UMR CNRS 5193 LISST, Dynamiques Rurales	Directrice
Darío FAJARDO MONTAÑA, Enseignant-chercheur, Universidad Externado de Colombia, Grupo de investigación “Área de Conflicto y Dinámica Social”	Directeur
Bernard CHARLERY DE LA MASSELIÈRE, Professeur émérite, Université Toulouse 2 – Jean Jaurès, UMR CNRS 5193 LISST, Dynamiques Rurales	Examineur
Carlos Arturo DUARTE TORRES, Enseignant-chercheur, Instituto de Estudios Interculturales, Universidad Javeriana Cali	Rapporteur
Évelyne MESCLIER, Directrice de recherche à l'Institut de Recherche pour le Développement, UMR CNRS 8586, PRODIG	Examinatrice
Jean-François LE COQ, Chargé de recherche, Centre de Coopération Internationale de Recherche Agronomique pour le Développement UMR ART-DEV CNRS	Rapporteur
Gustavo MONTAÑEZ, Enseignant-chercheur, Universidad Externado de Colombia, Grupo de investigación “Área de Economía, Trabajo y Sociedad”	Examineur



## SOMMAIRE

REMERCIEMENTS .....	7
INDICATIONS DE LECTURE .....	13
GLOSSAIRE.....	14
SIGLES ET ACRONYMES.....	17
INTRODUCTION GÉNÉRALE .....	22
PARTIE I - L'ÉTAT « PRÉCAIRE » DANS LES RÉGIONS EN CONFLIT ARMÉ : AUX ORIGINES DES ZONES DE RÉSERVE PAYSANNE (ZRC).....	39
CHAPITRE 1- LE NŒUD FONCIER AU CŒUR D'UN CONFLIT ARMÉ PROLONGÉ : LE DÉBUT DES ZONES DE RÉSERVE PAYSANNE (ZRC) .....	43
CHAPITRE 2- UNE RECHERCHE SUR LES ZRC, DES PROCESSUS ALTERNATIFS POTENTIELS À L'ÉTAT CENTRAL .....	81
PARTIE II - QUAND L'ÉTAT TENTE UN « RETOUR » EN MILIEU RURAL.....	141
CHAPITRE 3- LES DISPOSITIFS INSTITUTIONNELS TERRITORIALISÉS (D.I.T.) COMME OUTIL DE COMPRÉHENSION DES STRATÉGIES ET DES TECHNIQUES SPATIALES DES POPULATIONS RURALES.....	143
CHAPITRE 4- LES POLITIQUES ET LES ACTIONS DE PLANIFICATION DE L'ÉTAT ET LEURS ADAPTATIONS AU NIVEAU LOCAL.....	183
PARTIE III - LES ZRC, UN PROCESSUS ALTERNATIF DEPUIS « <i>LE BAS</i> » QUI INTERROGE L'ÉTAT CENTRAL COLOMBIEN .....	222
CHAPITRE 5- LE DEGRÉ DE RECONNAISSANCE ET LA PLACE DES ZRC DANS LES INSTITUTIONS LOCALES .....	225
CHAPITRE 6- DES RAPPORTS QUI FAÇONNENT UN ÉTAT « <i>PAR LE BAS</i> » .....	271
CONCLUSION GÉNÉRALE .....	333
LISTE DES RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES .....	345
TABLES .....	369



## REMERCIEMENTS

Lors de la rédaction de cette thèse, la partie des remerciements a toujours représenté une impasse. Non pas que je ne veuille pas remercier toutes les personnes que j'ai croisées avant et pendant sa réalisation, mais parce que, pour moi, cela signifiait mettre un point final à cette étape. Mettre un point final à un projet qui, par nature reste inachevé, et qui est donc une étape dans nos travaux. Alors, c'est le moment de dire que si cette recherche porte uniquement mon nom, elle a été accompagnée et soutenue par un grand nombre de personnes que je risque fort de ne pas toutes nommer. Chacune de ces personnes a nourri, à différents moments, mon parcours, directement par des lectures, des échanges, des conseils, ou par leur présence et le partage de moments de vie.

Je vais commencer par Martine Guibert ma directrice, la première personne qui a accueilli et soutenu cette recherche d'un point de vue intellectuel, mais aussi personnel. Sa façon de travailler et d'accompagner, son ouverture à des aires géographiques ou à des sujets qui n'étaient pas forcément les plus proches constituent le socle de cette thèse. Martine représente aussi l'arrivée à Toulouse, dans le Sud-Ouest de la France et, plus largement, l'initiation à la Géographie à proprement parler, puisque je venais d'un parcours en aménagement réalisé dans une université en région parisienne et d'une formation initiale d'architecte en Colombie. Ce socle, je l'ai toujours vu en lien direct avec la Colombie, et ici apparaît le nom d'une autre personne, Darío Fajardo. Au-delà de la lecture d'une partie de ses textes que j'avais réalisée auparavant, faire la connaissance de Darío à travers Javier Calderón en novembre 2015 a commencé à donner un sens plus réel et concret à ce projet. Darío a aussi ouvert la voie pour mettre en contact et concrétiser une convention de cotutelle entre l'Université Toulouse Jean Jaurès (Le Mirail) et la Faculté des Sciences Sociales et Humaines de la *Universidad Externado de Colombia*. Or, la concrétisation de ce lien institutionnel a été précédée par des rencontres multiples avec une partie des protagonistes sur lesquels porte cette thèse : des familles et des organisations paysannes colombiennes. Cette rencontre, et les apprentissages que j'ai pu avoir des *profesores campesinos* remonte à plus d'une quinzaine d'années. Tout d'abord, dans le Cauca, lorsque des amis (Claudia et Javier) m'ont invité à réaliser des cartographies participatives dans les montagnes de la Cordillère Centrale, dans la *vereda*



de Monterredondo, dans une ferme paysanne où je suis retourné lors de la réalisation d'un travail de terrain en 2019. Ici à nouveau, j'ai participé à un atelier et au partage autour d'un *sancocho* avec Luis Fernando, Maira et les membres de *Fensu*. Faire la connaissance de ces gens et voir la façon qu'ils ont de « se débrouillent » (*le buscan la comba al palo*) dans le quotidien m'a toujours interrogé sous différents angles. Leur savoir-faire, très imprégné d'un sens des réalités, avec parfois un côté cru, me faisait toujours revenir sur terre, à des histoires de vie très touchantes que certaines de ces personnes ont bien voulu partager avec moi. J'ai beaucoup appris avec Orgeni, Cristóbal, Alirio, Víctor, Javier, Leidy, Edgar, Carmencita pour ne nommer que quelques personnes rencontrées. Mais derrière eux, il y a toujours la *montonera*, le sens du collectif qu'ils représentent. Cela me permet aussi d'ajouter que cette thèse, et ces remerciements, portent sur des collectifs, des organisations paysannes, mais aussi sur des collectifs et des personnes qui ont accompagné mon parcours, comme les membres d'une radio associative qui émet sur les ondes à Toulouse, des *profesores* de Géographie de l'*Externado*, des collègues et des copains/copines avec qui j'ai partagé mon quotidien ces dernières années.

Ici, je fais référence aux années de thèse, mais ces remerciements vont également aux gens que j'ai croisé au cours de mon séjour en région parisienne, à ma *pupu* SMMH et la fleur dans sa chevelure, à la famille Asserias Fayad (Leila, Karim, Elvira), à *Carito*, Claude, Amélie, les tortues et leurs ruches, à Carlos, Christine, Magdalena et la *Milonga*, à Rodrigo, Luz Aida, Miguel Angel et les exilés politiques à Paris, à leurs histoires et leurs parcours que j'ai parfois le sentiment d'avoir vécus moi aussi. Dans les collectifs, il y a toujours des noms propres, des personnages comme Clément Orillard, Jérôme Monnet, Alain Bourdin et Nadia Arab, enseignants à l'IFU (Institut Français d'Urbanisme), mais aussi Violette, Florian, Sejong, M-C et Natalia Astaburuaga. Dans ces collectifs parisiens, il faut également nommer Miguel Giner, Patricia et la bande des adeptes de la *paella* du côté de la gare d'Austerlitz, Tolo et ses conversations délicieuses à Paris, Gérone ou Barcelone, Vladimir Montaña et ses baignades dans la Seine, Andrea, Mónica, Manuel, Catherine et les membres du festival pour la paix FCPJS, Bibata et le chien qui aboie, Jorge et les poètes de la parole errante parmi lesquels j'ai d'ailleurs rencontré l'un des porte-paroles de l'Association Paysanne du Cimitarra en 2015. Ce séjour parisien est aussi marqué par les passages à Pantin, Yann Polier et la maison-

---

bateau, les marchés, le yaourt turc, Montreuil, les banlieues et les bus de nuit, Jules, *Pico y Pala* et la CNT.

Il me semble nécessaire de revenir encore en arrière et d'aller à Cali, à la CVC, d'en appeler à Sonia Collazos, à Edna, à Alvarito, Jairito Tezna et ses histoires, évidemment à Nestor, Patricia, Carolina, à Andrés Felipe López (*el bueno*), en passant par la *Universidad del Valle*, encore en Géographie, et de saluer Pedro Martínez, Elkin, de manger quelques mangues sur le campus et de se rendre à Jamundí pour voir Cabeto et Estacia, et de traverser la rivière pour aller dans le Cauca. Les indices et les intérêts renouvelés autour de la paysannerie me sont d'abord parvenus par le biais des amis, mon cousin (frère) Jorge et son travail à Buenos Aires (Cauca), les histoires de son parcours dans le *Naya* et la bande qui l'accompagnait à l'époque : Wilson, Javier, Alejandra, Julio, Julito, Cristóbal, Claudia, la maison de Clarete avec Luchito et Myriam Amparo (qui m'a prêté un bouquin de Darío et de Molano que je ne pourrai plus jamais lui rendre...), Ofelia et le carnaval de Rio Sucio, la *finca* de l'oncle Darío à Tunía et les raisons qui font que le péage a souvent été vandalisé. Mon premier séjour dans le *suroccidente* a représenté un moment de rencontre et de compréhension d'une réalité qui m'appartenait, mais avec laquelle je n'étais pas familiarisé au quotidien. La musique et les rencontres multiples, entre autres, avec les gens mentionnés ci-dessus, qui formaient des collectifs et des associations pour *se débrouiller*, m'ont confronté au besoin de porter mon regard sur un monde plus large et ne pas rester dans la bulle de l'urbain, de dépasser l'analyse, et, ce faisant, de passer à l'action.

Dans mon parcours, l'action veut toujours être précédée par la compréhension des phénomènes. La rencontre avec des personnes, des individus qui sont eux aussi le résultat de différents processus, est une aide inestimable dans cette volonté de compréhension. À Toulouse, j'ai aussi rencontré des collectifs et des personnes qui m'ont accueilli et nourri à différents moments. Alejandra, Antoine et leur famille franco-colombienne, les amis de la radio Fréquences latines, d'El Cambuche, la bande du 129 ou le noyau de la Commission de la Vérité à Toulouse. Je me dois d'évoquer Francelina, Enrique, Katherine, Sara, Karen, Catalina, Anika, Monsieur Reed, Nico, Félix, Camille (la blonde et la brune), Marie Mandarine, Gustavo, Karen Natalia, Mayari, Glenn (mon pote !), Chloé, Anita, Lolita, Léo et Marcela, et de souligner à quel point ils forment tous

ma nouvelle famille atypique toulousaine. Ils m'accompagnent désormais dans la vie, et sont une partie de cette étape de ma vie qui m'accompagnera sûrement pour toujours. La possibilité d'alterner entre des périodes en Colombie et en France, au-delà de la montagne de paperasse que cela peut représenter, m'a également permis d'actualiser le débat par la rencontre avec différents collectifs et personnes. À la Faculté de Sciences Humaines et Sociales de l'*Externardo*, j'ai pu rencontrer Flavio Bladimir Rodríguez, un directeur de l'ombre qui a accompagné l'élaboration de cette thèse et qui m'a offert la possibilité de découvrir Guacamayas et ses habitants. De même, l'équipe de Géographie avec Juan David, Laura, Gustavo, Manuela, Alex ou Carlos, qui m'ont donné des conseils, des contacts, et avec lesquels j'ai eu des conversations éclairantes. Dans *el área de conflicto y dinámica social*, et dans le programme de Doctorat en *Estudios Sociales*, Álvaro Toledo, Fernán, Marta, Carlos Benavides, Armando, Philippe, Thierry ou Gustavo Wilches m'ont aussi conseillé et accompagné à différents moments. À Bogotá et dans le Sumapaz, l'ANZORC et le café Pushkin ont été des *casas* où j'ai pu rencontrer et partager des moments avec des personnes comme *el profe* César, Rafael, Pablo, Sammy, Visnu, Rosa, Carmenza, Julián, Lorena, Fredy, Vero ou Sergio. J'ai aussi retrouvé des *casas* dans la ZRC du Pato-Balsillas, à la ferme et dans la maison de la famille Rojas, à Neiva, avec Andrea, à los Andes en partageant avec Robert, Maira et Karent, à Guayabal dans l'hôtel d'Amber, à Balsillas avec Nolberto et le fromage brûlé, ou à Neiva chez le *tocayo*, un autre Andrés Felipe, un *opita*. Dans le Cauca, la *casa campesina* de Corinto avec Pachito, Nury, Bladimir ou Orfa à une autre époque, était mon le lieu d'arrivée, de même que la *sede* de FENSUAGRO à Popayán, chez Yuly Calderón à Santander ou chez Cristobal à la Elvira. Dans le Cauca, la maison d'Orgeni à Caloto, reste *una casa* où j'ai retrouvé au passage une vieille connaissance d'une autre époque, Angelus.

Il est aussi nécessaire de revenir à Toulouse pour évoquer une partie des profs, chercheurs, doctorants, gestionnaires ou étudiants que j'ai croisés à l'UT2J, en commençant par Mathilde, Adriana et leur génération de Dynamiques Rurales, Pascal avec qui j'ai eu de multiples conversations à Varilhes, Antonieta, Marcela, Elis, Anaïs, Maxime, Lucie et l'ouverture à la *Patria Grande*. Et cette *Grande Patrie* ne s'arrête pas aux côtes des Caraïbes, elle se dessine aussi dans les collectifs et les parcours des paysans en France, où j'ai retrouvé des lignes qui peuvent se croiser en écoutant Aurelio, Mélanie, Corinne, Benjamin, Chloé, Claudia Ximena ou Michael. À la Maison de la Recherche,

Dominique, Doriane, Mariana, Héloïse, Sophie, Pedro, Valentina, Mathilde *Calle* ou David, ont été synonyme d'accompagnement à différents moments. Et au-delà de Toulouse, la possibilité de discuter et de rencontrer (même parfois virtuellement) Bernard Charlery, Jacobo Grajales, Évelyne Mesclier, Éric Sabourin (mais aussi Éric Leonard du Pôle foncier à Montpellier), et en Colombie, les entretiens avec Carlos Duarte, Germán Cardoza, et César Díaz ont fortement enrichi ce processus. Il en est de même pour des rencontres avec des personnes à l'intérieur de certaines structures : Pablo Rodríguez à *Corpoamazonía*, César Muñoz en ForumSyd, César Ramirez et Xiomara Albarrán à l'ANT.

Même s'ils ont été déjà mentionnés, mon parcours a été accompagné ces dernières années par Léo (Raymond, référencé dans la plupart des cartes) mais également Chloé et Glenn. Deux collègues et un copain, *conpinches*, un jour nous discutons de la thèse, un autre nous partageons un *mate* ou un café, nous écoutions de la musique ou nous profitons de rencontres à différents endroits. Léo est devenu franco-colombien (comme J. Aprile-Gnisset), Glenn l'était déjà, comme je suis en partie colombiano-français. Chloé est une citoyenne du monde, née en France, dont j'ai encore le plaisir de croiser la route. Et sur cette route, elle m'a offert l'ouverture à d'autres univers et à d'autres personnes comme la ché Victoria !

La dernière ligne droite (les deux dernières années !) a apporté son lot de nouveaux personnages à cette aventure, un *cabrero* franco-espagnol qui a essayé de trouver les verbes de mes phrases nominales en français, et en parallèle mettait des *goles* sur le terrain de Guillaumet. Une bassiste sorcière qui a essayé de faire pareil à certains moments. D'autres lecteurs/lectrices très précieux. Une *crésa* qui tisse dans les montagnes et qui me réjouit au son de sa voix. Des transcriptions à la distance depuis la papeterie *Varietades El Cardal* à Pereira. Des collègues doctorants colombiens comme Yolanda, Marco, Jairo, Jaime, Luz et d'autres, qui étaient autant d'interlocuteurs disposés à discuter des protocoles de recherche et à se balader dans *la Candelaria*. Des journées de travail passées dans l'atelier de cartographie de l'UT2J en compagnie de Joseph Buosi. Un refuge à Colomiers chez les Sosa, un autre refuge à Borderouge, chez la Cattin-Gómez-Jocovich. Des chats dont j'ai été le chaperon, alors que leurs humains, une partie précédemment nommée, prenaient des vacances, et dont les foyers sont aussi

devenus des refuges. Autant de chez moi, comme l'ont été auparavant le 129, Chapou, Pantin, Villiers/Marne, *Los Libertadores* ou le *Pusbkin*.

Ces refuges ont, en partie, compensé la difficulté à retrouver physiquement Amanda, Rodrigo et Omairini. Trois piliers de ce parcours qui sont, malgré l'éloignement physique, toujours à mes côtés. C'est à eux, et aussi aux gens qui *se débrouillent* dans leur quotidien afin de changer leurs réalités, que ce manuscrit est tout spécialement dédié.

## INDICATIONS DE LECTURE

### **Le choix de la langue : entre français et espagnol**

Cette thèse porte sur la Colombie, pays hispanophone. Les entretiens ont donc tous été conduits en espagnol et les extraits sont cités dans le corps de la thèse dans cette langue. Il en est de même pour les références bibliographiques. Nous mettons systématiquement en note de bas de page la traduction au français de ces passages de texte en espagnol.

### **L'anonymat**

Les noms de nos interlocuteurs mentionnés dans cette thèse ont presque tous été anonymisés, mis à part ceux des personnes d'une certaine notoriété publique (présidents d'associations au niveau national, des porte-paroles, candidats à des élections, élus). Dans tous les cas, afin de mieux situer l'analyse, nous donnons le plus d'informations possible concernant leurs profils socioprofessionnels.

## GLOSSAIRE

### ***Agrario, système agrario, réforme agraire***

Nous gardons « système agraire » en comprenant que, malgré le fait que des structures de production agricole considérées en retard, modernes ou en transition coexistent dans la société colombienne, les facteurs de modernité ne sont pas dominants. De même, nous respectons la terminologie employée pour parler des réformes ou des mouvements agraires, en les indiquant toujours en *verbatim*.

### ***Asentamiento, Asentamientos Nucleados, Habitats Nucléaires (HN), Asentamientos Nucleados Rurales (ANR)***

Bien que nous traduisons *asentamiento nucleado* par « habitat nucléaire » (HN), la plupart de temps, nous gardons le terme d'*asentamiento* pour faire référence à tout type d'agglomération de plusieurs habitations, dans un espace géographique en particulier, qui ont des éléments de vie commune.

### ***Baldío, tierras baldías***

« *en friche* » ou « *terrain vide* ». Définis par Christian Gros comme les « terres libres appartenant à la nation » (Gros, 1996, p. 255). Nous l'utilisons toujours en *verbatim*.

### ***Colonie, colonisation, régions de colonisation***

Nous appelons toujours « Colonisation », avec une majuscule, le processus d'occupation et d'organisation administrative développé par la Couronne espagnole dans le continent américain, jusqu'au début du XIX<sup>e</sup> siècle.

Les « régions de colonisation » désignent, en Colombie, les zones excentrées de l'axe andin de peuplement, localisées en haute montagne ou dans les terres dites « tempérées », où le front pionnier a progressé au gré du déboisement et l'installation des familles sur ces nouvelles terres, étant donné l'absence d'une distribution effective des terres dans les régions centrales.

### ***Colonies agricoles***

Dans les années 1920, les *colonies agricoles* correspondent aux périmètres d'attribution par l'État de *terras baldías* à des groupes des paysans *colonos*, qui avaient au préalable défriché la forêt, s'étaient installés sur ces terrains avec des cultures, de l'élevage d'animaux et une maison pour leurs familles. Ces périmètres seront bombardés par l'armée dans les années 1950 et 1960, suite à leur désignation comme « républiques indépendantes » par le Régime du parti conservateur, au temps de la *Violencia*.

### ***Colono***

Nous faisons le choix de ne pas traduire ce terme par « colon » puisqu'il n'a pas la même connotation dans le contexte colombien. D'après A. Molano (2014), le *colono* paysan est toujours « un déplacé d'autres régions » par la violence, l'explosion démographique de la petite propriété ou le chômage urbain. Nous l'utilisons toujours en *verbatim*.

### **État**

Dans cette thèse, nous parlons d'État en le comprenant comme un « ensemble de processus » (Trouillot, 2001, p. 127), et non comme un appareil lié à une seule institution centralisée. Nous utilisons des qualificatifs pour préciser le sens : État central, État-nation, État centralisé, ou encore, État territorial, pour parler de l'entité politique centralisée, définie par la Constitution colombienne comme une entité à la fois unitaire et décentralisée, qui respecte l'autonomie de ses collectivités territoriales. Celles-ci sont actuellement les communes (*municipios*), les départements (*departamentos*) et les districts.

### ***Juntas de Acción Comunal (JAC), Juntas de veredas ou Juntas de colonos***

Si bien nous traduisons parfois l'expression par « Conseils d'Action Villageoise », nous la gardons la plupart du temps en espagnol pour différencier ce dispositif original de celui des JAC proposé dès les années 1950 par l'État colombien, sur le modèle déjà existant en milieu urbain. Après adaptation par les populations rurales, les JAC sont dites *Juntas de veredas* ou *Juntas de colonos*.

### ***Sous-région***

Nous appelons « sous-régions » les anciennes sous-divisions des provinces qui gardent toujours des liens et des rapports économiques proches, et qui peuvent être complémentaires. Parfois, elles peuvent être à cheval sur différents *departamentos*.

### ***Tierra, “lucha por la tierra”, foncier agricole***

La notion de *lucha por la tierra* est associée aux très fortes inégalités qui caractérisent des structures de production agraire en Colombie. Les revendications portent non seulement sur la terre en tant que support physique de la production, mais aussi sur les titres fonciers, ou encore, le foncier agricole qui comprend l'aménagement d'infrastructures pour accéder à la ressource (chemins notamment).

### ***Vereda***

*Vereda* est un mot castillan utilisé en Colombie pour nommer des groupes ruraux de voisinage. À la base, la *vereda* est un sentier ou chemin étroit - du mot latin *veredus*, un cheval pour la distribution du courrier -, (Fals Borda, 1961, p. 47). Les *veredas* sont devenues des espaces d'organisation de base par les populations rurales. Nous utilisons ce mot toujours en *verbatim*.





## SIGLES ET ACRONYMES

Lors de la première utilisation du sigle ou de l'acronyme, son explication est donnée en note de bas de page avec sa signification en français.

*ADR : Agencia de Desarrollo Rural.*

*ANT : Agencia Nacional de Tierras.*

*ART : Agencia de Renovación del Territorio.*

*ASI : Alianza Social Independiente.*

*ANR : Asentamientos Nucleados Rurales.*

*ASABP : Asociación Ambiental del Bajo Pato.*

*ASCAL-G : Asociación Campesina Ambientalista de los Ríos Losada y Guayabero.*

*ACVC : Asociación Campesina del Valle del río Cimitarra.*

*ACOMFLOPAD : Asociación Cordillera de los Municipios de la Montañita, Florencia, Panjil y El Doncello.*

*ACIN : Asociación de Cabildos Indígenas del Norte del Cauca.*

*AMCOP : Asociación de Colonos del Municipio del río Pato.*

*ASOCAÑA : Asociación de Cultivadores de Caña de Azúcar de Colombia.*

*ADISPA : Asociación de Desarrollo Integral y Sostenible de la Perla Amazónica.*

*AZOCAMSUR : Asociación de la Zona de Reserva Campesina de Morales y Arenal.*

*ANUC : Asociación Nacional de Usuarios Campesinos.*

*ANZORC : Asociación Nacional de Zonas de Reserva Campesina.*

*APEN : Asociación Patriótica Económica Nacional.*

*ASTRACAL : Asociación pro Constitución de la Zona de Reserva Campesina de Caloto.*

*ASTRAZONAC : Asociación pro Constitución de la Zona de Reserva Campesina de Corinto.*

*ASPROZONAC : Asociación pro Constitución de la Zona de Reserva Campesina de Miranda.*

*CAVASA : Central de Abastecimientos del Valle del Cauca S.A.*

*CUT : Central Unitaria de Trabajadores.*

*CEPRODET : Centro de Promoción de Desarrollo Territorial.*

*CNMH : Centro Nacional de Memoria Histórica.*

*CINEP : Centro Nacional de Investigación y Educación Popular.*

*CTEP : Circunscripciones Transitorias Especiales de Paz.*

*CIMA : Comité de Integración del Macizo.*

*CRIC : Consejo Regional Indígena del Cauca.*

*CGR : Contraloría General de la República.*

*COCCAM : Coordinación Nacional de Cultivadores de Coca, Marihuana y Amapola.*

- COORDOSAC : *Coordinadora Departamental de Organizaciones Sociales, Sindicales y Agropecuarias del Caquetá.*
- CVC : *Corporación Autónoma Regional del Valle del Cauca.*
- CORPOAMAZONIA : *Corporación para el Desarrollo Sostenible del Sur de la Amazonía.*
- COAGROGUAVLARE : *Cooperativa Multiactiva de Agricultores del Guaviare.*
- DANE : *Departamento Administrativo Nacional de Estadística.*
- DNP : *Departamento Nacional de Planeación.*
- DRI : *Desarrollo Rural Integrado.*
- DVGT : *Directrices Voluntarias por la Gobernanza de la Tierra.*
- DIT : *Dispositifs Institutionnels Territorialisés.*
- ELN : *Ejército de Liberación Nacional.*
- ERA : *Escuela Rural Alternativa.*
- ETCR : *Espacios Territoriales de Capacitación y Reincorporación.*
- FARC-EP : *Fuerzas Armadas Revolucionarias de Colombia - Ejército del Pueblo.*
- FND : *Federación Nacional de Departamentos.*
- FENSA : *Federación Nacional Sindical Agropecuaria.*
- FENSUAGRO : *Federación Nacional Sindical Unitaria Agropecuaria.*
- FIP : *Fundación Ideas para la Paz.*
- HN : *Asentamientos Nucleados – Habitats Nucléaires.*
- ISI : *Industrialisation par Substitution aux Importations.*
- ICI : *Instituto de Colonización e Inmigración.*
- INCORA : *Instituto Colombiano de Reforma Agraria.*
- INCODER : *Instituto Colombiano de Desarrollo Rural.*
- IGAC : *Instituto Geográfico Agustín Codazzi.*
- INDERENA : *Instituto Nacional de los Recursos Naturales Renovables y del Ambiente.*
- JAC : *Juntas de Acción Comunal.*
- LOOT : *Ley Orgánica de Ordenamiento Territorial.*
- MTC : *Misión para la Transformación del Campo.*
- MAIS : *Movimiento Alternativo Indígena y Social.*
- PDB : *Parroquias de Blancos.*
- PNN : *Parques Nacionales Naturales.*
- PAN : *Partido Agrario Nacional.*
- PC : *Partido Comunista.*
- PATR : *Plan de Acción para la Transformación Regional.*
- PDD : *Plan de Desarrollo Departamental.*
- PDM : *Plan de Desarrollo Municipal.*

*PDS : Plan de Desarrollo Sostenible – Plan de Développement Durable.*

*PND : Plan Nacional de Desarrollo.*

*PNR : Plan Nacional de Rehabilitación.*

*PNIS : Plan Nacional de Substitución Voluntaria de Cultivos de Uso Ilícito.*

*PDA : Polo Democrático Alternativo.*

*PUPSOC : Proceso de Unidad Popular del Suroccidente Colombiano.*

*PDET : Programas de Desarrollo con Enfoque Territorial.*

*PPZRC : Proyecto Piloto de Zonas de Reserva Campesina.*

*PDI : Pueblos de Indios.*

*PTN : Puntos de Transición y Normalización.*

*RRI : Reforma Rural Integral.*

*SINPEAGRICUN : Sindicato de Pequeños Agricultores de Cundinamarca.*

*SISPI : Sistema Indígena de Salud Propia Intercultural.*

*SINAP : Sistema Nacional de Áreas Protegidas.*

*SINRA : Sistema Nacional de Reforma Agraria y Desarrollo Rural Campesino.*

*SAC : Sociedad de Agricultores de Colombia.*

*UAF : Unidad Agrícola Familiar.*

*UP : Unión Patriótica.*

*UNIOS : Unión de Organizaciones Sociales, Agrarias, Ambientales de Derechos Humanos, Campesinas e Indígenas.*

*VTC : Vecinos de Todos los Colores.*

*ZDE : Zonas de Interés de Desarrollo Empresarial.*

*ZIDRES : Zonas de Interés de Desarrollo Rural, Económico y Social.*

*ZRC : Zonas de Reserva Campesina - Zonas de Réserve Paysanne.*

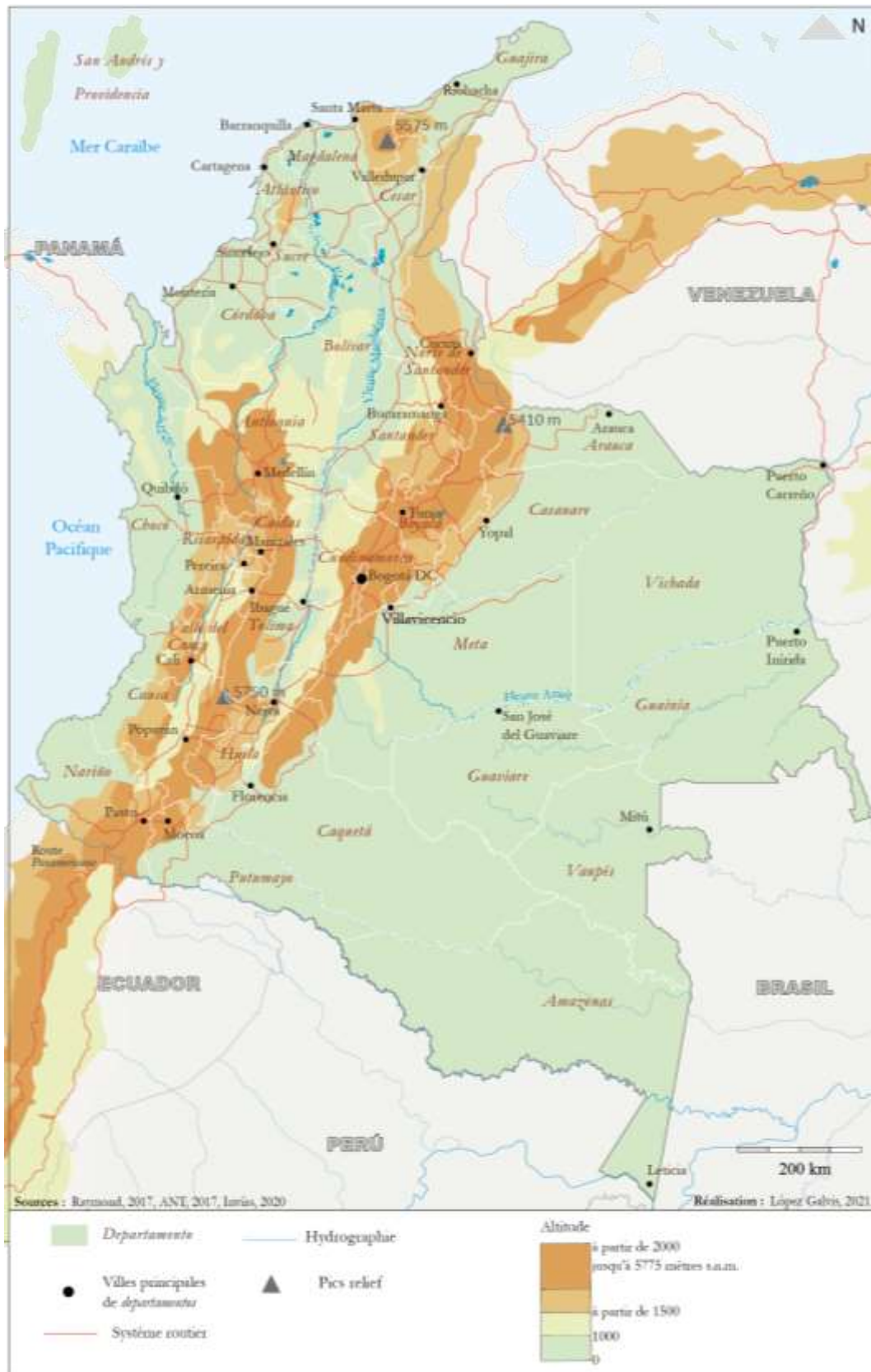
*ZRF : Zonas de Reserva Forestal.*

*ZEII : Zonas Estratégicas de Intervención Integral.*

*ZVTN : Zonas Veredales de Transición y Normalización.*



Carte 1 - La Colombie et ses *departamentos* en 2021



# INTRODUCTION GÉNÉRALE

Le contexte politique colombien des années 2010 est marqué par les pourparlers qui ont abouti à la signature, fin 2016, d'un accord de paix entre le gouvernement colombien et les FARC-EP<sup>1</sup>. Appelé *Acuerdo Final para la Terminación del Conflicto y la Construcción de una Paz Estable y Duradera*, il a pour objectif de mettre un terme à un conflit armé qui dure depuis une soixantaine d'années. Ce processus de conciliation nationale a ouvert la voie à une possible formulation d'un nouveau pacte socio-politique qui devait inclure la partie de la population, majoritairement rurale, qui a été historiquement exclue. En effet, il a ramené dans le débat public, entre autres questions, celle du modèle agraire et agricole du pays et, par ce biais, celle de la reconnaissance, en tant que sujets de droit, des populations rurales qui ont été les principales victimes de la violence liée à la confrontation entre les différents acteurs impliqués (CNMH<sup>2</sup>, 2015). Ces populations, déplacées de force, ont développé une série de stratégies et de pratiques spatiales (Santos, 1997 ; Haesbaert, 2004) qui leur ont permis de survivre pendant le conflit armé (Fals Borda, 1975 ; Molano, 1987).

Les questions agraire et foncière sont ainsi au cœur des tensions vécues en Colombie depuis des décennies. Dans notre recherche, nous faisons référence à la quête d'une réforme agraire, entendue comme « *l'ensemble des opérations visant à transformer les structures foncières d'un État ou d'une région par la modification des rapports sociaux, avec un double objectif : plus de justice sociale et un progrès agricole* » (Musset, 2009, p. 215). Nous faisons aussi référence à la proposition de lois pour sa mise en forme (lois de 1936, 1961 et 1994), en partie pour rester fidèles à la terminologie employée en Colombie jusqu'aux années 1990, et pour mettre en avant la pertinence de cette requête, dans un contexte de très forte concentration de la terre et de modernisation agricole hétérogène (PNUD, 2011, p. 180). Cette situation est toujours d'actualité en 2021. L'indice de GINI, qui mesure le degré d'inégalité dans l'accès à la terre, était, d'après l'IGAC<sup>3</sup>, de 0,89 en 2016 (1 étant l'indice le plus grande inégalité). Or, les terres agricoles ne sont pas seulement un facteur de production ; elles sont aussi « une source de richesse, de pouvoir et de prestige » (PNUD, 2011, p. 181). En Amérique latine, certains pays ou régions ont réalisé des

---

<sup>1</sup> Forces Armées Révolutionnaires de Colombie-Armée du Peuple.

<sup>2</sup> Centre National de Mémoire Historique.

<sup>3</sup> l'Institut Géographique *Agustín Codazzi*.



réformes agraires au cours du XX<sup>e</sup> siècle (Mesclier, 2006 ; González, 2014), ou bien ils ont accordé des droits d'usage. En Colombie, des concessions ont été attribuées sur les fronts pionniers, et ce de l'échelle nationale à l'échelle locale (LeGrand, 1988 ; Machado, 2009). Depuis et pendant le conflit armé, les terres sont devenues un outil de pouvoir (Reyes, 2009 ; Grajales, 2016a). Dans ce contexte se pose donc également la question de l'État, de sa nature et de son rôle. Sa présence historique, différenciée dans l'espace et le temps (CINEP<sup>4</sup> 2003, Gonzales, 2014), est désormais accompagnée de celle d'autres acteurs (armés et non armés) aux niveaux local et régional, qui remettent en cause sa configuration (Molano, 1984 ; Gros, 1997 ; Moreno, 2015).

L'autre débat auquel nous souhaitons participer, est celui de la nature et des caractéristiques des populations paysannes qui revendiquent, avec des stratégies spatiales spécifiques, leur reconnaissance et l'accès au foncier agricole. Si, un peu partout dans le monde, ces populations semblent être en « déclin » (Mendras, 2000 ; Hervieu et Purseigle 2013), le « problème paysan » (Lefebvre, 1953) nous paraît toujours d'actualité, d'autant qu'il rejoint la question très actuelle des ruralités en mutation (Guibert *et al*, 2011). En Colombie, dans un contexte de conflictualité sociale, ces populations paysannes sont ancrées dans des régions considérées comme marginales, ce qui interroge les caractéristiques, la configuration et l'action de l'État central dans ces espaces ruraux (Gros, 1997 ; González, 2003). Nous discutons dans ce travail l'analyse selon laquelle le pays « tient plus de territoire que d'État » (González, 1991 ; PNUD, 2011) à partir de la configuration géo-historique des habitants et des acteurs qui sont présents et/ou agissent dans les espaces ruraux et les rapports (souvent conflictuels) qu'ils entretiennent au sujet de la question foncière. Cette ruralité, qui reste bimodale dans sa configuration générale (LeGrand, 1988 ; Machado, 2005), est à la fois très hétérogène, étant donné la diversité des producteurs agricoles avec, d'une part, les grands groupes patronaux, principaux fournisseurs des produits à des fins d'exportation (banane plantain, canne à sucre, palmier à l'huile) à des fins d'exportation, et, de l'autre, les différents acteurs de la petite et moyenne production, aux accents ethniques ou culturels (indigènes, population afro, paysannerie). Ces petits et moyens producteurs ruraux, principales victimes du conflit armé, ont souvent été déplacés par la force (plus

---

<sup>4</sup> Centre d'Investigation et d'Education Populaire.

de 6 millions les cinq dernières décennies) vers les versants des cordillères des vallées inter-andines et les principales agglomérations urbaines. Ils sont issus à 87 % de la campagne et, d'après les statistiques officielles, ils ont dû quitter 8,3 millions d'hectares (CNMH, 2015). En 2015, les habitants ruraux représentent 23 % de la population totale colombienne, soit environ 11 millions de personnes (MADR<sup>5</sup>, 2016).

Dans l'accord de paix conclu en 2016 entre le gouvernement du président de l'époque, Juan Manuel Santos, et les FARC-EP, la mise en place d'une Réforme Rurale Intégrale (RRI), dans les régions les plus touchées par le conflit, est évoquée dès le premier article. Ce projet reflète le fait que, si le conflit armé, dans sa configuration actuelle, dure depuis plus de soixante ans, le conflit social, qui a pour racine la concentration élevée des meilleures terres, date, lui, de la Colonisation (Gilhodes, 1970 ; Fals Borda, 1975). Le cœur de l'accord prône le « retour » de l'État central dans l'ensemble des régions les plus touchées par le conflit armé. Or, l'expérience des populations qui se sont organisées d'elles-mêmes en son « absence » pourrait contribuer à l'accomplissement de la RRI. Parmi les mécanismes envisagés, il est question des **Zonas de Reserva Campesina**<sup>6</sup> (ZRC) et ce pour une double raison : d'une part, les FARC-EP étaient l'une des guérillas les plus fortement ancrées dans les campagnes ; d'autre part, la conjoncture des pourparlers de paix a permis la réactivation de la participation au débat public des organisations rurales qui revendiquent historiquement ce dispositif des ZRC qui existe depuis plus de vingt ans, par promulgation de la loi 160/94. D'après cette loi, les ZRC sont les « *zonas geográficas seleccionadas por la Junta Directiva del INCORA* »<sup>7</sup> qui prennent en compte les caractéristiques agroécologiques et socioéconomiques régionales. L'objectif est de « *fomentar y estabilizar la economía campesina, superar las causas de los conflictos sociales* »<sup>8</sup> (art. 80, p. 73) et, plus généralement, de créer les conditions nécessaires à l'aboutissement de la paix et de la justice sociale. Or, cette loi a été votée en 1994, au moment où, dans l'ensemble du continent, les politiques néolibérales et les programmes d'ajustement structurel impulsés par des institutions internationales (le FMI et la Banque mondiale principalement) sont en train de

---

<sup>5</sup> Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural.

<sup>6</sup> Zonnes de Réserve Paysanne.

<sup>7</sup> « Zones géographiques sélectionnées par le Conseil Général de l'INCORA ». L'INCORA -Institut Colombien pour la Réforme Agraire- a été créé en 1961 et a été remplacé en 2003, par l'INOCDER -Institut Colombien de Développement Rural-.

<sup>8</sup> « développer et stabiliser l'économie paysanne, de dépasser les raisons des conflits sociaux ».

transformer les tissus économiques en général, et d'accélérer l'incorporation des terres dans une dynamique de marché (Ocampo, 1985 ; Jaramillo, 2002).

C'est donc au milieu des années 1990, dans un contexte de forte crise économique, que des mobilisations ont lieu en Colombie, au Sud et au centre du pays (Tobasura, 2005), autrement dit dans les régions de colonisation où une partie du mouvement paysan avait demandé la création de quatre ZRC (Fajardo, 2012). Ailleurs, dans les différentes sous-régions où l'instrument des ZRC a été proposé, sous l'impulsion d'un Projet Pilote développé par le gouvernement national et par un cofinancement de la Banque mondiale, les populations locales vont se l'approprier et l'adapter. Résultat de ces mobilisations, le gouvernement émet en 1996 le décret 1777 de réglementation des ZRC. Il autorise leur extension dans toutes les régions, soit au-delà des régions de colonisation comme cela était prévu en 1994. Les paysans sans terre sont prioritaires. Au même moment a lieu un processus de négociations de paix entre les FARC-EP et le gouvernement qui s'est soldé en 2001 par un échec (Gonzalez, 2015). Néanmoins, pendant le temps de la négociation, les six premières ZRC officiellement reconnues par l'État ont vu le jour (Carte 2, p. 32) :

- La ZRC du *departamento* du Guaviare, dans les communes du *Retorno* et du *Calarmar*.
- La ZRC de la Perle Amazonienne dans le *departamento* de Putumayo.
- La ZRC de Cabrera, dans la zone de *Sumapaz* (zone rurale près de Bogotá).
- La ZRC de la vallée du fleuve Cimitarra, dans les *departamentos* d'Antioquia et Bolívar.
- La ZRC du Sud de Bolívar, dans le *departamento* de Bolívar, et
- La ZRC du *rio Pato y del valle de Balsillas*<sup>9</sup>, dans le Nord du *departamento* du Caquetá.

C'est dans le Caquetá, sous-région historique du conflit armé et de colonisation, que l'armée nationale a bombardé en 1964 des colonies agricoles de petits producteurs. Une partie de ces producteurs créera, un an plus tard, les FARC-EP. Cette sous-région possède également une longue tradition d'organisation communautaire et paysanne (Moreno, 2015 ; Cristancho, 2016).

Au total, au moment de leur création, ces six premiers périmètres englobent officiellement 831 111 hectares et 74 864 personnes (ESAP<sup>10</sup>, 2003).

---

<sup>9</sup> du fleuve *Pato* et de la Vallée du *Balsillas*.

<sup>10</sup> *École Supérieure d'Administration Publique*.

Suite à l'échec des négociations de pourparlers de paix en 2001, et du fait d'une nouvelle orientation de la politique nationale qui privilégie maintenant la sortie militaire pour mettre un terme au conflit armé (González, 2014 ; Grajales, 2016a), les ZRC sont sérieusement menacées. Les organisations qui les gèrent sont accusées de « collaboration » avec les guérillas. Une partie de leurs dirigeants est impliquée dans des procédures judiciaires, ou bien assassinée. Le décret de création de la ZRC du fleuve *Cimitarra* est suspendu (Méndez, 2013). Pendant cette période, une partie des organisations paysannes a promu la création de ZRC « depuis la légitimité et pas la légalité » (ANZORC<sup>11</sup>, 2010). Elles revendiquent des ZRC « de fait » établies dans les sous-régions que les populations paysannes occupent historiquement (depuis le XIX<sup>e</sup> siècle pour la plupart d'entre elles), en attendant la reconnaissance officielle du gouvernement. C'est le cas notamment des ZRC dans la vallée du Cauca, dans le Sud-Ouest du pays, entre le versant Est de la cordillère occidentale et le versant Ouest de la cordillère centrale, où il existe une vingtaine de demandes de création de ZRC.

En parallèle et depuis la décennie 1980, des groupes paramilitaires se sont consolidés au niveau régional et national, en développant des pratiques qui ont particulièrement touché les populations rurales. D'après certains auteurs (notamment López, 2010 ; Grajales 2011), il s'est produit une contre-réforme agraire qui a accentué un grand risque de déracinement pour les populations rurales. Dans ce travail, nous assimilons ce déracinement à un processus de déterritorialisation et de reterritorialisation. Deleuze et Guattari (1980) ont proposé cette double lecture. R. Haesbaert a défini la territorialisation comme : « *un proceso de dominio (político-económico) o de apropiación (simbólico-cultural) del espacio por los grupos humanos, en un complejo y variado ejercicio de poder(es)*<sup>12</sup> » (Haesbaert, [2004] 2011, p. 16). Selon lui, la déterritorialisation/reterritorialisation est vue comme un ensemble de processus concomitants et continus de déracinement et d'appropriation de l'espace, à différentes échelles, par les acteurs sociaux, processus traversés par des rapports de pouvoir qui produisent des agencements entre ces acteurs.

---

<sup>11</sup> *Association Nationale de Zones de Réserve Paysanne.*

<sup>12</sup> « *un processus de domination (politico-économique) ou d'appropriation (symbolique-culturelle) de l'espace par des groupes humains, dans un exercice de pouvoir complexe et varié.* »

Ainsi, la déterritorialisation de ces communautés locales a été contrecarrée par des expériences d'adaptation en rapport direct avec l'appropriation de l'espace géographique, processus même de reterritorialisation de ces populations. Plusieurs auteurs ont déjà analysé l'appropriation de l'espace chez les populations rurales en général, et chez des populations paysannes, en particulier. Récemment, H. Cristancho (2016) propose, dans l'étude de deux ZRC, une division de leurs stratégies de territorialisation/reterritorialisation en deux modalités : 1) les processus « *de renforcement organisationnel* » et 2) les « *événements producteurs des stratégies* ». Par ailleurs, D. Moreno (2015) qui a étudié les pratiques quotidiennes et la configuration de l'État au niveau local dans la zone rurale de *San Vicente del Caguán*, donne des éléments de ce qu'elle appelle « *l'aménagement du territoire paysan* », en partant de la compréhension d'une série de rapports asymétriques de pouvoir entre les dispositifs organisationnels de l'État, ceux de la guérilla et ceux des paysans.

Pour notre part, nous concevons l'instrument que représentent les ZRC comme faisant partie des droits fonciers qui sont reconnus aux habitants des zones rurales (les *resguardos* pour les indigènes, les conseils collectifs pour les communautés afro) « *dans des contextes historiques et politiques précis* » (Hoffmann, 2014). Ces droits sont adaptés par la suite selon des pratiques spatiales inhérentes aux réalités locales et régionales de chaque type de communauté. Nous assimilons ces adaptations à des **Dispositifs Institutionnels Territorialisés (D.I.T.)**, basés sur le concept de « *dispositif spatial légitime* » (Levy et Lussault, 2003, p. 266). Proposés à la base par l'État, ces dispositifs sont territorialisés et mis en œuvre localement par les organisations rurales, étant donné la difficulté de l'État à le faire lui-même. Nous considérons ces adaptations des dispositifs comme des expériences de reterritorialisation que les communautés et les organisations ont développées dans les zones rurales au milieu de la confrontation armée.

Par ailleurs, M. Serje (2012) explique que les groupes armés peuvent être perçus par les populations comme étant de même nature que l'État. Au niveau local, ils pourraient ainsi participer à la construction d'un « double pouvoir » (Gros, 1997 ; Torres, 2011), né des expériences des ZRC. Mais ce scénario est neutralisé par la sortie des FARC (en tant que guérilla armée), par la proposition d'une RRI et par celle de la substitution concertée des cultures d'usage illicite, entre autres. Cependant, à la fin des années 2010, le départ des FARC des régions en conflit n'a pour l'instant pas été

suffisamment accompagnée d'un « retour » de l'État avec ses prérogatives. La situation nous montre plutôt la présence d'autres acteurs armés (paramilitaires, BACRIM<sup>13</sup> etc.) qui se repositionnent dans les différentes régions, menaçant sérieusement de continuer à reproduire les cycles de violence, de spoliation et de déterritorialisation dans les aires rurales les plus reculées.

C'est pour toutes ces raisons que la reconnaissance des expériences locales et régionales existantes dans ces régions pourrait être la clé dans l'attente d'une transition politique effective. En effet, à partir de différentes mobilisations et d'une série de stratégies spatiales, les populations se sont approprié des dispositifs d'organisation et de gouvernance locale. C'est le cas des *Juntas de Acción Comunal* (JAC<sup>14</sup>). Ces assemblées émergent d'abord dans un cadre urbain dans les années 1960 par le biais de l'État pour donner une représentation aux quartiers. Elles sont adaptées en milieu rural grâce à la création de *Juntas de Colonos*. Au moment des premières ZRC (1997), l'un des instruments concertés entre les communautés rurales et l'État central a été le statut de ces *Juntas de Colonos* que D. Fajardo appelle « Conseils de *colonos* » (2002). Ces conseils deviendront a posteriori les structures de prise en charge de la proposition de ZRC et, ensuite, du fonctionnement de chacune d'entre elles.

Dans ce travail, nous interrogeons donc les stratégies d'appropriation de l'espace (Lefebvre, 1974 ; Santos, 2002) par des populations rurales vivant dans les régions touchées par un conflit armé prolongé. Dans une période caractérisée par la crise de la territorialité dominante, celle de l'État-nation (Haesbaert, 2004), l'émergence d'acteurs politiques (Sassen, 2003) qui entretiennent des « relations asymétriques du pouvoir », peut façonner un État « par le bas » (González, 2014 ; Moreno, 2015). De même, ce processus « par le bas » est développé au quotidien à travers les pratiques et savoirs des populations qui sont au cœur de la construction du *campo*<sup>15</sup> et de l'approvisionnement en biens alimentaires des villes (Rodríguez, 2019). Leur reconnaissance en tant que « collectif », qui participe à la gestion et à l'aménagement local de l'espace rural, peut être clé dans une possible issue aux conflits sociaux et politiques qui affectent la Colombie depuis plus de deux siècles, avec une exacerbation depuis les années 1950. Nous nous

---

<sup>13</sup> Bandes Criminelles.

<sup>14</sup> Conseils d'Action Villageoise.

<sup>15</sup> La campagne dans un sens large du terme.

attachons ainsi à comprendre le rôle joué par ces différents acteurs, ou « opérateurs spatiaux » (Lussault, 2010) et à analyser leurs rapports géo-historiques à différentes échelles. Pour ce faire, **nous étudions un instrument appelé Zones de Réserve Paysanne (ZRC)** qui s'inscrit dans la longue histoire des pratiques et des discours du mouvement paysan colombien. Nous souhaitons comprendre le rôle et la place de ces pratiques dans le processus d'institutionnalisation à l'échelle locale que représentent les ZRC et les instruments qui les accompagnent. En considérant les ZRC comme des D.I.T., nous cherchons à identifier leurs contributions à la survie politique et socio-économique de ces populations et à leur identité en tant qu'habitants et citoyens de ces régions rurales et à l'appropriation et à l'aménagement de l'espace local par ces familles paysannes toujours en danger. Nous examinons la période de 1996 à 2018, les années 1990 étant en Colombie une décennie charnière (celle de profonds changements macro-économiques et macro-politiques), et la fin des années 2010 représentant un autre moment-clé (celui de la possibilité d'établir un nouveau pacte politique). Nous prenons pour cas d'étude deux ZRC adaptées et construites par les populations rurales dans deux régions en conflit armé : le Nord du *departamento* du Cauca et le Nord de celui du Caquetá. La première ayant été créée officiellement en 1998, la seconde n'est pas reconnue et est une ZRC « de fait ».

À ce stade, notre question de recherche de départ se décline de la manière suivante : *En quoi les DIT, en particulier les ZRC, contribuent-ils à l'appropriation et à l'aménagement de l'espace rural dans les régions en conflit armé où l'Etat « précaire » est moins présent auprès des population rurales et paysannes ?* La question de recherche définitive sera présentée dans le Chapitre 2.

Nous émettons deux hypothèses :

Hypothèse 1 : la stabilité territoriale des *colonos*, déplacés pendant le conflit armé et reterritorialisés, est générée par leur association dans des mouvements ou organisations qui revendiquent le droit à cultiver la terre et à habiter le territoire. L'**appropriation** des dispositifs normatifs proposés par l'État central et l'échange ultérieur avec d'autres acteurs (universités, organismes multilatéraux), permet aux populations rurales d'évoluer vers l'adaptation à une échelle locale de ces dispositifs de gestion et d'aménagement territorial. Parmi ces dispositifs, les ZRC permettent aux populations de s'ancrer dans un territoire et de revendiquer leur existence en tant que sujet paysan.

Carte 2 – ZRC approuvées et en quête de reconnaissance en 2016





Hypothèse 2 : cet ancrage est le résultat de l'appropriation de « **techniques spatiales** » (Hoffmann, 2014) de la part de ces populations qui se sont organisées dans un contexte de conflit armé. Dans certaines **régions délaissées et interstitielles**, l'État central a laissé se développer un « double pouvoir » (Gros, 1997), ou des « rapports asymétriques » (Moreno, 2015). Le tissu social et les **modes d'organisation** construits par les populations rurales demeurent essentiels dans une étape de transition qui devrait tenir compte de ces expériences territorialisées. Celles-ci sont clés dans la mise en place de l'accord de paix en Colombie et de la RRI envisagée, afin de ne pas répéter les cycles de violence et d'exclusion.

La thèse présentée ici s'articule ainsi autour de la question des rapports de pouvoir qu'entretiennent dans l'espace social les différents acteurs (institutionnels sociaux, économiques), et autour de la question des pratiques par lesquelles ces rapports se matérialisent à différentes échelles spatio-temporelles. Ces pratiques, vues comme des stratégies (Hoffmann, 2014), participent à reconfigurer les territoires (Raffestin, 1980) à partir d'une appropriation de l'espace. Cette appropriation est la conséquence d'une configuration socio-spatiale particulière des régions, ainsi que des « besoins » socio-historiques de groupes sociaux qui les habitent (Aprile-Gnisset, 1997). Questionner la façon par laquelle, à travers des expériences locales, ces appropriations et pratiques peuvent dialoguer ou pas, à différentes échelles, est une étape centrale à notre démarche de recherche. Il s'agit donc de mieux contribuer à la discussion autour de l'idée d'une construction d'un État « par le bas » (Moreno, 2015) qui serait plus adapté aux besoins et aux potentialités de la réalité rurale colombienne.

Nous avons donc cherché à renseigner les pratiques spatiales, les discours et les relations d'acteurs qui participent aux différents processus d'un État « par le bas ». Les deux cas d'étude sont situés dans le Nord des *departamentos* du Caquetá et du Cauca et concernent les expériences de ZRC menées de la part de deux organisations paysannes : l'*Asociación de Colonos del Municipio del río Pato*<sup>16</sup> (AMCOP), et la *Federación Nacional Sindical Unitaria Agropecuaria*<sup>17</sup> (FENSUAGRO). Celles-ci ont été choisies lors du premier travail de terrain réalisé en 2016, étant donné leurs différences en termes d'occupation de l'espace, de rapports de pouvoir entre les acteurs, et de reconnaissance par l'État central.

---

<sup>16</sup> L'Association de *Colonos* de la Municipalité du Fleuve *Pato*.

<sup>17</sup> Fédération Nationale Syndicale Unitaire Agricole.

L'une de ces ZRC d'étude (au Nord du Caquetá) fait partie des six ZRC créées lors de la réalisation du Plan Pilote de ZRC (PPZRC) entre 1998 et 2003. L'autre (au Nord du Cauca, entre les communes de Caloto, Corinto et Miranda) fait partie d'une quarantaine de processus de ZRC qui ne sont pas reconnus officiellement, mais qui fonctionnent néanmoins comme des ZRC « de fait », et ont entamé des procédures pour arriver à leur officialisation.

Nous avons réalisé trois campagnes de terrain, d'abord en août 2016, puis entre juillet et septembre 2017, et finalement, entre juin et août 2019. Nous avons effectué des séjours de plusieurs semaines dans les régions étudiées et auprès d'une diversité d'acteurs, dont les deux organisations paysannes AMCOP et FENSUAGRO. Une méthode de travail composite a été appliquée. Centrant notre étude sur les acteurs (institutionnels et non institutionnels) qui interagissent avec les associations paysannes, nous avons articulé des entretiens semi-directifs à dimension conversationnelle, avec la participation à des événements publics sur la question étudiée et avec l'observation participante dans les espaces concernés et auprès des acteurs qui participent dans les ZRC. Les membres de deux ZRC ont été choisis au cours de l'enquête comme « groupe social témoin », rôle qui nous a donné la possibilité de mieux saisir les différentes « sphères » de la pratique sociale auxquelles ils participent. Les données, recueillies en nous appuyant sur des méthodes socio-anthropologiques, et dans une perspective de triangulation méthodologique (Olivier de Sardan, 1995), ont été analysées sur la base d'un dispositif pluriel : tout d'abord, les données émiques (données discursives qui nous facilitent l'accès aux représentations des acteurs), issues des entretiens, ont été examinées à l'aide du logiciel *SONAL*<sup>18</sup> qui permet de classer les thèmes abordés à partir de la distinction des expressions les plus utilisées. Ensuite, les données étiques (composées d'un journal de terrain, analyses de documents, de statistiques officielles, de cartes, etc.) ont permis une meilleure compréhension des dimensions territoriales des sous-régions étudiées. Croisées avec les données sur les deux expériences des ZRC dans leur région respective, ces analyses ont facilité l'élaboration de cartes et de schémas, et une confrontation entre les discours et les pratiques (Becker, 1998 ; Denoël, 2019).

L'objectif principal de notre thèse étant de saisir les contributions des

---

<sup>18</sup> Sélection, Organisation, Navigation, par l'Audition et la Lecture.

populations rurales à l'aménagement de l'espace au niveau local, et, par ce biais, la possibilité d'établir des « dialogues » entre les dispositifs qu'elles mettent en place et ceux officiellement reconnus par l'État central, nous organisons notre thèse en trois parties qui veulent interroger en parallèle deux dimensions : le fonctionnement d'un État central qualifié historiquement de « précaire » ; et le rôle que peuvent jouer, depuis des échelles locale et sous-régionale, les dispositifs spatiaux de communautés rurales vivant dans des régions, lieux de la confrontation armée.

Dans la Partie I, nous relevons la correspondance qui peut exister entre les caractéristiques géo-historiques de la formation d'un État-nation assez centralisé, et la mise en place, au niveau local, de dispositifs qui interrogent cette méta-structure. Nous choisissons d'analyser cette relation depuis une entrée spatiale et depuis les populations paysannes rurales initialement déplacées des régions centrales. Nous regardons notamment la région de Sumapaz, zone rurale de Bogotá (Chapitre 1). Ensuite nous abordons les deux ZRC étudiées, la zone du Pato-Balsillas dans le Nord du *departamento* du Caquetá, et les ZRC « de fait » du Nord du *departamento* du Cauca, dans les communes de Caloto, Corinto et Miranda. Nous présentons aussi la question foncière en Colombie au XXI<sup>e</sup> siècle et le cadre d'analyse proposé (Chapitre 2).

Dans la Partie II, nous étudions les tentatives d'un « retour » de l'État central en milieu rural après les réformes d'ajustement structurel. Tout d'abord, nous passons en revue les différentes techniques et des stratégies développées par les acteurs sociaux dans l'historique *lucha por la tierra*, et nous caractérisons les conflits à dimension foncière. Nous faisons une première proposition synthétique des typologies de configurations socio-spatiales des deux sous-régions étudiées (Chapitre 3). Ensuite, nous étudions les actions entreprises par l'État central, surtout à partir d'un processus de décentralisation prévue par la Constitution de 1991, et les dispositifs qu'elle prévoit dans le cadre du cycle multiculturel en cours, de la reconnaissance des spécificités de chaque groupe social. C'est une période où nous observons l'intensification de manière concomitante du déplacement forcé des populations rurales et l'intensification de la confrontation armée (Chapitre 4).

Finalement, dans la Partie III, nous développons davantage la thèse selon laquelle les ZRC, en tant que dispositif adapté par les populations paysannes, peut constituer un processus alternatif à l'État central : d'abord par le degré de reconnaissance et la place que les processus d'organisation paysanne prennent dans les

rapports de pouvoir au niveau local (Chapitre 5), mais aussi du fait des rapports socioéconomiques que ces acteurs ont façonnés historiquement, avec la possible émergence d'ensembles sous-régionaux où les processus des ZRC peuvent jouer un rôle important (Chapitre 6).

Avant d'entamer le développement de ces trois parties, nous souhaitons préciser ici qu'une expérience de terrain vécue préalablement à la réalisation de cette recherche doctorale m'a incité à privilégier une entrée par les populations rurales. Entre 2008 et 2009, dans le cadre d'une collaboration demandée en étant consultant en aménagement dans le *departamento* de la Vallée du Cauca, nous avons rencontré des associations paysannes qui souhaitaient être accompagnées dans la réalisation d'ateliers de cartographie sociale. Elles voulaient délimiter des *veredas*<sup>19</sup> qui faisaient partie de « leurs » territoires. J'ai alors perçu cette production de connaissances à partir de la cartographie comme une stratégie spatiale dans un contexte d'insécurité très complexe. Pour analyser ce contexte contrasté, avec des structures à la fois dynamique et figées dans le passé, nous avons choisi de travailler sur la base de la méthode que H. Lefebvre qualifie de « régressive-progressive ». Il reprend ici la démarche « analytico-régressive » de C. Marx (Lefebvre, 1970, p. 19). Par ailleurs, dans l'avant-propos à la quatrième édition de 1985 de « la production de l'espace » de cet auteur, R. Hess clarifie cette méthode (voir dans Lefebvre, 1974, p. XV) :

*« Lefebvre part d'une analyse du présent. Pour comprendre les contradictions actuelles, il remonte dans le passé. A quel moment ont-elles surgi ? Il revient au présent, puis dessine les virtualités qui peuvent se réaliser dans le futur. Il fait alors de la prospective. Par rapport à la crise de la ville et de la campagne, Lefebvre a proposé le concept de l'urbain. Maintenant, il pense le concept de l'espace » (R. Hess, 2000, in Lefebvre, 1974, p. XV).*

Dans le contexte colombien, J. Aprile-Gnisset adapte cette démarche en parlant de « *la historia actuante* »<sup>20</sup> (1997), qui veut comprendre l'histoire et le passé comme actifs en cherchant à lier ce qui se passe aujourd'hui et ce qui se passait hier pour, au moins, *identifier des tendances*. Cet auteur définit cette méthode comme un « *eclecticismo*

---

<sup>19</sup> Bien qu'elle puisse être proche du terme « hameau », nous choisissons de ne pas traduire le mot *vereda*. Elles constituent des unités basiques de voisinage en milieu niveau rural.

<sup>20</sup> « *histoire agissante* ».

*investigativo* »<sup>21</sup> (1997, p. 190). Il propose la combinaison de quatre outils fort utiles : la connaissance préalable, l'observation, l'entretien et la cartographie. Il développe ce cadre méthodologique dans son étude sur les différents habitats et pratiques qui ont construit la ville colombienne tout au long de l'histoire. Il propose pour le cas colombien, en particulier dans la Conquête, un inversement de la lecture marxiste de formation de la ville européenne. D'après lui et en reprenant H. Lefebvre, la ville surgit comme résultat d'un développement au préalable des forces productives, de la division du travail et des excédents que ces forces engendrent. En contraste, la ville colombienne est à l'origine de pre-habitats ou de centres tertiaires qui ne s'appuient pas sur une force primaire, puisque celle-ci n'existait pas encore. À travers cette méthode, il cherche à comprendre, à expliquer qu'entre la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle, le processus d'expansion territoriale s'inverse, et c'est la paysannerie mulâtre ou métisse qui « **empezó a producir ciudades** »<sup>22</sup>. Cette analyse nous semble fondamentale puisque l'une des hypothèses centrales de cette recherche consiste à discuter la reconnaissance de l'appropriation de l'espace géographique effectué au quotidien par les populations rurales, au moyen d'une pratique, d'une gestion et d'un aménagement historique importants à nos yeux pour analyser la construction de l'État central en Colombie.

De même, tout au long de sa recherche sur la ville colombienne, J. Aprile-Gniset propose une catégorisation historique en parlant des « **formaciones espaciales** »<sup>23</sup> qui surgissent comme conséquences des besoins sociaux et des pratiques quotidiennes des populations. Ces formations sont le résultat de modes de production qui les façonnent au cours de chaque étape ou phase historique analysée.

L'approche à travers les modes de production est aussi centrale chez H. Lefebvre qui caractérise les phénomènes sociaux à partir d'une lecture spatiale. En prenant l'exemple des grands ensembles et des « barres », il affirme le destin tragique de ceux qui les ont considérés « *comme l'habitat spécifique de la classe ouvrière. Ils négligent le concept de mode de production, produisant aussi son espace et s'achevant ainsi. Sous couleur de modernité* » (Lefebvre, Préface 1985, p. XXIII). Dans notre cas, nous nous intéressons aux rapports conflictuels qui existent dans la société et à leurs reflets ou impacts pour les formations

---

<sup>21</sup> « *éclecticisme dans l'enquête* ».

<sup>22</sup> « *a commencé à produire des villes* ».

<sup>23</sup> « *formations spatiales* », expression complétée par la suite par « *formations socio-spatiales* » (2012).

spatiales construites, en particulier, dans le monde rural et paysan. En conséquence, nous avons croisé différents types de sources pour pouvoir mieux comprendre ces rapports conflictuels. L'un des travaux sur lesquels nous nous sommes appuyés, autant en termes historiques que géographiques, est celui que R. Londoño a réalisé sur la province de Sumapaz, en enquêtant sur la période qui va des années 1920 aux années 1980. Elle y retrace l'histoire de vie d'un des principaux leaders du mouvement agraire, Juan de La Cruz Varela, la « *signification sociale du personnage* » (Londoño, 1998, p. 20) et la « *communauté de référence de l'individu* », en l'occurrence le Sumapaz et les luttes agraires.

C'est ainsi que pour les deux régions choisies pour comprendre le processus des ZRC, nous avons réalisé, parmi les entretiens semi-directifs à dimension conversationnelle (37 au total, 26 enregistrés et retranscrits) des entretiens biographiques avec des leaders qui nous ont aidé à caractériser nos régions d'étude. Ces éléments sont complétés et contrastés par des documents historiques officiels, et par d'autres témoignages, afin d'enrichir les récits des personnes emblématiques des organisations paysannes.

Avec cette thèse, nous espérons contribuer, à partir d'une recherche qui se veut géographique et interdisciplinaire, à une meilleure compréhension des dimensions concrètes d'un espace rural très diversifié comme peut l'être l'espace rural colombien, qui « alimente » les villes, aussi bien avec des produits agricoles qu'avec des formes d'organisations socio-spatiales composites.

Cette thèse a été menée à bien dans le cadre d'une convention de cotutelle signée entre l'Université Toulouse 2 Jean Jaurès (Le Mirail) et la *Universidad Externado* de Colombie. Nous avons alterné les séjours réalisés dans les deux établissements universitaires afin de participer aux activités de l'UMR LISST/Dynamiques Rurales, et de suivre les cours du Doctorat en *Estudios Sociales* au sein de la Faculté de Sciences Humaines et Sociales et du *Centro de Investigación sobre Dinámica Social (CIDS)* de la *Universidad Externado de Colombia*. Selon les termes de la convention, cette version de la thèse en français fait l'objet d'une version en espagnol.



# **PARTIE I - L'ÉTAT « PRÉCAIRE » DANS LES RÉGIONS EN CONFLIT ARMÉ : AUX ORIGINES DES ZONES DE RÉSERVE PAYSANNE (ZRC)**

## **INTRODUCTION**

Pour mieux saisir les stratégies spatiales des organisations et des populations rurales en Colombie, il est nécessaire d'analyser dans une première partie, la formation et la nature de l'État-nation, et ce afin de comprendre d'où vient la conception de l'État. Cet objet politique (État-nation) est devenu « une norme universelle, sous l'influence de l'Europe, aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles ». Il coïncide avec « l'espace d'une nation formée antérieurement et progressivement ; il permet la gestion intégrée d'une société (caractérisée par une culture et une économie propre) sur son espace » (Grataloup, 2001, p. 13). Or, ce modèle, apparu dans un contexte historique et politique précis (à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle avec le traité de Westphalie et la notion de souveraineté), et qui a été exporté par le biais de la colonisation dans le reste du monde, a rencontré de nombreuses difficultés quand « la mise en place de l'appareil d'État a précédé la formation d'une nation ». (Musset, 2009, p. 41). Cette analyse, même sommaire, peut nous fournir un guide pour comprendre les modalités d'organisation du pouvoir choisies dans les pays anciennement colonisés en général, et, en Colombie, en particulier.

De ce fait, l'un de nos objectifs dans le cadre de cette thèse, est de contribuer à la discussion sur la conception de l'État-nation en Colombie. Nous voulons interroger, d'un côté, le peuplement différencié et inégal des différentes régions, et de l'autre, l'existence, ou non, d'un projet concernant l'occupation humaine de l'espace national. Dans une étude sur les dynamiques des concessions à partir de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, D. Fajardo affirme que les caractéristiques du développement historique, économique et politique en Colombie « *no conformaron un proyecto estratégico de largo alcance*



*en la ocupación del territorio* »<sup>24</sup> (2002, p. 39) comme dans des pays comme les États-Unis, le Mexique, le Brésil ou l'Argentine.

Pour tâcher de comprendre le fondement de cet objet politique qu'est l'État-nation, quelques références par rapport à sa conception initiale peuvent être reprises : tout d'abord, M. Foucault l'explique en tant qu'héritage, l'État-nation étant différent du pouvoir religieux exercé sur les âmes et de celui exercé par Dieu sur la nature. Il parle de l'existence d'une nouvelle forme de gouvernement : « la *res publica*, la chose publique ». De plus, il reprend G. Botero qui affirme que l'État « est une ferme domination sur les peuples » et que la raison d'État a « la connaissance des moyens propres à fonder, à conserver et à agrandir [pour] une telle domination » (1977, p. 242).

Dans le même ordre d'idée, une autre approche tout aussi parlante est la correspondance que fait P. Bourdieu entre l'administration (État 1) et le territoire sur lequel il exerce une certaine forme de gouvernement (État 2), avec la formule selon laquelle « l'État 1 se fait en faisant l'État 2 » (1992, p. 211). En 2012, il précise :

*« La construction de l'État comme champ relativement autonome exerçant un pouvoir de centralisation de la force physique et de la force symbolique, et constitué ainsi en enjeu de luttes, est inséparablement accompagné par la construction de l'espace social unifié qui est de son ressort ».*

L'État serait donc un « *campo estratégico que condensa las relaciones de fuerza entre las clases* » (Poulantzas, 1980, p. 163)<sup>25</sup>. Dans le cas de la Colombie, en analysant l'État, comme un « ensemble de processus » (Trouillot, 2001) et non comme une entité monolithique, nous souhaitons mettre en lumière la manière dont cette entité politique prend forme et se matérialise dans l'espace.

Dans cette partie, nous expliquons, tout d'abord, l'occupation inégale du territoire, héritée de la Colonie espagnole, qui produit à la fois un peuplement très concentré dans la région inter-andine et des fronts de colonisation dans les zones de forêt, les plaines tropicales et subtropicales (Chapitre 1). Nous abordons ensuite les stratégies d'adaptation locale des populations rurales, en nous concentrant sur les deux régions étudiées, à travers la stratégie des Zones de Réserve Paysanne (ZRC). Ici, nous entrons à partir de l'échelle nationale, mais surtout régionale, d'abord dans le *Sumapaz*, dans la zone rurale de Bogotá où tout a commencé au début du XX<sup>e</sup> siècle, puis dans les

---

<sup>24</sup> « n'ont pas formé un projet stratégique au long terme dans l'occupation du territoire ».

<sup>25</sup> Un « *champ stratégique qui condense les rapports des forces entre les classes* », cité par Fajardo (1993, p. 21).

---

*departamentos* du *Cauca* et de *Caquetá*. Il s'agit de montrer le rôle joué par les associations qui portent les initiatives de ces ZRC, mais aussi et plus largement, d'expliquer leurs configurations géo-historiques, pour comprendre de quelle façon elles s'inscrivent au sein des stratégies spatiales des communautés rurales. Nous finissons cette partie en expliquant l'évolution de la problématique, de la question et des objectifs de recherche, ainsi les activités réalisées sur le terrain (Chapitre 2).



## CHAPITRE 1

### LE NŒUD FONCIER AU CŒUR D'UN CONFLIT ARMÉ PROLONGÉ : LE DÉBUT DES ZONES DE RÉSERVE PAYSANNE (ZRC)

D'après le DANE<sup>26</sup>, organisme officiel des statistiques en Colombie, les milieux ruraux comprennent les espaces en-dehors des bourgs et des villes (qui deviennent urbains à partir de 20 habitations agglomérées). Ils se caractérisent « *par la disposition dispersée d'habitations et d'exploitations agricoles* » (DANE, 2008, p. 7). D'après ce même organisme, au début des années 2010, environ 12 millions de personnes vivent dans les espaces ruraux, soit 24,5 % du total de la population du pays. Or, ce classement ne permet pas de prendre en compte les complémentarités qui existent entre l'urbain et le rural, et cache différents degrés d'interaction. C'est ainsi que la *Misión para la Transformación del Campo* (MTC<sup>27</sup>) a pu établir qu'en 2014, en termes de densité de population, 75 % des communes de la Colombie avaient moins de 92 hab./km<sup>2</sup>, dont 50 % avec moins de 44,9 hab./km<sup>2</sup> et 25 % avec moins de 21,7 hab./km<sup>2</sup> (DNP-MTC, 2015, p. 26).

Cette situation peut s'expliquer en partie par l'approche des politiques agraires des gouvernements successifs colombiens vis-à-vis du monde rural, où l'instabilité, la gestion conjoncturelle et l'inexistence d'une vision stratégique sont courantes. Elle s'articule autour d'un modèle de développement et ne peut être détachée ni des décisions politiques ni du contexte international (Machado, 2005). Ce premier chapitre, sur la construction de l'entité politique qu'est l'État-nation, a pour objectif de donner un aperçu de l'approche historique de ses territoires ruraux par l'État colombien. Nous faisons, pour cela, une rapide révision historique de son évolution depuis sa formation, dans les années 1800, jusqu'aux années 1990. Nous nous focalisons sur l'occupation de l'espace, sur les conflits autour de la terre et les acteurs sociaux qui interagissent dans ce contexte. C. Duarte propose, sachant que la spatialisation est l'une des principales difficultés méthodologiques pour étudier l'État, de se baser sur le postulat de M.-R.

---

<sup>26</sup> Departament Administratif National de la Statistique.

<sup>27</sup> Mission pour la transformation des espaces ruraux.

Trouillot qui parle de « *desvincular al Estado de la Nación* »<sup>28</sup> (Duarte, 2015a, p. 132). Nous regardons l'État en tant que construction sociale qui possède une spatialité et un domaine territorial, qui est l'expression historique, économique et politique des forces sociales qui le façonnent (Fajardo, 1993, p. 22). C'est pourquoi nous reprenons l'expression « *ámbito territorial del Estado* »<sup>29</sup> utilisée par H. Cristancho (2016, p. 104), pour rendre compte du fonctionnement administratif par lequel l'État se territorialise.

Nous assumons également une approche processuelle de la dynamique sociale (Fajardo, 2002 ; González, 2014 ; Grajales, 2016a) qui comprend l'État comme un agent (ou dispositif). Celui-ci est hétéroclite et en son sein « *se materializa el orden hegemónico vía el ordenamiento jurídico y económico* »<sup>30</sup>. De plus, avec lui, des rapports de pouvoir dans la société s'institutionnalisent (Cristancho, 2016, p. 220). Ainsi, et d'après le postulat selon lequel le capitalisme est géographiquement inégal (Harvey, 1997), nous rejoignons les approches qui affirment que l'État encourage historiquement une présence inégale dans l'espace et le temps (CINEP, 2003 ; Moreno, 2015 ; Cristancho, 2016).

## A L'OCCUPATION INÉGALE DE L'ESPACE ET LES CONFLITS AUTOUR DE LA TERRE

*« A l'extrémité du long bras de plus de sept mille kilomètres de la cordillère des Andes, il y a une main. Une main entrouverte dont les doigts écartés semblent empêcher les eaux du Pacifique de se mêler à celles de l'Atlantique » (Aprile-Gnisset, 1971 : p. 9).*

Le relief de la Colombie comporte, entre autres, des hauts sommets, des hautes plaines, mais aussi des plaines sur la mer Caraïbe, le Pacifique et une partie de la région amazonienne (IGAC, 2012). Tout cela borné par les trois axes de la sous-division de la Cordillère des Andes qui forment des longues vallées longitudinales parallèles dans un sens Sud-Nord. Ces particularités géomorphologiques ont influencé les organisations socio-spatiales tout au long de l'histoire. Les peuples préhispaniques utilisaient la grande variété des milieux écologiques pour réaliser des échanges de produits (Murra, 1975 ; Mesclier, 2006 ; Rodríguez, 2018). Même si, ici, nous menons notre analyse à partir de la

---

<sup>28</sup> « *détacher l'État de la Nation* ».

<sup>29</sup> « *domaine territorial de l'État* ».

<sup>30</sup> « *se matérialise par l'ordre hégémonique via l'aménagement juridique et économique* ».

période coloniale, cet usage vertical de la montagne réalisé par les peuples préhispaniques, sera abordé dans le Chapitre 2 qui traitera des adaptations locales des populations rurales.

### 1. *L'occupation inter-andine et ses conséquences socio-spatiales*

L'occupation de l'espace est influencée par plusieurs facteurs, dont la compartimentation due à la division de la cordillère des Andes ; ce qui donne depuis l'époque préhispanique une occupation qui dans les termes de V. Gouëset, serait « un "archipel humain" avec des îlots régionaux de peuplement séparés par d'immenses vides interstitiels » (Gouëset, 1996, p. 146). Les zones atteintes plus rapidement pendant la conquête « furent les plus durement touchées par la diminution démographique » (Mesclier, 2006, p. 25).

J. Aprile-Gnisset explique que le système de bastions militaires isolés et en forme insulaire, « *enquistados* » dans un territoire pas encore colonisé, utilisés durant la colonisation, a obligé à la « *conformación de una cadena lineal a lo largo de un eje estratégico único de comunicaciones y transporte, uniendo los diferentes centros* »<sup>31</sup> (Carte 3, p. 46). Ce système linéaire tout au long des fleuves Cauca et Magdalena, faisait la liaison avec quelques casernes de l'intérieur par ses deux extrémités, les ports de *Cartagena* et *Guayaquil* aux environs de 1550-55 (Aprile-Gnisset, 2016 [1991a], p. 20). Pour cela, depuis la Colonie, des villes qui contrôlaient un domaine attribué par le pouvoir colonial, coexistent avec des vastes zones interstitielles, qui étaient considérées comme des « territoires vides », au-delà de leur contrôle (González, 2014, p. 172). Ces villes dominaient des régions composées de formes diverses de peuplement comme les centres urbains, les *haciendas*<sup>32</sup>, les *resguardos* indigènes, les *palenques* entre autres (Borja, 1999).

L'organisation actuelle de l'État est toujours influencée par ce compartimentage andin et la conséquente distribution de la population. Une grande majorité du territoire du pays se situe à moins de 1000 mètres d'altitude, mais une grande partie de la population habite des communes et des villes situées en altitude où « les conditions sont plus favorables que dans les plaines tropicales et/ou forestières » (Guibert *et al.*, 2019).

---

<sup>31</sup> « *Conformation d'une chaîne linéaire tout au long d'un axe stratégique unique de communications et transports, reliant les différents centres* ».

<sup>32</sup> « *grand domaine, résultat des concessions de terres de la couronne aux colonisateurs (merced de tierras) et de l'attribution de groupes d'Indiens qui devaient travailler à leur service (encomienda)* » (Chonchol, 1994, p. 258).

C. LeGrand explique cette situation par le fait que les régions des hautes montagnes (qui étaient au centre pendant l'occupation coloniale) ont souffert d'une décadence ou ont stagné. En effet, les activités commerciales d'exportation qui apparaissent au XIX<sup>e</sup> siècle se sont concentrées dans les régions tempérées et chaudes (qui, à l'époque, étaient peu peuplées) (LeGrand, 1988, p. 32).

Carte 3 - Système de peuplement en Colombie pendant la Colonie (XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles)



L'économie d'exportation colombienne du XIX<sup>e</sup> siècle est basée sur la production caféière, le café poussant en Colombie principalement dans les trois cordillères entre 1000 et le 2200 mètres d'altitude et étant majoritairement produit dans les *haciendas* et dans les différents noyaux d'agriculture paysanne. La formation de cette structure agraire où coexistent de grands propriétaires terriens avec les *colonos*<sup>33</sup> et les paysans (une constellation sociale) (Machado, 2009, p. 175) est un héritage des occupations des périodes précédentes.

## 2. Formation et organisation des haciendas et des « pueblos de indios »

D'après J. Chonchol, l'un des piliers de l'économie espagnole établie en l'Amérique latine entre 1500 et 1700 furent « des zones consacrées à l'approvisionnement en nourriture, « en bois et en élevage. Ce fut l'origine de l'*hacienda* » (1995, p. 257). Les *haciendas* surgissent, dès le XVI<sup>e</sup> siècle, comme résultat des concessions de terres instaurées par la couronne, les *mercedes*. Considérées comme étant à l'origine de la propriété foncière en Colombie, ces dernières sont destinées initialement aux *conquistadores* représentants de la couronne, aux *cabildos*<sup>34</sup> de blancs et plus tard, aux conseils formés par des hauts fonctionnaires officiels (Fals Borda, 1975). Pour bénéficier de leur attribution, les *conquistadores* devaient prouver qu'il n'y avait pas d'indigènes sur les terres en question. Du coup, ils ont entamé au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, un processus de déplacement des indigènes sur d'autres terres, nommées *reducciones*<sup>35</sup>. Celles-ci prennent la forme de *pueblos de indios* (PDI). Ces derniers, initialement destinés exclusivement aux indigènes, se sont transformés au XVII<sup>e</sup> siècle, avec la présence de population non indigène établie dans leurs alentours (Herrera, 2007, p. 173).

Dans la vallée du fleuve Cauca, les *mercedes* des terres au XVI<sup>e</sup> siècle pouvaient faire 500 km<sup>2</sup> (équivalent à la superficie de deux communes actuelles). Il s'agissait des régions de frontière qui étaient prises aux communautés indigènes dont *paeces*, *pijaos* et *tunibíos* (Colmenares, 1979, p. 153). L'organisation du travail dans les *haciendas* était faite à travers

---

<sup>33</sup> Nous ne traduisons pas *colono* par « colon » car il n'a pas la même connotation dans le contexte colombien. Des descendants de cette population hétérogène composent majoritairement les associations paysannes que nous étudions.

<sup>34</sup> *conseils municipaux*.

<sup>35</sup> Réductions.



le *concierto*<sup>36</sup> : les Espagnols pouvaient obtenir chaque année une quantité d'indigènes en provenance des *reductions* (Fals Borda, 1975, p. 35). L'autre façon consistait à profiter du travail des indigènes : la *mita* était un régime tributaire qui faisait travailler les indigènes en contrepartie d'une rémunération obligatoire. La *mita* pouvait être minière, agraire et industrielle (Machado, 2009, p. 41). La dispersion de la population indigène permet l'expansion et la consolidation de l'*hacienda* qui capte cette force de travail également composée d'une paysannerie pauvre (Bejarano, 1983, p. 254). M. Herrera explique que l'aménagement spatial de la part de la couronne espagnole est différent selon les régions. Dans la région andine, les *pueblos de indios* ont assuré la main d'œuvre nécessaire aux *haciendas*. Dans les Caraïbes où la population indigène a rapidement diminué, le contrôle était moins important de la part du *sitio*, village de « libres de toutes les couleurs » qui, à la différence de la « paroisse », pouvait compter ou pas avec un prêtre et une église (Herrera, 2002, p. 94). Nous allons maintenant décrire la distribution spatiale des *pueblos de indios* et en général, des *asentamientos nucleados*<sup>37</sup> (HN) ruraux, pour mieux expliquer ce métissage et l'apparition de cette paysannerie pauvre.

L'aménagement spatial des *pueblos de indios* (PDI) reprend le schéma de fondation des villes et villages, mais en prenant en compte certaines hiérarchies et organisations internes qui appartenaient préalablement aux communautés indigènes. L'assignation des terrains permettait la construction des maisons et l'aménagement des *solares*, patios situés derrière les maisons et qui accueillait souvent de petits potagers (Herrera, 2007, p. 179). La taille du terrain variait aussi en fonction de l'importance sociale du propriétaire et de son emplacement dans le *pueblo* (village). Par la suite (30 ans après), l'attribution de *resguardos*<sup>38</sup> aux communautés indigènes légalise, d'après M. Herrera, la spoliation de leurs terres ancestrales. En effet, la couronne donnait à son gré, la possession (pas la propriété) des terres pour que les indigènes développent leurs activités agricoles. Cependant, les autres terres, celles qui leur appartenaient, ont été déclarées *realengas*, autrement dit propriété de la couronne. Par la suite, elles ont été mises à disposition des particuliers qui souhaitaient les acheter. Après l'assignation de *resguardos*, les *pueblos de indios* se divisaient en deux aires : le village où les indigènes résidaient et le *resguardo* pour

---

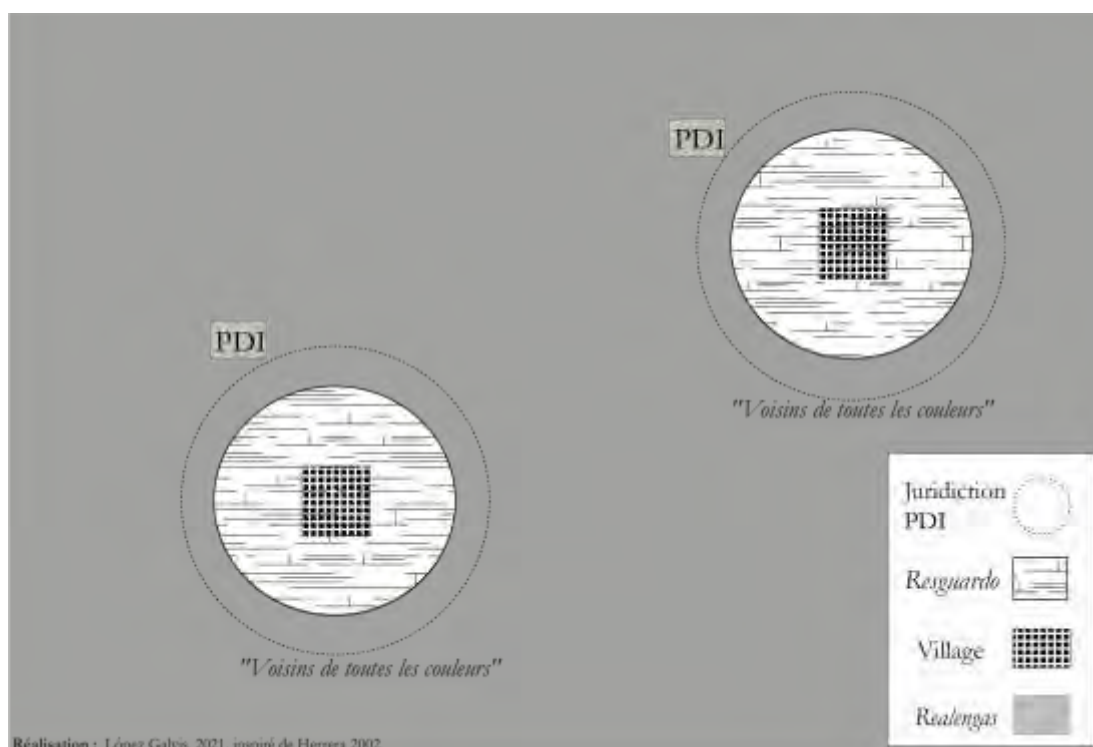
<sup>36</sup> « concertation ».

<sup>37</sup> Nous faisons le choix de traduire cette expression par « habitats nucléaires » (HN).

<sup>38</sup> « Constitués par portions de terrains assignées collectivement aux indigènes » (Machado, 2009, p. 42).

leurs cultures et l'élevage d'animaux. Les *resguardos* étaient situés autour du village, en formant des îles, autour desquelles les Espagnols pouvaient composer des *realengas* pour former a posteriori des *estancias* et *haciendas* (Figure 1).

Figure 1 - Distribution spatiale des PDI en Colombie à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle



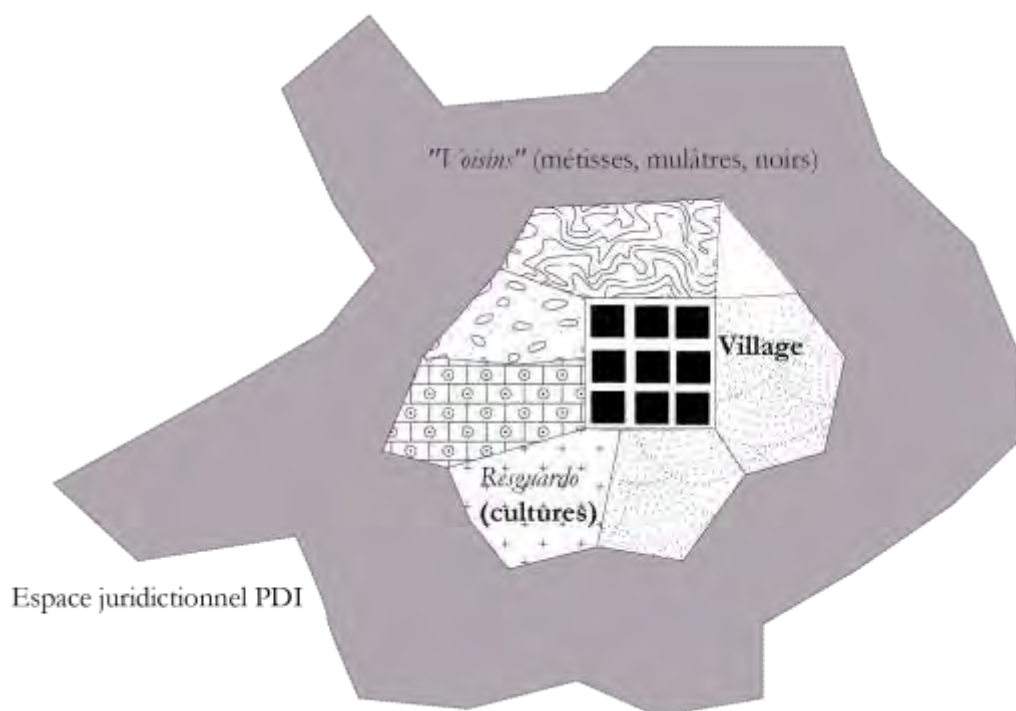
Il est probable que la vente des *realengas* a pu promouvoir l'installation d'une population non indigène aux alentours de *pueblos de indios* et des *resguardos* (Herrera, 2002). Ils sont devenus ainsi des espaces qui :

*« cobijaba a vecinos de variadas castas y colores, ricos, acomodados y pobres, así como a la gran hacienda. Entender su dinámica y su articulación con el poblado indígena y el resguardo nos acercará a la comprensión de la variada y compleja gama de relaciones que tuvieron como escenario al territorio jurisdiccional del pueblo de indios, cuyo ordenamiento se encuentra en la base de nuestra actual organización municipal »*<sup>39</sup> (M. Herrera, 2002, p. 182).

<sup>39</sup> « abritaient les voisins de castes et couleurs variées, riches, aisés et pauvres, ainsi que la grande hacienda. Comprendre sa dynamique et son articulation avec le village indigène et le resguardo nous rapprochera à la compréhension de la variée et complexe gamme des rapports qui ont eu comme scénario le territoire juridictionnel du PDI, dont l'aménagement se trouve à la base de notre actuelle organisation communale ».

Les *pueblos de indios* (PDI) deviennent par la suite un espace de convergence d'indigènes et de populations voisines (Espagnols, métis, mulâtres et noirs) du fait d'une disposition datant de 1622 qui stipule qu'ils pouvaient être reçus dans leurs églises. D'après M. Herrera, cette mesure excède le plan religieux et a aussi une incidence sur le plan civil en termes de voisinage, dont les nouvelles hiérarchies au sein des *pueblos de indios*. Effectivement, cette disposition n'était valable que pour les voisins pauvres, dont ceux qui n'avaient pas de maison à la ville (Herrera, 2002, p. 188). Avec cette disposition, les terrains occupés par ces voisins font partis désormais de l'espace juridictionnel des *pueblos de indios* (Figure 2). Ils deviennent alors des espaces de contact (mais aussi de conflits) entre la population indigène et les non indigènes.

Figure 2 - Espace juridictionnel des PDI en Colombie après 1622



Réalisation : López Galvis, 2021, inspiré de Herrera 2002.

En parallèle, et pour leur travail dans les *haciendas* (sous forme de concertation), les indigènes devaient revenir dans leurs PDI d'origine. Mais beaucoup d'entre eux n'arrivaient pas à le faire. À leur tour, les *hacendados*<sup>40</sup>, soucieux d'avoir de la main d'œuvre

<sup>40</sup> « Patron-hacendado : propriétaire des terres constituant une véritable aristocratie foncière » (Chonchol, 1994, p. 259).

en permanence, ont incité les indigènes à rester en échange d'un terrain. La situation était similaire avec les familles de voisins qui arrivaient dans une *hacienda* pour y travailler. Ils recevaient deux ou trois hectares à défricher et à cultiver ensuite. À la fin du travail, le propriétaire récupérait le terrain et offrait en échange la maison construite ou un petit terrain à cultiver en s'endettant avec lui pour qu'ils restent en tant que « *agregados* »<sup>41</sup> à l'*hacienda* (Fals Borda, 1975 ; Fajardo, 1993). Ces nouveaux modes de travail dans les *haciendas*, plus la diminution de la population indigène, ont déstabilisé les *pueblos de indios* (y compris les *resguardos*). Ils ont disparu officiellement par ajout de la population indigène aux paroisses de *blancos* (PDB) (Machado, 2009, Herrera, 2002). Avec leur disparition, les anciens *pueblos de indios* faisaient désormais parti des *haciendas* seigneuriales en tant que main d'œuvre (Carte 4, p. 52). Certains de ses membres ont créé des exploitations parcellaires aux alentours. Dans certains cas, la réunion des mulâtres libres et d'autres travailleurs de l'*hacienda* donnait naissance à une nouvelle paroisse de *blancos* (Colmenares, 1975, p. 11).

Dans la province de Santafé, où la population indigène était majoritaire et la composition des villages était faite principalement de *pueblos de indios*, ces derniers furent restitués à la population indigène. Dans d'autres provinces, où la population indigène a fortement diminué et où la densité des *pueblos de indios* était moindre, les *hacendados* ont fondé des *haciendas* basées sur le travail des esclaves (Fals Borda, 1975, p. 37). C'est le cas, en particulier dans l'ouest du pays, dans les actuels *departamentos* de *Cauca*, *Chocó*, *Bolívar*, la côte pacifique, la côte caraïbe et le nord d'Antioquia.

En réponse, certains *libres* sont partis à la recherche de nouvelles terres, en s'incorporant aux divers processus de colonisation vers des zones tempérées. Dans les plaines sur la côte caraïbe, les habitants vivaient hors du contrôle des structures administratives de l'État. D'après M. Herrera, dans les provinces de Carthagène et la partie nord d'Antioquia, aux alentours des villes minières, ces *cancheras*, *rochelas* et *rancherías*<sup>42</sup> regroupaient plus de population que les PDB ou les *sitios* (Herrera, 2002, p. 117). Les « libres de toutes les couleurs » qui n'ont pas trouvé dans l'*hacienda* une alternative

---

<sup>41</sup> « rajoutés ».

<sup>42</sup> M. Herrera explique que ces dénominations s'utilisaient comme synonymes. La plus utilisée c'était la *rochela* pour désigner les habitats de population libre dans les plaines du Caraïbe (Herrera, 2002, p. 117).

économique, culturelle ou identitaire, ont donc colonisé ces régions « interstitielles » qui ont servi de refuge. Ils ont développé formes diverses d'occupation de l'espace.

Carte 4 - Zones principales d'*haciendas* seigneuriales en Colombie au XVI<sup>e</sup> siècle



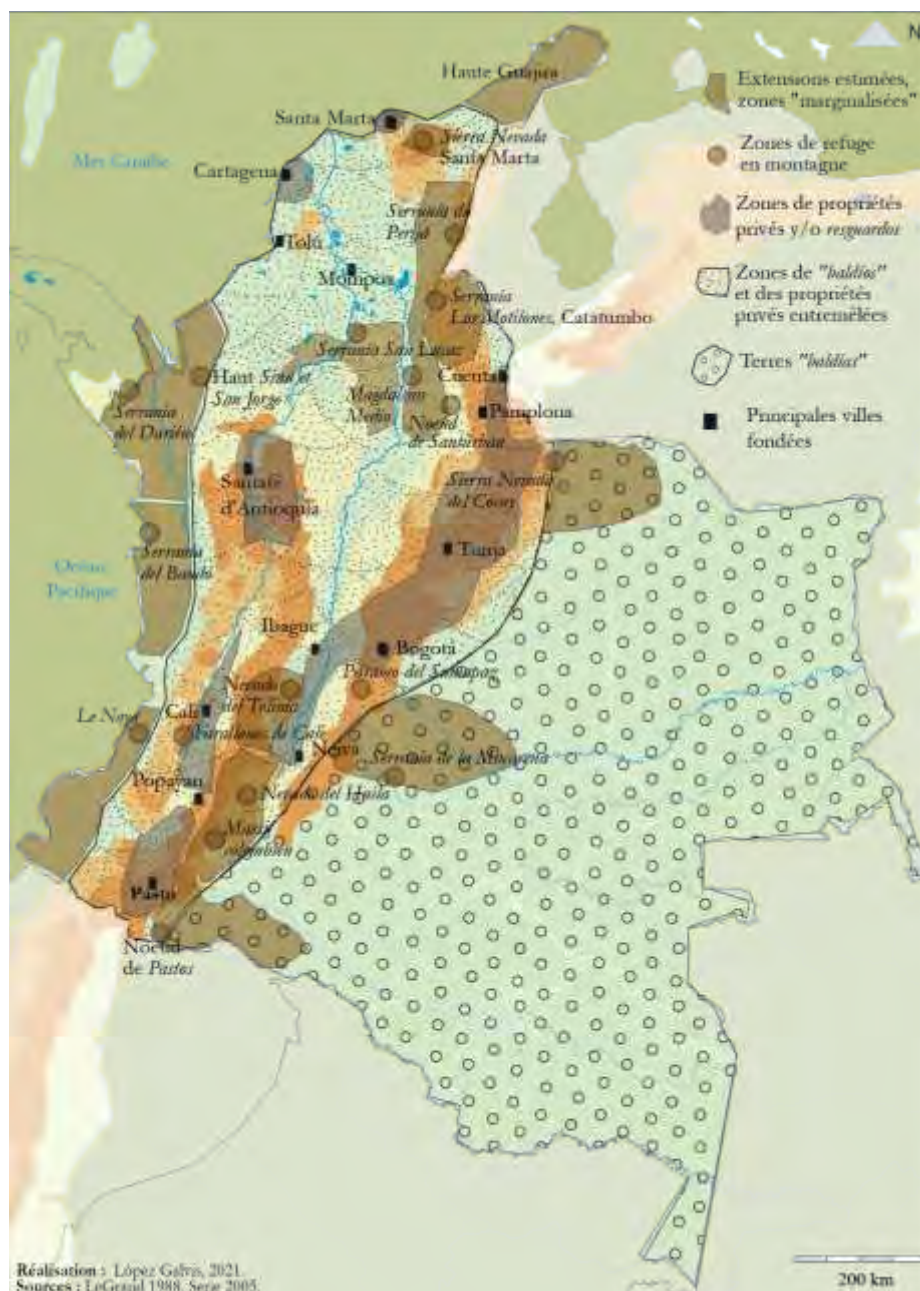
### 3. *L'occupation des vallées et des territoires « interstitiels »*

Dans la littérature qui traite de la colonisation de l'Amérique latine, il est souvent état de l'existence d'une Amérique « des espaces pleins » et des « espaces vides » (Mesclier, 2006). Or, ces espaces sont considérés comme « vides », d'un point de vue du pouvoir central et non depuis celui des populations qui les habitent. M. Serje énonce l'existence d'une élite (tant au niveau national que local) qui a personnifié l'État. Cette élite définit elle-même ce qui doit être considérée comme « la Nation », et par conséquent, ce qui ne l'est pas, autrement dit la « non-Nation » (2012, p. 101). L'instauration en Colombie d'un État central promu par la Constitution de 1886, qui impose aux anciens « États »<sup>43</sup> la dénomination de *departamentos* (sans pour autant changer leurs limites), ne modifie pas la tendance dans l'occupation du territoire national. Dans la première partie du XIX<sup>e</sup> siècle, la superficie occupée et considérée comme le territoire national était minoritaire. En effet, comme nous avons déjà vu, les provinces administraient les villes et centres urbains, et leurs alentours ; elles ne contrôlaient pas de leur juridiction territoriale et, donc, l'ensemble de leur population (rurale à 77 %).

C'est ainsi qu'à la sortie de la période coloniale, une série d'espaces se consolident, articulés autour des projets d'urbanisation du pays, du développement de la production agricole et des exportations. Ils se situent sur l'axe nord-sud des trois cordillères ainsi que sur la côte caraïbéenne entre les fleuves *Sinú* et *Magdalena* (González, 1994 ; Fajardo, 2002). De plus, l'expansion de l'agriculture commerciale sur des terres du domaine « public » qui devient une pratique courante (LeGrand, 1988). En parallèle, l'existence de zones « marginalisées » par ce projet a différentes causes : fronts de résistance, difficultés d'accès, absence de ressources qui pourraient intéresser le peuplement colonial (Serje, 2005, p. 15). Ces zones sont la haute *Guajira*, la *Sierra Nevada de Santa Marta*, la région montagneuse du *Perijá*, le *Catatumbo* avec le milieu de la vallée du *Magdalena*, la région montagneuse de *San Lucas*, le haut *Sinú* et *San Jorge*, le *Darién*, le littoral pacifique, le piémont oriental et une grande partie de l'Amazonie et de l'Orénoque (Carte 5, p. 54).

---

<sup>43</sup> Les « États Unis de la Colombie », suite à la guerre gagnée par les libéraux, est la forme fédérale qu'a pris le pays entre 1863 et 1866. Il était formé par neuf États souverains avec une autonomie régionale où il n'y avait pas une Armée nationale.

Carte 5 - Zones "marginalisées", de refuge et *baldíos* en Colombie au XIX<sup>e</sup> siècle

Ces zones correspondent à plus de la moitié de l'actuelle Colombie. Elles deviennent des « confins », des « interstices », des zones qui sont utilisés comme refuge pour les esclaves et les indigènes libérés, pour les « *libres de toutes les couleurs* » (Fals Borda, 1975 ; Herrera, 2002). Ces zones considérées comme les « *baldíos* <sup>44</sup> de la Nation », sont gérées

<sup>44</sup> « *en friche* » ou « *vides* ». Définis par Christian Gros comme les « terres libres appartenant à la nation »

directement par le gouvernement national pour qu'elles soient par la suite colonisées et « améliorées ». Ces *territorios nacionales*<sup>45</sup> sont délégués à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle à l'église catholique. Les *baldíos* sont définis par la Cour Constitutionnelle en 1995 comme :

« *son bienes públicos de la Nación catalogados dentro de bienes fiscales adjudicables, en razón de que la Nación los conserva para adjudicarlos a quienes reúnan la totalidad de las exigencias establecidas en la ley* »<sup>46</sup> (C. Constitucional, Sentencia N. C-595/95).

À partir de la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, à la consolidation des grandes propriétés dont les *haciendas*, s'ajoute la politique des concessions du nouvel État. Elle a pour conséquence l'exacerbation des conflits entre les *colonos* et les grands propriétaires qui sont arrivés par la suite. D'après C. LeGrand, à partir de 1874, un changement se produit concernant l'occupation des *baldíos*. Les *colonos* indépendants commencent à s'organiser pour s'opposer à leur spoliation. D'après elle (1988, p. 95), les réformes législatives de 1870 et 1880, où les terres défrichées et occupées devenaient leur propriété légale, influent largement sur ce bouleversement. D'après la Loi 48 de 1882, « *la propiedad de los baldíos se adquiere por cultivo, cualquiera que sea su extensión* »<sup>47</sup> (1988, p. 38). Ainsi, l'existence de frontières « ouvertes » offraient aux paysans une alternative pour échapper à l'accumulation des grandes propriétés. C. LeGrand explique aussi que l'avancée de la colonisation et la formation des grandes propriétés n'ont pas été contradictoires. En effet, entre 1850 et 1930, l'adjudication de *baldíos* « a contribué directement à la consolidation des grandes propriétés dans les régions économiquement productives du pays » (1988, p. 17). En 1975, O. Fals Borda décrit également ce processus d'expulsion des *colonos* sans titres de propriété dans les régions centrales, en l'expliquant par une « loi » qu'il appelle de « trois pas » :

- le premier est l'arrivée des *colonos* dans le front pionnier pour le défricher et commencer une exploitation où ils s'installent,
- le deuxième est la négociation de la terre défrichée avec un agriculteur local, avec un certain capital, qui démarre un processus d'accumulation de parcelles,

---

(Gros, 1996 : p. 255).

<sup>45</sup> « *Territorios nacionales* ».

<sup>46</sup> « *Ce sont des biens publics de la Nation classés dans la catégorie des biens fiscaux qui peuvent être attribués, puisque la Nation les garde pour les attribuer à ceux qui réunissent la totalité des exigences établies dans la loi* » (Cour Constitutionnelle, Sentence, N. C-595/95).

<sup>47</sup> « *la propriété des baldíos s'acquiert par leur culture, quelle que soit leur extension* ».



- le troisième est le « coup de balai » du grand propriétaire au moment de son arrivée dans la région, soit avec un titre de propriété obtenu en ville, soit accompagné d'agents qui imposent sa volonté de créer une *hacienda* ou d'agrandir celle qui existe déjà.

Les différentes vagues de colonisation ont toujours été accompagnées d'une diversité de productions agricoles. Depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, les zones « basses » sont le lieu de production comme le tabac, et les versants des cordillères, des plantations caféières. Au début, les *colonos* arrivent dans ces terres « basses » avec des cultures temporaires comme le maïs, le coton, le sésame, le manioc. Ces pratiques contrastent avec la culture de la pomme de terre caractéristique des hautes plaines de *Cundinamarca*, *Boyacá* et *Nariño* où les *pueblos de indios* sont prédominants jusqu'à la fin du régime colonial. Ces processus de colonisation accompagnent depuis le XIX<sup>e</sup> siècle un modèle d'occupation dans lequel les limitations pour la consolidation de l'État « *han dejado por fuera del control una amplia proporción del territorio nacional* »<sup>48</sup> (PNUD, 2011, p. 102).

Nous allons maintenant approfondir la question de la dynamique de la colonisation, et l'influence qu'elle a exercée historiquement dans le peuplement du pays. De même, nous allons analyser l'influence que ce cycle de déplacement produit sur la conflictualité sociale et, par conséquent, sur les caractéristiques de formation de l'État central.

#### **4. Le cycle répétitif « migration-colonisation-conflit-migration »**

Les étapes du mouvement colonisateur en Colombie à partir des années 1950 et 1960 sont décrites par D. Fajardo (1979, 1989, 1993), C. LeGrand (1988) ou encore, A. Molano (1984, 1987, 1989). Selon A. Molano (1989), elles se développent au moins en deux temps (Fals Borda parle de trois) : tout d'abord, les familles paysannes qui arrivent dans des zones de frontière, défrichent la forêt, s'installent, délimitent des surfaces d'environ cinq hectares et se lancent dans des cultures vivrières. Cette première étape est caractérisée par un travail collectif que A. Molano décrit par le biais des récits des *colonos*.

---

<sup>48</sup> « *ont laissé hors du contrôle une large partie du territoire national* ».

Les expressions *brazo prestado*<sup>49</sup>, *fuerza ganada*<sup>50</sup> désignent des formes d'association pour la réalisation des travaux collectifs dont le bornage des parcelles, l'ouverture de chemins pour le déplacement des animaux, le défrichage, les semences, la récolte, entre autres. Ils fonctionnent sur la formule de temps travaillé d'un *colono* chez l'autre et leur réciprocité (Molano, 1989 ; Sabourin, 2008). Une autre caractéristique qui conditionne la stabilité du *colono*, c'est qu'il n'a pas de droits fonciers ni de droit de propriété de la terre. Ainsi, l'étape suivante découle de l'apparition des entrepreneurs, qui ont pour but de faire valoir leurs droits de propriété, la formation de grandes propriétés et/ou la transformation de *colonos* fondateurs en métayers ou leur expulsion. Effectivement, les *colonos* n'ont pas de capital de base et leur seule force d'échange est constituée par leur travail. Généralement, leur endettement conduit à la perte de la parcelle. D'après C. LeGrand, spatialement, dans la colonisation se présente une tendance chez les familles colonisatrices à s'établir tout au long des routes de transport, ce que les sociologues appellent *aldea lineal*<sup>51</sup>. W. Brucher appelle ce premier moment de la colonisation du piémont, la « colonisation linéaire ». Le deuxième moment, la « colonisation spatiale », suppose une occupation continue du sol sans laisser des *baldíos* (Jaramillo *et al.*, 1986, p. 29). La dynamique de concentration de la propriété foncière empêche que cette population se stabilise dans le cadre d'une économie paysanne. En conséquence, les terres sont affectées par un remembrement en continu et la perte progressive de leur potentiel productif (Fajardo, 2002, p. 36) : détérioration de sols et des autres ressources, pression subie par les paysans ayant comme objectif de contrecarrer les courtes disponibilités technologiques, etc.

En 1989, D. Fajardo donne une nouvelle orientation à l'approche théorique en cours en Amérique latine sur les différentes dynamiques de colonisation de la forêt, des plaines subtropicales et tropicales des Amériques. Il parle de l'existence des « sociologies de la colonisation » et souligne quelques particularités dans le cas colombien que nous reprenons ici pour poser les bases de notre postulat :

---

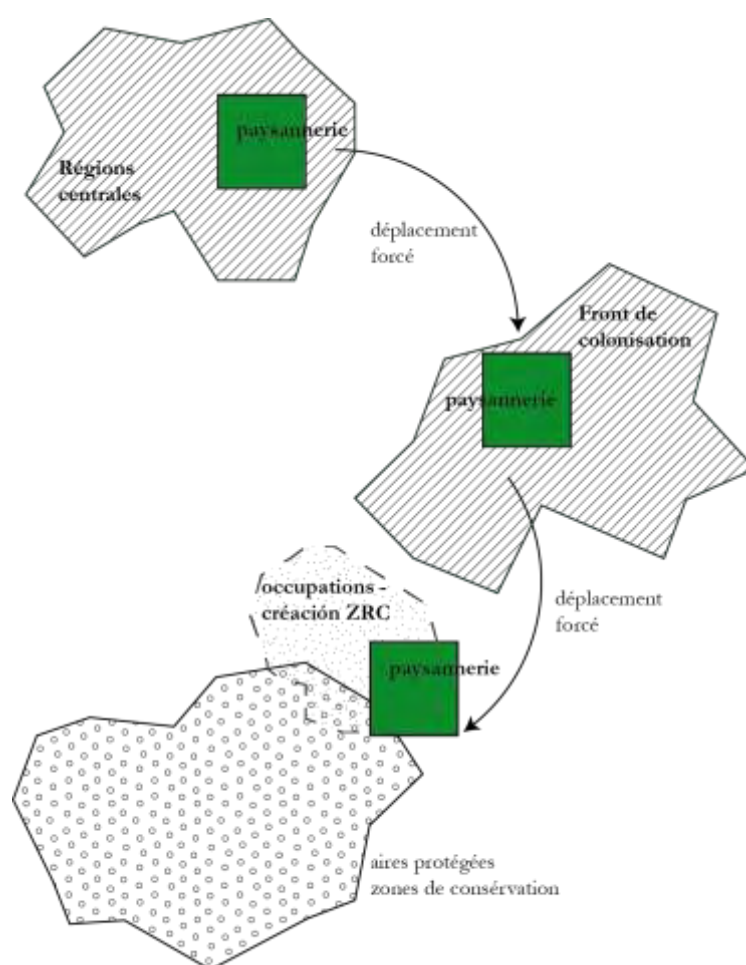
<sup>49</sup> *bras prêté.*

<sup>50</sup> *force gagnée.*

<sup>51</sup> *Village-rue.*

- Il existe un cycle de « **migration-colonisation-conflit-migration** » en tant qu'éléments constants dans le processus de colonisation. Ils débouchent sur la reproduction des structures agraires de concentration foncière et ses contradictions pour quasiment tous les devants de la frontière agricole (figure 3).
- Les *colonos* s'organisent, phénomène qui, en quelque sorte, rompt avec une tradition - presque universelle - de l'individualisme en tant que caractéristique des sociétés de frontière (Fajardo, 1989, p. 187).

Figure 3 - Le cycle de « migration-colonisation-conflit-migration »

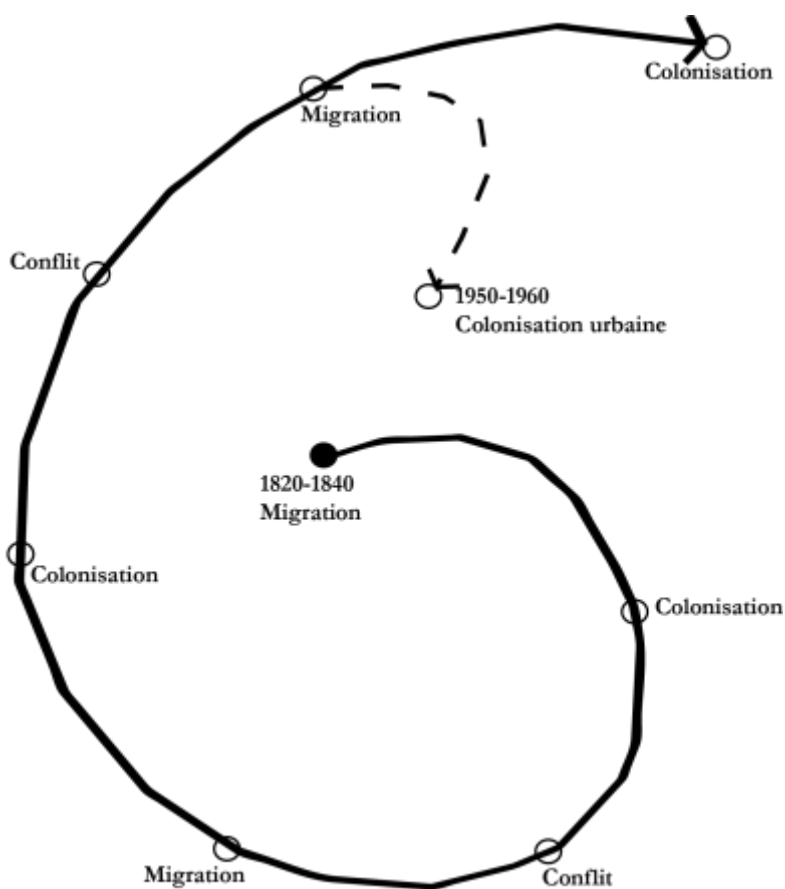


Réalisation : López Galvis, 2021, inspiré de Fajardo 1989.

Nous voulons souligner cette deuxième particularité, à savoir la présence d'une organisation des *colonos*. Elle apparaît, d'après D. Fajardo, dans certaines régions de départ (le Sud et l'Est du Tolima), déterminée par certaines conditions politiques. Elle se diffuse vers des zones où se projettent des successives vagues des *colonos*, expulsés par

une série de conflits agraires et politiques. Dans cette expansion, la pratique de l'organisation chez les *colonos* devient, en quelque sorte, une culture de la colonisation (Fajardo, 1989). Ces régions d'origine sont très souvent en rapport avec la consolidation des *haciendas* (notamment dans la région caféière) et avec les conflits qui surgissent. Cette consolidation consistait, soit à la quête d'extension, comme c'est le cas du *Sumapaz* (des *colonos* localisés dans la frontière), soit à leur remembrement (comme c'est le cas du *Tenquendama*) (Bejarano, 1983, p. 278). Ce cycle de « migration-colonisation-conflit-migration » est aussi analysé par J. Aprile-Gnisset (1997, 2012) quand il constate que le déplacement rural est une constante historique qui réagit aux processus de transition socio-démographique du pays. En faisant l'analyse de cette spirale proposée par D. Fajardo, nous constatons qu'il détecte une variation du cycle qui, au lieu de continuer vers l'extérieur (vers de nouveaux fronts pionniers), s'inverse vers l'intérieur (Figure 4).

Figure 4 - La colonisation urbaine - phase moderne de l'urbanisation



Cela veut dire que ce processus de peuplement et de déplacement affecte aussi le système des villes, et que c'est par ce biais que le pays rentre dans une période « d'urbanisation intense » (Aprile-Gnisset, 2012, p. 49). Cette caractérisation du cycle est retravaillée dans le cas d'un espace urbain. D'après une recherche faite sur la ville de *Mocoa* dans le *Putumayo*, une nouvelle phase du processus se présente au moment où cette population est à nouveau déplacée du centre vers les périphéries. Celui-ci serait l'ultime phase du cycle configuré, nommé d'expulsion urbaine (Sanchez, 2011).

Plusieurs auteurs s'accordent à dire que l'extension et la consolidation des *haciendas* est à l'origine des conflits entre les grands propriétaires et les *colonos* (Fals Borda, 1975 ; LeGrand, 1988 ; Fajardo, 2002). À ce propos, J. Bejarano coïncide avec C. LeGrand sur l'existence des frontières « ouvertes » et des frontières « fermées ». Il signale que, à partir de 1850, les conflits qui surgissent en milieu rural se présentent initialement dans les zones caféières, et tournent généralement autour des conditions de travail dans les *haciendas* et du droit des familles de *colonos* à cultiver le café (Bejarano, 1983, p. 276). C'est ainsi qu'à partir des années 1920-1930, ces conflits marquent un tournant ; ils tendent à se généraliser et portent davantage sur la question de la propriété de la terre (Sánchez, 1977 ; Bejarano, 1983). L'organisation paysanne se forme dans ces principales zones caféières où l'inégalité d'accès à la terre était la plus flagrante. C'est dans les *departamentos* de *Cundinamarca*, *Tolima*, *Quindío*, *Huila*, le Nord de la vallée du *Cauca*, la sous-région de *Sinú* destinée à l'élevage bovin et la zone bananière du Magdalena que se sont concentrés les conflits au cours de la première partie du XX<sup>e</sup> siècle (LeGrand, 1988 ; Londoño, 2011). Ici, entre en jeu l'influence des syndicats ouvriers des années 1920 et 1930, mettant en évidence les conditions de travail des *colonos* et des travailleurs des *haciendas*.

L'un des cas emblématiques d'organisation paysanne, qui est à la base de ce qui deviendra plus tard les ZRC, est la zone de *Sumapaz* (située entre le Nord-Est du *Tolima* et *Cundinamarca*, actuelle zone rurale de Bogotá). Dans ce cas, nous retrouvons des stratégies spatiales et d'organisation qui seront reprises plus tard dans les régions de colonisation et de déplacement des populations rurales. Nous allons la caractériser avant de présenter, dans le Chapitre 2, les deux ZRC que nous avons choisi d'étudier.

## B LES RÉGIONS D'ORIGINE ET LES FRONTS DE COLONISATION (LE SUMAPAZ ET L'ORGANISATION DES « *AGRARIOS* »)

La région de *Sumapaz* est une province créée en 1893, par subdivision du *departamento* de Cundinamarca, situé dans la cordillère orientale. Actuellement, elle est constituée de 13 municipalités qui s'étalent sur les *departamentos* de *Cundinamarca* et l'est de celui de *Tolima* (Carte 6, p. 62). Région de haute montagne à plus de 3 000 mètres d'altitude, son écosystème, le *páramo*, est un régulateur hydrique qui apporte une importante quantité de l'eau potable du pays et compte un nombre considérable de sources (IGAC, 2016, p. 75). Entre la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et les années 1930-1940, la zone devient un centre économique majeur de la région du *Cundinamarca*, grâce à la colonisation des *baldíos* où est développée la production du café dans les terres basses, et à la progression de celle des *haciendas* : quinquina d'abord, pomme de terre ensuite, exploitation du bois et élevage dans les terres hautes. D'après R. Londoño (2011), l'entente entre propriétaires et travailleurs des *haciendas* se déroulait bien différemment dans les terres basses et dans les terres hautes. S'il existait une certaine harmonie dans les terres basses, en revanche, dans le haut Sumapaz, les *colonos* de *San Bernardo* et *Cabrera* se confrontaient durement aux *hacendados*, dont *l'hacienda Sumapaz*<sup>52</sup>. Comme nous l'avons déjà mentionné, les conflits portent sur l'extension des limites des *haciendas* ou sur le remembrement des limites établies (Bejarano, 1983), avec l'occupation et la mise en production des parcelles.

Au Sumapaz, la première réclamation officielle de la part des *colonos* pour l'attribution des terres *baldías* date de 1906. Ce groupe de *colonos* se consolide et fonde en 1910, avec l'aide du prêtre et des autorités du *Pandi* (municipalité dont ces terres faisaient partie initialement), les villages de *San Bernardo* et *Cabrera* qui deviennent des *corregimientos*. Dès 1914, les habitants de la « colonie de Cabrera » adressent un cahier de doléances aux autorités municipales de *Pandi*. Les habitants demandent une école publique, un prêtre, des chemins praticables et une autorité compétente. A travers celle-

---

<sup>52</sup> D'après le Ministère de l'Industrie, cette *hacienda* avait en 1930 une extension de 203 996 hectares réparties en quatre ensembles : *Santa Rosa*, *San Juan*, *El Nevado* et *Sumapaz*. Elle était la plus grande de la région et comprenait ce qui couvre aujourd'hui la localité 20 de Bogotá, une partie des municipalités de Cabrera et Gutierrez dans le Cundinamarca, ainsi que de Cubarral et de San Martín dans le département de Meta (Mairie de Bogotá, 2004).

ci et après son approbation, ils instaurent et collectent des taxes pour l'entretien et l'amélioration des chemins (Londoño, 2011, p. 59). Les conflits entre ces *colonos*, qui réclamaient l'attribution des terres, et les propriétaires des *haciendas*, particulièrement celle de Sumapaz, entre 1910 et 1928, ont provoqué la consolidation des organisations paysannes et des différentes modalités de lutte qui caractérisent la région (Londoño, 2011).

Carte 6 - La région de *Sumapaz* et les régions de colonisation en Colombie au début du XX<sup>e</sup> siècle



Cette contestation de la propriété juridique des *haciendas* dans la région visait également à ce que les métayers soient reconnus comme des *colonos* afin d'obtenir la propriété des terres travaillées. L'intensification des conflits entre les *hacendados* et les *colonos* se renforce encore avec la contestation par ces derniers des différentes procédures suivies par les propriétaires : poursuites en justice, actions directes avec la police, actions destinées à les expulser des terres réclamées. Les *colonos* commencent alors à s'organiser et à développer divers modes de coopération pour leur protection mutuelle. D'une part, ils signent des demandes envoyées aux autorités régionales ou

nationales pour signaler le caractère malhonnête des procédures d'expulsion des terres où ils se sont installés « de bonne foi ». De l'autre, en cas d'ordre individuel d'expulsion, ils mènent des actions pacifiques dans les *haciendas* pour les empêcher. Ces actions se déroulent aussi par la voie juridique avec l'aide d'avocats sympathisants.

### 1. *L'encouragement étatique à la colonisation et l'organisation des « agrarios » au Sumapaz*

À la fin des années 1920, la crise économique mondiale et l'industrialisation du pays créent des conditions qui permettent un changement dans la politique agraire nationale. Les autorités colombiennes déplacent leur attention de l'agriculture d'exportation vers la nécessité d'augmenter la production alimentaire (LeGrand, 1988). Une réforme de la politique de *baldíos* et un premier projet de *Régime des Terres*, visant une meilleure répartition foncière, sont proposés par le gouvernement d'Olaya Herrera (1930-1934). Cette législation s'appuie sur les premières réformes sur l'attribution de *baldíos* de 1870-1880 ainsi que sur la Loi 71 de 1917 qui simplifiait la procédure<sup>53</sup>. Il faut désormais présenter une demande officielle appuyée par trois témoins qui devaient être des propriétaires et voisins au sein de la municipalité. De même, elle prône le respect et l'octroi d'une indemnisation dans le cas où il y aurait des *colonos* déjà installés au préalable et possédant des cultures (Londoño, 2011). Cette législation suit l'objectif des réformes libérales du XIX<sup>e</sup> siècle, qui encourageaient la création d'une classe moyenne rurale, en facilitant l'installation sur le front pionnier de familles paysannes (LeGrand, 1988, p. 141-142). À l'Assemblée nationale, l'élu libéral Jorge Eliécer Gaitán défend cette cause conjointement avec Erasmo Valencia, principal leader du mouvement dans le Sumapaz, qui allie la défense juridique des *colonos* avec la publication d'un journal<sup>54</sup> qui rend compte de leurs revendications. Erasmo Valencia donne le nom et le ton au mouvement, le *movimiento agrario*, et fonde une nouvelle organisation à partir de celles qui existaient déjà (notamment la Colonie de Cabrera) et de son expérience syndicale. Cette organisation, nommée « Colonie Agricole de Sumapaz », fondée vers 1930, était, d'après A. Machado, une sorte de « république paysanne indépendante » qui réunissait environ

---

<sup>53</sup> D. Pécaut affirme que les *colonos* « sont encouragés par l'arrêt de la Cour Suprême de 1926 à cesser de s'acquitter de leurs obligations envers les propriétaires qui ne peuvent faire état d'un titre incontestable sur d'anciennes terres publiques » (1987, p. 73).

<sup>54</sup> « *Claridad* », créé par Valencia en 1928 et qui circule jusqu'à 1937.





D'après le décret des *baldíos* de 1928<sup>55</sup>, les paysans se rassemblent autour de « ligues de *colonos* », de fédérations ou de mouvements politiques qui cherchent à obtenir des améliorations à travers un « gouvernement agraire spécial » (Bejarano, 1983, p. 280). Entretemps, l'application d'un programme planifié de colonisation essayait de faire de ces colonies des « pôles d'attraction » pour des centaines de familles paysannes, celles-ci « *llevarían así al desarrollo acelerado de muchas regiones de frontera* »<sup>56</sup> (LeGrand, 1988, p. 142).

## 2. *La Loi 200, les contestations des propriétaires terriens et les conflits successifs : la préparation de « la Violencia »*<sup>57</sup>

Le début des années 1930 représente donc l'exacerbation des conflits agraires sous plusieurs angles : les locataires (*arrendatarios*) des petites parcelles dans les *haciendas* souhaitent obtenir une amélioration de leurs contrats ou réclament l'attribution de la propriété, en argumentant leurs réclamations dans la normativité des *baldíos*. Les indigènes réclament leurs terres ancestrales (*resguardos*). Des *colonos* occupent des nouvelles *haciendas* dans les régions frontalières (LeGrand, 1988, p. 152). « Les uns et les autres s'insurgent contre l'accaparement illégal des vastes surfaces de terre par les *hacendados* » (Pécaut, 1987, p. 105). Ces actions se multiplient avec la politique des *baldíos*, puisqu'il est question de modifier le système des concessions qui avait été promulgué à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. L'injonction est faite aux grands propriétaires terriens que leur terre soit productive. S'ils ne répondent pas à ces obligations, au bout de quelques années, ils sont expropriés. D'après R. Londoño, cette politique est appliquée après un diagnostic fait en 1929 par le *bureau général du travail* sur des conflits dans les *haciendas* cafetières. Ce rapport économique et juridique évoque plus les conditions de travail que le bail de la parcelle en soit : la valeur payée en termes des journées de travail est « cent fois » plus importante que le montant de la location de la parcelle. Donc, la source primaire du conflit réside dans les termes des contrats de travail et pour le résoudre, le Ministère du Travail valide les réclamations des locataires (*arrendatarios*) relatives à la

<sup>55</sup> Décret 1110 du 14 juin de 1928 qui établit des colonies agricoles, en octroyant des *baldíos* dans les *departamentos* de Tolima (une partie de *Sumapaz* en faisait partie à ce moment-là), del *Valle del Cauca*, Huila, les *Intendencias* du *Chocó* et *Meta* et la *Comisaría* du *Caquetá* (Machado, 2009, p. 183).

<sup>56</sup> « *amèneraient ainsi le développement accéléré dans beaucoup de régions de frontière* ».

<sup>57</sup> Cette période est connue comme la dispute entre *liberales* et *conservadores*, en ayant comme catalyseur l'assassinat de leader libéral J. E. Gaitán (1948) ; elle finit avec le gouvernement de G. Rojas Pinilla (1953-1957) avec plus de 250 000 morts.

subdivision des grandes propriétés (Londoño, 2011, p. 204). La réaction d'une partie des autorités locales, ainsi que des *hacendados*, ne se fait pas attendre. Ils réalisent des expulsions et procèdent à l'incarcération de *colonos*. Suite aux conflits agraires surgis dans plusieurs régions, dont l'Est de Tolima, le périmètre réservé pour l'établissement de la colonie agricole est réduit de 30 000 à 10 000 d'hectares par le décret 1110 (selon R. Londoño, p. 230, que cite Aprile-Gnisset). Ailleurs, on assiste au renforcement des effectifs de police. Au Cundinamarca, la garde civile, composée d'environ 350 réservistes, était logée et nourri par les propriétaires des *haciendas* (Fajardo, 1979 ; LeGrand, p. 167). Néanmoins, ces mesures, ainsi que la mise en place d'une « juridiction agraire » avec des juges spécialisés capables d'arbitrer les conflits fonciers, ont été renforcées par un nouveau projet de *Régime de Terres* et, finalement, par la Loi 200 de 1936 qui attribuait une fonction sociale à la propriété de la terre (Mondragón, 2002). Le gouvernement libéral de López Pumarejo (1934-1938) donnera une autre rhétorique à sa position vis-à-vis des grands syndicats de propriétaires, notamment envers la SAC<sup>58</sup>, en reprenant des slogans de la révolution mexicaine comme « *la tierra es de quien la trabaja* »<sup>59</sup>, même s'il convient de signaler que ce nouveau *Régime de terres* était bien plus timide que celui du gouvernement précédent (Londoño, 2011, p. 220). L'encouragement à trouver un « principe de cohésion » de la nation, « sur la base de la relation entre le peuple et l'État », amène, d'après D. Pécaut, à la coexistence de deux systèmes de représentation. Le premier « d'ordre oligarchique », est fondé sur des intérêts économiques ou politiques, mais est fragmenté au point de ne jamais parvenir « à s'établir à distance pour fonder une unité de l'ensemble social ». Le second que l'auteur qualifie de « populiste », est « polarisé par une image d'unité ». Ici, l'État affiche la volonté d'entériner « les divisions du social, à la condition que soit préalablement reconnue l'unité au moins virtuelle de la société » (Pécaut, 1987, p. 80). Ainsi, l'État devient un symbole de l'unité où « il prétend acquérir une position de maîtrise sur la société civile ». Mais cette démarcation « est plus brouillée que jamais ». Le modèle interventionnisme évoqué plus tôt et qui prend fin à la fin des années 1980, adopte les traits d'un modèle libéral de développement (Pécaut, 1987).

---

<sup>58</sup> Société des Agriculteurs de Colombie.

<sup>59</sup> « *la terre est à celui qui la travaille* ».

La Loi 200 est fortement critiquée par divers secteurs de propriétaires qui se sont eux-aussi organisés. C'est le cas par exemple du Syndicat central de propriétaires et entrepreneurs agricoles, créé en *Antioquia* en 1935 (sous les auspices de la SAC), et de l'Association Patriotique Economique Nationale (APEN), fondée en *Cundinamarca* en 1936. Ils questionnent fortement la loi au moment de sa consultation (Machado, 2009). De même, la SAC et la Fédération Nationale des Producteurs de café se sont montrées clairement opposées à l'esprit de cette loi. Elle donnait en effet un délai de dix ans aux propriétaires pour mettre leurs terres en valeur ; sinon, elles étaient saisies et devenaient un bien de la nation<sup>60</sup> (CNMH, 2016, p. 69). Cet « appel à la modernisation des structures agraires » a voulu associer les grandes *haciendas* à la propriété parcellaire en formulant un projet de transformation de l'économie d'exportation par la « voie colombienne » d'après Pécaut (p. 109). D'après J. Bejarano, les transformations de la structure agraire (à part le renforcement de la propriété parcellaire dans les zones caféières), ne sont pas à l'ordre du jour. Au contraire, avec la promesse de titres de propriété donnés aux *colonos*, mais aussi, l'entrée d'une partie de leurs dirigeants dans les groupes politiques traditionnels (LeGrand, 1988, p. 201), le mouvement paysan s'est largement affaibli dans les années qui ont suivi. Ce rapport de forces, qui comprend entre autres la montée au créneau du lobby de l'APEN<sup>61</sup> auprès des grands propriétaires terriens, des commerçants et aussi membres de deux partis traditionnels, donne cette tonalité à la loi sur les terres. Malgré ce panorama, il y a des auteurs qui reconnaissent dans certains principes de cette loi les bases d'un premier droit agraire dans le pays (Camacho Aguilera cité par Machado, 2009, p. 189). C'est le cas de la définition du concept de « possession », qui, dans la jurisprudence, est désormais associé à l'utilisation économique d'une propriété, et plus seulement aux titres de propriété écrits (LeGrand, 1988, p. 208). Cette reconnaissance des nouveaux droits sociaux se développe dans une ambiance politique assez tendue qui n'a pas résolu la cause des conflits entre les *colonos* et les grands propriétaires autour de *baldíos*. La formation de l'État moderne, qui est construit à ce moment-là (LeGrand, p. 209), s'accompagne des tensions entre secteurs montants de la société, dont une « bourgeoisie industrielle », des « masses populaires »,

---

<sup>60</sup> Or, cette mesure n'a pas été véritablement appliquée puisqu'elle a été supprimée par la loi 100 de 1944.

<sup>61</sup> En 1935 l'APEN présente des candidats opposés au président López dans les élections régionales (LeGrand, 1988, p. 204).

et une « élite dirigeante » plutôt liée « aux structures de production de la phase 'antérieure' » (Pécaut, 1987, p. 187). En ce qui concerne le secteur rural, ces élites ont fini par miner cette politique de réformes qui visait « *una alianza entre un Estado cada vez más autónomo e interesado en el desarrollo nacional y los trabajadores del campo* »<sup>62</sup> (LeGrand, 1988, p. 209). Cette situation finira par émerger dès 1935 avec une « radicalisation conservatrice » (Pécaut, 1987), et en 1938 avec l'arrêt du projet réformiste de l'État. Les dispositifs d'expropriation de terres s'annulent ou sont indéfiniment reportés pour l'application de la Loi 100 de 1944.

### 3. *La « contre-révolution en marche » et la Violencia*

La période qui suit cette expérience réformiste (1938-1945) est appelée « dérégulation sociétale » par D. Pécaut. Il se produit une disjonction entre les différents secteurs de la société, le tout couvert par un clivage partisan entre *liberales* et *conservadores*<sup>63</sup>. La source principale du conflit agraire (la redistribution foncière) reste inchangée, mis à part la subdivision en parcelles (petites propriétés) de quelques *haciendas*, principalement dans le Sumapaz<sup>64</sup>. D'après González (2014), suite aux conflits, une partie des *hacendados* ont réorienté leurs productions vers l'élevage<sup>65</sup>. Le processus d'Industrialisation par Substitution aux Importations (ISI), qui a continué malgré l'arrêt du projet réformiste, se reflète, en milieu rural, avec l'utilisation des meilleures terres pour de cultures non tropicales (céréales et oléagineux de cycle court). Ce modèle agricole expansif et « modernisateur » entraîne une « occupation horizontale du territoire », situation qui permet l'augmentation de la production sans augmentation de la productivité (Machado, 2005, p. 19). Il s'accompagne d'une intervention de l'État « pour favoriser les investissements concernant les cultures à rendement tardif » (Pécaut, 1987, p. 200) et

---

<sup>62</sup> « *une alliance entre un État de plus en plus autonome et intéressé par le développement national et les travailleurs ruraux* »

<sup>63</sup> Le parti conservateur et le parti libéral ont été fondés au moment de la Nouvelle république, à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Le premier est favorable à un gouvernement centralisé. Il est par ailleurs proche de l'église catholique.

<sup>64</sup> Entre 1935 et 1943, la Banque Agricole Hypothécaire a subdivisé en parcelles 217 *haciendas*. La distribution spatiale de ces parcelles a été influencée très probablement par les conflits agraires puisque 64% de ces terres étaient localisées au Cundinamarca et plus de 8% dans le Tolima. Le reste était partagé entre huit autres régions (Londoño, 2011, p. 266).

<sup>65</sup> Le décret 0059 de janvier de 1938 annule certaines mesures de la Loi 200. Pour l'élevage, il définit l'exploitation économique d'une propriété à partir de la présence d'une tête de bétail majeur par hectare de terre de plaine de bonne qualité (FAO, 2018, p. 64).

pour que des groupes d'intérêt économique s'organisent sous forme de *gremios*. Ils fournissent un exemple de « corporatisme libéral » (Pécaut, 1987) qui accompagne le modèle de développement libéral et l'intensification de l'agriculture (Mesclier, 2006, p. 178). Or, comme nous l'avons déjà vu, ce modèle entraîne aussi une conflictualité en milieu rural entre les grands propriétaires, les entrepreneurs et les *colonos* sur le front pionnier. Par ailleurs, la diminution des contrats de métayage et de location des parcelles affecte la production alimentaire pour la consommation interne. Notamment, la Loi 100 de 1944 interdit aux métayers et *arrendatarios* les cultures pluriannuelles. Une partie des *colonos* et des locataires des *haciendas* se déplace alors vers les villes ou vers de nouvelles régions de colonisation (González, 2014, p. 267). La population rurale représente, en 1951, 61 % de la population totale contre 70 % en 1938. Une autre partie de cette population rurale, notamment au Sumapaz, s'organise en syndicats et ligues paysannes, et fonde des mouvements politiques. Le PAN -Parti Agraire National- est créé en 1935 par Erasmo Valencia. Une partie de ces regroupements participe aux élections municipales et départementales ou adhère plus tard à la branche radicale du parti libéral (Londoño, 2011, p. 261).

Entretemps, le parti conservateur ne présente pas de candidats aux élections locales et régionales. D'après Pécaut, sa « radicalisation » s'explique par la volonté du gouvernement libéral de miner « *le pouvoir politique de l'Église et son étroite association avec le parti conservateur* » (1987, p. 191). La crise politique des années 1940 se voit influencée largement par la « nostalgie autoritaire déclarée » d'une aile de ce parti qui n'hésite pas à lancer des appels à la guerre civile. Le parti libéral connaît des divisions internes et se présente aux élections avec deux candidats, permettant ainsi au parti conservateur de regagner la présidence avec M. Ospina Pérez (1946-1950). Cette alternance politique est vue comme une sorte de crise généralisée, puisque les tenants du libéralisme restent en place dans la majorité des administrations locales élues. La division sociale est plus importante que jamais et se reflète par la dislocation entre une population qui demande des changements sociétaux et un gouvernement national qui n'est pas prêt à les entreprendre. Elle peut être interprétée de plusieurs manières : premièrement, comme une tension entre un monde rural où la concentration du foncier agricole, liée à la modernisation de l'agriculture (Garibay, 2008, p. 200), voit la radicalisation des conflits, et un monde urbain, plutôt centré sur le consensus du développement économique (Pécaut, 1987, p. 234) ; deuxièmement, comme un divorce entre un « pays réel » et un

« pays politique » qui commence à faire émergence d'après J. E. Gaitán (Londoño, 2011, p. 317). Les *agrarios* de Sumapaz forment des comités de campagne qui soutiennent l'aspiration présidentielle de ce dernier à partir de 1944. Une partie des dirigeants agraires est élue dès les années 1930 dans les conseils municipaux et régionaux des municipalités de *Pasca*, *Fusagasugá*, *Tibacuy*, *Pandi*, *Cabrera* au Cundinamarca et d'*Icononzo* et *Cunday* dans le Tolima. C'est précisément dans ces communes que s'organise la réaction populaire suite à l'assassinat de J. E. Gaitán, le 9 d'avril 1948, à Bogotá. Dans les communes de *Fusagasugá*, *Pasca* et *Andalucía*, où les libéraux sont majoritaires, des « *juntas* révolutionnaires » sont constituées et remplacent les autorités municipales. Elles s'approvisionnent en armes pour « apporter leur soutien à la révolution » (Londoño, 2011, p. 320). Cette situation contraste avec l'émeute provoquée à Bogotá. Cette insurrection, connue sous le nom de *Bogotázo*, qui durera trois jours et sera étouffée par l'armée en faisant des centaines de morts. Elle se répand dans les villes, bourgades et *veredas* au fur et à mesure que la nouvelle de l'assassinat est connue. Les libéraux emprisonnent les conservateurs, et dans certaines communes, notamment au Sumapaz et le Nord de Santander, ils prennent provisoirement le pouvoir en attendant les instructions de leurs dirigeants politiques. Un accord entre les leaders politiques conservateurs et libéraux est entériné avec le retour à un gouvernement « d'Union Nationale » (Pécaut, 1987, p. 326), qui déclare l'état de siège et décide la fin des polices régionales, assez souvent proches ou ralliées aux rebelles (Londoño, 2011, p. 328). Cet accord de cohabitation au pouvoir entre les deux partis s'achève un an plus tard avec l'assassinat de plusieurs dirigeants libéraux, l'annonce de la non-participation du parti libéral aux élections présidentielles de 1949 et la dissolution par le président Ospina de l'Assemblée et de tous les organismes d'élection populaire (Londoño, 2011, p. 467). La « croisade politique » du gouvernement *conservador* dans les années suivantes, en envoyant dans les zones rurales la police *chulavita*<sup>66</sup> et les *pájaros*<sup>67</sup>, pour chasser et tuer les libéraux ou les communistes, fera des milliers des morts.

---

<sup>66</sup> *Chulavita* est une *vereda* de *Boavita* (Boyacá) qui va donner son nom à une police parallèle au service du parti conservateur est utilisée dans plusieurs régions (Pécaut, 1987, p. 296), ayant fourni les premiers contingents.

<sup>67</sup> *Les oiseaux* : tueurs à gage qui viennent à l'origine du Nord de la Vallée du Cauca, mais qui ont mené des actions dans d'autres régions, notamment au Sumapaz.

D'après A. Machado, les années 1940 se distinguent par un recul dans la modernisation de la société, l'avancée d'un capitalisme agraire qui s'impose par le biais d'une violence partisane, ouvrant la voie à un conflit social et politique de grande envergure (Machado, 2009, p. 220). Nous allons voir, maintenant, les conséquences pour les paysans, obligés d'opérer un déplacement forcé, et leurs réponses en termes d'organisation, où le déploiement d'une stratégie spatiale de survie joue un rôle central.

#### ***4. Sur les chemins du piémont : les « colonnes de marche » et l'autodéfense paysanne***

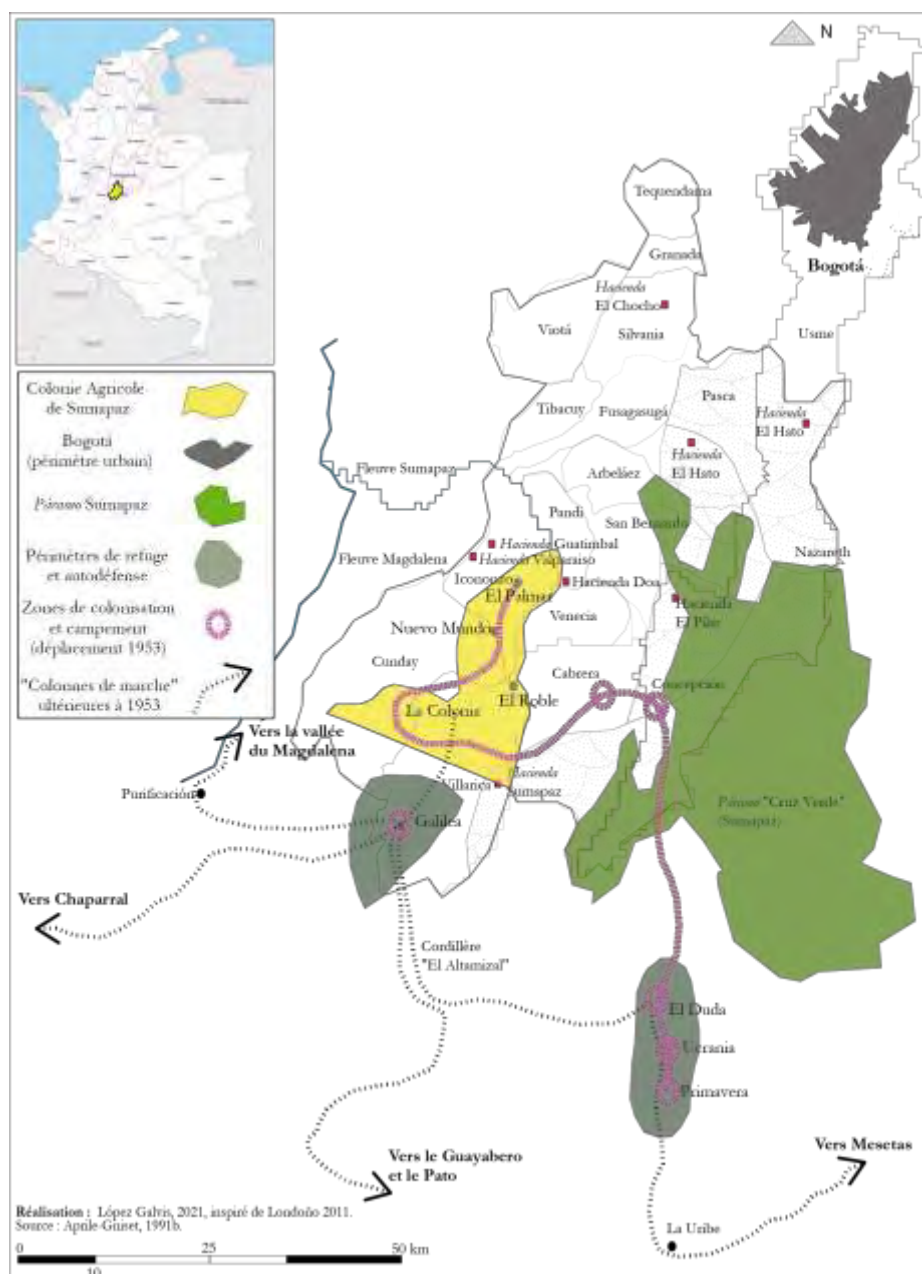
*« Il s'est produit vers 1950 un immense exode paysan vers les cités protectrices ; car il ne s'agit plus de manger mais de sauver sa peau. Un million de paysans seront dépouillés de leurs terres et la majorité d'entre eux échouent dans les villes et les bourgs ; d'autres, cherchant des terres nouvelles, émigrent vers la forêt inculte et prometteuse ».*  
(Aprile-Gnisset, 1971, p. 59).

Une fois déclenchée la dynamique de terreur envers les paysans adhérents au parti libéral et communiste dans les différentes régions, l'une de leurs premières réactions a été de passer les nuits cachées dans les plantations de café ou de se déplacer. Dans le Sumapaz, une partie s'est d'abord dirigée vers Fusagasugá, où la répression n'a pas eu la même ampleur, du fait, peut-être, de sa proximité avec Bogotá et de son importance politique. Pour se protéger, ces paysans ont pris la décision de constituer des comités de sécurité, ainsi que des groupes d'autodéfense armés (Londoño, 2011, p. 482-483). Les premiers ont été formés à Villarrica en 1950, suite à des assassinats collectifs, à *Galilea*, zone de colonisation qui appartenait à la Colonie de Sumapaz. Ensuite, ils se sont déplacés en direction des zones hautes, dont le *Palmar* (Icononzo), le *Roble et Galilea* (Carte 8, p. 72), où ils ont improvisé environ 500 ou 600 cabanes regroupées, en guise de refuge (Morales, 2017). Dans ces zones hautes du *páramo*, ils se sont organisés en différentes commissions pour trouver des aliments, assurer la garde de « leurs » terrains, et faire face aux expéditions policières qui cherchent à y pénétrer (Londoño, 2011, p. 484). Des personnes étaient chargées des premiers secours, d'autres donnaient des cours d'alphabétisation, ou surveillaient les parcelles. À côté, mais séparé de ces lieux de « concentration civile », il y avait le commandement militaire avec une organisation indépendante. Les cabanes étaient



toutes « *bajo la selva* »<sup>68</sup> pour éviter d'être repérées par l'aviation (*Teniente Páez* auprès d'Aprile-Gnisset, 1991b, p. 268). Plus tard, entre janvier et février de 1953, un déplacement massif de cette population va avoir lieu (d'après les témoins, plus de 4 000 personnes, dont 40 guérilleros) vers Villarrica et le haut Sumapaz.

Carte 8 - Routes d'évacuation depuis le Sumapaz des « colonnes de marche » en 1953

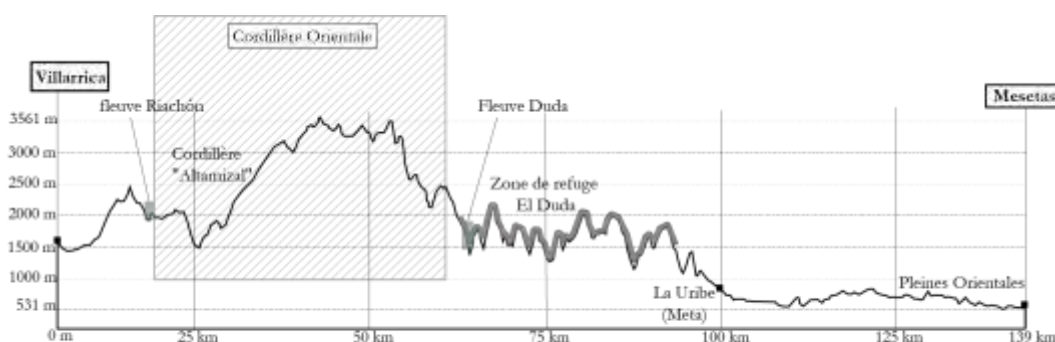


<sup>68</sup> « *sous couvert de la forêt* ».

« Luego metieron la aviación al Palmar, lanzaron bombas y hubo varios combates. Entonces se lanzaron los campesinos contra el Ejército nacional. Eso fue a fines de 1952 y principios de 1953. Me parece que fue en febrero cuando salimos con la guerrilla y las familias para tomar la cordillera que cruza por medio de la Aurora y Mundo Nuevo, para salir por la cordillera del Altamizal, arriba de Villarrica; tomando la vía hacia el sur y la montaña de Galilea. Después nos tocó voltear y tomar la vía del páramo de Sumapaz y salimos por la colonia de Villa Montalvo; y salimos por fin hacia el Guayabero y hacia el Duda »<sup>69</sup> (Comandant "Acosta" auprès d'Aprile-Gnisset, 1991b, p. 47).

Cette première « colonne de marche » dure environ trois mois (Figure 5), avec des temps de campement dans plusieurs zones de colonisation (Cabrera, Ucraina, El Duda, Carte 8, p. 72). Il y a également eu des affrontements avec la police, notamment lors de la traversée du páramo. Suite à cette confrontation, les autodéfenses de Sumapaz établissent leur quartier général dans le haut Sumapaz, à Concepción, un hameau tout près du páramo (Londoño, 2011, p. 499).

Figure 5 - Parcours de déplacement en altitude des *colonos* entre Villarrica (Tolima) et Mesetas (Meta) en 1953



Note de lecture : Les couleurs bleu et vert renvoient à la légende de la Carte 8.  
Source : López Galvis, 2021 à partir d'Aprile-Gnisset, 1991b, Londoño, 2011, Google Earth, 2021.

Cette étape est donc charnière pour l'histoire de la Colombie et les modes d'organisation du mouvement paysan issu des ZRC. Parmi les *colonos* de Sumapaz, nous comptons Gerardo González, l'un des fondateurs et principaux dirigeants de FENSUAGRO - *Federación Nacional Sindical Unitaria Agropecuaria*<sup>70</sup> qui, d'après plusieurs témoignages

<sup>69</sup> « Après ils ont envoyé l'aviation au Palmar, ils ont lancé des bombes et il y a eu plusieurs combats. Alors les paysans se sont lancés contre l'Armée nationale. Cela s'est passé à la fin de 1952, début de 1953. Il me semble que c'est en février que nous sommes sortis avec la guérilla et les familles pour prendre la cordillère qui traverse au milieu de l'Aurora et Mundo Nuevo, pour sortir du côté de la cordillère Altamizal, plus haut de Villarrica. En prenant la route vers le sud et la montagne de Galilea. Ensuite, il nous a fallu tourner et prendre vers le páramo de Sumapaz et nous sommes sortis finalement par la colonie de Villa Montalvo ; et nous sommes sortis enfin vers le Guayabero et vers le Duda ».

<sup>70</sup> Fédération Nationale Syndicale Unitaire Agricole.

recueillis par nos soins, est l'ancêtre de l'ANZORC - Association Nationale des Zones de Réserve Paysanne.

Afin de mieux saisir les caractéristiques du conflit armé plus récent, nous proposons d'esquisser quelques-uns des principaux éléments des conflits agraires et les conséquences en termes de déplacement pour la population rurale jusqu'en 1964 (tableau 1 et 2). Cette année-là et suite à de nouveaux bombardements sur des colonies agricoles, soupçonnées d'être des « républiques indépendantes », se forme le *Bloque Sur*<sup>71</sup>, et se met également en place le conflit armé avec la forme qu'il conserve encore aujourd'hui : des groupes de guérillas mobiles qui s'insurgent contre le pouvoir central. Dans une première partie, nous classons la période que nous venons d'évoquer, la *Violencia*, avec ses premières manifestations en 1946, particulièrement dans certaines régions. Au bout de six années (1948-1953), le bilan est de 150 000 victimes, presque 1 % du total de la population (Pécaut 1987, p. 322). Cette première période s'étend jusqu'à la prise du pouvoir par le gouvernement militaire de Rojas Pinilla (1953-1957) qui propose une amnistie des groupes d'autodéfense et de guérillas libérales et communistes, et qui offre à nouveau l'attribution des *baldíos* aux *colonos*. Pour ce faire, l'Institut de Colonisation et l'Immigration (ICI) est créé, et il est désormais chargé des nouveaux projets de colonisation (CNMH, 2016, p. 86).

**Tableau 1 - Première phase de la Violence : période entre 1946 et 1953**

Période	Caractéristiques	Régions concernées
1946-1949	Violence en milieu urbain envers les syndicats. Elle est le prolongement de la crise politique. Assassinat de Jorge Eliécer Gaitán (1948).	Villes principales et régions caféières, zones rurales les plus affectées par les violences partisans des années 1930.
1949-1953	S'étend aux zones rurales. Création des guérillas libérales et d'autodéfenses paysannes. Crise partisane et conséquente instauration du gouvernement militaire de G. Rojas Pinilla.	Plaines orientales, régions caféières, autodéfenses paysannes (Sud du <i>Tolima</i> , <i>Sumapaz</i> , <i>Viotá</i> , plaines orientales).

Source : López Galvis, 2021 à partir de Bejarano, 1983.

<sup>71</sup> Bloque Sud. Regroupement des différents foyers de guérillas qui donne naissance un an après aux FARC.

Lorsqu'une partie des guérillas libérales signe l'amnistie, les groupes avec une influence communiste décident de ne pas rendre toutes leurs armes. En revanche, ils désactivent le mouvement armé et créent des cellules communistes dans leurs régions d'influence. Or, le gouvernement militaire durcit sa position envers les régions, où d'après lui, existaient des « foyers communistes ». C'est ainsi qu'en avril 1954, à l'instar de certaines régions caféières du Tolima, le Sumapaz est déclaré zone d'opération militaire (Londoño 2011, p. 528). Au début de 1955, l'Armée réalise plusieurs bombardements au napalm sur la commune de Villarrica où la confrontation dure plusieurs mois avec l'autodéfense qui s'est réorganisée. Suite à cette confrontation, plusieurs chefs des groupes d'autodéfense se réunissent avec deux membres du parti communiste (PC), pour discuter de la procédure à suivre : la stratégie adoptée sera l'organisation en guérillas mobiles. D'abord, ces groupes d'autodéfense se cachent avec les familles dans une zone forestière de Galilea. Ensuite, et à cause de l'impossibilité de s'approvisionner en nourriture du côté de Bogotá, ils se déplacent vers la municipalité de Santa Ana (Huila). D'autres « évacuations » de familles sont faites également vers les colonies de Guayabero, du Pato et celle du Duda (Londoño, 2011, p. 406, et voir Carte 8, p. 72). Ici, d'après González (2014) et Londoño (2011), des différences plus marquées sont apparues quant aux stratégies à suivre. Alors qu'une partie des dirigeants agraires a adopté la stratégie de guérillas mobiles, un autre secteur est resté dans la région, articulé autour des cellules du PC en formant différents types d'association. D'après Londoño, préalablement, vers 1953-1954, une « métamorphose » politique s'était opérée chez de nombreux dirigeants de l'autodéfense libérale. Ils reçoivent une forte influence des cadres du parti communiste (PC), et aussi de quelques *colonos* de la région de Tequendama qui ont intégré d'abord la Colonie agricole de Sumapaz, et ensuite les autodéfenses paysannes. Tout cela, ajouté à l'absence de soutien de la part de la direction du parti libéral (où après l'assassinat de Gaitán, l'aile plus socialdémocrate était en tête) à la plupart des autodéfenses armées, acte un éloignement entre les deux anciens alliés. Le VII<sup>e</sup> congrès du PC, réalisé dans la clandestinité en 1952, avait déjà ratifié une politique d'autodéfense de masses (Fajardo, 1993). Celle-ci était plus proche des intérêts et tactiques des *agrarios* vis-à-vis du gouvernement *conservador* et militaire (Londoño, 2011).

Tableau 2 - Deuxième phase de la Violence ou Violence « tardive » : période entre 1953 et 1964

Période	Caractéristiques	Régions concernées
1953-1957	Deuxième vague de violence après l'amnistie des guérillas libérales. Vagues répressives envers les paysans organisés dans les groupes libéraux et communistes.	Vagues répressives au Tolima, au Sumapaz et dans les plaines orientales.
1957-1964	Le gouvernement militaire laisse le pouvoir au « <i>Frente Nacional</i> » <sup>72</sup> . Offensive du gouvernement dans des régions d'influence du Parti Communiste.	Sud du <i>Tolima</i> , <i>Huila</i> , <i>Caquetá</i> .

Source : López Galvis, 2021, à partir de Bejarano, 1983.

En 1957, et suite à des accords entre les dirigeants des partis libéral et conservateur, une grève nationale où se mêlent autant les *gremios* que l'Église catholique, met fin au gouvernement de Rojas Pinilla, et accompagne la passation de pouvoir à une Junte militaire, avec la promesse de tenir des élections présidentielles l'année suivante. D'après J. Estrada, l'ascension et la démission de Rojas Pinilla, sont le résultat des accords entre les secteurs majoritaires des partis libéral et conservateur (Estrada, 2015, p. 278). C'est ainsi que, l'année suivante, un accord est conclu entre ces deux partis : le *Frente Nacional*. Désormais, chaque parti présentera à tour de rôle un candidat à la présidence de la République. Il prévoyait aussi leur répartition paritaire en ce qui concernait les employés de l'État. D'après L. Múnera, cette coalition, qui se veut consensuelle, exclut de larges secteurs des classes moyennes et populaires. Elle s'accompagne, sur de longues périodes, d'un état de siège qui montre une tension sociale permanente entre une institution qui se veut démocratique et formellement égalitaire, et un système oligarchique de pouvoir (Múnera, 1998, p. 233). Lors du premier gouvernement du *Frente Nacional*, celui du libéral A. Lleras Camargo (1958-1962), un plan de réhabilitation des zones affectées par la violence a d'abord été promulgué, accompagné de commissions spécifiques dans les *departamentos* sous l'état de siège : Cauca, Huila, Tolima et la Vallée du Cauca (CNMH, 2016). Par ailleurs, un programme de colonisations « dirigées » et de remembrement de parcelles a également été soutenu par l'État. Deux ans plus tard, la Loi 135 de 1961 est approuvée, visant une « réforme sociale agraire », en promouvant la modernisation des exploitations des *hacendados*

<sup>72</sup> Le « Front National », c'est une formule qui prévoit l'accord entre les partis Libéral et Conservateur pour présenter un seul candidat à la présidence de la République à tour de rôle entre 1958 et 1974.

(Fajardo, 2012) tout en les obligeant à diviser leurs grandes propriétés (Mesclier, 2006, p. 157). Lors de la discussion de cette Loi à l'Assemblée Nationale, l'élu conservateur A. Gómez Hurtado, fils de l'ex-président L. Gómez (1950-1953), accuse le gouvernement de la perte de souveraineté du pays au profit de la fondation de cinq « républiques Indépendantes » (González, 1991, p. 70). Il fait référence aux zones de refuge de familles paysannes qui sont parties en fuyant les « guerres de Sumapaz » entre 1953 et 1955 dont nous venons de retracer le périple (Carte 8 et 9, p. 72 et 78). Nous reviendrons sur ce sujet dans le Chapitre 2, quand nous ferons référence aux deux régions d'arrivée d'une partie de ces familles paysannes, le Nord du Caquetá et le Nord du Cauca.

La mobilisation paysanne de la région de Sumapaz (alors localisée à la frontière du monde andin), comme moyen de survie à la violence généralisée des années 1940-1950, est précédée d'une série de colonisations des terres « basses » impulsées par l'État depuis la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Celle-ci stimule ainsi l'occupation des vastes zones dans l'Orénoque, l'Amazonie, l'*Antioquia* et le *Chocó*. De même, une série des recherches qui montrent l'ampleur de ce phénomène dans certaines régions dont le *Guaviare* (Molano, 1987), la *Macarena* (Molano *et al.*, 1989), le *Caquetá* (Jaramillo *et al.*, 1986). Elles nous ont été utiles pour élaborer l'état de la question et mieux saisir l'occupation des régions de notre étude. Depuis la colonisation *antioqueña*, certaines régions avaient vu l'émergence d'une frange de petits et moyens propriétaires. Ceux-ci ont établi des foyers d'économie paysanne sur les versants des cordillères (Jaramillo, 1994, p. 44). O. Fals Borda ajoute que cette dynamique s'est aussi développée depuis les régions centrales vers le versant du Magdalena, sur la cordillère orientale. Un mouvement des « libres » se forme et s'installe sur les *resquicios*<sup>73</sup> régionaux (1975, p. 69).

---

<sup>73</sup> *fentes*.

Carte 9 - Routes d'évacuation des familles paysannes (1950-1955) et « républiques indépendantes » (1955-1965)



En croisant ces références avec le travail de terrain accompli, nous pouvons tirer des traits généraux des formations socio-spatiales de ces régions de colonisation, dirigées, mais aussi spontanées, d'où la nécessité de préciser certains termes. Le « *ámbito*

*territorial del Estado* »<sup>74</sup>, selon les écrits de H. Cristancho, est la façon dont le fonctionnement administratif de l'État est territorialisé (2016, p. 104), ou se matérialise dans l'espace social. La « configuration territoriale » « est l'ensemble des systèmes naturels existants dans un pays ou une aire donnée et le surplus que les hommes rajoutent à ces systèmes naturels ». Elle a donc une existence matérielle propre, alors que son existence sociale est donnée par le fait des rapports sociaux (Santos, 1997, p. 234). Nous proposons, en suivant M. Santos, une méthode pour analyser les configurations socio-spatiales, d'abord en suivant son idée que « l'usage social transforme les objets en espace » (Robert, 2014, p. 120). Cet usage les procure de contenu, de vie. Et pour dater la transformation de ces objets, il est nécessaire d'identifier le mode de production, la formation économique-sociale et le lieu comme les niveaux qui doivent être considérés (Santos, 1997, p. 125). W. Brücher, repris par Jaramillo *et al.*, (1986), en suivant les processus d'occupation productive du sol, qui conditionnent le peuplement, distingue deux formes de colonisation : la colonisation linéaire où l'on suit le cours des bassins fluviaux et les routes qui relient des bourgades au fil de l'histoire ; elle a lieu durant les premières phases de colonisation du piémont comme nous avons pu le distinguer sur les différentes routes de colonisation analysées dans la première partie de ce chapitre (Cartes 8 et 9, p. 72 et 78). La seconde, que l'auteur qualifie de « spatiale », suppose le fait d'une occupation continue du sol sans laisser de vide (Jaramillo *et al.*, 1986, p. 29). Nous analyserons dans nos deux régions d'étude la façon dont ces deux formes de colonisation peuvent se superposer en continu en termes d'occupation de l'espace. Le cadre législatif autour de la colonisation de *baldíos*, ainsi que l'encouragement aux processus d'occupation du front pionnier, donnent des bases solides aux vagues colonisatrices sur plusieurs régions du pays.

Dans cette recherche, nous comprenons les Zones de Réserve Paysanne (ZRC) comme un dispositif qui témoigne d'une longue quête de la part des populations paysannes pour s'installer sur les bordures de la frontière agricole, en l'absence d'une distribution du foncier dans les régions centrales. Cette quête est le résultat de processus successifs d'expansion de cette frontière qui provoquent le déplacement des populations

---

<sup>74</sup> « *domaine territorial de l'État* ».



indigènes et métisses, suite aux confrontations avec les grands propriétaires terriens comme nous le voyons dans le Sumapaz. C'est pour mieux saisir ces processus de peuplement et d'organisation, et l'origine de leurs stratégies d'occupation et d'aménagement de l'espace, que nous avons commencé en retraçant une partie du processus conflictuel, ainsi que les déplacements et la création de colonies. Ces processus s'inscrivent dans un cycle général de migration-colonisation-conflit-migration-urbanisation-expulsion urbaine déjà évoqué. La pratique de l'organisation chez les *colonos*, devient une culture de la colonisation (Fajardo, 1989).

## CHAPITRE 2

### UNE RECHERCHE SUR LES ZRC, DES PROCESSUS ALTERNATIFS POTENTIELS À L'ÉTAT CENTRAL

Notre projet de recherche en thèse a été formulé en 2015, alors que le processus de pourparlers (dès 2012) et la signature d'un accord de paix (à la fin 2016) entre le gouvernement colombien et les FARC-EP remettait dans le débat public la question du modèle agraire et du secteur agricole du pays. Cette remise en question a promu la reconnaissance par la loi des populations rurales comme sujets politiques, à part entière. Ces populations, principales victimes du conflit armé et déplacées de force, ont développé une série de stratégies et de pratiques de survie. Or, le cœur de l'accord de paix prône le « retour » de l'État central dans ces régions les plus touchées. L'expérience de ces populations rurales peut dès lors être d'une grande aide dans la perspective d'une Réforme Rurale Intégrale (RRI). En effet, les différentes organisations rurales développent des pratiques spatiales, vues comme des stratégies (Hoffmann, 2014), en parallèle avec les rapports de pouvoir qu'elles entretiennent avec d'autres acteurs dans l'espace. Il nous semble donc pertinent d'interroger les différents modes d'appropriation de l'espace social, dans notre cas, ceux qui sont construits par des communautés organisées dans le contexte d'un conflit armé et d'un « État précaire » (Pécaut, 1987) ou de « présence différenciée dans l'espace et le temps » (CINEP, 2003). Notre recherche interroge ainsi la configuration centralisée historique de l'État-nation en Colombie, elle s'intéresse aux espaces géographiques appropriés par des acteurs historiquement situés à la marge (Serje, 2012) des décisions politiques : populations indigènes, afrocolombiennes et paysannes. Notre approche privilégiant les communautés paysannes, il est nécessaire de renseigner les interactions que ces populations ont avec d'autres acteurs institutionnels et non institutionnels.

Dans une enquête réalisée auprès des *colonos* au milieu des années 1980 dans la Zone Montagneuse de la *Macarena* et la région du *Caguán*, A. Molano recueille la proposition qu'ils adressent au gouvernement d'établir des zones qui seront *a posteriori* nommées Zones de Réserve Paysanne (ZRC). La proposition consistait à accorder aux *colonos* une protection contre la menace que constituaient les groupes paramilitaires, en

leur assignant des droits de propriété des terres qui se trouvaient au milieu de la réserve naturelle pour convenir avec le gouvernement de programmes d'assistance technique et productif. En échange, la communauté s'engageait à gérer d'une façon adéquate la forêt, la faune et les sols (Fajardo, 2002). Cette demande a été accompagnée par de fortes mobilisations paysannes entre les années 1985 et 1987 au sud-ouest du pays, principalement vers des capitales des départements comme *San José del Guaviare* (Molano, 1987). Ces mobilisations ont repris avec plus de force au milieu des années 1990, au moment de la mise en œuvre des politiques d'ajustement économique. Au cœur des mobilisations, on retrouve les paysans producteurs, ou non de coca, les commerçants qui demandent au gouvernement de palier leurs pertes, et d'établir quatre ZRC (Fajardo, 2012). Ladite proposition est incorporée au projet de réforme agraire de 1994. Auparavant, il existait un précédent de quelques années, avec la réalisation (en 1984) d'un accord entre la guérilla, les *colonos* et le gouvernement pour l'instauration d'un programme de développement local dans la vallée du fleuve *Caguán* (Fajardo, 2012, p. 151).

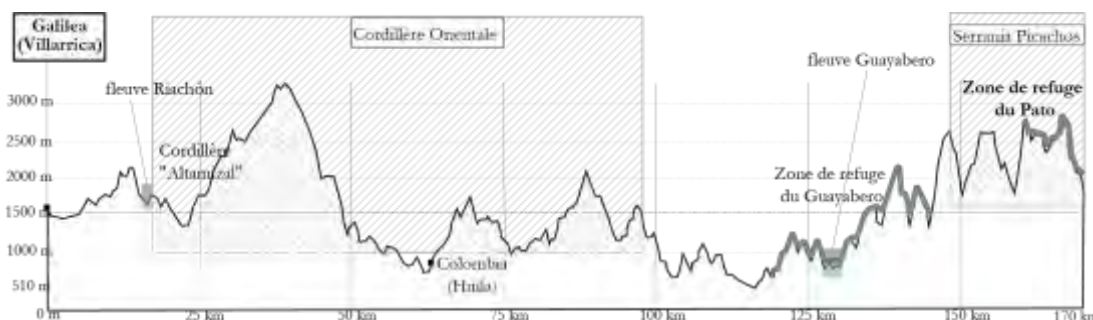
À défaut d'une réforme agraire dans la zone andine, les efforts de la politique publique pour la distribution du foncier agricole se sont concentrés sur des colonisations dirigées vers le front pionnier (CNMH, 2017, p. 123). Nous avons choisi de travailler dans cette recherche sur deux régions historiques de colonisation des populations rurales et des revendications paysannes traversées par le conflit armé : la région de Pato-Balsillas au Nord-Est du *departamento* du Caquetá, et le Nord du Cauca, où nous nous concentrerons plus particulièrement sur les communes de Corinto, Caloto et Miranda, sur le versant occidental de la cordillère centrale.

## **A LA ZONE DU PATO ENTRE LE MONDE ANDIN ET LE TRAPÈZE AMAZONIEN : AUX ORIGINES DES ZRC**

La zone du *Pato* se situe dans la municipalité de *San Vicente* du *Caguán*, qui se trouve dans la partie Nord Est du *departamento* du *Caquetá*. Cette partie Nord, qui suit l'axe de la cordillère orientale, s'est peuplée au fil des vagues de colonisation successives, dont celle stimulée par la *Caja Agraria* dans la municipalité du *Doncello* dans les années 1950, mais aussi du fait d'une colonisation de *hacendados*, surtout dans la municipalité de la *Montañita*

par la famille Lara, et dans le haut *Caguán* par la famille Perdomo. Dans le *Pato*, il y a eu un processus de colonisation de population déplacée, comme nous l'avons vu, suite à la *Violencia* déclenchée au Sumapaz et dans d'autres régions andines. Les colonisations des fleuves *Pato* et *Guayabero*, que A. Molano décrit comme des colonisations « armées », (Molano, 1987, Figure 6) suivent des chemins qui communiquent le Sud de *Cundinamarca* avec le Nord-Est du *Tolima*, le Nord d'*Huila*, l'Ouest du *Meta* et finalement, le Nord du *Caquetá*. Ces chemins reliaient les « républiques indépendantes » qui ont été bombardées auparavant, dans les années 1950, par les gouvernements de l'époque (CNMH, 2017, p. 17).

Figure 6 - Parcours de déplacement en altitude de *colonos* entre Villarrica (Tolima), Guayabero (Meta) et El Pato (Caquetá) en 1955



Note de lecture : Les couleurs bleu et vert renvoient à la légende de la Carte 9, 10.  
Source : López Galvis, 2021, à partir d'Aprile-Gnisset, 1991b, Loodotoo, 2011, Google Earth, 2021.

« Y nos tocó emigrar nuevamente de la región. Nuevamente nos tocó adoptar la defensiva. Y la defensiva para gente civil, los colonos, es la selva. Fue así como nuevamente emigramos para el sector de Galilea haciendo un largo recorrido por la región de Palacio, las cordilleras del municipio de Colombia, hasta llegar a establecerse la gente en la colonización del Pato y Guayabero »<sup>75</sup> (Teniente "Paez" auprès d'Aprile-Gnisset, 1991b, p. 276).

D'après des témoignages recueillis par le CNMH, au *Caquetá*, ces chemins du Nord ont été utilisés comme routes de fuite par des libéraux et des communistes, ce qui leur a valu le nom de *costa roja*, à l'inverse de la zone Sud de la région, qui a été plutôt colonisée par des conservateurs, en lien avec le rôle joué par l'Église catholique, et qui a valu à cette

<sup>75</sup> « Et il nous a fallu quitter la région, à nouveau. Il nous a fallu adopter une position défensive, à nouveau. Et la position défensive pour les civils, pour les colonos, c'est la forêt. C'est ainsi que nous avons à nouveau entrepris une migration, vers le secteur de Galilea, en traçant un long chemin à travers la région de Palacio, les cordillères de la commune de Colombia, pour finalement s'établir dans la colonisation du Pato et du Guayabero ».

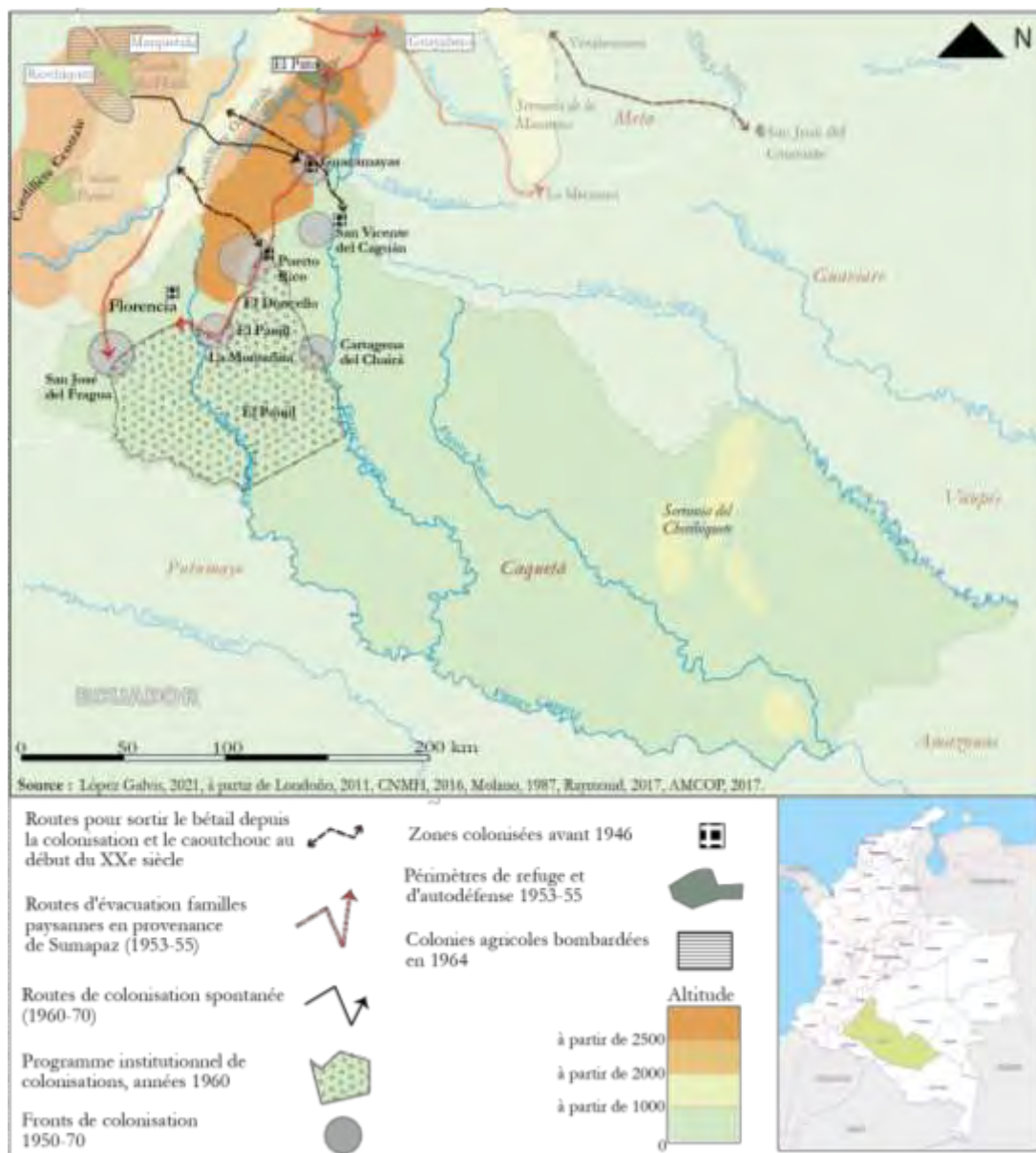
zone le nom de *costa azul*<sup>76</sup>. Or, ce processus de colonisation n'est pas nouveau. Autant les missions « civilisatrices » de l'Église que la colonisation « entrepreneuriale et extractive » de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle avaient attiré des paysans pauvres dans l'espoir d'une amélioration économique (Moreno, 2015, p. 22). Ces premiers « foyers » de colonisation façonnent des circuits commerciaux qui reliaient déjà des zones méridionales des régions andines avec le piémont et la plaine amazonienne. Ils deviennent les premiers Habitats Nucléaires (HN) stabilisés de populations non indigènes pour l'exploitation du caoutchouc au début du XX<sup>e</sup> siècle (Jaramillo, *et al.*, 1986, p. 18). C'est ainsi que San Vicente est, dans un premier temps, un point de passage pour les *caucheros*, et Florencia un centre d'approvisionnement et de commercialisation à partir de 1896. Les programmes institutionnels de colonisation apparaissent dans le cadre des politiques de gestion de l'ordre public et des différents processus de guerre et de paix qui ont aussi touché l'Amazonie colombienne (CNMH, 2017, Carte 10, p. 85).

Parmi ces processus de guerre et de paix, notons la guerre avec le Pérou, les colonisations pendant la période de *la Violencia* et la période qui a suivi, connue sous le nom de violence « tardive », pendant laquelle se produisent les bombardements de l'armée et sont créés les mouvements d'autodéfense paysanne, que nous avons évoqués dans le Chapitre 1. Des années plus tard, et suite à des accords partiels de trêve établis avec les FARC en 1985, le programme de développement *Caguán-Sunciyas* conclue des accords avec les paysans installés dans la zone. Celui-ci ouvrait la possibilité aux associations de *colonos* déjà organisées, de gérer la protection de la forêt, en recevant en échange le droit de se voir attribués de titres de propriété des parcelles qu'ils avaient colonisées depuis la première partie du XX<sup>e</sup> siècle.

---

<sup>76</sup> Côte rouge et côte bleue.

Carte 10 - Routes et fronts de colonisation au Caquetá jusqu'aux années 1970



### 1. Les différentes vagues de colonisation et leur empreinte sur la configuration spatiale du Pato-Balsillas

Dans le Pato-Balsillas le poids des organisations sociales est très important. Dès les années 1950, la population est organisée en associations de *colonos* qui ont pour but la construction d'écoles, de chemins praticables et de centres de soin dans les enclaves de la colonisation (CNMH, 2017, p. 20). Ces enclaves se trouvent dans un premier temps dans le *Medio Pato* (*veredas* de Rovira et l'Oso, Carte 13, p. 94), et sont d'abord saisonnières, pour la récolte des haricots rouges ou du café par des gens en provenance

d'Huila et du Tolima, principalement. Cette colonisation produisait déjà en 1949 d'importantes quantités de maïs, de petits pois, de haricots rouges, du café et de la canne à sucre, produits qui étaient vendus ensuite à l'ancienne *hacienda* Balsillas. Celle-ci procédait à son tour à la commercialisation vers les marchés de Neiva et Cali (González, 2011, p. 119). L'accélération de cette colonisation se produit à partir des années 1950 comme conséquence de la migration forcée des paysans qui arrivent en cherchant un refuge, mais aussi, avec le passage de groupes de guérillas libérales en provenance des plaines orientales et de l'Est du Tolima. Une nouvelle vague des masses de paysans venus des régions andines arrive. Parmi les « colonnes de marche » en provenance de Sumapaz, celle de 1956 compte environ trois mille personnes qui était guidées par Alfonso Castañeda (connu sous le nom de Richard), ancien guérillero communiste du Sud de Tolima, qui avait pris part à la direction du *Davis*, l'un de premiers périmètres de refuge en 1950 (Carte 9, p. 78). Concernant le *Davis*, A. Molano dit que :

*« era población civil defendida por grupos armados con escopetas y armas hechizas que rápidamente adoptaron un reglamento simple para poder vivir y trabajar en comunidad y unas normas de defensa armada para rechazar el hostigamiento conservador. Fue, más que una táctica de autodefensa, una alternativa obligada »*<sup>77</sup> (A. Molano, 2016, p. 22).

Ils rentrent dans la région par l'*Alto Pato* (*vereda* de San Jorge, Cartes 10 et 11, p. 85 et 89) et s'établissent dans le *Medio Pato*, puisque cette zone communique facilement avec l'Est d'Huila, les plaines orientales, et qu'elle est par ailleurs limitrophe avec le Guayabero du côté de Meta. Ils organisent le mouvement *agrario* de la région à travers des « unions syndicales de *colonos* » (González, 1991), des « *juntas* paysannes » ou des ligues agraires (Carrillo, 2016). Lors de la transition entre le gouvernement de Rojas et le *Frente Nacional*, comme au Sumapaz, ils désactivent l'action d'autodéfense armée et demeurent simplement comme des groupes d'autodéfense paysanne. Ils organisent un syndicat *agrario* dans le *Medio Pato*, avec des membres élus dans une assemblée générale, ils établissent une direction « collectiviste », dirigent les processus de production et d'éducation, et ils établissent une instance en charge de la résolution des problèmes au sein de la communauté (Carrillo, 2015, p. 93). Or, le contexte de la Guerre froide et son

---

<sup>77</sup> « c'était une population civile défendue par des groupes armés avec des fusils et des armes artisanales qui ont rapidement adopté un règlement simple pour pouvoir vivre et travailler en communauté. Ainsi que des normes de défense armée pour faire face au harcèlement conservateur. Cela a été, plus qu'une tactique d'autodéfense, une alternative nécessaire ».

déclinement en Colombie à travers du « *Plan Lazo* »<sup>78</sup>, démarre avec l'opération *Marquetalia* (zone rurale de Planadas au Sud du Tolima) en 1964, menée par des troupes constituées de 16 000 *lanceros*, le corps d'élite de contreguérilla. Cette opération débute par une action psychologique préalable afin de gagner la sympathie des paysans et d'introduire des informateurs au sein de la population. Ensuite un blocus économique et militaire de la région est installé, suivi enfin par l'action armée (Sánchez et Meertens, 1992), action qui provoque la fuite de la population :

« *En el año 65 la 'Operación Pato' produce la penosa odisea de cientos de familias, que prefirieron huir en una marcha conocida como la marcha de la muerte, que dura en la travesía 72 días en la selva* »<sup>79</sup> (Alape, 1994, p. 172).

Des témoignages de fils de *colonos* fondateurs du Pato confirment la dureté de cette opération militaire, dite « opération *Colombia* ». Ils fuient vers la cordillère, le centre-bourg de San Vicente ou Algeciras (Huila), entre autres. La *marcha de la muerte* est devenue un symbole pour l'organisation paysanne. La région reste inhabitée pendant presque dix ans, jusqu'au moment où quelques anciens *colonos*, avec l'aide du Général J. Matallana (ancien chef lors de l'Opération Pato) sont retournés sur leurs parcelles. Ce retour était concerté entre les gouvernements régionaux de l'époque, M. Marulanda (connu sous le nom de *Tirofijo*), commandant des FARC, et le général Matallana chargé du « Plan Intégral de Développement » de la zone qui n'est finalement mis en œuvre que de manière superficielle (González, 2001). Au contraire, les attaques militaires qui continuent de se produire dans la zone, y compris le contrôle à la circulation de personnes et de provisions (aliments et d'autres), s'accroissent pendant toute les années 1970 jusqu'à la réalisation en 1981 des nouveaux bombardements de la zone. Dans le cadre du *estatuto de seguridad*<sup>80</sup>, les autorités mènent l'opération nommée « *de exterminio, sobre la región del Pato y el Caguán* »<sup>81</sup>. Au préalable, l'Armée avait bombardé une piste d'atterrissage construite par les paysans dans les *veredas* de Las Perlas, Bajo Pato, pour faciliter la commercialisation des aliments (Moreno, 2015, p. 44). Connaissant par

<sup>78</sup> Latin American Security Operation.

<sup>79</sup> « *Au courant de l'année 65, « l'Opération Pato » produit la pénible odysée pour une centaine de familles, qui ont choisies fuir dans une marche de la mort, qui dure dans leur traversée 72 jours dans la jungle* ».

<sup>80</sup> « *Statut de sécurité* ». Normativité adoptée pendant la présidence de J. Turbay (1978-1982), qui donne de pouvoirs judiciaires aux forces armées et qui qualifie comme « subversive » toute protestation sociale (CNMH, 2015).

<sup>81</sup> « *d'extermination sur la région du Pato et le Caguán* ».



avance les projets d'opérations de l'Armée et de nouveaux bombardements qui devaient tomber sur la région, les organisations de *colonos* déploient la *Marcha por la vida* qui voit l'ensemble de la population du Pato marcher jusqu'à Neiva. Ils se sont installés sur un terrain de sport où environ trois mille personnes ont vécu pendant trois mois. Ils s'organisent en quatre commissions d'après le témoignage de J. Soto (ancien membre de la *junta* de *colonos*), dont : sécurité, santé, solidarité (pour chercher la nourriture) et culture auquel il participe. Ils occupent aussi certains bâtiments publics afin d'entamer des pourparlers, puis, ils mènent des négociations avec l'autorité régionale, jusqu'à ce qu'elle finisse par répondre favorablement à leurs demandes. Ils reviennent dans la région en novembre avec une mobilisation qui sera commémorée à partir de 1984 à travers le festival *El Retorno*. Cela dit, au moment de ce retour, une partie des paysans décide de ne pas y revenir, puisqu'ils étaient ruinés. Le contrôle militaire sur la mobilité des personnes et la circulation d'aliments et de produits pour la commercialisation persistait (AMCOP, 2012, p. 9).

Plus récemment, pendant le processus de paix d'*El Caguán*, qui s'est déroulé de 1998 à 2002 entre le gouvernement et les FARC, la négociation a été réalisée dans une zone démilitarisée dont faisait partie le *Pato*. Ce processus coïncide avec le Projet Pilote des Zones de Réserve Paysanne (PPZRC) développé par le gouvernement national avec un cofinancement de la Banque Mondiale (BM). Le processus de paix d'El Caguán coïncide également avec la création de l'*Asociación de Colonos del Municipio del río Pato*<sup>82</sup> (AMCOP), qui remplace en 1998 le Comité Coordinateur de *Juntas* qui existait préalablement comme type d'organisation fédératrice dans la région. Après l'échec de ce processus, le gouvernement lance la reprise « militaire du territoire » (González, 2014 ; Grajales, 2016b).

L'application du *Plan Colombie*<sup>83</sup>, avec des aides venant des États-Unis, considère et traite les guérillas du pays comme des narcotrafiquants (Capela, 2007). Dans les régions du conflit armé qui connaissent historiquement une présence des guérillas, cela débouche sur une stigmatisation des organisations et populations locales, situation qui

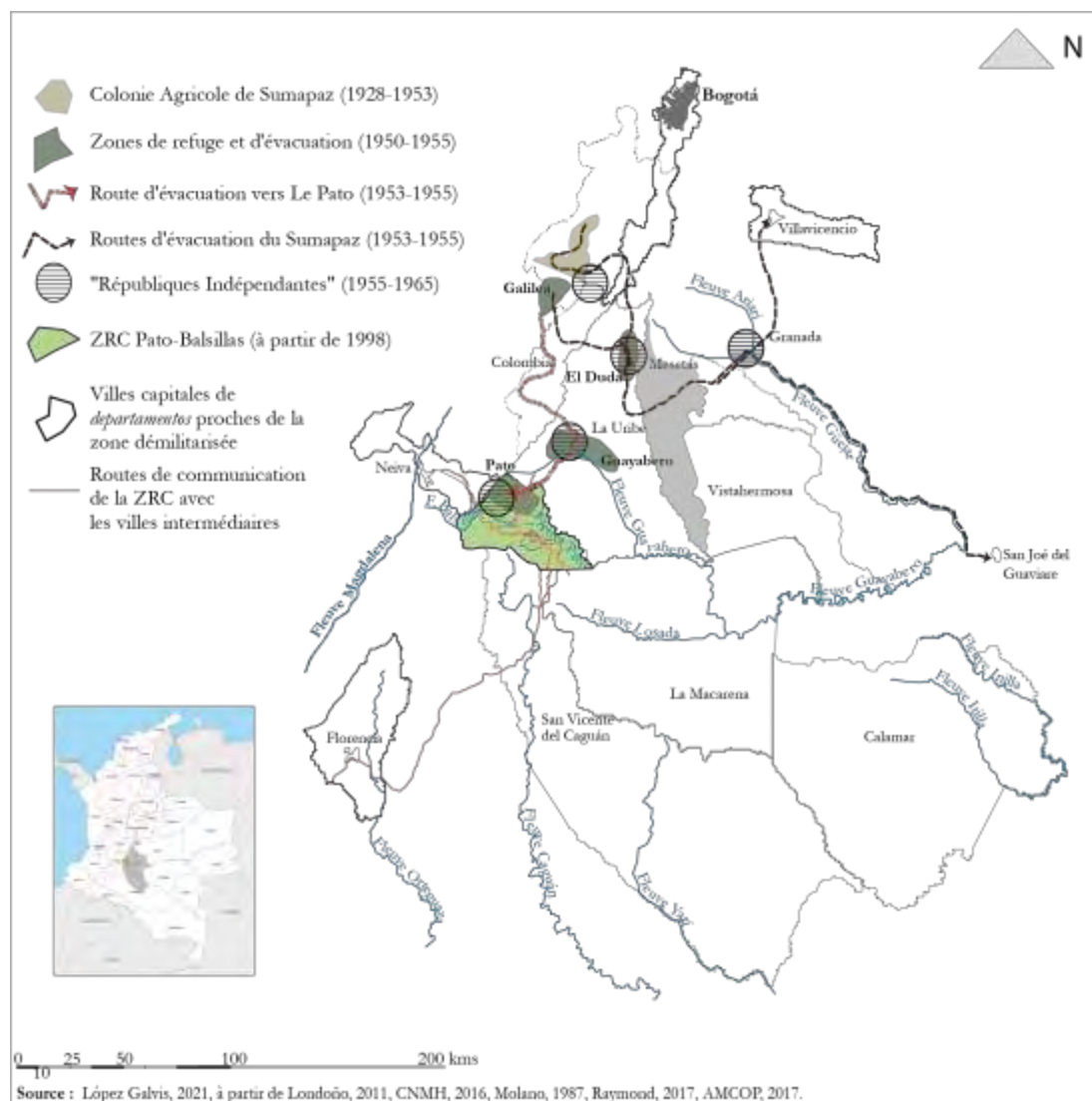
---

<sup>82</sup> L'Association de *Colonos* de la Municipalité du Fleuve *Pato*.

<sup>83</sup> La facette militaire du Plan développe une « réingénierie » de l'Armée avec le soutien états-unien en technologie et intelligence militaire (González, 2014).

se rajoute à l'intensification et à la dégradation des formes de confrontation (tirs de roquettes sur les zones paysannes, coupures des services publics, etc.).

Carte 11 - Localisation de la ZRC *Pato-Balsillas* et ses liens géo-historiques avec le conflit armé et les luttes pour la terre



## 2. *Le Pato-Balsillas et les premières ZRC*

Les différentes expériences de ZRC s'inscrivent dans un contexte géo-historique de mobilisation du mouvement paysan colombien, dans un contexte particulier, celui d'un conflit armé prolongé. L'attribution des droits fonciers à des organisations paysannes, aux formes très diverses, s'est faite dans le cadre du processus de décentralisation entamé par la Constitution de 1991. Or, les organisations sous-régionales choisies dans le Plan Pilote des ZRC (PPZRC) pour le mettre en place se sont rapidement saisis du

dispositif pour l'adapter à leurs conditions locales. Rappelons que la Loi 160 de 1994 définit les ZRC comme les « *zonas geográficas seleccionadas por el Junta Directiva del INCORA* »<sup>84</sup>, qui prennent en compte les caractéristiques agroécologiques et socioéconomiques régionales. Ces formes d'organisation au niveau local se mobilisent donc au milieu des années 1990, pour demander l'amélioration des conditions de production au milieu d'une crise agricole importante, suite aux réformes qui accompagnent les politiques d'ajustement structurel que connaît alors l'Amérique latine en général et la Colombie en particulier. La création des ZRC dans les *departamentos* du Putumayo, Caquetá, le Sud de Bolívar et le Guaviare, sous-régions historiques de colonisation paysanne dès le milieu des années 1950, fait partie de leurs demandes. Comme résultat des mobilisations, le gouvernement a émis le décret 1777 de réglementation des ZRC en 1996. Celui-ci a ouvert la possibilité de créer de nouvelles ZRC dans toutes les zones rurales et pas seulement les régions de colonisation comme il était prévu en 1994. La mise en place des six premières ZRC, s'est matérialisée avec le PPZRC cofinancé par la BM à partir de 1997 et développé par le gouvernement colombien, en lien avec les paysans organisés dans les sous-régions retenues (Tableau 3 et Carte 12, p. 91).

Suite au changement de gouvernement en 2002, il n'y a plus de financement à partir de 2003 et donc, de création, les paysans continuant, eux, à développer les ZRC existantes.

---

<sup>84</sup> « *Zones géographiques sélectionnées par le Conseil Général de l'INCORA* ».

Carte 12 - Les ZRC reconnues officiellement en 2016 au niveau national



Tableau 3 – Les périmètres des ZRC constituées avec le PPZRC (entre 1997 et 2000)

ZRC	Organisation paysanne	Superficie officielle/ <i>Departamento,</i> <i>communes</i>	Estimation du nombre d'habitants
Fleuve Pato et la vallée de Balsillas	Association de <i>Colonos</i> de la Municipalité du Fleuve <i>Pato</i> , (AMCOP)	74 078 hectares / Caquetá, San Vicente del Caguán	6 278 (PDD AMCOP, 2012)
Guaviare	Coopérative Multiple d'Agriculteurs du Guaviare (COAGROGUAVIARE)	469 000 hectares/ Guaviare, San José, El Retorno, Calamar	38 596 (ESAP, 2003)
Cabrera	Syndicat de Petits Agriculteurs de Cundinamarca (SINPEAGRICUN)	44 000 hectares / Cundinamarca, Cabrera	7 495 (ESAP, 2003)
Perle amazonienne	Association de Développement Intégral et Durable de la Perle Amazonienne (ADISPA)	22 000 hectares / Putumayo, Puerto Asis	4 700 (ESAP, 2003)
Vallée du fleuve Cimitarra	Association Paysanne de la vallée du fleuve Cimitarra (ACVC)	184 000 hectares / Antioquia, Bolívar Yondó, Cantagallo, San Pablo	29 000 (PDD ACVC, 2012)
Sud du <i>departamento</i> de Bolívar	Association de la ZRC de Morales et Arenal (AZOCAMSUR)	29 110 hectares / Bolívar: Morales, Arenal	3 300 (ESAP, 2003)

Source : López Galvis, 2021, à partir d'ESAP, 2003, FAO, 2018, PDD AVCV et AMCOP, 2012.

En ce qui concerne la zone du Pato, et après la *marcha por la vida*, deux des dirigeants fondateurs d'AMCOP nous ont témoigné, lors d'un travail de terrain réalisé dans la sous-région en août 2019, du fait qu'ils ont perçu le besoin de réorganiser les *Juntas de colonos* et des *Juntas de Acción Comunal*<sup>85</sup> (JAC) dans les *veredas*<sup>86</sup> existantes pour y être représentés. D'ailleurs, l'accord de *La Uribe* de 1984 (*departamento* du Meta) entre les FARC et le gouvernement national acte dans la commune de *San Vicente del Caguán* le *Proyecto Caguán* qui allait dans ce sens. Ce Plan de développement débouche sur des espaces de dialogue et d'accords politiques entre les JAC, les FARC et les représentants

<sup>85</sup> Traduction possible : Conseils d'Action Villageoise. Les JAC *-Juntas de Acción Comunal-* sont définies par la loi 743 de 2002 comme une organisation « civique, sociale et communautaire de gestion sociale » à but non lucratif. Ils sont formées volontairement par les résidents d'un lieu qui mettent en commun des efforts et des ressources pour promouvoir un « développement intégral, durable et soutenable » sur la base de la démocratie participative.

<sup>86</sup> Les *veredas* constituent des unités basiques de voisinage au niveau rural.

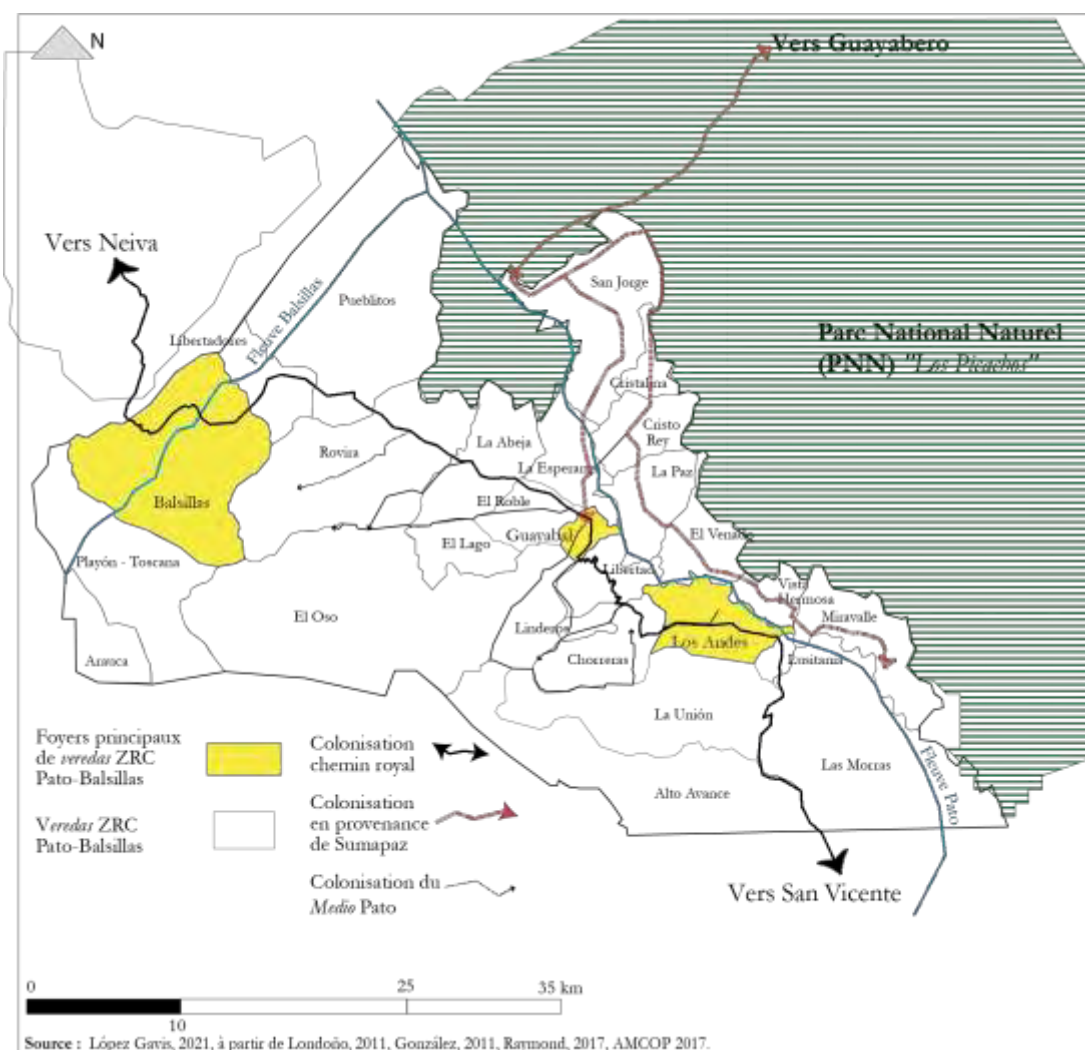
de l'État au niveau local (Moreno, 2015, p. 47). Cette expérience, rajoutée à la pression des *colonos* auprès des autorités locales pour la création et la légalisation des JAC dans chaque *vereda*, est l'une des raisons qui expliquent pourquoi la zone du Pato a été choisie pour faire partie du PPZRC.

Dans la deuxième partie de cette recherche, nous reviendrons plus en détail sur l'appropriation sociale des JAC par les communautés rurales, qui sont à la base des structures d'organisation des quartiers, donc urbaines. Pour l'instant, signalons que, dans les zones rurales où le conflit armé a été particulièrement intense, nous suivons les analyses qui expliquent que les JAC sont, dans la pratique, une forme de cohésion, d'interconnaissance et de gestion basique d'un village. Elles illustrent en quelque sorte l'un des traits les plus importants des sociétés paysannes (Mendras, 1976). Ce type d'organisation n'est ni rigide ni statique. D'après J. Soto (2019), dans le Pato dans les années 1980, il y avait trois *veredas* : celles de l'Oso, celle de Rovira et celle de San Jorge. Elles se sont concentrées d'abord dans le *Medio Pato*, la zone d'entrée des différentes vagues de colonisation. Au moment de la création de la ZRC, il y en avait une vingtaine déjà constituées en tant que personnes morales auprès de la mairie de San Vicente. Ce sont les paysans qui constituent et formalisent chaque *vereda* et chaque JAC selon leurs besoins (délimitation des parcelles, distribution d'équipements publics, modes d'organisation, etc.).

C'est ainsi que, d'après le Plan de Développement Durable (PDD) de 2012, la Zone de Réserve Paysanne du bassin du fleuve *Pato* et la vallée du *Balsillas* compte environ 74 000 hectares et 6250 habitants. Elle s'organise actuellement en trois foyers principaux : ***Balsillas, Guayabal et Los Andes*** (Carte 13, p. 94), qui regroupent un certain nombre de *veredas*. Au total, il y a 26 *Juntas* ou comités des *Juntas* dans la ZRC, il y a une *Junta* pour chaque *vereda*, et chaque *Junta veredal* est adhérente de l'AMCOP. Le Conseil d'administration de l'AMCOP est composé à son tour par des membres des directions des *Juntas* de chaque *vereda*. L'AMCOP gère le Fond social de l'Association : cette « mini banque » est alimentée par le versement de 1% de la valeur de chaque vente faite par les paysans et les producteurs adhérents, et, en contrepartie, elle prête une somme d'argent quand les adhérents en ont besoin. Pour cette gestion, l'AMCOP s'organise en comités concernant la résolution des conflits, les associations de producteurs, et les femmes entre autres. C'est une association représentative de tous les types d'organisations de la ZRC. Le devoir de l'AMCOP est la gestion et la mise en

œuvre du Plan du Développement Durable (PDD), le document de planification par la loi des ZRC. Cela ne signifie pas que les associations ne portent pas chacune des projets, mais elles doivent toutes passer par cette organisation représentative.

Carte 13 – ZRC du Pato-Balsillas, division par *veredas*, noyaux et routes de colonisation



La Loi 160/94 prévoit une marge d'autonomie qui est matérialisée par le PDD. Une autre mission importante de l'AMCOP est la protection d'une zone tampon avec le PNN - Parc National Naturel *Los Picachos*. L'autorité environnementale de la région,

CORPOAMAZONIA<sup>87</sup>, reconnaît la gestion que les communautés font de leur zone. D'ailleurs, l'un des accords entre les autorités et le Comité Coordinateur des *Juntas* pour la création de la ZRC du Pato en 1997 a été la redéfinition des limites du PNN *Picachos*. Celui-ci avait été créé en 1977 dans un périmètre dans lequel vivaient, depuis des années, environ 200 familles de *colonos* déplacés. Un Comité, nommé *Picachos*, avait alors été créé par des habitants de la zone, pour défendre leurs droits auprès de l'autorité environnementale. L'accord final a débouché sur un mini-programme de « réforme agraire » dans la vallée de Balsillas en relocalisant une partie des familles.

### **3. La construction des normes de coexistence et leur appropriation sociale à travers le Conseil de colonos du Pato-Balsillas**

Historiquement, cette vallée avait été colonisée par des grands propriétaires qui se consacraient à l'élevage bovin. Ils étaient régulièrement en conflit avec les *colonos* qui arrivaient sur place, déplacés du fait de violences, ou qui avaient besoin de traverser la vallée pour se diriger vers Neiva. Une résolution de 1933 du Ministère des industries autorise le passage (servitude) par l'*hacienda* Balsillas (González, 2001, p. 119). Cette « mini-réforme agraire » s'est concrétisée avec l'achat de la part de l'INCORA et la parcellisation de l'*hacienda* Abisinia à travers un « projet productif intégral ». Celui-ci comprenait un projet d'élevage bovin sur les sols aptes, ainsi qu'un accompagnement technique pour qu'une partie de la parcelle reste consacrée aux cultures vivrières, et des financements pour la construction des maisons destinées à une soixantaine de familles, avec la contribution de plusieurs entités. Chaque parcelle (qui comptait en moyenne 15 hectares<sup>88</sup>) devait aussi être consacrée à la protection de la forêt primaire, précisément du côté de la limite avec le PNN. Les familles ayant bénéficié de cette mini-réforme agraire ont créé une structure appelée « coopérative des bénéficiaires de la réforme agraire ». Celle-ci et les différentes associations de producteurs de café, de banane, de haricots

---

<sup>87</sup> Corporation pour le Développement Durable du Sud de l'Amazonie. Les Corporations Autonomes Régionales (CAR) sont des entités publiques créées par la Loi 99 de 1993. Elles sont chargées d'administrer dans leur périmètre de juridiction l'environnement, les ressources renouvelables et les politiques du Ministère de l'environnement. CORPOAMAZONIA comprend les *departamentos* de l'Amazonie, le *Putumayo* et le *Caquetá*.

<sup>88</sup> En sachant que l'Unité Agricole Familiale (UAF) déterminée dans la résolution 041 de 1996 de l'INCORA pour la ZRC de Pato-Balsillas oscille entre 58 et 78 hectares. L'UAF est établie dans la Loi 135 de 1961 qui a cherché à fixer des limites raisonnables à la propriété privée de la terre pour éviter le *microfundio* et le *macrofundio* (CNMH, 2016, p. 128). Ce concept prend en compte la quantité de foncier requis pour une famille paysanne en rapport avec sa localisation, mais aussi l'accès aux « services ruraux ».



rouges, mais aussi les institutions éducatives sont représentées dans l'AMCOP. Celle-ci élit, en Assemblée Générale, son Conseil de direction qui est composé de cinq membres (président, vice-président, trésorier, secrétaire et le commissaire aux comptes) et de treize coordinateurs des différents comités existants, dont ceux consacrés à la résolution de conflits, à l'entretien des pistes, à la coordination des femmes, etc. (AMCOP, 2012).

Dans la zone, il existe un manuel des normes de « coexistence » qui fonctionne à la manière d'un code général qui tranche des conflits à différents niveaux. Il peut aller de la résolution d'une dispute quant aux limites de parcelles, jusqu'aux problèmes concernant la vie privée, dont par exemple des questions de la maltraitance, etc. Parmi les normes de « convivialité » établies dans la région, nous retrouvons :

*« Toda junta creará un comité de conciliación que sirva de instancia en la solución de problemas de la comunidad ». « Por ningún motivo nadie podrá hacer uso de la violencia contra su pareja, quien incurra en esta falta será sancionado con 10 jornales »<sup>89</sup>.*

Ou encore :

*« Cada junta nombrará un comité ecológico que salvaguarde los bosques, los nacimientos de agua, la fauna y la flora. Queda terminantemente prohibida la cacería de animales, la pesca con fines comerciales. Queda prohibida la tala y tumba de bosque primario y secundario mayor de 8 años. La violación de las normas ecológicas acarrea sanciones hasta 50 jornales y/o reforestación del área afectada » (AMCOP, PDD Pato-Balsillas, 2012-2017)<sup>90</sup>.*

Ces normes de « coexistence » ont été construites, s'enracinent et trouvent leur origine dans la période de la réalisation de la *Marcha por la vida* en 1981. Les *Juntas de veredas* ont servi d'intermédiation aux paysans autant dans leurs relations avec l'État et ses différents niveaux, qu'avec les FARC, l'un comme l'autre étant ici vus comme des institutions avec lesquelles il faut négocier (Cristancho, 2016, p. 174). Ici, des pratiques et des régulations propres à une « société d'interconnaissance » rurale se sont développées, mais la région demeure profondément marquée par les confrontations armées et par la présence historique des FARC. Cela donne à ces normes un caractère d'obligation dans leur accomplissement. D'une part, il s'agit d'une mesure de protection que prend

---

<sup>89</sup> « Toute Junta créera un comité de conciliation qui servira d'instance destinée à la solution des problèmes de la communauté ». « Nul ne pourra, pour quelque raison que ce soit, faire usage de la violence au sein de son couple, et quiconque se rendra coupable de faits de violence sera sanctionné avec 10 journées de travail ».

<sup>90</sup> « Chaque Junta nommera un comité écologique en charge de la sauvegarde de la forêt, des ruisseaux, de la faune et de la flore. Il est absolument interdit de pratiquer la chasse à des fins commerciales. Il est interdit d'abattre des arbres et des forêts primaires et secondaires âgés de plus de huit ans. La violation de ces normes écologiques aura comme conséquence jusqu'à cinquante journées et/ou la reforestation de la zone affectée ».

l'organisation paysanne (dans le contrôle des ventes des fermes, l'arrivée des nouvelles personnes dans la région entre autres) ; d'autre part, ces mesures ont été acceptées historiquement par les FARC comme des instruments de régulation sociale (Carrillo, 2015, p. 65). C'est par exemple le cas du PPZRC pour lequel un leader paysan de l'époque m'explique que « *a las FARC nos tocó convencerlas de que aceptarán, ante el comandante que estaba en la zona* »<sup>91</sup> (Entretien réalisée en août 2019). D'autres témoignages expliquent le rôle des FARC dans le contrôle de la déforestation ou dans l'absence des cultures de pavot ou de coca dans la région. Au milieu des années 2010, il n'existait pas « *una sola mata de coca* »<sup>92</sup> (A. Molano, 2016) malgré la localisation stratégique de la région et son rôle d'espace de communication entre la cordillère orientale (donc vers le centre du pays) et le trapèze amazonien.

En synthèse, cela montre bien la complexité dans les rapports historiques existants entre les membres des différents corps armés et les paysans. Dans la mesure où ils partagent un même espace géographique, tous ces groupes l'ont construit conjointement. Ces différents rapports (conflictuels et non linéaires) entre les multiples groupes sociaux (y compris les acteurs armés) nous paraissent être l'un des éléments clés pour mieux discerner les différentes modes de construction d'un État « par le bas ».

Nous allons continuer la révision des rapports construits historiquement dans l'espace géographique par les différents groupes sociaux en nous focalisons sur l'autre sous-région étudiée, le Nord du Cauca. Cette sous-région, malgré le fait d'être localisée sur l'axe principal de peuplement, présente aussi des vagues de colonisation par des populations rurales sur les versants des cordillères centrale et occidentale, qui forment la vallée du fleuve Cauca.

---

<sup>91</sup> « *les FARC, il nous a fallu les convaincre pour qu'ils acceptent, devant le commandant qui était dans la zone* ».

<sup>92</sup> « *le moindre plant de coca* ».

## B LA VALLÉE DU CAUCA ET LA COLONISATION DE LA CORDILLÈRE CENTRALE : DES RAPPORTS CONFLICTUELS DANS L'USAGE VERTICAL DE LA MONTAGNE

Le développement d'infrastructures routières et commerciales à partir du milieu du XX<sup>e</sup> siècle a été accompagné, dans la grande vallée du fleuve Cauca, par la transformation et la consolidation des *haciendas* historiques en *ingenios*<sup>93</sup> de canne à sucre, la culture des céréales et quelques fruitiers. L'élevage bovin extensif, mais aussi l'agriculture vivrière, ont été déplacés des sols les plus fertiles, principalement vers le versant occidental de la cordillère centrale (CNMH, 2014). La sous-région *suroccidente*<sup>94</sup>, se dessine dès le XVII<sup>e</sup> siècle comme une zone minière, agricole et d'élevage bovin (Fajardo, 1993). Cette unité spatiale faisait officiellement partie jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle de la province de Popayán. C'est ainsi que « l'expansion territoriale extensive » (Figure 7) mise en place entre le XVI<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècle est menée dans toutes les provinces, dont celle de Popayán, par le biais des expéditions à la recherche d'or, vers l'intérieur des provinces (Fajardo, 1993 ; Chonchol, 1994 ; Aprile-Gnisset, 1997).

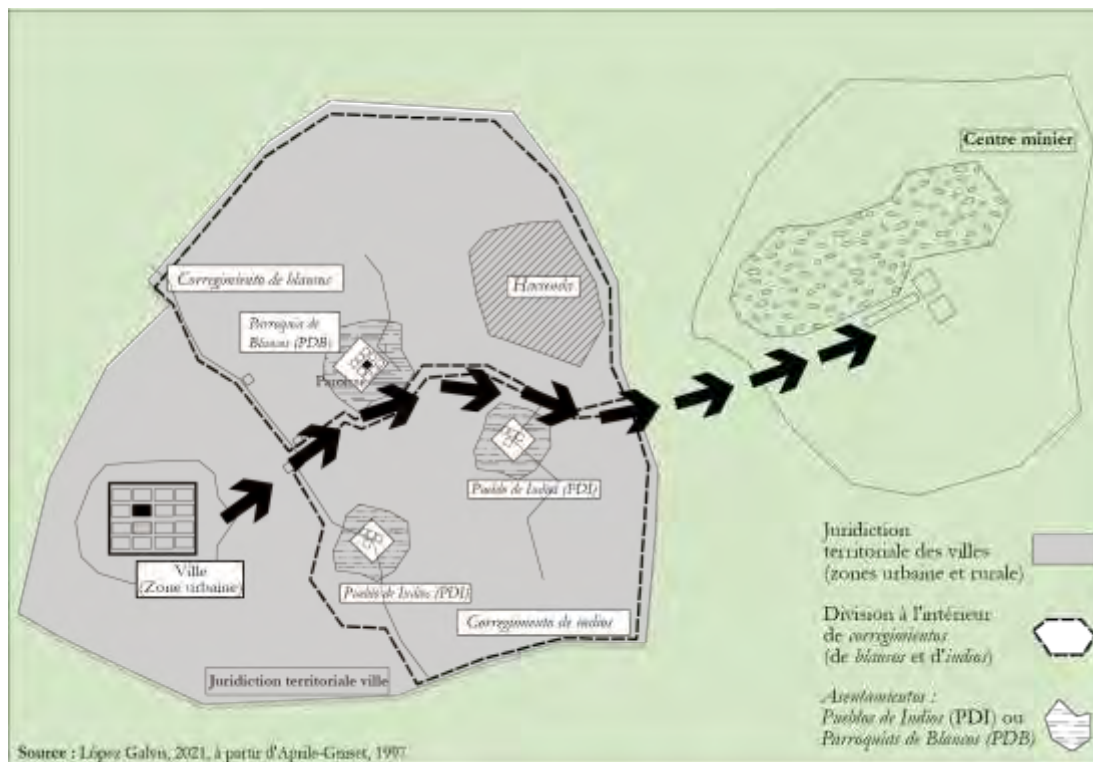
La province de Popayán s'est constituée autant comme un centre de pouvoir des *encomiendas*, une enclave commerciale, que comme un centre minier sur le versant oriental de la cordillère occidentale. Cela lui a permis des échanges de production internes entre les *hacendados*, qui envoyaient leur production agricole vers les zones minières, qui offraient de meilleures perspectives de vente. Il en était de même pour les indigènes envoyés par les *encomenderos*<sup>95</sup>. Avec ces nouvelles conditions de travail, la population native a pris différents chemins. Certaines communautés indigènes ont été regroupés dans les *resguardos*, d'autres sont restées dans les *haciendas* ou ont formé des communautés propres.

---

<sup>93</sup> Grands domaines de plantations de canne à sucre.

<sup>94</sup> Bien qu'officiellement le *suroccidente* ne soit pas une sous-région administrative, nous ferons référence à l'ensemble des trois *departamentos* localisés à l'extrême Sud-Ouest du pays : *Nariño*, *Cauca* et *Valle del Cauca*.

<sup>95</sup> « En échange de la perception d'un tribut et des journées de travail, le titulaire d'une *encomienda* devait assurer la protection et l'éducation religieuse des Indiens qui lui étaient confiés par la Couronne en récompenses de ses mérites. L'*encomienda* n'est donc pas une propriété foncière, puisque l'*encomendero* exerçait son pouvoir sur une population, pas sur un territoire » (Musset, 2009, p. 26).

Figure 7 - « L'expansion territoriale extensive » au XVI<sup>e</sup> – XVIII<sup>e</sup> siècles

Dans la vallée du Cauca, entre les communes de Cali et Cartago surgissent des bandes armées pour attaquer les *haciendas* et défendre les nouvelles communautés (Rivera et Garrido 1897 cités par Fals Borda p. 62). Ce mouvement s'est étendu vers le Nord du *departamento* du Cauca et a abouti au développement de petites et moyennes fermes paysannes avec une diversité de productions : banane plantain, noix de coco, tabac entre autres.

Avec l'Indépendance, le *suroccidente* se consolide comme un noyau régional de pouvoir économique et politique très important qui entretient des tensions avec l'ancienne province de Santafé, Bogotá. L'économie caféière, en plein essor dès la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, arrive par le biais de la colonisation *antioqueña* jusqu'au Nord des *departamentos* de Tolima et de la Vallée du Cauca. Comme nous le disons pour le processus de colonisation du Caquetá et du piémont amazonien, l'apparition d'une frange de petits et moyens propriétaires, qui établissent des noyaux d'économie paysanne sur les versants des cordillères centrale et occidentale (Jaramillo, 1994, p. 44), est très emblématique dans la partie Nord de cette sous-région. Or, les véritables

transformations au niveau régional, qui influencent à leur tour le paysage agraire, se succèdent dans les premières décennies du XX<sup>e</sup> siècle.

### ***1. Les conséquences de la monoculture de canne à sucre sur l'occupation de l'espace***

En outre que la colonisation *antioqueña*, la construction du train du Pacifique qui désormais communiquait le centre du pays avec le port du Buenaventura (1914) devient une charnière pour le bouleversement dans le centre économique de la zone sur le Pacifique. Popayán, qui était l'un des centres politiques majeurs depuis la Colonie espagnole, se voit largement surpassé par Cali qui devient le centre économique et politique. Ce changement va de pair avec le bouleversement de l'aménagement spatial sur la vallée qui s'opère dès 1940. A partir de cette décennie, les *hacendados*, démarrent un processus d'accaparement du foncier agricole sur des terres qui étaient jusque-là cultivées par des producteurs de taille moyenne ou des métayers de parcelles (CNMH, 2014). C'est ainsi que dès la moitié du XIX<sup>e</sup> siècle se dessine :

*« un modelo de desarrollo agropecuario fundamentado en la hacienda y en la gran propiedad, que emplea peones, formas de trabajo asalariado y en otros casos modalidades de aparcería y arrendamiento. Se pueden distinguir sembrados de caña de azúcar, trapiches paneleros de tracción animal y cultivos de café, tabaco, alimentos y también frutales »*<sup>96</sup> (CVC<sup>97</sup>, 2004 cité par CNMH 2014).

Les actions de la part des grands propriétaires s'accompagnent par l'apparition des nouvelles pratiques ou des techniques qui sont, elles aussi, accaparées par ces mêmes grands propriétaires la plupart de temps (Fals Borda, 1975). C'est ainsi qu'en accompagnant le changement dans la politique agricole qui s'opère au milieu des années 1940, en ce qui concerne le remembrement de parcelles et l'attribution de *baldíos*, la mécanisation des vallées est à l'ordre du jour. L'augmentation dans l'importation de tracteurs (lorsqu'entre 1940-45 on importait 195 en moyen, on passe à 850 en moyen entre 1945-50) et d'outils agricoles en est un bon indicateur. Ce changement est directement lié à l'expansion de cultures commerciales dans les *departamentos* de la Vallée

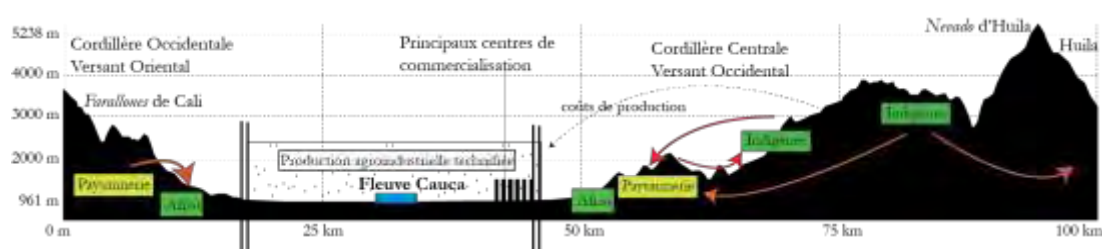
---

<sup>96</sup> « un modèle de développement agricole et pécaire fondé sur l'hacienda et la grande propriété qui utilise des ouvriers agricoles, de formes de travail salarié et de modalités de métayage et de location de parcelles. Peuvent être distingués des plantations de canne à sucre, broyeur de canne à traction animale pour produire la panela et des parcelles de café, tabac, aliments et aussi des vergers ».

<sup>97</sup> *Corporation Autónoma Regional de la Vallée du Cauca*. C'est l'autorité environnementale de la région de la Vallée du Cauca à partir des années 1950.

du Cauca, Tolima et Cundinamarca (Machado (2009) cite Martínez 1986). Et cette expansion est à son tour liée à un accaparement dans l'utilisation et la propriété du foncier agricole. Un échantillon agricole national publié en 1954 montrait qu'environ 1 200 000 paysans (environ 60% de la population rurale) ne possédait pas de foncier agricole. Il montrait aussi qu'environ 800 000 propriétaires ruraux détenaient en moyenne des parcelles de moins de deux hectares. Par contre, environ 25 000 propriétaires (moins du 3%) possédaient plus de 55% du foncier agricole cultivable (Fajardo, 2014, p. 42). Avec l'essor du secteur entrepreneuriale sucrier sur toute la vallée, qui s'accompagne de l'appropriation des *baldíos*, une partie des petits et moyens producteurs, structurés autour des économies paysannes, et des marchés locaux deviennent des salariés des *ingenios* ou des *colonos*. A posteriori ils se déplacent vers le versant occidental de la cordillère centrale et le versant oriental de la cordillère occidentale (Voir figure 8). Dans les années 1950, un rapport spatial et fonctionnel a été construit entre les *departamentos* de la Vallée du Cauca et le Cauca qui concentre plus de 93% dans la production nationale de sucre centrifugé. Ce facteur, et la création de l'association des propriétaires ASOCAÑA<sup>98</sup> en 1958, déclenche une phase de concentration de l'industrie sucrière. Cela permet aux propriétaires des *ingenios* un changement dans leur rapport avec la terre. Désormais du contrôle en tant que propriétaires, ils sont passés au contrôle de la canne à sucre (Rojas, 1993, cité par CNMH, 2014, p. 55).

Figure 8 - Occupation de la vallée du Cauca par les différents types de population, production et commercialisation



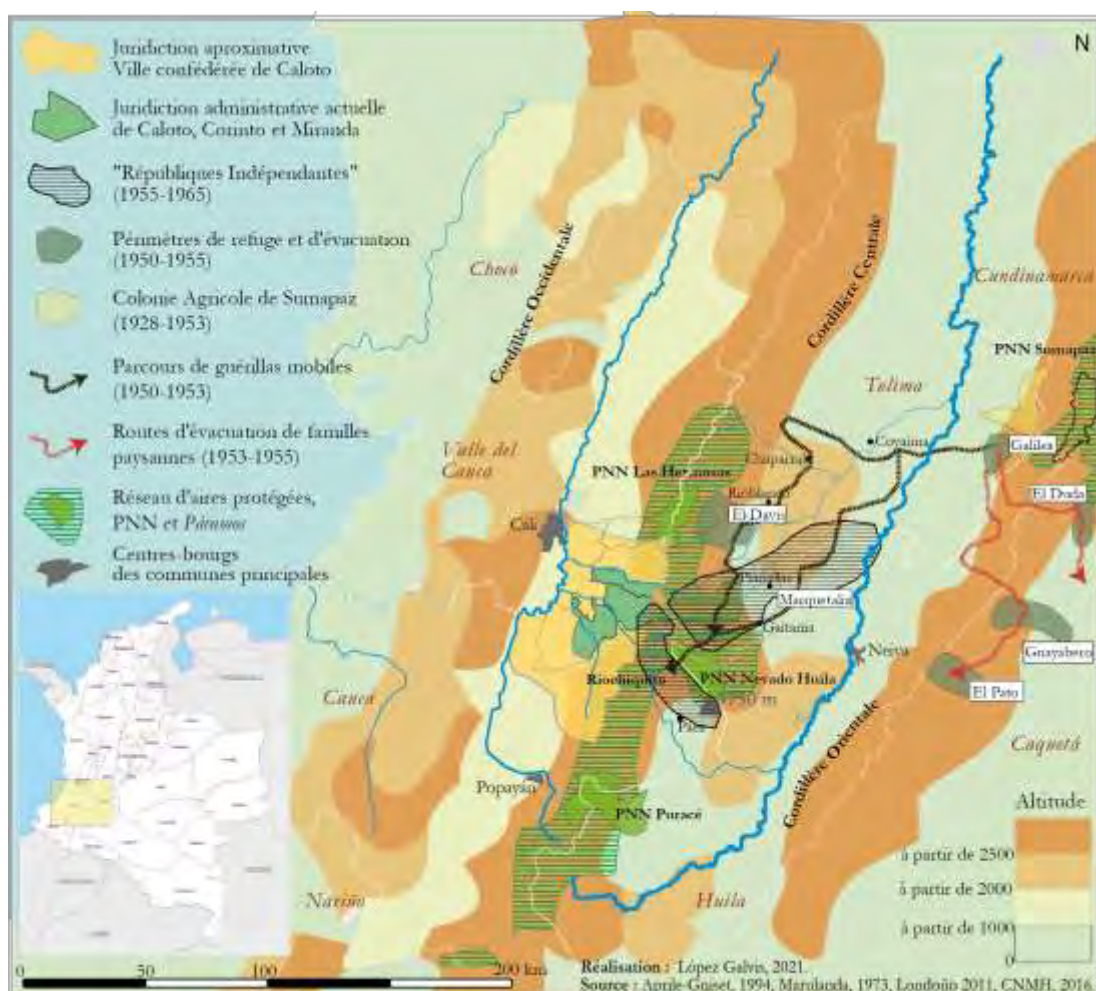
Source : López Galvis, 2021, à partir d'Aprile-Gnisset, 1994, Google Earth, 2021.

<sup>98</sup> Association de Cultivateurs de la Canne à Sucre de la Colombie.

## 2. *Le déplacement forcé et la colonisation des versants de la cordillère centrale. Le métissage des populations et les syndicats « agrarios »*

Ce que nous appelons ici le Nord du Cauca est une sous-région qui, dans la période coloniale, correspond à la ville confédérée de Caloto où existaient des nombreux groupes indigènes dont les *tunibios*, les *tacueyoes*, les *chimicuetos*, les *guales*, les *huasanoes*, les *bolos* entre autres, et qui correspond actuellement aux juridictions de *Santander de Quilichao*, *Palmira*, *Candelaria*, *Pradera*, *Florida*, *Corinto*, *Miranda*, *Guachené*, *Puerto Tejada* et l'actuel *Caloto*, toutes localisées dans les deux *departamentos* actuels de Cauca et du Valle del Cauca (Aprile-Gniset, 1994, Carte 14).

Carte 14 - Localisation de la sous-région du Nord du Cauca



Dans cette ville confédérée, et comme nous l'avons souligné comme caractéristique de la province de Popayán, se trouvent des *Reales de minas* d'or dans la vallée et des *haciendas* sur les versants des cordillères centrale et occidentale. Et dans les marges des *haciendas*, la présence des familles de « *libres* » qui exercent une domination sur des petites parcelles. Une partie importante de cette population se concentre autour des marges du Fleuve Palo (INCODER, 2013, p. 42).

Toute cette population partage des éléments communs où il existe une population qui s'identifie en tant que métisse « d'origine indigène ». Cette même dynamique se reproduira au milieu du XX<sup>e</sup> siècle suite à la consolidation sur l'ensemble de la vallée du modèle agroindustriel de la canne à sucre. Cette population se déplace alors vers le piémont et s'installe sur des terres non aptes pour ce type d'exploitation de la canne à sucre. L'une des caractéristiques de cette région en termes de répertoire de mobilisation des acteurs sociaux non hégémoniques va être l'occupation des terres. Dès les années 1910, le mouvement indigène dirigé par *Quintín Lame* décide d'occuper des terres et d'en réclamer la propriété. Durant toute la décennie de 1970, d'innombrables occupations de terres vont se produire, d'abord avec l'organisation paysanne créée dans cette décennie, l'ANUC<sup>99</sup>, par le président C. Lleras (1966-1970), et après sa division, avec des nouvelles expressions d'organisation paysanne issues de syndicats de travailleurs, dont la *Federación Nacional Sindical Agropecuaria*<sup>100</sup> (FENSA). Celle-ci en particulier est issue du PC où nous retrouvons un ancien membre du mouvement agraire de Sumapaz formé par Erasmo Valencia et Juan de la Cruz Varela : Gerardo González. Cet ancien dirigeant agraire de Sumapaz, originaire de Pasca a été tour à tour président de l'ANUC en Cundinamarca, et élu conseiller municipal de Fusagasugá à plusieurs reprises. A partir de 1975 et suite à la division de l'ANUC, donc la création du FENSA. En 1987, lors du Congrès National du FENSA – CUT (*Central Unitaria de Trabajadores*<sup>101</sup>), il est acté de renforcer l'organisation *agraria* dans certaines régions où le mouvement tenait une certaine influence et celui-ci change de nom pour devenir la FENSUAGRO, la *Federación Nacional Sindical Unitaria Agropecuaria*. Nous évoquons son parcours pour montrer l'accent que les organisations paysannes prennent dans certaines *departamentos*, dont le

---

<sup>99</sup> Asociación Nationale d'Usagers Paysans.

<sup>100</sup> Fédération Nationale Syndicale Agricole et Pécuaire.

<sup>101</sup> Centrale Unitaire de Travailleurs.



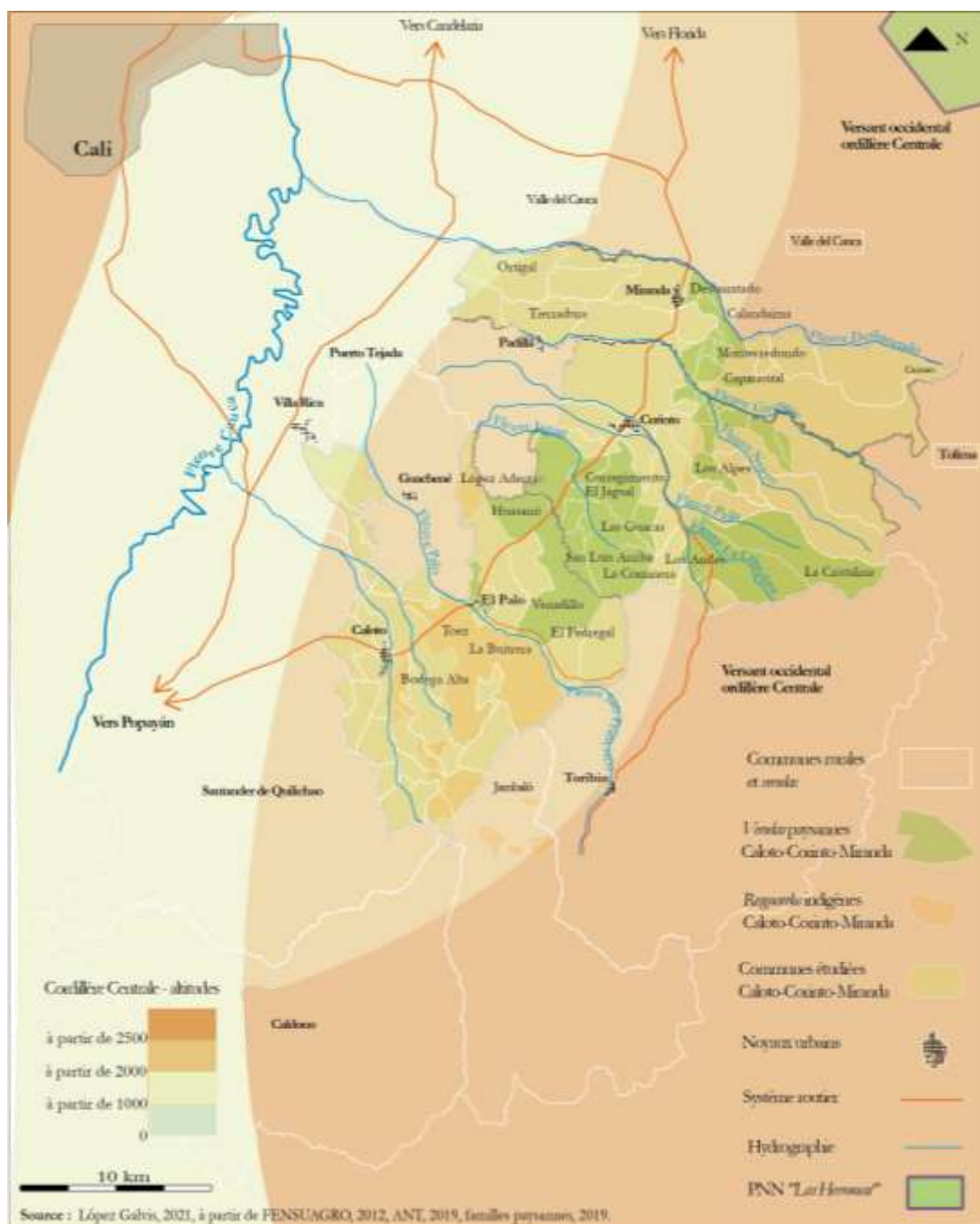
Cauca, avec une proximité des syndicats ouvriers. Mais aussi avec les organisations indigènes. C'est ainsi que la création du Conseil Régionale Indigène du Cauca (CRIC) en 1971 est faite à l'initiative du *Frente Social Agrario*<sup>102</sup> (FRESAGRO) dans le Cauca, donne un nouvel élan et apporte une structure aux revendications des organisations indigènes.

Le mot d'ordre du CRIC dès sa création est de remettre au jour le dispositif du *resguardo*, en exigeant à l'INCORA l'expropriation des *haciendas* établies sur « leurs terres ancestrales ». Le *resguardo* est un dispositif reconnu en Colombie par la Constitution de 1991 en tant qu'entité territoriale. En ayant son origine dans le dispositif créé pendant la colonisation pour réguler la main d'œuvre indigène, au moment de l'indépendance ils disparaissent. Dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, le dispositif devient le centre des revendications du mouvement indigène. Actuellement reconnu par l'État, c'est un dispositif qui permet aux communautés indigènes d'avoir des titres de propriété collectifs. Pour leur constitution, la première obligation est l'existence d'un *cabildo* (forme de gouvernement et d'autorité propre aux communautés sans un périmètre légal) dans les *veredas*. Ensuite les communautés doivent construire un *Plan de Vie* et faire des consultations auprès des toutes les personnes et organisations présentes dans la zone et avoir leur accord. Chaque propriétaire doit donner son titre au *cabildo* pour ensuite, effectuer dans un troisième temps la constitution d'un *resguardo*.

---

<sup>102</sup> Front Social Agraire. Organisation paysanne du nord-Cauca, ayant son siège à Corinto (Gros, 1997, p. 178).

Carte 15 - « *Veredas campesinas* » dans les communes de Corinto, Caloto et Miranda qui font partie des ZRC « de fait » du Nord du Cauca



Ce répertoire assez novateur de la part des mouvements indigènes (invasion des terrains, création des réseaux alternatifs de distribution entre autres), est renforcé par la reconnaissance qui en est faite dans la Constitution, ce qui donne à C. Gros la notion qu'il définit par la suite comme le « double pouvoir » (1997) vis-à-vis de l'État central.

L'ampleur que prend l'organisation indigène au Cauca représente un changement à double tranchant pour les organisations paysannes. D'un côté, les populations rurales se nourrissent les unes et les autres avec leurs moyens et leurs pratiques spatiales. Ces populations façonnent sur le terrain un « *territoire interculturel* » puisque les « *communautés indigènes et paysannes y cohabitent depuis des siècles* » (entretien avec C. Guamanga, 2016). Mais de l'autre, particulièrement dans le Cauca, il y aura des confrontations directes autour de la terre, en arrivant dans certaines communes à des manifestations violentes des uns et des autres.

### ***3. Les ZRC « de fait », leurs occupations historiques et leurs techniques spatiales composites***

Comme nous l'avons expliqué dans l'introduction de cette recherche, au milieu des années 1990, et dans le contexte d'une forte crise faisant suite à la mise en place des politiques d'ajustement structurel qui ont particulièrement affecté l'ensemble du secteur agricole, des fortes mobilisations se produisent et manifestent plusieurs demandes. Une partie du mouvement paysan du centre et du sud du pays demande la mise en place de quatre ZRC (Fajardo, 2002). Cela marque le point de départ du PPZRC, ainsi que d'une extension autour de la possibilité de constituer aussi des ZRC sur toutes les régions, en priorisant les paysans sans terres et pas seulement ceux des régions de colonisation (Décret 1777 de 1996) comme il était prévu en 1994 et comme nous l'avons analysé dans le cas de la zone du Pato-Balsillas. Dans le Cauca, les associations qui portent le processus de ZRC « de fait »<sup>103</sup> sur les trois municipalités sont l'ASTRACAL de *Caloto*<sup>104</sup>, l'ASTRAZONAC de *Corinto*<sup>105</sup> et l'ASPROZONAC en *Miranda*<sup>106</sup>. Ces trois associations sont des personnes morales avec un Conseil directif élu, des statuts enregistrés dans la Chambre du Commerce et il existe une communauté organisée qui, depuis une vingtaine d'années, porte le projet de constitution d'une ZRC. Elles font toutes les trois, partie d'un réseau plus large au niveau régional et national, dans le *Suroccidente* elles participent dans le *Proceso de Unidad Popular del Suroccidente Colombiano* (PUPSOC), qui est une filière

---

<sup>103</sup> Quand les associations considèrent avoir rempli les exigences pour la déclaration de ZRC dans leurs occupations, ainsi que se reconnaissent dans l'esprit qui prônent les ZRC, mais ces périmètres ne sont pas officiellement reconnus par l'État central.

<sup>104</sup> Association Pro-Constitution de la ZRC de *Caloto*.

<sup>105</sup> Association Pro-Constitution de la ZRC de *Corinto*.

<sup>106</sup> Association Pro-Constitution de la ZRC de *Miranda*.

de FENSUAGRO au niveau national. Au début, nous avons choisi les trois processus puisqu'ils menaient ensemble la demande auprès de l'INCODER<sup>107</sup> (qui est devenu par la suite l'ANT après 2016) pour la constitution d'une ZRC du Nord du Cauca. Le contexte a changé entre temps avec la signature de l'accord de paix entre les FARC, le gouvernement, la mise en place du projet de Réforme Rurale Intégrale<sup>108</sup> (RRI) et le renforcement du poids des communes dans la décision d'approbation de conformation d'un périmètre avec une ZRC. C'est ainsi que, même si elle reste « sœur » des autres, chaque association mène un processus avec des particularités locales, en restant complémentaire des autres en ce qui concerne les actions à mener. C'est le cas des équipes techniques. FENSUAGRO possède une équipe technique pour l'ensemble de la région. Il est composé d'un géographe, d'un avocat, mais il existe également des responsables au niveau local qui, au même titre que l'AMCOP, font partie d'un Conseil directif local de l'association qui est constitué en tant que personne morale. A son tour, chaque association forme aussi différents comités, dont le plus important est celui des terres, qui guide la quête pour l'acquisition du foncier agricole afin d'installer des familles adhérentes à l'association. Dans la région, les associations mènent une stratégie composite qui se décline dans chaque commune. C'est ainsi que chaque association coordonne politiquement des installations historiques des *colonos* qui y habitent depuis longtemps. Elles forment des « territoires paysans », mais sur certaines de ces occupations elles ne possèdent pas des titres de propriété. A côté, les associations mènent une gestion auprès des autorités pour l'acquisition des parcelles et faciliter ainsi l'installation des familles paysannes.

---

<sup>107</sup> Institut Colombien de Développement Rural.

<sup>108</sup> Il est défini comme le premier point de l'accord entre le gouvernement et les FARC où les ZRC font partie essentielle de sa mise en œuvre.

Figure 9 - Entrée dans un "territoire paysan" dans le *corregimiento* d'El Jagual (Corinto)

Source : © Durán Chaparro, 2017.

Cela est le fruit des actions collectives dont le *Paro Nacional Agrario*<sup>109</sup> de 2013. Celui-ci avait, dans le Cauca, l'un des principaux foyers avec le blocage de la Route *Panamericana* pendant trois mois. A la suite de cette action, le PUPSOC a démarré un processus de dialogue à côté d'une autre branche du mouvement paysan au niveau régional, qui est aussi représenté au niveau national, le *Comité de Integración del Macizo*<sup>110</sup> (CIMA). Ces deux organisations établissent à partir de ce moment-là une table ronde de dialogue permanente avec le gouvernement national où, à part d'avancer dans la gestion pour l'acquisition des parcelles afin d'installer des familles paysannes, ils ont abouti à des progrès dans leur reconnaissance en tant que sujets paysans. D'abord, avec la réalisation d'une étude officielle afin de caractériser « *lo campesino* » en Colombie, qui puisse servir de donnée pour le recensement général de population de 2017<sup>111</sup>. Et plus récemment, avec l'interposition d'une action légale pour que cette étude soit reconnue et que les populations qui se reconnaissent en tant que paysans, « puissent être comptées » officiellement. Au niveau local, l'invasion des *haciendas* en friche ou qui ne sont pas

<sup>109</sup> Grève Nationale Agraire.

<sup>110</sup> Comité d'Intégration du Massif.

<sup>111</sup> *Elementos para la conceptualización de lo "campesino" en Colombia. Documento técnico elaborado por el ICANH (Instituto Colombiano de Antropología e Historia).*

exploitées est menée en suivant une stratégie qui évoque l'approvisionnement que faisaient les *hacendados* aux mines dans la Colonie, avec la commercialisation de leurs produits. Il en est ainsi puisque la perspective d'occupation d'une propriété, à part le fait d'installer des familles, représente aussi la possibilité d'avoir de la nourriture pour des nouvelles occupations (entretien non enregistré auprès d'un dirigeant paysan en 2017).

Dans cette sous-région nous examinons un mode d'occupation inégal de l'espace qui contrôle le meilleur du foncier agricole pour l'agro-industrie, particulièrement de la canne à sucre, et des larges couches de population qui développent des stratégies d'échange sur les versants des cordillères qui convergent sur la vallée. L'aménagement spatial produit par le monoculture exclue majoritairement des populations qui ont développé de modes propres d'organisation pour préserver des cultures et de modes d'habiter particuliers. La non résolution des inégalités en termes d'accès au foncier, mais aussi, aux circuits de commercialisation justes, sont les bases qui consolident le conflit armé dans le *suroccidente*.

## C CONTEXTUALISATION : LES ESPACES RURAUX ET LA QUESTION FONCIÈRE EN COLOMBIE AU XXI<sup>E</sup> SIÈCLE

En Colombie, les conflits entre les grands propriétaires terriens et les différentes populations rurales existent depuis la colonisation espagnole. Au fil des décennies, la concentration des terres et la sous-utilisation d'une grande partie d'entre elles ont produit un schéma foncier très inégal. Selon le recensement agricole de 2014, près des trois quarts des 2,7 millions des producteurs disposent de moins de cinq hectares et travaillent environ 6 % de la superficie agricole totale. Sur un total de 43 millions d'hectares de superficie utilisée, environ 34,5 sont destinées à l'élevage et 8,5 aux productions végétales (Guibert *et al.*, 2019, p. 250). Environ 1,5 million d'hectares sont gérés en petite et moyenne propriété par les populations rurales que nous étudions. Victimes principales du conflit armé, elles ont souvent été déplacées par la force (plus de 6 millions les cinq dernières décennies) et ont gagné les versants des vallées inter andines (Fajardo, 1989 ; González, 2014). Ils ont dû quitter 8,3 millions d'hectares d'après les statistiques officielles, (CNMH, 2015). Comme conséquence, un pourcentage important de ces populations sont établies de manière précaire à la frontière agricole, concomitante avec des aires protégées et des zones historiques de déroulement de la

confrontation armée. Une partie des populations rurales, qui se sont vues attribués des droits fonciers à partir des années 1990, participent autant à la conservation des aires protégées, qu'à la gestion du territoire et à la production d'aliments consommés dans les villes du pays. Nous estimons que les réformes lancées dans la décennie de 1990 sont un tournant dans la configuration et les stratégies de ces populations pour se territorialiser et organiser la gestion de leurs lieux de vie et de production ; de même, ses réformes signifient un tournant dans la capacité de l'État central à gérer leur territoire, dans des futurs scénarios de transition politique et de révision de la nature et du fonctionnement de l'État central. La compréhension de ce tournant nous donne des pistes pour la formulation de la problématique et de la question de recherche.

### ***1. Le Plan d'Ajustement Structurel et le nouveau rôle de l'État à partir des années 1990***

Jusqu'à la fin des années 1980, les politiques agricoles étaient guidées en Colombie par une approche interventionniste dans l'économie qui se reflétait au milieu rural, par le fait de donner une priorité à la production d'aliments pour le marché intérieur. Il s'agissait de promouvoir des soutiens agricoles pour stimuler les secteurs industriels urbains à travers la production d'aliments à bon prix (Machado, 2005, p. 18). C'est ainsi qu'au début des années 1990, l'agriculture colombienne représentait 16,5% du PIB du pays (Fajardo, 2018, p. 106). Le changement qui va alors s'opérer aura lieu dans un contexte économique mondial qui tâchait de faciliter l'accès à la terre, « conçue comme une marchandise ». Et pour cela, la mise en place des dispositifs qui facilitent cette mise en marché, une approche qui bouleverse les conditions de vie en milieu rural (Hoffmann, 2002). On voit également s'opérer un changement dans les structures productives et les rapports politiques, qui ont instauré des réformes profondes au sein des états, qui ont tendu à diminution de l'importance de leur rôle joué dans la société, en tant qu'État providence (Fajardo, 2002). Les réformes qui commencent à se mettre en place à partir de la fin des années 1980 et surtout au début des années 1990, à l'occasion d'une politique connue sous le nom de « ouverture économique », sont pareils à la mise en place des politiques du Plan d'Ajustement Structurel dans le pays et la région (Ocampo, 1985 ; Fajardo, 1993, 2018). À ce propos, G. Cardoza, consultant pour la

FAO en 2017 pour le projet d'évaluation des Zones de Réserve Paysanne (ZRC) et ancien fonctionnaire de l'INCORA<sup>112</sup> nous précise que :

*« el gobierno en los años 1990 toma la decisión de acabar con el modelo de intervención del sector agropecuario. Y todas las medidas neoliberales que se había iniciado con V. Barco en 1989, se radicaliza en el gobierno de Gaviria (1990-1994), todo el tema de créditos, de inversión estatal »<sup>113</sup>* (entretien avec G. Cardoza, Bogotá, 2017).

Cette politique néolibérale, qui veut à l'échelle globale que le marché soit le mécanisme privilégié pour l'assignation de ressources, enlève 97% des restrictions douanières en permettant la libre importation. Cela a pour conséquence l'entrée massive dans le marché national d'objets à bas coûts, qui exercent une pression autour de la production nationale dans l'ensemble des secteurs économiques. Elle affecte le secteur primaire, moteur de l'économie colombienne par le biais de cultures de cycle court. L'agriculture a été en effet le secteur le plus affecté. D'après les chiffres du Ministère de l'Agriculture, en 1994, au moins un million des paysans ont perdu leur capital investi à cause taux d'intérêts élevés et la moindre rentabilité dans leur production (A. Nájjar, 2006, p. 94). Nous constatons en une décennie de l'involution du soutien publique à l'agriculture, qui passe de 4,8% du budget national en 1990 à 0,8% en 2000 (CGR, 2002, cité par Fajardo, 2004). Cela s'explique entre autres, par la difficulté des producteurs pour l'accès aux crédits, la disparition des allocations financières et la privatisation de la « *Caja Agraria* »<sup>114</sup> au début des années 1990 (Forero et Corrales, 1992, p. 60). On voit s'opérer dans le monde agricole une reconversion de la production : diminution de toutes les superficies de cultures issues de la ISI, dont les céréales, les oléagineux de cycle court avec en parallèle une augmentation des cultures de plantation tropicale ainsi que la superficie dédiée à l'élevage bovin (Machado, 2005).

En ce qui concerne l'industrie, la libéralisation commerciale et la libre concurrence ont permis pendant les premières années un relatif degré d'expansion de la production industrielle, surtout des PYMES (*Pequeñas y Medianas Empresas*)<sup>115</sup>. Or, au fil des années, les désavantages dans les coûts de production interne par rapport aux pays

---

<sup>112</sup> L'Institut Colombien pour la Réforme Agraire créé en 1961. Depuis 2003 il a été remplacé par l'INCODER.

<sup>113</sup> « le gouvernement dans les années 1990 prend la décision de finir avec le modèle d'intervention dans le secteur agricole. Et toutes les mesures néolibérales qui ont démarré avec V. Barco en 1989, sont radicalisées dans le gouvernement Gaviria (1990-1994, ndlr), tout le système de crédits d'investissement étatique ».

<sup>114</sup> « Caisse Agraire ». Elle se transforme au Banque agraire.

<sup>115</sup> « Petites et Moyennes Entreprises ».



avec lesquels la Colombie avait des rapports commerciaux ont provoqué un processus de réduction de marché. A. Nájjar signale qu'à partir des années 1990, l'une des filières qui a le mieux contribué à la croissance du PIB ont été les exportations de produits non traditionnels, en particulier dans l'industrie à travers (textiles, papier, cuirs). Néanmoins, la participation de ces produits aux exportations reste faible à cause d'un manque d'investissement en capital et en technologie pour produire à une échelle plus large. L'insertion du pays dans l'économie mondiale à travers l'exportation des matières premières n'a pas beaucoup changé ces dernières décennies.

Ce modèle est encore plus excluant que le précédent, puisqu'il induit la concentration dans la production, ainsi que l'assignation de crédits, et il privilégie les entrepreneurs présents installés sur les circuits du système agroindustriel. En effet, les axes du modèle sont la compétitivité et le développement des marchés guidés par des normes d'efficacité (Machado, 2005). Il finit par modifier aussi le régime politique traditionnel. La nouvelle base économique agro-exportatrice remplace un modèle caféier/rural pour un autre minier/cocaïer à prédominance urbaine (Bergquist cité par González, 2014, p. 404). Cette transformation au sein du modèle économique, va être accompagné par l'instauration d'une nouvelle Constitution en 1991. Celle-ci portera des changements au sein de la configuration des acteurs du monde rural. Nous allons maintenant porter un regard sur ces changements, d'abord, dans la reconnaissance des droits spécifiques aux populations ethniques. Ensuite, autour des rapports qu'entretiennent les organisations rurales avec l'État central après la Constitution.

## ***2. Reconnaissance des droits des populations ethniques et conséquences pour les espaces ruraux***

Avec la mise en place d'une nouvelle Constitution, qui était aussi le cas dans d'autres pays de l'Amérique latine, le caractère multiculturel et pluriethnique de la nation est reconnu. Cette reconnaissance, fait écho initialement aux mouvements nationalistes des années 1970 qui demandent déjà « l'autodétermination politique et économique » des minorités (Musset, 2009, p. 65). Au sein des populations rurales, la question de la terre émerge à nouveau, mais cette fois-ci, avec un nouveau visage. D'une part, son rôle dans un système de marché, et de l'autre, en termes anthropologiques et géographiques, dans celui de la question des identités autour de la notion de territoire (Hoffmann, 2002). L'émergence du multiculturalisme se présente aussi avec un double visage : la

libéralisation des marchés d'un côté, et le respect des « minorités » et la notion d'interculturalité de l'autre. En termes de politiques publiques, C. Duarte nous explique dans un entretien réalisé en 2017 à Cali que :

*« La Política Pública define sujetos de intervención y es afectada, y afecta a las mismas poblaciones, digamos que es una especie de biopolítica. Es la "indigenización" de la política hoy en día, está claramente vinculada a la Constitución del 1991 »<sup>116</sup> (entretien avec C. Duarte, Cali, 2017).*

La question multiculturelle en Colombie n'est pas une invention de la Constitution, « elle vient en quelque sorte prendre en charge une réalité sociologique longtemps occultée par le discours dominant de l'hispanité et du métissage » (C. Gros, 1996). Le cadre pour l'émergence de cette « question ethnique » est aussi donné à l'international, par le biais de l'Organisation Internationale du Travail (OIT), qui, dès 1989 avec son décret 169 « reconnaît les droits des peuples indigènes et tribaux », celui-ci « signé par la plupart des pays » (Hoffmann, 2002). En Colombie, la mise en place de la première organisation indigène, le Conseil Régional Indigène du Cauca (CRIC), né dans les années 1970 au sein de l'Association Nationale d'Usagers Paysans (ANUC), peut être vue comme une stratégie au sein de l'organisation paysanne (Gros, 1997). Néanmoins, le « répertoire » (Tilly, Tarrow, 1996) d'actions de ces organisations augmente avec une revendication culturelle associée à une langue propre, donc le besoin d'une éducation propre, faite au nom d'une identité et d'une culture spécifique. Ce répertoire est appelé identité « positive » (Gros, 1996). Outre une ressource utilisée par les organisations rurales pour se positionner sur différentes échelles. Cette dimension ethnique devient une valeur « légitime » qui sert à organiser « la compréhension du monde et oriente les pratiques sociales, culturelles, politiques et maintenant économiques de nombreux acteurs » (Hoffmann, 2002, p. 15). O. Hoffmann présente le cas des communautés noires et leurs droits fonciers, sur les régions qu'ils ont occupées historiquement, reconnus par la Constitution et ensuite par la Loi 70 de 1993.

*« De paysans pauvres oubliés de la société nationale, ils deviennent des sujets politiques en tant que « communautés noires » reconnues par l'État et les institutions, mais aussi par les fonctionnaires, les hommes et femmes politiques, les autres habitants. La dimension instrumentale de l'ethnicité, certes réelle, s'accompagne d'une véritable recomposition des sociétés nationales qui doivent intégrer la différence ethnique dans leurs conceptions d'elles-mêmes et leurs devenirs » (Hoffmann, 2002, p. 17).*

---

<sup>116</sup> « La Politique Publique définit sujets d'intervention et est affectée, et affecte aux mêmes populations, disons que c'est une espèce de biopolitique. Aujourd'hui c'est « l'indigénisation » de la politique, qui est clairement attachée à la Constitution de 1991 ».

Au sein de cette identité renouvelée, les différentes branches des populations rurales développent une multiplicité des revendications autour des droits fonciers. D'une conception des « sociétés paysannes », avec l'introduction du multiculturalisme, on passe à une gestion et priorisation différenciée des identités qui, parfois peuvent se joindre, mais aussi tenir des conflits, en partie par la façon avec laquelle l'État les différencie. En se référant aux droits fonciers qui leurs sont différemment attribués, en lien avec leur appartenance ethnique ou culturelle, quels sont les rapports que ces différentes organisations rurales entretiennent-elles avec l'État ?

À partir des années 1990, le nouveau panorama dans la ruralité colombienne intègre donc sur la reconnaissance constitutionnelle des populations et des « minorités » ethniques. Celles-ci possèdent désormais des droits fonciers et des « figures » ou statuts différenciés, en rapport à leur appartenance ethnique (indigènes et noirs), ou culturelle (paysanneries). C'est ainsi que le DANE<sup>117</sup> qui veut définir le territoire, parle de « *la forma posible de la tenencia de la tierra por parte de la población indígena y negra o afrocolombiana. Corresponde a los resguardos y territorios colectivos de comunidades negras* »<sup>118</sup> (DANE, 2015). Nous aborderons dans les chapitres qui suivront (et plus particulièrement dans celui dédié à l'évolution de ces "sociétés paysannes" au sens large) cette dualité en termes de reconnaissance vis-à-vis des populations rurales.

Dans le contexte colombien, comme l'éclaire O. Hoffmann, le droit à accéder à une terre, au défaut d'une réforme agraire, peut s'établir sur un droit d'usage ou sur l'intérêt « déclaré collectif » par une communauté rurale. Ce droit est exercé à l'aide des « techniques spatiales » spécifiques. Celles-ci, entendues en tant que « medium utilisé par celui qui la maîtrise pour imposer une norme, c'est-à-dire faire valoir « sa » norme et reconnaître sa position dominante » (Hoffmann, 2014, p. 225). Peu présent dans les régions, l'État central, s'est peu impliqué dans ce processus bien qu'il revendique la protection des « ressources naturelles » par le biais d'une législation juridique peu adaptée face à la déforestation, le développement de cultures d'usage illicite et au processus de « défense du territoire » menée par les communautés locales. Au travers d'une première révision des réformes au marché de la terre, nous mettrons en évidence

---

<sup>117</sup> Département Administratif National de Statistique, DANE.

<sup>118</sup> « *la façon possible de la possession de la terre de la part de la population indigène et noir ou afrocolombienne. Il correspond aux resguardos et territoires collectifs des communautés noires* ».

la contradiction que porte le multiculturalisme, entre les réformes de marché de début des années 1990 et la reconnaissance des droits fonciers aux populations rurales.

### 3. *Des réformes au marché de la terre sans réforme agraire*

La caractérisation faite par O. Hoffmann en 2002 peut nous servir à donner un panorama régional de l'intérêt de mettre en place une série de réformes au marché de la terre, entreprise dans les années 1990. D'après elle, « les efforts portent dès lors sur la normalisation et la régularisation juridique des modes de possession et d'appropriation de la terre » (2002, p. 13). Ces modes, sont le résultat des essais de réforme agraires qui en Colombie se sont tenus sur différents moments de l'histoire. Ils ont été établis à d'autres moments politiques (interventionnisme de l'État notamment), et sont désormais « des obstacles à la libéralisation généralisée des échanges » du marché de la terre (Hoffmann, 2002). Nous avons déjà entrevu deux d'entre eux. Nous allons maintenant les revoir rapidement pour introduire la réforme de 1994, portant sur le « Système National de réforme agraire » et parmi ces dispositions, les Zones de Réserve Paysanne (ZRC). A. Molano attribue trois moments d'intervention de l'État colombien en proclamant des lois visant à redistribuer la terre. Il explique ces interventions comme des « *intentos liberales* »<sup>119</sup>, dont la Loi 200 de 1936, la Loi de réforme agraire de 1961 (sous le gouvernement libéral de Alberto Lleras R.) et la création des ZRC en 1994 (voir tableau 4). La loi 200 de 1936, d'après A. Machado, ne peut pas être qualifiée de réforme agraire puisqu'elle n'a pas abordé le sujet de redistribution de la propriété de la terre (Machado, 2009, p. 194). Au contraire, d'après C. LeGrand, elle a légitimé les structures existantes à ce moment-là, dont l'appropriation de *baldíos* pendant la période de croissance d'exportations agricoles. De son côté, la Loi 135 de 1961 est proposée dans le cadre de la mise en place des réformes agraires dans la région (Mesclier, 2006 ; Musset, 2009). Pour la Colombie, cette loi est portée par l'Alliance pour le Progrès (Gilhodes, 1974 ; Hoffmann, 2002) et s'inspire d'un « réformisme agraire » depuis l'État. Elle cherchait une alliance entre la bourgeoisie et la paysannerie, avec l'idée de moderniser la campagne pour que les grandes propriétés produisent véritablement, et ainsi permettre une génération d'aliments et de matière premières (Osorio, 2018).

---

<sup>119</sup> « *Essais libéraux* ». <http://www.elspectador.com/entrevista-de-cecilia-orozco/peligroso-acercarles-un-fosforo-esos-polvorines-alfredo-articulo-620523> Consulté le 18 octobre 2020.

Tableau 4 - Principales réformes et des lois agraires selon les présidents de la Colombie (XX<sup>e</sup> siècle)

Président	Période	Parti politique/tendance	Loi ou réglementation
Miguel Abadía M.	1926-1930	Parti conservateur	Loi 47/1926, elle acte une simplification des procédures pour l'attribution des <i>baldíos</i> . Décret 1110/1928, il acte une réglementation des zones de colonisation et l'établissement de colonies agricoles en octroyant des <i>baldíos</i> .
Enrique Olaya H.	1930-1934	Parti libéral /socialdémocrate	Première proposition d'un nouveau régime de terres.
Alfonso López P.	1934-1938	Parti libéral /socialdémocrate	Loi 200/1936, <b>régime de terres</b> , il attribue une fonction sociale à la propriété de la terre et lance un « appel à la modernisation des structures agraires ».
Alfonso López P.	1942-1946	Parti libéral /socialdémocrate	Loi 100/1944, Ajourne la mise en place de la Loi 200 jusqu'à 1957.
Rubén Piedrahita A.	1957-1958	Junte militaire	Décret 290/1957, il autorise des expulsions massives de locataires, métayers, <i>colonos</i> de terres agricoles.
<b>Mise en place du <i>Frente Nacional</i></b>			
Alberto Lleras C.	1958-1962	Parti libéral	Loi 135/1961, Acte une « <b>réforme sociale agraire</b> » et cherche à mettre la pression sur les grands propriétaires terriens pour la modernisation de leurs exploitations. Création de l'INCORA qui entame des processus de colonisation dirigée.
Carlos Lleras R.	1966-1970	Parti libéral /socialdémocrate	Création de l'ANUC qui entame des occupations massives des parcelles.
Misael Pastrana B.	1970-1974	Parti Conservateur	1972, Pacte de <i>Chicoral</i> qui démantèle la proposition de réforme agraire. Mise en place du programme du DRI, Développement Rural Intégré.
<b>Fin du <i>Frente Nacional</i></b>			
César Gaviria T.	1990-1994	Parti libéral /socialdémocrate	Constitution de 1991, elle entame le processus de décentralisation. Loi 160/1994, mise en place du <b>Système National de Réforme Agraire et du Développement Rural Paysan (SNRA)</b> .
Ernesto Samper P.	1994-1998	Parti libéral /socialdémocrate	Décret 1771/1996, réglementation des ZRC et du PPZRC.
Álvaro	2002-2010	Parti la Colombie en	Programme de financement des

Uribe V.		premier/ extrême droite	propriétaires terriens « <i>Agro Revenu Sûr</i> ». Création de l'INCODER qui remplace l'INCORA.
Juan Manuel Santos C.	2010-2018	Parti de l'U / socialdémocrate	Loi de restitution des terres aux victimes du conflit armé. ANT remplace l'INCODER. <b>Réforme Rurale Intégrale (RRI).</b>

Source : López Galvis, 2021, à partir de LeGrand, 1988, Fajardo, 2002, CNMH, 2016, González, 2014.

De son côté, la Loi 160 de 1994, née dans un contexte de mise en place des programmes d'ajustement structurel dans l'Amérique latine, avait pour but l'incorporation des nouvelles terres pour le marché, avant de chercher une reconnaissance des populations rurales. À ce propos, G. Cardoza nous explique que :

*« inicialmente la propuesta de la Ley 160 iba a ser solamente mercado de tierras. Y efectivamente, en algún momento que es el subsidio, tenía ese componente de mercado de tierras, un 70% y un 30%, pero las organizaciones campesinas y algunos sectores de oposición lograron mantener elementos estructurales de la ley 30 de 1988 (de reforma agraria ndlr) »<sup>120</sup> (entretien avec G. Cardoza, Bogotá, 2017).*

Et il rajoute par rapport au contenu de cette loi que :

*« todo el tema de procesos agrarios, extinción de dominio, clarificación de la propiedad, recuperación de baldíos indebidamente ocupados, ese tema de procesos agrarios se mantuvo ahí. También se mantuvo la posibilidad de la compra directa de tierras »<sup>121</sup>.*

Au milieu de l'année 1996, et dans le cadre d'une série des mobilisations paysannes qui demandaient des mesures pour palier leurs pertes dans les récoltes et productions, les organisations ont demandé la mise en place de quatre ZRC (Fajardo, 2012). L'un des résultats de cette négociation a été l'expédition d'un décret réglementaire de la Loi 160 (1777 de 1996) où s'étend les zones où les ZRC pouvaient se constituer. Celles-ci comprennent désormais des zones qui puissent avoir besoin d'une régulation, délimitation ou aménagement de la propriété et pas seulement (comme il était consigné à la base) des zones de colonisation (voir Tableau 5).

<sup>120</sup> « à la base, la proposition de la Loi 160 allait être entièrement dédiée au marché des terres. Et effectivement, à un moment où il se présente l'allocation, elle avait cette composante de marché de la terre, un 70% et un 30%, mais les organisations paysannes et certains secteurs de l'opposition ont abouti à maintenir des éléments structurels de la loi 30 de 1988 (de réforme agraire, ndlr) ».

<sup>121</sup> « tout le thème de processus agraires, d'extinction du domaine, de éclaircissement de la propriété, de récupération de baldíos abusivement appropriés, tout y est resté. Elle est restée aussi la possibilité d'achat direct de terres ».

Tableau 5 - Objectifs et zones pour la mise en place des ZRC, Loi 160 (1994) et décret 1777 (1996)

Titre	Loi 160 de 1994	Décret 1777 de 1996
<b>Objectifs</b>	Faire avancer l'économie paysanne, de dépasser les raisons des conflits sociaux et, en général, d'y créer les conditions pour l'aboutissement de la paix et de la justice sociale.	Contrôle de la frontière agricole, correction de phénomènes de concentration de la propriété foncière.
<b>Zones pour la mise en place</b>	Zones de colonisation et où se présente la prédominance des <i>baldíos</i> .	Zones qui ont besoin d'une régulation, la fixation des limites et l'aménagement de la propriété ou la tenue des parcelles rurales. Zones de tampon des Parcs Naturels, des aires enlevées aux Réserves forestières de protection.

Source : López Galvis, 2021, à partir de Loi 160/94 et décret 1777/96.

Cette loi donne le cadre général du SNRA -*Sistema Nacional de Reforma Agraria y Desarrollo Rural Campesino*<sup>122</sup> (FAO, 2018, p. 15) et accompagne un nouvel essai de répartition du foncier agricole. Jusqu'en 1996, l'attribution des terres par l'INCORA s'est concentrée majoritairement sur les *baldíos*, avec un 30 %, par rapport à un peu plus de 3 % d'attributions à partir de l'achat aux propriétaires à l'intérieur de la frontière agricole (CNMH, 2016, p. 178). Cette politique qui privilégie l'extension à l'horizontal sur l'espace physique, facilite la reproduction des conflits sur le front pionnier. Comme nous l'avons vu, l'un de ces conflits est la répétition de processus de concentration de la propriété foncière dans les régions de colonisation. Cette concentration se voit renforcée à partir des années 1970 avec l'arrivée des ressources en provenance du narcotrafic. D'après D. Fajardo, à travers l'acquisition massive des terres, les narcotrafiquants ont trouvé un cadre pour blanchir leurs ressources, favoriser leur positionnement local au niveau politique, en reproduisant ainsi des nouveaux scénarios de conflit agraire (Fajardo, 2002, p. 78). En termes de concentration de la propriété foncière, D. Fajardo avance qu'en 2005 le sous inspecteur de finances (*vice-contralor general*), estimait les terres contrôlées par le narcotrafic et les paramilitaires à plus de quatre millions d'hectares (Fajardo, 2018, p. 138). Ce rapport étroit entre groupes paramilitaires et narcotrafic est constaté par plusieurs auteurs (Echandía, 2014 ; Salaz-

<sup>122</sup> Système National de Réforme Agraire et Développement Rural Paysan (SNRA).

Salazar, 2016). C'est pour cela que le contrôle des zones géographiques par ces groupes est plutôt lié à un positionnement et à la maîtrise d'économies illégales dont le narcotrafic, l'extraction illégale des minéraux, et le contrôle des corridors stratégiques (Salaz-Salazar, 2016, p. 47). De leur part, la stratégie des guérillas, notamment des FARC a été, d'après Agnew et Oslender, liée à une expansion territoriale en continu qui cherchait à contrôler des grandes aires géographiques dans le pays. Ils pointent notamment l'exemple des FARC sur plusieurs régions du pays comme l'un des « régimes d'autorité alternatifs ». En général la stratégie des mouvements des guérillas mobiles cherchait, au milieu des années 1980, une expansion vers des zones géographiques plus insérées dans le développement économique du pays où existait une classe politique qui relevait des partis traditionnels. Ces régions semi-intégrées (étant donné qu'il n'y avait pas des bonnes infrastructures de communication), proches des zones forestières ou de hautes montagnes servaient aussi de refuges stratégiques (González, 2014, p. 387). Cette période coïncide avec des processus de négociation entre les guérillas et le gouvernement, ainsi que l'accord partiel de trêve obtenu avec les FARC en 1985 à *la Uribe* (Meta) où l'on a convenu de la création de l'UP. Cette décennie se termine sur un accord avec d'autres groupes de guérillas (le M-19, l'EPL entre autres), l'entame du processus de décentralisation et l'ouverture économique déjà évoquée dans le premier chapitre.

## D CADRE D'ANALYSE

### 1. *Le renouvellement de l'action collective dans un contexte pluriethnique et multiculturel*

La mise en place des politiques d'ajustement structurel qui prônent, entre autres, l'autonomisation de l'économie, la dérégulation des activités productives et la flexibilisation des droits sociaux, a été accompagnée par « l'éclosion des mouvements sociaux territorialisés » (Torres, 2005, p. 264). En effet, avec l'érosion de la place des secteurs traditionnels dans l'action sociale collective (surtout du mouvement ouvrier), émergent dès la fin des années 1980, des acteurs sociaux qui sont qualifiés par différents auteurs de « nouveaux » mouvements sociaux » (Archila, 2003). Ceux-ci peuvent être vus comme « tout défi soutenu et organisé aux autorités existantes, au nom de la population paupérisée, exclue ou victime d'abus » (Tilly, 1997). Dans ce renouvellement



de l'action collective des cadres ou des situations considérées moralement injustes sont identifiés, ce qui permet en même temps d'organiser l'expérience collective, et de guider l'action sociale. De cette façon un lien se tisse entre des situations qui sont considérées de l'ordre culturel et public avec une partie plus personnelle qui légitime les activités d'un mouvement social (Osorio, 2016, p. 46).

Ces mouvements sociaux sont définis, d'après Touraine, sur trois principes : celui de l'identité ou de l'auto reconnaissance de l'acteur, l'opposition ou caractérisation de l'adversaire et une tendance vers la totalité, ou pour aller du particulier vers le général (Touraine cité par Archila, 2003, p. 43). Comme nous le verrons par la suite, nous nous appuyons sur les travaux d'une branche de la Géographie critique brésilienne qui amène ses débats dans les réalités sudaméricaines. En partant de M. Santos et de son évolution au cours de son parcours académique, nous voulons également comprendre le changement qui s'opère dans une notion comme le territoire. Celui-ci, à la base était défini exclusivement d'un point de vue administratif, pour faire référence aux frontières de l'État central. Il devient une revendication, un discours, mais aussi une pratique de la part des mouvements sociaux à partir des années 1990. Dans certaines régions et suite au cycle multiculturel, ces pratiques prennent des connotations ethniques et identitaires. Ces expériences sont le résultat de l'adaptation que chaque communauté fait des droits fonciers qui les ont été reconnus à différents moments à travers différents dispositifs (les *resguardos* pour les indigènes, les conseils collectifs pour les communautés afro et les ZRC pour les paysans). Ce processus d'adaptation de dispositifs nous l'appelons Dispositifs Institutionnels Territorialisés (D.I.T.), en comprenant qu'il est possible grâce à l'échange conflictuel que ces communautés entretiennent avec d'autres acteurs présents local et régionalement.

Nous avons déjà évoqué notre approche méthodologique autour de la lecture des formations socio-spatiales proposée par J. Aprile-Gnisset et le prisme historique à travers lequel nous le lisons dans le premier chapitre. Elles sont l'expression des besoins et des pratiques quotidiennes des différents groupes sociaux à un moment donné de l'histoire. Elles dialoguent aussi avec la lecture faite par H. Lefebvre des phénomènes sociaux en partant d'une lecture socio spatiale. Nous croisons aussi les différentes notions du territoire exposées dans ce chapitre en explorant le débat développé par la géographie française et anglo-saxonne d'abord. J. Levy et M. Lussault classent huit définitions différentes dans leur dictionnaire de la Géographie. Dans cette approche,

nous proposons de se rallier davantage aux définitions qui conçoivent un espace « approprié » (2003, p. 996). Levy et Lussault affirment que sur le fond, « l'idée d'appropriation est en fait constitutive de toute spatialité humaine ». Ils proposent par la suite une définition qui parle de « l'agencement de ressources matérielles et symboliques capables de structurer les conditions pratiques de l'existence d'un individu ou d'un collectif social et d'informer en retour cet individu et ce collectif sur sa propre identité » (p. 999). Dans cette définition ils font allusion aux grands enjeux comme la matérialité, l'appropriation, la configuration spatiale et l'auto-référence. En tant que forme d'appropriation, Levy et Lussault affirment que l'inscription du concept de territoire dans la géographie est souvent basée sur une acception plus « molle » et pacifique de la notion. Néanmoins, nous affirmons que les populations et organisations rurales qui s'approprient de l'espace géographique en Colombie emploient des dispositifs que J. Levy et M. Lussault appellent le sens « dur » de l'appropriation. C'est-à-dire, qu'elles développent des dispositifs de défense et de contrôle de ces espaces géographiques. C'est le cas de la « sécurité paysanne » non armée qui est mise en place à la manière de gardiens qui effectuent un contrôle et une surveillance d'un périmètre désigné. Et ces pratiques sont issues d'une intentionnalité, de leur façon en tant que groupe d'exister dans l'espace (Lefebvre).

Nous nous appuyons ensuite sur les travaux de B. Fernandes qui, à partir de l'analyse du Mouvement Sans Terre (MST) du Brésil, propose d'abord une « théorie géographique des mouvements sociaux » (2000) pour ensuite formuler les bases d'une lecture géographique des mouvements sociaux à travers les concepts de « mouvements socio-spatiaux et mouvements socio-territoriaux » (2005). Il explique que la catégorie de « mouvement social », qui a été fortement mobilisée par les sciences sociales, doit incorporer la production spatiale de quelques mouvements qui produisent et construisent des espaces et de cette façon, possèdent des spatialités. Cette production de l'espace se déroule par l'action politique, par l'intentionnalité des sujets pour la transformation de leurs réalités (Fernandes, 2005, p. 278). Cette territorialisation n'est pas figée, ces mouvements participent à des processus de déterritorialisation et de reterritorialisation, puisqu'ils amènent avec eux leurs identités en constituant une pluri territorialité. Ces processus sont immergés dans un état permanent de conflictualité et de confrontations entre différentes forces politiques. Cela rejoint la construction d'une

pluri territorialité, c'est-à-dire, que ces « légitimités territoriales », sont à la fois « porteuses d'exclusion autant que d'émancipation » (Hoffmann, 2014).

La façon par laquelle ces mouvements « **se territorialisent, sont déterritorialisés et se reterritorialisent et ramènent avec eux leurs territorialités** » (Fernandes, 2005) nous voulons la croiser avec le cycle de colonisations et de déplacements forcés que nous avons décrit dans le premier chapitre de cette recherche. La reproduction du cycle de « **migration-colonisation-conflit-migration** » décrit par D. Fajardo (1977, 1989) peut s'arrêter de manière transitoire par le biais de ces « techniques spatiales » (Hoffmann, 2014) qui peuvent déclencher des processus de stabilité territoriale à partir de l'attribution des droits fonciers. Mais aussi, à partir de la reconnaissance et la prise en compte dans la configuration territoriale et politique par la nation de ces « formes particulières d'ordre social » (Serje, 2012).

## 2. *L'évolution de la problématique*

C'est ainsi que nous faisons le parallèle entre les dynamiques de peuplement dues à une concentration de la terre et le développement des pratiques de recherche de stabilisation spatiale mises en place par des communautés rurales déplacées de force. Et dans cette quête de stabilisation, nous insistons en particulier sur le rôle joué par ce que nous proposons d'appeler les « dispositifs » territorialisés (ou adaptés). Ces dispositifs sont mis en place par certains acteurs locaux, qui « s'organisent afin de proposer des alternatives à l'ordre territorial existant ». Nous proposons de les appeler « dispositifs territorialisés » en partant de la catégorie utilisée par O. Hoffmann en 2014. Cette chercheuse fait appel à la notion de « *geobody* » proposée par Winichakul (1994) pour parler d'un « corps géographique », d'un « espace codé qui fait corps », qui représente la territorialité « collectivement assumée par un pays dans son processus de formation » (Hoffmann, 2014, p. 225). Mais aussi par des acteurs qui assument et transforment avec leurs pratiques, des dispositifs proposés par l'État dans un moment spécifique. Ces rapports sociaux ont besoin d'un support et des acteurs qui les construisent. En d'autres termes, il n'existe pas d'espace social ou de territoire sans un « acteur spatial » (Lussault, 2010) qui le façonne dans sa praxis.

Il existe une « capacité créatrice » (Lefebvre) chez les acteurs subalternes, qui s'exprime par une série des pratiques quotidiennes en rapport avec leurs réalités. Leur répertoire des pratiques (Tarrow) se manifeste sur l'espace social. Cette forme

d'appropriation, qui répond à un besoin spécifique à un moment donné, se manifeste à travers ce que l'on connaît depuis environ une trentaine d'années sous le nom de territorialisation. Cette émergence montre d'après Agnew, l'existence de différents « régimes de souveraineté » (2005), puisque jusqu'aux années 1980 l'usage du mot « territoire » était largement associé à l'organisation spatiale des États-nation. Cette territorialité, vue comme « *el uso y control del territorio con fines políticos, sociales y económicos* »<sup>123</sup> d'un État central, est contestée par une dispute de l'espace géographique menée par des acteurs non étatiques dès la fin des années 1980 partout en Amérique latine. Cette dispute s'exprime de différentes manières, soit par le biais de « régimes d'autorité » différents à celui de l'État-nation, soit par des processus concrets de reterritorialisation qui amènent à l'établissement des limites dans sa juridiction (Agnew et Oslender, 2010, p. 193-194).

Nous avons proposé, en nous appuyant sur le champ problématique présenté en amont, un questionnement, et l'actualisation des hypothèses de recherche et des objectifs à poursuivre dans la démarche. Le questionnement initial visait à comprendre la façon par laquelle les expériences des ZRC pourraient permettre de trouver des solutions au problème d'accès au foncier agricole pour les communautés rurales qui habitent des régions touchées par le conflit armé.

Le phénomène social que nous voulons comprendre est le déracinement des populations rurales dans un contexte où il se présente une haute concentration de la propriété foncière, son usage et l'accès à la terre. Ces phénomènes ont comme conséquences : une transformation de la structure productive, un conflit armé qui perdure<sup>124</sup> et un risque de disparition des populations rurales qui composent la paysannerie colombienne. Ces populations organisées adaptent et développent des dispositifs spatiaux, dont les Zones de Réserve Paysanne (ZRC), qui questionnent ce modèle de concentration foncière sur différentes échelles, du local à l'international. Ce questionnement se pose aussi sur la question du rôle de l'État central et les différentes manifestations de son pouvoir au niveau local. M. Serje (2012) explique que les groupes armés peuvent être perçus par des populations comme une sorte d'État. C'est le cas d'un

---

<sup>123</sup> « *L'usage et le contrôle du territoire avec des objectifs politiques, sociaux et économiques* ».

<sup>124</sup> La configuration actuelle du conflit armé colombien date de 1965, l'année de création des guérillas de FARC et d'ELN. La signature d'un accord avec les FARC en 2016 n'a pas fait pour autant disparaître d'autres acteurs armés irréguliers qui sont toujours dans plusieurs régions du pays.

« double pouvoir » (Gros, 1997), né des expériences avec lesquelles nous travaillons. Ce scénario est secoué par la sortie des régions en conflit armé des FARC (en tant que guérilla armée), ainsi que la proposition de la RRI et la substitution concertée des cultures d'usage illicite entre autres. Mais cette sortie des FARC des régions en conflit n'a pas été suffisamment accompagnée d'un « retour » de l'Etat avec ses prérogatives. Le scénario post-accord nous montre plutôt la présence d'autres acteurs armés (paramilitaires, guérilla de l'ELN<sup>125</sup>) qui se repositionnent dans les différentes régions, menaçant sérieusement de continuer à reproduire les cycles de violence, de spoliation et de déterritorialisation dans les zones rurales les plus reculées. C'est pour cela que la reconnaissance des expériences territoriales qui se sont mises en place dans ces régions pourrait être clé dans l'attente d'une transition politique. Cela s'explique par le fait qu'à partir des différentes mobilisations et des différentes stratégies de territorialisation ces mouvements se sont appropriés des dispositifs territoriaux et de gouvernance locale. C'est le cas des *Juntas de Acción Comunal* (JAC). Ceux-ci émergent dans les années 1960 par le biais de l'État pour donner une représentation aux quartiers. A la base ils sont donc urbains. Au moment de la mise en place des premières ZRC (1997), l'un des instruments concertés entre les communautés et l'Etat a été le statut des *Juntas de colonos*. Ces conseils deviennent à posteriori les structures en charge d'abord de la proposition et ensuite de la mise en place des projets dans chaque ZRC. La possible reconnaissance d'acteurs non étatiques qui portent d'autres formes de territorialité devient un élément central pour permettre aux populations rurales de développer des pratiques de défense et de reconnaissance. Elle se concrétise dans l'espace, comme nous le disions, par le biais des processus de reterritorialisation alternatifs (Agnew et Oslender, 2010).

### **3. La question de recherche définitive et les objectifs**

Si l'analyse géo-historique des conflits nous aide à placer le dispositif territorial des ZRC dans une continuité des pratiques, il est nécessaire d'étudier plus précisément sa temporalité : les vingt dernières années. La mise en place de la Loi 160 de 1994 qui régit le SNRA est un facteur important puisque c'est à ce moment-là que le dispositif des ZRC est formulé. Or, le décret de réglementation de 1996 suite aux mobilisations des

---

<sup>125</sup> Armée de Libération Nationale, créée en 1964.

organisations paysannes, a permis son extension à toutes les régions en cherchant à donner la priorité aux paysans sans terre et pas seulement à ceux des régions de colonisation, comme il était prévu dans la loi de 1994. En parallèle et depuis la décennie de 1980, des groupes paramilitaires se sont consolidés au niveau régional et national en développant des pratiques qui ont particulièrement touché les populations rurales. Certains auteurs (notamment López, Avila 2010 ; Grajales 2011) expliquent qu'il s'est produit une contre-réforme agraire. De même, pendant cette période, se déroulent différents processus de négociations avec les guérillas y compris les processus qui aboutirent à un accord avec les FARC en 2016. Lors de la réalisation du dernier travail de terrain en 2019, nous avons pu relever un changement dans les conditions des régions suite à l'implantation des zones de concentration des anciens FARC-EP. C'est pour cela que nous avons décidé d'étendre notre analyse jusqu'à cette année, qui coïncide avec le changement dans le gouvernement (Duque, 2018-2022) et son approche vis-à-vis du conflit armé.

La question de recherche que nous proposons est la suivante :

*En quoi les DIT, en particulier les ZRC, contribuent-ils à l'appropriation et à l'aménagement de l'espace rural dans les régions en conflit armé où l'Etat « précaire » est moins présent auprès des population rurales et paysannes ? Nous examinons, entre 1996 et 2018, deux ZRC dans le Cauca et le Caquetá.*

Pour répondre a priori à cette question, nous avons formulé deux hypothèses que nous avons exposé dans l'introduction. La première estime que, l'**appropriation** des dispositifs normatifs proposés initialement par l'État central et l'échange postérieur avec d'autres acteurs (universités, organismes multilatéraux), permet aux populations rurales de réaliser l'adaptation à une échelle locale de ces dispositifs de gestion et d'aménagement territorial. La deuxième hypothèse propose que, l'ancrage des populations rurales est le résultat de l'appropriation des « **techniques spatiales** » (Hoffmann, 2014) de la part de ces populations qui se sont organisées dans un contexte de conflit armé prolongé. Le tissu social et les **modes d'organisation** créés par les populations rurales se trouvent essentiels dans une étape de transition qui devrait tenir compte ces expériences territorialisées. Celles-ci sont clés dans la mise en place de

l'accord de paix en Colombie et de la RRI proposée, afin de ne pas répéter les cycles de violence et d'exclusion.

C'est ainsi que l'objectif général et les spécifiques de cette recherche se sont dessinés comme suit :

- Contribuer à la discussion autour de l'aménagement du territoire depuis la ruralité à partir de la compréhension des caractéristiques et des contributions des dispositifs territoriaux, particulièrement des Zones de Réserve Paysanne, à la survie et au renforcement des populations rurales en situation de risque.

Objectifs spécifiques :

- Identifier les caractéristiques et les contributions des Dispositifs Institutionnalisés Territorialisés (D.I.T) dans deux sous-régions où il existe des périmètres reconnus comme Zones de Réserve Paysanne ou qui cherchent à le devenir.
- Identifier le rôle joué par les intermédiaires ou opérateurs techniques dans l'évolution des processus de territorialisation de Zones de Réserve Paysanne (ZRC) et de quelle façon ces évolutions influencent l'évolution des revendications des organisations paysannes.
- Connaître, contraster, et mettre en rapport les instruments de planification élaborés par les organisations paysannes par rapport aux instruments de planification étatiques et d'autres groupes sociaux ruraux (indigènes, afro).
- Contribuer à la caractérisation et à la compréhension de l'émergence des territorialités « relationnelles » au sein des populations rurales dans les régions en conflit armé.

Dans un deuxième temps nous avons formulé une clarification schématique du cadre d'analyse à partir de trois composantes, des concepts, de dimensions et de sous-dimensions ou d'indicateurs pour mieux saisir la place des Dispositifs Institutionnels Territorialisés (D.I.T.) dans l'aménagement du territoire (voir tableau 6). Nous travaillons davantage les ZRC en tant qu'un D.I.T. qui attribue des droits fonciers aux habitants des zones rurales qui « sont reconnus en référence à une variété de critères ou registres élaborés dans des contextes historiques et politiques précis » (Hoffmann, 2014), acceptés ou encouragés par l'État.

Tableau 6 - Cadre d'analyse : concepts - dimensions - composantes - sous-dimensions/indicateurs

Concepts pivots	Dimensions	Composantes	Sous-dimensions/ Indicateurs
Déterritorialisation / Reterritorialisation  Appropriation de l'espace	<b>Dispositifs Institutionnels Territorialisés (D.I.T.)</b>	Les <i>Resguardos</i> indigènes.	<i>Resguardos</i> et <i>cabildos</i> actifs dans les sous-régions.
		Les territoires collectifs des communautés noires.	Conseils communautaires actifs.
		L'attribution des terres aux victimes de déplacements forcés.	Nombre d'hectares assignées aux populations victimes de déplacements forcés.
		<b>Les Zones de Réserve Paysanne (ZRC).</b>	ZRC constituées, en constitution et « de fait », nombre d'habitants.
		<b>Les Conseils d'Action Villageois (JAC).</b>	Nombre de JAC par ZRC, fonctionnement.
	<b>Techniques spatiales</b>	Modes d'organisation : ANZORC, associations régionales.	Associations, syndicats, coopératives de producteurs, plateformes de défense des droits de l'homme.
		Outils de planification.	Plan de Développement Durable (PDD), manuels de coexistence, plans d'occupation des parcelles.
		Actions d'autoprotection.	La sécurité paysanne, accompagnement des ONG internationales.
		Intermédiaires qui assurent un travail technique.	Equipes techniques dans les négociations avec les représentants de l'Etat. Membres des associations paysannes qui font partie des mairies et d'autres entités.
	<b>Gestion « par le bas »</b>	<b>Autonomie/ rapports de</b>	Négociations politiques.



	<b>pouvoir</b>		nationale et régionale, ( <i>mesa campesina</i> ).
		Sujet des droits.	Consultations populaires, conceptualisation et recensement de la paysannerie.
		Constitution du tissu social.	<i>Juntas</i> et comités <i>veredales</i> , fond social (mini banque), vente des produits et marchés paysans.
		Participation dans les élections et dans les organismes de pouvoir local.	Candidats et élus des associations paysannes ou de plateformes où elles participent.

Source : López Galvis, 2021.

Nous assimilons les adaptations faites par les populations rurales aux droits fonciers attribués par l'État central comme Dispositifs Institutionnels Territorialisés (D.I.T.), basés sur le concept de « *dispositif spatial légitime* », qui s'origine dans l'agencement d'un acteur qui, « *dans une situation donnée, dispose d'un capital social plus élevé que les autres acteurs* » (Levy et Lussault, 2003, p. 287). Nous travaillons les D.I.T en tant que dimension qui participe aux processus continuels et conflictuels de déterritorialisation/reterritorialisation des populations rurales dans le contexte colombien. Les ZRC seraient dans notre approche des D.I.T. au même titre que les *resguardos* indigènes, les territoires collectifs des communautés noires et l'attribution des terres aux victimes de déplacements forcés en Colombie. De même, les *Juntas de Acción Comunal* (JAC), en étant des formes d'organisation adaptés par les populations rurales depuis les années 1960, feraient aussi parti des D.I.T. Les techniques spatiales des populations rurales, exprimées à travers des pratiques construites historiquement dans leur quotidien, sont aussi comprises dans cette enquête comme des dimensions tangibles de matérialisation des processus d'appropriation de l'espace social. Nous verrons par la suite que ces techniques s'expriment autant à travers des documents concrets de gestion et d'aménagement, que par des négociations auprès des autres acteurs présents dans les sous-régions étudiées. Finalement, nous explorons une ouverture à cette recherche par le biais de la notion de gestion locale ou « par le bas » à laquelle participent ces

populations en échange avec des autres acteurs. Les rapports de pouvoir façonnés dans cette gestion pourraient interroger la nature et la logique du fonctionnement de l'État central par le biais des revendications en termes d'affirmation des droits et la constitution des réseaux alternatifs productifs et de tissu social.

Ici, nous avançons une prémisse, celle de l'existence d'une différence importante à travers laquelle les acteurs armés participent à modeler la société. La stratégie spatiale des paramilitaires ne contredit pas le modèle économique prôné par les différents gouvernements au fil de l'histoire. Bien au contraire, tout un courant de chercheurs qui travaillent sur le conflit colombien ont montré le croisement entre les paramilitaires et une partie de l'élite qui tient les rênes du pouvoir local, régional et national. Plus récemment, en réinterprétant leur participation aux processus de modélisation du social, J. Grajales affirme que les paramilitaires développent une forme de « *dissidence relative* ». Cela veut dire que ces groupes ne cherchent pas à se placer en opposition au système, mais à jouer un rôle dans sa consolidation. Et de son côté l'État central, qui a toujours mené une politique ambiguë à leur encontre, se sert de ces structures. Alors que les groupes de guérillas ont connu une évolution différente, même si elle présente des accents particuliers au niveau régional et local. Jusqu'à la fin des années 1970, la guerre des guérillas n'a été « *qu'une guerre périphérique. Ou plutôt, une série de guerres locales avec une très faible capacité à peser par elles-mêmes sur le pouvoir central* » (Gilhodes, 1974, p. 383). Elles tiennent un ancrage local différent qui évolue avec le conflit, mais qui leur attribue cette possibilité de jouer un rôle de médiation dans leurs régions historiques d'influence. Ici il est nécessaire d'affirmer que « *l'échec de l'insurrection initiale et l'installation dans un conflit armé appelé à se prolonger modifie progressivement la relation entre les guérillas et l'État* » (Garibay, 2008, p. 194).

#### ***4. Le travail de terrain : expériences au préalable et approche par les associations paysannes***

Nous avons choisi d'analyser le rapport existant entre la formation de l'État central et les adaptations locales de son fonctionnement, depuis une entrée spatiale qui veut privilégier les pratiques des acteurs que sur différentes échelles façonnent l'aménagement spatial ou du territoire. C'est ainsi que nous privilégions une entrée à travers les populations rurales, en particulier les paysannes de deux ZRC mentionnés, par l'expérience tenue au préalable à la réalisation de cette recherche. Lors des premières

rencontres effectuées entre 2008 et 2009 au Nord de Cauca, il est ressorti leur intention de maîtriser les outils et les instruments que les entités officielles utilisent pour la mise en place des procédures d'aménagement du territoire. Cette expérience, rajoutée à une certaine connaissance des procédures mises en place par les administrations régionales et locales en ce qui concerne les instruments d'aménagement du territoire, nous a permis de commencer à formuler les premières pistes de recherche. Cette première expérience au préalable de terrain, nous montrait que l'approche assez unidirectionnelle des entités en charge de l'aménagement, dialoguait très peu avec une réalité très différente au niveau local. Cette réalité était traversée par des rapports conflictuels qui entretenaient les populations rurales, d'autant plus dans les régions où les acteurs armés étaient présents. Ceux-ci participaient activement à la dynamique sociale et donc, de fait à l'aménagement de l'espace. Dans ces conditions, les populations rurales organisées essaient de jouer un rôle d'intermédiation légitimé par leur connaissance approfondie de l'espace géographique et leur besoin de survie.

Une fois le projet de recherche formulé, trois campagnes de terrain ont été réalisées entre les années 2016 et 2019 (voir tableau 7). À chaque fois cela a été l'occasion de séjours de plusieurs semaines en accompagnant, dans un premier temps, des organisations paysannes au niveau local et sous-régional. Lors d'un premier travail de terrain exploratoire, nous avons choisi d'aller dans deux sous-régions différentes en termes d'occupation de l'espace, de configuration d'acteurs, et aussi, de reconnaissance vis-à-vis de l'État central. Une zone appartenant aux six ZRC créées lors de la réalisation du PPZRC. Et une zone appartenant à une quarantaine de processus qui se reconnaissent en tant que ZRC « de fait », et qui ont entamé depuis des années des procédures pour que leurs périmètres soient approuvés par le gouvernement. À partir de la réalisation du premier travail de terrain, nous avons privilégié le fait d'accompagner des associations paysannes, tant au niveau national avec l'Association Nationale des Zones de Réserves Paysannes ANZORC, que départemental avec l'Association des *Colonos* du Pato AMCOP (Caquetá) et les associations pro-constitution des Zones de Réserve Paysannes du Nord du Cauca. Cette démarche nous a impliqués dans l'observation et la participation directe aux actions entreprises dont des réunions et d'autres activités en lien.

Tableau 7 – Principales activités réalisées pendant les séjours sur le terrain

Travail de terrain	Activités réalisées	Entretiens effectués	
Août 2016	Observation participante et des entretiens semi-directifs dans les espaces de réunion des associations paysannes au niveau national (ANZORC) et départemental (AMCOP au Caquetá et FENSUAGRO au Cauca). Participation à l'audience publique pour la constitution de la ZRC de Sumapaz (juillet 2016).	<b>Pato-Balsillas</b>	3 entretiens avec des <i>colonos</i> fondateurs. 2 entretiens avec des membres de <i>Juntas</i> de <i>veredas</i> . 1 entretien avec un technicien d'AMCOP à Neiva.
		<b>Cauca</b>	2 entretiens avec des membres de la <i>Junta</i> de la ZRC du Corinto.
Juillet-septembre 2017	Observation participante et des entretiens semi-directifs enregistrés avec des paysans dans les ZRC de Pato-Balsillas, Corinto, Miranda, Caloto, des fonctionnaires de l'ANT, des universitaires et de professionnels qui accompagnent les ZRC. Présence aux réunions entre les fonctionnaires de l'ANT et les organisations paysannes au niveau local et national. Présence lors de la géoréférentiation réalisé par le groupe de mémoire historique de la ZRC du Pato-Balsillas.	<b>Pato-Balsillas</b>	Entretien groupal avec le groupe de mémoire historique.
		<b>Cauca et Vallée du Cauca</b>	Entretien avec un chercheur à l'Université <i>Javeriana</i> .
		<b>ANT</b>	Entretien groupal avec des professionnels « <i>mesa campesina</i> » Cauca. Entretien avec un chercheur responsable du rapport « évaluation projet ZRC » (FAO, 2018).
Juin-août 2019	Observation participante et des entretiens semi-directifs enregistrés auprès des membres des organisations paysannes et d'ex-combattants de FARC dans les ETCR de Monterredondo (Cauca) et Miravalle (Caquetá).	<b>Cauca</b>	4 entretiens avec des membres de <i>Juntas</i> .
		<b>CIMA</b>	2 entretiens avec des porte-paroles.
		<b>Pato-Balsillas</b>	5 entretiens des membres de <i>Juntas</i> et d'AMCOP.
		<b>ETCR (FARC)</b>	2 entretiens avec des responsables politiques des ETCR (Cauca et Caquetá).

Source : López Galvis, 2021.

Dans la préparation de cette période d'accompagnement, nous avons repéré une série de sources d'information potentielles pour commencer à tester nos hypothèses. C'est ainsi que les dialogues avec des fonctionnaires des différents ministères concernés (dont celui de l'Environnement, de l'Agriculture, de l'Intérieur entre autres), des techniciens dans plusieurs tables rondes de dialogue permanent, ainsi que des chercheurs ayant travaillé ou travaillant avec les organisations ciblées sont devenus primordiaux pour notre travail. Lors de la réalisation de ces travaux sur le terrain, nous avons construit une méthode composite à partir de la réalisation des entretiens semi-directifs à dimension conversationnelle (37 au total, 26 enregistrés et retranscrits), la participation à des événements publics autour de notre sujet d'intérêt, et de l'observation participante au sein des organisations qui se reconnaissent dans le dispositif des ZRC. Les membres des organisations paysannes ont été choisis au cours de l'enquête comme « groupe social témoin », situation qui nous donne la possibilité de mieux saisir les différentes « sphères » de la pratique sociale dans auxquelles ils participent.

Les données, recueillies en nous appuyant sur des méthodes socio-anthropologiques, et dans une perspective de triangulation méthodologique (Olivier de Sardan, 1995), ont été analysées sur la base d'un dispositif composite. D'une part, les données émiques (données discursives qui nous facilitent l'accès aux représentations des acteurs), issues des entretiens, ont été examinées à l'aide d'un logiciel pour la retranscription et l'analyse appelé SONAL. Ensuite, les données étiques (composées d'un journal de terrain, d'analyses de documents, de statistiques officielles, de cartes, etc.) ont, quant à elles, permis une meilleure compréhension des dimensions territoriales des régions étudiées. Articulées dans les deux expériences des ZRC que nous avons choisies, ces données ont facilité l'élaboration des cartes, des schémas et permis une confrontation entre les discours et les pratiques (Becker, 1998 ; Denoël, 2019). En nous appuyant d'abord sur une révision bibliographique, nous avons retracé l'histoire d'une des composantes de l'analyse, à savoir l'approche et le rôle de l'État colombien dans la reconnaissance des populations rurales dans les régions du conflit armé. De même et à partir d'une analyse géo-historique des conflits autour de la terre et du foncier, nous avons pu soulever différents types de réponses de la part de populations et d'organisations rurales, lesquelles sont aussi traversées par une série de spécificités locales et régionales. Une première approche de cet État central sur lequel nous mettons l'accent se déroule pendant la formulation de la Loi 160 de 1994 et le décret qui la

réglemente, le décret 1777 de 1996, par lequel est mis en place un Projet Pilote cofinancé par la Banque Mondiale, dans lequel est formulée et approuvée la création de six ZRC. Cette approche change complètement après l'échec des pourparlers de paix du *Caguán* (tenus entre le gouvernement colombien et les FARC) et le changement de gouvernement en 2002 (González, 2015). A partir de cette période, se développe une « récupération militaire du territoire » (CINEP, González, 2014). Celle-ci comprend la négation de l'existence du conflit armé, ainsi que la stigmatisation et la persécution de populations et d'organisations qui ont historiquement habité les zones dans lesquelles des groupes armés sont présents de longue date, et particulièrement les FARC. Tout ceci se déroule dans un contexte international de lutte contre le terrorisme qui se matérialise à travers le « *Plan Colombia* »<sup>126</sup>, et une stratégie de lutte contre la drogue. Vient alors la période pendant laquelle nous avons commencé cette recherche, une période de reconnaissance du conflit armé et qui voit se tenir des pourparlers de paix jusqu'à la signature d'un accord de paix. Cela veut dire que nous partons de la reconnaissance de l'existence de différents récits autour du conflit armé colombien, et à partir de cette reconnaissance, nous entrons sur le terrain via les acteurs que nous avons choisi de privilégier.

Les deux premiers travaux de terrain ont été développés en 2016 et 2017 sur les deux premières années de la thèse. Lors de la première année, nous avons fait la connaissance des organisations sur le terrain, de leurs dirigeants et de leurs problématiques particulières. Suite à ce premier travail et à la réalisation d'une série d'échanges informels principalement avec les membres des organisations, j'ai réalisé deux cartes de synthèses et tiré une série de conclusions préliminaires, d'abord pour la ZRC du *Pato-Balsillas* (Carte 16) :

- La ZRC *Pato-Balsillas* est à la tête d'une zone tampon et de transition entre le Parc National Naturel (PNN) *Los Picachos* et l'activité productive.
- Les ZRC proposées de *San Juan de Losada* (dont l'audience publique a déjà été réalisée) et celle du *El Doncello-El Panjil- La Montañita* (en cours de

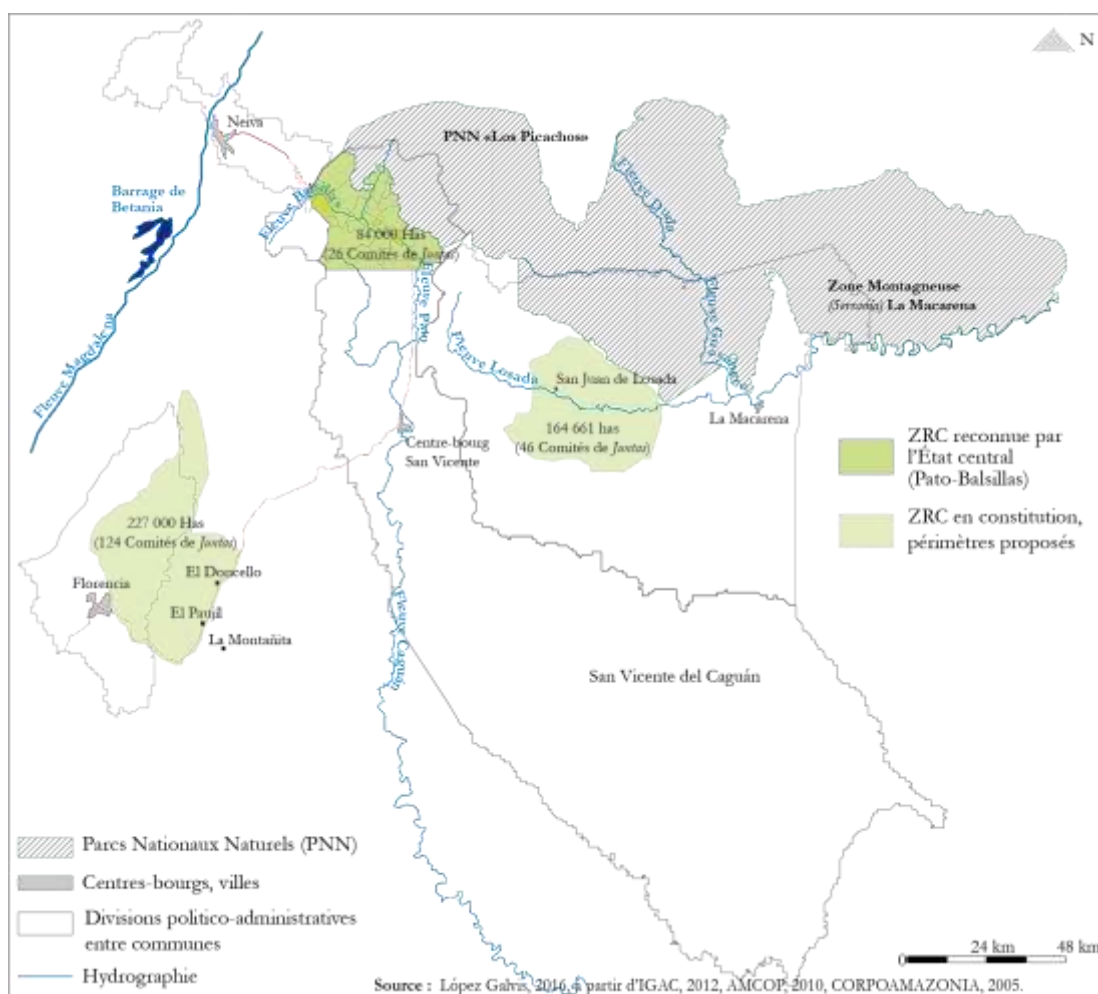
---

<sup>126</sup> Un accord entre les gouvernements des États-Unis et de la Colombie pour accorder une aide financière annuelle à l'Armée nationale entre 2000 et 2014 pour l'amélioration de ses équipements et l'augmentation d'effectifs.

caractérisation) seraient la continuité de cette zone de transition.

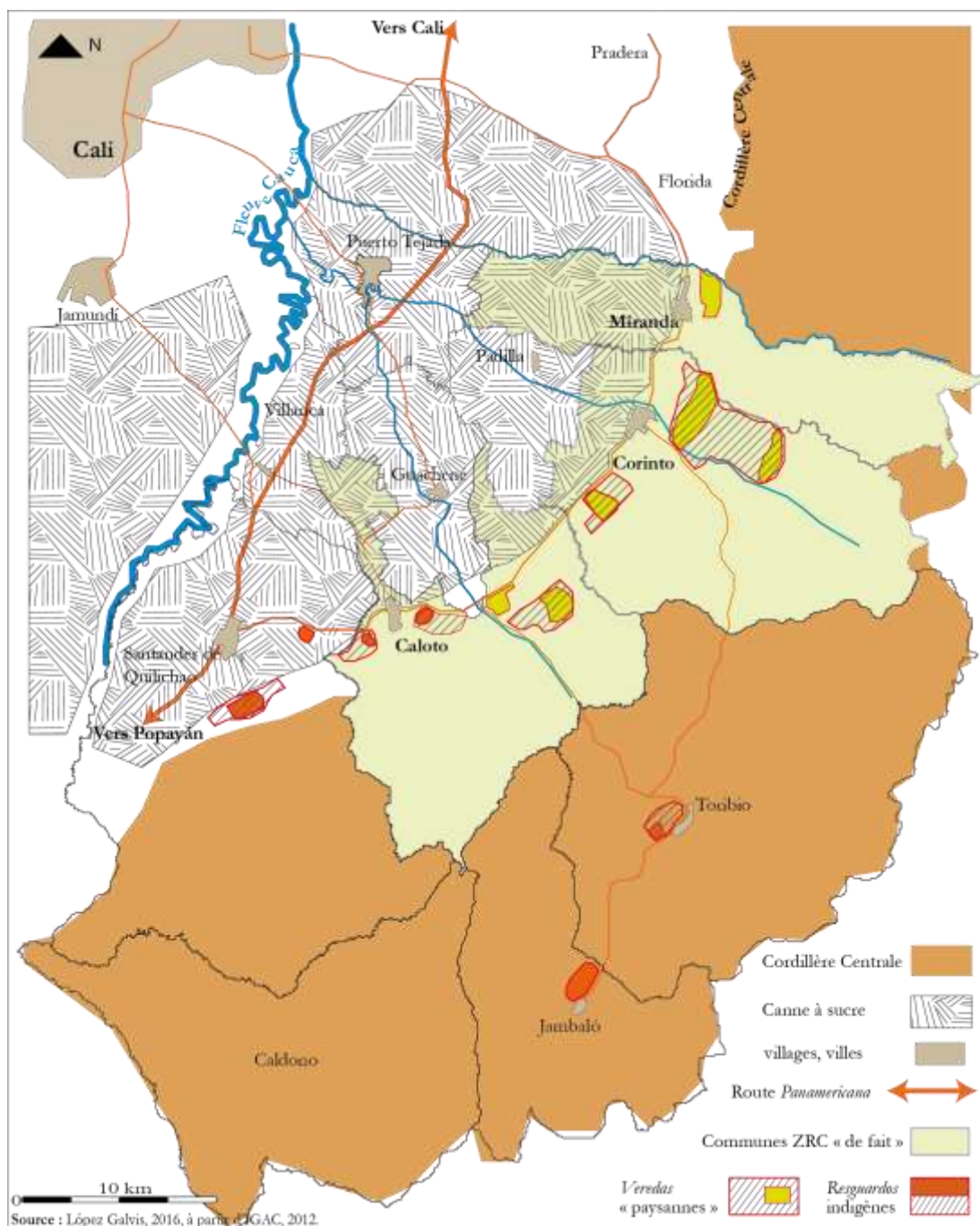
- Les limites politico-administratives des municipalités ne sont pas compatibles avec les activités productives et sociales des communautés locales rurales.

Carte 16 - La ZRC du Pato-Balsillas et le contexte régional en 2016



De même, et suite au premier travail de terrain réalisé auprès des associations qui revendiquent la constitution d'une ZRC entre les municipalités de *Caloto*, *Corinto* et *Miranda*, nous avons formulé quelques conclusions préliminaires concernant le contexte territorial dans lequel s'inscrit cette proposition de ZRC nommée « ZRC de fait » (Carte 17) :

Carte 17 - La ZRC du « Caloto-Corinto-Miranda » et le contexte régional en 2016



- La proposition de ZRC du Nord du Cauca entre les municipalités de *Caloto-Corinto-Miranda* s'inscrit dans une zone segmentée par la monoculture de la canne à sucre.
- Or, il existe une frontière perceptible sur le terrain entre la monoculture et les territorialités « collectives » (ZRC « de fait », *resguardos*) qui sont en situation de



conflit permanent.

- La proposition de ZRC « de fait » se nourrit autant des occupations historiques des associations paysannes, que des acquisitions de propriétés dans les bourgs et zones de haute montagne. Cela suggère une configuration différente qui devrait rencontrer des points d'entente avec les autres communautés.

La signature de l'accord final entre les FARC et le gouvernement colombien (au moment de la réalisation de notre premier travail de terrain) a déclenché la promulgation d'une série des réformes et des projets de loi afférents. Pour cela, et sur certains points, des tables de négociation ont été créées, auxquelles participent les associations paysannes : par exemple, la table de concertation avec l'autorité des Parcs Nationaux Naturels ou les espaces de négociation pour définir un *Plan Nacional de Substitución Voluntaria de Cultivos de Uso Ilícito*<sup>127</sup> (PNIS). Pour les espaces de négociation au niveau national, les associations ont eu la possibilité d'avoir une équipe de professionnels qui les accompagnent et les représentent. Ces professionnels sont choisis par les associations et ils portent leurs revendications dans les tables de négociation. Nous avons pu participer à quelques réunions et pratiquer l'observation directe des échanges entre les représentants des organisations paysannes et ceux des différentes institutions. Cette participation nous l'avons effectué au niveau national avec la table de concertation avec l'autorité des Parcs Nationaux, mais aussi au niveau départemental quand l'Agence Nationale des Terres (ANT) a convoqué les municipalités à des réunions dans le but de présenter et d'expliquer la mise en place de la Réforme Rurale Intégrale (RRI).

Tout cela est fait dans le cadre de la signature de l'accord de paix et du début de l'application des mesures pactées. Les zones où se trouvent les associations paysannes ont bénéficié d'un traitement particulier : une série de périmètres ont été définis fin 2016, et ils devraient servir pendant six mois, au regroupement, au désarmement et à la postérieure réincorporation des FARC dans la vie civile. Ce délai a été étendu jusqu'au désarmement complet des anciens combattants. Il y a eu au total 19 *Zonas Veredales de Transición y Normalización*<sup>128</sup> (ZVTN) et huit *Puntos de Transición y Normalización*<sup>129</sup> (PTN, Carte 18).

---

<sup>127</sup> Plan National de Substitution Volontaire de Cultures d'Usage Illicite.

<sup>128</sup> Zonas *Veredales* de Transition et Normalisation.

Carte 18 - Localisation des PTN et ZVTN au niveau national (2016)



<sup>129</sup> Points de Transition et Normalisation.

Suite au désarmement, ces Zones sont devenues des *Espacios Territoriales de Capacitación y Reincorporación*<sup>130</sup> (ETCR) qui donnent lieu à de nouveaux rapports entre les différents acteurs sociaux. Cette situation qui pourrait bouleverser l'organisation connue et les associations revendiquant les ZRC. Ces périmètres deviennent des scénarios prioritaires pour la mise en place des *Programas de Desarrollo con Enfoque Territorial*<sup>131</sup> (PDET), des PNIS et des Plans Nationaux pour la Réforme Rurale Intégrale, RRI. La proximité (ou superposition) de ces périmètres avec les ZRC nous faisait supposer un moment de changement au sein du dispositif des Zones de Réserve Paysanne.

---

<sup>130</sup> Espaces Territoriaux de Formation et Réincorporation.

<sup>131</sup> Programmes de Développement avec un Focus Territorial.

## CONCLUSION

Dans cette première partie, nous avons constaté que, si la formation officielle de l'État-nation colombien avec ses entités territoriales (les communes, les *departamentos*) date de 1819, avec l'Indépendance, et nous avons identifié des racines plus profondément ancrées dans le système colonial et avant lui, existent aussi. Nous les avons identifiées en ayant évoqué les modes d'habitat des sociétés précolombiennes et les formes d'organisation de leurs espaces de vie. Nous comprenons ainsi la formation de l'État et de son « domaine territorial » en la restituant dans les évolutions géo-historiques qui modèlent ses bases. Étant donné l'approche processuelle de la dynamique sociale que nous assumons, cet aperçu historique des rapports qu'a eu l'État central avec des territoires ruraux devait en effet inclure aussi quelques-unes des racines de formation de cet État. Nous avons également examiné quelques éléments historiques de l'occupation inégale de l'espace, ainsi que les influences que certaines dispositions coloniales ont eues par la suite.

Du Chapitre 1, nous retenons que les stratégies d'adaptation locale des populations paysannes, au moyen de dispositifs comme les ZRC, possèdent un ancrage dans les conflits agraires, et dans les modes d'organisation développés dans une période charnière au début du XX<sup>e</sup> siècle dans les régions centrales, principalement caféières, sur l'axe andin de peuplement. La province de Sumapaz est l'une de ces régions emblématiques, en termes de modalités des conflits agraires, et de création d'une organisation paysanne, notamment à partir des pratiques et des expériences développées par la Colonie Agricole de Sumapaz.

Dans le Chapitre 2, nous avons vu comment la non résolution de l'inégale distribution du foncier agricole est l'une des racines principales des conflits sociaux, politiques et armés qui sont aujourd'hui très présents en Colombie. La mise à l'écart socio-spatial et politique historique des populations rurales, comme nous l'avons vu, et comme le rapporte González (1991), apporte une réponse dans ce même ordre socio-spatial (il l'appelle socio-territorial) et politique de la part de ceux qui ont été exclus des différents accords politiques.

Enfin, nous avons reconstruit la méthode de recherche sur le terrain. La triangulation méthodologique et l'observation participante se sont avérées être des outils centraux pour mieux saisir les interactions qui se présentent sur le terrain, et pour définir

la problématique. Les cartes, en tant qu'outil méthodologique, sont conçues comme des documents envisagés comme des éléments de mise en évidence de certains résultats.

Dans le contexte de la signature et de l'application de l'accord de paix, à partir de fin 2006, le départ des FARC-EP des régions où elles étaient un acteur social important, était à même de créer de nouvelles conditions de gouvernance des territoires ruraux affectés par le conflit armé. La sortie d'un acteur armé de cette envergure, qui disposait de relations socio-historiques et qui participait à la conformation de l'État au niveau local, peut permettre l'arrivée d'acteurs qui veulent jouer (et se disputer) ce rôle. D'après ce qui a été consigné dans l'accord de paix, c'est l'État colombien qui, avec ses prérogatives, doit retrouver ce rôle à travers une Réforme Rurale Intégrale. Or, avec son fonctionnement « précaire » et sa conception centraliste historique vis-à-vis du rural, l'État central, à travers ses agences situées à l'échelle locale, a du mal à agir. C'est ce que nous allons maintenant examiner. La Partie 2 est consacrée, d'un côté, à un éventuel « retour » de l'État après les politiques d'ajustement structurel des années 1990 et de l'intensification de la confrontation armée en 2000, et, de l'autre, aux réponses des populations rurales et les différentes formes d'appropriation de l'espace qu'elles mettent en place dans des régions concernées par le conflit armé.

## **PARTIE II - QUAND L'ÉTAT TENTE UN « RETOUR » EN MILIEU RURAL**

### **INTRODUCTION**

La lutte pour l'accès à la terre et l'appropriation de l'espace géographique, comme réponse par les populations rurales à leur déplacement historique forcé sont des stratégies qui ont évolué avec les différentes configurations du conflit agraire et armé. Avec l'application du Plan d'ajustement structurel à partir du début des années 1990, et la reconnaissance du multiculturalisme par la Constitution de 1991, les organisations rurales ont elles aussi changé. À défaut d'une réforme agraire, la lutte historique pour la terre est désormais traversée par la question ethnique, culturelle et l'assignation de portions spécifiques de l'espace aux différentes catégories de populations rurales (Gros, 1997 ; Duarte, 2015a). Ces portions d'espace ont été adaptées grâce à des techniques spatiales propres que nous proposons de définir, ici, par le terme « Dispositifs Institutionnels Territorialisés (D.I.T.) », concept qui recouvre la gestion et l'organisation de ces espaces en fonction des besoins des dites populations. Les ZRC en sont un exemple.

Nous abordons, dans cette deuxième partie, le processus de construction de la problématique de recherche. Nous l'inscrivons dans la géographie sociale, et plus particulièrement, dans les approches empruntant aux études rurales, au courant radical initié par Henri Lefebvre, à la géographie du pouvoir et à la géopolitique, autour de l'appropriation de l'espace social. De plus, transversalement à ces courants, nous menons une analyse spatiale pour étudier les adaptations que les populations rurales font des droits fonciers que l'État leur a attribués à différents moments. (Chapitre 3). Les ZRC, que nous proposons de qualifier comme types de D.I.T., ont d'abord été proposées par l'État, mais dans les faits, celui-ci n'a pas eu la possibilité de les mettre en place, et ce sont bien les organisations rurales qui se chargent des implantations locales.

Ce cadre d'analyse est enrichi par d'autres apports théoriques empruntés aux études critiques du développement et à l'écologie politique. Nous finissons cette partie par une révision des instruments de planification proposés par l'État central, surtout à partir des années 1990 avec le processus de décentralisation et l'avènement de « l'aménagement territorial » tel qu'il est conçu depuis l'État-nation. Les populations rurales ont adapté ces instruments de planification à leurs particularités socioculturelles, ainsi qu'aux conditions locales et régionales. Nous explorons donc dans le Chapitre 4 les formes de gouvernance des populations rurales, mais aussi les instruments spécifiques d'aménagement : Plans de Développement Durable (PDD) des ZRC, Plans de Vie pour les *resguardos* indigènes et conseils communautaires des populations afro colombiennes.

### CHAPITRE 3

## LES DISPOSITIFS INSTITUTIONNELS TERRITORIALISÉS (D.I.T.) COMME OUTIL DE COMPRÉHENSION DES STRATÉGIES ET DES TECHNIQUES SPATIALES DES POPULATIONS RURALES

Les études sur l'espace et son empreinte dans la société en général ont été repositionnées dans le débat public suite aux mouvements contestataires de la fin des années 1960. La proposition d'une théorie générale « du rapport entre l'espace et la société », formulée par H. Lefebvre, réinterprète la question de l'espace en lui assignant un rôle dans les rapports de production et les forces productives d'une société. D'après cette approche, l'espace et le temps (social) ne doivent plus être considérés comme des faits de la « nature » plus ou moins modifiée. L'espace devient produit et producteur à la fois, c'est-à-dire, il change avec le mode de production et, donc, avec les sociétés (Lefebvre, 1985). Ce changement n'est pas « immédiat », il dépend de l'existence de « décalages », vus comme des rapports sociaux, mais aussi d'un mode de production spécifique qui, à travers des arrangements (Raffestin, 1981) ou agencements (Lussault, 2010), façonnent un espace social déterminé à différents moments de l'histoire. Le mode actuel de production capitaliste, qui, par définition, cherche toujours à s'étendre spatialement (Harvey) pour trouver des « *fix* »<sup>132</sup> à ses crises continues, se matérialise dans le contexte colombien par un intérêt renouvelé pour des régions riches en ressources où habitent historiquement les populations rurales.

Les expériences d'appropriation sociale de l'espace, ou territorialités (Sack, 1986 ; Raffestin, 1988 ; Haesbaert, 1997), sont exprimées dans les pratiques discursives, mais aussi spatiales du mouvement paysan et rural en Colombie. Nous analysons ces pratiques pendant les différents travaux de terrain que nous avons menés, initialement

---

<sup>132</sup> « *Fix*' en anglais, a un double sens. Il renvoie d'une part à l'idée de fixer, d'arrimer quelque chose dans l'espace. Il désigne d'autre part le fait de résoudre un problème, de lui apporter une solution : on parle ainsi de '*technological fix*', de '*political fix*'; et un *fix*, dans le lexique des drogues, est ce shoot qui apporte une solution à la sensation d'angoisse » (Harvey, 2012).



aux côtés des organisations qui se reconnaissent dans les ZRC. Nous le faisons en parallèle de l'état de l'art sur les dynamiques de peuplement (LeGrand, 1988 ; Aprile-Gnisset, 1997) dans les différentes régions du pays et l'impact de l'absence de réforme agraire (Fajardo, 2002 ; Machado, 2009) sur ces dynamiques. Cette appropriation sociale n'est pas exclusive des populations rurales paysannes. En analysant des contextes spécifiques locaux et régionaux, nous pouvons également relever l'existence d'une multiplicité d'expériences menées par d'autres populations et différentes formes d'organisation des communautés indigènes et afrocolombiennes, entre autres. Parmi celles-ci, la lutte pour l'accès à la terre à travailler (le foncier agricole) et pour l'accès au territoire est devenue une stratégie centrale dans leurs configurations et, même, dans leurs identités (Bonnemaison, 2000 ; Hoffmann, 2002).

Dans ce chapitre, nous traitons la question de l'appropriation de l'espace depuis les champs théoriques et les auteurs mobilisés. Nous retenons le concept de Dispositif Institutionnel Territorialisé (D.I.T.) pour la compréhension des ZRC dans le contexte colombien.

### **A. L'APPROPRIATION DE L'ESPACE ET SA MISE EN PERSPECTIVE DANS UN CONTEXTE DE CONFLIT ARMÉ**

Tout système politique tient à borner ses limites, en particulier, dans l'établissement des critères pour l'appartenance de ses membres (Melucci, 1976). Dans cette recherche, nous privilégions un regard qui se veut structurel et géo-historique sur un contexte dans lequel s'est développée une appropriation sociale de l'espace de la part d'acteurs qui ne possèdent pas une position de privilège dans le système politique colombien. Nous pourrions même considérer qu'ils font l'objet d'une « discrimination spatiale » (Raffestin, 1981, p. 120). Nous avons formulé parmi l'une de nos hypothèses de départ que des populations rurales organisées exercent, à une échelle locale et parfois régionale, une appropriation des « techniques spatiales » de certains dispositifs proposés par l'État, qui peut leur permettre de s'ancrer dans un endroit précis. Nous privilégions ainsi une approche processuelle de la dynamique sociale (Fajardo, 2002 ; González, 2014). Celle-ci comprend l'existence des contradictions et d'une conflictualité à l'intérieur de la société. Cette conflictualité se manifeste à travers des conflits autour des

différents projets de développement de la société. Le cœur de cette conflictualité est dû, d'après Fernandes, au fait que les espaces sont marqués par l'exclusion des politiques néolibérales, génératrices d'inégalités (Fernandes, 2009). Ces conflits se manifestent de différentes manières, dont une forme violente (LeGrand, 1988 ; Bejarano, 1983 ; González, 2014). Ici nous nous focalisons sur des réponses via des actions collectives<sup>133</sup>, menées par des populations rurales dans un contexte de conflit armé. Ces réponses se manifestent dans l'espace social via des techniques spatiales quotidiennes.

### ***1. L'appropriation de l'espace par des acteurs subalternes ou actants spatiaux***

L'espace peut être approprié par une multiplicité d'acteurs, qu'ils soient hégémoniques ou non. Plusieurs auteurs se sont déjà posé la question de l'existence d'une opposition entre des espaces qui seraient dominés et des espaces appropriés. H. Lefebvre caractérise l'espace dominé comme « généralement clos, stérilisé, vidé », ne prenant de sens « qu'en s'opposant au concept inséparable » de l'espace approprié. Cette domination « s'accroît avec le rôle des armées, de la guerre, de l'État » (Lefebvre, 1974, p. 191-193). Elle peut alors se représenter dans une logique descendante chez les acteurs hégémoniques. Nous considérons les acteurs hégémoniques à partir de la définition d'hégémonie de R. Sack (1986), qui la comprend comme « *la combinaison d'assentiment et de coaction dans les stratégies de territorialité* » (cité par Peña, 2008, p. 91). En Colombie, la domination de l'espace par ces acteurs a été exercée historiquement à travers différents mécanismes qui convergent dans la concentration du foncier agricole, et qui mènent à une « accumulation par dépossession » (Harvey, 2004 ; Silva, 2016). Celle-ci a comme conséquence le déplacement forcé et massif de populations, en particulier des populations rurales qui ont dû abandonner plus de 8 millions d'hectares entre 1980 et 2010 d'après le CNMH<sup>134</sup>. A travers cette domination, les acteurs hégémoniques cherchent à garantir leur accès aux ressources, ainsi que des intérêts particuliers (Santos, 2000).

---

<sup>133</sup> Des actions qui « attribuent à une population un certain intérêt partagé, si minime soit-il » (Tilly, 2010, p. 188).

<sup>134</sup> Centre National de Mémoire Historique.

La géopolitique de l'État moderne s'est basée, dans la plupart des cas, sur une homogénéisation des espaces régionaux. Et dans ces espaces, des unités socio-économiques et politiques se constituent dans le temps, et produisent un espace spécifique (Llanos Hernández, 2010 ; Silva, 2016). Dans le bornage des unités territoriales (au moins pour les États-nations latino-américains), une « délimitation territoriale vers l'extérieur » a primé, préfigurant les limites des pays actuels (González, 2014, p. 123). En réponse à cette domination, des populations, notamment rurales dans le contexte colombien en conflit armé, développent des stratégies qui se matérialisent à travers l'appropriation sociale de l'espace. Cette appropriation peut se présenter sous une logique ascendante, depuis le quotidien et leur expérience. Cet espace peut devenir, pour ces populations « *un refugio, buscando constantemente adaptarse al medio geográfico local, a la vez que recrean estrategias que garanticen su supervivencia en los lugares*<sup>135</sup> » (Santos, 2000, p. 108). Nous considérons donc l'appropriation sociale de l'espace par ces populations rurales, comme un instrument qui peut faciliter une émancipation collective. Cet espace est utilisé et vécu, et il peut ainsi devenir un espace de résistance (Santos, 1997). Ce vécu devient à la fois producteur et forme de production particulière de l'espace social, que nous entendons comme un « ensemble de relations » (Lefebvre, 1985). La transformation de l'espace géographique en territoire par ces acteurs sociaux à partir de l'action politique, par « l'intentionnalité des sujets pour la transformation de leurs réalités » (Fernandes, 2005, p. 30), nous intéresse pour la mettre en perspective avec l'expérience territoriale construite par le mouvement paysan colombien.

Par ailleurs, lorsque M. Herrera reprend la définition de territoire donnée par J. Agnew quand il fait référence à un espace social, elle précise qu'il est :

*« delimitado, ocupado y usado por diferentes grupos sociales como consecuencia de su práctica de la TERRITORIALIDAD, o al campo de PODER ejercido sobre el espacio por las instituciones dominantes. Desde este punto de vista, la palabra territorio puede ser usada como equivalente a los conceptos espaciales de LUGAR y REGIÓN. »*<sup>136</sup> (Agnew, 1994, in Herrera, 2002, p. 25).

---

<sup>135</sup> « *un refugio, cherchant constamment à s'adapter à l'environnement géographique local, et à la fois ils recréent des stratégies qui garantissent leur survie dans les lieux* ».

<sup>136</sup> « *délimité, occupé et utilisé par différents groupes sociaux comme conséquence de leur pratique de la TERRITORIALITÉ, ou au champ de pouvoir exercé sur l'espace par les institutions dominantes. De ce point de vue, le mot territoire peut être utilisé comme équivalent aux concepts spatiaux de LIEU et RÉGION* ».

Nous tenons à cette précision à cause du sens polysémique du mot « territoire ». J. Agnew l'appelle le « piège du territoire ». D'un côté, il est utilisé pour décrire la portion de l'espace qui est occupée par une personne, un groupe ou un État. Dans ce cas, nous avons principalement deux connotations : la première qui est en rapport avec la souveraineté nationale, et fait référence au moment où l'État réclame le contrôle exclusif d'une zone qui se trouve bornée par des frontières définies ; la seconde fait référence aux anciens territoires coloniaux, zones qui ont été incorporées à la politique de cet État (Agnew, 1994). De l'autre côté, nous avons l'intention d'un individu ou d'un groupe d'affecter ou contrôler les gens et leurs rapports dans l'espace géographique. Ces derniers peuvent aussi être appelés « territoires spécifiques » (Sack, 1986). Une classification similaire est utilisée par B. Fernandes en distinguant les territoires non matériels de territoires matériels. Il propose l'existence de trois types de territoires matériels (ceux qui se forment dans l'espace physique) : un premier qui correspondrait aux pays, régions et communes ; ensuite, un deuxième formé par des « propriétés privées capitalistes et non capitalistes » ; enfin, un troisième constitué des différents espaces contrôlés par d'autres types de rapports de pouvoir (Fernandes, 2011, p. 41).

Ici, nous optons pour l'approche sociogéographique, c'est-à-dire la manière dont l'espace social est approprié par un opérateur ou « actant spatial ». Il peut aussi être défini comme « *un espacio concebido como refugio personal y colectivo y definido por la tensión por su control* »<sup>137</sup> (Restrepo, 2019, p. 245). Ou encore, comme la pratique qui cherche à « *poner límites a la acción de otros y, en la práctica histórica, de regir el comportamiento, la posibilidad y la forma de vida de otros; sus semánticas, y su comprensión de la existencia* »<sup>138</sup> (Lozano, 2012 cité par Silva, 2016, p. 136). L'espace social est, de ce fait, une « production à partir de l'espace. Or la production par toutes les relations qu'elle met en jeu s'inscrit dans un champ de pouvoir » (Raffestin, 1981, p. 130). Nous relayons ainsi une dimension relationnelle, non figée, dynamique et politique dans les territorialisations des différents acteurs sociaux. C'est pour cela que l'analyse des stratégies et des pratiques de territorialisation ou d'appropriation de l'espace à partir d'une multiplicité des rapports de pouvoir est centrale dans notre recherche.

---

<sup>137</sup> « *un espace conçu comme un refuge personnel et collectif défini par la tension autour de son contrôle* ».

<sup>138</sup> « *mettre des limites à l'action des autres et, dans la pratique historique, de gérer le comportement, la possibilité et la forme de vie des autres ; leurs sémantiques et leur conception de l'existence* ».

Nous allons maintenant revoir à travers ce prisme, les différentes stratégies et techniques mises en place dans le cas des deux expériences de ZRC étudiées, et, à travers ces techniques, les différents instruments grâce auxquels se concrétisent les façons de s'approprier de l'espace. Notre compréhension du conflit social et armé en Colombie est traversée par la révision des stratégies historiquement adoptées par les différents acteurs pour s'approprier l'espace social. Et, dans cette compréhension, nous privilégions l'observation des pratiques, initialement défensives, développées par les populations rurales et paysannes, dans les régions en conflit armé. Nous privilégions les vingt dernières années (précisément entre 1996 et 2018), période où la proposition des ZRC voit le jour et se développe dans différentes régions.

## ***2. Les différentes stratégies mises en place à partir des années 1990***

L'appropriation de l'espace amène, d'après C. Raffestin, à une connaissance et une pratique, en d'autres termes, à des actions qui se codifient dans l'espace social. Celui-ci peut être approprié, dominé, géré et contrôlé, en créant ainsi des territoires multiples en rapport avec les acteurs qui y développent un programme (Raffestin, 1981 ; Haesbaert, 2011). Ce programme est directement lié aux composants vitaux et aux objectifs qui sont au cœur des opérateurs spatiaux. La stratégie spatiale peut être définie comme « la construction d'un projet qui met en jeu, pour les confronter ou les modifier, l'identité, le mode de vie, la relation au monde extérieur » des opérateurs (Levy et Lussault, 2003, p. 962). Cependant, ce projet mené par les groupes sociaux rentre souvent en conflit avec d'autres visions et stratégies. Ce conflit est, d'après certains auteurs issus de la géographie, l'essence même du concept de territoire (Haesbaert, 2004 ; Fernandes, 2009). L'une des réponses à l'application des politiques d'ajustement structurelles dans l'Amérique latine des années 1990 est l'émergence de ce que plusieurs auteurs appellent les « *nuevos movimientos sociales* »<sup>139</sup> (Zibechi, 2003). Ces derniers construisent des « stratégies de résistance » au nouvel ordre de la globalisation néolibérale (Cristancho, 2016). Ces stratégies varient selon le contexte historique et les rapports de forces existants à un moment donné. Pour la période analysée, nous prenons en compte la reconnaissance faite à partir de la Constitution de 1991 des territorialités des

---

<sup>139</sup> « *nouveaux mouvements sociaux* ». Ils sont formés par les « acteurs sociaux » (femmes, peuples indigènes, communautés locales, afro descendants, minorités sexuelles, entre autres) (Cristancho, 2016, p. 102).

« minorités » ethniques, mais aussi culturelles, à travers les ZRC dès 1994. Or, toujours pendant cette période, le conflit armé s'est particulièrement intensifié, affectant grandement les populations rurales. Parmi les conséquences pesant sur les populations rurales, soulignons notamment le déplacement de près de six millions de personnes entre 1998 et 2014 (CNMH, 2015, p. 62)<sup>140</sup>. D'après Silva, la contre stratégie paysanne a consisté à assumer une conception critique du territoire, et à comprendre la territorialisation comme « *un proceso de lucha y gestión de los espacios sociales necesarios para la expresión de la autonomía como pueblo, como comunidad política* »<sup>141</sup> (Silva, 2016, p. 8). Dans le contexte colombien, comme l'éclaire O. Hoffmann, le droit à accéder à une terre peut s'établir sur un droit d'usage ou sur l'intérêt « déclaré collectif ». Ce droit est exercé à l'aide des « techniques spatiales » spécifiques, entendues en tant que « medium utilisé par celui qui la maîtrise [la technique] pour imposer une norme, c'est-à-dire faire valoir « sa » norme et reconnaître sa position dominante » (Hoffmann, 2014, p. 225).

Nous nous attachons donc à relever un rapport étroit entre les techniques, les objets et leurs usages de la part des populations. Dans cette étude, nous voulons comprendre « *l'ensemble des techniques présentes et passées dans la conformation d'un territoire* » (Robert, 2014, p. 123). Nous prenons en compte la contribution théorique faite par H. Cristancho qui, en suivant deux processus des ZRC, propose de différencier les stratégies des populations et des organisations paysannes rurales. Celles-ci, ayant pour objectif la construction d'une autonomie vis-à-vis de l'État central et des acteurs armés, développent une série de « stratégies de territorialisation paysanne ». H. Cristancho divise ces stratégies en deux types : le premier fait référence à l'ensemble de « processus de renforcement organisationnel », qui regroupent les dynamiques organisatrices qui possèdent une certaine permanence dans le temps ou qui se développent sur certaines périodes ; le second regroupe les « événements producteurs de stratégies » qui peuvent être des actions plus ponctuelles qui matérialisent l'intention d'un processus organisationnel, mais, aussi, des situations qui déclenchent ou produisent de nouveaux espaces de socialisation et, ainsi, de nouvelles pratiques de territorialisation (Cristancho, 2016, p. 168).

---

<sup>140</sup> La statistique est faite à partir des quatre dernières périodes présidentielles recensées : (1998-2002, 2002-2006, 2006-2010, 2010-2014) au total 5.791.919 personnes.

<sup>141</sup> « *un proceso de lucha y gestión de los espacios sociales necesarios para la expresión de la autonomía en tant que pueblo, en tant que communauté politique* ».

### 3. *Les techniques spécifiques développées pour l'appropriation de l'espace*

Nous pourrions affirmer que l'espace n'est pas linéaire, il est aussi « un *enjeu*, un lieu de projets et d'actions mis en jeu par ces actions (stratégies), objet donc de *paris* sur le temps à venir, paris qui se disent, mais jamais complètement » (Lefebvre, 1974, p. 167). Ce projet d'appropriation, porté par une collectivité, se concrétise à travers différents types de techniques spatiales. Celles-ci répondent à différentes intentionnalités portées par les opérateurs, dont celle de contrôler les personnes ou les rapports sociaux autour d'une aire géographique spécifique (Sack, 1986). Ici, R. Sack marque une différence avec C. Raffestin quand il affirme que la représentation de la part des acteurs ne crée pas en elle-même un territoire. Au contraire, la représentation devient territoire quand ses frontières sont utilisées pour le contrôle de l'accès (Sack, 1986, p. 195). Il propose alors trois rapports interdépendants qui font partie intégrante de la définition de territorialité : le premier où il affirme qu'elle entraîne une forme de classement par aire, à travers une logique d'attribution d'un territoire-zone ; un deuxième où il affirme que la définition d'un territoire doit contenir une forme de communication pour l'usage de la frontière ; un troisième qui implique une tentative de maintien du contrôle autour de son accès. Ces rapports peuvent être résumés par deux dimensions, l'une de type contrôle symbolique et culturel, et la seconde, plus concrète, de caractère politico-disciplinaire (voire politico-économique) : l'appropriation et l'aménagement de l'espace comme « *forma de dominio y disciplinación de los individuos* »<sup>142</sup> (Haesbaert, 1997, p. 42). Ce rapport de domination se présente autant sur ces deux dimensions que sur les différents acteurs, qu'ils soient hégémoniques ou non. Ainsi, selon le groupe ou la classe sociale, le territoire « peut jouer une multiplicité de rôles » : il peut être un abri, une ressource, un moyen de contrôle ou une référence symbolique. Se territorialiser serait ainsi la création de médiations ou d'agencements (Deleuze et Guattari, 1980) spatiaux qui offrent un pouvoir « effectif » sur la reproduction des groupes sociaux. Ce pouvoir se présente simultanément à différentes échelles, est multidimensionnel, matériel et immatériel, de domination et d'appropriation (Haesbaert, 2011, p. 83). Nous rejoignons donc C. Raffestin quand il affirme que « toute pratique spatiale induite par un système d'actions

---

<sup>142</sup> « *forme de domination et de mise en discipline des individus* ».

ou de comportements, même embryonnaire, se traduit par une 'production territoriale' qui fait intervenir maillage, nœud et réseau » (1981, p. 135).

Des lors, nous analysons cet agencement ou « production territoriale » chez les populations rurales qui convergent dans le processus des ZRC, comme une quête de solutions aux conditions de vie défavorables et aux dangers qu'elles doivent affronter. Dans cette quête, elles mélangent des stratégies de résistance, d'adaptation et de transformation en rapport avec chaque contexte historique (Archila, 2003, p. 75). Ces réponses défensives précèdent, comme nous l'avons vu dans la première partie, la période d'attribution des droits fonciers de la part de l'État. Elles se façonnent, au fur et à mesure, des années 1930 jusqu'aux années 1980. Cette expérience leur sert de base pour la phase suivante, au cours de laquelle elles développent une série de techniques spatiales pour adapter les droits fonciers qui leur ont été attribués par l'État central. Cette attribution des droits a été souvent liée aux moments de négociations politiques au milieu du conflit armé (Fajardo, 2002). Mais elle a été aussi le résultat d'importants processus d'actions collectives et de négociations politiques postérieures avec cet État central. C'est le cas, par exemple de l'envahissement des parcelles des *haciendas* réalisé pour la première fois par des populations non indigènes dans les années 1930 (LeGrand, 1988, p. 152). Ces actions se déroulent dans un contexte de réformisme libéral étudié dans la Partie I, avec une prise de conscience chez les paysans de la fonction sociale de la propriété. C. LeGrand cite le Ministre des Industries qui écrit en 1931 :

*« entre los trabajadores campesinos está fundando escuela la tesis de que la tierra no cultivada actualmente por el dueño puede ser ocupada de hecho a título de colonización... En el concepto popular campesino se confunden los conceptos de tierra inculta y de baldío »*<sup>143</sup> (LeGrand, 1988, p. 165).

L'adaptation ou la territorialisation des dispositifs initialement proposés par l'État, est faite par les populations rurales, à l'aide des « techniques territoriales » ou spatiales spécifiques. O. Hoffmann les définit comme « concrètes » (bornage, clôture) ou « institutionnelles » (lois, décrets de protection de l'environnement, etc.) (2014, p. 225). B. Fernandes (2000, p. 61) propose de différencier une série de techniques propres aux mouvements socio-territoriaux : l'occupation, le travail de base, le campement, la

---

<sup>143</sup> « Parmi les travailleurs paysans, une thèse est en train de faire école : celle selon laquelle la terre non cultivée actuellement par son propriétaire peut être occupée de fait à titre de colonisation... Dans le concept populaire paysan, se mélangent les concepts de terre non cultivée et de baldío ».



négociation politique, l'organisation, la spatialisation et la territorialisation. Dans le cas des ZRC, nous proposons d'analyser les techniques spatiales qui deviennent des **stratégies de territorialisation ou d'appropriation de l'espace par les populations**, en les classant ainsi :

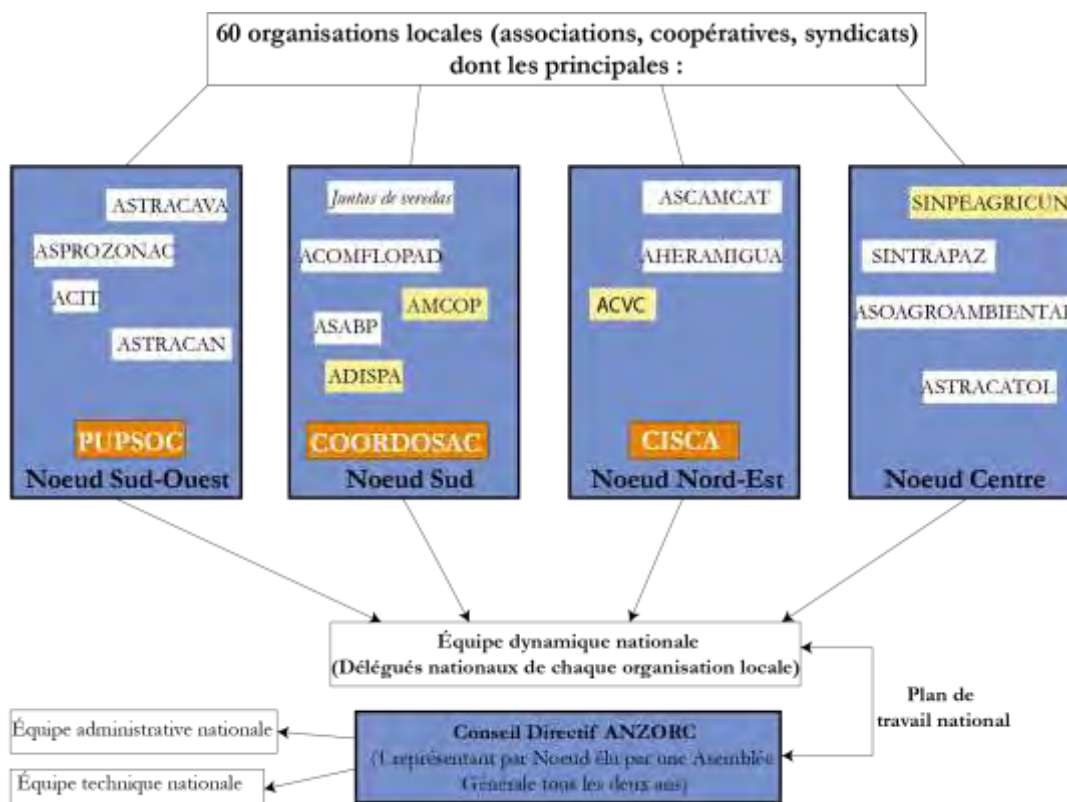
- Leurs modes d'organisation dont les Conseils d'Action Villageoise (JAC), les organisations qui gèrent les ZRC, l'ANZORC<sup>144</sup> (voir Figure 10).
- Leurs outils de planification dont les Plans de Développement Durable (PDD) ou le manuel de « coexistence » construit dans la ZRC du Pato-Balsillas. Nous le voyons comme un outil de planification puisqu'il comprend aussi des mesures de régulation pour la chasse ou la pêche.
- Leurs négociations politiques dont le Sommet Agraire<sup>145</sup>, les tables rondes de négociation (avec l'autorité des Parcs Naturels, les tables rondes paysannes départementales), ou les espaces de concertation avec le mouvement indigène pour arriver à des ententes au niveau local.
- Leurs actions d'autoprotection dont les gardes ou la sécurité paysanne non armée, des espaces d'entente et de négociation avec les acteurs armés ou les zones interculturelles de protection.
- L'interaction et participation d'intermédiaires qui assurent les interfaces entre les communautés des ZRC et les différentes institutions de l'État central.
- La « mobilisation sociale » pour interpeller les autorités dans le milieu urbain sur différentes échelles.

---

<sup>144</sup> Association Nationale des Zones de Réserve Paysanne.

<sup>145</sup> En espagnol *Cumbre Agraria Campesina y Popular* créé en 2014 suite au *Paro Nacional Agrario* (Grève Nationale Agraire) de 2013. Au sein de cette organisation convergent des organisations paysannes, indigènes et afrocolombiennes.

Figure 10 - Structure d'organisation de l'ANZORC à différentes échelles en 2017 : du local au national selon l'ordre de création



Source : López Galvis, 2021, à partir d'ANZORC, 2016.

Au côté de ces techniques spatiales de territorialisation, nous proposons aussi une ouverture vers des « techniques de déterritorialisation ». Cette proposition est faite en suivant un processus dialectique qui, d'un point de vue théorique, a été initié par différents auteurs, G. Deleuze et F. Guattari figurant parmi les premiers d'entre eux. D'après R. Bogue, F. Guattari serait le premier auteur à avoir parlé de territorialisation et déterritorialisation dans les années 1970 pour faire référence, au sein d'un groupe, à l'identification que peuvent ressentir les masses à l'endroit d'un leader charismatique (R. Bogue, 1999, cité par Haesbaert [2004], p. 84). Pour ces auteurs, la territorialisation et la déterritorialisation sont des processus concomitants, « fondamentaux pour comprendre les pratiques humaines » (Deleuze et Guattari, 1980). Dans le contexte colombien, l'émergence de « territorialités alternatives » peut être perçue comme une menace par les acteurs qui défendent le modèle dominant. C'est ainsi qu'ils mettent en mouvement de complexes processus de déterritorialisation qui prennent assez souvent des formes violentes (Agnew et Oslender, 2010, p. 194).

Nous allons maintenant reprendre des classifications déjà établies de différents types de lutte pour la terre et le territoire, construits dans le cadre d'actions collectives et de *protesta social*<sup>146</sup> en Colombie.

## B. LA LUTTE POUR LA TERRE ET LE TERRITOIRE DANS LES ACTIONS COLLECTIVES EN COLOMBIE

Notre approche géo-historique des conflits sociaux en Colombie n'est pas originale. Elle se nourrit d'études que des historiens, sociologues et anthropologues, particulièrement O. Fals Borda, A. Molano et D. Fajardo ont entrepris dès la fin des années 1970 et tout au long des années 1980, sur le processus de colonisation et de déplacements forcés des populations rurales en Colombie. Nous pourrions définir le conflit comme un processus social dans lequel au moins deux parties essaient d'imposer des valeurs excluantes, dans un cadre de pénurie de ressources, afin d'avoir une influence dans la conduite et le contrôle de groupes sociaux (Cosser cité par Pérez, 2004, p. 64). A la différence d'une approche classique de l'espace et d'une prétendue homogénéité dans sa nature, l'appropriation de l'espace suppose un processus où s'imbriquent différentes intentionnalités, acteurs et résultats divers (Silva, 2016) qui restent souvent conflictuels. D'après une partie des auteurs (PNUD, 2011 ; Pérez, 2004), il existe en Colombie deux types de conflits dans les espaces ruraux, un appelé « *conflict agraire* » et l'autre connu sous le nom de « *conflict armé interne* ». Le conflit armé est défini par M. Palacios comme celui qui « *registra en un año por lo menos 25 encuentros mortales entre diversas fuerzas, una de las cuales debe es estatal* »<sup>147</sup> (Palacios cité par Fajardo, 2015, p. 96). D'après certains auteurs, le conflit agraire garde un lien plus proche avec la terre, alors que le conflit armé est davantage lié à la notion de territoire, et avec celui-ci, au contrôle de la population et de l'institution publique pour « *la extracción de recursos* »<sup>148</sup> (PNUD, 2011, p. 186).

---

<sup>146</sup> « *Contestacion social* » Des actions sociales de plus de dix personnes qui font irruption dans les espaces publics afin d'exprimer demandes, ou de mettre la pression autour des solutions envers différents niveaux de l'État ou des entités privées (Archila, 2003, p. 75).

<sup>147</sup> Celui qui « *enregistre en un an, au moins 25 confrontations mortelles entre forces diverses, dont une d'entre elles doit être étatique* ».

<sup>148</sup> « *l'extraction de ressources* ».

Figure 11 - Espace humanitaire de protection à *Monterredondo* (Miranda, Cauca)

Source : © López Galvis, 2019.

L'appropriation de l'espace par les populations rurales est historiquement liée, dans le cadre de la *contestation sociale* en Colombie, à *la lucha por la tierra*, la distribution du foncier agricole et, particulièrement depuis les années 1990, à celle du territoire. Nous allons donc voir l'évolution des pratiques discursives et spatiales des populations rurales comme réponse à l'évolution du contexte économique et social du pays, voire de la région. Ce contexte est très marqué en Colombie par les différents processus de violence, qui produisent l'expulsion des populations, la concentration de l'usage et de la propriété rurale (Reyes, 1987, p. 30). En effet, si le territoire est une construction politique (Santos, 1997 ; Haesbaert, 2004 ; Fernandes, 2009), il est nécessaire aussi repérer les différentes notions du conflit. C'est ainsi que nous allons maintenant interroger la notion de « conflit territorial » ou « des territoires » pour mieux saisir des processus plus complexes qui se présentent au niveau régional et local. Ici, nous suivons la voie ouverte par O. Hoffmann ; à partir de l'analyse de contextes conflictuels en Colombie, elle conclut que l'espace devient un sujet actif des négociations entre les différents acteurs, et donc un possible porteur d'innovations politiques (Hoffmann, 2014, p. 224).

### 1. *Caractérisation des types de conflit à dimension foncière*

Les territoires sont donc, dans notre approche, des espaces géographiques appropriés par le biais d'une relation sociale qui se produit ou se maintient à partir d'une forme de pouvoir (Raffestin, 1981). Ils se forment dans l'espace géographique, ils sont intermittents, en rapport constant avec les relations sociales, ils sont relatifs, dynamiques et politiques (Silva, 2016). Le concept de territoire amène, par conséquent les notions d'appropriation, et comme nous l'avons vu dans les stratégies et les techniques mises en place, des exercices de domination et de contrôle d'une partie des terres. Même si le rapport à la terre « reste le défi majeur des paysanneries et mondes ruraux contemporains » (Hoffmann, 2002, p. 12), une évolution apparaît entre cette demande historique et le concept de territoire. Cette évolution se présente d'après D. Silva, dans le « *tránsito que hay entre la dimensión económica de producción de la riqueza hacia la dimensión política de la organización de la vida social y de la conflictividad* » (Silva, 2016, p. 7)<sup>149</sup>. Elle est aussi liée, d'après F. Osorio, à un processus vécu dans plusieurs pays de l'Amérique latine. Les différents gouvernements ont facilité l'intensification de processus d'extraction de tout ordre, dans un cadre de globalisation asymétrique (Osorio, 2016, p. 50). Cette globalisation s'exprime dans la région par ce que l'on appelle « consensus des *commodities* » défini par M. Svampa comme un consensus qui :

*« apunta a subrayar el ingreso a un nuevo orden económico y político, sostenido por el boom de los precios internacionales de las materias primas y los bienes de consumo, demandados cada vez más por los países centrales y las potencias emergentes »*<sup>150</sup> (Svampa, 2011, p. 16).

Comme nous l'avons vu dans la Partie I, les revendications autour de la terre et du territoire se placent au cœur des débats internationaux concernant la libéralisation des marchés, mais aussi, le respect des « minorités » et le multiculturalisme (Hoffmann, 2002). La question territoriale est aussi liée à la demande d'un droit à l'autodétermination face à l'État central et aux groupes qui s'accaparent le foncier. La notion de justice spatiale émerge dans la réinterprétation faite par les acteurs sociaux non hégémoniques au début des années 1990. Elle peut être entendue comme :

---

<sup>149</sup> « *la transition qui existe entre la dimension économique de production de la richesse vers la dimension politique de l'organisation de la vie sociale et de la conflictualité* ».

<sup>150</sup> « *Vise à souligner l'entrée dans un nouvel ordre économique et politique, soutenu par la forte augmentation des prix internationaux des matières premières et des biens de consommation, de plus en plus demandés par les pays centraux et les puissances émergentes* ».

*« l'ensemble des configurations socio-spatiales qui conditionnent, dans un lieu et dans un temps donnés, la distribution des bénéfices et des préjudices du développement pour un groupe sociale déterminé, et qui établissent les opportunités d'accéder ou non aux mécanismes (sociaux, politiques, économiques, entre autres) de production ou de reproduction desdites configurations socio-spatiales »* (Salamanca et Astudillo, 2018, p. 1).

Cette notion s'exprime principalement chez les acteurs sociaux non hégémoniques selon trois dimensions : le sens de leurs collectifs, celui de leurs valeurs communes, et enfin la quête d'un agencement politique en rapport avec la justice (Salamanca *et al.*, 2018). Cette réinterprétation se présente suite à des changements survenus dans le monde rural au cours de la décennie 1980 (1984-1996) : on assiste à une progression notable de la grande propriété et à une détérioration ou fragmentation de la moyenne et de la petite propriété foncière. Ces processus sont précédés d'actions violentes dont le déplacement forcé de populations, ainsi que la perpétration de massacres qui permettent aux forces paramilitaires de s'emparer de grandes superficies et le contrôler (Machado, 1998 ; Fajardo, 2005, p. 71).

Les actions collectives défensives entreprises par les populations rurales, et urbaines en général, sont classées par le CINEP<sup>151</sup>, sur une grille de lecture spatiale. Depuis 1975, les chercheurs de ce centre alimentent une base de données des luttes sociales (BDLS<sup>152</sup>). A. Restrepo propose en 2019 le classement des actions collectives qui mènent les populations en lien avec quatre types de territorialité, le tout selon une grille spatiale. Nous reprenons ces quatre types de territorialité pour mieux saisir les stratégies spatiales que développent les populations des ZRC étudiées (Tableaux 8, 9 et 10, p. 158, 171 et 181). Ces différents types d'appropriation de l'espace sont développés par des « acteurs spatiaux », qui ont des projets qui leur sont propres, et renvoient à des idées d'identité et d'appartenance (Silva, 2016).

---

<sup>151</sup> *Centre de Recherche et d'Éducation Populaire*. Le CINEP est une fondation créée en 1972 par des jésuites pour la production systématique d'information avec un rigueur scientifique, et un regard critique et alternatif sur la réalité colombienne.

<sup>152</sup> *Base de Données de Luttes Sociales*.

Tableau 8 - Types de territorialité et actions collectives liées à partir de A. Restrepo (2019)

Type de territorialité	Action collective en rapport
Exigence d'accès à l'espace physique.	Actions d'occupation de parcelles rurales ou urbaines ( <i>tomas de tierras</i> ).
Demande par les populations rurales de demeurer dans l'espace où ils se sont installés. Revendication d'une vie digne.	Stratégies légales pour reprogrammer le remboursement des crédits liés à une parcelle agricole. Actions légales pour contester la propriété des parcelles.
Actions ponctuelles à des endroits précis revendiqués comme des corridors ou des espaces « humanitaires » qui ne peuvent pas être touchés par la confrontation armée.	Actions de résistance civile. Constitution de zones humanitaires de protection qui peuvent se déployer dans des salles polyvalentes, écoles ou d'autres espaces publics.
Reconnaissance des différentes visions autour d'un même espace physique – territorialités superposées ou multi territorialités.	Négociations politiques entre différentes organisations rurales : indigène et paysanne ou afro.

Source : López Galvis, 2021, à partir de Restrepo, 2019.

D'après C. Raffestin, la territorialité comprend trois éléments qui dialoguent avec la grille que nous venons de mentionner : identité spatiale de chaque individu, la sensation d'exclusivité et la compartimentation de l'action humaine dans l'espace (Raffestin, 1991). H. Lefebvre (1974) propose un caractère multidimensionnel de cette appropriation qui, à travers l'interaction, a tendance à être perçue comme exclusive pour ceux qui la construisent. Silva énonce ainsi que « *son los actores colectivos como las comunidades las que construyen territorios mediante la apropiación de espacios, a través de proyectos que dan sentido de pertenencia a ellos* »<sup>153</sup> (Silva, 2016, p. 5).

Or, ces processus sociaux sont antagoniques aux intérêts et stratégies d'autres types d'acteurs spatiaux qui, à travers des processus historiques d'appropriation, que nous avons introduit dans la première partie de cette recherche, suivent des « techniques spatiales de territorialisation »<sup>154</sup>. Si l'on suit les propos de R. Haesbaert (2004), pour certains acteurs la déterritorialisation d'autres acteurs sociaux constitue leur territorialisation. Ici nous faisons référence aux techniques spatiales propres à certains acteurs hégémoniques à différentes échelles et à travers différents scénarios. Elles

<sup>153</sup> « *Ce sont les acteurs collectifs comme les communautés qui construisent des territoires à travers l'appropriation des espaces, à travers des projets qui leur donnent un sentiment d'appartenance* ».

<sup>154</sup> O. Hoffmann nomme « techniques territoriales » ou spatiales le medium que les habitants développent dans les zones rurales en Colombie pour exercer leur droit d'accéder à l'usage de la terre (2014).

peuvent être développées par certaines institutions au niveau national et local, par le biais de politiques publiques ou de programmes qui ne reconnaissent pas certaines populations. Elles peuvent être aussi exécutées par les acteurs armés qui utilisent la force (actions violentes, menaces publiques). Quelques-unes de ces techniques sont :

- Le déplacement forcé soit par confrontation armée, soit par des menaces.
- La dépossession historique des terres (concentration élevée du foncier agricole).
- L'épandage aérien de produits phytosanitaires ou éradication forcée des cultures.
- La déclaration d'intérêt national pour des zones d'occupation historique des *colonos* (notamment des aires protégées).

Si dans cette recherche nous nous concentrons sur les stratégies des acteurs non hégémoniques, il est cependant nécessaire de donner un cadre aux différentes contradictions qui traversent l'appropriation de l'espace, la distribution de la terre et le foncier dans le contexte colombien. Tous les acteurs spatiaux sont toujours insérés dans un réseau de rapports de pouvoir. Ces derniers ne sont jamais complètement stables ni absolus dans l'approche processuelle de la dynamique sociale. Nous reprenons ici la proposition faite par L. Peña du conflit territorial qui « *estaría compuesto por las contradicciones que surgen del continuo proceso de territorialización y desterritorialización que encarnan las diversas actividades sociales* »<sup>155</sup> (Peña, 2008, p. 91).

Cette conflictualité est d'autant plus exacerbée que la société colombienne se compose d'un mélange de structures agraires retardataires, modernes et en transition. Pour mener une bonne analyse, il ne faut pas oublier que les rapports terre-conflit et terre-pouvoir politique sont différenciés selon le type de société agraire (PNUD, 2011, p. 181). Nous parlons nous aussi de « société agraire » puisque, dans nos études de cas, nous considérons que les facteurs de modernité (comme elle est traditionnellement comprise) ne sont pas dominants, et que la présence de l'État reste précaire. Comme nous le disions au début de cette partie, plusieurs auteurs (Pérez, 2004 ; Machado, 2009 ; PNUD, 2011) s'accordent pour parler de l'existence d'un conflit agraire et du conflit armé interne. Ils se retrouvent également sur le fait que ce conflit surgit avec l'accaparement des ressources par un secteur minoritaire de la société et l'exclusion d'un autre secteur considéré majoritaire. Nous parlons des acteurs non hégémoniques pour

---

<sup>155</sup> « *serait constitué par les contradictions qui surgissent du processus continu de territorialisation et déterritorialisation incarné les différentes activités sociales* ».



englober ces groupes de population exclus, issus pour la plupart du milieu rural, traditionnellement synonyme de retard technologique ou de prémodernité. Il nous faut aussi différencier la multiplicité des formes qui façonnent le conflit agraire. D'une part, le déficit historique existant en termes de politiques publiques envers la ruralité, et, d'autre part, les différents conflits pour la terre qui dépassent le cadre traditionnel de confrontation entre paysans et grands propriétaires (*terratenientes*). Le PNUD (2011, p. 87-88) distingue différents conflits pour la terre (ou foncier agricole) qui se juxtaposent et changent en lien avec les réalités régionales et locales. Parmi les cinq principaux types de conflits autour du foncier agricole, ce rapport souligne :

- Le conflit traditionnel et historique pour l'accès à la propriété rurale entre paysans et grands propriétaires de la terre.
- La dispute pour l'appropriation de la terre entre grands investisseurs nationaux ou étrangers et les petits et moyens propriétaires ou individus possédant des droits d'usage du foncier. L'objectif des premiers est le développement des grands projets de production agricole (aliments, *agro combustibles*) et/ou d'extraction des matières premières dont les ressources minières.
- La dispute historique des communautés indigènes pour la « récupération » des terres afin de reproduire leurs territoires ancestraux. Cette dispute se présente à différents niveaux, autant avec des petits et moyens propriétaires qui occupent des terrains publics (*baldíos*) qu'avec les populations paysannes et afrocolombiennes. Pour notre part, nous nous concentrons particulièrement sur cette conflictualité.
- La lutte des communautés afrocolombiennes pour la reconnaissance étatique de leurs droits collectifs sur la terre et le territoire.
- Le conflit entre les moyens propriétaires, entre ceux qui occupent les parcelles ou possèdent des droits d'usages du foncier qui sont spoliés par des groupes armés et certains groupes de la société en utilisant autant de formes de violence que de dispositifs de loi.

Si nous tenons compte de la période la plus récente, celle du conflit armé interne prolongé, alors nous pouvons distinguer trois moments précis qui peuvent aussi se juxtaposer en regardant des processus régionaux. Le premier moment serait la période de réformisme agraire du début des années 1960 et la participation centrale de

l'ANUC<sup>156</sup>. Le deuxième serait l'échec de cette tentative de réforme agraire et de modernisation de l'État, qui facilite le positionnement d'acteurs armés (paramilitaires et guérilla) à partir des années 1980. Le troisième serait la dernière tentative de modernisation des espaces ruraux, entreprise lors du dernier processus de paix signé en novembre 2016 avec la guérilla la plus ancienne du pays, les FARC-EP.

Cette période est traversée par des politiques d'ajustement structurelle qui sont contrecarrées par les acteurs sociaux à travers les techniques spatiales développées que nous avons commencé à examiner. Nous pensons que la mise en place de ces techniques participe à l'évolution des actions collectives des populations rurales, et que celles-ci façonnent des mouvements sociaux plus pérennes dans un nouveau scénario pluriethnique et multiculturel. Ces « nouveaux » mouvements sociaux développent les formes de territorialité présentées dans cette sous-partie, qui peuvent se superposer aux difficultés d'accès à la ressource foncière, en configurant des rapports conflictuels entre les différentes populations rurales.

## ***2. Les territorialités superposées et les différents sujets politiques ruraux***

Le sujet paysan est caractérisé, en Colombie comme ailleurs, comme un secteur social bien différencié et dont la composition est très hétérogène (Sevilla et Perez, 1976 ; Fajardo, 2002 ; Duarte, 2015b). En abordant le débat sur le sujet politique paysan et l'importance qu'il prend dans le contexte colombien, C. LeGrand affirme qu'à la différence des pays comme le Pérou ou l'Argentine où : « *el populismo era primordialmente un fenómeno urbano, los grupos de oposición en Colombia buscaban el apoyo de las masas se concentraron en regiones rurales* »<sup>157</sup> (LeGrand, 1988, p. 170), il est possible qu'en Colombie, l'échec des tentatives d'accession au pouvoir d'hommes politiques comme J. E. Gaitán, n'a pas permis l'émergence d'un projet national-populaire comme cela a été le cas dans d'autres pays de cette région au milieu du XX<sup>e</sup> siècle. Au cours des années 1980 en particulier, M. Archila signale une diminution du taux de syndicalisation liée à la crise

---

<sup>156</sup> Association Nationale d'Usagers Paysans.

<sup>157</sup> « *le populisme était principalement un phénomène urbain, les groupes d'opposition qui, en Colombie cherchaient le soutien des masses, se sont concentrés dans les régions rurales* ».

industrielle, mais aussi à la guerre sale de cette période qui a produit des conséquences au niveau de la représentativité (Archila, 2003, p. 43).

La diversité des formes d'organisation des populations rurales et leurs différentes dimensions (sociale, politique, économique, culturelle, etc.) se matérialise dans l'espace géographique. Ces groupes sociaux qui s'organisent dans une série d'actions collectives sont toujours socio-spatiaux, puisqu'il n'y a pas de rapport social « sans support » spatial (Lefebvre, 1974). Pour ces organisations, l'appropriation de l'espace n'est pas une victoire, elle devient nécessaire pour leur survie. Pour ce travail, nous rejoignons les approches géographiques qui parlent des territoires à *des « échelles multiples et emboîtées, qui combinent une pluralité de ressources et de modes de mobilisation de celles-ci »* (Lévy et Lussault, 2003, p. 999). Cet emboîtement des échelles signifie une superposition entre différents « corps géographiques ». Pour O. Hoffmann, le corps géographique est vu initialement comme *« la territorialité collectivement assumée par un pays dans son processus de formation »*. Nous la suivons, de plus, quand elle affirme que les acteurs sociaux, qui interagissent dans l'espace le sont aussi puisqu'ils *« incorporent dans leur matérialité (extension, localisation) la dimension identitaire et la position sociale et politique des groupes qui s'en réclament »* (Hoffmann, 2014, p. 225). Cette interaction se présente sous la forme d'une dispute entre acteurs étatiques et non étatiques qui s'exprime par des « régimes d'autorité alternatifs », et sous la forme des processus de reterritorialisation qui tracent des limites à l'intérieur de la juridiction de l'État-nation (Agnew et Oslender, 2010, p. 194). Nous suivons plusieurs auteurs qui montrent que cette dispute interroge le sens même et les caractéristiques propres de l'État-nation. En ce qui concerne les actions collectives entreprises par les populations rurales, nous avons constaté, comme il a été déjà explicité, l'émergence d'un cycle multiculturel, ou de reconnaissance de la différence culturelle et ethnique au sein de ces populations. D'après M. Young, il s'opère un changement d'une politique de « différence positionnelle » vers une politique de « différence culturelle » (Young, 2005, cité par Salamanca *et al.*, 2018), ce qui perturbe l'unité affichée par ces populations jusqu'aux années 1970. C'est notamment le cas, comme nous le disions dans le deuxième chapitre, de la création du Conseil Régional Indigène du Cauca (CRIC) en 1971, au sein du *Frente Social Agrario*<sup>158</sup> (FRESAGRO),

---

<sup>158</sup> Front Social Agraire. Organisation paysanne du Nord-Cauca, ayant son siège à Corinto (Gros, 1997, p. 178).

organisation paysanne qui faisait partie à l'époque de l'ANUC. Initialement, le CRIC dessinait une stratégie au sein de l'organisation paysanne visant à multiplier les fronts de demandes d'accès à la terre. Mais, par la suite et avec le changement de période, le CRIC devient l'une des organisations indigènes les plus importantes du pays. Il participe à de nombreux conflits pour l'accès au foncier aux côtés des organisations paysannes, en particulier dans le Cauca.

Ce cycle multiculturel, initié dans les années 1970, est marqué par la notion de « discrimination positive » qui apparaît en 1965 et qui est reprise dans les années 1990 par différents gouvernements latino-américains, notamment lors de la proclamation de nouvelles Constitutions (Musset, 2009, p. 64). La reconnaissance du caractère multiculturel du pays rend possible, à partir des années 1990, la reconnaissance de « territorialités différentielles » pour les indigènes et les populations afro colombiennes. Le fait que les dispositifs spatiaux indigènes soient, en particulier, catalogués par la nouvelle Constitution comme des collectivités territoriales, en ayant le droit d'avoir un gouvernement propre et un degré d'autonomie, crée des superpositions avec la souveraineté de l'État-nation (Agnew et Oslender, 2010, p. 197). Par ailleurs, la reconnaissance de droits à certains groupes parmi les populations rurales, sous l'égide des droits ethniques, a créé des inégalités face à d'autres secteurs avec lesquels ils partagent autant les espaces de vie que de production (Hoffmann, 2016, p. 19). Ce virage ethnique et multiculturel, où sont privilégiées davantage les populations qui s'auto-reconnaissent au sein des « minorités », contraste avec les politiques de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et du début du XIX<sup>e</sup> siècle. Dans cette période, les gouvernements latino-américains inspirés par le libéralisme économique (y compris le gouvernement colombien), ont encouragé une *campesinización* dans les campagnes. En Colombie, la colonisation *antioqueña* de la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle est vue comme une prouesse par une partie de l'historiographie du pays. A cette époque, les gouvernements cherchaient à supprimer les dispositifs agraires spécifiques hérités de la Couronne, indigènes pour la plupart. Nous verrons qu'une partie des organisations paysannes sur lesquelles nous travaillons (surtout dans le Cauca) ont repris des éléments culturels des organisations indigènes, tout en mettant en avant leur identité paysanne. C'est ainsi que pendant une bonne partie du XIX<sup>e</sup> siècle, avec la politique d'une réforme agraire distributive, les peuples indigènes devaient se « *campesinizar* », mais avec le virage ethnique, une partie des communautés paysannes cherchent à s'« *indigenizarse* » (Rincón,

2009 ; Hoffmann, 2016). Dans ce sens, nous suivons l'une des conclusions proposées par O. Hofmann :

*« los pueblos elaboran estrategias frente a las políticas públicas o frente a la ausencia (en cuanto al acceso a tierras, salud, educación), y no reaccionan de manera unívoca en términos de conflictos étnicos o culturales »<sup>159</sup> (Hoffmann, 2016, p. 22).*

Cela nous permet aussi d'avancer l'une des premières conclusions de ce chapitre : à chaque période correspondent des sujets de droits spécifiques (Hoffmann, 2016) et des formations socio-spatiales qui les accompagnent. Nous allons maintenant revenir à nos deux études de cas à une échelle sous-régionale et locale, pour essayer de mieux saisir les formations socio-spatiales où se produisent ces formes d'appropriation sociale de l'espace géographique.

### **C. LES FORMATIONS SOCIO-SPATIALES ET LES STRATÉGIES DÉVELOPPÉES DANS LES DEUX ZRC ÉTUDIÉES.**

Dans la première partie de ce chapitre, nous avons discuté de la notion d'appropriation de l'espace, et les différentes façons dont elle a évolué avec le contexte socioéconomique des dernières décennies. Nous avons analysé cette évolution surtout à partir des années 1990 avec l'ouverture économique et le recul de l'État central dans la plupart des fonctions qu'il remplissait auparavant. Mais, au niveau rural, le changement du modèle de développement agricole, et l'échec de l'essai libéral de réforme agraire du début des années 1960, se sont concrétisés par le biais du Pacte de *Chicoral* et la loi 6 de 1975. La modernisation des zones rurales dans le pays s'effectue désormais à travers le programme de *Desarrollo Rural Integrado* (DRI) et on assiste à nouveau à un encouragement des programmes de colonisation sur le front pionnier (Pérez, 2004). Dans ce cadre, l'action étatique s'est concentrée sur une formation technique aux producteurs paysans qui avaient le plus de chances de connaître un développement entrepreneurial dans la production d'aliments. Ce modèle a favorisé l'augmentation de la production à travers une intensification technologique mais sans effectuer une redistribution du foncier agricole, O. Delgado le formule ainsi :

---

<sup>159</sup> « les peuples élaborent des stratégies face aux politiques publiques ou face à l'absence (quant à l'accès à la terre, à la santé, à l'éducation), et ne réagissent pas d'une façon univoque en termes de conflits ethniques ou culturels ».

« Ni el INCORA ni el DRI se han propuesto facilitar el acceso a terrenos adicionales a las unidades campesinas de mayor aptitud para el ascenso social y económico. A ellas se les ha ofrecido capital, paquetes tecnológicos, servicios, organización, en fin, casi todo...**excepto tierra** »<sup>160</sup> (Delgado, 1986, cité par Jaramillo, 1988, p. 14. En gras dans la source).

L'attribution de terres par l'INCORA cherche plutôt à réguler les colonisations sur les zones frontalières et à fort enjeu de biodiversité d'une population considérée « excédentaire » (Fajardo, 2002). La dynamique du front pionnier, de la colonisation de nouvelles terres prises à la forêt, développée pendant la période coloniale, est renforcée par l'expulsion permanente de la population qui avaient de petites et moyennes productions dans les régions centrales.

Au fur et à mesure de l'occupation de l'espace, les conflits agraires se sont déplacés géographiquement. A. Reyes (1987) explique que le métissage des populations, après qu'elles aient occupé les *pueblos de indios (PDI)*, espaces non prévues pour elles, consolide une occupation paysanne de petites propriétés dans les marges des hauts plateaux andins du Sud et de l'Est du pays. De même, les grandes *haciendas* qui s'étendent vers la côte caraïbe et les vallées inter andines, par le biais d'une occupation violente des terres, troquent avec les centres miniers proches : nourriture contre produits extraits (voir la carte 19 et le lien entre les grandes *haciendas* seigneuriales et les unités spatiales socio-économiques).

---

<sup>160</sup> « Ni l'INCORA ni le DRI n'ont décidé de faciliter l'accès à de nouvelles terres pour les unités paysannes les plus aptes à connaître une ascension sociale et économique. Ces unités paysannes se sont vu offrir du capital, des technologies, des services, une organisation, enfin, presque tout... **sauf de la terre** ».

Carte 19 - Unités spatiales socio-économiques entre le XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> Siècles et principales *haciendas* seigneuriales



Ensuite, entre le XIX<sup>e</sup> et le XX<sup>e</sup> siècles, différentes vagues de colonisation se produisent, d'abord des terres tempérées de trois cordillères sous l'impulsion de l'économie caféière. Enfin, la *Violencia*, qui déplace une partie de cette population vers les villes principales et elle favorise aussi la colonisation plus récente du piémont de l'Orénoque, l'Amazone entre autres (Reyes, 1987, p. 31).

**1. Le conflit armé au centre des configurations socio-spatiales :  
l'hégémonie des FARC et la reconnaissance de l'État central dans le  
Pato-Balsillas**

La mise en place d'un « système national de réforme agraire » se heurte à une forte crise économique au début des années 1990 qui va frapper particulièrement l'agriculture. Dès la fin des années 1980, les zones où la culture de la coca était consolidée rentrent en crise, d'après D. Fajardo, à cause d'une production trop abondante. Cette situation, ajoutée à la crise générale des conditions des populations rurales, déclenche une série de mobilisations paysannes qui réclament une amélioration de leurs conditions de production. Les *colonos* des zones au niveau des fleuves Duda, Losada, Guayabero (au Meta), du *departamento* du Guaviare et de la zone montagneuse de la Macarena organisent des marches massives qui arrivent en 1985 et en 1987 à San José, la principale ville de Guaviare (Molano, 1987 ; Molano *et al.*, 1989). Une proposition d'attribution des terres en résulte : les paysans devraient pouvoir avoir accès aux terres sur lesquelles ils sont installés. Une autre proposition apparaît, adressée directement au Directeur Général de l'INCORA de l'époque : l'attribution de aires moyennes de foncier et, en échange, la prise en charge par les bénéficiaires de la préservation des forêts et des autres ressources. Cette proposition est la base de ce qui sera appelé à posteriori, dans la Loi 160, les Zones de Réserve Paysanne (Fajardo, 2002, p. 80).

Nos deux études de cas se situent dans des zones relativement proches de l'axe linéaire du système andin qui, comme nous le disions dans la première partie de cette recherche, influence fortement le peuplement du pays. Elles pourraient être considérées toutes les deux comme appartenant à une sous-région de colonisation à deux périodes différentes. Elles sont toutes les deux traversées par une problématique relative à la distribution du foncier agricole que nous avons esquissée dans le deuxième chapitre et que nous continuons d'aborder ici.

La première ZRC, celle du ZRC du *Pato-Balsillas*, se situe sur les contreforts du versant oriental de la Cordillère orientale et, comme nous le disions dans le Chapitre 2, elle a été peuplée par différentes vagues de colonisation historiques. Elle représente aussi une transition entre le système andin et l'amazonien, en ayant des limites avec la Réserve forestière de l'Amazonie. La région est traversée par plusieurs fleuves qui ont un débit important à cause d'une forte pluviosité qui s'étend sur les deux tiers de



l'année, soit environ huit mois. Le processus de peuplement et de colonisation est scindé par J. González (2011) en quatre étapes : le « peuplement précédent » lié à l'extraction du quinquina et du caoutchouc jusqu'à 1920 ; la « colonisation précoce » jusqu'à 1950 avec la création des premières bourgades éparses dans la zone ; la « colonisation par la violence » entre 1950 et 1965, à laquelle nous avons fait référence plus en détail dans le deuxième chapitre, liée aux déplacements forcés suites à la *Violencia* ; vient enfin la quatrième étape avec, d'abord, *la marcha de la muerte* qui n'est autre que la fuite des familles suite à des bombardements de l'Armée, entraînant un dépeuplement de la zone pendant près d'une décennie, et puis le retour qui représente la consolidation du peuplement et un symbole fondateur de l'organisation paysanne actuelle. Dans cette zone, la tradition d'organisation chez les communautés paysannes est très forte. Ces communautés s'organisent pour gérer leur quotidien, la construction des écoles, l'entretien des chemins, etc. Cette organisation dépasse largement le cadre du périmètre de la ZRC constituée : suite aux bombardements de l'Armée, une partie de la population en provenance du Pato s'installe ailleurs dans la région et, dans cette zone, les différents processus de négociation tenus entre les FARC et le gouvernement central (1984 à *la Uribe*, 1999 au *Caguán*) ont essayé des formes de gouvernances sociales innovantes qui prenaient en compte le réseau local des organisations. Ainsi, dans cette zone et pendant ces périodes, la guérilla :

*« se convierte en cogestora del proceso de organización, abandona la idea de crear un organismo paramilitar, y su poder militar apoya el surgimiento de un tipo de organización comunitaria, cuyos rudimentos existían ya, antes del arribo de la guerrilla »*<sup>161</sup> (Jaramillo, et al., 1986, p. 175).

Nous verrons dans le prochain chapitre la convergence qui se présente entre les moments de négociation entre le gouvernement central et les guérillas dans les années 1980, et la mise en place du *regimen municipal*<sup>162</sup> par le biais d'un processus de décentralisation et d'élection au suffrage universel des maires. Nous constatons que cette sous-région est très marquée par la présence historique des FARC. Les FARC sont partie prenante dans les régulations sociales et dans « les rapports asymétriques de pouvoir » qu'elles entretiennent avec l'État central et les paysans. Justement, nous

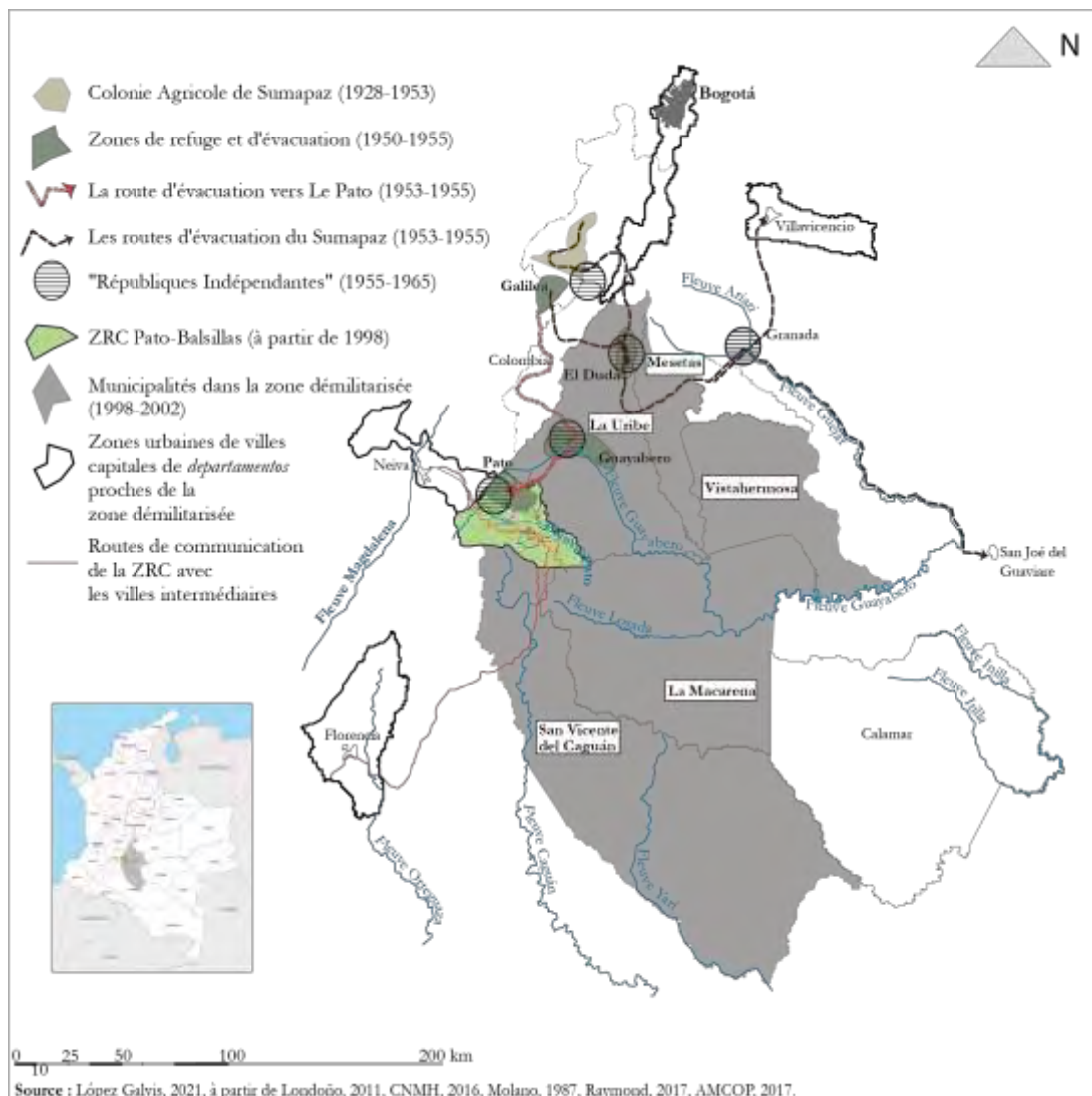
---

<sup>161</sup> « devient co-gestionnaire du processus d'organisation, abandonne l'idée de créer un organisme paramilitaire, et son pouvoir militaire soutient la naissance d'un type d'organisation communautaire dont les rudiments étaient déjà présents, avant l'arrivée de la guérilla ».

<sup>162</sup> Régime communal.

affirmons que ces rapports asymétriques penchent davantage du côté des FARC qui deviennent hégémoniques dans la sous-région. Cette hégémonie, qui se présente à des moments précis de la confrontation, façonne une typologie particulière de configuration socio-spatiale où l'acteur considéré comme hégémonique prédomine sur les autres. Mais, en même temps, il reste en négociation permanente avec les autres acteurs sociaux. Nous pourrions avancer que cette sous-région a vu son périmètre être officiellement reconnu dans un contexte précis : le processus de négociation d'*El Caguán* entre 1998 et 2002 dans la juridiction de quatre communes démilitarisées. Au total, ce périmètre faisait environ la taille de la Suisse (41 000 km<sup>2</sup>).

Carte 20 - La zone démilitarisée en 1998 et les zones historiques de déplacement de Sumapaz



Ces communes sont San Vicente del Caguán (au Caquetá) et La Macarena, Mesetas, La Uribe et Vistahermosa (*Departamento* de Meta). Ce sont toutes des zones historiques de refuge des communautés paysannes déplacées du Sumapaz dans les années 1950. Dans une partie de leurs juridictions, il y a eu, par le passé, ce que le gouvernement conservateur de l'époque avait appelé des « Républiques Indépendantes ». Finalement, même si ces communes ne sont pas dans l'axe andin de peuplement, elles peuvent communiquer avec cinq villes capitales de *departamentos*, y compris Bogotá (Carte 20).

D'après Agnew et Oslender (2010), les FARC étant un « *alter-Estado de facto dentro del Estado* »<sup>163</sup> dans ces régions, cette zone démilitarisée est la manifestation la plus évidente d'un « régime territorial alternatif » à l'intérieur des frontières définies de l'État colombien. En partageant ce concept, nous nous rapprochons plutôt des recherches selon lesquelles ces configurations socio-spatiales sont aussi composées par l'État central qui n'est pas absent. Au contraire, il est bien présent, mais comme il se manifeste par une présence différenciée dans certaines régions, il n'est pas hégémonique comme il peut l'être dans les principales villes ou au niveau des circuits principaux de commercialisation. De plus, et comme nous le verrons plus en détail dans le Chapitre 5, les modes d'organisation et les pratiques des populations rurales sont des adaptations locales de dispositions relevant la plupart du temps du niveau national. Dans une enquête menée au *Medio* et *Bajo* Caguán au Caquetá dans les années 1980, les premiers *colonos* arrivés expliquaient pourquoi il était plus simple pour eux d'adapter la normativité d'organisation communale proposée au niveau national :

*« la primera radica en sus posibilidades autogestionarias ; la segunda porque se trata de una organización legal, a través de la cual pueden reclamar y obtener atención por parte de las agencias gubernamentales »*<sup>164</sup> (Jaramillo, *et al.*, 1986, p. 180).

Les FARC deviennent en effet l'autorité officielle lors de la mise en place de la zone démilitarisée. Avec la démilitarisation, les FARC ont organisé une police civique qui réglait les affaires de sécurité au quotidien. Elles ont créé des délimitations administratives et elles ont arbitré des questions de justice à la manière du « manuel de coexistence » de *Juntas* (travaux communautaires en guise de peine ou de sanctions). Le

---

<sup>163</sup> « *Alter-État de facto à l'intérieur de l'État* ».

<sup>164</sup> « *la première vient de ses capacités autogestionnaires ; la deuxième puisqu'il s'agit d'une organisation légale, à travers laquelle ils peuvent faire des réclamations et capter l'attention par les agences du gouvernement* ».

fait que le Projet Pilote des ZRC soit appliqué à ce moment-là (1998-2002) avec la création de l'AMCOP qui remplace le Comité Coordinateur de *Juntas*, permet une consolidation de la ZRC avant la rupture du processus de paix. L'approbation du premier Plan de Développement Durable (PDD), qui est le document de planification de la zone, est réalisée à l'aide de l'ONG Ceudes<sup>165</sup>. A partir du cadre théorique proposé dans ce chapitre, nous dressons un premier tableau où nous faisons un lien entre les pratiques spatiales des populations rurales, en particulier des populations paysannes, de chaque sous-région et les stratégies de territorialisation proposées par H. Cristancho. Ces stratégies de territorialisation sont examinées au regard du classement des différents types de territorialité proposées par A. Restrepo en 2019 (Tableau 9).

Tableau 9 - Typologie 1, des stratégies de territorialisation dans la ZRC du Pato-Balsillas

Stratégies de territorialisation (Cristancho, 2016)	Type de territorialité (Restrepo, 2019)			
	Accès de l'espace physique	Demande de demeurer, des actions légales	Résistance civile, espaces humanitaires	Négociations politiques
Processus de renforcement organisationnel	Mini-réforme agraire dans la vallée de Balsillas (1997).	Diagnostic et formulation du premier PDD (1997).	Construction du cimetière pour les combattants (1999).	Tables rondes de négociation avec les autorités de l'environnement (à partir de 1998).
	Redélimitation du PNN <i>Picachos</i> (1997).	Association de producteurs de café (2003). Création de Comités de JAC (1997).		
Événements producteurs de stratégies	Constitution du Comité <i>Picachos</i> (1991).	<i>Festival del retorno</i> (à partir de 1984).	<i>Marcha por la vida</i> (1981).	Formulation du PPZRC (1998).
	Manuel de coexistence (2004).	Constitution du Fond Social (2004). Constitution de l'AMCOP (1998).	Saisie de bois coupé dans la Réserve forestière (1995).	

Source : López Galvis, 2021.

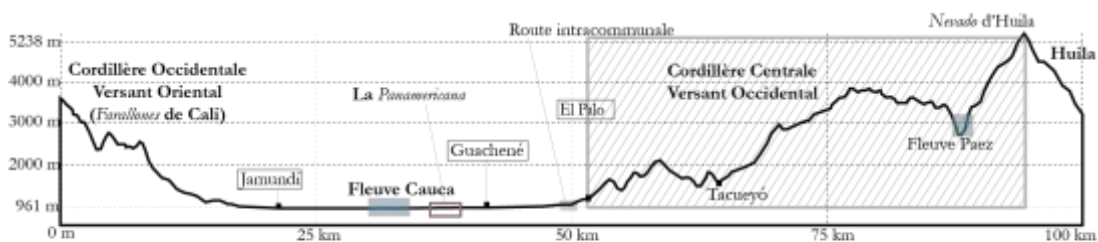
<sup>165</sup> *Corporations d'Unités Démocratiques pour le Développement.*

Cette situation, avec la présence d'un acteur armé hégémonique, est différente dans le cas des ZRC du Nord du Cauca, sous-région dans laquelle plusieurs acteurs armés se disputent une zone géographiquement stratégique puisqu'elle sert de passage entre la côte Pacifique et le centre du pays.

## 2. *Le Nord du Cauca comme une zone géographiquement stratégique et de convergence de plusieurs conflits*

Cette sous-région géographique fait partie d'une région plus large, mais qui n'est pas concernée officiellement par la division politico-administrative du pays, la *suroccidente*. Cette région, qui prend ses racines dès le XVII<sup>e</sup> siècle, se compose, de manière plus ou moins grossière, des *departamentos* de *Nariño*, *Cauca* y *Valle del Cauca*. Une vallée inter andine à 1 000 mètres d'altitude sépare les cordillères centrale et occidentale. L'écart d'altitude entre la première (5 700 mètres au niveau du PNN<sup>166</sup> *Nevado del Huila*) et la seconde (4 000 mètres au niveau du PNN *Farallones* de Cali) retient les nuages qui arrivent du Pacifique. La vallée est fermée au sud par les collines de *Buenos Aires*, modelant une forme de sac qui peut avoir jusqu'à 40 kilomètres de large. Elle est traversée du nord au sud par le fleuve Cauca qui est alimenté par toutes les rivières qui descendent des deux cordillères (Figure 12).

Figure 12 - Coupe topographique du Nord du Cauca entre les deux Cordillères



Note de lecture : Les couleurs bleu et orange renvoient à la légende de la Carte 21.  
Source : López Galvis, 2021 à partir d'Aprile-Guiset, 1994, Google Earth, 2020.

Le Nord du Cauca suit un modèle de peuplement que G. Colmenares qualifie de « *transición de sociedades indígenas a sociedades campesinas en nucleamiento de tipo semi-urbano* »<sup>167</sup>

<sup>166</sup> Parc National Naturel.

<sup>167</sup> « *transición des sociétés indigènes vers des sociétés paysannes dans des noyaux semi urbains* ».

(Colmenares, 1988, p. 10). C'est un modèle basé sur la fondation de *pueblos de indios* (PDI), d'habitats nucléaires (HN) organisés autour des *haciendas* où les indigènes travaillent à travers les *resguardos*. La province de Popayán a eu deux villes principales fondées par les Espagnols : Popayán et Cali. En plus de ces centres urbains de pouvoir, ils existaient aussi les *rancheríos* de *Candelaria* et *Jamundí*, qui ont été des *pueblos de indios* (PDI) sous le régime de *l'encomienda*.

Or, la présence croissante de métis autour de ces PDI met en contradiction les espaces formés autour de la « république des Indiens » et celle des « Espagnols », « niant l'apparition d'une catégorie intermédiaire (les métis ne figurent pas dans les recensements avant le XVII<sup>e</sup> siècle) ». (Musset, 2009, p. 63). De plus Caloto, une fondation de conquête minière du XVI<sup>e</sup> siècle, était un centre agricole métis et esclavagiste : « si en Cauca se concentró durante la Colonia la mayor parte de la población esclava del país, su núcleo más denso fue el norte del Cauca, es decir el municipio de Caloto »<sup>168</sup> (J. Aprile-Gnisset, 1994, p. 47).

Le pourcentage d'esclaves dans la province du Popayán était d'environ 20 % (18 695 esclaves sur 100 000 habitants en 1780). En général dès la fin du XVII<sup>e</sup> siècle dans la vallée du Cauca, l'esclavage prend racine, avec l'apparition d'une frontière minière du côté du Chocó et du Pacifique (Colmenares, 1988, p. 11). Caloto était le seul district minier et les *Reales de minas* d'or (voir figure 7 au Chapitre 2 et Carte 19, p. 99 et 166) permettaient un échange en termes de production agricole, d'or, mais aussi d'esclaves amenés pour travailler dans les *haciendas*. Dans cette configuration émergent au sein des couches de population métisses, des noyaux de population autour des *haciendas* ou dans leurs environs. C'est le cas de *Santander de Quilichao*, un village formé à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle par les « libres de toutes les couleurs » aux alentours des centres miniers et des grandes propriétés de familles de Popayán (Colmenares, 1988 ; Aprile-Gnisset, 1994). La confrontation de *Santander de Quilichao*, ainsi que celle de *Palmira*, avec les *cabildos* des villes espagnoles montre bien l'émergence d'un secteur d'agriculteurs et de commerçants métis qui remplace au fur et à mesure le travail esclave.

C'est ainsi que le Nord du Cauca représente un processus historique de structuration progressive et continue d'un réseau semi-urbain (Carte 21, p. 175). Mais ce processus est loin d'être linéaire ou sans conflits. G. Colmenares explique qu'au

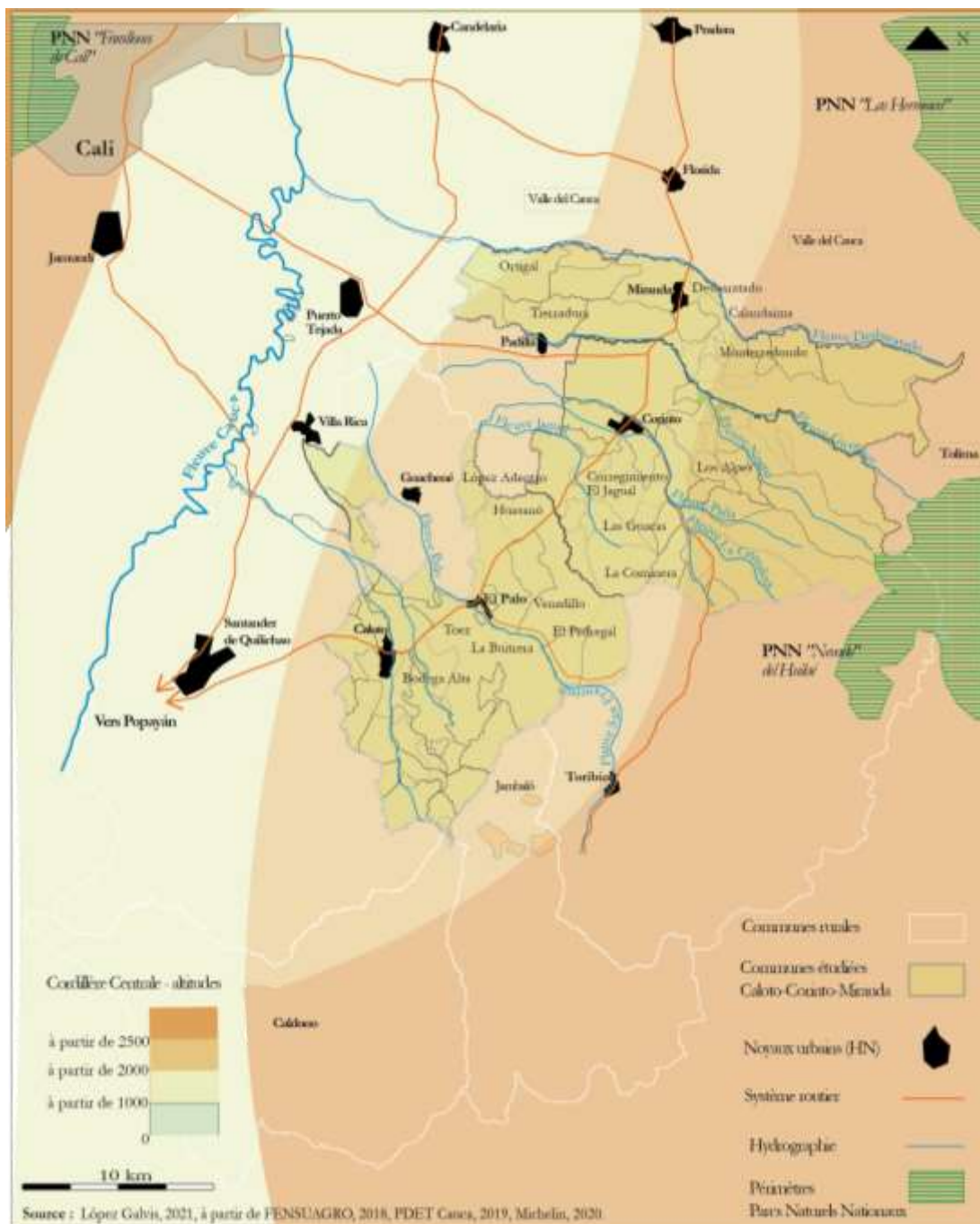
---

<sup>168</sup> « Si la majorité de la population esclave du pays s'est concentrée dans le Cauca pendant la période coloniale, le noyau de population le plus dense de cette région a été le Nord du Cauca, c'est-à-dire la commune de Caloto ».

niveau de la Nouvelle-Grenade, les provinces se sont formées à partir des tensions sociales et des contradictions qui surgissaient au sein de ses différentes composantes. L'apparition des nouveaux HN indique des antagonismes, mais aussi des besoins dans la production d'une région agricole très riche dans sa vallée principale. De cette façon, surgit entre la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et le début du XX<sup>e</sup> siècle, le HN de *Puerto Tejada*, situé au milieu de la zone de production paysanne des *haciendas*, où convergeaient plusieurs chemins et qui servait à approvisionner les HN environnantes, principalement Cali. Dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, la zone se densifie, particulièrement le piémont qui capte la production des montagnes où travaillent les paysans issus de la colonisation des *baldeos* de la fin du XVIII<sup>e</sup>, du XIX<sup>e</sup> et du XX<sup>e</sup> siècle. C'est dans ce cadre que surgissent les communes de *Pradera, Florida, Corinto* et *Caloto* (Aprile-Gnisset, 1994, p. 192).

L'existence d'un réseau semi-urbain de HN répond à des besoins sociaux qui ont aussi des rapports avec les différents conflits qui traversent le pays. Nous avons vu dans le deuxième chapitre que, dans ces régions, les organisations paysannes étaient proches des syndicats ouvriers. Ces rapports peuvent aussi s'expliquer par la proximité géographique de cette sous-région avec le Sud du Tolima, au cœur de nombreux conflits agraires et où sont présents des mouvements paysans d'autodéfense dans la première partie du XX<sup>e</sup> siècle (Fajardo, 1979 ; LeGrand, 1988 ; Londoño, 2011).

Carte 21 - Le Nord du Cauca et son réseau des communes rurales avec leurs noyaux urbains en 2021



Au Sud du Tolima, ces conflits viennent du fait que la colonisation des grands propriétaires terriens du versant oriental de la cordillère Centrale coexistait avec la



colonisation des paysans et d'indigènes déplacés par le *latifundio ganadero tradicional*<sup>169</sup> (González, 2014, p. 304). Ce rapport ne permettait pas l'essor de l'activité agricole dans la zone, du fait de leur déplacement forcé constant. A la différence des conflits au *Sumapaz* ou au *Tequendama* (décrits au Chapitre 2), dans cette zone, les revendications portaient sur l'amélioration des salaires et des conditions de vie des travailleurs des *haciendas* (Gilhodes, 1988).

Ces revendications ont été menées par des syndicats *agrarios* et des ligues indigènes qui mélangeaient le travail juridique des proches de l'UNIR (mouvement dirigé par J. E. Gaitán) et le travail politique du PC. En 1948, une alliance de ces secteurs devient majoritaire au conseil municipal de Chaparral. Au moment de l'éclatement de la *Violencia*, à la différence du *Sumapaz*, où le conflit agraire était plus proche d'une résolution, dans le Sud du Tolima, la répression des grands propriétaires terriens se retrouve confrontée à une riposte bien plus radicale. La tendance au déracinement et à une autonomie relative seront les bases des mouvements paysans d'autodéfense armés d'abord, et des guérillas libérales et communistes ensuite (Medina, 1986).

Pendant la période qui va de 1949 à 1953, on assiste à la formation des premiers périmètres de refuge et d'autodéfense sur le versant oriental de la Cordillère centrale (voir Carte 9, p. 78). Parmi ces périmètres, le *Davis*, refuge de populations venues de différentes zones, voit ses habitants s'accorder sur des normes civiles de coexistence, organiser des comités d'autodéfense et créer une école (Marulanda, 1973 ; González, 2014). La stratégie de guérillas mobiles, suite à des avancées de *pájaros* dans la zone, cherchait la création de mouvements agraires pour une éventuelle transformation des guérillas en un « *movimiento amplio de masas, en el lugar que cada uno encontrara apropiado* »<sup>170</sup> (Marulanda, 1973, p. 73). L'une de ces initiatives arrive par la Cordillère centrale à la commune de Belalcázar (commune actuelle de Páez, *departamento* du Cauca), dirigée par Jacobo Prias Alape (connu sous le nom de *Charro Negro*). Celui-ci venait des guérillas des plaines orientales et était originaire de Natagaima (*departamento* du Tolima). *Tirofijo* (chef

---

<sup>169</sup> *Latifundio d'élevage bovin traditionnel*. Le latifundio est défini comme une « grande exploitation agricole, appelée fazenda au Brésil » (Musset, 2009, p. 127).

<sup>170</sup> « mouvement large des masses, là où chacun le considèrerait approprié ».

historique des FARC) est l'un des témoins de la connaissance par la population locale des reliefs de la Cordillère centrale :

*« Los paeces se conectaban a través de una vía que salía de Marquetalia hasta el río Símbola, cerca de la población de Belalcázar, al cruzar por el páramo del Huila pasaban un intrincado lomo de la colina que se desprende de la Cordillera Central y reparte aguas de los nacimientos entre el Huila y el Cauca, y entre el Huila y el Tolima »<sup>171</sup> (Alape, 1994, p. 24).*

C'est par l'un de ces chemins que, lors de l'opération *Marquetalia* en 1964, les d'autodéfense paysanne prendront la fuite pour rejoindre *Riochiquito* (zone rurale de Belalcázar), là où se tiendra la Conférence du *Bloque Sur*, formation qui donnera officiellement naissance, un an plus tard, aux FARC. Attirons ici l'attention sur une partie des populations rurales et ses rapports conflictuels avec les autres acteurs sociaux qui interviennent dans cette sous-région.

À l'issue de ces deux présentations, nous réalisons un premier constat pour cette sous-région du Nord du Cauca par rapport à la zone du Pato-Balsillas, où nous avons repéré l'existence d'un acteur hégémonique (les FARC) qui interagit (non sans conflit) avec les autres acteurs sociaux. Même si les FARC restent un acteur très important dans cette sous-région, la position géostratégique de la zone, plus proche de l'axe andin de peuplement, et la configuration historique des acteurs sont différentes. D'un côté, la formation socio-spatiale issue des *pueblos de indios (PDI)* instaurée pendant la colonisation influence l'occupation de l'espace et les acteurs sociaux qui en résultent. De l'autre, les évolutions socio-économiques du XX<sup>e</sup> siècle ont permis la construction du port de Buenaventura, l'extension des superficies et la technification des grandes plantations de canne à sucre et l'arrivée du narcotrafic dans les années 1970. Par rapport au narcotrafic, nous avançons une autre hypothèse en lien avec le fait que les FARC, en restant un acteur ancré territorialement, ne soient pas un acteur hégémonique armé dans cette zone, comme nous l'avons vu au Pato-Balsillas. Les actions de médiation qu'elles réalisent pour le contrôle socio-spatial effectué par les populations pour interdire les cultures de coca, de marihuana ou pour la régulation de la déforestation des zones de

---

<sup>171</sup> « Les Paeces se connectaient par le biais d'un chemin qui partait de Marquetalia jusqu'au fleuve Símbola, près de la commune de Belalcázar, au moment de traverser par le páramo de l'Huila, ils passaient dans une ligne de crête sinueuse, suivant la colline qui ressort de la Cordillère Centrale où partage les eaux entre l'Huila et le Cauca et entre l'Huila et le Tolima ».

protection, sont moins effectives dans une sous-région disputée. En particulier quand il existe le narcotrafic qui est un élément transversal dans la genèse des paramilitaires (Salas-Salazar, 2016). Nous approfondirons ce rapport conflictuel dans la troisième partie, mais nous partageons la thèse de J. Grajales qui affirme que dans certaines régions, les FARC se sont positionnées au niveau local en tant que médiatrices « entre les populations qui vivent dans leurs zones d'influence et les autorités politiques (lorsqu'elles exigent, par exemple, la fourniture de services publics) » (Grajales, 2016a, p.21).

Dès la fin des années 1970, et suite aux normes de type répressif qui donnent la possibilité du contrôle de l'ordre public aux militaires, le pays voit à nouveau l'essor de différents groupes de guérillas. Au Cauca, au-delà des FARC, l'Armée de Libération Nationale (ELN) opérait depuis l'Ouest de Nariño et dans la sous-région du Massif (où se bifurque la cordillère des Andes). De son côté, le M-19<sup>172</sup> s'insère dans le Nord du Cauca et les quartiers populaires de Cali. Ce groupe se caractérise dans un premier moment par des actions urbaines, ainsi que par le fait qu'il s'attaque directement aux institutions et aux symboles de l'État. Son orientation idéologique, qui privilégie un discours davantage nationaliste et « *bolivariste* », se revendique « de la démocratie et des processus électoraux » ; il se présente comme la « démocratie en armes » (Garibay, 2008, p. 211). Un autre groupe fortement ancré entre les années 1970 et 1980 dans le Nord du Cauca a été le Mouvement Armé *Quintín Lame* (MAQL) qui surgit comme une forme d'autodéfense armée des communautés indigènes. Il crée d'abord des groupes de soutien aux communautés *paez*<sup>173</sup>, situées au cœur de la confrontation armée. Ensuite, il établit un pacte pour la création d'une **frontière nord**, de non-agression avec les FARC et de présence hors des périmètres *paez* avec le M-19. L'établissement de cette frontière a nécessité la tenue de négociations en continu entre les différents groupes. De cet échange et de la tenue de ces négociations surgira, d'après M. Espinosa, la formulation de stratégies territoriales qui donnera « *los elementos de acción cultural que van a abrir caminos*

---

<sup>172</sup> Mouvement 19 avril. Il surgit en réaction aux accusations de fraude des élections à la présidentielle de 1970 où le candidat du *Frente Nacional* défit, dans un résultat très contesté, à l'ancien militaire G. Rojas Pinilla qui représentait un parti du courant populiste, l'ANAPO (Alliance Nationale Populaire).

<sup>173</sup> *Paez* est le nom traditionnel donné à ces communautés. Parmi les organisations, d'autres communautés et autorités indigènes ils se nomment peuples *nasas*. Dans cette recherche nous resterons fidèles aux termes employés dans chaque source référencée.

*nuevos al proceso intercultural en este borde territorial* »<sup>174</sup> (Espinosa, 1996, p. 74). Bien que nous ne centrons pas directement l'analyse sur les processus des communautés indigènes, elles tiennent un poids particulier dans la région et influencent fortement les pratiques spatiales de l'ensemble des communautés rurales. Nous avons déjà mentionné, dans le deuxième chapitre, Manuel Quintín Lame, indigène *nasa*, qui, dès le début du XX<sup>e</sup> siècle, mène des actions composites (légales et d'occupations des terres), en revendiquant la « récupération » des terres ancestrales de *resguardos* de différents peuples indigènes (Gros, 1997). Ici, nous soulignons des pratiques historiques spatiales chez les communautés indigènes du Cauca qui les ont aidés à conserver leur identité telles que la *minga*<sup>175</sup> et le *cambio de mano*<sup>176</sup> comme formes de réciprocité dans la production. Il en est de même pour l'usage vertical de la montagne pour l'échange, le stockage et la conservation d'espèces, d'aliments et de semences (Espinosa, 1996, p. 52).

Si traditionnellement les communautés indigènes se localisent dans le Cauca entre 1 600 et 3 600 mètres d'altitude, à partir des années 1980, elles commencent à suivre une stratégie de « récupération » des terres plus fertiles et de plaine, localisées au niveau de la vallée du Cauca (environ 1 000 mètres d'altitude au Nord du Cauca). Cette notion de « récupération » prend ses racines dans les luttes historiques ainsi que dans les nouvelles structures de représentation des communautés indigènes, notamment le CRIC, créé en 1971, dont la devise est : unité, terre et culture. Avec la terre, les *nasas* peuvent ensuite récupérer leur culture (Espinosa, 1996). Leur argument se fonde sur l'existence d'une superposition spatiale représentée d'abord par l'imposition du système colonial sur leurs terres ancestrales, et, comme nous avons déjà mentionné, sur la fondation d'au moins dix communes entre la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et les années 1930 dans la sous-région du Nord du Cauca. D'après leur discours, leurs anciens territoires pour chasser et pêcher ont été encerclés par les *haciendas* et les nouvelles communes. Une action collective de la part de ces communautés indigènes, particulièrement chez les *nasas*, est l'occupation en janvier 1984 d'une *hacienda* à López Adentro, dans la zone rurale de Caloto, au niveau de la vallée et proche des principales voies de communication. Cette *hacienda* se situe

---

<sup>174</sup> « les éléments d'action culturelle qui vont ouvrir de nouvelles voies au processus intercultural dans cette marge territoriale ».

<sup>175</sup> Forme de travail collectif. Les *mingas* désignent aussi les mobilisations indigènes et de l'ensemble des communautés rurales en Colombie, particulièrement dans le *suroccidente*.

<sup>176</sup> Entraide. Forme d'association pour la réalisation des travaux collectifs très similaire à celui existant dans d'autres régions chez les paysans, *el brazo prestado* (Molano, 1989).

également sur la *frontière nord* déjà mentionnée. Cette occupation est accompagnée d'autres actions collectives dont une marche jusqu'à Popayán qui a bloqué la route *Panamericana*, qui devient ensuite un espace de négociation avec les autorités du *departamento*. En parallèle, sur place, les communautés indigènes reviennent à chaque fois dans l'*hacienda* malgré le fait qu'elles aient fait l'objet de plusieurs expulsions, de menaces et même d'assassinats perpétrés par des bandes armées privées. Cette *hacienda* représente pour elles une « bord », aussi bien spatial que social, et de ce fait, leur action est accompagnée par l'arrivée dans la zone de familles paysannes et afrocolombiennes qui déploient tous les éléments de leur quotidien (ustensiles de cuisine, outils pour cultiver, etc.). Il y a donc une collaboration, mais aussi transmission des pratiques spatiales entre les différents groupes de population reconnus. Même si elles peuvent collaborer et avoir des « arrangements » sur le terrain, les rapports entre les différentes populations ne sont pas pour autant exempts de conflits. Il peut aussi arriver, en parallèle, que sur des actions qu'elles considèrent stratégiques, dont des grèves régionales ou nationales, les populations collaborent, mais qu'il y ait des conflits entre elles pour la terre au niveau local. Nous analyserons ce clivage, fortement influencé par les droits différenciés actés par la Constitution de 1991, plus en détail dans le prochain chapitre.

En synthèse, parmi les actions collectives développées par les organisations paysannes du Nord du Cauca, nous proposons de faire une distinction entre trois types :

- Les *mingas* ou le travail communautaire.
- L'appropriation de l'espace via des actions directes (marches et occupations de parcelles).
- Les négociations politiques (grèves nationales, tables rondes paysannes de négociation).

Comme pour notre première étude de cas, nous dressons un premier tableau afin de classer ces actions collectives dans une partie du cadre conceptuel exploré dans ce chapitre (Tableau 10). Nous approfondirons ces actions, et les dispositifs que les populations utilisent, dans le Chapitre 5. Nous retrouvons ici des stratégies spatiales composites créées par les différentes populations rurales du Nord du Cauca au cours des vingt dernières années. Les caractéristiques propres à la région, dont son occupation de l'espace et la présence d'un nombre plus important d'acteurs, se reflètent à travers un conflit armé complexe qui influence à son tour leurs stratégies spatiales.

Tableau 10 - Typologie 2, des actions collectives iconiques dans le Nord du Cauca

Stratégies de territorialisation (selon Cristancho, 2016)	Type de territorialité (Restrepo, 2019)			
	Exigence d'accès à l'espace physique	Demande de demeurer, des actions légales	Résistance civile, espaces humanitaires	Négociations politiques
Processus de renforcement organisationnel	Occupation d' <i>hacienda</i> à López Adentro (1984).	Création du CIMA (1993).	Création des ceintures humanitaires (1996).	Négociation suite à la grève nationale (1999).
	Consolidation de <i>guardias indígenas</i> (2000).	Création du PUPSOC (1999).		
	Création des comités de sécurité paysanne (2008).	Création des associations pro constitution des ZRC (2003).	Réalisation des assemblées permanentes de protection (2004-2005).	<i>Minga</i> indigène et négociation avec la Présidence de la République (2008).
Evénements producteurs de stratégies	Expulsion de la base militaire installée sur la colline de Calandaima (Miranda, 2012).	Achat des <i>haciendas</i> pour les organisations paysannes (2012-2020).	Blocage de la <i>Panamericana</i> et mobilisations <i>cocaleras</i> (1996).	Création de la <i>mesa campesina CIMA-PUPSOC</i> (2013).
			Blocage de la <i>Panamericana</i> (26 jours) et grève nationale (1999).	

Source : López Galvis, 2021.

Les trois types d'action mentionnées (les *mingas*, l'appropriation de l'espace et les négociations politiques) peuvent se superposer ou se dérouler les unes à la suite des autres. Cela dépend du contexte, des Structures d'Opportunité Politique (EOP) (Archila, 2003) et du moment où l'action se déroule. Au sein des EOP, nous pouvons identifier des solidarités entre les différents groupes et l'identification d'un groupe adverse qui serait celui représenté par les grands propriétaires terriens et ses manifestations armées. Mais cette opposition peut aussi se présenter à l'intérieur de ce premier bloc identifié, les populations paysannes, indigènes et afrocolombiennes. C'est ainsi que dans le cadre des conflits agraires, dont nous avons fait mention, se présentent des parcelles où « *se han producido colonizaciones u ocupaciones campesinas resultan reclamadas por las comunidades*

*indígenas* »<sup>177</sup> (Fajardo, 2013, p. 156). Ces différents types d'actions collectives peuvent se superposer constamment ; c'est le cas de l'action collective historique qui caractérise les populations rurales du *suroccidente* : le blocage de la route *Panamericana*. Cet axe est la voie de communication la plus importante pour la circulation des produits et des personnes entre le Nord et le Sud-Ouest du continent. Dans cette action, qui commence dans les années 1960, il y a une action directe, le blocage, qui requiert la mise en place d'une stratégie spatiale (repérage des points clés, bretelles, etc.). Elle se combine au quotidien, d'une part avec des *mingas* pour accompagner l'action, des campements, et d'autre part, par le soutien des populations proches de la route. Cette action peut être vue comme un événement producteur de stratégie puisque ce genre d'action se termine généralement par la mise en place d'une table de négociation politique où est présentée une plateforme de demandes. C'est ainsi qu'après la négociation qui suit la grève nationale de 1999, où les communautés ont bloqué la *Panamericana* pendant 26 jours, le Processus d'Unité du *Suroccidente* Colombien (PUPSOC) voit le jour. De plus, l'expulsion en 2013 d'une base militaire réalisée par environ 1 200 paysans dans la colline de *Calandaima* (zone rurale de Miranda) aboutit à la création d'un espace permanent de négociation. Dans le cadre de la Grève nationale agricole, on voit apparaître la *mesa campesina* du Cauca, un espace de négociation entre les organisations paysannes du Cauca et le gouvernement national. La *mesa campesina* mène des négociations autant pour l'acquisition du foncier que pour la reconnaissance du sujet paysan dans la Constitution et le recensement général du pays.

En synthèse, nous avons vu comment ces actions collectives deviennent des réponses des populations rurales à des changements économiques majeurs démarrés au début des années 1990 avec le plan d'ajustement structurel. La possibilité d'analyser l'adaptation des droits fonciers par les populations, à travers le concept de D.I.T., nous permet de mieux saisir les formations socio-spatiales des ZRC étudiées. Dans le Chapitre 4, nous continuons cette analyse depuis le point de vue de l'État central et son intention affichée de mener à bien un processus de décentralisation à partir du début des années 1990.

---

<sup>177</sup> « se sont produites des colonisations ou des occupations paysannes qui sont réclamées par les communautés indigènes ».

## CHAPITRE 4

### LES POLITIQUES ET LES ACTIONS DE PLANIFICATION DE L'ÉTAT ET LEURS ADAPTATIONS AU NIVEAU LOCAL

Nous allons, dans ce Chapitre 4, nous concentrer sur l'attribution des droits fonciers et des dispositifs de gouvernance et de gestion aux populations rurales et à leurs impacts sur leurs stratégies, voire même, sur leurs identités. Dans cette recherche, nous faisons référence à un contexte historique et politique précis, celui qui symbolise la Constitution Politique de 1991 et le nouveau cadre qu'elle définit en termes d'organisation administrative et spatiale de l'État colombien. La décentralisation impulsée par cette nouvelle donne politique ouvre une série de possibilités à des acteurs locaux et régionaux qui, jusqu'à présent, n'avaient pas voix au chapitre pour des décisions concernant leurs lieux de vie.

Ces dispositifs donnent une légitimité territoriale aux acteurs sociaux qui les détiennent. Cette légitimité territoriale est garantie dans un premier temps par l'institution. Cette forme de légitimité est définie par O. Hoffmann quand « le droit d'avoir accès aux droits (de citoyen, d'habitant, etc.) dépend de son inscription dans l'espace » (Hoffmann, 2014, p. 225). Elle résulte aussi du croisement entre le droit à l'espace et des droits construits par d'autres affiliations : citoyens, résidents, etc. Or, l'attribution de droits d'usage et d'exploitation des terres aux populations rurales « *ne s'est pas accompagnée d'investissements dans des infrastructures nécessaires à la valorisation commerciale de la production agricole* » (Guibert *et al.*, 2019, p. 248).

Ces droits, ainsi que les dispositifs territoriaux, sont attribués par les gouvernements à différents moments politiques, et sont le résultat des rapports de force du moment. Cela s'explique par une crise de la territorialité dominante, celle de l'État-nation (Haesbaert, 2004), qui voit émerger d'autres acteurs sociaux qui contestent sa légitimité à différents niveaux dont le politique, l'économique et le social. L'expression selon laquelle le pays « a plus de territoire que d'État » sera discutée dans ce chapitre. La réorganisation d'un État central en crise qui envisage l'inclusion des groupes sociaux à



partir d'une série d'accords politiques, le plus évident étant la Constitution<sup>178</sup>, reste inachevée, particulièrement dans les espaces ruraux. Néanmoins, la mise en place des mécanismes de loi qui cherchent la reconnaissance de certains groupes et des particularités à travers des dispositifs qui se reflètent dans l'espace, encourage l'émergence de nouvelles dynamiques au niveau régional et local. Cet État-nation en crise reste inachevé et est donc en constante évolution entre différents groupes sociaux (Agnew et Oslender, 2010). Pour le cas colombien, Agnew et Oslender traduisent l'idée de Hansen et Steppuat (2002) sur le surgissement de « *otros idiomas de estadidad* »<sup>179</sup> (d'autres langues pour exprimer l'étatique) qui deviennent des régimes d'autorité alternatifs. Ces régimes d'autorité alternatifs questionnent la conception actuelle de l'État-nation puisque, comme nous l'analysons dans cette recherche, ils façonnent un État au niveau local (Torres, 2011 ; González, 2014 ; Moreno, 2015). Nous allons approfondir le concept proposé par D. Moreno d'« aménagement du territoire paysan » à partir de la compréhension d'une série de rapports asymétriques de pouvoir entre « *los dispositivos organizacionales del Estado, la guerrilla y los campesinos* »<sup>180</sup> (Moreno, 2015, p. 92). Ce dans ce cadre qui se sont adaptés des institutions, des dispositifs et des droits fonciers attribués par le gouvernement national en différents moments à différents groupes de population au niveau rural.

### **A. LA DÉCENTRALISATION PRÉVUE PAR LA CONSTITUTION ET LES LOIS VISANT L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE<sup>181</sup>.**

La question de la décentralisation mais, surtout, de la régionalisation, traverse l'histoire de la Colombie. Dès la formation de provinces en lien direct avec des processus socio-économiques au XVIII<sup>e</sup> siècle jusqu'à la division entre centralistes et

---

<sup>178</sup> Ce pacte inclut des accords de paix avec le M-19 et le MAQL entre autres entre 1989 et 1991. Le parti politique issu du M-19 fait élire au suffrage universel 19 sièges sur 70 à l'Assemblée constituante de 1991. Les listes indigènes ont obtenu deux sièges.

<sup>179</sup> En anglais est « *languages of stateness* » (Hansen et Steppuat, 2001, p. 9).

<sup>180</sup> « *entre les dispositifs organisationnels de l'État, la guérilla et les paysans* ».

<sup>181</sup> Dans ce chapitre nous utiliserons l'expression « aménagement du territoire » pour rester fidèles à la terminologie employée en Colombie, mais dans l'ensemble de la recherche nous préférons utiliser « aménagement spatial » ou de l'espace.

fédéralistes du début de la République, l'occupation de l'espace des provinces n'était pas continue comme nous le voyons dans la carte 22.

Carte 22 - Provinces de la Nouvelle-Grenade (1810) et occupation de l'espace



L'occupation est entendue ici comme la capacité à gérer administrativement l'espace et ses populations. Ainsi, les juridictions des provinces, bien que fixées par un acte administratif, n'étaient pas vraiment maîtrisées (Herrera, 2007). Entre les différentes provinces, et même à l'intérieur de leurs juridictions, il y avait des « zones interstitielles » représentées par d'immenses forêts ou des zones habitées par des populations « insoumises ». C'est le cas notamment de la zone du Patía dans la province de Popayán (IGAC, 2014) considérée zone de refuge pour les esclaves libérés, ou le territoire des indigènes *chimilas* dans la province de Santa Marta (Herrera, 2007, p. 120). La Constitution de 1886 a voulu annuler le pouvoir des provinces et des régions socio-économiques existantes, pour instaurer la Nation, le *departamento* et la commune comme les unités territoriales du nouvel État (Borja, 1999, p. 26). D'après M. Borja, à partir des années 1970, quelques organismes étatiques, ainsi que d'autres secteurs, questionnent et proposent une révision des bases d'organisation spatiale de cet État central issu de la Constitution de 1886. Une série de réformes de l'État, et un moment historique de modernisation politique et sociale se concluent par la définition de la nouvelle Constitution de 1991 (Borja, 1999, p. 85). Dans cette nouvelle Constitution, l'une des premières mesures est la décentralisation en termes administratifs, politiques et fiscaux. Cette nouvelle forme d'organisation générale du pays apparaît aussi comme :

*« une réponse à une crise de légitimité de l'État, contraint de réinventer son action publique sur les territoires, et comme une réponse aux revendications de mouvements sociaux et de groupes insurgés qui demandaient une modernisation des institutions »* (Sanchez, 2008 cité par Tuirán, 2010, p. 5).

La décentralisation et l'avènement d'une nouvelle Constitution en 1991 se concrétisent dans un cadre général où, paradoxalement, les institutions étatiques se replient et où l'on observe une perte des instruments d'intervention de la puissance publique. La décentralisation a été promue pour diluer les tensions dans un cadre de participation politique plus large et inclusive (Agnew et Oslender, 2010). Cette situation est particulièrement évidente dans le cas des politiques publiques dédiées aux espaces ruraux qui, dans les décennies précédentes, donnaient des allocations et aidaient directement les grands producteurs, leur laissant l'orientation du développement du secteur agricole (PNUD, 2011, p. 34). La décennie 1980 représente, sur le plan des confrontations armées, l'expansion militaire des guérillas vers des régions plus centrales, mais aussi en riposte, la création de groupes paramilitaires dans les zones de plus grande productivité agricole et de développement d'infrastructures. Le manque de confiance

des groupes locaux de pouvoir dans les réformes entreprises par l'État central, leur refus de pourparlers de paix avec les guérillas et l'essor électoral en 1985 du nouveau parti, l'UP<sup>182</sup>, peut aider à expliquer la configuration des groupes paramilitaires (González, 2014, p. 388).

C'est dans ce contexte politique et social que voit le jour la décentralisation proposée dans la Constitution de 1991. Elle est vue comme « la remise ou le déplacement des compétences qui est fait du centre vers la périphérie » (Tuirán, 2010, p. 4), en faisant la distinction avec la déconcentration du fait de l'existence des collectivités territoriales<sup>183</sup>. Cette approche territoriale est majoritaire en Amérique latine à partir des années 1990, elle est une manière, de « contrebalancer les effets délétères des politiques d'ajustement structurel » (Guibert *et al.*, 2020, p. 53). L'un des principaux instruments de la décentralisation a été la construction d'un système destiné à l'aménagement du territoire. La Commission d'aménagement territorial créée à cet effet définit l'aménagement territorial comme : « *un instrumento del Estado para el logro de la eficiencia, la consolidación de la democracia y la descentralización, respetando las autonomías locales y velando por la unidad nacional* »<sup>184</sup> (Borja, 1999, p. 18).

L'un des principaux architectes de ce système d'aménagement du territoire, O. Fals Borda, constitutionnaliste, en reconnaissant la douloureuse réalité du conflit armé, estime que la contribution principale de l'aménagement du territoire est d'exprimer le point de vue de la société civile dans la recherche de la paix et de la bonne gouvernance. Il explique que sa contribution principale doit être :

*« de indicar cómo construir o reconstruir espacios sociogeográficos y administrativos bien determinados donde, como en los casos recientes de conversión de corregimientos en municipios, se siga expresando libremente la voluntad de la sociedad civil como poder autónomo o gobierno popular »*<sup>185</sup> (O. Fals Borda, 1999, p. 84).

---

<sup>182</sup> Union Patriotique. Mouvement politique créé à l'issue d'une trêve entre les FARC et le gouvernement de B. Betancur en 1985.

<sup>183</sup> « Personne morale de droit public née des conséquences de la décentralisation territoriale, compétente pour administrer les affaires locales » (Tuirán, 2010, p. 4).

<sup>184</sup> « *un instrument de l'État pour parvenir à l'efficacité, à la consolidation de la démocratie, et la décentralisation, en respectant les autonomies locales et en veillant à l'unité nationale* ».

<sup>185</sup> « *d'indiquer comment reconstruire des espaces sociogéographiques et administratifs bien déterminés où, comme dans les cas récents de conversion de corregimientos en communes, la volonté de la société civile continue de s'exprimer en tant que pouvoir autonome ou gouvernement populaire* ».

Toujours d'après Fals Borda, tous les groupes armés, qu'ils soient réguliers ou irréguliers, doivent respecter ainsi cette volonté. Sinon, des espaces peuvent se voir vidées de tout pouvoir, et ces vides sont remplis par des forces irrégulières, à travers la violence. La Constitution prévoit une LOOT, Loi Organique d'Aménagement du Territoire, qui donne un cadre à l'aménagement du territoire. Cette loi :

*« établira la distribution des compétences entre la Nation et les collectivités territoriales. Les compétences attribuées aux différents niveaux territoriaux seront exercées conformément aux principes de coordination, concurrence et subsidiarité dans les termes qu'établira cette loi »* (art. 288, traduction De la Torre, 2018, p. 60).

Cependant, comme l'indique L. De la Torre, cette Loi organique d'aménagement du territoire (LOOT), qui donne un cadre normatif à la distribution des compétences entre les différentes entités territoriales, ne voit le jour que vingt ans après, en 2011.

La quête d'une participation politique plus large des collectivités territoriales s'est particulièrement focalisée sur le niveau communal (*municipal*) avec l'idée de rapprocher l'État central des populations locales. Ainsi, la commune devient l'entité fondamentale de la division politico-administrative du pays en lui conférant des compétences administratives et des ressources pour exercer son autonomie. Nous allons voir que cet échelon a été toujours un maillon important de planification et de pouvoir au niveau national.

### ***1. La commune, une pièce angulaire dans l'aménagement depuis l'urbain***

Depuis la Colonie espagnole, la fondation des villes était, pour les Espagnols, « l'expression même de la conquête ». Elle servait à marquer le territoire, à fixer la population et « de base pour des futures avancées vers des régions encore inconnues » (Musset, 2009, p 26). Ces fondations sont souvent localisées à proximité des principaux centres de peuplement indigènes, afin de faciliter l'accès à la main d'œuvre, ainsi qu'aux « *mecanismos de sujeción de la gente a la tierra* »<sup>186</sup>. Or, les autorités des villes en Colombie ont

---

<sup>186</sup> « les mécanismes d'assujettissement de la population à la terre » (González, 2014, p. 171).

été désignées par le gouvernement central jusqu'en 1988<sup>187</sup>, année où sont organisés les élections au suffrage direct des maires. La commune est définie par la Constitution comme :

« *la entidad fundamental de la división político-administrativa del Estado, con autonomía política, fiscal y administrativa dentro de los límites que le señalan la Constitución y las leyes de la República* »<sup>188</sup> (Art. 311, Constitución Política de Colombia, Artículo 311 y Ley 136 del 2 de junio de 1994).

La série des réformes à l'échelon communal démarre avant la Constitution avec la proposition d'une Loi de réforme urbaine en 1989 (*Loi 9 de 1989*) qui encourage pour la première fois les communes à l'élaboration de plans et de programmes d'investissement au niveau économique et social. De même, cette Loi propose un ensemble d'instruments d'intervention dans le marché foncier urbain afin de réagir à l'urbanisation peu planifiée et majoritairement spéculative qui a fait recette, surtout à partir de la deuxième partie du XX<sup>e</sup> siècle. La notion d'aménagement du territoire prend place dans le débat public avec la Loi 388 de 1997 dite, loi d'aménagement du territoire. Le cadre général de cette loi est donné par la création d'un système de planification articulé à la gestion du foncier, particulièrement au niveau urbain. L'aménagement du territoire est défini par la loi 388 comme le :

« *Conjunto de acciones político-administrativas y de planificación física concertadas, emprendidas por los municipios o distritos y áreas metropolitanas (...) disponer de instrumentos eficientes para orientar el desarrollo del territorio bajo su jurisdicción y regular la utilización, transformación y ocupación del espacio, de acuerdo con las estrategias de desarrollo socioeconómico y en armonía con el medio ambiente y las tradiciones históricas y culturales* »<sup>189</sup> (art. 5, Loi 388 de 1997).

À l'échelle communale, les POT- *Planes de Ordenamiento Territorial*<sup>190</sup> sont obligatoires et doivent régler les questions d'aménagement au niveau urbain et rural. Ils doivent organiser le régime de propriété, la gestion du sol, ainsi que la mise en place d'instruments de gestion du régime foncier dans le court et le moyen terme. Le POT est

<sup>187</sup> L'élection universelle des conseils municipaux existait au préalable depuis 1886, mais les Maires ont été désignés par le gouvernement central jusqu'à cette date.

<sup>188</sup> « *l'entité fondamentale de la division político-administrative de l'État, avec autonomie politique, fiscale et administrative dans les limites signalées par la Constitution et les lois de la République* ».

<sup>189</sup> « *l'ensemble des actions político-administratives et de planification physique concertées, entreprises par les communes ou districts et aires métropolitaines (...) pour disposer d'instruments efficaces pour orienter le développement du territoire sous leur juridiction et réguler l'utilisation, la transformation et l'occupation de l'espace en accord avec les stratégies de développement socioéconomique et en harmonie avec l'environnement et les traditions historiques et culturelles* ».

<sup>190</sup> Plans d'Aménagement Territorial.

différencié selon la quantité de population et les districts ; les communes avec plus de 100 000 habitants doivent formuler des POT. Les communes entre 30 000 et 100 000 habitants doivent élaborer des PBOT<sup>191</sup> -*Planes Básicos de Ordenamiento Territorial*, et les communes avec moins de 30 000 habitants, des EOT -*Esquemas de Ordenamiento Territorial*<sup>192</sup>. Selon leur taille, les communes doivent établir des stratégies, des politiques à moyen et long terme pour l'occupation et le peuplement, ainsi que les règles sur les bénéfices et les charges foncières. Elles doivent aussi prévoir le programme des actions et des projets prévus dans le POT qui doivent être menés en accord avec les temporalités définies par les Plans de Développement de chaque administration municipale. La validité des POT est celle de trois mandats de quatre ans (en sachant que les maires ne peuvent pas, pour l'instant, se présenter à un deuxième mandat), donc douze ans. Ces plans établissent aussi le classement du foncier des communes en : sol urbain, sol rural, sol d'expansion urbaine, sols de protection et sols suburbains<sup>193</sup> (Art. 30 Loi 388). Cette loi et les autres sont des lois dites « partielles » ou périphériques, car elles ne se sont pas accompagnées, dans un premier temps, d'une loi organique (LOOT). D'après M. Borja, à ce moment-là, la Loi 388 de 1997 a mis les communes et les *departamentos* au pied du mur, puisqu'elle les engageait à élaborer des plans dont une grande partie n'était pas prête en matière de personnel ou de budget (Borja, 2001, p. 488). C'est ainsi qu'actuellement, plus de 80 % des POT doivent être actualisés (Peña, 2019, p. 26).

Une autre question de fond, plus récente, est celle de la conception des plans d'aménagement de l'espace à partir d'une vision urbaine, non adaptée à la Colombie rurale. Les communes rurales représentent entre 65 % et 85 % du total des communes du pays (DNP-MTC<sup>194</sup>, 2015, p. 230). Cette mission commandée par le DNP propose une nouvelle catégorisation des communes par « degrés de ruralité » en prenant en compte des facteurs comme la densité de population et l'établissement d'un rapport

---

<sup>191</sup> Plans Basique d'Aménagement Territorial.

<sup>192</sup> Schémas d'Aménagement Territorial.

<sup>193</sup> Sont classés en tant que sols suburbains ceux qui comme sols ruraux où se mélangent des activités urbaines et des formes de vie de la campagne. Ils peuvent être l'objet de développement avec des restrictions : Loi 388/97, art. 34.

<sup>194</sup> *Direction Nationale de Planification – Mission pour la Transformation de la Campagne.*

entre la population qui habite les centres-bourgs avec celle qui habite dans « le reste »<sup>195</sup>. Cette situation met en évidence les différentes conceptions de l'aménagement territorial, mais aussi, la place importante des territoires ruraux dans l'occupation et le peuplement de l'espace et l'organisation politico-administrative du pays.

Même si les POT comptent aussi des composants ruraux, dans la pratique, la régulation du foncier rural est faite historiquement par l'attribution de droits à des groupes spécifiques de population qui habitent (ou pas) dans les zones rurales. La définition d'un régime territorial communal à partir de la Constitution et la définition de la commune comme entité fondamentale de la division politico-administrative prévoit une composante au niveau rurale appelée *corregimiento*. Ces *corregimientos* datent de l'administration coloniale, étaient des divisions des zones rurales qui regroupaient les *pueblos de indios*, les *pueblos de misión*<sup>196</sup> et les *parroquias de blancos*<sup>197</sup>. Les deux premières sous-divisions rurales étaient, à la base, destinées à la population native et les Espagnols ne devaient pas y habiter. À l'inverse, au XVIII<sup>e</sup> siècle, les *parroquias de blancos* étaient, destinées à la population non indigène, hors des villes et des *villas*. Elles concentraient les « blancs » ou les *libres de todos los colores*<sup>198</sup> (Herrera, 2002, p. 91). La mise en place du système administratif et du peuplement colonial par la couronne a varié selon les conditions de concentration de la population indigène, mais aussi selon la possibilité de mise en œuvre des *encomiendas* (González, 2014, p. 171). Celles-ci ont été « hégémoniques » dans les zones andines, contrairement aux zones des Caraïbes, du fait de la diminution de la population (Fajardo, 1993 ; Herrera, 2002 ; González, 2014). Dans les Caraïbes, justement, les villes et les *villas* ont été nombreuses et elles exerçaient un contrôle direct sur les *asentamientos de su jurisdicción*<sup>199</sup>, alors que, dans les Andes, ce contrôle s'appuyait sur les *corregimientos de indios* (Herrera, 2002, p. 82). Ces derniers dépendaient quant à eux, d'un point de vue juridictionnel, des villes (Figure 7, p. 99). Dans la société coloniale, les divisions en termes de « race » étaient complémentaires et renforcées par les normes qui concernaient l'aménagement spatial de la population. Cet

---

<sup>195</sup> C'est une catégorie créée par le DANE, lors de la collecte des données statistiques, en référence aux aires municipales qui ne font partie ni du centre urbain, ni du centre-bourg.

<sup>196</sup> *villages de mission.*

<sup>197</sup> *paroisses de blancs.*

<sup>198</sup> *libres de toutes les couleurs.*

<sup>199</sup> *habitats de sa juridiction.*



aménagement accompagnait une forme d'organisation administrative (Herrera, 2002, p. 83).

Ainsi, malgré l'importance donnée à la fondation des villes et des centres urbains, les *asentamientos nucleados*<sup>200</sup> ruraux ont joué un rôle central dans le processus de structuration de la société coloniale (Herrera, 2002). M. Herrera indique que vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, plus de 94 % des *asentamientos nucleados* ont été classés comme des *pueblos*<sup>201</sup>, les 6 % restant étaient des *villas*, des centres urbains ou des villes (Herrera, 2002, p. 13). Les *corregimientos*, en tant que regroupement de *pueblos de indios*, ont permis, depuis l'administration coloniale, d'exercer un contrôle politique, autant sur les communautés indigènes que sur la population non indigène (Herrera, 2002, p. 17). Nous approfondissons en suivant les conséquences que ce contrôle politique, exercé par le biais de l'aménagement territorial, a pu avoir sur les zones rurales. Plus précisément, nous allons aborder les adaptations des dispositifs d'aménagement faits par les populations rurales à partir des pratiques spatiales vues dans le chapitre précédent.

## **2. Les autres entités territoriales : échelons, juridictions et confrontations**

Bien que le cadre général de l'aménagement du territoire voie le jour dans les années 1990, la planification étatique, à partir des années 1960, dans le contexte du processus d'Industrialisation par Substitution aux Importations (ISI), devient l'axe principal d'orientation des politiques publiques sectorielles. Les *Consejos Regionales de Planificación Económica y Social*<sup>202</sup> (CORPES), créés pour encadrer la planification au niveau régional, et les *Corporaciones Autónomas Regionales*,<sup>203</sup> doivent gérer les projets hydroélectriques et d'aménagement des bassins hydrographiques, ils deviennent de véritables entités étatiques déconcentrées au niveau régional. Or, ces entités de planification ne changent pas la logique de fonctionnement de l'État central à cette

---

<sup>200</sup> *habitats nucléaires*. Elles font référence aux fondations rurales faites pendant la colonisation. Les « habitats nucléaires » feront référence, dans cette partie du texte, à l'ensemble des fondations faites par les Espagnols.

<sup>201</sup> *villages*. L'utilisation du générique « *pueblo* » pouvait faire référence d'une manière spécifique aux « *pueblos de indios* » (villages des indiens), mais aussi et d'une manière générale, à d'autres catégories, comme par exemple la « *parroquia* » (paroisse), le « *sitio* » (site) ou la « *real de minas* » (royale de mines) (Herrera, 2002, p. 13).

<sup>202</sup> *Conseils Régionaux de Planification Economique et Sociale*.

<sup>203</sup> *Corporations Autonomes Régionales*.

époque. Sa perte de légitimité et la concentration des décisions politiques au niveau des groupes issus des élites partisans, anticipent néanmoins une pré-modernité politique. Cette pré-modernité politique, accompagnée d'un modèle de démocratie restreinte, où le spectre politique légal se réduit aux expressions de deux partis traditionnels, enfermaient ainsi une grande partie de l'histoire politique du pays dans « *un formalismo que ha producido una enorme cantidad de leyes, decretos y reformas para lograr la perfección de las instituciones políticas* »<sup>204</sup> (Borja, 1999, p. 88).

La décentralisation entreprise dans les années 1990 vise une participation beaucoup plus importante des citoyens dans le processus politique, en partant du principe que les élections locales et *departamentales* étaient les seules que comprenaient les électeurs. Les discussions sur la forme que devait prendre l'État issu de la Constitution (un État-région ou une décentralisation en gardant son caractère central), se décantent vers un État central avec répartition des compétences. Ainsi cette distribution des compétences s'est organisée à partir d'un gouvernement national qui doit formuler les politiques, des *departamentos* afin que ces derniers coordonnent ces politiques, et les communes qui doivent les exécuter (Borja, 1999). De plus, avec l'autonomie des collectivités territoriales, chaque entité devait avoir un conseil de planification, des instruments d'action pour mettre en place ces politiques (comme on a vu pour les POT) et une assignation des ressources. L'un des objectifs affichés de cette réforme était de viser la réorganisation politico-administrative du pays à partir de la promotion d'un système associatif de collectivités depuis l'échelon le plus bas. Autrement dit, la possibilité offerte aux *departamentos* de s'associer pour devenir des régions administratives ou de planification partait de la reconnaissance des plus bas niveaux (le niveau local).

Le *reordenamiento para la paz*<sup>205</sup> prôné par O. Fals Borda voyait les provinces, les communes et les régions (non les *departamentos*) comme des pivots de l'autonomie unitaire consacrée par la Constitution. C'est à ce titre que s'explique la création de mécanismes telles que les *consultations populares* (referendum) au sein des communes pour régler des questions d'intérêt général dans leur juridiction. Il en est de même pour les

---

<sup>204</sup> « *un formalisme qui a produit une énorme quantité de lois, décrets et réformes pour aboutir au perfectionnement des institutions politiques* ».

<sup>205</sup> *réaménagement pour la paix.*

anciennes *intendencias* et *comisarias* : en tant que *departamentos*, c'est-à-dire, qu'elles deviennent des collectivités territoriales. Ces anciens « territoires nationaux », considérés comme de très grands « territoires sauvages » qui sont « incapables de se gouverner d'eux-mêmes » d'après l'ancienne Constitution de 1886 (Serje, 2005, p. 16), étaient gouvernés sous un régime spécial. C'est notamment le cas des actuels *departamentos* de *Chocó*, *Caquetá* ou le *Meta* (Figure 13).

Figure 13 - « Les territoires sauvages » de l'administration missionnaire à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle



Source : Serje, 2005.

Dans ce sens, l'émergence de zones à prédominance indigène en tant qu'entités territoriales (ETIS) qui devaient être réglementées par la LOOT, ainsi que la reconnaissance des occupations historiques des *baldíos* par la population noir marron sur le littoral pacifique, étaient conçues comme une stratégie d'articulation des échelles macro et micro. Malgré plusieurs tentatives pour produire un maillage régional dont les CORPES et différents classements proposés au long des années (régions géographiques, fonctionnelles ou naturelles), cet échelon régional n'est toujours pas pris en compte (Borja, 1999) dans la planification. Bien au contraire, ce qui suivra dans les années 2000,

c'est une planification tournée vers une adaptation colombienne des CPER<sup>206</sup> français du fait de la quête d'une contractualisation de l'échelle régionale (De La Torre, 2018). Mais les Contrats Plans version colombienne ne sont pas proposés à une échelle régionale pertinente. Le CORPES, depuis le pouvoir central, continue à agir en privilégiant les quelques groupes économiques qui dominent localement.

### ***3. L'aménagement territorial de fait : les acteurs armés et leur empreinte dans l'espace***

En 2001, M. Borja constate le non suivi des recommandations faites par la Commission d'Aménagement Territorial issue de la Constitution. Dans la nouvelle Commission créée par le gouvernement pour formuler un nouveau projet législatif et faire voter la LOOT, il n'y a eu aucun dialogue avec les différents acteurs sociaux (Borja, 2001, p. 498). C'est plutôt le traitement militaire qui a été privilégié dans l'aménagement du territoire, puisqu'à partir de l'année 2000, le *Plan Colombia* est appliqué. Décidé par les gouvernements colombien et étasunien, il met l'accent, en termes militaires, sur l'amélioration technologique de l'aviation de l'armée colombienne. La finalisation du processus de paix d'*El Caguán* avec les FARC, en 2002, et le nouveau contexte international de lutte contre le terrorisme, donnent une tonalité renouvelée au conflit armé : la lutte contre les drogues. En parallèle, l'avancée paramilitaire s'accroît, d'abord au Nord du pays, notamment dans la zone montagneuse du *Baudó* (Chocó), le Nord d'Antioquia, le Magdalena *Medio* et les plaines de Cordoba. Le rôle des groupes paramilitaires dans « l'étatisation d'un territoire marginal et l'exploitation des ressources naturelles », ainsi que « leur investissement dans des projets agro-industriels » ne font guère de doute (Grajales, 2016a, p. 140). C. Echandía explique que dans les années 1990, en partant des régions où la production agro-industrielle et l'élevage extensif sont ancrés, les paramilitaires se dirigent vers des zones de frontière et vers le Sud du pays (Echandía, 2006 ; CNMH, 2015, p. 196). Ils commettent des opérations « de terre brûlée », avec le massacre de populations locales, comme celui de la commune de

---

<sup>206</sup> Les Contrats de Plan État Région formalisés en France en 1982.

*Mapiripán* dans le *departamento* de Meta en 1997<sup>207</sup> (CIDH, 2005). Au moment de la formulation du Projet Pilote des ZRC, des réunions ont eu lieu pour la création d'une ZRC dans cette commune. D. Fajardo témoigne de l'opposition féroce à cette proposition par des éleveurs en extensif de la commune de *Puerto López* (Meta). Ils ont envoyé des lettres à la direction de l'INCORA en exigeant la non concrétisation du projet (Fajardo, 2002, p. 88).

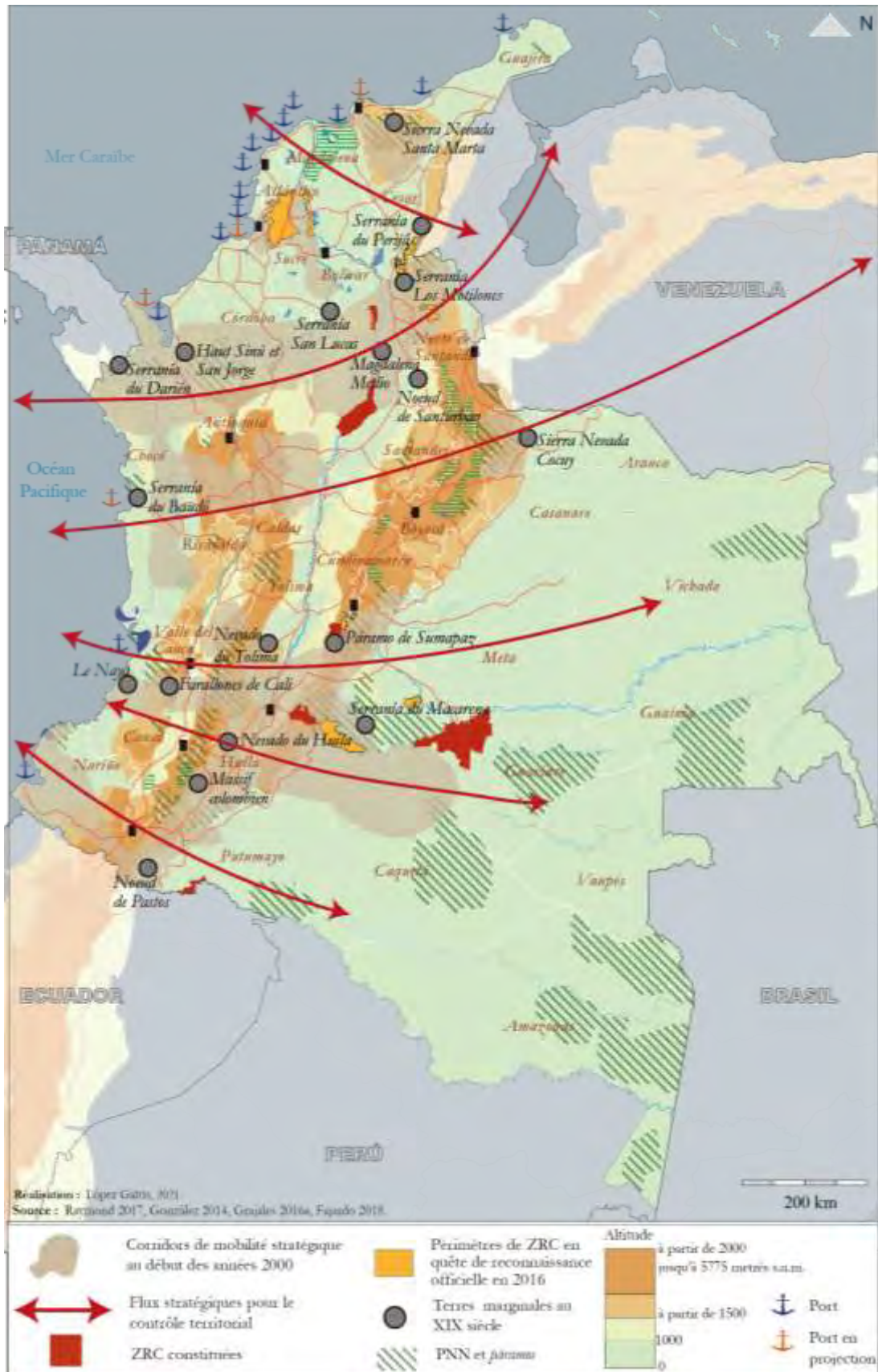
**Tableau 11 - Corridors de mobilité stratégique, un aménagement du territoire « de fait » au début des années 2000**

Corridors de mobilité stratégique. Macro-régions de fait.	Repères géographiques	Enjeux socio-économiques
<u>Pour traverser le pays au Nord.</u> Littoral pacifique Nord, <i>Nordeste</i> d'Antioquia, le Sud de Bolívar, Magdalena Medio, Sud de César, Catatumbo.	Zone montagneuse du Baudó, <i>Bajo</i> et <i>Medio</i> Atrato, Alto Sinú, le nœud du Paramillo, plaines de Córdoba et du Sucre, Zone montagneuse de San Jacinto et du Perijá.	Hégémonie paramilitaire. Contrôle des économies extractives, grands projets d'infrastructure et agro-industriels.
<u>Pour contrôler le centre du pays,</u> le <i>Surorienté</i> . Nord d'Huila, Sud du Tolima, Nord du Guaviare, Meta, Nord du Caquetá.	Piémont amazonien, le versant occidental de la cordillère Orientale, bassin de fleuves <i>Ariari-Duda-Guayabero-Caguán</i> .	Zones d'influence et d'ancrage des FARC. Des anciennes « républiques indépendantes ». Contrôle de la production de feuille de coca.
<u>Pour contrôler la frontière agricole de l'Est du pays,</u> Casanare, le Nord-Est du Meta, Vichada.	Piémont du versant oriental de la cordillère Orientale, les plaines orientales qui vont jusqu'à Venezuela, le bassin du fleuve Orénoque.	Avancée paramilitaire. Développement des économies d'enclaves et grands projets agro-industriels.
<u>Pour traverser le pays au Sud,</u> le <i>Suroccidenté</i> . Littoral pacifique au Sud, Vallée du Cauca, Buenaventura, Cauca, Nariño, Putumayo.	Port de Buenaventura, Le Massif (bifurcation de la Cordillère des Andes), <i>Nevado</i> d'Huila, vallée du <i>Patía</i> , Fleuves <i>Orteguzza-Caquetá-Putumayo</i> , l'entrée au trapèze amazonien.	Communication entre le littoral pacifique et l'Amazonie, contrôle de la production de feuille de coca et projets d'extraction minière.

Source : López Galvis, 2021, à partir de González, 2014, Grajales, 2016a, Fajardo, 2018.

<sup>207</sup> Plus d'une centaine de paramilitaires ont atterri à l'aéroport de San José du Guaviare le 12 juillet 1997. Ils ont été transportés par l'Armée jusqu'à *Mapiripán*. Ils ont encerclé le village, ont perpétré le massacre pendant plusieurs jours et ils sont partis. L'armée est arrivée le 22 juillet, après la presse (CIDH, 2005).

Carte 23 - Corridors de mobilité stratégique au début des années 2000



Deux scénarios de guerre à une échelle macro-régionale voient ainsi le jour : dans le Nord du pays, le projet paramilitaire devient hégémonique dès le début des années 1990 ; dans le Sud, historiquement occupé par les FARC, une stratégie destinée à neutraliser leurs corridors habituels est établie. (González, 2014, p. 444). Ils s'étoffent au fur et à mesure à partir des corridors de mobilité stratégique forgés par la confrontation armée. Cette confrontation façonne sur le terrain un aménagement du territoire non officiel, mais tangible (Tableau 11 et Carte 23).

Ainsi, à la fin du XX<sup>e</sup> siècle, la structure administrative conçue pour réaliser l'aménagement du territoire n'a pas pu réaliser ce que la loi demande. Par ailleurs, des acteurs armés déploient des stratégies spatiales sur des régions entières et participent de fait à l'aménagement du territoire. Même si nous considérons que chaque acteur présente des particularités locales et régionales, ils représentent aussi des projets articulés à différentes échelles, soit avec une intention affichée de renverser le pouvoir, soit pour « *acquérir une mobilité à l'intérieur de celui-ci* ». Nous soutenons que, d'une manière différente, ils participent à des « *misés en forme du social* » (Grajales, 2016a, p. 16) et participent à la formation d'un État « par le bas ».

L'ancrage local que les guérillas, en particulier les FARC, possèdent dans leurs régions historiques d'influence et qui a évolué avec le conflit, leur a attribué la possibilité de jouer un rôle de médiation dans certaines régions. D'après Agnew et Oslender, ces groupes insurgés peuvent former un « *Alter-État de facto* », qui, dans la durée peut devenir un « État insurgé » (McColl, 1969, cité par Agnew et Oslender, 2010). Selon les mots de McColl, la création d'un État insurgé présente des avantages en termes de contrôle territorial dont :

- la constitution d'un refuge pour leur sécurité et assurer la continuité du mouvement ;
- le fait de montrer dans la pratique l'inefficacité du gouvernement quant à la protection de la population ;
- la possibilité de fournir les ressources humaines et matérielles nécessaires à la confrontation.

R. McColl affirme que l'État insurgé est un effort pour remplacer le gouvernement étatique existant. Or, nous affirmons que cette catégorie représente l'une des diverses formes pour que l'État se façonne « par le bas ». Ainsi, par définition, la matérialisation des institutions, notamment des organisations qui assument certaines fonctions pour la

reproduction du social, est un arrangement des différents acteurs sociaux qui sont toujours en conflit. Nous réinterprétons G. Colmenares quand il affirme que l'émergence des régions au XVII<sup>e</sup> siècle a été le fruit des tensions entre différents noyaux de peuplement pour le contrôle de la production et la définition de leurs juridictions (Colmenares, 1989, p. 9). Avec la formation des unités spatiales socio-économiques, surgissent aussi inmanquablement des rapports d'échange et de domination.

La déstabilisation des sous-régions du pays entre la fin de la décennie de 1990 et la moitié des années 2010 a eu pour conséquence le déplacement massif de plusieurs millions de personnes, en provenance de zones rurales pour la plupart. Ces populations rurales doivent alors partir ou répéter le cycle déjà évoqué de **migration-colonisation-conflit-migration**, puisque leurs anciens équilibres sous-régionaux de peuplement sont déstabilisés par le conflit armé. Toutefois, le niveau des affrontements s'étend désormais dans les anciennes zones de frontière agricole que ces populations ont colonisées depuis plus d'un siècle. De nouvelles formes d'organisation des populations rurales émergent alors en réclamant, avant tout, une protection humanitaire. Elles revendiquent également le droit de rester dans les espaces d'occupation historiques par le biais des dispositifs qu'elles ont elles-mêmes mis en place ou par d'autres proposés par l'État central dans le projet de décentralisation accéléré par la Constitution de 1991. Par ailleurs, la « récupération militaire du territoire » par l'armée via le *Plan Colombia* et le projet paramilitaire dans les sous-régions stratégiques, vont pousser les guérillas à se replier dans leurs zones historiques d'occupation et dont l'accès est plus difficile. Elles se lancent à nouveau dans une classique « guerre des guérillas » avec des unités moins nombreuses et plus mobiles » (González, 2014, p. 450). Lors d'un entretien avec A. Morales, un ancien commandant d'une unité mobile, *Ambrosio Galvis*, des FARC au *suroccidente*, celui-ci nous expliquait qu'ils étaient redevenus complètement mobiles à ce moment-là. Son unité a passé des journées entières entre les plis de la Cordillère centrale au niveau du canyon *de las Hermosas* (entretien avec Alirio Morales, 2019).

L'arrivée au pouvoir, en 2010, d'un ancien ministre de la Défense du gouvernement précédent, débouche sur un moment politique différent avec la convergence de divers intérêts en faveur d'une négociation politique pour trouver une issue à la confrontation armée avec les guérillas. Elle a permis la signature d'un accord



de paix avec les FARC en novembre 2016. Nous allons voir ce que cela a représenté en termes de politiques publiques et d'institutions dans les zones rurales les plus affectées.

#### **4. L'accord de paix avec les FARC et le « retour » de l'État dans les zones rurales. Institutions et premier bilan**

Le processus de pourparlers et la signature d'un accord entre le gouvernement colombien et les FARC ont donné le cadre pour l'établissement d'un nouveau pacte politique. Ce pacte a ouvert la possibilité d'inclure une partie de la société (notamment les populations rurales) historiquement exclue. Or, le panorama que nous venons de présenter, où, sur toute la décennie précédente, nous avons pu assister à une « récupération militaire du territoire », produit ce que certains auteurs appellent une « véritable contre-réforme agraire » (Grajales, 2016b, p. 6 ; Peña, 2019). Ce processus de pourparlers mis en débat le modèle agraire et agricole du pays, en changeant la posture du gouvernement précédent (A. Uribe 2002-2010) qui ne reconnaissait pas l'existence d'un conflit armé ; des acteurs semblaient « se satisfaire du contexte belliqueux ou avaient émis d'autres projets » (Guibert *et al.*, 2019, p. 253). C'est ainsi que les résultats d'un referendum national, organisé pour ratifier un premier accord de paix signé le 24 août 2016, ont montré de fortes divergences au sein de la population. Cela a produit une révision générale du texte et a abouti à l'accord final, signé le 12 novembre 2016 (Tableau 12). Le premier point de cet accord porte sur la quête d'une « nouvelle ruralité » à travers la réalisation d'une Réforme Rurale Intégrale (RRI) grâce à des outils comme la délivrance de titres de propriété (qui concernent 7 millions d'hectares). Ainsi, le lien entre une politique rurale et agricole et une potentielle sortie négociée du conflit a précédé la signature de l'accord.

C'est ainsi que le président J. M. Santos s'est engagé en faveur d'une politique de restitution des terres avec pour objectif d'octroyer des réparations aux victimes de déplacements forcés « ayant perdu le contrôle, la jouissance et/ou la propriété de leurs terres » (Grajales, 2017, p. 29).

Tableau 12 - Changements entre la première version et la version finale de l'accord de paix sur le point 1 : « nouvelle ruralité » et Réforme Rurale Intégrale (RRI)

Thématique	Premier accord du 24 août 2016, soumis à referendum le 2 octobre	Accord final du 12 novembre 2016
<b>Régularisation de la propriété.</b>	Lutte contre la propriété illégale et la possession illégale de la terre.	N'affectera pas le droit constitutionnel à la propriété privée.
<b>Démocratisation de l'accès et de l'usage de la terre.</b>	Fonds de terres pour la RRI (3 millions d'hectares) et délivrance de titres de propriété (7 millions d'hectares) en 10 ans.	Période de 12 ans.
<b>Plans Nationaux pour la RRI.</b>	Phase de transition de 10 ans pour leur exécution.	Phase de transition de 15 ans et Plan-cadre qui garantit l'exécution de ces Plans les 5 prochaines années.
<b>Constitution de Zones de Réserve Paysannes.</b>	Le Gouvernement définira les périmètres avec les communautés intéressées.	Le processus de constitution doit être coordonné par les autorités locales.

Source : Guibert *et al.*, 2019.

Cette politique avait besoin d'institutions solides, mais la précarité institutionnelle publique générale est encore plus flagrante dans les espaces ruraux. Entre la fin des années 1980 et le début des années 2000, le secteur agricole a vu disparaître une grande partie des programmes institutionnels créés lors des décennies précédentes, tels que le DRI, le PNR<sup>208</sup> et la réforme agraire (PNUD, 2011, p. 308). Et il en va de même au niveau local avec la privatisation de la *Caja Agraria*, la disparition quasi-totale des UMATAS<sup>209</sup> et de l'assistance technique agricole aux petits producteurs. La diminution d'institutions publiques dédiées au secteur est actée au début des années 2000 avec un ajustement institutionnel qui concentre une majorité des fonctions dans deux institutions, le MADR<sup>210</sup> et l'INCODER. D'après le PNUD (2011), cette réorganisation a répondu à un intérêt simpliste de réduction des effectifs de personnel public (au prétexte d'arguments d'inefficacité), plutôt qu'à une nouvelle conception du développement rural. L'approche territoriale prônée dans la région au cours des années

<sup>208</sup> Plan National de Réhabilitation. Programme commencé par le gouvernement national (DNP) dans les années 1980 avec la mise en place de mécanismes de consultation directe de la population pour encadrer un modèle de colonisation.

<sup>209</sup> Unités Municipales d'Assistance Technique Agricole.

<sup>210</sup> Ministère de l'Environnement et du Développement Rural.

1990, qui cible les populations les plus vulnérables et qui est proposée par la décentralisation, revient avec un nouvel organigramme institutionnel au niveau rural. Cet organigramme doit accompagner la redéfinition des politiques foncières définies « comme axe central de la sortie du conflit » (Grajales, 2016b, p. 10) C'est ainsi que l'INCODER est dissous et ses fonctions sont assumées par trois agences publiques :

- L'Agence de Développement Rural (ADR) qui doit appuyer la réalisation des programmes de développement agricole à travers une approche territoriale ou associative.
- L'Agence Nationale de Terres (ANT) qui doit délivrer les titres de propriété foncière, y compris pour les *baldíos*.
- L'Agence de Rénovation du Territoire (ART) qui doit coordonner l'application de l'accord entre le Ministère et les entités territoriales des zones définies comme prioritaires.

Dans la RRI, est actée la création de « fond de terres » qui devaient récupérer le foncier qui appartenait à l'État et qui avait été mal acquis, pour réaliser ensuite une meilleure distribution. L'une des raisons de la dissolution de l'INCODER en 2016, comme l'explique J. Grajales, est que des enquêtes menées par le nouveau Ministre de l'Agriculture sous le gouvernement de J. Santos ont montré des relations entre ses fonctionnaires au niveau *departamental* et des structures paramilitaires (Grajales, 2016b).

L'autre point de l'accord, qui concerne directement les zones rurales, est le quatrième, qui porte sur la substitution concertée des cultures d'usage illicite (pour la transformation ultérieure en drogues). Il s'attaque à la politique gouvernementale des années 2000, qui ne reconnaissait pas l'existence d'un conflit armé et cataloguait les confrontations comme des attaques « narcoterroristes » contre une société démocratique et un État légitime (González, 2014, p. 481). Le point 4 de l'accord, présenté comme une « solution au problème de drogues illicites » définit un Plan Pilote de substitution des cultures d'usage illicite en donnant la priorité à la participation des populations rurales. Ce plan s'accompagne d'un Programme National de Substitution des Cultures d'Usage Illicite (PNIS). L'accord encourage les autorités à différencier les maillons de la chaîne de production, de la feuille de coca, à sa transformation en cocaïne. Nous esquissons quelques-unes des idées fortes du point 4 dans le Tableau 13. Elles partent

d'une vision large qui prône la non judiciaireisation des petits producteurs, en les encourageant dans la réalisation d'une substitution volontaire.

La mise en place de ces agences étatiques s'est donc accompagnée d'une intention affichée de changement dans le traitement des causes « structurelles » du conflit armé de la part du gouvernement central. L'objectif est de préparer les conditions d'une sortie du conflit, et de « s'accaparer une partie des revendications des FARC » (Grajales, 2016b).

Tableau 13 - Conception et changements entre les deux versions de l'accord de paix sur le point 4 : solution au problème des « drogues illicites »

Thématique	Premier accord du 24 août 2016, soumis à referendum le 2 octobre	Accord final du 12 novembre 2016
L'existence de cultures d'usage illicite.	Elle est liée aux conditions de pauvreté, de marginalité et à une très faible présence institutionnelle.	Ne change pas.
Programme National de Substitution des cultures d'usage illicite.	Substitution volontaire et participation des communautés pour définir des productions alternatives.	Ne change pas.
Des personnes liées aux étapes différentes de la production	Différencier le rôle de cultivateurs, de producteurs et de cueilleurs dans le réseau de commercialisation et distribution.	Témoigner et reconnaître auprès de la JEP la vérité, la responsabilité et donner des informations pour garantir la réparation et la non répétition.
Traitement judiciaire des producteurs.	Pas de mesures judiciaires contre les producteurs pendant 2 ans après l'entrée en vigueur du PNIS.	Ne prendra pas de mesures judiciaires pendant 1 an après l'entrée en vigueur du PNIS.

Source : López Galvis, 2021.

Les concepts de « *paź territorial* »<sup>211</sup> et de « transition » qui ont dominé le débat public pendant les pourparlers de paix ont matérialisé cette stratégie (Peña, 2019). Dans la vision du gouvernement central, la paix territoriale cherche à :

*« complementar el enfoque de derechos, con enfoque territorial. Primero porque el conflicto ha afectado más a unos territorios que a otros. Y porque ese cambio no se va a lograr si no se articulan los esfuerzos*

<sup>211</sup> *Paix territoriale.*

*y se movilizó a la población en esos territorios alrededor de la paz* »<sup>212</sup> (Jaramillo cité par Salas-Salazar, 2016, p. 54).

Ce concept, bien qu'il soit au centre du processus de négociation, est interprété différemment selon les acteurs. Pour l'État central, il mélange deux tendances tenues par les différents gouvernements : une première, commune à tous les gouvernements depuis 1958, qui prône le besoin d'amener l'État vers les régions en conflit ; une seconde qui se focalise sur le renforcement des régions pour aboutir à une résolution plus adaptée aux conditions locales. C'est ainsi que, parmi les principes qui guident la « nouvelle ruralité » prônée dans l'accord, on trouve une présence importante de l'État dans les sous-régions les plus affectées par la confrontation armée. Dans ces sous-régions, des interventions transversales de planification importantes se matérialisent à travers les Programmes de Développement avec une Approche Territoriale (PDET). Ils ont pour mission de procéder au « renouvellement » du territoire par le biais d'investissements dans la création des biens publics, la promotion des infrastructures de services publics, des chemins et la définition d'un plan d'investissements (ART<sup>213</sup> cité par Peña, 2019, p. 30). La participation des populations rurales dans la formulation des PDET sera abordée dans la dernière partie de ce chapitre. Or, nous pouvons déjà avancer qu'en juin 2018, les différents rapports sur la consolidation de la RRI et du PNIS montrent que, dans la pratique, ils n'apportent une réponse aux problèmes immédiates des populations (PARES, 2018). De même, de sérieux doutes émergent quant à la « *sostenibilidad financiera de los PDET y los Planes Nacionales* »<sup>214</sup> (Kroc, 2018).

L'un des principaux défis de ce « retour » de l'État central dans les espaces ruraux à travers ces programmes intégraux de planification, est celui du degré de reconnaissance des institutions qui fonctionnent de facto et qui organisent la société au niveau rural. Nous considérons ici les institutions au sens large comme « les règles de jeu et les restrictions qui s'imposent aux individus et à la société dans son action » (North, 1995, cité par PNUD, 2011, p. 304). Parmi ces institutions, nous allons examiner

---

<sup>212</sup> « *compléter le focus autour des droits avec un focus territorial. D'abord parce que le conflit a affecté davantage certains territoires que d'autres. Et parce que ce changement ne va pas aboutir si on n'articule pas les efforts et si on ne mobilise pas la population dans ces territoires autour de la paix* ».

<sup>213</sup> Agence de Renouveau du Territoire.

<sup>214</sup> « *Durabilité financière des PDET et des Plans Nationaux* ».

d'abord les attributions de droits fonciers et les dispositifs créés, et nous allons identifier les populations qui en ont principalement bénéficié. Ensuite, nous verrons de plus près les adaptations réalisées de certains dispositifs par des populations paysannes.

## B. LES DISPOSITIFS DE LOI PROPOSÉS PAR L'ÉTAT DANS LES ZONES RURALES ET LEURS ADAPTATIONS

Nous utilisons dans notre recherche le terme de **dispositif spatial légitime** que J. Lévy et M. Lussault formulent à partir du concept de *dispositif spatial* déroulé par M. Foucault, et par lequel ils expliquent l'agencement « produit par un (des) acteurs à capital social élevé dotés d'une fonction opérationnelle et normative » (2003, p. 287), afin de produire « des effets régulateurs du champ social et politique ». Dans le cas colombien, nous assimilons ces dispositifs aux droits fonciers qui « sont reconnus en référence à une variété de critères ou registres élaborés dans des contextes historiques et politiques précis » (Hoffmann, 2014, p. 224), acceptés ou encouragés par l'État. En suivant le classement fait par O. Hoffmann, parmi ces dispositifs, nous nous attardons particulièrement sur ceux qui ont fait l'objet d'une appropriation de la part des acteurs sociaux organisés : les *resguardos* indigènes (coloniaux et républicains), les territoires collectifs des communautés noires, l'attribution des terres aux victimes de déplacements forcés (Loi des victimes) et les Zones de Réserve Paysanne (ZRC).

Affirmer que ce sont des dispositifs territorialisés fait allusion à l'adaptation locale par les populations et des organisations rurales, proposés à la base par l'État, la pratique montre que celui-ci n'est pas en mesure de les développer. Ici, nous faisons la distinction entre d'une part, l'adaptation faite par des acteurs collectifs en termes culturels, ethniques, ou par des victimes du conflit armé, et d'autre part, les regroupements des grands propriétaires. Ces derniers jouissent de droits fonciers plus avantageux en termes de superficie et d'accès aux crédits, suite au modèle macro-économique de développement dominant. Nous allons maintenant évoquer les principaux cadres normatifs qui, depuis 1994, d'attribution de droits fonciers aux grands propriétaires ou à des « entreprises spécialisées du secteur agricole », comme ils ont été appelés dans la Loi 160 de 1994.

### 1. *Les formes d'attribution des droits fonciers aux grands propriétaires terriens*

Les grands propriétaires terriens ont été favorisés, comme certains groupes d'intérêt économique, par des politiques publiques (LeGrand, 1997). Ces *gremios*, façonnent un « corporatisme libéral » (Pécaut) qui accompagne le modèle d'intensification de l'agriculture (Mesclier, 2006) après la seconde guerre mondiale. Dans la période la plus récente, la définition de critères par la Loi 160 de 1994, pour promouvoir les ZDE, est une avancée. Mais officiellement, aucune ZDE n'a été créée. Cela ne veut pas dire que la concentration du foncier a diminué. Au contraire, l'achat de grandes superficies de terre afin de légaliser des revenus du narcotrafic et, aussi d'implanter grands projets agro-industriels a augmenté ces trente dernières années (CNMH, 2016 ; Fajardo, 2018). Deux dispositifs appliqués au cours des 15 dernières années facilitent ces grandes acquisitions malgré une intention affichée de donner la priorité à la redistribution foncière. Premièrement, la Loi 1133 de 2007, accompagne la genèse du programme d'*Agro Ingreso Seguro*<sup>215</sup>. Ce programme est présenté par le gouvernement comme une association entre petits producteurs et grands propriétaires pour pallier les pertes qu'ils allaient subir avec le Traité du Libre Commerce (TLC) avec les États-Unis. Par l'intermédiaire de la SAC, les filières les plus affectées (riz et aviculture) se sont entendus avec le gouvernement sur un programme de promotion de la compétitivité en encourageant l'investissement dans les propriétés et non dans les infrastructures ou de services publics. Des nombreux crédits ont été accordés aux producteurs disposant d'une plus grande capacité d'accès aux ressources, et un contact plus facile avec les cercles de pouvoir (PNUD, 2011, p. 327). Ils ont été orientés, en partie, vers des entrepreneurs proches du gouvernement, des anciens acteurs ayant financé la campagne présidentielle qui ont été plus tard liés à des procédures judiciaires en lien avec le paramilitarisme (Fajardo, 2018, p. 162). La définition des moyens producteurs faite à l'époque par le Ministère de l'agriculture montre une tendance à favoriser plutôt les grands propriétaires. D'après le Ministère, ces moyens producteurs devaient dégager des revenus de 50 à 4 900 millions de pesos (entre 11 896 et 1 165 840 euros). Une autre méthode qui a été utilisée pour la concentration des crédits est l'attribution, dans les appels d'offre, d'une ponctuation beaucoup plus

---

<sup>215</sup> Agro Revenu Sûr.

importante à la contrepartie en liquide qu'apportait le bénéficiaire. Il existe, par ailleurs, des méthodes consistant à diviser une grande propriété, à présenter plusieurs projets au nom de tiers afin d'obtenir plusieurs crédits sur cette même propriété pour des projets d'irrigation ou de drainage, chaque crédit s'élevant à environ 600 millions de pesos (environ 194 000 euros<sup>216</sup>, Robledo, 2009).

Le deuxième cas est le dispositif des Zones d'Intérêt pour le Développement Rural, Économique et Social (ZIDRES) actés par la Loi 1776 de 2016. Ces zones sont promues principalement dans le bassin de l'Orénoque, elles lèvent « *l'essentiel des entraves à l'exploitation des terres de domaine national et à la mise en œuvre de contrats d'exploitation avec des propriétaires, y compris des bénéficiaires de la politique de restitution de terres* » (Grajales, 2017, p. 35). Historiquement, cette sous-région a été mise en valeur dans son piémont par une petite agriculture vivrière pratiquée par des familles issues des déplacements des années 1950 et qui se sont vues attribuées des parcelles. Dans les plaines, ce sont de grandes propriétés dédiées à l'élevage extensif dans des étendues « dont les limites étaient avant tout déterminées par le nombre de têtes de bétail possédées » et l'utilisation des techniques de transhumance. Cette nouvelle frontière agricole, avec une superficie potentielle de plus de 7 millions d'hectares d'après le document CONPES<sup>217</sup> de 2018, est l'objet de l'arrivée massive de grandes entreprises agro-industrielles. Dans la stratégie du programme gouvernementale d' AIS, les crédits sont destinés majoritairement à des projets localisés dans ce bassin. L'entreprise étasunienne Cargill a acquis 52 000 hectares, le gouvernement chinois déclare « qu'il est prêt à y exploiter 400 000 hectares » (Grajales, 2017, p. 32). Cette région de plaines et de superficies immenses a été définies par le DNP en 2015 comme un « nouveau modèle de développement économique régional » (Fajardo, 2018) qui contredit en principe l'accord de redistribution du foncier prônée par la RRI. D'après une étude menée en 2004 par le Ministère de l'agriculture, ces terres agricoles doivent recevoir un traitement préalable à toute exploitation agricole intensive. Pour cela, le Ministère est en contact avec le centre de recherche agronomique brésilien, *Embrapa* et a développé une stratégie d'amendement des sols. Enfin, ce modèle agro-industriel, par le biais d'une convergence des pratiques économiques et de consolidation sécuritaire (y compris sur certains cas des spoliations violentes), exclut

---

<sup>216</sup> Selon le taux de change du janvier 2009.

<sup>217</sup> *Conseil National de Politique Économique et Sociale*, Document N° 3917 du 7 février 2018.



deux types de population : les éleveurs autochtones et les paysans sans terre (Grajales, 2017, p. 34).

Ce type d'attribution de droits fonciers pose la question de la coexistence des différents modes de production (agro-industriel et paysan). Nous allons nous pencher sur l'attribution de terres par l'État à partir des années 1990 aux populations vulnérables, et qui ont été adaptés par la suite par des franges spécifiques de ces populations rurales.

## **2. Les adaptations des dispositifs spatiaux par les populations rurales**

La mise en place des mécanismes qui permettent la reconnaissance d'une partie plus large de la population au début des années 1990, peut être vue comme la convergence de deux séries des facteurs socio-politiques : d'une part, la crise de légitimité que traversait le fonctionnement de l'État-nation très centralisé, car issu de la Constitution de 1886 ; et de l'autre, les revendications d'une grande diversité d'acteurs pour un réajustement dans le fonctionnement du pouvoir. Un nouveau pacte politique a été vue comme la possibilité de désamorcer la situation. C'est dans ce cadre que sont actés une série des mécanismes de participation pour une partie plus large de la population. Parmi ces mécanismes, nous pouvons mentionner l'élection au suffrage universel des maires (1988) et de *gobernadores* (1992), l'élection de l'Assemblée Constituante de 1991, le referendum, le plébiscite, la consultation populaire et les *Juntas Administratrices* au niveau local (1994). D'après M. Borja, il a été question d'une reconnaissance des « nouveaux » secteurs qui ont surgi dans la vie politique et de l'élargissement des opportunités politiques des populations en frappant le clientélisme, en encourageant la participation et le contrôle citoyen des administrations régionales (Borja, 1999, p. 89). Nous constatons que ces réformes ont abouti à la définition d'une nouvelle carte politique dans le pays. Nous avons déjà esquissé les rapports de pouvoir et les conflits qui se dessinent au niveau sous-régional en termes d'occupation et de contrôle du territoire. Ces nouveaux mécanismes s'inscrivent aussi dans ces rapports conflictuels et montrent l'émergence d'une diversité d'acteurs (y compris des acteurs armés) qui s'emparent du pouvoir au niveau local et régional. Mais ces mécanismes permettent également l'émergence d'une diversité d'expressions politiques des populations dans un sens large. Nous en relevons trois qui nous semblent avoir un poids particulier en termes de proposition d'aménagement spatial à partir des réalités concrètes et de formes culturelles propres. Ces expressions politiques se façonnent historiquement à travers les

différentes particularités régionales et locales, et en interaction quotidienne autant avec un système normatif officiel qu'avec un système non officiel, mais tout aussi présent. Et elles finissent par émerger à travers des dispositifs spatiaux qu'elles adaptent selon les circonstances. Les trois dispositifs sur lesquels nous concentrons dans cette sous-partie sont les *resguardos* indigènes, les territoires collectifs afrocolombiens et les Zones de Réserve Paysanne (ZRC), Carte 24 et tableau 14.

Les attributions des droits fonciers aux populations rurales sont faites à des moments spécifiques des négociations politiques en ciblant des populations, ou des « sujets agraires » qui sont acceptés ou encouragés par l'État (Hoffmann, 2014). Nous avons expliqué le cadre multiculturel dans lequel ces attributions surgissent au début des années 1990, mais ce n'est pas le seul facteur. Ici rentrent en jeu d'autres facteurs socio-politiques comme l'augmentation des affectations aux populations rurales au milieu de la confrontation armée des trois dernières décennies ou des accords de libre-échange. La réalisation des actions collectives « revendicatives » autour des différentes situations qui rassemblent ces populations autour des objectifs en commun reviennent dans le débat public national au milieu des années 1980. Suite à la contre-réforme agraire mise en place au milieu des années 1970, avec la crise, la répression et finalement la division de la principale organisation représentative des populations rurales (l'ANUC), les « répertoires » de mobilisation des populations rurales se diversifient. Initialement, ils sont centrés sur des demandes historiques matérielles, mais ils se renouvellent aussi en incorporant des demandes de protection humanitaire et de reconnaissance de leurs modes d'habitation et d'appropriation de l'espace social.

Carte 24 - Resguardos indigènes, territoires collectifs des communautés noires et ZRC en 2017



Tableau 14 - Dispositifs d'attribution des droits fonciers aux populations rurales organisées à partir de 1991

	Type de propriété	Document d'aménagement, mécanisme légal qui l'accompagne	Forme de gouvernement
<b>Resguardos indigènes</b>	Collective	Plans de Vie, Constitution de 1991.	<i>Cabildo</i> – Entité territoriale indigène (ETIS).
<b>Territoires collectifs de communautés noires</b>	Collective	Plan d'Aménagement et gestion territoriale, Loi 70/1993.	Conseil communautaire (villageois).
<b>Zones de Réserve Paysanne (ZRC)</b>	Individuelle	Plan de Développement Soutenable, Loi 160/1994.	<i>Junta</i> administratrice, JAC.

Source : López Galvis, 2021, à partir d'Hoffmann, 2016.

Le renouvellement du répertoire des mobilisations passe aussi par la mise en place de formes d'organisation renouvelées comme celle des cultivateurs de coca et celles autour d'autres productions agricoles. L'une de ces formes d'organisation est la constitution de réseaux régionaux de défense des droits de l'homme (CNMH, 2016, p. 514). L'un des exemples des mobilisations qui demandent une protection humanitaire est la marche *por la vida* réalisée en 1981 par les *colonos del Pato* vers la ville de Neiva où ils sollicitent leur protection, en ayant connaissance, au préalable, du bombardement que l'armée s'apprêtait à réaliser. Quelques années plus tard, à la fin de 1985 :

*« 20 000 campesinos se tomaron San José del Guaviare pidiendo títulos, créditos, caminos, escuelas, puestos de salud y, naturalmente, el respeto a la vida. El Gobierno firmó acuerdos sobre las demandas, que desconoció al día siguiente. Entonces en el 86 volvieron los colonos a movilizarse con idénticas banderas y fueron detenidos, pero el Gobierno accedió a firmar un compromiso que replanteó el manejo del área protegida, al sustraer miles de hectáreas de la zona intangible y crear los Distritos de Manejo Integrado »<sup>218</sup> (Molano, 2014).*

Ces actions collectives revendicatives prennent racine dans de formes d'organisation qui s'évalent sur de plus longues durées (nous en avons déjà évoquées quelques-unes). Parmi

<sup>218</sup> « 20 000 paysans ont pris San José du Guaviare en demandant des titres de propriété, des crédits, des chemins, des écoles, des centres de santé et naturellement, le respect de leur vie. Le gouvernement a alors signé un accord en réponse aux demandes, mais dès le lendemain, il ne reconnaissait pas cet accord. Alors en 1986, les colonos se sont mobilisés à nouveau avec les mêmes consignes et ils ont été arrêtés. Mais le gouvernement a accepté de signer un nouvel accord qui a redéfini la gestion de l'aire protégée en retirant des milliers d'hectares du périmètre non tangible et en créant les Districts de gestion intégrée ».

ces formes d'organisation, nous avons choisi d'aborder dans un premier temps un dispositif que les populations rurales se sont approprié, en particulier dans les zones de plus forte confrontations (Carrillo, 2016), les *Juntas de Acción Comunal (JAC)*. Ce type d'organisation communale ou villageoise existe dans la structure administrative colombienne depuis la Loi 19 de 1958. Elles s'organisent en s'appuyant sur le voisinage de la *vereda*, ce qui peut faciliter une connaissance profonde de l'autre, et aussi un sentiment d'appartenance et d'identité commune (Jaramillo *et al.*, 1986). Elles sont conçues initialement comme des structures des voisins auxquelles les conseils municipaux, les assemblées *departamentales* ou le gouvernement national peuvent déléguer des fonctions de contrôle, de surveillance ou de gestion de certains services publics (Loi 19 de 1958, art. 22). Cette loi pose le cadre de réorganisation de l'administration publique dans un contexte d'Industrialisation par Substitution aux Importations (SIS). Les JAC se veulent apolitiques, mais :

« *Como lo señala uno de sus inspiradores, en un principio respondían al propósito de 'hacer algo apolítico y técnico', pero acotaba de inmediato : 'Sin embargo, tú sabes lo que eso significa en un país latino, tropical y subdesarrollado : intrigas políticas, burocracia, etc'* »<sup>219</sup> (C. Torres Restrepo, 1970, cité par Jaramillo *et al.*, 1986, p. 179).

Elles sont, comme le préconise O. Fals Borda, pensées comme des espaces géographiques concrets où les populations peuvent exercer des fonctions sociales liées à l'économie, à la culture et à l'environnement entre autres (Fals Borda, 1999). Elles expriment les modes d'organisation des populations dans les différents contextes. C'est notamment le cas d'une partie des JAC dans la période du *Frente Nacional* au niveau urbain. Ici, dans un contexte d'urbanisation rapide, elles sont des charnières entre les nouveaux habitants urbains, qui sont organisés dans les partis politiques traditionnels, notamment une branche du parti *liberal* à travers des « *pactos de desarrollo* ». Ces réseaux de clientélisme du pouvoir favorisent des « opérateurs » locaux de la politique qui ont développé graduellement un réseau de pouvoir qui leur a permis de négocier avec les leaders à l'échelle nationale (González, 2014, p. 372). Au niveau urbain, elles sont encore aujourd'hui des assemblées de voisins qui peuvent répondre à certains besoins du quotidien. Mais au niveau rural, particulièrement sur les zones de frontière, elles ont été

<sup>219</sup> « *Comme le signalait l'un des inspireurs, au début, l'objectif était de 'faire quelque chose d'apolitique et de technique', mais il rajoutait toute de suite : 'néanmoins, tu sais ce que cela signifie dans un pays latino tropical et sous-développé : des intrigues politiques, de la bureaucratie, etc'* ».

prises en main par les populations rurales qui les mettent en fonctionnement via des processus d'autonomie et de renforcement de leurs organisations. Nous avons vu, dans le deuxième chapitre, le processus de formation des Juntas de *colonos* dans la zone de Pato qui deviennent par la suite des JAC. Dans le cadre du *Proyecto Caguán*, au milieu des négociations du processus de paix de l'Uribe (Meta) entre les FARC et le gouvernement de l'époque, ces JAC construisent des espaces de dialogue et d'accord entre ces deux acteurs. Cette expérience marque la région comme le montre D. Moreno, qui mène une analyse du réseau des organisations sur l'ensemble des zones rurales de San Vicente du Caguán :

*« en realidad (la práctica) los campesinos y comunidades indígenas han optado por configurar una estructura alterna comunal de organización por niveles que les ha resultado mucho más efectiva para la solución de algunas necesidades básicas, la resolución de problemas veredales y la comunicación e intermediación con la administración local, el estado central y las ong's, mediaciones orientadas para elevar su calidad de vida y la consecución de recursos que potencien sus proyectos »*<sup>220</sup> (Moreno, 2015, p. 54).

Et l'adaptation de ce dispositif passe aussi par le besoin des populations en termes de gestion selon leur quotidien. A travers le travail communautaire, les JAC sont les structures qui encadrent et collectent les fonds pour la construction des écoles, les loisirs, l'entretien des pistes, etc. D'ailleurs, un ancien directeur de l'organisme qui encadre l'action communale explique qu'elle a contribué, avec son travail, à la construction de 30 % de l'infrastructure nationale : chemins de pénétration rurale, maisons communales, chapelles, écoles, marchés (Valencia 2012 cité par CNMH, 2016, p. 509). Les comités de *colonos* de ces zones leur attribuent aussi des fonctions policières sur les centres-bourgs dans un premier temps. Dans les zones d'influence des guérillas, en dispute ou même sur certaines zones d'influence paramilitaire, les JAC deviennent la seule forme du pouvoir civil (Cubides, 2006). A partir des négociations et d'échanges continus, dans les sous-régions que nous analysons, ces Juntas coexistent avec les FARC. Ces dernières exercent dans cette zone des fonctions de sécurité et policières qui s'adaptent aux manuels de coexistence (dans le cas de Pato-Balsillas) construit au fur et à mesure par les *colonos*. Dans ces régions où étaient localisées les anciennes « républiques

---

<sup>220</sup> *En réalité (dans la pratique) les paysans et les communautés indigènes ont choisi de constituer une structure alternative communale d'organisation par niveaux qui s'est avérée bien plus efficace pour répondre aux besoins de base, résoudre des problèmes dans les veredas, ainsi que dans la communication et la médiation avec l'administration locale, l'État central et les ONGs. Une médiation qui vise à améliorer leur qualité de vie et l'obtention de ressources destinées à réaliser leurs projets ».*

indépendantes », la consolidation des Juntas a permis la mise en place de dynamiques d'appropriation de l'espace et de régulation sociojuridique des affaires prioritaires des communautés. Elles accomplissent un double rôle d'association villageoise et institutionnelle qui facilite la « reconstitution » de nombreuses communautés rurales décimées pendant la violence (Londoño, 1997).

Nous avons expliqué dans la première partie de cette recherche l'importance que prend la *vereda* comme unité de base des groupes de voisinage ruraux. Cette unité, créée dans les pratiques quotidiennes des populations rurales, est adoptée par la suite par le DANE qui lui donne une définition officielle. Ainsi la *vereda* est :

*« una división territorial de carácter administrativo en el área rural de los municipios, establecida mediante acuerdo municipal. Se concibe como una agrupación comunitaria de base territorial y principal espacio de sociabilidad, caracterizada por la proximidad de residencia de sus miembros, el sentido de pertenencia e identidad común y el predominio de las relaciones vecinales. Se conforma principalmente por la agrupación de predios delimitados por accidentes geográficos y vías principales »*<sup>221</sup>. (DANE, 2018, p. 13).

Nous analyserons de plus près ces unités socio-spatiales constituées et adaptées par les communautés rurales comme des composantes primaires des dispositifs et des documents d'aménagement spatial qu'elles construisent.

### **3. Les formes de gouvernance chez les populations rurales : des adaptations et des ancrages**

Le déploiement des techniques spatiales par les populations rurales s'effectue à partir d'une démarche quotidienne d'habiter et d'une connaissance profonde de l'espace géographique. Elles ont su converger à différents moments pour réaliser des actions communes, mais l'étape que nous analysons démarre avec des attributions de droits fonciers à des sujets différenciés. Le virage « ethnique » de la dernière partie du XX<sup>e</sup> siècle donne la priorité à une reconnaissance différenciée qui converge avec la crise de légitimité traversée par l'État-nation. Cette reconnaissance s'inscrit dans la Constitution de 1991 par le biais de deux dispositifs de loi différenciés qui ont cherché à légitimer les

---

<sup>221</sup> « une division territoriale de nature administrative dans l'aire rurale des communes, établie par le biais d'un accord municipal. Elle est conçue comme un regroupement villageois sur une base territoriale et c'est le principal espace de sociabilité. Elle est caractérisée par la proximité de résidence de ses membres, le sentiment d'appartenance et l'identité commune, et la prédominance des relations de voisinage. Elle se forme principalement par le regroupement de domaines délimités par des accidents géographiques et des voies principales ».

occupations historiques menées par les communautés indigènes et les communautés noires dans les zones rurales en Colombie. Le premier de ces dispositifs a été la création et la reconnaissance des *resguardos* indigènes que la loi reconnaît comme des collectivités territoriales, donc avec une fiscalité particulière, la reconnaissance d'un gouvernement propre et un degré d'autonomie. La possibilité de capter des ressources pour gérer l'éducation et la santé des populations est une différence importante par rapport au dispositif reconnu aux communautés noires, les conseils communautaires. Ces conseils assument le rôle d'administration des communautés noires, ils se forment en tant que personne morale et assument la représentation légale de la communauté. Ils sont définis par le DANE comme « *territorio colectivo son tierras asignadas y tituladas por el INCORA a comunidades negras de acuerdo con la Ley 70 de 1993 que están ubicadas en la región del Pacífico* »<sup>222</sup> (DANE, 2008).

L'intention énoncée dans la Constitution de 1991 et actée a posteriori dans la Loi 70 de 1993 de réglementer des droits de propriété sur des terres *baldías* occupées historiquement par les communautés noires du littoral pacifique, porte une contradiction d'emblée. Elle ne donne pas, à l'instar de ce qui a été fait pour les communautés indigènes, une affectation des ressources puisque ces conseils ne deviennent pas des entités territoriales. Cela veut dire que malgré l'intention affichée dans la Constitution d'attribuer environ 10 millions d'hectares aux communautés noires (voir carte 23), cette attribution ne signifie pas forcément une déterminante environnementale pour empêcher la mise en place d'autres types de projets contraires à la propriété collective de la terre. Et l'autre contradiction est celle que montre O. Hoffmann, puisque les habitants du littoral « *ne deviennent acteurs reconnus* » que sous la condition « *d'être associés à, et de revendiquer des territoires concrets, aux limites cartographiables, en tant que Noirs historiquement discriminés* » (O. Hoffmann, 2004, p. 113).

Cette politique de « discrimination positive » envers des communautés qui reconnaît leurs droits fonciers en lien avec leur identité ethnique et l'emplacement géographique, exclut d'entrée d'autres groupes de population, tels que des groupes qui ont été déplacés de force en ville ou la paysannerie (Vélez-Torres et al., 2019). Les territorialités « ethniquement qualifiés » sont « *potentiellement porteurs d'exclusion autant que*

---

<sup>222</sup> « *territoires collectifs sont les terres assignées et titrisées par l'INCORA aux communautés noires selon la Loi 70 de 1993 et qui se localisent dans la région du Pacifique* ».



*d'émancipation* » (Hoffmann, 2014). D'après O. Hoffmann, le multiculturalisme plus récent est héritier, mais aide aussi à resignifier des codifications de l'espace social qui existaient déjà. Nous avons évoqué plus tôt l'exemple de la création du CRIC en 1971 dans le Cauca au sein de FRESAGRO, l'organisation paysanne. Cette action s'inscrit dans la stratégie du mouvement paysan de l'époque de *lucha por la tierra* en exigeant à l'INCORA l'expropriation des *haciendas* et l'agrandissement des *resguardos* (Gros, 1997, p. 179).

Figure 14 - Carte d'occupation *resguardo* « La Selva » à Caloto (Cauca)



Source : © López Galvis, 2016.

Parmi les modes d'organisation qui existaient déjà et ont été repris pour l'attribution des droits fonciers, nous trouvons la reconnaissance des espaces les plus immédiats où

chaque communauté gère son quotidien, comme des dispositifs de gouvernance de chaque périmètre. C'est notamment le cas des JAC et des *cabildos* indigènes. Ces derniers sont définis par le DANE comme :

*« una entidad pública especial, cuyos integrantes son miembros de una comunidad indígena, elegidos y reconocidos por esta, con una organización socio política tradicional, cuya función es representar legalmente a la comunidad, ejercer la autoridad y realizar las actividades que le atribuyen las leyes, sus usos, costumbres y el reglamento interno de cada comunidad »*<sup>223</sup> (DANE, 2018, p. 16).

Au même titre que les *resguardos*, les *cabildos* font partie de l'organisation spatiale à l'intérieur des *pueblos de indios*, ce sont les conseils municipaux pendant la période de la couronne espagnole. Ils sont restés comme les modes d'organisation les plus ancrés à l'intérieur des communautés indigènes depuis. Les membres des *cabildos* sont des habitants de la communauté et représentent les autorités civiles. Nous voyons leur importance dans les différentes actions que mènent les communautés indigènes comme l'iconique « récupération » de l'*hacienda* à López Adentro (zone rurale de Caloto) en 1984. Une fois réalisée la récupération, la communauté donne le bâton de commandement (symbole de pouvoir au sein des communautés indigènes, normalement les plus anciens) et procède à l'élection d'un *cabildo*. Ensuite les autorités formées remembrement la propriété par parcelles selon le nombre de personnes par unité familiale en laissant une partie commune sous la direction du *cabildo*. Cela est fait en considérant que ces dirigeants étaient dans une négociation en continu et qu'ils devaient rentrer et sortir en continu de l'*hacienda* (Espinosa, 1996, p. 71).

L'un des points en commun entre ces dispositifs de gouvernance de communautés rurales est le fait qu'ils se forment préalablement à la délimitation d'un périmètre. Dans la vallée du Cauca, nous trouvons des *cabildos*, des JAC et des conseils communautaires formés et reconnus par les autorités locales, mais qui ne possèdent pas de droits fonciers avec des périmètres délimités qui leur correspondent. Cela montre d'un côté l'ancrage de ces dispositifs au sein de communautés, et d'un autre côté, la problématique de distribution de la ressource foncière. Celle-ci n'est pas résolue avec la seule reconnaissance des occupations historiques des communautés par le biais des

---

<sup>223</sup> « une entité publique spéciale, dont membres font partie d'une communauté indigène, élus et reconnus par celle-ci, avec une organisation socio-politique traditionnelle. La fonction de cette entité est de représenter la communauté, exercer l'autorité et réaliser les activités qui lui sont attribuées par les lois, les usages, les coutumes et le règlement interne de chaque communauté ».

dispositifs instaurés par les différentes lois. Elle reste en dispute par le biais des différents conflits légaux ainsi que politiques. Des conflits légaux puisque les périmètres officiels reconnus aux communautés doivent accomplir les mêmes certificats de propriété que n'importe quelle parcelle, et, dans un contexte d'un cadastre rural majoritairement informel, leur reconnaissance reste marginale. Des conflits politiques aussi, puisque chaque communauté doit se charger des tâches administratives nécessaires à la reconnaissance des leurs périmètres auprès des instances nationales et régionales des différentes agences gouvernementales. C'est notamment le cas des tables de négociation paysanne et de la Commission Nationale des Territoires Indigènes (CNTI), l'instance qui représente l'ensemble des communautés indigènes reconnues (104 peuples) et les 768 *resguardos* reconnus (CNTI, 2018).

L'autre point commun entre les dispositifs, c'est que leurs documents d'aménagement sont rédigés à partir des longs diagnostics établis *vereda* par *vereda*, où l'on donne la priorité à certains programmes, où l'on définit des thématiques et où la communauté se construit en continu. Les indigènes l'appellent *caminar la palabra*<sup>224</sup>, et en dehors de quelques particularités de cosmovision propres à chaque communauté, toutes prennent un temps important pour réaliser ces diagnostics. Nous reviendrons sur ces documents d'aménagement dans la Partie 3, où nous nous concentrons sur la façon dont les communautés rurales adaptent des mécanismes de participation au quotidien au sein des ZRC.

---

<sup>224</sup> *Marcher la parole.*

## CONCLUSION

Nous avons voulu montrer, dans cette Partie 2, que l'appropriation de l'espace par les différents acteurs sociaux est le résultat de pratiques qui se distinguent selon leur position hégémonique ou subalterne au sein de la société. Dans notre approche processuelle de la dynamique sociale, nous nous sommes focalisés sur l'existence de contradictions et d'une conflictualité à l'intérieur même de cette société. Cette conflictualité s'exprime par le biais des différents projets de développement de la société qui s'expriment spatialement. De plus, elle peut se décanter sous plusieurs formes, y compris par la violence. Nous avons mis l'accent sur des réponses exprimées à travers les diverses « actions collectives » diverses développées par les populations rurales dans un contexte de conflit armé. Ces réponses se matérialisent par des stratégies et des techniques spatiales qui façonnent une appropriation sociale de l'espace ou une territorialisation. Et elles ne sont pas figées ; elles sont au contraire dynamiques et s'inscrivent en permanence dans des rapports de pouvoir en permanence.

Dans le chapitre 3, nous avons vu que la stratégie spatiale des « opérateurs spatiaux » s'attache à la construction d'un projet qui peut comprendre leurs identités, leurs modes de vie et leurs rapports au monde extérieur. Cette stratégie varie selon le contexte historique et les rapports de force du moment. Pour la période que nous avons choisi d'analyser, il y a eu une intensification du conflit armé, affectant notablement les populations rurales. Organisées, ces dernières ont répondu par le biais de processus alternatifs de reterritorialisation (Agnew et Oslender, 2010) que nous avons analysé à partir de notre travail de terrain en croisant des contributions faites par différentes recherches. Parmi ces recherches, H. Cristancho (2016) propose de classer les pratiques spatiales de populations paysannes selon une série de « stratégies de territorialisation paysanne » qu'elle divise en deux types : les processus de renforcement organisationnel et les événements producteurs de stratégies. Ces stratégies se concrétisent à travers des actions collectives défensives qui se sont construites dans l'histoire et qui servent de base aux populations paysannes pour la phase suivante, lors de laquelle elles adaptent les droits fonciers qui leur ont été attribués. Cette adaptation est donc faite à l'aide de « techniques territoriales » (Hoffmann, 2014) ou spatiales spécifiques, parmi lesquelles nous avons différencié : leurs modes d'organisation, leurs outils de planification, leurs négociations politiques, leurs actions d'autoprotection, les interactions et participation

des intermédiaires qui assurent des interfaces de négociation et la « mobilisation sociale » dans le milieu urbain. Ces techniques évoluent d'une classique *lucha por la tierra* à celle du territoire en lien avec l'évolution du contexte économique du pays et de l'Amérique latine en général. Le fait de privilégier, parmi les différentes territorialités, des populations rurales qui réalisent leur auto-reconnaissance en tant que « minorités », pourrait s'inscrire dans un cycle historique plus long qui montre qu'à chaque période correspondent des sujets de droits spécifiques (Hoffmann, 2016). Ces sujets de droits s'expriment par le biais de formations socio-spatiales qui les accompagnent. Celles-ci façonnent des « régimes d'autorité alternatifs » qui peuvent avoir un périmètre reconnu ou pas dans la législation colombienne.

Dans le chapitre 4, nous avons passé en revue les instruments de planification étatique, mais aussi la manière dont les populations rurales les adaptent à partir de la décentralisation et de la mise en place d'une nouvelle carte politique, la Constitution de 1991. En milieu rural, l'adaptation des dispositifs normatifs a été particulièrement réalisée dans des régions frontalières, la plupart du temps au milieu de la confrontation armée. Si elle ne démarre pas avec la décentralisation et le « virage ethnique » des dernières décennies du XX<sup>e</sup> siècle, elle prend une nouvelle dimension due à l'extension de la confrontation armée, dans des zones de frontière agricole où les populations se déplaçaient auparavant, les amenant à demander une protection humanitaire et, ensuite, à revendiquer le droit à rester dans leurs lieux de vie historiques par le biais des dispositifs spécifiques adaptés. En parallèle, nous avons présenté une structure étatique qui, à la fin du XX<sup>e</sup> siècle, n'est pas en capacité de mettre à exécution les réformes proposées dans le cadre de la décentralisation. Nous avons également présenté les stratégies spatiales des acteurs armés dans des régions entières ; ils participent de fait (parfois en prenant directement le contrôle des entités locales et régionales) à l'aménagement du territoire prôné dans la Constitution. Le changement d'approche dans la politique gouvernementale à partir des années 2010 a permis l'émergence dans le débat public d'une discussion autour des « causes structurelles » du conflit armé. Parmi ces causes, *el problema de la tierra* émerge dans le premier point des discussions et dans l'accord signé entre le gouvernement de J. M. Santos et la guérilla des FARC en 2016. Enfin, nous avons montré comment les JAC sont les noyaux basiques autour desquels se sont organisées les populations rurales dans les zones rurales frontalières et à forte

confrontation armée. Ces différentes formes de gouvernances s'appuient également sur des ancrages de la période coloniale, comme c'est le cas pour les *cabildos* indigènes.

Finalement, en clôture de ce chapitre, nous ouvrons le débat, d'une part, sur la discussion du sujet paysan dans un contexte multiculturel ainsi que sur la « recrudescence » (Alain, 2016) du *campesinado* dans les années 2010, et, d'autre part et surtout, sur la place que peuvent avoir les dispositifs que cette paysannerie adapte dans la construction d'un État « par le bas ».

## PARTIE III - LES ZRC, UN PROCESSUS ALTERNATIF DEPUIS « *LE BAS* » QUI INTERROGE L'ÉTAT CENTRAL COLOMBIEN

### INTRODUCTION

Comprendre la construction en Colombie de l'État central, à différentes échelles et à différents moments de l'histoire, est capitale pour comprendre les rapports qui façonnent le sujet paysan et le gouvernement central, ainsi que leurs pratiques. Comme nous l'avons vu dans la première partie, notre approche comprend l'État non pas comme un appareil unique, mais comme un « ensemble de processus » (Trouillot, 2001).

Nous le considérons, comme le définit Cristancho :

*« no es una entidad monolítica, sino que está en proceso de construcción, es desafiado y disputado en las diferentes escalas e instituciones por medio de las cuales se territorializa. En esta disputa las comunidades organizadas del mundo rural tienen activa participación »*<sup>225</sup> (Cristancho, 2016, p. 220-221).

En prenant en compte les expériences de gestion locale que les organisations et populations paysannes et rurales déploient dans les régions touchées par le conflit armé, nous allons, dans cette dernière partie, poursuivre la discussion sur la formation actuelle de l'État central et sa construction « par le bas » (Moreno, 2015). Cette hypothèse, dans un contexte de transition politique, pourrait s'avérer fondamentale pour éviter le resurgissement de nouveaux cycles de violence et d'exclusion.

Les différentes notions utilisées pour analyser l'État-nation en Colombie, notamment celle d'un effondrement partiel de cet État (Ocquist, 1978) ou celle d'une précarité d'État (Pécaut, 1988), illustrent ce débat. Plus récemment, les notions d'une présence

---

<sup>225</sup> « ce n'est pas une entité monolithique, plutôt une entité dans un processus de construction. Il est défié et disputé aux différentes échelles et institutions à travers lesquelles il se territorialise. Dans cette confrontation, les communautés organisées du monde rural participent très activement ».

différenciée dans l'espace et le temps (CINEP, González, 2003), ou encore de cooptation et reconfiguration mafieuse (Garay 2008 ; López, 2010) montrent l'enjeu majeur que constitue le pouvoir central. Celui-ci s'est constitué historiquement (particulièrement depuis la Constitution de 1886) à partir d'une vision centraliste, qui a voulu établir des normes pour l'ensemble de sa juridiction. Or, ce mode de fonctionnement n'a pas forcément pris en compte des dynamiques locales et régionales particulières, également construites historiquement, qui ont façonné des formes spécifiques de régulation sociale. L'un de nos principaux objectifs étant de distinguer les différentes formes de fonctionnement de cet État « qui se territorialise », nous aborderons dans cette dernière partie le rôle que jouent les communautés rurales des régions historiquement exclues dans la construction d'un État « par le bas ». Ici, nous faisons référence aux acteurs sociaux des régions vues comme marginales. Notons que ces régions sont également concernées par le conflit armé, ce qui implique notamment la présence d'une multiplicité d'acteurs qui remettent en question les caractéristiques de l'État-nation institué.

Par ailleurs, nous parlons ici des marges de l'État, entendues comme « *les espaces et le processus qui sont conçus au-delà de son domaine* ». Même s'ils apparaissent en tant qu'espaces d'exclusion, ils se construisent à partir des formes particulières d'inclusion et de pénétration qui engendrent des formes particulières d'ordre social (Serje, 2012, p. 100). Ces formes d'inclusion ne sont pas nouvelles. Nous avons évoqué, dans la Partie 1, les « *rochelas* », des formes de résistance qui, à l'instar d'autres formes, dont les « *palenques* », sont apparues dans la société coloniale dans de vastes interstices spatiaux qui n'étaient pas contrôlés par l'aménagement colonial (Fajardo, 2015, p. 11).

Ces formes d'inclusion s'expriment territorialement à partir d'un espace géographique (front pionnier, forêt, montagne), initialement vécu en tant que refuge, et *a posteriori* approprié et modelé par les différents acteurs sociaux historiquement exclus. Nous discuterons donc de la possibilité de dialogue et rencontre, dans une conception large de l'État-nation, avec d'autres types de pratiques et modèles de mises en forme du social,



où « *la otredad no sólo se acepta marginalmente* »<sup>226</sup>, sinon qu'elle est reconnue en tant que partie fondamentale et constitutive de l'État lui-même (Cristancho, 2016, p. 104).

Étant donné ces objectifs, et notre question de recherche, pour commencer, nous souhaitons discuter du rôle des populations rurales, et en particulier des communautés paysannes, dans l'aménagement et la gestion locale du territoire. Afin de confirmer ou d'infirmer nos hypothèses, nous regardons de plus près les dispositifs spatiaux et d'organisation auxquels elles participent et leurs interactions avec les dispositifs de l'État central (Chapitre 5). Nous poursuivrons le débat sur la place et le rôle de ces communautés rurales dans l'approvisionnement en denrées alimentaires des villes, et sur l'interdépendance qui existe entre les espaces ruraux et les agglomérations urbaines. Enfin, nous abordons l'impact que les décisions prises au niveau rural peuvent avoir sur l'ensemble de l'espace géographique dans une réflexion sur une possible reconfiguration de l'État central qui pourrait les prendre en compte (Chapitre 6).

---

<sup>226</sup> « *Où l'autrui n'est pas seulement accepté de manière marginale* ».

## CHAPITRE 5

### LE DEGRÉ DE RECONNAISSANCE ET LA PLACE DES ZRC DANS LES INSTITUTIONS LOCALES

L'émergence du concept d'aménagement territorial et la formulation de plans (politico-administratifs) visant à réguler l'occupation de l'espace remontent aux années 1990. La Constitution de 1991 a reconnu des droits à différents acteurs sociaux pour qu'ils participent, depuis l'échelle locale, à la mise en place des « collectivités territoriales ». C'est le cas notamment de communautés indigènes qui ont eu la possibilité de créer des Entités Territoriales Indigènes (ETIS). En reconnaissant également le besoin d'entreprendre un réaménagement de l'espace qui puisse dépasser la guerre, le constitutionnaliste O. Fals Borda, l'un des principaux promoteurs de l'aménagement territorial, recommandait de commencer par :

*« las unidades de administración territorial básicas como las veredas y corregimientos donde tiene lugar lo cotidiano, pasando a entidades más complejas y grandes como el Municipio, la Provincia y la Región, reconociendo vinculaciones económicas y sociales antiguas o nuevamente creadas por la diáspora campesina, la dinámica demográfica y por el conflicto armado mismo »*<sup>227</sup> (O. Fals Borda, 1999, p. 86).

Cet appel à la reconnaissance des unités les plus basiques d'interconnaissance et d'organisation prôné par la Constitution de 1991 est lancé en réponse au fait que la régulation, ou aménagement de l'espace social, a été historiquement vu à partir du pouvoir central, autrement dit, en Colombie à partir de la ville. Depuis la colonisation, les milieux urbains ont fait l'objet de réglementations spécifiques. Nous avons fait mention de l'importance de la ville, et de l'urbain en général, dans la conception du développement et dans l'aménagement officiel au pays. Les espaces ruraux, définis par le DANE comme ceux qui ne sont pas adaptés aux activités urbaines, n'ont jamais fait l'objet de programmes et d'investissements articulés ou en lien avec un projet d'occupation de l'espace national. Au contraire, depuis la Colonie, des vagues

---

<sup>227</sup> « les unités d'administration territoriale de base que sont les veredas et corregimientos où se déroule la vie quotidienne, puis de passer à des entités plus grandes et plus complexes comme la Commune, la Province et la Région, en reconnaissant des liens économiques et sociaux anciens ou nouvellement créés par la diaspora paysanne, la dynamique démographique ou le conflit armé ».

d'attributions des superficies localisées dans les espaces ruraux se sont succédé par le biais des droits fonciers, au bénéfice de divers acteurs, qu'ils soient grands propriétaires ou moyens producteurs. Ces attributions vont du *repartimiento*<sup>228</sup> à l'*encomienda*, en passant par les concessions faites par la nouvelle République au XIX<sup>e</sup> siècle pour financer la construction de voies de communication. Il y a encore des attributions foncières mises en place à partir des années 1990. Ces attributions ont contribué à façonner des institutions « informelles », certaines étant reconnues, mais d'autres n'ayant pas fait l'objet de réglementations ou de cadres législatifs de la part de l'État central<sup>229</sup>. Elles fonctionnent à partir des accords entre les différents acteurs et des adaptations régionales en fonction de chaque contexte particulier. Quel est le rôle qu'elles prennent dans le fonctionnement de l'État central ? Et quels devraient être les rapports de ses institutions « informelles » avec celles reconnues en tant que composantes de l'État central ?

Dans notre approche, les accords et rapports conflictuels qu'entretiennent les différentes entités qui se disputent le pouvoir, et façonnent ces institutions informelles, représentent le socle de n'importe quel ensemble social, qu'il soit local, sous-régional, national ou supranational. Dans ce chapitre, nous nous concentrons dans un premier temps sur les pratiques et les dispositifs spatiaux historiques développés par les communautés paysannes pour leur survie, mais aussi dans leur quête d'une reconnaissance de la part de l'État central. Dans un second temps, suite à l'émergence de ce que nous percevons comme de possibles nouvelles entités locales et sous-régionales, nous travaillons sur les rapports qu'elles entretiennent de fait au sein de l'État. Nous abordons surtout le rôle qu'elles peuvent jouer dans une révision et dans l'éventuelle transformation du fonctionnement de l'État-nation à partir de l'examen du possible dialogue entre les dispositifs officiels et ceux que nous qualifions d'émergents ou informels développés par les communautés rurales.

---

<sup>228</sup> C'est le premier mécanisme instauré par la couronne en 1502 (Fals Borda, 1975) ; il consistait à répartir les indigènes dans les terres dont les Espagnols étaient propriétaires et pour lesquels ils allaient travailler.

<sup>229</sup> Parmi ces « institutions », le PNUD mentionne des crédits entre voisins et personnes de l'entourage, (*compadres*), l'informalité dans les droits d'usage et dans la possession du foncier rural, le troc des produits, les *mingas*, les *convites* ou les contrats « de palabra » (PNUD, 2011, p. 305).

## A. DIALOGUE ET LÉGITIMATION DES ZRC COMME DISPOSITIFS SPATIAUX SPÉCIFIQUES

Les interactions dans l'espace géographique, ou les territorialités relationnelles, se présentent à différentes échelles et ne sont pas très stables. Au contraire, elles se façonnent à partir d'une combinaison de plusieurs éléments, dont les conditions géomorphologiques, les acteurs sociaux, et dans un cadre réglementaire. Les dispositifs normatifs, qui se déclinent dans l'espace géographique, cherchent à régler les relations entre les membres présents dans cet espace (Hoffmann, 2004). Dans les régions en conflit armé et de colonisation de *colonos* où il y a eu une présence historique des FARC, la mise en place de dispositifs qui prennent en compte les populations rurales en tant qu'acteurs importants qui doivent être reconnus, a été réalisée à l'issue de négociations politiques avec ce groupe révolutionnaire. La proposition d'attribuer des droits fonciers aux paysans organisés en échange de leur engagement à gérer et participer à la protection de la forêt et au contrôle de la frontière agricole ne naît pas avec les ZRC. Celles-ci se nourrissent des expériences auxquelles nous avons déjà fait allusion dans cette recherche. L'une de ces expériences, qui donne un cadre au dispositif qui deviendra par la suite les ZRC, mais surtout, qui donne une reconnaissance aux processus d'organisation de familles paysannes, sont les accords du *Medio* et *Bajo Caguán* de 1985.

Une table ronde de négociation est organisée à *la Uribe*, dans *departamento* du Meta, en mars 1984, dans le cadre d'un accord partiel de trêve les FARC et le gouvernement colombien. Les JAC *veredales*, le comité de colonisation de la zone y participent aussi. « L'avant-projet de développement du *Bajo Caguán* et *Suncillas* » propose la reconversion des familles affectées par les cycles économiques de commercialisation de la feuille de coca. Il cherche à faciliter le développement socioéconomique de la région à travers des programmes de crédit, la construction de routes, de postes de santé, d'écoles et le développement de circuits de commercialisation de produits agricoles (Jaramillo, *et al.*, 1986, p. 122). En parallèle, et en accord avec les FARC et les entités de protection de l'environnement de l'époque, le déboisement des berges des fleuves et rivières a été

suspendu. Mais suite à l'assassinat de membres du parti politique issu de ces accords (l'Union Patriotique, UP<sup>230</sup>), la trêve devient caduque.

Or, dans cette même région a commencé, en 1997, le Projet Pilote des ZRC (PPZRC) qui propose une méthodologie d'organisation des réserves paysannes (Fajardo, 2002) dans le cadre d'un nouveau processus de négociation FARC-gouvernement. La méthodologie proposée dans le PPZRC a cherché à ce que les paysans des organisations porteuses du projet dans chaque zone deviennent des « *empresarios del campo* »<sup>231</sup> (ESAP, 2003), en garantissant leur permanence grâce à des zones dotées d'une administration spéciale qui, en parallèle à une stabilisation de la frontière agricole et à un contrôle de la propriété foncière, pourrait appliquer des programmes de crédit et d'assistance technique. En amont, les entités étatiques responsables donnent leur aval sur la pertinence ou non des aires choisies qui doivent « faire avancer l'économie paysanne » et aider à contrôler la frontière agricole, ainsi que la concentration de la propriété.

### ***1. Le dialogue sur les pratiques quotidiennes des populations***

Le degré de reconnaissance de ces dispositifs spatiaux, construits par les populations rurales qui habitent les ZRC, vis-à-vis de l'aménagement territorial prôné par l'État central est une autre question importante. Les ZRC font partie du Système National de Réforme Agraire et elles constituent aussi des aires de gestion spéciales intégrées au Système National Environnemental. Elles doivent donc remplir une fonction écologique et de conservation des aires protégées voisines. Les ZRC sont ainsi un dispositif pour l'aménagement territorial et elles entrent en ligne de compte au moment de la formulation de *Planes de Ordenamiento Territorial* (POT) au niveau communal. Toutefois, dans l'évaluation faite des ZRC en 2015 par la *Contraloría General de la República* (CGR), en termes de politiques de développement rural, nous constatons un manque d'articulation entre les entités et même une méconnaissance du dispositif. Alors qu'une Sentence de la Cour Constitutionnelle affirme que les ZRC sont une structure d'aménagement social, politique et environnemental (C. Constitutionnelle, Sentencia C-371, 2014), l'Agence National Minière dit ne pas avoir d'information en lien avec les

---

<sup>230</sup> L'extermination de milliers de membres (élus, maires et deux candidats à la Présidence de la République en 1989) de ce parti politique par les groupes paramilitaires est considérée aujourd'hui comme un génocide politique.

<sup>231</sup> « *entrepreneurs des champs* ».

périmètres des ZRC dans son inventaire. L'organisme chargé de transmettre cette information, l'INCODER, qui devait d'ailleurs coordonner l'approbation de nouvelles ZRC en 2015, affirmait que les ZRC étaient seulement des instruments de planification pour la production agricole, et non pour l'aménagement. Par conséquent :

*« no existe por tanto, restricción alguna al desarrollo de actividades de hidrocarburos en las ZRC, distintas a las que establece el ordenamiento jurídico para cualquier área del territorio nacional »*<sup>232</sup> (CGR, 2015, p. 10).

Dans la pratique, cela signifie qu'en dehors de certaines ententes qui peuvent exister au niveau local entre les autorités et les associations paysannes, le dispositif de ZRC ne représente pas une contrainte obligeant les administrations municipales à leur donner un traitement différencié en termes d'aménagement, de gestion ou de budget. Le manque de volonté politique de la part du gouvernement central s'est manifesté dès 2003 avec l'arrêt du Plan Pilote des ZRC (PPZRC), et par conséquent, l'arrêt du financement des programmes définis par les PDD. Le fait que les zones dans lesquelles on trouve des initiatives de ZRC aient été historiquement le théâtre de la confrontation armée, et surtout, des zones de présence historique des FARC, peut expliquer les aller-retours auxquels on assiste en matière de politiques publiques. De même, il y a eu des stigmatisations et des accusations vis-à-vis de la population rurale qui a parfois été qualifiée de base sociale des guérillas. Nous pensons que ces rapports entre guérillas, associations paysannes et entités de l'État central sont beaucoup plus complexes et dépassent largement ces a priori ; et comme nous l'avons dit dans la deuxième partie, tous ces acteurs participent, sous des « rapports asymétriques de pouvoir » (Moreno, 2015), aux différentes mises en forme du social.

Il existe des dispositifs qui cherchent à faire se rencontrer les pratiques construites par les populations paysannes et la structure de l'État central. L'un d'eux est le Plan de Développement Durable (PDD) de ZRC. Cet instrument d'aménagement et de gestion territoriale prévu par le décret réglementaire des ZRC, 1777 de 1996, est la feuille de route pour la mise en fonctionnement de chaque périmètre. Le PDD se présente comme un document d'aménagement qui doit être construit d'une manière concertée, à

---

<sup>232</sup> *« il n'existe donc aucune restriction au développement d'activités d'hydrocarbures dans les ZRC, autres que celles établies par l'aménagement juridique pour n'importe quelle zone du territoire national ».*

l'initiative de l'organisation paysanne et du Conseil communal de Développement rural, suite à l'approbation de la procédure de constitution de la zone. La ZRC fait l'objet d'une consultation auprès de différentes institutions publiques et privées. Parmi les entités publiques, on trouve les Ministères de l'Intérieur et de l'Agriculture, l'Agence Nationale des Terres<sup>233</sup> (ANT) et les délégués des autorités locales et départementales. Cette consultation prend la forme d'une audience publique à l'initiative de l'ANT, lors de laquelle les acteurs sociaux impliqués dans la ZRC donnent leur avis et s'engagent à son exécution (Figure 15).

**Figure 15 - Audience publique de constitution de la ZRC du Sumapaz en 2016**



Source : © López Galvis.

Au cours d'une audience, les accords entre l'organisation paysanne à l'initiative de la conformation de la ZRC et les entités publiques et privées sont rendus publics. Chacun peut émettre des concepts autour de points à ajuster et des Plans d'action pour la mise

---

<sup>233</sup> Cette entité a remplacé l'INCODER en 2016 ; elle a en charge tout ce qui concerne les définitions en termes de politiques agricoles et d'attribution des droits fonciers aux populations rurales.

en place de la ZRC sont proposés. De même, des procédures pour l'acquisition du foncier agricole ou des projets productifs peuvent être émises, ainsi que des stratégies pour les financer. Or, depuis leur création, il n'y a pas eu de financement des entités du Système National de Réforme Agraire ni du Système National Environnemental.

Globalement, le gouvernement national a diminué les ressources destinées aux investissements en faveur des programmes de réforme agraire. Ces ressources sont passées de 2 130 milliards de *pesos* pour la période 1995-1998 (au moment de l'exécution du Plan Pilote des ZRC), à 330 milliards pour la période 2002-2010 (FAO, 2018, p. 104). Cette réduction du budget coïncide avec l'escalade guerrière du gouvernement national contre les guérillas dans les régions les plus touchées par la confrontation armée. Les organisations issues de ZRC ont été stigmatisées, certains de leurs membres ont été assassinés ou incarcérés, et l'acte de conformation de la ZRC de la vallée du Fleuve Cimitarra a été suspendu en 2003 (Méndez, 2013). La révision de l'approche, en termes de politique agricole, entreprise par le gouvernement central dans la décennie 2010 a fait émerger à nouveau les ZRC en tant que dispositif complémentaire pour le contrôle de la frontière agricole et permettant de donner du foncier aux paysans qui en auraient besoin.

La réactivation, pour la période 2010-2014, du programme des ZRC par le gouvernement est consignée dans le Plan National du Développement (PND) à travers un budget spécifique. Celui-ci prévoyait la mise à jour des différents documents de PDD, la réalisation d'évaluations, la proposition de projets dans les zones constituées, ainsi que l'engagement d'études techniques pour la conformation de nouvelles ZRC. Cette réactivation s'est poursuivie à travers l'accord de paix signé entre les FARC et le gouvernement national à la fin de l'année 2016, qui voit les ZRC comme un dispositif pour la réaliser le premier point, la Réforme Rurale Intégrale (RRI). Les ZRC font partie d'une série de mécanismes prévus dans le programme de « formalisation massive de la petite et de la moyenne propriété rurale » de la RRI qui visait à attribuer sept millions d'hectares en titres de propriété. Cette nouvelle impulsion en termes de politique publique nous permet d'examiner la prise en compte des dispositifs spatiaux, en particulier le PDD, dans les documents officiels d'aménagement.



## 2. *La légitimation des pratiques quotidiennes historiques*

L'arrêt de la déforestation, la fixation de limites pour la colonisation de terres agricoles, ou les manuels de coexistence, contenus dans les accords communautaires obtenus après négociation politique, sont des pratiques quotidiennes développées historiquement par les populations rurales des ZRC. Ces pratiques sont le résultat d'une connaissance profonde de l'espace géographique, mais aussi la conséquence d'une négociation conflictuelle et en continue avec les autres acteurs présents tels que les guérillas, d'autres populations rurales ou les entités décentralisées du gouvernement central. Cette expérience, ajoutée à l'appropriation par les populations rurales de dispositifs de régulation proposés à différents moments par l'État central, a donné un pouvoir d'intermédiation important aux organisations paysannes dans les régions en conflit armé. Nous avons déjà évoqué les *Juntas de Acción Comunal (JAC)* comme les premières formes d'organisation appropriées par les *colonos* afin de trouver des mécanismes pour la résolution de conflits au quotidien. À travers la mise en place des *Juntas de veredas*, ou les *Juntas de colonos*, ils exercent une régulation sociale qui va être plus ou moins effective selon la configuration des acteurs armés, et les accords auxquels ils peuvent aboutir à une échelle locale et sous-régionale. Les *Juntas*, qui sont créées dès l'arrivée des *colonos*, reproduisent l'objectif et le fonctionnement des JAC par le biais de leurs pratiques. À travers cette régulation, ces organisations se créent une légitimité au niveau local et cherchent une légalité vis-à-vis de l'État central. Selon des enquêtes menées au moment des accords du *Medio* et *Bajo Caguán*, les premières JAC datent de 1972 (avant l'arrivée des FARC). En 1975, il y en avait deux qui étaient déjà des personnes morales avec un fonctionnement régulier (Jaramillo *et al.*, 1986, p. 181).

Nous avons constaté ce mode de fonctionnement pendant la réalisation de notre travail de terrain grâce à des témoignages recueillis auprès de fils de *colonos* fondateurs dans la sous-région de Pato-Balsillas. Dans cette sous-région, au moment de la réalisation de la *marcha del retorno*<sup>234</sup> en 1980, les familles organisées par comité ont vu le besoin de créer d'autres JAC :

*« cuando volvimos, ya en el 81 nosotros sentamos las bases para construir la junta de acción comunal ya de Rovira. Yo fui vicepresidente, ya desprendiéndonos de la junta de acción comunal de Balsillas medio Pato, ya la de Rovira; y ya entonces se comenzó a ver la necesidad de veredas que eran muy extensas, entonces se*

---

<sup>234</sup> *La mobilisation du retour.*

*unieron con unas más pequeñas y la gente aprendió a ser el trámite de buscar como legalizar y buscar la personería y toda esa cosa »<sup>235</sup> (Entretien avec J. Soto, 2019, à Neiva).*

À côté de ces institutions formelles appropriées, les populations ont développé les manuels de coexistence. Ceux-ci sont, dans la pratique, une compilation des normes construites historiquement dans le processus de colonisation de la frontière agricole (FAO, 2018, p. 335). Ces normes cherchent à réguler les ressources que consomme cette colonisation et deviennent dans la pratique des scénarios collectifs pour la résolution de conflits. D'ailleurs, dans plusieurs ZRC dont le Pato, les associations ont créé les comités de résolution des conflits, aussi appelés comités de conciliation. Les normes communautaires de coexistence, très développées dans la sous-région du Pato, existent aussi dans les ZRC du fleuve Cimitarra (localisées à cheval entre les *departamentos* de Bolívar et d'Antioquia), et celle de Cabrera au Sumapaz.

Les accords collectifs pour la conservation sont ensuite reflétés dans le Plan de Développement Durable de chaque ZRC. C'est ainsi que dans le manuel de coexistence<sup>236</sup> de la ZRC du Pato-Balsillas, nous retrouvons des sections spécifiques consacrées au travail communautaire, au contrôle des prix dans les établissements publics, ou encore aux normes écologiques dont nous avons fait mention dans le deuxième chapitre. Dans la ZRC du Pato-Balsillas, et dans ses environs, l'indice de déforestation est de moins de 1 %, ce qui permet d'affirmer que son périmètre a fonctionné comme une barrière à l'abattage des arbres. Cette expérience est d'autant plus intéressante que la ZRC est localisée dans la juridiction de San Vicente del Caguán, une commune qui a occupé pendant plusieurs années les premières places en ce qui concerne la déforestation au niveau national (FAO, 2018, p. 290).

Une autre expérience, d'accord collectif pour la conservation des zones riches en biodiversité, qui s'est reflétée quelques années plus tard dans l'aménagement territorial, est la « ligne jaune » dans la ZRC de la Vallée du fleuve Cimitarra. Dans cette sous-région, la « Table communautaire pour la vie digne et en paix » et les JAC sont aussi les modes d'organisation mis en place à partir des années 1980 par les *colonos*. À travers ces

---

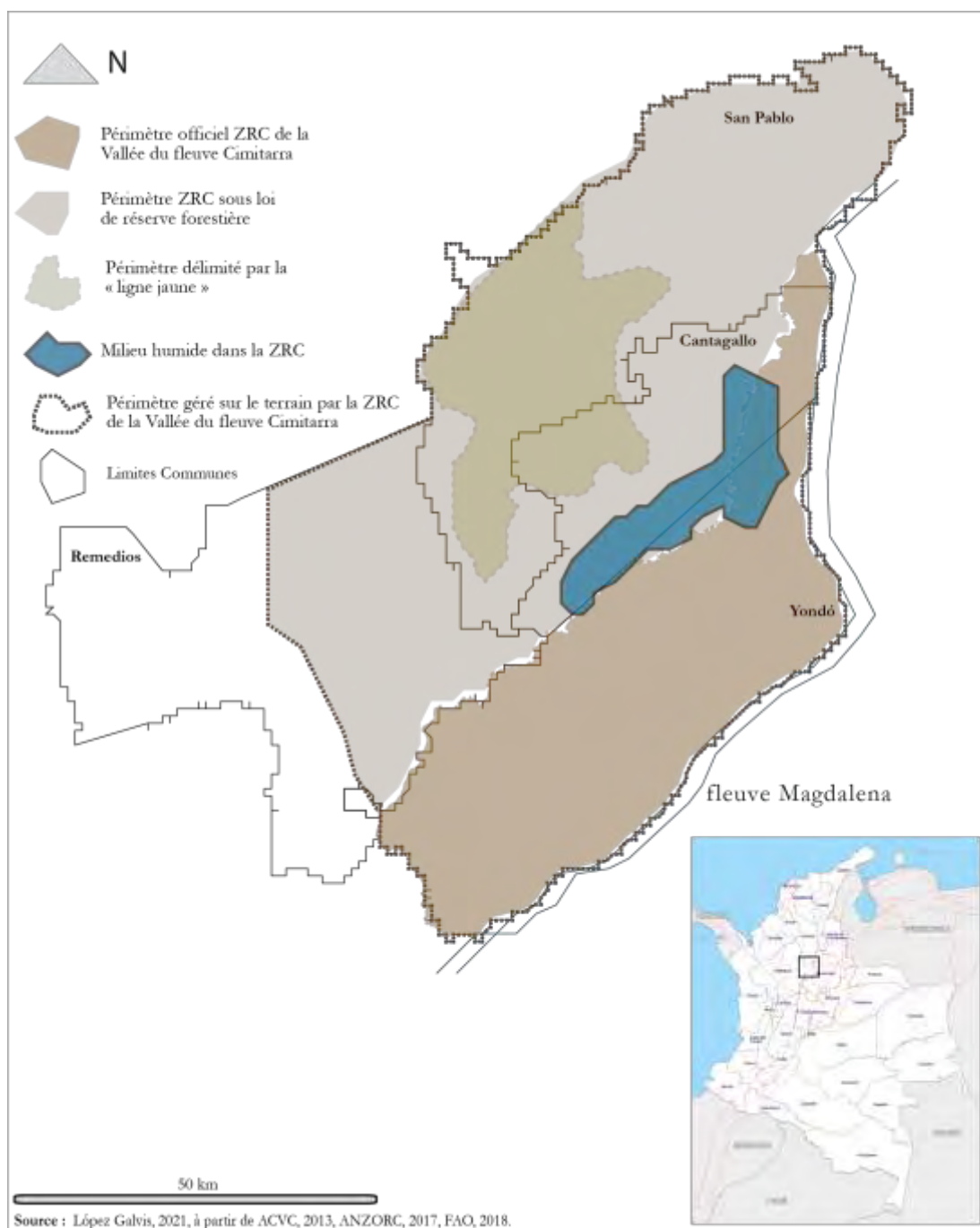
<sup>235</sup> « à notre retour, en 1981, nous avons jeté les bases pour former la Junte d'Action communale de Rovira. J'ai été vice-président de la Junte de Rovira qui s'est séparée de la Junte de Balsillas et du Medio Pato. Dès lors, nous avons commencé à voir la nécessité de veredas qui étaient trop grandes. Alors, ils se sont réunis avec d'autres plus petites et les gens ont appris à faire les démarches afin de les faire légaliser, trouver la personnalité juridique et tout ça ».

<sup>236</sup> Son nom complet est: *Normas de Convivencia Comunitaria. Región de El Pato*.

initiatives, les *colonos* mènent des négociations pour la conservation de périmètres riches en biodiversité, dans un moment d'expansion des économies d'extraction et de l'exploitation du bois (FAO, 2018). La première délimitation de la ligne jaune a eu lieu en 1983. Elle consiste à limiter la parcellisation jusqu'à une zone riche en biodiversité et en sources d'eau d'environ 60 000 à 70 000 hectares (ACVC, 2013). Elle se concrétise par le marquage d'une ligne jaune sur les arbres. Il se trouve qu'une partie du périmètre de cette occupation historique par les *colonos* est classée comme réserve forestière (Loi 2 de 1959). Mais sur le terrain, les colonisations de la seconde partie du XX<sup>e</sup> siècle ont occupé une partie de ces réserves et elles n'ont pas fait l'objet d'une actualisation cartographique. Actuellement, le périmètre reconnu officiellement par le gouvernement comme ZRC de la Vallée du fleuve Cimitarra ne coïncide pas avec celui que l'organisation gère dans son ensemble (Carte 25).

A posteriori, l'organisation issue de la création de la ZRC, l'Association Paysanne de la vallée du fleuve Cimitarra (ACVC), a ratifié les accords et, suite à la réalisation d'études techniques des sols, elle a demandé la soustraction du périmètre qui est aujourd'hui toujours officiellement classé comme réserve forestière. De même, et grâce à des caractérisations biologiques menées en collaboration avec des Universités et à des accords avec l'autorité nationale des PNN, le périmètre de la « ligne jaune » est rentré dans un processus pour être inclus dans le réseau d'aires protégées au niveau national. Cette déclaration est importante pour les associations paysannes, puisqu'elle permet que les périmètres soient déclarés en moratoire minier (FAO, 2018, p. 345). Cette gestion est l'un de mécanismes que les associations paysannes ont trouvé pour faire valoir officiellement leur appropriation de l'espace, et au passage, devenir des acteurs légitimes au niveau sous-régional et local.

Carte 25 - Zone de gestion de la ZRC de la Vallée du fleuve Cimitarra et périmètre de la réserve forestière



Nous observons, dans les périmètres de ZRC actuels (reconnus et en constitution), des rapports directs avec les aires protégées, en particulier avec les Parcs Nationaux Naturels (Carte 26). Dans la pratique et comme indiqué dans la réglementation de ZRC, elles peuvent devenir des zones tampon des aires protégées.

Carte 26 - Zones de Réserve Paysanne et Parcs Nationaux Naturels au niveau national en 2017



### 3. *Le Plan de Développement Durable et ses liens avec les autres documents d'aménagement*

Le document officiel d'aménagement des ZRC, le PDD, se compose de différentes parties qui dressent un état sociohistorique de la zone, dont un diagnostic général, biophysique et des indicateurs sur la population. Ensuite, il développe les composantes productives et environnementales des différents écosystèmes qui composent chaque ZRC. Dans ce document, des dispositifs spatiaux et de fonctionnement historique des populations qui précèdent la création de la ZRC sont consignés, notamment le « manuel de coexistence » dans la ZRC du Pato-Balsillas ou la « ligne jaune » dans la ZRC de la vallée du fleuve Cimitarra. La méthodologie développée par les organisations paysannes, consiste à la réalisation de diagnostics participatifs dans chaque *vereda* où sont parfois présents des délégués des institutions (Universités, fonctionnaires des mairies, etc.) qui accompagnent le processus. Ces diagnostics sont aussi facilités par les équipes techniques des organisations, généralement composées de personnes ayant obtenu des diplômes universitaires. Cette équipe technique participe aux comptes rendus des discussions et s'occupe des intermédiations auprès des professionnels et des institutions. Sur le terrain, cette intermédiation est renforcée par les leaders et les représentants locaux des *veredas* et autres noyaux de population présents dans la zone.

Dans la mise à jour du PDD du Pato-Balsillas faite en 2012, nous retrouvons l'un des compromis établis entre l'organisation paysanne et les entités du gouvernement au cours de l'audience publique de création de la zone en 1997 : le besoin de soustraire une partie du périmètre classé en réserve forestière pour normaliser l'occupation de la ZRC, et ainsi permettre la régularisation de familles qui ne pouvaient pas avoir d'accès aux crédits ou à des subventions. De même, cette actualisation rajoute des études en géologie, géomorphologie, hydrogéologie, sols et végétation entre autres. L'estimation totale des coûts pour la réalisation de programmes et de projets listés dans le PDD est de 17 604 millions de *pesos* (3 872 744 euros, PDD 2012, p. 19). Ce document d'aménagement vise aussi à l'élargissement du périmètre de la ZRC dans une partie des *veredas* du *Bajo Pato* en direction du centre-bourg de San Vicente (Carte 27). Ce groupe de *veredas* possède aussi une organisation représentative, l'*Asociación Ambiental del Bajo*

*Pato*<sup>237</sup> (*ASABP*), issue du même processus de déplacement forcé et de colonisation de la zone aux années 1950. Cette association regroupe les Juntas de 16 *veredas* et travaille conjointement avec l'AMCOP et d'autres organisations représentatives de la sous-région comme l'autorité environnementale, CORPOAMAZONIA. Lors de la réalisation du travail de terrain en juin 2019, nous avons eu l'occasion d'assister à des réunions publiques qui se sont tenues dans la *vereda* de Balsillas, avec pour objectifs de définir un chronogramme de travail et de constituer une équipe technique pour la réalisation de visites et le géoréférencement des limites exactes entre l'aire protégée et la ZRC (Figure 16). Cette même équipe devait actualiser le PDD, en fonction de la demande d'élargissement du périmètre de la ZRC, pour inclure les *veredas* du *Bajo Pato*.

Des paysans d'une grande majorité des *veredas* de la ZRC, ainsi que des représentants des *Juntas* du *Bajo Pato* ont assisté à ces réunions, ainsi que des représentants de l'ANT, du Ministère de l'Environnement, de l'autorité environnementale de la région -CORPOAMAZONIA-, et des ONG (notamment le représentant de la WWF<sup>238</sup> en Colombie). Cette série de réunions étaient le résultat des accords signés au préalable entre le Ministère de l'Environnement et les associations paysannes afin d'analyser le décalage entre les limites des différentes aires protégées adjacentes, dont la Zone de Réserve Forestière (ZRF) de l'Amazonie, mais aussi d'actualiser le PDD de la ZRC. Lors de ces réunions, il est apparu qu'il existait un besoin exprimé par l'AMCOP que des personnes des *veredas* puissent faire partie de l'équipe en tant que guides et connaisseurs de la zone, aux côtés des professionnels du Ministère et de l'autorité nationale des PNN. De même, il était nécessaire de mettre en place les conditions pour que les groupes de travail soient intégrés par des personnes jeunes et des personnes plus âgées (au moins une de chaque tranche d'âge) qui connaissent très bien la zone et ainsi réaliser une transmission des connaissances.

---

<sup>237</sup> *Association Environnementale du Bas Pato*.

<sup>238</sup> *World Wide Fund for Nature*, Fonds Mondial pour la Nature en français.

Figure 16 - Réunion publique pour la définition des limites entre la ZRC du Pato-Balsillas et le PNN *Los Picachos*, juin 2019



Source : © López Galvis.

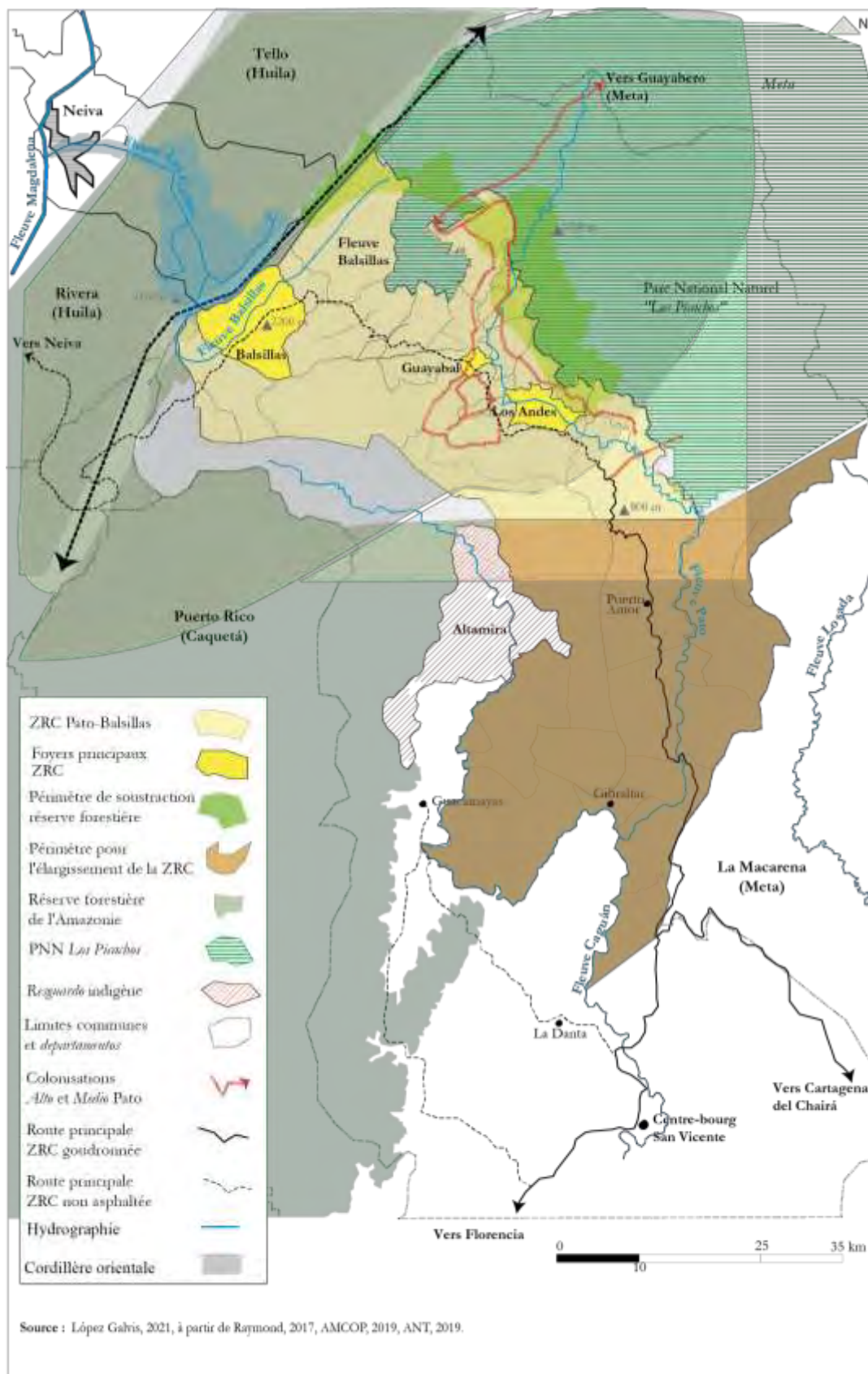
Ce processus, entamé en juin 2019, s'est poursuivi jusqu'à la publication, fin 2020, d'une résolution du Ministère de l'Environnement et du Développement durable, afin d'ajuster la soustraction de la part du périmètre de la ZRC qui se trouvait encore officiellement classée comme réserve forestière<sup>239</sup>. Selon le rapport de FAO (2018), les visions transversales des PDD des ZRC constituées sont en accord avec les Directrices Volontaires pour la Gouvernance de la Terre (DVGIT). Néanmoins, actuellement les PDD ne font pas partie des *déterminants* que doivent prendre en compte les POT des communes pour la construction de leurs documents de planification.

---

<sup>239</sup> Résolution N. 1080 du novembre 2020 « *por la cual se sustrae un área que hace parte de la Zona de Reserva Forestal de la Amazonía creada por la ley 2da de 1959 y se adaptan otras determinaciones* ».



Carte 27 - Périmètre de soustraction de la réserve forestière et proposition d'élargissement de la ZRC du Pato-Balsillas en 2019



Les POT des communes sont considérés comme étant les seuls dispositifs d'aménagement selon la loi 388 de 1997, dite loi d'aménagement du territoire. Cela contredit les objectifs et l'esprit des autres documents et instruments de planification supra-communaux existants dans la législation colombienne, dont la loi 160 de 1994 ou le code des ressources naturelles de 1993. Selon l'évaluation du programme des ZRC faite par la FAO, les POT des communes devraient être actualisés avec les normes de hiérarchie supérieure, dont les Plans de gestion environnementale participative des ZRC (FAO, 2018, p. 298). Cette préconisation est argumentée par le fait que les ZRC possèdent un régime exceptionnel de la propriété, les Unités Agricoles Familiales (UAF), qui ont été établies depuis 1996<sup>240</sup> par zones *relativement homogènes*, et qui fixent des limites à l'extension des propriétés dans les zones rurales. Cette régulation des zones rurales reste néanmoins assez floue, si nous nous rappelons la nature des autres instruments d'attribution des droits fonciers, notamment celui des ZIDRES dans le bassin de l'Orénoque. Ces droits fonciers, qu'ils soient attribués à des producteurs de l'*agrobusiness* ou à des petits producteurs paysans, indigènes ou autres, ne font pas partie des documents d'aménagement des communes.

La prise en compte des documents de planification des ZRC dans les POT reste assez différenciée selon le degré de reconnaissance et d'articulation politique que l'organisation qui la porte possède avec l'administration municipale. C'est ainsi que nous voyons que les Plans élaborés par les associations paysannes sont inclus en tant que Plans Partiels Ruraux dans le *Plan Básico de Ordenamiento Territorial* (PBOT) de San Vicente del Caguán (sur la période 2002-2015, voir tableau 15). Cette reconnaissance reste davantage sur le papier que dans l'assignation d'un budget dédié, l'exécution des projets ou une véritable participation des associations aux processus de formulation et de concertation des documents d'aménagement des communes (CGR, 2015, p. 11).

---

<sup>240</sup> Résolution N. 041 de 1996 de l'INCORA selon laquelle "*se determinan las extensiones de las UAF, por zonas relativamente homogéneas, en los municipios situados en las áreas de influencia de las respectivas gerencias regionales*".

Tableau 15 - Prise en compte de la ZRC Pato-Balsillas dans le POBT de San Vicente *del Caguán*

Document de planification	Période	Item, contenu
PBOT San Vicente del Caguán	2002-2015	Dans la vision du PBOT il est consigné que : <i>la prise en compte les expériences existantes d'aménagement du territoire menées par les communautés, avec le soutien des entités de l'ordre national, comme c'est le cas d'ASCAL-G et de la ZRC du Pato-Balsillas, les plans élaborés par ces associations se respectent et s'intègrent.</i> On donne à ces plans <i>la hiérarchie de <b>Plans Partiels Ruraux</b></i> , p.8. Le PDD de la ZRC du Pato-Balsillas et le Plan de gestion et d'aménagement environnemental du territoire d'ASCAL-G sont incorporés « <i>dans tous ces aspects</i> » (CGR, 2015, 40).
	2015-2027	<b>Sol rural</b> – le système d' <i>asentamientos</i> ruraux de la commune se divise en se divise en centres-bourgs parmi lesquels nous comptons les noyaux de <i>veredas</i> de Balsillas, Guayabal et les Andes. Les <i>veredas</i> sont réparties et gérées par les organisations, y compris l'ASABP (Bajo Pato), l'ASCAL-G (Lozada-Guayabero) et AMCOP. Pag. 125 – sur la <i>possibilité de construire des microcentrales énergétiques en profitant des côtes de certains fleuves comme le Pato et le Caguán.</i> Sur le <b>PNN Los Picachos</b> – Les objectifs de conservation comprennent <i>des services environnementaux de la région du Guayabero et du Pato-Balsillas</i> , p. 230. Dans les <b>cadrages d'aménagement</b> - la ZRC du Pato-Balsillas au Nord-Est du <i>departamento</i> du Caquetá : <i>contribue à la stabilisation de l'économie paysanne dans la zone avec le rôle de tampon dans la partie occidentale du Parc et influence la réduction de pressions anthropiques à l'intérieur de l'aire protégée.</i> Dans cette même partie du document est consignée la complémentarité entre la ZRF de l'Amazonie et la ZRC du Pato-Balsillas puisqu'elle <i>contribue d'une manière complémentaire à l'objectif commun de conservation de ressources naturelles.</i> La ZRC est identifiée comme une zone avec un haut stockage de carbone et de biomasse aérienne.

Source : López Galvis, 2021, à partir de PBOT San Vicente (2002, 2015).

Pour l'instant, cette prise en compte reste marginale et conditionnée, d'une part, à des allers-retours du secteur politique qui est à la tête des mairies des communes et, d'autre part, à la conjoncture politique au niveau national. À San Vicente del Caguán et dans le *departamento* du Caquetá, nous constatons également cette situation dans les documents

de Plans de Développement Communal (PDM) et départemental (PDD), les plans de gouvernement des maires et des gouverneurs pendant leur période, de la ZRC du Pato-Balsillas. Alors que pendant les périodes 2004-2007 et 2008-2011, il n'existait aucune mention des ZRC ou des associations paysannes, pendant la période 2012-2015, au niveau départemental, on observe la proposition de création de trois ZRC. De même, pour la période 2016-2019, le PDM de San Vicente énonce l'intégration de l'ensemble de l'accord de paix de la Havane dans son programme (Tableau 16).

Tableau 16 - Prise en compte de la ZRC Pato-Balsillas dans les Plan de Développement Communal et Départemental

ZRC (Commune, <i>departamento</i> )	Plan de Développement Communal (PDM)	Plan de Développement Départemental (PDD)	Période
Pato-Balsillas (San Vicente del Caguán, Caquetá)	Aucune référence à la ZRC.	Aucune référence à la ZRC.	2004- 2007
	Aucune référence à la ZRC.	Aucune référence à la ZRC.	2008-2011
	La ZRC est mentionnée dans le diagnostic et dans les programmes spécifiques.	La ZRC est mentionnée d'abord dans l'inventaire biophysique et dans le sous-programme d'aménagement du territoire : proposition de l'expédition de trois ordonnances pour créer trois nouvelles ZRC (p. 103).	2012-2015
	L'extension et la résolution de création de la ZRC sont mentionnées dans les aspects généraux du PDM (p. 9). <b>Accord de paix :</b> ce document « <i>incorpora de antemano todos los acuerdos a los que el proceso de paz adelantado en la Habana (Cuba) entre el Gobierno de la República de Colombia y las FARC</i> » <sup>241</sup> (p. 10).	La ZRC est seulement mentionnée dans la sous-partie consacrée à l'aménagement du territoire départemental pour expliciter que 2 % du territoire du <i>departamento</i> est dans le statut ZRC (p. 164).	2016-2019

Source : López Galvis, 2021, à partir de PDM San Vicente del Caguán et du PDD Caquetá (2004, 2012, 2016).

<sup>241</sup> « *intègre d'emblée tous les accords aboutis lors du processus de paix tenu à la Havane (Cuba) entre le gouvernement de la république de la Colombie et les FARC* ».

Ces variations en termes de reconnaissance dans les documents d'aménagement reflètent des facteurs socio-politiques qui traversent le pays en permanence. La « réapparition » des ZRC dans les documents d'aménagement et de gouvernement aux niveaux local et régional est couplée à des pourparlers et à l'accord de paix de la Havane en 2016. Avec ce processus, et le programme des ZRC dans le Plan National de Développement (PND) 2014-2018, la question de distribution du foncier agricole est relancée dans le débat public. Mais, cette conjoncture ne nous suffit pas pour comprendre le processus continu d'adaptation des dispositifs et de gestion locale qui est réalisé au quotidien par les communautés rurales et les autres acteurs présents. En adaptant des dispositifs, en créant des modes de fonctionnement et des institutions informelles au niveau local et sous-régional, ces processus peuvent façonner des rapports « par le bas » qui interrogent l'État central.

## **B. LES MODALITÉS DE RECONNAISSANCE PAR L'ÉTAT CENTRAL DE LA GESTION DE LEUR TERRITOIRE PAR LES COMMUNAUTÉS PAYSANNES**

*« En deçà du politique vivent et pensent des gens, des groupes, des peuples qui vont par la politique vers des révolutions ou par des révolutions vers la vie politique. Au-delà de l'existence politique, donc de l'État national établi, la vie politique se spécifie et l'activité politique se spécialise ; elle devient une profession, cependant que des machines politiques (appareils d'État et de partis) s'instituent ; cette situation engendre la critique politique et des appareils ; d'où le dépérissement du politique. Les deux mouvements peuvent coexister, dans la conscience d'un individu, d'un groupe, d'un peuple entier ; non sans conflits et séparations » (Lefebvre, 1974, p. 477).*

Certains auteurs affirment que dans les années 1980, les populations paysannes ont connu une transformation socio-culturelle, une « urbanisation sociologique » qui amène une « révolution des attentes » où une population plus informée demande à être prise en compte en tant qu'interlocutrice valide de l'État central (Jaramillo, 1988, p. 15). Cette *révolution des attentes* peut avoir un lien avec une certaine stabilité des programmes d'aide d'État (crédit et assistance technique), comme le PNR<sup>242</sup> ou le DRI

---

<sup>242</sup> *Plan National de Réhabilitation*. Programme lancé par le gouvernement national (DNP) dans les années 1980 avec la mise en place des mécanismes de consultation directe de la population pour encadrer un modèle de colonisation.

maintenus jusqu'à la fin des années 1980 (Mesclier, 2006). Lors de cette période, qui correspond à l'Industrialisation par Substitution aux Importations (ISI), des dispositifs juridiques sont créés dans le but de répondre aux nouvelles caractéristiques des populations rurales. Les nouvelles formes d'association créées à cette époque, parmi lesquelles on trouve les comités d'usagers paysans, les comités d'usagers du DRI, les formes coopératives ou, encore, l'adaptation des JAC, répondent à ces dispositifs d'attribution des droits fonciers ou d'assistance technique. Elles deviennent désormais « *des obstacles à la libéralisation généralisée des échanges* » et à la quête d'une normalisation et d'une régularisation juridique représentée par l'application des politiques néolibérales (Hoffmann, 2002, p. 13). Entre temps, les populations rurales de la petite et moyenne production deviennent plus conscientes de leurs besoins spécifiques et demandent la mise en place de nouveaux pactes, ainsi qu'une reconnaissance par rapport aux groupes patronaux de la grande production. Ces populations aux accents ethniques ou culturels entendent donc attirer l'attention de l'État jusqu'à l'échelle locale, de leur village et leur lieu de vie, revendiquant plus un État social de bien-être et non un État sécuritaire (Serje, 2012).

La décentralisation prévue dès le milieu des années 1980, et poursuivie par la Constitution de 1991, a voulu renforcer le cadre de la participation politique par le biais de l'élargissement de la démocratie au niveau communal, en instaurant l'élection au suffrage direct des maires et des gouverneurs de *departamentos*. Dans ce cadre, la reconnaissance des occupations historiques des populations rurales, qui dans la pratique signifie la reconnaissance de leur autorité à l'intérieur des périmètres définis, ouvre le débat sur le degré de légitimité et de souveraineté au niveau de l'État central. La question que nous nous posons dans ce chapitre, autour de la place et du rôle des institutions informelles, et de leurs interactions avec les composantes reconnues par l'État central, est traversée par les adaptations quotidiennes que les communautés réalisent des dispositifs spatiaux décrits précédemment. Ces communautés mettent en place des formes de gouvernance ascendantes ou « *bottom up* » qui interagissent à différents niveaux avec des dispositifs de gouvernance institués ou « *top down* » instaurés par l'État central. Les pratiques quotidiennes des acteurs sociaux, dans notre cas les

---

populations paysannes de ZRC, se déroulent sur le terrain dans un exercice de négociation permanente avec l'État central (Moreno, 2015). Ces populations paysannes peuvent participer à la fabrication à travers ces pratiques, de *systèmes socio-écologiques*, entendus comme les rapports multiples et complexes qu'entretiennent les acteurs sociaux et les éléments biophysiques à différentes échelles temporelles et spatiales (Jansen et Olstrom, 2006, cités par FAO, 2018). Ce cadre d'analyse nous permet de mieux saisir les rapports qui façonnent des institutions émergentes sous deux dimensions : celle du système de gouvernance, les interactions entre les acteurs, et celle de la gestion de l'espace géographique, la conservation ou la distribution des ressources naturelles.

Figure 17 - "Resguardos campesinos"



Couverture de l'article publié en 1994 dans la revue *Ecológica* par A. Molano et C. Ramírez.

### ***1. Reconnaissance des infrastructures développées par les communautés***

*« Plus généralement, une manière d'utiliser des systèmes imposés constitue la résistance à la loi historique d'un état de fait et à ses légitimations dogmatiques. Une pratique de l'ordre bâti par d'autres en redistribue l'espace ; elle y crée au moins du jeu, pour des manœuvres entre forces inégales et pour de repères utopiques » (M. De Certeau, 1990, p. 35).*

L'arrêt à mi-parcours des différentes tentatives de réforme agraire et, par conséquent, le changement incessant des règles du jeu pour les populations rurales, entraîne chez elles le besoin de développer des stratégies propres de survie et de gestion de leur quotidien. Ces stratégies de survie développées par les populations rurales participent à la configuration des formes étatiques et communautaires dans les régions du front pionnier à travers « *l'association, au quotidien, des droits d'accès aux ressources naturelles et des droits et obligations sociopolitiques allant de pair aux niveaux local et national* » (Leonard et Velázquez, 2016, p. 20). Les différents régimes de gouvernance rurale ont pour socle l'occupation extensive de l'espace des zones de frontière, et les rapports de pouvoir que façonnent les différents acteurs aux niveaux local et sous-régional. Nous comprenons cette gouvernance comme :

*« un conjunto de reglas y procesos formales e informales a través de los cuales los actores públicos y privados articulan sus intereses y toman decisiones que son elaboradas, implementadas y mantenidas a niveles locales, nacionales, regionales y globales »*<sup>243</sup> (FAO, 2018, p. 36).

De même, nous faisons le choix d'aborder cette vision de la gouvernance en tenant compte des rapports d'intérêts existant entre le gouvernement et les populations locales. Cette notion reflète aussi la période de crise traversée par l'État central et ses difficultés, pour les grands projets d'aménagement, à prendre en compte les spécificités locales (Scott, cité par Gisclard *et al.*, 2015). Ces difficultés se sont accentuées au fur et à mesure que l'occupation du front pionnier s'est poursuivie, tout au long du XX<sup>e</sup> et au début du XXI<sup>e</sup> siècle, comme résultat des expulsions successives des populations en provenance des régions centrales, et le surcoût que cela pouvait représenter pour la création des infrastructures physiques et sociales, et des services publics.

Les différents niveaux d'organisation mis en place par les populations des sous-régions sur lesquelles nous travaillons trouvent leur origine dans les besoins quotidiens qui se manifestent dans l'espace géographique. Dans la colonisation des fronts pionniers, la consolidation d'un réseau de chemins est l'un des premiers besoins. Dans la ZRC du Pato-Balsillas, il existe 70 kilomètres de routes départementales créées par les paysans de la zone avec leurs propres ressources (CGR, 2015, p. 84). Les gens installent

---

<sup>243</sup> « *un ensemble des règles et des processus formels et informels par lesquels les acteurs publics et privés articulent leurs intérêts et prennent des décisions qui sont élaborées, mises en place et maintenues aux niveaux locaux, nationaux et globaux* »



des péages informels à l'entrée de la ZRC pour récolter des fonds afin d'entretenir ces voies de communication, comme nous l'expliquait un habitant de la *vereda* l'Oso et responsable du fond social de l'AMCOP en 2019 :

*Habitant: "¿Cómo hemos hecho nosotros?*

*Nosotros a pesar de que dicen que eso es ilegal y todo, pero montamos un peaje aquí, y con eso es que estamos destapando y tapando rotos; o sea, comunitario todo; es que nosotros somos organizados, y pues tocó así, si nos dicen algo, les decimos miren, miren las vías y nosotros no los perjudicamos, y los mismos de los carros están de acuerdo, ellos también pierden con el estado de la vía.*

*AFLG: y entonces recogen eso, ¿y quién se pone a hacer eso?*

*Habitant: tenemos un comité que se llama comité pro carretera, todo organizado; ellos nos entregan cuentas a nosotros, nos dicen cuántos peajes, cuantos talonarios, y dicen tanto se fue en una volquetada de piedra, tanto se fue en la pajarita que destapó y así; y ahí está la cuerquita"<sup>244</sup> (Entretien réalisé en août 2019 à Guayabal, ZRC du Pato-Balsillas).*

Le comité pour l'entretien des routes s'est constitué a posteriori ; actuellement, il est majoritairement assumé par des membres des *Juntas de veredas* ou par des membres de l'AMCOP. Les *Juntas de veredas* prennent donc une place très importante dans la gestion du quotidien, notamment dans l'accès aux services publics essentiels. Historiquement, l'offre des services publics aux populations colombiennes diminue au fur et à mesure que le degré de ruralité de la commune augmente. En 2013, les aqueducs approvisionnaient 53 % des zones rurales et les égouts, 15 % (MTC, 2015, p. 68). Or, et ce rapport l'affirme aussi, si nous incorporons des alternatives pour la fourniture de ces réseaux construits par les populations rurales, dont l'existence des toilettes connectés à des fosses septiques, la couverture d'assainissement basique augmente jusqu'à 76 % en 2012.

Dans les zones rurales, 60 % des foyers reçoivent de l'eau en continu pendant les sept jours de la semaine, alors que dans les zones urbaines, ce service concerne, en moyenne, 80 % des foyers. En ce qui concerne nos régions d'étude, dans les communes du Nord du Cauca, il existe un écart entre la couverture des services publics dans les

---

<sup>244</sup> « *Habitant : Comment nous avons fait ? Nous, bien qu'on dise que c'est illégal, nous avons installé un péage ici. Et c'est avec ça que nous bouchons et débouchons les trous. C'est-à-dire, tout est communautaire ; nous sommes organisés et il a fallu faire comme ça. Et si quelqu'un vient nous dire quelque chose, nous répondons : « Regardez les routes et nous ne faisons du tort à personne ». Même les gens qui passent en voiture sont d'accord, car l'état des routes les affecte eux aussi.*

*AFLG : Et donc, vous collectez ça, et qui se charge de cette tâche ?*

*Habitant : Nous avons un comité pour les routes, bien organisé. Il nous rend des comptes à nous, nous dit combien des péages, combien de chéquiers et nous explique combien a coûté le camion des pierres, ou combien pour la voie qui a été débouchée et comme ça, et voilà la petite corde ».*

centre-bourgs et celle des *veredas* dans la partie haute des zones rurales. Alors que l'aqueduc présente une couverture de 100 % dans le centre-bourg, le système d'approvisionnement d'eau dans l'ensemble des zones rurales des communes de Corinto et de Miranda fonctionne par gravité avec des tuyaux d'arrosage. D'un autre côté, dans la commune de Caloto, il existait, en 2015, 37 aqueducs en zone rurale, dont 7 intra *veredales* et le reste qui desservait chacun une *vereda*. Ils sont construits et gérés par les *Juntas de Acción Comunal* (JAC) ou par les *resguardos* indigènes constitués (PDM Caloto 2020-2023, p. 38). Ces aqueducs *veredales* captent l'eau directement à la source à travers des puits ou des fosses septiques, mais dans la plupart des cas, ils ne traitent pas les déchets. De même, dans la ZRC du Pato-Balsillas, les fermes qui s'approvisionnent par ce système de gravité et par un système de tuyaux d'arrosage, possèdent des unités sanitaires avec une connexion à des puits, mais elles ne possèdent pas d'infrastructures d'égouts.

Les alternatives trouvées par les populations rurales pour avoir de l'électricité passent par l'utilisation de groupes électrogènes à essence, mais aussi par le recours à des petites turbines hydrauliques (*pelton*) ou des panneaux solaires, tant pour des infrastructures communes comme les écoles que pour les maisons individuelles. La ZRC du Pato-Balsillas fait partie d'une commune dont, jusqu'à très récemment, la zone rurale n'était pas alimentée par le réseau énergétique (Carte 28), et elle a obtenu l'électricité de manières différentes pour chacun de ses trois regroupements des *veredas*. La vallée de Balsillas, frontalière avec le *departamento* du Huila, et elle a eu accès au service en permanence à partir de 2010 (PDD 2012, p. 123).

Carte 28 - Interconnexion électrique en Colombie en 2014



De plus, au centre de la ZRC, à Guayabal, les communautés ont utilisé historiquement des groupes électrogènes à essence avec des horaires de fonctionnement fixes en semaine et le weekend. Le dimanche (jour de marché) était, jusqu'en 2020, la seule journée où le groupe électrogène tournait jusqu'à 22h. En semaine, le responsable (qui recevait un salaire mensuel de la part de la *Junta* de Guayabal), l'allumait deux heures à midi et deux heures le soir. Dans les *veredas* de los Andes et de Miravalle, qui présentent des pentes très prononcées, les *Juntas* ont installé des panneaux solaires et des mécanismes hydrauliques qui utilisent la force de l'eau pour produire de l'énergie.

Figure 18 - Panneaux solaires à l'école rurale de Los Andes (ZRC du Pato-Balsillas)



Source : © López Galvis, 2016.

Au Pato, chaque *Junta* possède des registres actualisés des personnes âgées de plus de 15 ans qui habitent la *vereda*. Au-delà de l'interconnaissance entre voisins, ce registre permet d'exercer un contrôle sur les habitants permanents et les gens de passage. Ce contrôle est notamment utilisé au moment où quelqu'un de l'extérieur veut acheter une ferme ou proposer des projets dans la ZRC. En 2019, lors d'une réunion qui s'est tenue dans la *vereda* de Balsillas dans le but d'accorder le processus pour la soustraction d'un périmètre

de la zone en réserve forestière, un propriétaire d'une ferme d'environ 1 700 hectares localisée dans cette vallée s'est présenté publiquement. Il voulait mettre en place un projet de ferme *agro durable* sur ces terres, en installant un parc à thème et un téléphérique, et il souhaitait également développer le tourisme. Cette ferme fait partie des propriétés existantes avant la création de la ZRC dans cette vallée, qui a historiquement été mise en valeur par l'élevage extensif. Les propriétaires de ces fermes ne font pas parti de *Juntas* pour la plupart. Les membres de l'AMCOP se sont alors engagés à étudier le cas et à faciliter la tenue d'une réunion spécifique a posteriori. Malgré le fait qu'il n'existe pas de mécanismes contraignants dans le dispositif des ZRC pour l'achat et la vente des parcelles, le tissu social formé remplit en partie ce rôle.

Figure 19 - Régulateur de charge solaire pour distribuer l'énergie électrique, ferme à Miravalle (ZRC du Pato-Balsillas)



Photo : © López Galvis, 2019.

Au niveau national, ce tissu des *Juntas* des zones rurales, malgré les différents rapports de pouvoir existant dans les sous-régions et le fait que les *Juntas* n'exercent pas le même contrôle du quotidien partout, arrive à reproduire certains de ces mécanismes. C'est

notamment le cas des travaux communautaires pour l'entretien des routes, la construction des maisons communautaires, des équipements de santé, éducatifs ou de loisir. Jusqu'en 1983, le DANE a élaboré des statistiques de suivi de l'activité communautaire, et celles-ci indiquaient que 43 % des écoles, des centres de santé et des routes *veredales* avaient été construites par les JAC (CNMH, 2016, p. 508). En général, et malgré le fait qu'elles ont servi dans certaines régions à la reproduction des clientèles autour de certains caciques politiques, différents auteurs s'accordent à dire que les JAC sont l'organisation sociale avec le plus de couverture et de stabilité dans les zones rurales. Selon R. Londoño, leur double caractéristique d'organisation communautaire et institutionnelle a facilité la reconstitution de nombreuses communautés rurales qui ont été détruites pendant la confrontation armée (CNMH, 2016). Leurs pratiques de régulation sociale, telles que la demande de lettres de recommandation aux nouvelles personnes qui arrivent dans une zone pour devenir des adhérentes des associations paysannes, le montrent bien. Ces lettres doivent être signées par les Juntas de la *vereda* où la personne habitait auparavant et, dans les zones rurales les plus reculées, ces lettres constituent, dans la pratique, un permis pour pouvoir travailler et habiter dans les *veredas*, comme nous l'expliquait dans un entretien en 2019 une habitante de la *vereda* l'Oso dans la ZRC du Pato-Balsillas :

*AFLG: "y qué tipo de medidas específicas, por ejemplo, ¿si encuentran a alguien robando?*

*habitante: lo cogen, lo amarran y van y llaman a la policía que está en Miravalle y se entrega; aquí está la ONU; y en la vereda si llega alguien, se reúnen todos y se hecha, se va porque se va.*

*AFLG: ¿y de qué depende eso?*

*habitante: depende de la infracción; más que todo viciosos, y que sean de otra parte, o violadores; entonces se riega el cuento por toda la vereda y en ninguna parte lo reciben, no hay quien le de trabajo, y se tiene que ir"<sup>245</sup>. (Entretien réalisé en août 2019 à Guayabal, ZRC du Pato-Balsillas).*

Bien que ces *Juntas* jouent un rôle dans le contrôle social, celui-ci est complété par d'autres structures. Par exemple, à l'époque de notre entretien cité ci-dessus, la Police ou une délégation de l'ONU étaient présentes dans une région de désarmement des FARC après l'accord de paix en 2016. Dans certains cas, ce rôle a été joué directement par

<sup>245</sup> *AFLG : Quel type de mesures spécifiques, par exemple, si vous attrapez quelqu'un en train de voler ?*

*L. Gaitán : On l'attrape, on l'attache et on appelle la police qui est [dans la vereda] à Miravalle et on le livre. Ici il y a l'ONU ; et dans la vereda si quelqu'un arrive, tout le monde se réunit et on le dégage, il part obligatoirement.*

*AFLG : Et ça dépend de quoi exactement ?*

*L. Gaitán : Ça dépend de l'infraction ; en général, ce sont les vicieux et ceux qui vient d'ailleurs, ou des violeurs. Alors on diffuse ce qui s'est passé dans toute la vereda et il est reçu nulle part. Personne ne lui donne de travail, alors il doit partir.*

d'autres structures communautaires agissant à différents niveaux, comme les associations paysannes ou de producteurs, des dispositifs étatiques appropriés par les communautés, ou même les FARC à différentes périodes au cours de la confrontation armée. Ici, les manuels de coexistence, créés par ces communautés au fil des années, à partir des expériences vécues par les comités de conciliation existant au niveau des *veredas* et des associations paysannes, jouent un rôle central.

## 2. *Les mécanismes de participation institués et appropriés*

La proposition des ZRC (initialement nommés *resguardos campesinos*, voir figure 17, p. 246) surgit dans le contexte du sommet de la Terre de Rio de Janeiro, en 1992, comme un dispositif d'aménagement pour chercher des solutions à la problématique de la colonisation de la frontière agricole. À l'instar des *resguardos* indigènes, elles sont proposées par la Commission nommée par le gouvernement dans le sommet de Rio sous la forme d'*Áreas de manejo especial*<sup>246</sup> où il y aurait des limitations à l'usage de la terre, au droit de la propriété et à la concentration du foncier. En parallèle, le gouvernement devait formuler des programmes du type Développement Rural Intégral (DRI), d'assistance technique, et la mise en place des programmes de crédit pour encourager la reforestation et l'usage mesuré des ressources naturelles (Molano et Ramírez, 1994, p. 38). Cette politique est aussi le résultat des grandes mobilisations paysannes du début des années 1990 qui ont demandé la mise en place de zones qui pourraient contrecarrer l'avancée des grandes propriétés. À l'intérieur de ces zones, les communautés mobilisées ont demandé l'assignation de titres de propriété, l'accès aux programmes de crédit et de transformation productive pour les parcelles dédiées à la culture de la coca (CGR, 2015).

La discontinuité et la désarticulation des politiques publiques pour la pérennité de ce programme, liées aux aléas des volontés politiques des gouvernements successifs, n'ont pas empêché l'appropriation par les communautés rurales des dispositifs de loi proposés à différents moments par l'État central. La capacité d'autogestion des communautés rurales choisies dans le Projet Pilote des ZRC (PPZRC) s'est consolidée au cours des dernières décennies avec l'élargissement de la collaboration du réseau des associations qui gèrent chaque ZRC, à d'autres formes d'organisation qui ne font pas

---

<sup>246</sup> *Aires de gestion spéciale.*

partie des périmètres des ZRC. Dans la sous-région du Pato-Balsillas, nous retrouvons l'association du *Bajo Pato*, l'ASAB, qui fait partie du réseau d'organisations locales des zones rurales de la commune de San Vicente del Caguán. Ces associations paysannes, formées par des Juntas des *veredas* et des coopératives de producteurs entre autres, représentent un deuxième niveau d'organisation. Dans un troisième niveau, ces associations s'organisent à travers la plateforme UNIOS, l'*Unión de Organizaciones Sociales, Agrarias, Ambientales de Derechos Humanos, Campesinas e Indígenas*<sup>247</sup>, qui regroupe toutes les associations paysannes de la sous-région, mais aussi d'autres formes de coopération, comme nous l'expliquait en 2017 l'un des membres du groupe de mémoire historique, un projet développé dans la ZRC du Pato-Balsillas :

*« hay una coordinadora, UNIOS, que recoge mujeres, jóvenes, LGBTI, un gremio de transportadores que se llama Más transportadores y las seis principales organizaciones campesinas de San Vicente del Caguán, AMCOP, ASABP, la del Bajo Pato, ASOATROG es la zona de troncal en Guacamayas, ASOCAMPO que es la zona de Campo Hermoso, hacia la salida de los Pozos y ASOPAO, que es la organización que es dónde está hoy por hoy la mayoría de la disidencia, que es la Novia Celestial, Villalobos, toda esa zona de por allá. Un trabajo de formación política que caía a una estructura que se llama COORDOSAC, que era la Coordinadora Departamental »*<sup>248</sup>  
(Entretien avec un membre du groupe de mémoire historique, 2017 à Los Andes, ZRC du Pato-Balsillas).

Finalement, la *Coordinadora Departamental de Organizaciones Sociales, Sindicales y Agropecuarias del Caquetá*<sup>249</sup> (COORDOSAC), regroupe toutes ces organisations dans une plateforme qui, lors des actions supra communales, mène les négociations auprès des entités de l'État central (voir Figure 20). Ces plateformes peuvent également se rassembler ensuite autour des coordinations au niveau national afin de participer à leur tour aux négociations politiques avec le gouvernement.

Dans le PDM de la commune de San Vicente, les sous-divisions au niveau rural, des *corregimientos*, sont classées en fonction de l'autorité policière dont elles dépendent (le PDM 2012-2015 dénombre 14 Inspections de police). Mais sur le terrain, cette autorité

<sup>247</sup> *Unión d'Organizaciones Sociales, Agrarias, Ambientales de Derechos Humanos, Paysannes et Indigènes.*

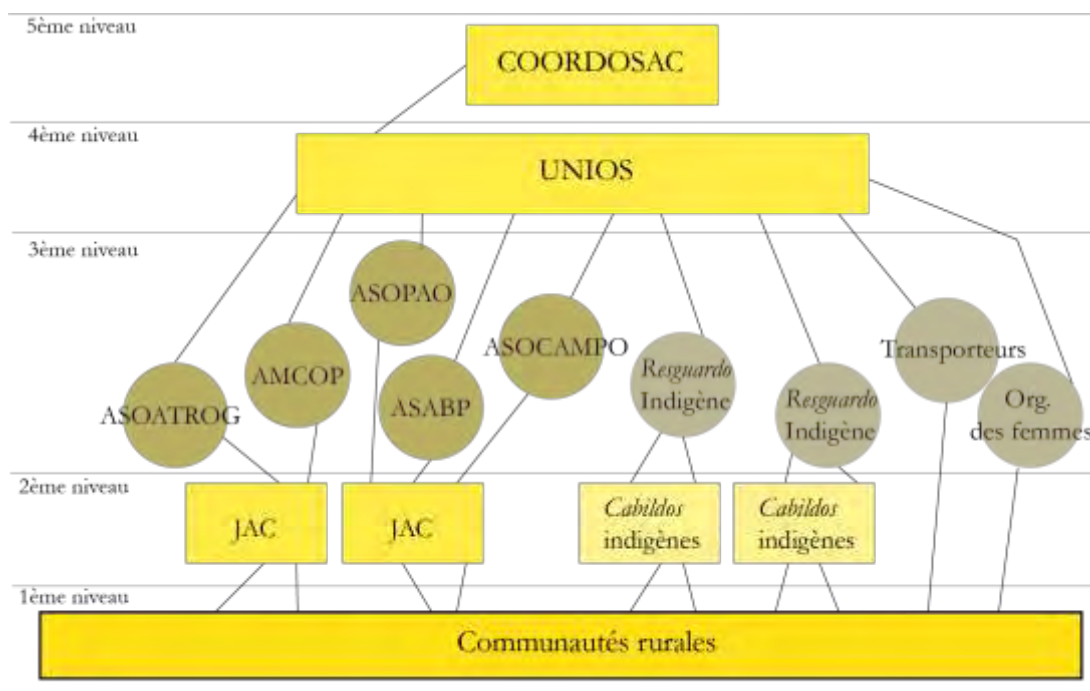
<sup>248</sup> *« Il existe une coordination, UNIOS, qui réunit des femmes, des jeunes, des militants LGBTI, une organisation des transporteurs qui s'appelle Más Transportadores et les six principales organisations paysannes de San Vicente del Caguán : AMCOP, ASABP (Bajo Pato), ASOATROG de la zone de Guacamayas, ASOCAMPO de la zone de Campo Hermoso, sur la route de Los Pozos et ASOPAO, l'organisation de la zone à l'heure actuelle la dissidence (des FARC) est très présente, à la Novia Celestial, Villalobos, là-bas. C'est un travail de formation politique qui débouche sur une structure du nom de COORDOSAC, qui était la coordinatrice au niveau départementale ».*

<sup>249</sup> *Coordinación Departamental des Organizaciones Sociales, Sindicales, Agrícolas et d'Élevage du Caquetá.*



officielle s'avère être absente ou inexistante dans bon nombre de ces *corregimientos*. Cela est notamment dû à la non-assignation du budget correspondant aux fonctionnaires du gouvernement, ou au fait que les FARC n'acceptent par leur présence, d'après certains paysans (Moreno, 2015, p. 54).

Figure 20 - Réseaux des organisations des populations rurales dans le Nord du Caquetá en 2017



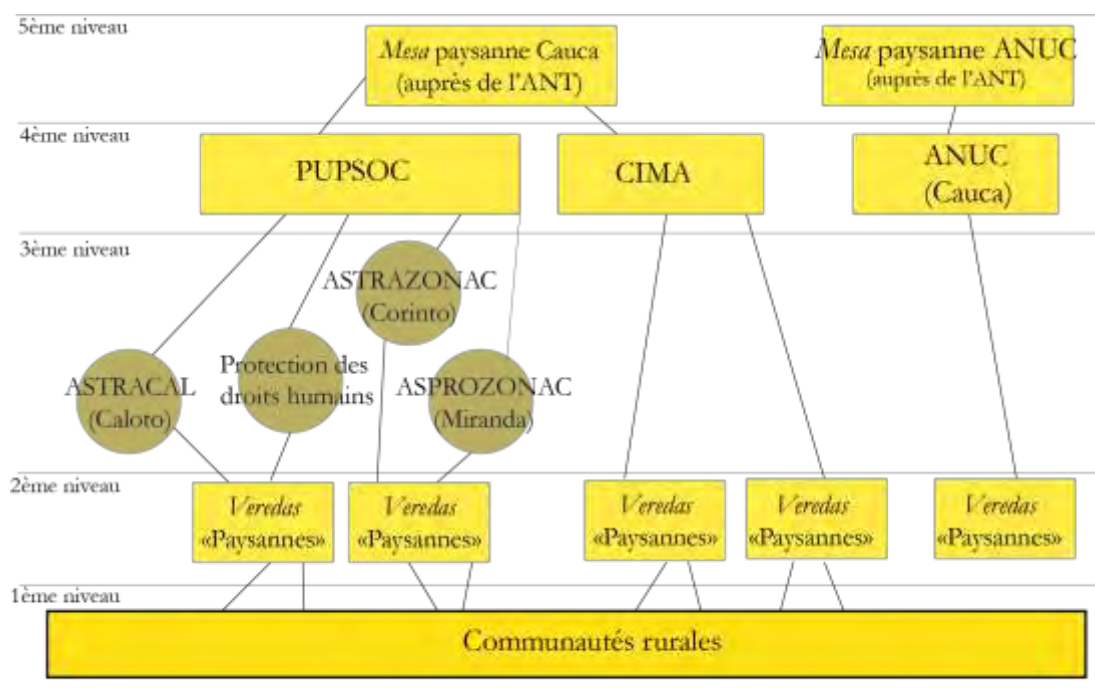
Source : López Galvis, à partir des entretiens 2017 et Moreno, 2015.

De leur côté, les processus sous-régionaux d'organisation des communautés paysannes qui n'ont pas fait partie de PPZRC mais, qui se sont, eux-aussi, approprié le dispositif de ZRC, ont élargi à leur tour leurs réseaux, avec la création des nouveaux espaces d'échanges socioéconomiques. Dans le *suroccidente*, une sous-région historique de confrontation armée, les populations rurales ont commencé, pendant la période de forte recrudescence de confrontation et de massacres, entre 2002 et 2010 (échec du processus de paix d'El Caguán et deux mandats présidentiels d'A. Uribe), à aller se rassembler dans des *espaces humanitaires*. Ce type d'actions demande une collaboration étroite avec des entités de défense des droits de l'homme, des ONG et la création de structures spécifiques pour les organiser, comme nous l'expliquait une dirigeante paysanne de la commune de Caloto en 2019 :

« entonces como zona de reserva ya constituida dijimos, no nos vamos a ir, si van a estar peleando aquí; empieza a funcionar la Red Francisco Isaias Cifuentes, entonces dinamizamos con la Cruz Roja Internacional, con Personería, con la red, entonces ya empezó Cristian a hacer sus denuncias... »<sup>250</sup>  
(entretien réalisé en juin 2019 dans la zone rurale de Caloto, Cauca).

Les populations paysannes qui se regroupent dans les ZRC du Nord du Cauca participent à plusieurs niveaux d'organisation, depuis les *veredas* à prédominance paysanne, les associations favorables à la constitution des ZRC au niveau communal, jusqu'aux plateformes de niveau départemental et sous-régional comme le PUPSOC. La réalisation des mobilisations, en particulier la Grève nationale agricole en 2013 et 2014, a facilité la création des *mesas campesinas* de négociation avec l'ANT et le Ministère de l'Intérieur (voir figure 21).

Figure 21 - Réseau des organisations paysannes au Nord du Cauca en 2017



Source : López Galvis, à partir des entretiens 2019.

Les organisations paysannes des ZRC du Cauca collaborent avec le CIMA, une autre branche importante du mouvement paysan au niveau sous-régional et départemental, à

<sup>250</sup> « alors nous, en tant que ZRC déjà constituée, nous avons dû, on ne va pas partir, s'ils vont se disputer ici ; alors le Réseau Francisco Isaias Cifuentes commence à fonctionner, alors nous avons dynamisé avec la Croix Rouge Internationale, avec Personería le réseau, et Christian [responsable de comité des droits de l'homme] a commencé à dénoncer... ».

une table de négociation qui leur a permis d'acheter des parcelles, mais qui leur a également offert la possibilité d'élargir les stratégies de reconnaissance du sujet paysan au niveau national. Cette *mesa campesina* est créée suite à l'expulsion d'une base militaire dans la colline de *Calandaima*, zone rurale de Miranda, comme nous l'avons expliqué à la fin de la deuxième partie. Ces tables rondes de négociation sont coordonnées par des professionnels de l'Agence Nationale des Terres (ANT). En 2017, il y avait au total sept tables rondes, et elles allaient de l'échelle nationale, avec le Sommet Agricole qui réunit l'ensemble des organisations paysannes, afro et indigènes, jusqu'au niveau départemental. Dans le Cauca, l'ANT détient deux *mesas campesinas*, dont celle qui accueille des délégués des associations des ZRC où : « *hay compromisos tanto de compra como otros también grandes en temas de Política Pública* »<sup>251</sup> (Entretien réalisé avec X. Albarrán, responsable ANT à la *mesa campesina CIMA-PUPSOC*, Bogotá, juillet 2017).

Ces possibilités de participation appropriée ou les plateformes de confluence des organisations créées au sein des populations paysannes, sont complétées par une stratégie composite qui cherche à utiliser en parallèle des formes de participation créées par l'État central à différents moments.

Parmi les mécanismes qu'utilisent les populations se trouvent ceux déjà stipulés dans la loi, notamment les mécanismes prévus par la Constitution. C'est le cas des consultations populaires. Ainsi, grâce au dialogue avec divers acteurs à des échelles spatiales variables, des municipalités et/ou des organisations civiles peuvent faire valoir des outils juridiques en accord avec leur propre vision de développement face à de probables permis d'extraction minière ou d'hydrocarbures. Les consultations sensibilisent la population qui exprime ainsi son opinion. En 2017, la commune de Cabrera (au Sumapaz), qui est d'ailleurs la seule commune dont tout le périmètre fait partie d'une ZRC, a réalisé une consultation populaire qui a vu la population rejeter par 97 % des voix la possibilité de concrétisation des projets hydro-électriques ou miniers sur l'ensemble des *páramos* de *Sumapaz* et *Cruz Verde* (voir Figure 22). L'une des stratégies des populations qui habitent au sein des périmètres des ZRC est de devenir

---

<sup>251</sup> « *il y a des engagements que ce soit pour des achat ou pour d'autres sujets importants de Politique publique* ».

des « alliés » du Système National d'Aires Protégés (SINAP). Ainsi, même si les ZRC ne peuvent être créées à l'intérieur des périmètres du SINAP, elles peuvent être formées dans les zones tampon des périmètres de protection environnementale (Sánchez et Torres, 2019).

Cette stratégie est en accord avec les objectifs fixés initialement dans la loi des ZRC et dans le contexte du Sommet de Rio en 1992. Dans les ZRC reconnues, notamment au Pato-Balsillas, nous observons comment un périmètre déjà reconnu peut s'articuler avec d'autres zones également occupées par des paysans organisés afin de mieux contrôler l'avancée de la colonisation et de la frontière agricole.

Figure 22 - « Cabrera vote non ». Consultation populaire à Cabrera (Cundinamarca) en 2017



Source : © López Galvis, 2017.

### 3. *La ZRC du Pato-Balsillas : une zone de transition entre l'aire protégée et les zones « productives »*

« Si el Inderena reconociera que aquí hay miles de brazos trabajando, si el Incora diera títulos y la Caja créditos, el problema se acaba porque se acaba. Pero no. No levantan la Reserva porque tendrían que reconocer que esa política fue un fracaso. Entonces ignoran que existen colonos para no deslindar y mientras tanto, habiendo como hay tanta hambre y necesidad de trabajar, la Reserva se llena de gente. Si a nosotros nos dicen, hasta aquí es la Reserva, nosotros mismos cuidamos de que otro no se entre. Pero si nos dicen que estamos metidos dentro de la Reserva y que lo que tenemos es que salirnos, pues nosotros antes metemos más gente para que les quede más difícil sacarnos. Si no hay deslinde, de todos modos hay colonización, y va habiendo progreso así sea a los puños. Es que el gobierno no entiende sino así »<sup>252</sup> (Molano, 1988, p. 26).

Le décret 1777 de 1996, qui acte la réglementation des ZRC, fixe comme l'un de leurs objectifs principaux le contrôle de la frontière agricole, ainsi que leur rôle en tant que possibles zones tampon des aires protégées. Nous avons déjà évoqué l'un des accords que les paysans de la zone, organisés d'abord dans le Comité de *Juntas*, et par la suite dans l'AMCOP, ont signé avec le gouvernement national pour manifester leur volonté de créer dans leur région une ZRC. Le mini programme de réforme agraire appliqué avec le Plan Pilote des ZRC (PPZRC) en 1997, a bénéficié à 93 familles à partir de la parcellisation de trois *haciendas* : la *Abisinia* (60 familles), *el Playón* (16 familles) et *los Sauces* (17 familles). Les familles bénéficiaires qui sont à la limite du périmètre du Parc National *Los Picachos*, avec la forêt primaire ou les cours des ruisseaux. Elles doivent laisser une partie de leur parcelle pour la protection des corridors écologiques. Cet accord, qui figure dans les normes de « coexistence » de la zone, s'étend à l'ensemble du périmètre de la ZRC. Dans un entretien réalisé en 2019, un couple d'habitants de la *vereda* l'Oso nous expliquait au sujet de cette zone de protection :

*AFLG: « ¿o sea ustedes tienen 80 pero 40 son de protección? »*

*Habitants: « la mayoría de fincas usted mira así, pero ahí tienen abierto y tienen la montaña, la parte de protección »*

---

<sup>252</sup> « Si l'Inderena reconnaît qu'ici il y a de milliers de bras qui travaillent. Si l'INCORA donne des titres et la Caisse de Crédits, le problème finirait. Mais non. Ils créent la réserve puisque sinon ils devraient reconnaître que cette politique a été un échec. Alors ils ignorent qu'ils existent des colonos pour ne pas délimiter et entre temps, il y en a encore autant de faim et le besoin de travailler, la réserve se remplit de gens. S'ils nous disent, la Réserve vient jusqu'ici, on s'occupe pour que personne ne rentre. Mais s'ils nous disent que nous sommes à l'intérieur de la Réserve et qu'il faut sortir, alors ce que nous ferions ce de mettre encore plus de gens pour que pour eux soit plus difficile de nous expulser. S'il n'y a pas de réaligement, de toutes façons il y aura de la colonisation, et il va avoir du progrès, même aux coups de poings. C'est parce que le gouvernement ne comprend pas d'une autre façon ».

*AFLG: « y esa conservación, o sea ustedes le siembran a eso árboles? »*

*Habitants: « son arboles nativos que se dan ahí y ahí los cuidamos es que nosotros no entramos ni a cortar ni nada, y si por algún motivo hubo un daño, entonces bregamos a encerrarlo y a sembrarle arbolitos, cuchiyuyo, nacedero, quiebra barriga de la zona y que producen mucha agua »<sup>253</sup> (Entretien réalisé en août 2019 à Guayabal, ZRC du Pato-Balsillas).*

Avant la mise en place de la ZRC, l'un des activités productives des *colonos* qui venaient dans la zone en provenance du Tolima ou de Putumayo était la coupe et la vente de bois. Une partie d'entre eux ont « fondé » leurs fermes en étant mulétiers, et en semant à côté les cultures vivrières. La zone du *Bajo Pato*, dont les *veredas* de l'Unión, l'Alto Avance (Carte 13, p. 94) sont fondées après de processus de coupe d'arbres et d'exploitation de bois que l'on observe au début des années 1980. D'après J. Soto, ex-président de l'AMCOP, en parallèle à l'exploitation et à la vente du bois, pendant environ deux ans, les habitants de la zone sèment du pavot. A partir de la conformation du Comité de *Juntas*, la mise en place des normes de « coexistence » et en accord avec les FARC et l'autorité environnementale, surgit alors la proposition de participer au Projet Pilote des ZRC (PPZRC). Au-delà d'un dispositif majeur du Système National de Réforme Agraire et de Développement Rural promu par la Loi 160 de 1994, les ZRC font aussi partie du Système National Environnemental. Ici, les ZRC sont un outil pour officialiser des zones tampon des aires protégées, qu'il s'agisse de parcs naturels ou de réserves forestières entre autres. L'objectif recherché était de stabiliser l'économie des zones et des populations environnantes des aires protégées et ainsi empêcher l'avancée de la colonisation sur le front pionnier. C'est de cette façon qu'au moment de la formulation du PPZRC, les communautés se sont engagées à mettre un terme aux activités économiques qui n'allaient pas dans ce sens, parmi lesquelles la déforestation et les cultures à usage illicite comme le pavot ou la coca. En échange, elles ont demandé donc l'ajustement des limites du PNN *Picachos*, la relocalisation des familles dans la vallée de *Balsillas* avec un programme productif intégral, mais aussi la soustraction d'une partie du périmètre (le *Bajo Pato*) qui relevait d'une réserve forestière de 1959, ainsi :

---

<sup>253</sup> *AFLG* : « c'est-à-dire, vous avez 80 [hectares] mais 40 ont le statut de réserve ? »

*Habitants* : « la plupart de fermes, vous les regardez comme ça, mais là elles ont la partie ouverte et elles ont la montagne, la partie protégée ».

*AFLG* : « et cette conservation, c'est-à-dire, vous plantez des arbres ? »

*Habitants* : « ce sont des arbres natifs qui poussent sur place et nous les gardons, on ne le coupe pas. Et si pour une raison ou une autre il y a un dommage, alors nous essayons de l'enfermer et planter de petits arbres, *cuchiyuyo*, de source qui produisent de l'eau ».

« *Igualmente serán parte de la Zona de Reserva Campesina del Pato y Balsillas las veredas de la región, 200 familias, que se encuentran al sur de la línea limítrofe de la Reserva Forestal de la Amazonía, una vez que el Ministerio del Medio Ambiente autorice la respectiva sustracción (49 000 hectáreas)* »<sup>254</sup> (FAO, 2018, p. 217).

Ce dernier point, fait partie de l'acte de création de la ZRC en 1997, mais il n'a pas été concrétisée que jusqu'à la tenue d'une table ronde en 2019 entre l'AMCOP, l'ANT et l'autorité environnementale. Si nous élargissons la perspective aux sous-régions du Sud du Meta et tout le Nord du Caquetá, nous retrouvons les anciens périmètres de refuge de populations déplacées par la *Violencia* des années 1950. Elles avaient, elles-aussi, poursuivi des processus d'organisation paysanne, et depuis des années, elles cherchaient à faire approuver des ZRC. C'est le cas de la ZRC de Losada et Guayabero, impulsée par l'Association ASCAL-G<sup>255</sup> et de la ZRC des municipalités de Montañita, Florencia, Paujil et Doncello, animée par l'Association ACOMFLOPAD<sup>256</sup> (Carte 29). Les groupes de population à l'origine de ces propositions de ZRC reprennent l'objectif de stabiliser la frontière agricole à travers ces périmètres, dans le but d'en faire un espace de transition entre des aires protégées et des zones où il n'existe pas de restrictions pour les activités productives. D'ailleurs, la classification des sols proposée dans les ZRC laisse une part importante à la conservation et à la restauration d'écosystèmes. C'est pour cela qu'elles sont classées comme des « *aires de gestion spéciale* » par le Système National Environnemental (ESAP, 2003).

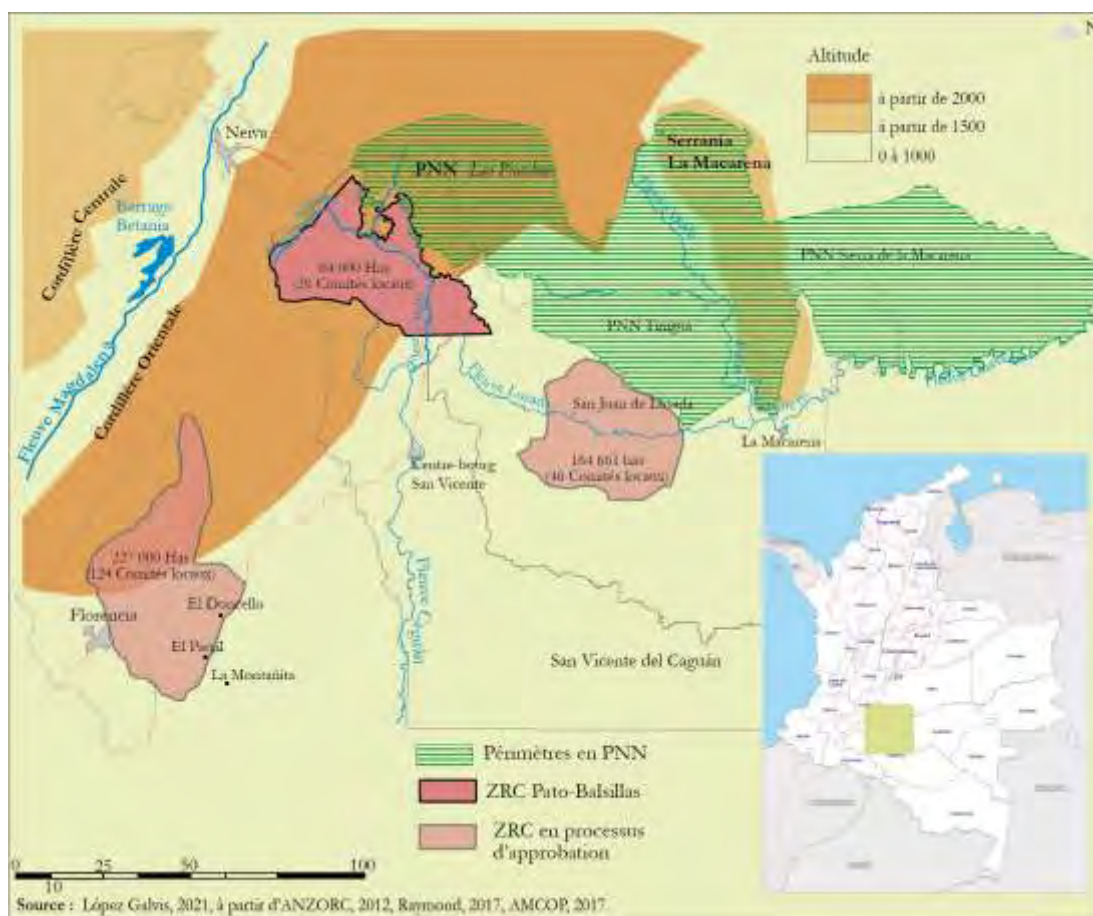
---

<sup>254</sup> « *De même, dès que le Ministère de l'Environnement aura autorisé la soustraction respective (49 000 hectares), les veredas de la région, 200 familles, qui se trouvent au sud de la ligne limítrophe de la Réserve Forestière de l'Amazonie, feront partie de la Zone de Réserve Paysanne du Pato et Balsillas* ».

<sup>255</sup> Association Paysanne Environnementale des Fleuves Losada et Guayabero.

<sup>256</sup> Association Cordillère des Communes de Montañita, Florencia, Paujil et le Doncello.

Carte 29 - Périmètres des ZRC (constituée et en constitution) et des PNN dans le piémont amazonien



#### 4. La quête d'une reconnaissance de la paysannerie : les possibilités ouvertes par la mesa campesina du Cauca

La quête d'une reconnaissance de la spécificité d'un sujet paysan dans un contexte multiculturel, est une stratégie centrale pour les différentes branches du mouvement paysan colombien. La création d'un *Grupo de asuntos campesinos*<sup>257</sup> au sein du Ministère de l'Intérieur en 2017, qui rappelle le groupe d'affaires indigènes créé dans les années 1990, fait partie de cette stratégie. En 2013, cette quête de reconnaissance, grâce à des accords avec le gouvernement au niveau national, obtenus par le biais de grèves nationales au début des années 2010 et d'actions au niveau régional, a remis dans l'agenda politique la question du sujet paysan ainsi que sa définition. Le concept élaboré par l'ICANH<sup>258</sup> au

<sup>257</sup> *Grupo de asuntos campesinos.*

<sup>258</sup> *Institut Colombien d'Anthropologie et Histoire, inscrit au Ministère de la Culture.*



sein de la *mesa campesina* du Cauca donne des éléments « *para la conceptualización de lo campesino en Colombia* »<sup>259</sup>. Dans ce rapport publié en 2017, différentes dimensions sont indiquées, qu'il convient de prendre en compte afin de comprendre la paysannerie : la sociologie territoriale, une dimension socioculturelle, économique-productive et, enfin, celle qui concerne l'organisation et le politique. L'objectif de ce rapport était de donner une base conceptuelle pour inclure la catégorie paysanne dans le recensement national de la population du DANE. La définition proposée dans ce document dit que le paysan est :

*« un sujeto intercultural e histórico, con unas memorias, saberes y prácticas que constituyen formas de cultura campesina, establecidas sobre la forma familiar y vecinal para la producción de alimentos, bienes comunes y materias primas, con una vida comunitaria multiactiva vinculada con la tierra e integrada con la naturaleza y el territorio »*<sup>260</sup>.

De même, le paysan est :

*« un sujeto situado en las zonas rurales y cabeceras municipales asociadas a éstas, con diversas formas de tenencia de la tierra y organización, que produce para el autoconsumo y la producción de excedentes, con los cuáles participa en el mercado a nivel local, regional y nacional »*<sup>261</sup> (INCANH, 2017, p. 7).

De plus, le fait que la *mesa campesina* soit un espace permanent de négociation entre les représentants des organisations et le gouvernement national, lui a permis de réaliser l'acquisition de parcelles au nom de l'association paysanne. Nous avons expliqué dans le Chapitre 2 que les paysans du Cauca mènent une stratégie composite pour améliorer les conditions de production : occupations de parcelles (qui s'accompagnent d'une étude des avocats sur la nature des titres de propriété), acquisitions de foncier pour installer des familles appartenant à l'association. L'une des acquisitions faites à travers la *mesa campesina* a été celle de l'*hacienda* La Elvira, dans la *vereda* du *Desbaratado* à Miranda. Cette ancienne *hacienda* sucrière appartenait auparavant à l'*ingenio* Riopaila Castilla, l'un des plus grands consortiums de canne à sucre qui dominent la vallée du Cauca. Au moment de commencer le travail de terrain en 2016, l'ASPROZONAC<sup>262</sup> venait d'acquérir cette *hacienda* et commençait à la subdiviser pour distribuer des parcelles ensuite à plusieurs de

<sup>259</sup> Pour la conceptualisation de ce que signifie la paysannerie en Colombie.

<sup>260</sup> « un sujet intercultural et historique, avec une mémoire, des savoirs et des pratiques qui constituent des formes de culture paysanne, établies sous une forme familiale et de voisinage, dans une optique de production d'aliments, des biens communs et de matières premières, avec une vie communautaire poly active en lien avec la terre et ancrée dans la nature et le territoire ».

<sup>261</sup> « un sujet situé dans les zones rurales et les centres municipaux en lien avec ces zones, avec une diversité de formes de possession de la terre et d'organisation, qui produit pour l'autoconsommation et la production d'excedents, avec lesquels il participe aux marchés local, régional et national ».

<sup>262</sup> Association Pro-Constitution de la ZRC de Miranda.

ses adhérents (Figure 23). Les associations élaborent des listes par familles adhérentes et ces familles doivent participer à des actions comme les occupations des parcelles pour être prioritaires au moment de la redistribution de la ressource foncière. La superficie de l'*hacienda* La Elvira est de 102 hectares, et d'après l'un des porte-parole de l'association, ils ont installé 23 familles sur des parcelles d'une superficie moyenne de deux hectares.

Figure 23 - *Hacienda* La Elvira en 2016 avec des plantations de canne à sucre



Source : © López Galvis.

Sur la superficie totale de l'ancienne *hacienda*, environ 40 hectares sont laissés en forêt primaire et trois parcelles sont louées à la Corporation Centre de Promotion du Développement Territorial (CEPRODET) formée par d'ex-combattants des FARC dans la région. Sur les terrains loués à cette structure, il y a une École Rurale Alternative (ERA)<sup>263</sup>, avec le soutien d'un programme (*PASO Colombia*) financé par la fondation étasunienne *One Earth Future*. Plusieurs acteurs participent à cette plateforme, parmi eux, des institutions publiques et privées de la région dont l'Université du Valle, le Comité de

<sup>263</sup> <https://www.pasocolombia.org/escuela-rural-alternativa/miranda>. Consulté le 14 décembre 2020.

Caféières du Cauca et des entreprises qui investissent dans certaines productions comme des piments ou des haricots rouges, avec des semences fournies par *Harvest Plus*<sup>264</sup>.

L'une des particularités de ce projet est sa localisation, proche du centre-bourg de Miranda (Figure 24). Cela permet un potentiel de commercialisation beaucoup plus important que les occupations historiques des populations paysannes éloignées des principaux axes de communication routière. Cela peut expliquer la convergence de différents acteurs, notamment des ex-combattants avec les associations paysannes, sous l'impulsion de la coopération internationale.

Figure 24 - Localisation de l'*hacienda* La Elvira, centre-bourg de Miranda et l'ERA



Or, cette convergence se produit également du fait de difficultés que traversent les Espaces Territoriaux de Formation et Réincorporation (ETCR) d'ex-combattants des anciennes FARC. À Miranda, il y a un ETCR dans la *vereda* de Monterredondo (à environ 8 kilomètres dans le versant occidental de la cordillère Centrale) qui n'est pas en capacité de loger tous les ex-combattants de la région avec leurs familles. Les ex-combattants ont donc créé de Nouvelles Aires de Réincorporation (NAR) qui

<sup>264</sup> <https://ciat.cgiar.org/harvestplus/?lang=es>. Consulté le 14 décembre 2020.

fonctionnent dans différentes communes de la région et sont reliées les unes aux autres par le biais de projets productifs comme celui de l'ERA. Mais cela complique leur protection face à des acteurs armés, toujours présents dans la région (*Clan du Golfo*, BACRIM et d'autres) et qui veulent profiter du départ des FARC pour se repositionner stratégiquement.

Les actuels ETCR font partie d'une stratégie plus large, actée dans le premier point de l'accord de la Havane, d'une « nouvelle ruralité » et de la réalisation de la RRI. Comme nous le disions, ces périmètres qui avaient d'abord été imaginés comme des Zones *Veredales* de Transition et Normalisation (ZVTN) sont finalement devenus des ETCR, et ils devaient, dans un premier temps, fonctionner pendant deux ans après la signature des accords. En août 2019, quand les fonctionnaires de différentes agences gouvernementales ont posé la question aux maires des communes de savoir où sont localisés ces ETCR et s'il fallait les démanteler, la réponse a été négative<sup>265</sup>. Cela montre bien le besoin d'articulation, d'investissements et d'actions de différentes entités au niveau rural. Nous revenons à l'une des principales propositions d'intervention prévues par la RRI dans les régions les plus touchées par la confrontation armée : les PDET.

D'après la RRI, les PDET ou *Programas de Desarrollo con Enfoque Territorial*, sont des efforts pour concentrer l'offre étatique dans les communes et les régions les plus touchées par le conflit armé. Pour son élaboration, le DNP a identifié en 2016 un total de 165 communes dans 15 *departamentos* qui ont été les plus touchées par le conflit armé, en les classant par ensembles régionaux (voir Tableau 17 et Carte 30). Les PDET sont conçus dans la pratique comme de nouveaux Plan d'aménagement territorial suprarégionaux puisque leur délimitation est parfois à cheval sur plusieurs *departamentos*, et dans ce cas, il convient de mettre en place toutes les actions issues de l'accord de paix. Toutes les ZRC sont situées au centre géographique des Plans et sont un outil privilégié pour la titularisation, et la régularisation des terres pour les paysans. Mais il existe d'autres espaces prévus pour la participation de la communauté. Les associations ont donc élaboré de nouveaux mécanismes et des plateformes pour y participer.

---

265

[https://www.eldiario.es/internacional/gobierno-colombiano-espacios-exguerrilleros-farc\\_1\\_1407626.html](https://www.eldiario.es/internacional/gobierno-colombiano-espacios-exguerrilleros-farc_1_1407626.html) Consulté le 15 décembre 2020.

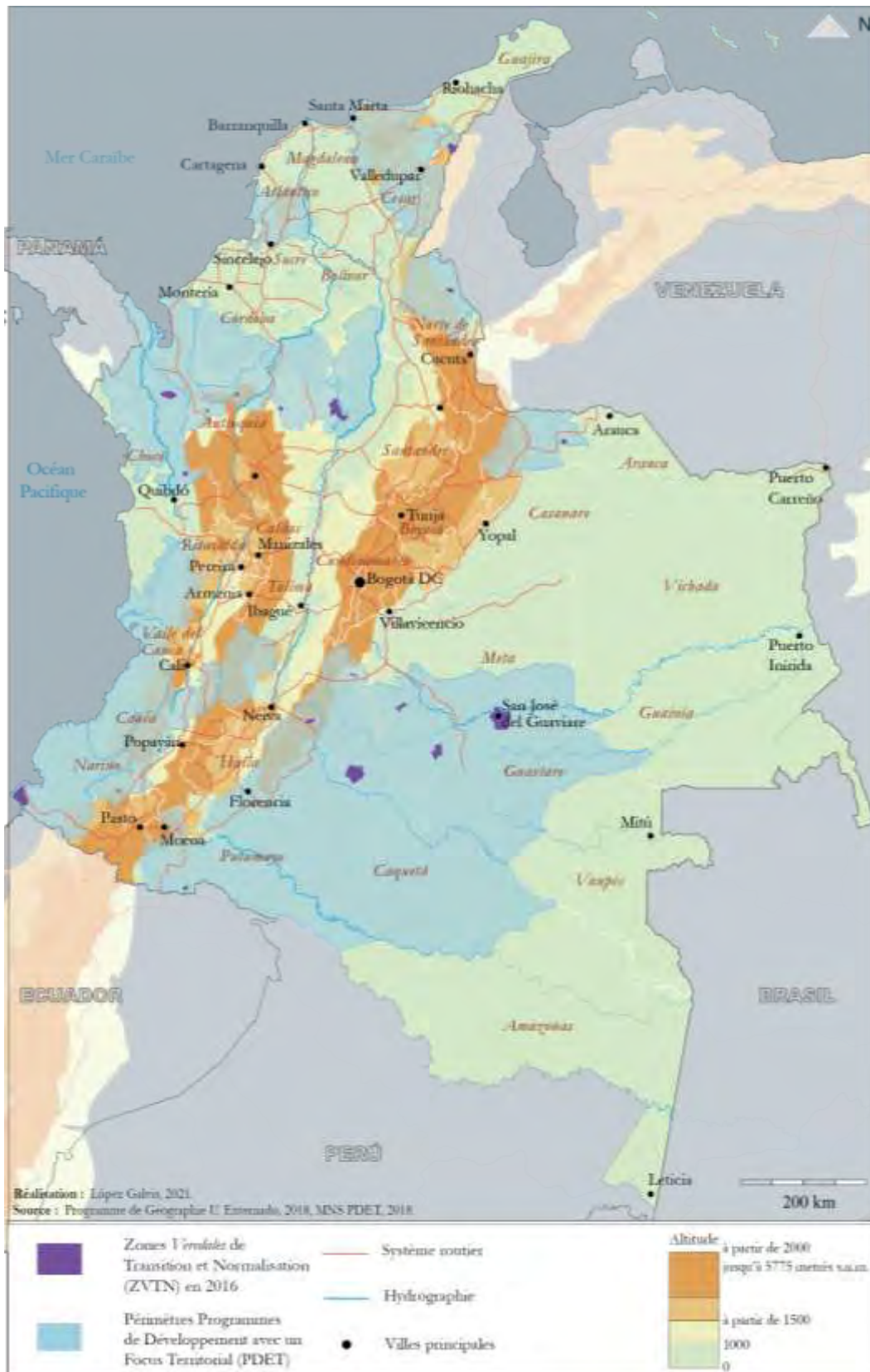
Tableau 17 - Régions PDET et nombre de communes les plus affectées par la confrontation

Région identifiée dans le PDET	Nombre de communes	Departamento
<i>Sierra Nevada</i> de Santa Marta, Zone Montagneuse du Perijá, zone bananière	24	Magdalena, Guajira, Nord du Bolívar
Catatumbo	8	Nord du Santander
Arauca	4	Arauca
Montes de María	15	Sucre et Bolívar
Sud de Bolívar	7	Bolívar et Santander
Sud de Córdoba	5	Córdoba
Urabá côté Antioquia	8	Antioquia
Chocó	14	Chocó
Pacifique <i>Medio</i>	4	Chocó et Valle
Pacifique et frontière avec Nariño	11	Cauca et Nariño
Alto Patía et Nord du Cauca	24	Cauca et Nariño
Putumayo	8	Putumayo
Bassin du Caguán et piémont du Caquetá	17	Caquetá
Macarena - Guaviare	12	Guaviare et Meta
Sud du Tolima	4	Tolima

Source : López Galvis, 2021, à partir de MN PDET (2018).

Dans l'élaboration des PDET, il est reconnu le caractère asymétrique dans l'affectation pour la confrontation armée en cherchant une « intégration territoriale » qui devrait être basée sur une alliance entre l'État central et les communautés pour construire ensemble l'institution (Jaramillo cité par Salas-Salazar, 2016). D'après Peña, les PDET découlent de la même logique de conception des POT à la fin des années 1990, avec une stratégie destinée à favoriser des intérêts économiques, l'exploitation, la modernisation et l'intégration des régions. Les FARC et le gouvernement colombien étaient d'accord sur cette notion de « modernisation du territoire » (Peña, 2019, p. 25). Pour la concrétiser, les espaces de regroupement des anciens combattants des FARC après leur réincorporation, sont désormais de nouveaux centres de peuplement *veredal*.

Carte 30 - Périmètres des PDET et des Zones *Veredales* de Transition et Normalisation (ZVTN) en 2016



Les ETCR doivent recevoir des investissements étatiques pour faciliter le processus de réincorporation des ex-combattants. Ils ont été, pour la plupart, relativement délaissés par le gouvernement à l'heure de finaliser les chantiers des unités d'habitation et l'installation des infrastructures de services publics (PARES, 2018, p. 69). Or, ils ont aussi reçu des investissements de la part d'agences internationales de gouvernements étrangers qui soutiennent l'accord de paix. C'est ainsi que se sont mis en place de véritables nouveaux villages ont été aménagés au milieu des zones rurales les plus affectées par la confrontation armée. Ils se localisent près, ou parfois à l'intérieur, des ZRC constituées ou en constitution. Des coopératives d'ex-combattants qui ont été créées et les membres des associations paysannes ont des projets de production.

En conclusion, dans ce Chapitre 5, nous avons exploré les processus alternatifs depuis « le bas », en analysant les rapports socioéconomiques et politiques qui entretiennent les populations issues des ZRC au niveau local. Ces rapports historiques pourraient être en train de façonner des entités sous-régionales émergentes qui, en effet, interrogent, et pourraient compléter l'État central colombien, en partant des pratiques quotidiennes historiques développées par les populations rurales au cœur de la confrontation armée.

Dans le Chapitre 6, nous allons regarder plus précisément les rapports proches qui existent dans les sous-régions étudiées, entre les zones urbaines et les populations des ZRC, en termes économiques mais aussi socio-politiques, qui pourraient éventuellement émerger des nouveaux acteurs régionaux. Cette possibilité d'émergence semble pouvoir abonder notre thèse dialogue sur le rôle essentiel des communautés dans l'aménagement de l'espace rural, et dans le dialogue que cette construction « par le bas » peut avoir avec l'État central.

## CHAPITRE 6

### DES RAPPORTS QUI FAÇONNENT UN ÉTAT « *PAR LE BAS* »

La période la plus récente, celle que nous analysons, est le théâtre d'une nouvelle globalisation par les faits. Elle remet en cause l'approche traditionnelle de l'espace, du temps, et de leurs rapports par le biais d'une communication en réseau, instantanée et en expansion continue. Au niveau régional et national, cela signifie la crise des frontières et de ce que R. Haesbaert appelle la territorialité dominante, l'État-nation. L'émergence d'autres types d'appropriations de l'espace, et donc de territorialisations, amène une discussion sur la légitimité, la légalité et le caractère des rapports entre ces différentes entités. Au fond, à travers cette discussion, nous voulons prendre part au questionnement sur la nature de l'État-nation, l'État central ou centralisé, comme nous l'avons nommé. Cette entité, nous la comprenons comme un ensemble de processus (Trouillot) et non comme une entité monolithique hiérarchisée. Les « régimes territoriaux alternatifs » (Agnew et Oslender, 2010) se manifestent par le biais d'autres types d'institutions qui assument des fonctions à des fins de reproduction sociale. La répartition de ces fonctions se fait toujours par des rapports conflictuels qui ne sont pas stables. Les acteurs sociaux qui assument ces fonctions interagissent à travers des rapports de pouvoir asymétriques (Moreno, 2015) et façonnent un État « *par le bas* » qui se construit en obéissant à une logique ascendante ou « *bottom-up* ». Cette dynamique prend différentes formes selon les conditions sociohistoriques sous-régionales. Dans tous les cas, O. Fals Borda y voit un processus qui part de la base, soit depuis des espaces sociogéographiques concrets où les populations se sont organisées. Cette démarche se conjugue avec les dispositifs que les populations rurales, en particulier, se sont appropriés. Nous l'avons nommée Dispositifs Institutionnels Territorialisés (D.I.T.) cette démarche d'appropriation et d'adaptation.

Après avoir posé les bases et avancé certains résultats dans les deux sous-régions étudiées, nous souhaitons souligner la place des populations rurales dans l'aménagement spatial et, donc, dans la gestion de l'espace social. Nous abordons la question des rapports et des possibles complémentarités (ou pas) que ces D.I.T peuvent avoir avec l'État central. Est-ce que cet État central, assez centralisé dans sa prise de décision, malgré l'ébauche d'un processus de décentralisation, peut-il dialoguer, ou dialogue-t-il



avec les D.I.T. ? Quelle serait la place de ces dispositifs spatiaux appropriés et des organisations qui le gèrent au niveau local et sous-régional, dans une possible mise en question de la structure de l'appareil étatique ?

Nous posons d'emblée la question de la possibilité de l'émergence de nouvelles entités sous-régionales semi-autonomes, puisque cette appropriation de l'espace « par le bas » s'inscrit dans une logique ascendante. En partant d'un fort ancrage spatial, la mise en place d'accords partiels avec d'autres groupes peut entraîner la consolidation et des mises en réseau qui peuvent jouer dans les rapports de pouvoir locaux et sous-régionaux. Ces populations qui interagissent et qui forment un « régime d'autorité » différent de celui de l'État-nation ne sont pas hégémoniques au niveau national. Nous avons parlé d'acteurs subalternes, c'est-à-dire ceux qui n'occupent pas de positions hégémoniques dans le pouvoir central. Ils ne sont pas homogènes et entretiennent aussi des rapports conflictuels entre eux. Ces rapports conflictuels s'expriment dans l'espace géographique et sont le résultat d'une série des réglementations successives qui ont cherché à le réguler, en visant la hiérarchisation autant des populations que des modes de production. Du côté de ce que nous avons appelé les acteurs hégémoniques, on retrouve également des rapports conflictuels, des visions différenciées sur le modèle de développement et sur la nature des accords politiques auxquels ils s'engagent auprès du reste de la société. Au sein de ce « bloc dominant du pouvoir », cohabitent les grands propriétaires terriens liés à un caractère plus rentier de la propriété, et les investisseurs liés aux grandes monocultures agroindustrielles (Cristancho, 2016).

D'un point de vue spatial, depuis la Colonisation, il a été établi que les villes et les *villas* étaient habitées au centre par les Espagnols, alors que dans leurs périphéries, on trouvait les « *indios que prestaban sus servicios a los 'españoles' allí radicados* »<sup>266</sup>. Dans les zones rurales des Andes, les *pueblos de indios* (PDI) étaient, à l'origine, exclusivement destinés aux populations autochtones (Herrera, 2002, p. 84). À la différence de l'Europe, où les villes se forment en tant que marché avec une spécialisation des fonctions, dans les Amériques, elles étaient des centres de pouvoir au milieu d'un territoire pas encore colonisé ou maîtrisé :

---

<sup>266</sup> « *les indigènes qui offraient leurs services aux 'Espagnols' qui vivaient là* ».

*« un centro de poder en torno a una plaza; una plaza que tiene una iglesia; que tiene una cárcel; que tiene un cabildo; que tiene una escribanía; eso es una ciudad. Y cuatro o cinco buenas familias en torno a la plaza y el resto... por ahí regado alrededor »<sup>267</sup> (G. Colmenares, 1989, p. 9).*

Ces centres urbains qui avaient à leur charge le monde rural, polarisaient les provinces. Dès la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, un processus de délimitation avait pour objectif l'administration des ressources et l'intégration des unités spatiales, avec un accent particulier mis sur leurs activités économiques (Fajardo, 1993). Ce processus s'est produit depuis le pouvoir central et avec une hiérarchie assez verticale d'organisation territoriale, malgré les efforts de décentralisation. Il a abouti à la reconnaissance du rôle des communautés qui habitent les zones dites « marginalisées ». Au-delà de la mise en tension entre unités urbaines et unités rurales, nous allons analyser les influences qu'elles exercent les unes sur les autres, et réciproquement, et nous allons examiner le rôle que jouent les communautés de deux régions rurales considérées marginales, dans l'aménagement spatial. Que ce rôle soit reconnu ou non.

### A. EL « CAMPO » QUI NOURRIT LA VILLE

Nous considérons l'espace géographique comme un ensemble d'objets qui donnent le cadre à toutes les interventions ou transformations de groupes sociaux sur leur environnement. Ces transformations seront plus ou moins anthropisées, mais resteront des modifications d'un même environnement. Bien que les découpages soient faits à partir de caractéristiques plus ou moins proches, les ensembles sociogéographiques où résident les personnes restent des parties de cet ensemble. Les ensembles urbains, comme le précise J. Aprile-Gnisset, surgissent traditionnellement de la spécialisation et de la division sociale et spatiale du travail. Or, la fondation des villes coloniales, dans un environnement pas encore dominé, inverse la tendance. Ce n'est qu'entre les XVI<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles que « *lo rural precede lo urbano* »<sup>268</sup> (Aprile-Gnisset, 1997, p. 189). Et même si ce processus va s'inverser entre la fin du XVII<sup>e</sup> et le XIX<sup>e</sup> siècle quand « *el campesinado*

---

<sup>267</sup> « un centre de pouvoir autour d'une place ; une place qui possède une église ; qui possède une prison ; qui possède une municipalité ; qui possède un écrivain public ; c'est cela une ville. Et quatre ou cinq bonnes familles autour de la place, et le reste... ici ou là, éparpillé dans les environs ».

<sup>268</sup> « la ruralité précède l'urbain ».

*mulato o mestizo empezó a producir ciudades* »<sup>269</sup>, il semblerait que cette fondation a laissé des traces dans le fonctionnement des ensembles sociogéographiques, les *Asentamientos Nucleados* (HN), même si ceux-ci sont considérés comme urbains. Dans ce cadre, les trajectoires des populations rurales déplacées par la violence et qui font augmenter le taux d'urbanisation jusqu'à 70 % dans les villes principales, deviennent, elles aussi, le canal par lequel la culture paysanne arrivera en ville. L'inversion de la tendance du processus expansif de **migration-colonisation-conflit-migration**, dont une partie revient vers les centres urbains à travers la colonisation urbaine, est l'une des principales caractéristiques du processus d'occupation de l'espace géographique au XX<sup>e</sup> siècle. En termes d'occupation et aménagement de l'espace, la production d'aliments et l'approvisionnement alimentaire sont des processus auxquels les grands centres de population sont attachés. Les conditions géographiques, environnementales et écologiques auxquelles les centres de peuplement sont reliés prennent une place importante pour l'approvisionnement alimentaire des villes (Rodríguez, 2011).

Ces rapports d'interdépendance entre les zones urbaines et rurales deviennent également importants en termes de ressources, notamment en ce qui concerne l'accès aux sources d'eau. Celles-ci se trouvent la plupart du temps en haute montagne ou au sein de zones protégées voisines des *asentamientos* des populations rurales. Ces conditions d'emplacement et climatiques ont une influence sur les circuits écologiques et économiques des aliments, des produits qui sont par ailleurs récoltés à des périodes précises de l'année. Tous ces facteurs écologiques et de production qui s'articulent pour l'approvisionnement des ensembles urbains constituent les « *territorios agroalimentarios de las ciudades* »<sup>270</sup>. (Rodríguez, 2019, p. 56). Les « *territoires agroalimentaires des villes* » seraient : « *los espacios, recursos, población y economías que las ciudades ocupan o apropian para su abastecimiento alimentario, una territorialidad relacional ejercida para garantizar la vida urbana* »<sup>271</sup>.

Il nous semble que l'étude de ces rapports urbains-ruraux est centrale afin de mieux saisir la place et le rôle que jouent les communautés rurales, et dans notre cas, plus particulièrement les communautés paysannes, dans l'aménagement de l'espace. Ces composantes écologiques et économiques deviennent vitales aujourd'hui pour mieux

<sup>269</sup> « *la paysannerie mulâtre ou métisse a commencé à produire des villes* »

<sup>270</sup> « *territoires agroalimentaires des villes* ».

<sup>271</sup> « *les espaces, les ressources, la population et les économies que les villes occupent ou s'approprient pour leur approvisionnement alimentaire. Une territorialité relationnelle exercée pour garantir la vie urbaine* ».

comprendre la nature des stratégies et des techniques spatiales que mettent en place les populations rurales à travers les Dispositifs Institutionnels Territorialisés, D.I.T.

### 1. *L'approvisionnement des villes et la main-d'œuvre paysanne dans l'économie*

Les populations rurales entretiennent différents types de rapports économiques avec les centres de commercialisation, majoritairement urbains. Ces populations sont très diverses et possèdent des caractéristiques particulières selon les régions. Elles présentent une diversité de profils selon le degré d'insertion de leurs différentes activités économiques dans le marché. Ainsi (C. Duarte, 2015b) distingue :

- Une agriculture de subsistance non formalisée.
- Une agriculture en transition.
- Une agriculture consolidée ou de petits clusters de production.
- Une agriculture patronale entrepreneuriale.

La grande majorité de la population qui vit dans les ZRC développe une agriculture de subsistance non formalisée ou en transition. Une partie de la population participe à l'unité de production familiale. Or, il existe une partie de cette population considérée comme « excédentaire » dans cette unité puisqu'elle ne dispose pas assez de foncier. Cette fraction de la population participe à plusieurs marchés du travail agricole, dont des autres parcelles paysannes qui ont besoin de main-d'œuvre pour quelques tâches. Elle participe également à l'agro-industrie ou l'agriculture entrepreneuriale. Enfin, elle participe aux récoltes et à plusieurs autres tâches peu qualifiées sur les marchés urbains. Néanmoins, la très maigre croissance économique, ainsi que la précarité de ces tâches, « *impide estabilizar esta articulación laboral* »<sup>272</sup>, et conduit par conséquent à l'occupation informelle ou à l'annexion à des activités agricoles en lien avec la production et la transformation de cultures à usage illicite dans certaines régions qui accompagnent l'extension en continu du front pionnier (Fajardo, 2002, p. 36). Cette caractérisation, qui s'accroît dans le contexte économique issu des réformes économiques du libre marché, nous permet de mieux saisir l'hétérogénéité des populations rurales et du sujet paysan issu des ZRC, et la façon par laquelle celui-ci s'adapte au contexte colombien.

---

<sup>272</sup> « *Empêche de stabiliser cette articulation du travail* ».

Cette caractérisation est aussi directement en lien avec des espaces régionaux où cette dynamique économique se reproduit et que nous synthétisons dans le Tableau 18 qui suit et que nous avons élaboré à partir de Fajardo (2002) :

**Tableau 18 - Les dynamiques de travail de la population rurale selon les types d'unités économiques**

Type d'unité économique	Ce qui se passe avec la population rurale
Minifundio.	Où la population se développe et une partie de la main d'œuvre devient « excédentaire ».
Centres urbains.	Où se dirigent les « excédents » de la population. Lien avec l'économie informelle.
<i>Haciendas</i>	Où elle est embauchée de manière temporaire. Où on observe une tendance à la concentration de la propriété.
Terres de l'agriculture entrepreneuriale.	
Terres sur le front pionnier.	Ouverture à partir du travail de <i>colonos</i> . Elles sont appropriées a posteriori par la grande propriété.

Source : López Galvis, 2021, à partir de Fajardo, 2002.

Cette structure précaire d'insertion dessine deux perspectives : la première dénote un processus de « modernisation » dans une seule direction, qui cherche à incorporer des unités intensives de capital où les économies paysannes « subsistent avec un caractère résiduel » ; la seconde renvoie à un système de rapports « dynamisé par des intérêts divergents autour du contrôle des ressources », où peuvent coexister différents modes de production, de développement politique, social et économique (Fajardo, 2002). Les liens entre la ville, mais plus largement *l'urbain*, et les zones rurales s'expriment à travers la migration des familles dont nous avons fait mention, qui deviennent de la main-d'œuvre bon marché et participent aussi à l'approvisionnement des villes en biens alimentaires.

La diversité des tâches auxquelles participent les populations rurales se reflète dans le fait qu'elles ne se consacrent plus exclusivement à une activité agricole. En effet, les espaces ruraux se sont beaucoup diversifiés. Dans une évaluation faite sur les périmètres des ZRC reconnues par l'État, nous voyons que pour la ZRC du Cabrera (dans la zone de *Sumapaz*, au sud de Bogotá) environ 35 % de la population totale a fait des études et

25 % s'est déclaré « *ama de casa* »<sup>273</sup> (FAO, 2018, p. 239). En ce qui concerne nos sous-régions d'étude, nous retrouvons des activités économiques regroupées dans les différents modes d'organisation tels que des coopératives, de la transformation dans les domaines des produits agricoles et de l'élevage, mais aussi des personnes qui travaillent quotidiennement dans les villes les plus proches.

Dans la ZRC du Pato-Balsillas, la transformation de produits laitiers, dont la production du fromage « brûlé » qui est mis à la vente dans la zone, mais aussi dans certains marchés des villes intermédiaires proches, est un très bon exemple. De même, et pendant un séjour d'environ deux semaines dans la ferme de la famille *Rojas* dans la *vereda* de *los Andes*, j'ai pu constater la façon dont le « travail domestique » (dans les termes de H. Mendras) était présent. La famille se compose des parents et de trois enfants : le plus jeune va à l'école et les deux autres ont fait des études universitaires. Ceux-ci font des allers-retours en permanence entre Neiva ou Florencia pour aller travailler. Mais pendant mon séjour, ils étaient présents à la *vereda* de *los Andes*, l'un des trois foyers principaux de la ZRC. Cette ferme est assez diversifiée. M. Rojas développe un projet d'élevage laitier (d'environ 20 vaches) qui a reçu un financement d'un centre d'éducation technique, le SENA<sup>274</sup> (voir Figure 25). Le fils aîné participe au suivi des comptes du projet, et travaille la plupart du temps dans la zone, comme consultant sur les questions de financement de projets de production.

Dans la ferme, il y a aussi un élevage de poules, un potager, des arbres fruitiers, du maïs, des haricots rouges, mais aussi une plantation d'environ un hectare de canne *panelera* utilisée surtout pour nourrir les vaches et les poules. Lors de ma visite, ils employaient deux travailleurs journaliers. L'un travaillait avec M. Rojas dans l'étable, le deuxième aidait dans la construction d'un silo. Tous les deux mangent avec la famille. La fille aide à l'élevage de poissons, mais elle travaille aussi en tant qu'animatrice à l'école de *los Andes*.

---

<sup>273</sup> « femme au foyer ».

<sup>274</sup> Service National d'Apprentissage.

Figure 25 - « Entrepreneur en production et commercialisation de lait qui applique les bonnes pratiques d'élevage bovin » – *vereda* de *Los Andes*



Source : © López Galvis, 2019.

Mme Rojas est femme au foyer et s'occupe de toutes les autres tâches domestiques, dont les achats pour lesquels elle se déplace en moto. Dans la *vereda*, vivent également quelques frères et sœurs du couple, notamment, l'un des frères de Mme Rojas qui est l'administrateur du magasin dans le centre de la *vereda*. Ce magasin vend d'une large gamme de produits. La famille Rojas possède aussi une maison à Neiva. Les enfants du couple habitent entre les deux maisons et la famille se déplace aussi très souvent. C'est dans cette maison que j'ai rencontré J. Soto, ex-président d'AMCOP, fils d'un *colono* fondateur et cousin de Mme Rojas.

Dans le Nord du Cauca, les organisations paysannes possèdent des « *casas campesinas* »<sup>275</sup> dans chaque commune. Ces maisons leur servent, entre autres, à la torréfaction du café (voir Figure 26) qu'ils réalisent ici dans la commune de Corinto. Le

<sup>275</sup> « *maisons paysannes* »

café « Corinto » est une initiative développée par plusieurs familles de l'organisation paysanne qui habitent dans les *veredas* de la partie haute de la commune. Il existe une « *chiva* » (bus dans les zones rurales) qui descend une fois par semaine et qui permet aux familles de transporter les grands sacs (*bultos*) de café. Dans le bus, les gens payent leur place en fonction du nombre de kilos qu'ils transportent. Pour la torréfaction, ils doivent réunir une quantité minimale pour allumer les machines et ne pas gaspiller l'énergie. Le café « Corinto » est commercialisé dans la *casa campesina*, mais aussi dans plusieurs établissements de la ville.

Figure 26 - Torréfacteur de café – « *Casa campesina* » de Corinto.



Source : © López Galvis, 2017.

Il y a généralement une personne qui habite dans la *casa campesina*, et qui fait partie de la *Junta* directive de l'association avec sa famille. Lors d'un séjour dans la *casa campesina* en 2017, la personne de la *Junta* qui y habitait à cette époque avec sa famille m'expliquait qu'une autre source de revenus pour les paysans de la zone était de travailler en tant que journaliers pour récolter la feuille de coca. Sa famille réside habituellement dans la *vereda*



*la Cristalina*, dans la partie haute de la commune. Cette personne m'expliquait que leur parcelle n'était pas suffisante et qu'ils n'avaient pas assez de revenus avec les autres cultures. En moyenne, la superficie de production par famille paysanne à Corinto est de 0,004 hectare (INCODER, 2013, p. 245). Une autre partie des paysans consacrent une fraction de leurs parcelles à la culture de la coca ou de la *marijuana*. Ils ne participent pas à sa transformation. Les intermédiaires des narcotrafiquants viennent plusieurs fois directement dans les parcelles pour acheter la production. Dans la commercialisation des cultures à usage illicite, ce sont les acteurs de l'aval de la filière qui se rapprochent de la production de la feuille, et non l'inverse, comme on peut le voir dans les circuits classiques de productions agricoles légales (alimentaires par exemple).

Nous voyons dans ces exemples, des stratégies de subsistance économique que développent les familles paysannes au sein de différentes structures : celle de la famille, celle de l'association en mode coopératif, ainsi que leur participation dans les cultures à usage illicite dans le Nord du Cauca. Les injonctions de superficie des parcelles (taille de l'UAF), les conditions géographiques et les possibilités de commercialisation entre autres, influent sur les formes de collaboration et d'échange. Ici, nous nous concentrons sur deux cas, mais ces rapports avec les centres de commercialisation et l'approvisionnement se réalise à d'autres échelles, notamment dans les rapports que les ZRC entretiennent avec les villes intermédiaires les plus proches. En général, dans les ZRC constituées, on a estimé que 42 % de la production d'aliments est destinée à l'autoconsommation (FAO, 2018, p. 375). Une partie de cette production, en particulier certains produits qui font partie du régime alimentaire des populations locales, est commercialisée dans les marchés des villes intermédiaires proches.

## ***2. Les rapports entre la production paysanne et les villes intermédiaires les plus proches***

En général, dans les sous-régions travaillées, nous observons une prédominance des cultures vivrières dont les principales sont la banane plantain, le maïs, le riz, le manioc, le haricot rouge, la tomate en arbre et le café. Dans le Pato, la colonisation s'installe durablement, d'abord dans les années 1950, dans la zone du *Medio* et *Bajo Pato*, puisque la vallée de Balsillas était exclusivement occupée par des grandes *haciendas* d'élevage. En termes productifs, cela provoque une forte pression sur le foncier puisque, comme nous

l'avons expliqué pour le cas de l'achat et la parcellisation de l'*hacienda Abisinia* au moment de la création de la ZRC, il existe un grand pourcentage des paysans (50 %) qui sont installés sur des superficies plus petites qu'une demie UAF, l'Unité Agricole Familiale (PDD de la ZRC, 2012, p. 112). Cette situation, en condition d'autoconsommation pour la plupart d'entre eux, donne une intensification dans l'usage du sol, sans que soient mises en place des pratiques pour éviter son épuisement (González, 2011). Cette pression augmente surtout dans les *veredas* du *Medio* et *Bajo Pato* puisqu'à part la subdivision des parcelles au moment du PPZRC, sur la vallée de Balsillas, une forte prédominance de la grande propriété demeure. La structure productive reste majoritairement basée sur des cultures, notamment la banane plantain, le café, le maïs, le haricot rouge et la canne à sucre. De plus, l'élevage laitier, réparti principalement dans la vallée de Balsillas et le *Bajo Pato*, est une activité importante, avec une charge à l'hectare de 1,9 tête de bétail et une production de lait qui était, au milieu des années 2000, de plus de 9 000 litres par jour (González, 2011, p. 133). Pour la commercialisation, la ZRC est traversée par la route qui relie Neiva avec le centre-bourg de San Vicente, à environ 170 kilomètres (voir Figure 27). Celle-ci n'est pas goudronnée sur une partie du trajet, soit environ 75 kilomètres qui s'étendent entre le versant de la cordillère orientale et le hameau de *Miravalle*, dans la zone nommée *Medio Pato*. Du fait de cette situation, et malgré la position stratégique de la ZRC, à proximité de deux villes intermédiaires importantes dans la région (Neiva à moins de 50 kilomètres et le centre-bourg de San Vicente à 20), le transport de produits reste souvent très difficile. Notamment parce que les paysans transportent leurs produits en *chiva* (bus) vers Neiva. Mais du fait de l'état des routes et de la topographie, le transport peut prendre entre 7 et 10 heures. Ce temps peut encore augmenter pendant la saison dite « des pluies », qui détériore la seule voie de communication avec Neiva ou le centre-ville de San Vicente. Malgré cela, ces circuits de commercialisation restent dynamiques, d'abord avec Neiva pour son lien historique, mais aussi avec le centre-bourg de San Vicente puisque la route est dans un meilleur état.

Figure 27 - Profil route Neiva - ZRC du Pato-Balsillas - centre bourg de San Vicente

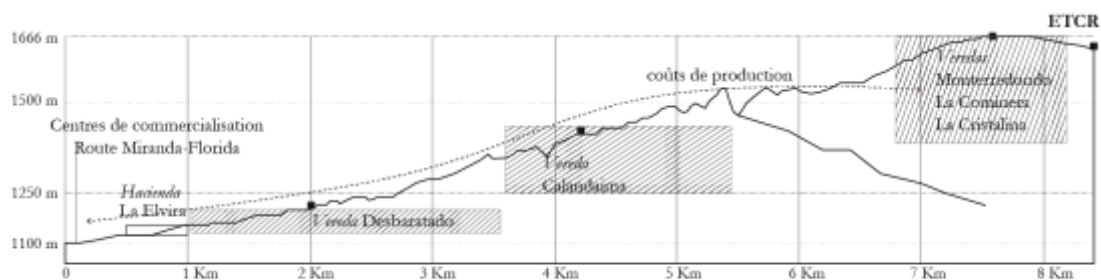


Note de lecture : La couleur bleu à la légende de la Carte 31.  
 Source : López Galvis, 2021 à partir d'AMCOP, 2012, Google Earth, 2020.

Dans le Nord du Cauca, le réseau de noyaux semi-urbains compte différents marchés dans les centres-bourgs de communes. La production paysanne et indigène excédentaire descend avec les *chivas* une ou deux fois par semaine pour réaliser la vente de leurs produits dans certains marchés locaux du centres-bourg des communes proches. Environ 30 % de la production paysanne des *veredas* dans la commune de Caloto qui arrive sur les marchés procure des entrées économiques mensuelles ou trimestrielles ; 70 % des ventes sont des revenus semestriels ou annuels. Par exemple, au début des années 2010, dans la commune de Corinto, les volumes vendus sont estimées à 1 583 arrobas (un arroba équivaut à un quart de quintal) répartis entre le café et la banane plantain (environ 63 %), les fruits (9 %), le maïs et le manioc (15 %), et la culture de coca et de la *marijuana* (environ 7 %) (INCODER, 2013, p. 246). La commercialisation reste très instable, puisqu'en dehors des acheteurs de la production de coca et de la *marijuana* à qui les producteurs sont certains de toute vendre, les autres produits sont vendus dans les marchés des centres-bourg de chaque commune. Leurs prix sont fixés par les marchés des communes intermédiaires, Santander de Quilichao et Puerto Tejada, qui se trouvent sur la route qui conduit vers Popayán et Cali.

La partie la plus importante de la production paysanne et indigène qui est commercialisée voit ses coûts augmenter du fait du coût des transports entre les *veredas* localisées dans la zone montagneuse des communes et les centres-bourgs où se situent les marchés principaux. Nous voyons dans le profil de la route qui amène des *veredas* de la partie haute (Monterredondo, La Cominera, La Cristalina) vers la route principale (Figure 28), que la distance n'est pas le principal problème (environ 8 kilomètres), mais que c'est plutôt l'état de la route, ajouté au fait que ces lieux sont historiquement le théâtre du conflit armé.

Figure 28 - Profil de la route centre-bourg Miranda - vereda Calandaima - vereda Monterredondo



Source : López Galvis, 2021, à partir d'ASPROZONAC, 2019, Google Earth, 2020.

Cette situation montre bien le degré d'importance, pour les populations indigènes et paysannes, de l'acquisition d'un foncier plus proche des centres principaux de commercialisation, par exemple l'hacienda la Elvira que nous avons évoquée dans la deuxième partie.

### 3. Les degrés de ruralité et l'échange pour l'alimentation de villes

Nous avons déjà évoqué la définition officielle que l'organisme des statistiques, le DANE, donne des milieux ruraux : ce sont les espaces en dehors des bourgs et des villes. N'importe quel *asentamiento nucleado* (HN) devient urbain à partir de 20 habitations agglomérées. Cette approche, assez problématique au moment de la formulation de politiques publiques, a été soumise à révision ces dernières années. La densité de la population est un paramètre proposé en 2014 par l'OCDE<sup>276</sup> et repris par la *Misión para la Transformación del Campo*<sup>277</sup> (MTC) en 2015 afin d'identifier les territoires ruraux, à cause de l'inexistence d'une définition officielle de la ruralité dans le monde. Ainsi l'OCDE définit la communauté rurale comme : « *aquellos territorios donde la densidad poblacional es inferior a los 150 habitantes por km<sup>2</sup>* »<sup>278</sup> (DNP-MTC, 2015, p. 24). L'OCDE identifie également la distance par rapport aux agglomérations de plus de 100 000 habitants comme un facteur important. Il propose, dans ce rapport de 2014, la catégorisation en trois types d'aires afin de déterminer des degrés de « ruralité » ou « d'urbanité » : à prédominance urbaine, intermédiaire et à prédominance rurale. Ces

<sup>276</sup> Organisation de Coopération et de Développement Économiques. La Colombie est devenue officiellement membre de l'OCDE le 28 avril 2020.

<sup>277</sup> *Misión para la transformación des espaces ruraux*.

<sup>278</sup> « *ces territoires où la densité de la population est inférieure à 150 habitants par kilomètre carré* ». La seule exception est le Japon (500 hab/km<sup>2</sup>), puisque la densité moyenne de la population est de 300 hab/km<sup>2</sup>.

catégories ont été reprises par la MTC dans le rapport rendu au *Departamento Nacional de Planeación* (DNP). La compréhension de cette dynamique, influencée par la globalisation du modèle capitaliste, est une clé pour mieux saisir le rôle et la place qu'occupe le monde rural dans ce cadre général. En Colombie les espaces ruraux sont traversés par les différents conflits autour de l'accès au foncier agricole, mais aussi, par des conditions géo-historiques particulières dans les différentes régions. La révision de l'approche de la ruralité en Colombie est faite dans le cadre d'un nouveau cycle de négociation politique avec les FARC-EP, mais aussi en lien avec l'intention du pays de devenir membre de l'OCDE et, par conséquent, avec le besoin d'accomplir une série de conditions en termes de développement. Parmi les préconisations faites, nous retrouvons la nécessité de *reformar las políticas agropecuarias*<sup>279</sup> en concentrant les efforts dans des investissements stratégiques dont les services publics, les infrastructures de transport et d'irrigation, l'assistance technique et le transfert technologique (OCDE, 2015, p. 14).

Des recherches qui appuient ces rapports montrent, qu'en prenant en compte ces deux facteurs (densité de population + éloignement aux villes de plus de 100 000 habitants) en l'Amérique latine et aux Caraïbes, le monde rural serait le double de ce qui est mesuré officiellement aujourd'hui (PNUD, 2011, p. 54). Le résultat de ces recherches indique que 75 % des communes colombiennes seraient rurales, qu'environ 30 % de la population nationale habite dans ces communes et qu'elles s'étendent sur 94 % de la superficie du pays (PNUD, 2011, p. 56). Nous pouvons préciser qu'environ 855 communes (environ 78 % du total) ont des densités de moins de 100 habitants par kilomètre carré (Ramirez, 2020). Dès lors, pour déterminer le degré de ruralité dans les communes, le DNP-MTC a établi des seuils à 10 hab/km<sup>2</sup>, à 50 hab/km<sup>2</sup> et à 100 hab/km<sup>2</sup>. Ces enquêtes prennent aussi en compte, dans les communes, le rapport entre le nombre d'habitants dans le centre-bourg et la proportion de population qui habite en dehors. Une partie des résultats montre que la plupart des communes qui ont plus de 25 000 habitants dans le centre-bourg se caractérisent par un pourcentage faible de personnes habitant dans ce qui est considéré comme « le reste ». En revanche, les communes qui ont plus de 70 % des habitants en dehors des centres-bourgs ont, pour la plupart, 12 000 habitants au maximum dans leur ensemble. Ces deux indicateurs ont été

---

<sup>279</sup> « reformuler les politiques agricoles et d'élevage ».

retenus pour mesurer les différents degrés de ruralité dans les communes, qui sont les suivants : villes et agglomérations, espaces intermédiaires, rural et rural dispersé (voir Tableau 19).

Tableau 19 - Résultats du classement des espaces ruraux en 2014

Catégorie	Communes et ANM <sup>280</sup>	Population centre-bourg	Population « reste »	Population rurale	Population totale
Villes et agglomérations	117	28 529 930	2 088 360	2 088 360	30 618 290
Intermédiaires	314	4 644 221	3 337 839	3 337 839	7 982 060
Rural	373	2 291 912	3 110 823	5 402 735	5 402 735
Rural dispersé	318	893 205	2 765 497	3 658 702	3 658 702
Total général	1 122	36 359 268	11 302 519	14 487 636	47 661 787
Pop. totale %		76,3	23,7	30,4	100

Source : DNP-MTC, 2015.

Note de lecture : ANM (*Áreas no Municipalizadas*) sont des extensions de terre qui n'appartiennent pas à une commune.

La considération de degrés de ruralité amène une réflexion autour de la compréhension des entités territoriales depuis l'ensemble de leur juridiction et donc, à un regard qui se veut plus holistique de l'aménagement de l'espace. De même, cette prise en compte montre bien des rapports entre les entités à prédominance urbaine et celles à prédominance rurale qui dépassent l'approche traditionnelle qui considère seulement les activités agricoles et d'élevage (PNUD, 2011). Or, ces dernières restent majoritaires parmi les services les plus importants pour l'approvisionnement des principales agglomérations.

#### 4. *Les productions paysannes dans les « territoires agroalimentaires » des sous-régions*

Les deux sous-régions que nous avons étudiées participent aux *territoires agroalimentaires* de deux agglomérations urbaines. D'une part, la zone du Pato participe principalement à l'approvisionnement des deux villes intermédiaires les plus proches : Neiva et San Vicente del Caguán. D'abord à Neiva et, plus généralement, dans le

<sup>280</sup> *Áreas No Municipalizadas*.

*departamento* du Huila, il existe un lien historique entre l'origine des premiers *colonos* (voir Carte 9, Partie 1, p. 78), et la structuration d'un axe de commercialisation de la production agricole et d'élevage vers cette ville intermédiaire du fait de sa proximité. Historiquement, Neiva est traversée dans sa juridiction, majoritairement rurale, par une voie de communication importante entre le centre du pays (ville-port sur le fleuve Magdalena) et le trapèze amazonien (Carte 31). Cet axe de communication suit le fond de la vallée de Balsillas (l'entrée de la ZRC depuis le centre du pays), située à 2 200 mètres d'altitude et très fertile. Cette vallée a été occupée historiquement par de grandes *haciendas* a été majoritairement tournée vers l'élevage bovin. Dans les années 1950, les *colonos* produisaient de grandes quantités de maïs, de petit pois, de haricot rouge, de café et de canne qu'ils vendaient à l'*hacienda* Balsillas, qui à son tour les commercialisait sur les marchés de Neiva et de Cali (González, 2011, p. 119). Actuellement, la production de la ZRC, participe à l'approvisionnement du principal grossiste alimentaire de Neiva, *Surabastos*. Nous pouvons établir ce constat à travers les variations en volumes de tonnes qu'a reçues ce grossiste entre mars et avril 2021. À la fin du mois de mars, un grand glissement de terrain a obstrué la route entre Neiva et Balsillas. D'après les journaux de la région, environ 10 000 litres de lait ont dû être jetés et la commercialisation d'une certaine quantité de *lulo*, haricot rouge, café et petit pois a été fortement affectée<sup>281</sup>. Dans le rapport mensuel sur l'approvisionnement d'aliments d'avril établi par le DANE, le grossiste *Surabastos* reporte 11,23 % de baisse dans la provision d'aliments, soit au moins 897 tonnes (DANE, 2021a, p. 20, et voir Tableau 20).

De plus, la sous-région du Pato développe des rapports permanents (elle fait partie de sa juridiction) avec San Vicente del Caguán, dans le *departamento* de Caquetá.

---

<sup>281</sup> <https://www.alertatolima.com/noticias/huila/por-derrumbe-en-del-huila-campesinos-tuvieron-que-botar-diez-mil-litros-de-leche> Consulté le 25 juin 2021.

Tableau 20 - Approvisionnement d'aliments *Surabastos* (Neiva) entre février et avril 2021

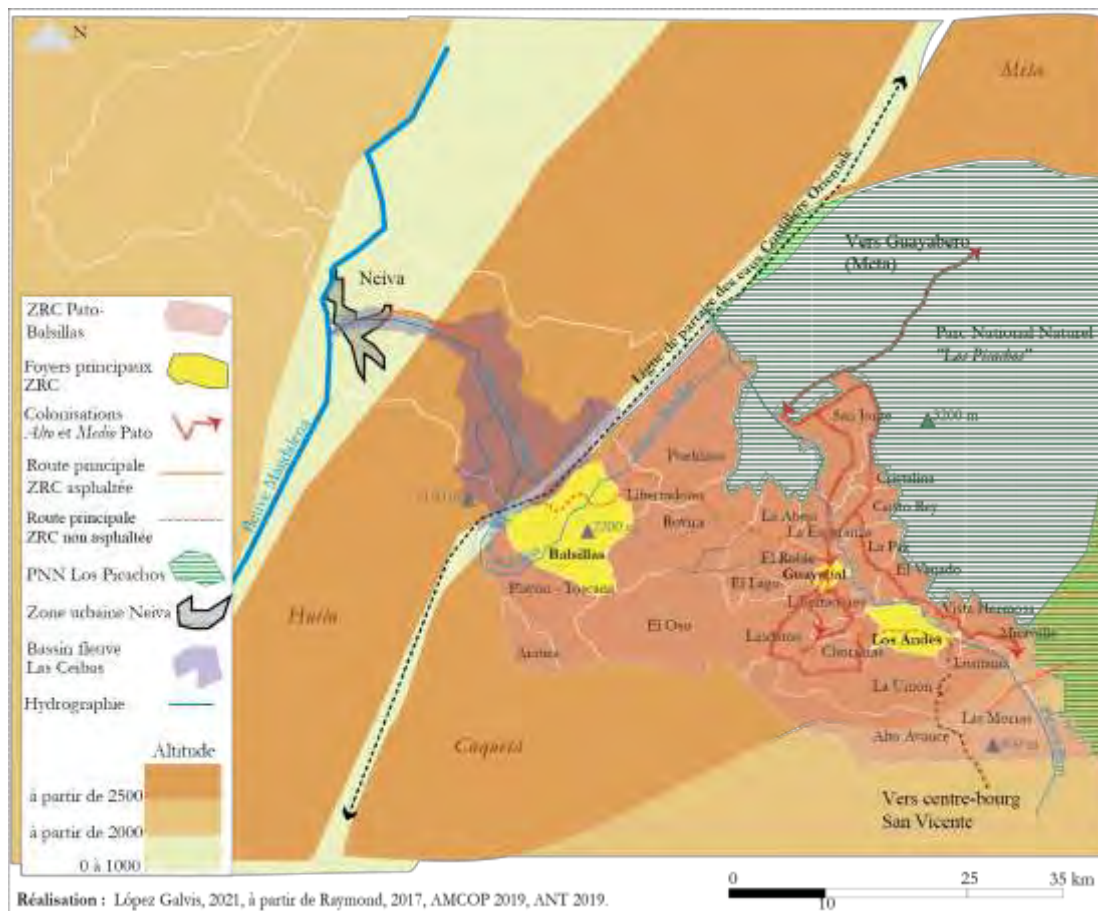
	Février 2021		Mars 2021		Avril 2021	
	Quantité (tonnes)	Participation (%)	Quantité (tonnes)	Participation (%)	Quantité (tonnes)	Participation (%)
<b>Fruits</b>	1 209	19,43 %	1 618	20,25 %	1 598	22,54 %
<b>Tubercules, racines et bananes plantains</b>	2 307	37,07 %	2 567	32,14 %	2 365	33,36 %
<b>Légumes et plantes potagères</b>	2 128	34,18 %	2 621	32,82 %	2 500	35,26 %
<b>Autres groupes</b>	580	9,32 %	1 181	14,79 %	627	8,85 %
<b>Total Surabastos</b>	<b>6 224</b>	100 %	<b>7 987</b>	100 %	<b>7 090</b>	100 %

Source : López Galvis, 2021, à partir de DANE, 2021a.

En termes de communication, ces rapports sont facilités par le fait que, dans les *veredas* du *Medio* et du *Bajo Pato* (entre 1 500 et 800 mètres d'altitude), à partir de la *vereda* Lusitania, le tronçon de la route principale de la ZRC est asphalté (Carte 31). Ce facteur a dynamisé les rapports commerciaux avec le centre-bourg de la commune. Celle-ci est classée par le rapport MTC-DNP comme rurale et ne possède pas de grossiste alimentaire comme à Neiva. En revanche, San Vicente del Caguán compte plusieurs marchés, dont certains localisés dans le centre-bourg, qui dynamisent la production de sa vaste juridiction agricole (22 000 kilomètres carrés), et qu'ils renvoient ensuite à des villes intermédiaires dont Neiva, Cali et le centre du pays. C'est le cas d'une route où le bétail est transporté par camion, pour être ensuite commercialisé dans le centre du pays. La zone du *Bajo Pato*, qui présente des températures plus chaudes et une configuration de parcelles plus étendues, est l'un des principaux centres d'élevage bovin de la ZRC (10 793 têtes de bétail d'après González, 2011). Selon les estimations du PBOT, environ 473 000 litres de lait par jour ont été commercialisés en 2015 (soit 40 % du total au niveau départemental).

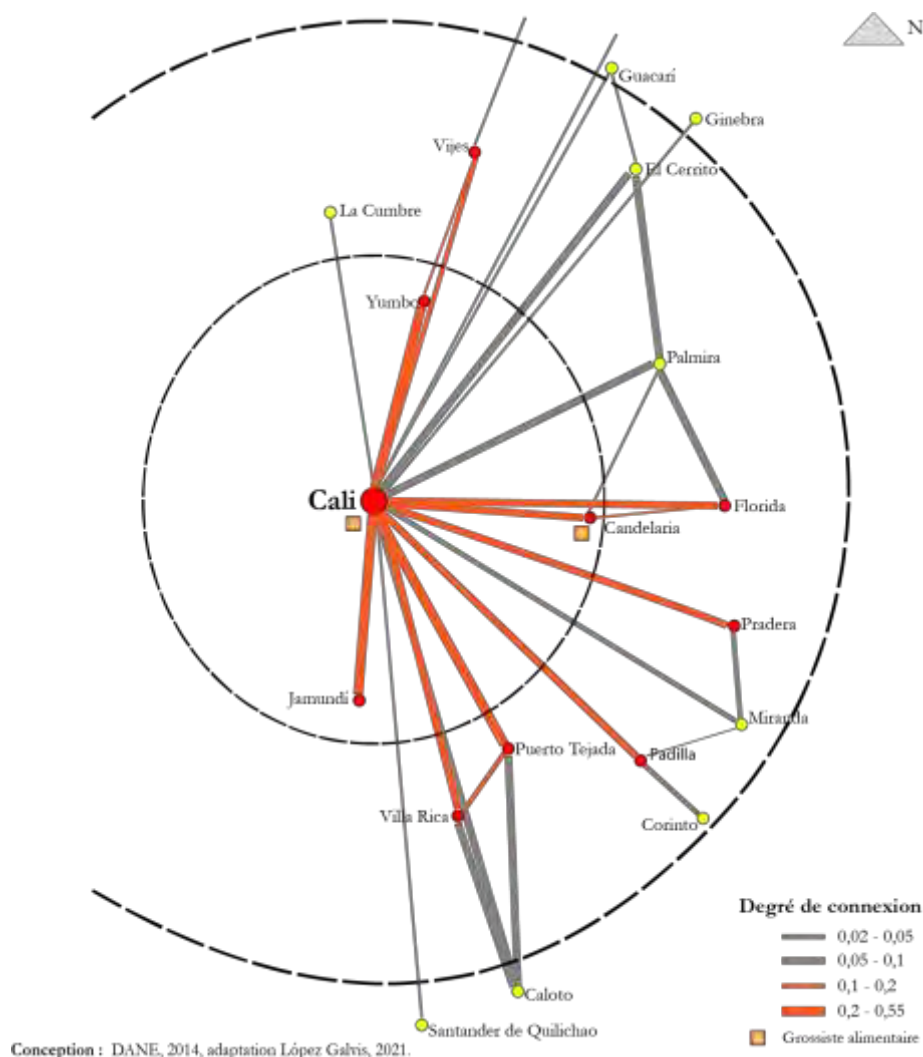


Carte 31 - Liens et connexions de la ZRC Pato-Balsillas avec Neiva et le centre du pays



D'autre part, dans la sous-région du Nord du Cauca, la production paysanne des versants des cordillères participe davantage à l'approvisionnement des marchés des villes intermédiaires. La sous-région est fortement polarisée par l'agglomération urbaine de Cali, laquelle, d'après un rapport du DNP de 2014, entretient des liaisons quotidiennes, par le biais du déplacement de travailleurs, avec une quinzaine de communes environnantes. Parmi ces communes, nous retrouvons les centres-bourgs de Caloto, de Corinto et de Miranda (Figure 29). À partir d'un seuil de 10 % d'habitants d'une commune qui se déplacent quotidiennement vers l'agglomération, et la durée de leur trajet (d'environ une heure), ce rapport calcule leur degré de connexion au sein d'un axe régional (DNP, 2014, p. 47).

Figure 29 - Degré de connexion au sein de l'agglomération urbaine de Cali à partir du déplacement des travailleurs



Ce rapport dessine des relations « fonctionnelles » autour des voies de communication qui dépassent largement le cadre politico-administratif des villes, mais il ne prend pas en compte les liaisons existantes hors de ces centres majeurs. En sachant qu'il existe une tendance vers la prédominance des principales villes au centre des agglomérations, il nous semble aussi nécessaire de saisir les interrelations qui se tissent transversalement entre les points intermédiaires existants. Ces interrelations, qui ont façonné un réseau de noyaux semi-urbains (Colmenares, 1988), restent très actives autour de l'axe routier localisé dans le piémont du versant occidental de la Cordillère Centrale. Ce piémont marque une frontière non officielle entre la monoculture de la canne à sucre qui domine la vallée du Cauca, d'une part, et les occupations et la production agricole des populations rurales, principalement indigènes et paysannes, d'autre part. Ces dernières

développent, pour la plupart, une agriculture dite de subsistance non formalisée ou en transition. Elles participent à l'approvisionnement des principales agglomérations à partir de réseaux de distribution et de consommation en parallèle et d'une adaptation de leurs productions, sans passer par la grande distribution alimentaire. Ces stratégies et technologies mixtes, « de basse intensité » (Mesclier, 2006), privilégient d'abord l'autoconsommation et la diversité de cultures dans leurs parcelles, mais également une diversification des activités économiques et marchandes. Ces populations forment des coopératives, font du troc de graines et de semences, mettent en place des « marchés paysans », utilisent leurs *casas campesinas* des centres-bourgs pour transformer et la commercialiser différents produits. Elles peuvent aussi être des travailleurs journaliers dans les cultures à usage illicite pour compléter leurs revenus.

En termes d'approvisionnement, les associations paysannes de Caloto, de Corinto et de Miranda participent davantage aux territoires agroalimentaires des communes du Nord du Cauca et environnantes de Cali, qu'au reste du *departamento* du Cauca ou du Popayán. Cette sous-région du bassin versant de la vallée du Cauca a été approvisionnée historiquement grâce à la production agricole des versants des cordillères qui convergent vers les marchés localisés dans la vallée. Le marché s'installait en amont et favorisait la fondation d'un nouveau *pueblo de indios* (PDI). La confluence entre les rivières du *Palo*, *Paila* et *Desbaratado*, qui débouchent dans le fleuve Cauca, a favorisé l'installation des marchés pour faciliter l'échange entre les produits de la vallée et ceux en provenance des versants des cordillères. C'est le cas, au début du XX<sup>e</sup> siècle, de *Puerto Tejada*, situé au croisement de plusieurs chemins où confluaient la production paysanne des *haciendas*. Il est localisé à mi-chemin entre Corinto et Cali (Aprile-Gnisset, 1994). À partir des années 1970, la construction d'un réseau de centrales de grossistes dans les principales villes colombiennes a suivi cette même logique d'installation pour approvisionner la ville de Cali. Initialement fondée par les producteurs de tabac qui travaillaient dans les *haciendas* de Palmira, la commune de Candelaria se situe à huit kilomètres de Cali sur la route *Panamericana*. Dans la juridiction de Candelaria, on a donc construit la centrale grossiste d'aliments de la Vallée du Cauca, CAVASA.<sup>282</sup> Cette centrale et le marché de Santa Helena, à Cali, représentent les deux principaux points d'écoulement de denrées

---

<sup>282</sup> Centrale d'Approvisionnement de la Vallée du Cauca S.A.

alimentaires du *suroccidente* du pays. Ils ont distribué en 2018 plus de 400 000 tonnes de production agricole (DANE, 2018b). Selon un rapport de 2008, à Santa Helena, 70 % des tubercules distribués (pomme de terre, manioc et banane plantain, surtout), sont produits dans d'autres *departamentos*, notamment à Nariño et dans le Cauca. Ces aliments sont majoritairement cultivés par des familles paysannes. Nous remarquons également la contribution des populations rurales à l'approvisionnement des villes lors des grèves agricoles ou les *mingas* indigènes, puisque l'offre d'aliments baisse alors de manière significative. Ça a été le cas à la fin du premier semestre de l'année 2019 avec la réalisation d'une *minga* dans le *suroccidente* qui, selon les chiffres du DANE, a fait baisser de 10 % l'offre mensuelle d'aliments à CAVASA et de plus de 21 % à Popayán (BDR, 2019, p. 5, voir Tableau 21).

Tableau 21 - Variation dans l'approvisionnement d'aliments entre mai et juin 2019, centrales grossistes de Cali

	Mai 2019		Juin 2019		Variation %
	Quantité (tonnes)	Participation (%)	Quantité (tonnes)	Participation (%)	
<b>Fruits</b>	2 638	11,93 %	2 533	11,60 %	-3,98 %
<b>Tubercules, racines et bananes plantains</b>	8 631	39,04 %	8 547	39,15 %	-0,97 %
<b>Légumes et plantes potagères</b>	5 309	24,02 %	5 650	25,88 %	6,42 %
<b>Autres groupes</b>	5 530	25,01 %	5 103	23,37 %	-7,71 %
<b>Total CAVASA (Candelaria)</b>	<b>22 108</b>	100 %	<b>21 833</b>	100 %	<b>-1,24 %</b>
<b>Fruits</b>	6 497	33,61 %	5 760	32,72 %	-11,35 %
<b>Tubercules, racines et bananes plantains</b>	3 418	17,68 %	3 144	17,86 %	-8,01 %
<b>Légumes et plantes potagères</b>	4 753	24,59 %	4 530	25,73 %	-4,69 %
<b>Autres groupes</b>	4 661	24,11 %	4 170	23,69 %	10,54 %
<b>Total Santa Helena (Cali)</b>	<b>19 329</b>	100 %	<b>17 604</b>	100 %	<b>-8,93 %</b>

Source : López Galvis, 2021, à partir de DANE, 2019.

La production agricole et d'élevage bovin du *departamento* du Caquetá participe aussi aux territoires agroalimentaires de Cali. Selon un rapport de 2019, entre janvier 2018 et juin 2019, l'offre alimentaire en provenance du Caquetá vers le grossiste de CAVASA était

de la viande de bœuf avec des animaux livrés et vivants (équivalent 22 903 tonnes carcasses sur pied). La société réalise l'abattage et le conditionnement dans la ville de Cali, ainsi que la distribution. Cette offre s'est particulièrement concentrée sur les têtes de bétail (22 809 tonnes), puisque cette plateforme réalise a posteriori l'abattage et distribution dans la ville de Cali (DANE, 2019, p. 16). Cette même étude établit que l'approvisionnement du Caquetá est ensuite distribué dans dix autres *departamentos*, y compris chez les grossistes de Valledupar et de Barranquilla, dans les Caraïbes colombiennes (Tableau 22).

**Tableau 22 - Approvisionnement alimentaire en provenance de Caquetá (janvier 2018-juin 2019)**

Ville, marché grossiste	Tonnes	Produit alimentaire
Candelaria, CAVASA	22 903	Têtes de bétail (22 809 tonnes carcasses sur pied).
Neiva, <i>Surabastos</i>	380	<i>Lulo</i> (164), manioc (89), ananas gold (39), tomate <i>chonto</i> (19), tomate longue vie, <i>granadilla</i> , coriandre, maïs, <i>chócolo</i> (69).
Bogotá, Centrale grossiste <i>Corabastos</i> .	339	Fromage, <i>lulo</i> .
Bogotá, Centrale grossiste <i>Plaza Las Flores</i> .	293	Fromage, <i>granadilla</i> .
Medellín, <i>Plaza Minorista José María Villa</i>	287	Fromage.
Ibagué, Centrale grossiste <i>Plaza la 21</i> .	241	Viande, maïs jaune, tomate longue vie.
Cali, Santa Helena.	204	Fromage, <i>lulo</i> , tomate longue vie.
Barranquilla, Centrale grossiste <i>Barranquillita</i> .	143	
Medellín, Centrale grossiste d'Antioquia.	125	Fromage, <i>chócolo</i> .
Manizales, Centrale grossiste <i>Centro Galerías</i> .	113	Fromage, tomate longue vie.
Valledupar, Centrale grossiste <i>Mercado Nuevo</i> .	28	
Bogotá, Centrale grossiste <i>Paloquemao</i> .	19	Fromage.
<b>Totaux</b>	<b>24 736</b>	Fromage (1 167), <i>lulo</i> (164), manioc (148), maïs jaune (62), ananas gold (56), riz (34), autres – poisson, fruits de la passion, banane plantain, haricots verts, melon, papaye (561).

Source : López Galvis, 2021, à partir de DANE, 2019.

Le concept de « territoires agroalimentaires des villes » se nourrit du concept « d'empreinte écologique alimentaire » qui est défini par Rodríguez comme :

*« la superficie de tierra donde la ciudad apropia recursos para su sostenimiento alimentario. Esto es la superficie de tierra que en promedio se requiere para producir el alimento que una persona consume anualmente, multiplicado por el número de habitantes de la ciudad »<sup>283</sup> (Rodríguez, 2005, p. 223).*

Ces rapports entre les principales agglomérations et les ressources (travail, économies, terres) qu'elles utilisent pour leur maintien dépassent largement la conception de l'aménagement territorial classique, c'est-à-dire depuis un cadre politico-administratif borné. En suivant certains auteurs, nous l'avons nommé cette approche la « territorialité carte ». Avec les échanges socioéconomiques qui se présentent entre la production alimentaire, mais aussi, culturelle paysanne, et les agglomérations dites urbaines, sur différentes échelles, nous essayons de visibiliser des possibilités alternatives et de comprendre l'aménagement spatial. C'est ainsi que nous entrevoyons l'émergence des « territorialités relationnelles » qui peuvent aider à élucider les rapports entre les processus d'occupation de l'espace et le modèle économique qui les accompagne. Le regard que nous portons sur des dispositifs spatiaux et leurs adaptations dans des contextes locaux et régionaux par les populations rurales peut, nous semble-t-il, donner des pistes pour mieux saisir les caractéristiques et les formes que prennent ces territorialités relationnelles.

## **B. DE NOUVEAUX ACTEURS RÉGIONAUX ÉMERGENTS À PARTIR DES D.I.T. ?**

Une décision importante dans l'aménagement du territoire promu par la Constitution de 1991 est celle qui vise à prévoir l'émergence des collectivités territoriales en tant que personnes morales distinctes de l'État et à leur donner un degré d'autonomie. La Constitution de 1991 donne cette possibilité d'abord aux communes, aux *departamentos* et aux districts. Elle ouvre aussi la porte à la création de collectivités territoriales indigènes (ETIS), à la possibilité pour les provinces ou les régions de récolter des impôts, d'avoir une série de compétences et d'être gouvernés par des autorités propres (Fals Borda, 1999 ; Borja, 1999). Ces dispositions font du pays une

---

<sup>283</sup> « la surface de terre où la ville approprie des ressources pour son alimentation. C'est la superficie de la terre moyenne nécessaire à la production des aliments qu'une personne consomme annuellement, multiplié par le nombre d'habitants de la ville ».

République à la fois unitaire et décentralisée, en prenant en compte l'autonomie de ses collectivités territoriales. Le caractère unitaire du pays renvoie au fait que la politique générale d'aménagement territorial, ainsi que des enjeux considérés comme d'intérêt national (notamment les Parcs Nationaux et les espaces protégés), restent des compétences de l'État central. En ce qui concerne les zones rurales, la politique d'aménagement promue par la Constitution se polarise sur les activités agricoles et d'élevage, la production d'aliments, à l'exploitation des ressources naturelles et tout ce qui concerne la biodiversité.

L'émergence des territorialités relationnelles peut aussi affecter la configuration des collectivités territoriales instituées. L'association entre les collectivités est d'ailleurs encouragée dans la Constitution de 1991, avec la possibilité de création des provinces depuis l'échelle communale. À l'heure actuelle, les collectivités territoriales officielles dans le système politico-administratif colombien sont les communes, les *departamentos* et les districts. Ces derniers fonctionnent, dans la pratique, plus d'un point de vue administratif que comme une véritable planification spatiale. Le poids donné aux communes et le processus de recentralisation repris dans les années qui ont suivi la Constitution de 1991 n'ont laissé que très peu de fonctions aux *departamentos*, et cela a également freiné l'association entre d'autres entités. C'est ainsi que, en 2021, trois décennies plus tard, il n'y a pas eu de création officielle d'ETIS, de régions ou de provinces, alors que cela était pourtant prévu et encouragé par la Constitution. L'empreinte spatiale des ensembles provinciaux existants jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle reste présente dans la dynamique économique et culturelle des collectivités territoriales d'aujourd'hui. Certaines délimitations de ces provinces coïncidaient avec les juridictions des ensembles préhispaniques gouvernés par les caciques : les *cacicazgos*. C'est le cas notamment de provinces de Santafé et de Tunja, où les anciens *cacicazgos de muisca* du *Zipa* et du *Zaque*<sup>284</sup> coïncidaient avec leurs juridictions et les *corregimientos* coloniaux (Herrera, 2007 ; IGAC, 2014). Dans d'autres cas, ils ont déterminé des frontières entre les provinces à cause de leur nature guerrière ou des difficultés géographiques pour le tracé de routes comme ça a été le cas dans la *Sierra Nevada* à Santa Marta.

---

<sup>284</sup> À l'arrivée des Espagnols, les hautes plaines des actuels *departamentos* de Cundinamarca et du Boyacá étaient sous le contrôle de la Confédération *Muisca* qui avait deux chefs majeurs : le *zipa*, chef de la partie Sud (actuelle Bogotá) et le *zaque*, chef de la partie Nord (actuelle Tunja).

Le réseau des différentes organisations, au niveau local et sous-régional, construit au fil des années, et auquel participent les associations paysannes qui gèrent les ZRC, émerge initialement comme une nécessité pour répondre aux besoins les plus immédiats dans le quotidien du monde rural colombien, particulièrement touché par la confrontation armée. La création des comités pour la résolution des conflits, le goudronnage des chemins, la commercialisation de leurs produits, la construction des écoles ou des postes de santé, tout cela est devenu une pratique courante pour ces populations. L'un des effets de cette prise en charge des besoins quotidiens par une partie de la paysannerie est la possibilité d'assumer un contrôle dans l'exécution des ressources, la planification et la réalisation des projets. L'un des anciens représentants de l'AMCOP nous expliquait en 2019 que :

*« nosotros somos operadores, nosotros no necesitamos corregidores les decía yo, nosotros nos corregimos solos, por eso es que AMCOP tiene esa línea, somos operadores, no solo ejecutores del recurso, incluso cuando ya llegó la negociación, nosotros actualizamos nuestro Plan de Desarrollo, nosotros constituiremos nuestro equipo profesional, con los perfiles que tiene que tener para esto, pero el Convenio es con nosotros »<sup>285</sup> (Entretien avec J. Soto, 2019 à Neiva).*

Cette allusion à un *corregidor* extérieur, est en lien avec une réforme de 1593 qui instaure dans les zones rurales andines, le *corregimiento de indios*, un dispositif qui donnait l'administration de plusieurs *Pueblos de Indios* (PDI) à un fonctionnaire nommé par la Couronne espagnole. Ce fonctionnaire, le *corregidor*, avait parmi ses responsabilités celle de trancher les questions de justice dans tous les PDI, à l'exception des juridictions localisées dans un rayon de cinq lieues autour des villes et des villas. Sa juridiction comprenait un *parti*, compris comme l'espace juridictionnel intégré par plusieurs PDI qui étaient limitrophes et qui formaient une unité (Herrera, 2007, p. 144). Pour les communes, dans la pratique, cela signifiait une réduction de leurs juridictions et de leurs capacités à prendre des décisions par rapport aux zones rurales. En étant nommé directement par la Couronne ou par l'Audience, le *corregidor* dépendait de l'autorité centrale, et il y a eu plusieurs différends en matière de justice avec les municipalités des

---

<sup>285</sup> « nous sommes des opérateurs, nous n'avons pas besoin des corregidores, je leur expliquait, nous nous corrigeons tous seuls. C'est pour cela que l'AMCOP garde cette ligne, nous sommes des opérateurs, nous ne sommes pas uniquement exécuteurs des ressources, même quand la négociation est arrivée, nous avons actualisé notre Plan de Développement, nous allons constituer notre équipe professionnelle, avec les profils qu'il faut pour la développer, mais la Convention est avec nous ».



villes. Nous voyons comment les rapports tendus entre les zones rurales les plus éloignées des centres communaux et le pouvoir central sont présents depuis des siècles.

### **1. *Les accords politiques et la reconnaissance des instances de gestion locales***

La composition variée des élites du pouvoir central s'exprime au niveau régional et national par les multiples formations politiques qui ont participé au gouvernement central à différents moments de l'histoire. Tour à tour, ces composantes du pouvoir ont mis en place des visions différentes en ce qui concerne les politiques agraires et agricoles, et le traitement accordé aux populations rurales qui habitent *el campo*. Nous retrouvons d'un côté, une posture qui identifie la grande majorité de ces populations comme des acteurs armés, ce qui leur vaut de recevoir un traitement militaire. C'est le cas du qualificatif de « républiques indépendantes » attribué, dans les années 1950, aux colonies agricoles localisées dans les régions de colonisation. C'est la mise en place de milices privées (avec différentes nominations : par exemple, les *pájaros*, des groupes paramilitaires, des Bandes Criminelles (BACRIM) plus récemment) pour empêcher l'avancée de projets de production alternatifs. Par ailleurs nous rencontrons une autre posture avec, à différents moments, des négociations avec les acteurs armés, en les considérant comme le produit de l'inégale répartition foncière. Les tentatives de réforme agraire, couplés la plupart du temps avec des négociations avec les guérillas, se sont historiquement toutes arrêtées en cours de route, notamment du fait des changements apparus dans l'équilibre des forces entre ces différentes composantes du pouvoir et le reste des populations rurales.

Nous avons déjà entrevu la concomitance qui se présente entre les périodes de négociation politique impliquant les guérillas (particulièrement les FARC et l'ELN) et le gouvernement, et des propositions innovantes de gouvernance dans leurs zones de présence historique. Ces périodes de négociation et de « dialogue national » coïncident historiquement avec la reconnaissance des formes d'organisation, de gestion et les droits des populations rurales. Jusqu'en 2018, nous avons fait le constat qu'après la décennie des années 2000 qui voit une « récupération militaire du territoire », d'une « recrudescence du mouvement paysan », comme en témoigne la Grève Nationale Agraire de 2013. Elle coïncide avec « une diminution de la violence sociale et politique avec la fin du gouvernement d'Alvaro Uribe » (Alain, 2014, p. 46). Elle s'alimente,

comme nous le disions à la fin du Chapitre 4, de l'articulation des actions collectives menées par les organisations paysannes au niveau régional et local. Le processus de paix entre les FARC et le gouvernement, et la signature d'un accord qui prônait dans son premier point la réalisation d'une Réforme Rurale Intégrale (RRI), ouvre à nouveau la voie vers un nouvel accord politique plus inclusif pour les populations rurales.

Dans cette thèse, nous constatons que des ébauches similaires de réformes ont été proposées, au moins trois fois depuis le milieu des années 1980 (voir Tableau 23). Tout d'abord, dans les accords de trêve partielle signés en 1984 dans la commune de l'Uribe, *departamento* du Meta, nous retrouvons déjà l'idée d'ouverture politique et d'investissements pour les principales régions affectées par le conflit armé. Dans ce sens, le *Plan Nacional de Rehabilitación* (PNR) avait pour point de départ le principe de consultation des communautés (Prólogo de G. Restrepo dans Jaramillo *et al.*, 1986).

Tableau 23 - Accords politiques avec les FARC, la reconnaissance de la paysannerie et les politiques agricoles

Processus de négociation avec les FARC/années	Président/tendance politique	Organisations paysannes qui ont participé/projet	Réglementation mise en place
Accords de l'Uribe (Meta). Trêve entre les FARC-gouvernement (1984-1987)	B. Betancur (1982-1986) – Parti Conservateur, tendance libérale. V. Barco (1986-1990) – Parti Libéral, tendance conservatrice.	<i>Juntas de Acción Comunal</i> (JAC), comités de colonisation/Avant-projet du <i>Bajo Caguán</i> et Suncillas.	Plan National de Réhabilitation (PNR).
Pourparlers d'El Caguán (Caquetá). Démilitarisation de 4 communes (1998-2002)	A. Pastrana (1998-2002) – Parti Conservateur, tendance conservatrice.	Comités de coordination des <i>Juntas veredales</i> , paysans cultivateurs de coca/ Plan Pilote des ZRC (PPZRC).	Décret réglementaire des ZRC 1777/1996.
Pourparlers et Accord de Paix de la Havane (2012-2016)	J.M. Santos (2012-2016) – Parti de l'U, tendance libérale.	Zones de Réserve Paysanne (ZRC), coopératives des producteurs/Actualisation PDD des ZRC.	Réforme Rurale Intégrale (RRI), Décret 902/2017, Fonds de terres.

Source : López Galvis, 2021, à partir de CNMH, 2016, Jaramillo *et al.*, 1986, FAO, 2018.

Le PNR établit les bases de la Convention signée entre l'*Instituto Nacional de los Recursos Naturales Renovables y del Ambiente* (INDERENA<sup>286</sup>) et les comités de colonisation qui, dans le cadre du *Premier Forum Communal du Caguán* organisé en août 1984, s'accordent sur la protection des ressources naturelles en échange d'une reconnaissance de la possession et de la culture des parcelles dans le *Bajo Caguán*. Lors de ce processus de négociation, les comités de colonisation et les *Juntas* prennent une place centrale. Ces *Juntas* coexistent avec les FARC, en représentant deux formes de légitimité : d'une part, celle de l'État central, représenté par les organisations communautaires et, d'autre part, la légitimité « révolutionnaire » de la guérilla, qui est acceptée dans la mesure où elle fait écho aux besoins régionaux et agit en accord avec les organisations sur place (Jaramillo *et al.*, 1986, p. 183). Dans cette période, et à différents moments de la confrontation, les FARC ont joué des rôles d'autorité variés. Elles ont été des instances de troisième ordre dans la résolution des conflits, à des moments où les comités de conciliation des JAC (conciliation du premier ordre) ou des associations paysannes (conciliation du deuxième ordre) ne sont pas parvenus à résoudre ces conflits. Cette troisième instance de conciliation, selon la dynamique de la région et l'hégémonie des acteurs, pouvait être aussi assumée par des membres des entités gouvernementales. Comme ils l'ont témoigné, les paysans devaient présenter une lettre indiquant que le conflit n'avait pas pu être résolu par les deux premières instances (L. Carrillo, 2016, p. 71).

Un deuxième temps a réuni les FARC, le gouvernement et les organisations représentatives des populations rurales. Dit processus d'El Caguán, la négociation comprenait la démilitarisation de cinq communes, dont San Vicente del Caguán entre 1998 et 2002. Dans ce cadre, des « audiences publiques » ont été menées, lors desquelles les délégués des différentes organisations ont discuté d'un agenda commun qui comprenait la politique agraire et agricole, les ressources naturelles et les droits humains, entre autres sujets. La démilitarisation des cinq communes (Carte 20, Chapitre 3, p. 169) a entraîné le départ d'une partie des représentants des institutions de contrôle et fait sortir les militaires des centre-bourgs, comme nous l'expliquait un ex-combattant des FARC, qui avait été auparavant dirigeant paysan de la zone :

---

<sup>286</sup> Institut National des Ressources Naturelles Renouvelables et de l'Environnement.

*« lo que hubo allí, un despeje porque salió todo lo que es policía, fiscalía, ejército, procuraduría, Contraloría, todo; lo único que quedo fue lo de mandato popular que es el de los alcaldes, entonces esa es la diferencia entre distensión a despeje; entonces al haber un despeje, nos tocó a nosotros hacer todo el control que hacen con la policía »<sup>287</sup> (Entretien avec un excombattant des FARC réalisé en août 2019 à l'ETCR de Miravalle, ZRC du Pato-Balsillas).*

Ce témoignage est nuancé par d'autres habitants de la zone et par des recherches précédentes qui signalent que les institutions en charge et les fonctionnaires publics et d'autres institutions, telles que le bureau de la défense du peuple ou l'institut pour la défense de l'enfance (ICBF<sup>288</sup>) sont bien restés dans les communes. Le processus qui semble plutôt se dessiner est celui d'une coexistence entre les instances que les FARC ont commencé à mettre en place et celles de l'État central qui y sont restées. Parmi ces instances, le bureau des plaintes et des réclamations a vu le jour dans les centres-bourgs des communes pendant cette période (Carrillo, 2016 ; Ciro, 2019). Ce bureau exerçait une justice coutumière lors de situations de dispute relatives à des limites de parcelles ou pour des problèmes avec les animaux, mais il a également dû gérer la venue des personnes d'autres régions qui voulaient résoudre des problèmes de succession, d'héritage, et en général des questions d'argent (Carrillo, 2016, p. 152). Pour les organisations paysannes, cette période représente un moment d'ouverture, de dialogue et de réalisation des accords partiels, même s'il n'aboutit pas à des réformes structurelles en matière de politique agricole. Pour les associations paysannes du Nord du Cauca, elle représente l'accord avec le gouvernement pour la mise en place des ZRC dans leurs zones historiques d'occupation, suite à une manifestation pacifique sur la place Bolívar à Bogotá, comme nous l'a expliqué un dirigeant historique de la zone :

*« para el 2000 entonces hacemos la toma de la plaza de Bolívar; nosotros íbamos era a tomarnos las instalaciones del INCORA, pero resulta que cuando llegamos estaba militarizada toda esa zona; allí fue cuando pegamos para la plaza de Bolívar, armamos el reguero allá y les tocó atendernos al gobierno de Pastrana para ese entonces, y ahí se hace un acuerdo..*

*AFLG : ¿en plenos diálogos?*

*Dirigeant: sí, ahí estaban los diálogos del Caguán, gobierno y FARC, ahí es donde hacemos un acuerdo, pero a partir del momento en que llega Uribe dice que él no va a cumplir con acuerdos de*

<sup>287</sup> « Ce qu'il y a eu à ce moment-là ça a été un dégagement parce que tout ce qui est police, le bureau du procureur, organisme de contrôle, tout ça c'est parti de chez nous ; la seule chose qui est resté ça a été le mandat populaire des maires, elle est là la différence entre la baisse de tension et le dégagement ; alors, comme il y a eu ce dégagement, c'est à nous qu'il est revenu de faire tout le contrôle qu'ils font avec la police ».

<sup>288</sup> Institut Colombien pour le Bien-être Familial.

*gobiernos anteriores* »<sup>289</sup> (Entretien réalisé en juin 2019 dans l'hacienda la Elvira, Miranda, Cauca).

Or, ce lien avec la conjoncture politique déclenchée par le processus de négociation, ainsi que les tentatives d'approche des gouvernements successifs vis-à-vis des FARC, et donc de leurs zones historiques d'occupation, est à nouveau affecté par l'échec des pourparlers d'El Caguán en 2002. Les scénarios de guerre macro-régionales décrits dans le Chapitre 4 (Tableau 12 et Carte 23), et le *Plan Colombia* (accord avec le gouvernement étasunien afin d'aider l'Armée colombienne sur le plan technologique), facilitent l'arrivée au gouvernement d'une branche du pouvoir qui privilégie une issue militaire au conflit armé. Finalement, à la fin des pourparlers pour les accords de paix entre les FARC et le gouvernement de J. M. Santos menés entre 2012 et 2016, des questions autour des programmes nationaux pour la Réforme Rurale Intégrale (RRI), de participation politique et de substitution des cultures d'usage illicite (PNIS) ont été amenées sur la table de négociations. Ces sujets, qui sont devenus des points centraux dans l'accord final<sup>290</sup>, ont été largement influencés par la participation des populations et des organisations indigènes, afrocolombiennes et paysannes. D'ailleurs, la *Coordinación Nacional de Cultivadores de Coca, Maribuana y Amapola*<sup>291</sup> (COCCAM) a été créée à l'initiative des organisations paysannes dans le but de représenter les familles qui participaient à ces cultures, et de les impliquer dans les accords locaux et régionaux de substitution de ces cultures d'usage illicite.

---

<sup>289</sup> C. Guamanga : « En [l'an] 2000 nous avons pris la place Bolivar. Au début, on comptait occuper les installations de l'INCORA, mais quand on est arrivés, toute la zone était militarisée. C'est là qu'on a pris la direction de la place Bolivar où on a fait du vacarme. Le gouvernement Pastrana a alors été contraint de nous recevoir et nous avons conclu un accord.

AFLG : En plein milieu des négociations ?

Dirigeant : Oui, ils étaient au milieu des dialogues du Caguán. Le gouvernement et les FARC. Et c'est là que nous avons conclu un accord. Mais dès qu'il arrive au pouvoir, Uribe dit qu'il ne va pas respecter les accords des gouvernements précédents ».

<sup>290</sup> *Acuerdo Final para la terminación del conflicto y la construcción de una paz estable y duradera*, signé le 12 novembre 2016.

<sup>291</sup> Coordination Nationale de Cultivateurs de Coca, de Marijuana et de Pavot.

De même, l'ensemble des organisations indigènes, afro-colombiennes et paysannes se sont engagées dans la campagne en faveur d'un referendum national, qui a été organisé le 2 octobre 2016, pour soumettre au vote la première version de l'accord FARC-gouvernement, signé au préalable, le 24 août (Figure 30). Les résultats ont donné une courte victoire pour le non (55 000 voix d'écart), traduisant des divergences et « le doute d'une partie de la population » (Guibert *et al.*, 2019).

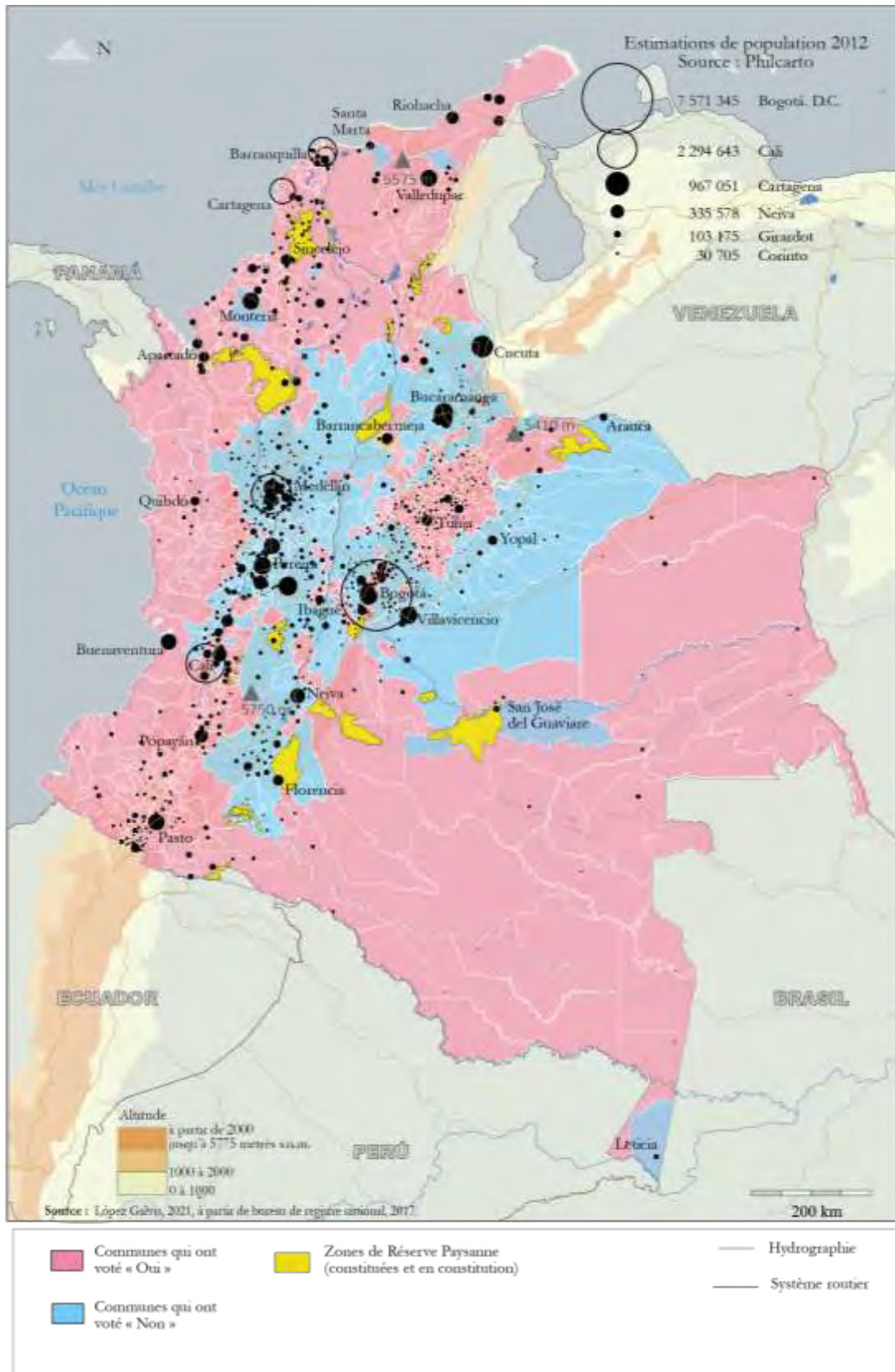
Figure 30 - « Chapinero dit : Oui à la paix », *corregimiento* dans la zone rurale de Neiva



Source : © López Galvis, août 2016.

Ces divergences au sein de la population se sont reflétées géographiquement en termes politico-administratifs par *departamento* ou par commune. Mais ces résultats se retrouvaient plus particulièrement lorsque l'on observait, d'un côté, les zones les plus affectées par la confrontation, qui ont majoritairement voté oui, et de l'autre, les régions les plus connectées aux circuits de commercialisation, qui font partie de l'axe andin de peuplement, et ont majoritairement voté non (Carte 32).

Carte 32 - Distribution des communes qui ont voté Oui et Non au référendum d'octobre 2016



Cette divergence est aussi reflétée par le rejet initial qu'il y a eu à l'Assemblée Nationale colombienne<sup>292</sup>, des « Circonscriptions Transitoires Spéciales de Paix » (CTEP) qui était une proposition de participation politique qui faisait partie de « l'accord final » entre les FARC et le gouvernement. Ces circonscriptions sont des regroupements (16 au total) des communes les plus touchées par la confrontation armée, qui pouvaient élire des représentants au Sénat lors de deux périodes ultérieures à la signature de l'accord de paix (2018-2022 et 2022-2026). Cette proposition, rejetée en 2017, a été ramenée dans le débat public quelques années plus tard, suite à une action de tutelle qui a été jugée favorable par la Cour Constitutionnelle en mai 2021, et qui a fait l'objet d'un décret présidentiel en août 2021, qui acte les CTEP pour les périodes 2022-2026 et 2026-2030.

## *2. La participation des associations paysannes dans les rapports de pouvoir au niveau local*

La polémique née autour de la proposition des CTEP, et de la participation politique des populations rurales des régions les plus touchées par la confrontation armée, montre à quel point il existe des clivages au sein des différentes composantes du pouvoir central. Alors que la composante qui était majoritaire en 2016 s'était accordée avec les FARC sur l'élection de 16 représentants des communes les plus touchées par la confrontation (167 communes au total selon la définition du DNP), les élus issus des partis opposés à l'accord de paix ont fustigé son approbation. Les CTEP, qui font partie du point 2.3.6 de l'Accord de paix qui porte sur la : « promotion de la représentation des populations et des zones particulièrement affectées par le conflit et l'abandon », pourront compter uniquement les voix des habitants des zones rurales des communes<sup>293</sup>. De même, les personnes qui se porteront candidates pour cette élection seront uniquement issues des organisations des victimes ou des organisations sociales (indigènes, paysannes, afrocolombiens, des femmes ou rom), et non des partis qui sont représentés à l'Assemblée Nationale ou au Congrès, y compris le parti politique formé par les ex-combattants des FARC (Décret présidentiel N. 2 du 25 août 2021).

---

<sup>292</sup> <https://www.elpais.com.co/proceso-de-paz/se-hunden-las-16-circunscripciones-especiales-de-paz-en-el-senado.html> Consulté le 8 octobre 2021.

<sup>293</sup> Le décret précise que dans les communes comptant plus de 50 000 personnes sur leurs listes électorales, les bureaux des votes des centres-bourgs seront exclus.



La participation politique (dans les instances reconnues par la Constitution) des zones les plus affectées par la confrontation armée a toujours été en enjeu central dans les négociations. Les accords de trêve entre les FARC et le gouvernement de 1984, à l'Uribe (*departamento* du Meta), voient la création, en 1985, d'une plateforme politique de convergence qui pouvait faciliter l'insertion progressive des membres des FARC dans la vie politique légale (Prada, 2008, p. 182). Cette plateforme est appelée l'Union Patriotique (UP). Elle compte des membres des FARC, mais surtout, une large participation des populations paysannes et rurales en général. L'UP permet l'élection d'environ 350 conseillers municipaux, neuf sénateurs et six députés au niveau national en 1986 (González, 2017). Lors de la première élection municipale au suffrage universel, en 1988, l'UP obtient 16 mairies des communes historiques de colonisation paysanne (Tableau 24). La possibilité d'accéder aux mairies a facilité le renforcement du travail organisationnel communautaire au niveau rural, comme nous l'expliquait C. Gómez, présidente de l'ANZORC en 2017, en s'appuyant sur son expérience dans le travail dans le *departamento* de Nariño :

*« cuando ya se dio la primera elección de alcaldes, que fue en el 88, entonces se lanzó uno de los compañeros del colectivo y salió elegido; hicimos una alianza con los conservadores y la UP y salió elegido este compañero; posteriormente en la segunda elección y en la tercera, tres veces fuimos nosotros allá elegidos, salieron elegidos los del comité; empezamos allá con el trabajo organizativo »*<sup>294</sup> (entretien avec C. Gómez, réalisé en août 2017 à Bogotá).

Cela se produit malgré l'assassinat systématique de ses militants par ce qui a été connu à l'époque comme la « guerre sale ». Ces assassinats ont été commis par des groupes paramilitaires, dont la collaboration avec des membres de l'Armée a été prouvée à de multiples reprises.

---

<sup>294</sup> *Lors des premières élections municipales au suffrage universel, en 1988, l'un des camarades du comité s'est lancé et il a été élu. Nous avons fait une alliance avec les conservateurs et l'UP, et notre camarade a été élu. Puis lors de la deuxième et de la troisième élection, nous avons encore été élus. Ceux du comité ont été élus. Nous avons commencé avec le travail d'organisation là-bas ».*

Tableau 24 - Communes avec des Maires de l'UP en 1988 - rapports avec la colonisation paysanne

<i>Departamentos</i>	<b>Communes</b>	<b>Rapports avec la colonisation/processus de paix</b>
<b>Meta (4)</b>	Lejanías	Colonisation en provenance de Sumapaz au milieu des années 1950.
	Mesetas	Colonisation en provenance de Sumapaz au milieu des années 1950 ; commune démilitarisée lors du processus de négociation d'El Caguán (1998-2002).
	Vistahermosa	Colonisation en provenance de Sumapaz au milieu des années 1950 ; commune démilitarisée lors du processus de négociation d'El Caguán (1998-2002).
	El Castillo	Colonisation en provenance de Sumapaz au milieu des années 1950.
<b>Cundinamarca (1*)</b>	Cabrera	Colonie Agricole de Sumapaz (1930-1953). Actuellement <b>ZRC du Cabrera</b> .
<b>Caquetá (2)</b>	Cartagena del Chairá	Colonisation en provenance de Sumapaz au milieu des années 1950 ; lieu de tables rondes gouvernement-FARC lors du processus de négociation d'El Caguán (1998-2002).
	Montañita	Actuellement en demande de <b>constitution d'une ZRC</b> avec trois autres communes.
<b>Antioquia (4)</b>	Apartadó	Colonisations paysannes des <i>balidios</i> dans les années 1930 ; syndicats des ouvriers des plantations bananières au début des années 1980.
	Mutatá	
	Remedios	Une partie de la zone rurale fait partie de la <b>ZRC du Fleuve Cimitarra</b> .
	Segovia	Exploitation minière et des logements de travailleurs des mines (1900) ; une partie de la zone rurale fait partie de la <b>ZRC du Fleuve Cimitarra</b> .
<b>Santander (1)</b>	Sabana de Torres	Concession pétrolière d'enclave et logements de travailleurs organisés en syndicats dans les années 1980.
<b>Chocó (1)</b>	Riosucio	Colonisation en provenance du centre du pays au milieu des années 1950 ; syndicats des ouvriers des plantations bananières au début des années 1980.
<b>Bolívar (1)</b>	San Pablo	Actuellement fait partie de la <b>ZRC du fleuve Cimitarra</b> .
<b>Arauca (2)</b>	Tame	Colonisation dirigée dans les années 1966-70 ; concession pétrolière d'enclave et logements de travailleurs ; syndicats des travailleurs au début des années 1980.
	Arauca	
*Nous comptons ici les maires des communes élus sous les couleurs de l'UP exclusivement. Il existe d'autres communes qui ont élu des maires où l'UP participait en coalition, comme à Viotá dans le Cundinamarca ou Policarpa au Nariño.		

Source : López Galvis, 2021, à partir de Gaitán, 1988, Aprile-Gnisset, 1997, Londoño, 2011.

Durant cette période, les intérêts des grands propriétaires fonciers et ceux des groupes paramilitaires se rejoignent souvent. Ainsi, ces derniers déclenchent une avancée vers les régions d'occupation historique des FARC, afin de leur disputer le contrôle des ressources et la production de la feuille de coca. Cette convergence d'intérêts provoque une violence « *massive contre l'Union patriotique, mais elle ne s'y limite pas. Des membres d'autres mouvements politiques, par exemple le Nouveau libéralisme, une aile dissidente du Parti libéral, sont également assassinés* » (Grajales, 2016a, p. 49). L'avancée paramilitaire commet une série de massacres dans certaines des communes avec un fort ancrage de l'UP, notamment dans la zone de l'Urabá, et dans le Nord-Est du *departamento* d'Antioquia<sup>295</sup>.

Le rôle central des populations et des organisations paysannes dans la formation du parti et dans la vie de la plateforme politique de l'UP ne laisse guère de doutes. Dans l'ensemble des régions visitées et à travers les entretiens réalisés, nous avons constaté que la période d'organisation de ce mouvement, le déclenchement de cette violence massive, mais aussi les actions d'autoprotection des populations, prennent une signification particulière. La mise en place de zones ou d'espaces humanitaires de protection devient une nécessité pour ces populations, et comme nous l'avons expliqué au Chapitre 3, c'est souvent l'une des premières actions collectives qu'elles entreprennent pour essayer d'assurer leur survie. Ces actions de protection, ainsi que leur participation à différents moments dans les entités du pouvoir local, que ce soit lors de l'élection des conseillers municipaux, l'obtention des mairies, ou par des accords politiques avec d'autres groupes, confèrent aux organisations paysannes un poids spécifique dans la politique à l'échelle locale. La participation des populations et des organisations paysannes dans la gouvernance rurale est définie selon les rapports de pouvoir de chaque région.

La sous-région du Pato-Balsillas, qui fait partie de la zone rurale de la commune de San Vicente del Caguán, participe au réseau communautaire des *Juntas de veredas* qui s'est organisé en développant la gestion du quotidien, l'approvisionnement alimentaire des centres-bourgs, et qui a également un certain poids dans l'élection des conseillers municipaux et au sein de la mairie. C'est ainsi que, en 2011, lors des élections municipales de San Vicente, c'est un candidat issu d'une formation de gauche (le Pôle

---

<sup>295</sup> <https://centrodehistoria.gov.co/silenciar-la-democracia-las-masacres-de-remedios-y-segovia/>. Consulté le 8 octobre 2021.

Démocratique Alternatif, PDA) qui est élu, avec un suffrage historique (beaucoup de votants), en particulier dans les zones rurales où le réseau des organisations sociales de la zone joue un rôle très important. Ces organisations s'articulent autour des axes de travail et d'un candidat unique. M. Domingo Pérez, fils d'un ancien conseiller municipal de San Vicente qui portait les couleurs de l'UP, et frère d'un commandant des FARC à l'époque<sup>296</sup>, était président d'une corporation de défense des droits humains de la région, *Caguán Vive*. Lors de son mandat des « conventions solidaires » sont impulsées pour faciliter des contrats directs entre la mairie et les JAC, mais aussi, l'Unité de développement communautaire de la mairie, qui œuvre à l'obtention de crédits pour des paysans qui ne possédaient pas de titre de propriété formel de leurs parcelles, sous la condition d'avoir l'aval de la *Junta* locale.

Pour l'élection suivante, J. Soto, qui était à l'époque président de l'AMCOP et ancien président de l'ANZORC, s'est présenté en ayant l'aval du même parti, le PDA. Il échoue par 900 voix d'écart, à cause d'un manque de coordination avec le maire sortant, comme il nous l'expliquait en 2019 :

*« allá estuvimos muy desarticulados con Domingo, que era nuestro alcalde, porque él tenía muchas expectativas de poner alcaldes en muchas partes del departamento, pero se descuidó la casa por estar apoyando aspiraciones en varios municipios, a la final no cogimos ni uno »*<sup>297</sup>. (Entretien avec J. Soto, réalisé en août 2019 à Neiva).

---

<sup>296</sup> <https://www.eltiempo.com/archivo/documento/CMS-10882086> Consulté le 8 Octobre 2021.

<sup>297</sup> « là-bas on s'est très mal articulés avec Domingo qui était notre maire, puisqu'il avait bon espoir de placer beaucoup de maires dans plusieurs communes du departamento, mais on a négligé la maison parce qu'on était occupés à soutenir des aspirations sur plusieurs communes, et à la fin on n'en a pris aucune ».

Figure 31 - Affiches pour l'élection municipale et départementale dans la *vereda* los Andes, ZRC du Pato-Balsillas



Source : © López Galvis, 2019.

La gestion des associations paysannes de la zone va au-delà des processus électoraux. Nous avons expliqué la gestion communautaire que ces populations ont développé historiquement afin d'obtenir des services publics. L'année 2020 a vu se concrétiser la réalisation d'un projet d'interconnexion électrique de douze *veredas* de la ZRC, suite à la gestion réalisée par les organisations paysannes au niveau national. Le travail de logistique effectué par ces organisations a facilité la participation des élus appartenant à la Commission de paix de l'Assemblée Nationale (partis Libéral et nouveau parti des anciennes FARC), qui ont concrétisé le projet avec le Ministère des Mines et de l'Énergie<sup>298</sup>.

D'un autre côté, nous avons la sous-région Nord du Cauca, avec un poids beaucoup plus important des différentes populations rurales sur les versants des

<sup>298</sup> <https://www.senado.gov.co/index.php/prensa/noticias/778-por-primera-vez-tendrian-luz-electrica-doce-veredas-de-la-reserva-campesina-el-pato-balsillas-caqueta> Consulté le 8 Octobre 2021.

cordillères, mais en parallèle, la concentration sur la vallée du pouvoir économique et politique. Ainsi, cette sous-région présente une configuration différente dans les rapports de pouvoir au niveau local. Nous retrouvons des organisations indigènes, qui, après la Constitution de 1991, ont acquis la possibilité d'élire des sénateurs indigènes dans des circonscriptions électorales spéciales, et qui, en même temps, administrent des ressources pour la santé et pour l'éducation, qui sont attribuées à leurs *resguardos*. De leur côté, les associations paysannes en quête d'approbation des ZRC sur leurs occupations, en plus des actions historiques d'occupations de parcelles et à la gestion qui en découle (dialogue si possible avec les propriétaires, renseignements judiciaires sur leur condition juridique), se sont mis à participer aux processus électoraux dès le début des années 2000, comme nous l'expliquait une dirigeante de la ZRC dans la commune de Caloto :

*« la reserva [ZRC] ya en el 2002 tomó como una figura jurídica y en el 2004 la reserva la visibiliza el alcalde que entra, porque nosotros ya entramos a participar en política.. electoralmente en los escenarios, porque, ¿qué pasaba antes? todos los votos de las mesas de allá los quemaban; entonces se hicieron unos consensos y unos diálogos y decir, vamos a participar política y electoralmente para poder reclamar lo que es de nosotros, mejoramiento de carreteras, salud, educación y todo eso »<sup>299</sup> (entretien réalisé en juin 2019, Caloto).*

Cette participation varie selon les communes et les accords autour des points en commun que les organisations paysannes obtiennent pour accompagner des candidats aux mairies, au poste de gouverneur départemental ou des représentants au Congrès issus du Cauca. Ce soutien paysan peut s'opposer aux candidats issus des organisations indigènes ou afrocolombiennes, étant donné leurs différentes « aspirations » en termes d'attribution du foncier ou de participation politique. Nous retrouvons ce genre de cas dans la commune de Caloto où, en 2011, le candidat issu du parti Alliance Sociale Indépendante (ASI) est élu, devant la candidate du Parti Libéral, et remporte quatre conseillers municipaux (sur un total de onze). Lors de l'élection suivante, en 2015, le résultat est inversé en faveur de la candidate du Parti Libéral, qui reçoit le soutien des *veredas* paysannes, au détriment du candidat du Mouvement Alternatif Indigène et Social (MAIS).

Les accords politiques conclus entre les populations paysannes et les administrations

---

<sup>299</sup> « En 2002, la réserve [ZRC] prend une forme juridique, et en 2004, la réserve est visibilisée par le maire nouvellement élu, puisque nous participons désormais à la vie politique et électorale dans les territoires. Parce que, jusque-là, qu'est qui se passait ? Toutes les voix des bureaux de là-bas étaient brûlées. Nous avons établi des consensus et des dialogues pour dire : 'on va participer à la vie politique et aux élections pour pouvoir réclamer ce qui nous revient, l'amélioration des routes, la santé, l'éducation, tout ça ».

locales se reflètent aussi dans la participation des membres de ces organisations dans les différentes directions ou dans des services au sein des mairies. Dans la commune de Caloto, nous retrouvons une dirigeante de la ZRC qui coordonne les programmes d'assistance sociale de la mairie, notamment celui des *familles en action*. Ce programme, l'un des piliers pour la politique sociale durant les mandats d'A. Uribe au niveau national (2002-2010), était mal perçu par les organisations paysannes, à cause de sa nature relevant de l'assistanat. Mais au moment où elle devient fonctionnaire publique, cette dirigeante adapte le programme en question aux besoins des populations rurales, comme elle nous l'expliquait en 2019 :

*« entonces yo vi esa oportunidad de transformar personas; vi la oportunidad de poder aterrizar a través de unos componentes de bienestar familiar, comunitario que maneja el programa, entonces yo vi la oportunidad de hacer un trabajo de fortalecimiento organizativo en la zona alta, en la zona plana y en el casco urbano, porque el municipio de nosotros es tri étnico »<sup>300</sup> (entretien réalisé en juin 2019, zone rurale de Caloto).*

La participation des membres des organisations paysannes au sein des administrations locales facilite aussi la reconnaissance des formes d'organisation communale telles que les JAC, la réalisation d'accompagnements pour le renforcement des filières de production, ou le repérage des périmètres de conservation dans les zones paysannes. Dans ce cadre, la commune de Caloto a caractérisé la population paysanne à travers un recensement mené dans leurs *corregimientos* et *veredas* en 2018. La participation des membres des organisations paysannes au sein des mairies permet également la convergence d'autres acteurs du niveau national ou international. Dans la sous-région du Pato-Balsillas, nous retrouvons le PNUD qui, à travers une convention avec la mairie de San Vicente, met en place, dès 2009, un programme de développement rural dans la ZRC, afin de réactiver économiquement la zone. Celui-ci porte le nom de *fond social* et soutient la culture de 172 hectares de haricots rouges, l'élevage des poules pondeuses, ainsi que la construction de hangars pour l'élevage des poulets (PNUD, 2013, p. 14).

---

<sup>300</sup> « Alors j'ai vu cette opportunité de transformer les gens. J'ai vu l'opportunité de concrétiser tout cela par le biais de quelques composantes du bien-être familial et communautaire dont s'occupe ce programme, j'ai vu l'opportunité de réaliser un travail de renforcement d'organisation dans la zone haute, dans la zone plate et dans le centre-bourg, puisque notre commune est tri ethnique ».

### 3. *Une possibilité de rencontre entre les logiques de gouvernance : la paix territoriale*

Le double processus avec, d'un côté, la participation des membres des organisations paysannes aux administrations locales, et de l'autre, la reconnaissance des formes d'organisation communautaire propres à ces populations, a une incidence dans les programmes et les modes de fonctionnement de ces administrations locales. Cette incidence sur le terrain des institutions du pouvoir à l'échelle locale s'opère à partir des accords non explicites entre les acteurs, sous la forme d'adaptations soutenues de leur culture, leurs mœurs et modes de vie (PNUD, 2011, p. 305). Nous partons des pratiques quotidiennes qui ont été historiquement mises en place par les populations rurales. Dans un nouveau contexte où elles peuvent participer directement aux instances déjà officielles, et dans une dynamique ascendante, également appelée « *bottom up* », leurs pratiques finissent par affecter les différentes composantes de gouvernance instaurées par l'État central. Ce degré d'affectation a été différent selon les configurations régionales et locales des rapports du pouvoir et selon l'évolution historique du conflit armé. Nous regardons de plus près deux sous-régions touchées directement par la confrontation. De par leur ancrage dans ces régions, les FARC ont joué un rôle non négligeable dans ce que certains auteurs des sciences politiques appellent la *multi-layered governance*<sup>301</sup> (Kasfir *et al.*, 2017). Dans l'ensemble, les régions ont été touchées et affectées différemment par la confrontation, et cette singularité, reconnue par l'État central lors des pourparlers de paix, se traduit par l'intention de mettre en place le concept de *paix territoriale*. À partir de cette approche, le gouvernement cherchait selon le Haut Commissaire de la paix :

*« imponer una lógica de inclusión e integración territorial, basada en una nueva alianza entre el Estado y las comunidades para construir conjuntamente institucionalidad en el territorio. "Institucionalidad" entendida nuevamente no sólo como la presencia de unas entidades estatales, sino como el establecimiento conjunto de unas prácticas y normas que regulen la vida pública y produzcan bienestar»*<sup>302</sup> (Jaramillo cité par Salas-Salazar, 2016, p. 54).

<sup>301</sup> Gouvernance multicouche ou à plusieurs niveaux.

<sup>302</sup> « À imposer une logique d'inclusion et d'intégration territoriale basée sur une nouvelle alliance entre l'État et les communautés, afin de construire ensemble de l'institutionnalité dans le territoire. Une « institutionnalité » comprise encore une fois non seulement comme la présence de certaines entités étatiques, mais aussi comme la mise en place d'un ensemble de pratiques et de normes qui régulent la vie publique et produisent du bien-être ».



La reconnaissance de cet ensemble de pratiques et de normes qui régulent le quotidien dans les espaces ruraux, devient essentielle pour la concrétisation du projet territorial des communautés rurales (Peña, 2019). D'autant plus dans un moment de transition où les rapports de pouvoir au niveau régional et sous-régional se modifient suite au retrait des FARC, en tant que groupe armé avec un fort ancrage historique. La mise en place de la Réforme Rurale Intégrale (RRI), premier point de « l'Accord final » entre les FARC et le gouvernement, prône sa *municipalisation* à travers des Plans régionaux et locaux qui doivent transférer des ressources, des lignes de crédit, de l'infrastructure routière, électrique entre autres, aux communes les plus affectées par la confrontation. Ces Plans régionaux se déclinent à travers les Programmes de Développement avec un Focus Territorial (PDET) qui seraient l'expression la plus proche d'une paix territoriale dans l'accord de paix (Cairo, 2019). Concentrés sur quinze regroupements de communes qui pourraient se superposer aux CTEP, les PDET peuvent représenter, en termes cartographiques, de nouveaux ensembles sous-régionaux existants, mais qui n'ont jamais été reconnus dans la division politico-administrative du pays. Les Dispositifs Institutionnels Territorialisés (D.I.T.) que nous étudions, en particulier les ZRC, sont au cœur de chacun de ces regroupements où sont aussi présents les Espaces Territoriaux de Formation et de Réincorporation (ETCR), les zones de concentration des ex-combattants des FARC (Carte 33).

Carte 33 - Périmètres des PDET, ETCR et ZRC en 2018 au niveau national



Au-delà du défi que représente la mise en place de ce modèle de développement, par rapport aux intérêts économiques et politiques existants dans les régions, le gouvernement du président actuel, I. Duque, a rendu invisible la RRI dans son PND (2018-2022) et, au contraire, il a promu la stratégie des Zones Stratégiques d'Intervention Intégrale (ZEII). (Peña, 2019, p. 27). Cette stratégie s'appuie sur le principe de l'existence des zones avec des « vides d'institutionnalité » sans reconnaître les processus communautaires que nous décrivons, pour les associer par défaut à des économies illégales et à la délinquance. De même, le PND acte qu'un Conseil National de Sécurité sera dans la capacité de déclarer ces zones dans les régions affectées par la criminalité qui pèse sur la sécurité nationale (PND 2018-2022). Le Conseil National de Sécurité est composé majoritairement par les membres du gouvernement (président, Ministre de l'Intérieur, Ministre de la Défense, entre autres), le Commandant de l'Armée et celui de la Police nationale. En d'autres termes, il n'y a pas de participation des fonctionnaires ou des membres des entités locales ou sous-régionales. Ce processus de recentralisation des instances et des décisions nous rappelle la contribution de M. Serje, quand elle parle de l'existence historique d'une élite que définit ce qui est considéré comme « la Nation » et, par conséquent, ce qui ne l'est pas, la « non-Nation » (Serje, 2012). Or, le processus de recentralisation est déjà signalé depuis des années par différents rapports qui montrent que la Colombie est, avec le Venezuela, le pays le plus recentralisé d'Amérique latine, avec une inélasticité verticale de rente de 85 %. Cela veut dire que, sur cent *pesos* encaissés par le pays, quatre-vingt-cinq *pesos* sont gérés par le gouvernement, cinq par Bogotá, cinq sont répartis entre les 32 *departamentos*, et les cinq derniers sont répartis entre 1 120 communes (FND<sup>303</sup> cité par Cairo, 2019, p. 105).

Nous voyons à nouveau les différentes approches que les élites au pouvoir assument vis-à-vis des programmes et des plans à mettre en place dans les zones rurales. Dans un premier temps, nous trouvons au gouvernement les personnes qui ont négocié et signé l'Accord de paix avec les FARC, qui ont travaillé à la mise en place de la RRI avec d'autres instances à vocation participative. Ces instances doivent rassembler les communautés, les autorités des entités territoriales et le gouvernement (Décret PDET 893/2017). Dans un deuxième temps, deux ans après la signature des accords, nous

---

<sup>303</sup> Fédération Nationale de *Departamentos*.

remarquons le retour au gouvernement d'une majorité qui prône une recentralisation des instances de décision, d'orientation et de financement des plans et des actions à entreprendre avec, toujours comme consigne de mettre en place « l'Accord final » avec les FARC. Cette partie des élites ou de l'*establishment* conservateur qui, pendant les pourparlers de paix, s'est exprimée contre les accords, et en faveur du « non » au référendum de 2016, comprend la « paix territoriale » comme un outil pour « livrer » les territoires aux guérillas (Cairo, 2019). Ce discours géopolitique se concrétise au sein du gouvernement par la recentralisation des instances que nous voyons avec les ZEII, le Conseil National de Sécurité, ou par la manière dont cette élite interprète les formes de pouvoir dans les régions les plus affectées par la confrontation, comme si celles-ci étaient « vides d'institutionnalité ».

Nous suivons le courant des recherches qui proposent le fait que le concept de « paix territoriale » trouve ses racines dans les pratiques quotidiennes et les formes d'organisation que les populations rurales colombiennes ont développées tout au long de l'histoire, au milieu de la confrontation armée, et en interaction avec l'espace géographique (Cairo et al, 2018 ; Peña, 2019). La « paix territoriale » serait ainsi « *un proceso de restitución de las funciones colectivas del territorio, desarrollando acciones que emergen de la imaginación moral y la imaginación geográfica de las comunidades* »<sup>304</sup> (Peña, 2019, p. 21).

Cet auteur explique les notions d'imagination morale et d'imagination géographique par l'existence de pratiques chez les populations rurales qui, à partir de leur vécu, façonnent une vision propre dans leurs rapports avec l'espace dans le quotidien, en termes économiques, écologiques et des formes d'organisation.

Cette intention de remplir de contenu le concept polysémique de « paix territoriale » a été partiellement matérialisée par les biais de plans et de programmes qui font partie de « l'Accord final » conclu entre le gouvernement et les FARC. C'est ainsi que, pour la mise en œuvre des PDET, le besoin a été souligné de les harmoniser avec les plans de vie, de développement, ou d'autres dispositifs déjà établis au niveau municipal par les communautés rurales (Décret PDET 893/2017). Les PDET, tels qu'ils ont été accordés, se concrétisent par le biais des Plans d'Action pour la Transformation Régionale (PATR), qui doivent être élaborés conjointement avec les populations rurales,

---

<sup>304</sup> « *un processus de restitution des fonctions collectives du territoire, en développant des actions qui émergent de l'imagination morale et de l'imagination géographique des communautés* ».

à partir des diagnostics participatifs qui identifient leurs besoins. Les PATR sont créés comme un outil transversal, qui met à contribution tous les niveaux d'aménagement du territoire, ainsi que la mise en place des différents points de « l'Accord final » avec les FARC. La participation politique à travers les CTEP, ou les plans pour la substitution aux cultures d'usage illicite (PNIS), s'articule également autour des PATR. La création d'une Table Nationale de suivi des PDET où siègent une quinzaine d'organisations sociales (indigènes, paysannes, afrocolombiennes, le réseau national pour l'agriculture familiale, entre autres), montre bien le degré d'appropriation de ce mécanisme, ainsi que la volonté des populations rurales de prendre part à différentes instances de décision de la politique publique. Entre 2017 et 2019, ces organisations ont participé à un processus de planification participative, lors duquel des pactes ont été conclus, d'abord au niveau *veredal* et communal (échelle des quartiers en zones urbaines), ensuite au niveau municipal et finalement, au niveau sous-régional. Les organisations et les populations des ZRC ont participé à la conclusion de ces pactes dans chaque sous-région, dans la ZRC du Pato-Balsillas dans le PATR du *Bassin du Caguán et piémont du Caquetá* avec 16 communes. Et les processus de ZRC du Nord du Cauca ont participé au PATR du *Haut Patía et Nord du Cauca* avec 18 communes. Leur objectif initial, en accord avec la temporalité établie dans « l'Accord final », est de transformer structurellement ces sous-régions à l'horizon de quinze ans. Les PATR sont construits sur des visions à une dizaine d'années et doivent être actualisés tous les cinq ans. Leur mise en place pose des questions, d'abord au niveau technique, puisque lors du processus de participation, environ 32 000 initiatives ont été proposées au niveau municipal et sous-régional. Ces initiatives doivent ensuite se traduire en projets qui, selon les organisations rurales, suite à la signature des accords et des pactes, ne comptent plus avec leur participation. La mise en place des PATR pose aussi la question de leur financement. Selon les estimations, les PDET demandent des investissements de 70 billions de *pesos* à l'horizon de quinze ans. Cela nécessite environ 4,7 billions de *pesos* par an. Mais en 2019, le gouvernement a accordé 90 000 millions de *pesos*, et en 2020, le budget de l'ART, la principale Agence étatique responsable de leur exécution a diminué de 10 % par rapport à 2019 (FIP<sup>305</sup>, 2020, p. 9).

---

<sup>305</sup> Fondation Idées pour la Paix.

#### 4. *Les formations socio-spatiales et l'aménagement spatial paysan*

Nous comprenons la notion de formation socio-spatiale comme une grille d'analyse (Lévy et Lussault, 2003) qui nous permet d'étudier l'addition de sens et des appropriations que réalisent les acteurs sur l'espace géographique. Cette construction territoriale répond d'abord à une production et à des besoins sociaux. Ceux-ci précèdent les configurations spatiales (Aprile-Gnisset). Dans le contexte colombien, la formation des unités socio-économiques conditionnée d'abord par le compartimentage andin, et renforcée ensuite par un ancrage régional important, a façonné à différents moments les formations socio-spatiales. Ces formations socio-spatiales ont également été conditionnées, et parfois cachées, par les trames administratives établies depuis la colonisation espagnole. Les marges externes et internes des royaumes espagnols et portugais, dont font partie les plaines amazoniennes, l'Orénoque et d'autres régions encore, étaient considérées comme des « zones insoumises ». Ces zones, vues comme « des marges », étaient parfois des fronts de guerre avec les indigènes (Mesclier, 2006, p. 31). Dans la Nouvelle-Grenade, les frontières de la vice-royauté étaient celles des conquêtes de ses capitaines. Ces conquêtes allaient au nord jusqu'à Mérida et Barinas (actuelle Venezuela), et au sud jusqu'à Neiva et San Vicente de Paez (Colmenares, 1999, p. 27). Or, la consolidation de ces frontières et, en général, d'un système politico-administratif, est conditionnée par la continuité et l'adaptation de pratiques que les populations réalisent en apportant d'éventuels changements dans les règles de jeu. L'instauration du *corregimiento de indios*, qui établit la figure du *corregidor*, a tendu vers la consolidation d'un contrôle direct par la Couronne du *parti*. Ce fonctionnement peut nous donner des pistes pour éclaircir le fonctionnement politico-administratif actuel du pays, en sachant que les *gobernadores*, les autorités de *departamentos*, ont été à leur tour, désignés par le Président de la République jusqu'en 1988, année de leur première élection au suffrage direct.

L'un des enjeux dans cette trame administrative était celui des rapports entre le centre politique, établi à Santafé, et les unités administratives qui la conformaient. C'était le cas de l'Ouest de cette entité, représentée par les provinces de Chocó et de Popayán, enchâssées entre les vallées des cordillères centrale et occidentale, avec lesquelles la communication a toujours été compliquée (voir carte 22, Chapitre 4, p. 185). L'existence de la vice-royauté du Pérou, plus proche géographiquement, auprès de laquelle Popayán s'approvisionnait, et qui était autonome par rapport à la Nouvelle-Grenade était l'une de

raisons des conflits entre cette province et Santafé (Colmenares, 1999, p. 23). Cette compartimentation s'explique aussi par le fait que, pendant toute la période coloniale, la côte caraïbe était l'interface commerciale avec l'Europe, alors que, dans le même temps, sur la côte pacifique, la Couronne avait interdit la navigation du principal fleuve, l'Atrato, depuis 1698 et jusqu'à l'Indépendance, pour éviter la contrebande des navires français ou anglais (Aprile-Gnisset, 1997, p. 197). Ces dynamiques socio-économiques consolident au fur et à mesure les espaces provinciaux avec une certaine spécialisation dans leur production. Les ensembles provinciaux se forment par les contradictions existantes entre les *pueblos de indios (PDI)* qui surgissent, et les centres urbains coloniaux qui veulent conserver leurs privilèges. Ces deux types de centres de peuplement forment, à partir de leurs rapports conflictuels, un ensemble qui consolide le peuplement des zones et des rapports socioéconomiques dans la durée.

Les rapports conflictuels et les contradictions entre les différents groupes, subalternes et hégémoniques, se présentent toujours en lien avec les formes d'usage, d'appropriation et de reproduction de l'espace géographique qu'ils mettent en place au niveau local et sous-régional. Les populations rurales qui questionnent un modèle économique et, à travers celui-ci, un habitat et un mode d'occupation inégal de l'espace, produisent des réponses socioéconomiques qui se reflètent également dans l'espace. Ici nous suivons et réinterprétons la formule travaillée par J. Aprile-Gnisset dans sa recherche autour de la formation historique de la ville colombienne. Pour déterminer des périodes dans l'évolution du peuplement, Aprile-Gnisset identifie d'abord le décalage entre une question sociale qui interroge un habitat, et l'apparition des réponses spatiales concrètes qui se superposent par des rapports continuels d'opposition entre les acteurs. Avec les D.I.T, nous nous sommes particulièrement concentrés sur les ZRC, et nous comprenons le début des années 1990, avec la mise en place des politiques d'ajustement structurel dans l'Amérique latine, comme une période charnière qui active une série de réponses (protestations) de la part des populations rurales les plus affectées. En Colombie, l'une des réponses du gouvernement à ce soulèvement des populations rurales est la mise en place des dispositifs d'attribution des droits fonciers, qui seront par la suite appropriés par ces populations grâce à leurs pratiques quotidiennes historiques. Dans cette recherche, en voulant démêler les contributions des dispositifs spatiaux des populations rurales, en l'occurrence les ZRC, à l'aménagement du territoire, nous avons

trouvé des conditions qui nous conduisent à conclure que ces expériences ont façonné de nouvelles formations socio-spatiales. En partant des unités d'interconnaissance les plus basiques, qui se forment dans le quotidien au niveau rural comme les *veredas*, et les *corregimientos*, ces formations socio-spatiales pourraient participer à ce que O. Fals Borda avait nommé un « réaménagement pour la paix » (Fals Borda, 1999, 2004). Ce serait là un aménagement territorial qui dépasserait sa fonction initiale, celle d'être un instrument de l'État central pour aller à l'encontre des affectations faites par la confrontation armée, et aussi de prendre en compte les caractéristiques des tissus sociaux qui interagissent et participent à la cohésion sur le terrain entre les unités politico-administratives. Les communautés rurales au sein des ZRC ont développé un pouvoir d'agencement (Arjona, 2011 ; Moreno, 2015), que nous avons aussi appelé dans cette recherche « pouvoir de production territoriale », qui a façonné un système propre d'autorité, dans lequel ont également participé les entités de l'État central au niveau local et les guérillas. Ce système d'autorité peut être défini comme :

*« el conjunto de normas que regulan la interacción humana de la localidad dada. Dicho sistema puede variar en tres dimensiones: primero, el reconocimiento de las normas como válidas (o legítimas) por parte de los miembros de la comunidad; segundo, su eficacia (es decir, si son obedecidas por la mayoría); y tercero, su arraigo en la población ».*<sup>306</sup> (Arjona, 2011, p. 127).

Dans la sous-région du Pato-Balsillas, nous avons évoqué et décrit le fonctionnement du réseau d'organisations locales des zones rurales de la commune de San Vicente del Caguán. Ces populations, en partant du premier niveau d'interconnaissance, les *veredas*, ont formé des associations paysannes qui ont mis en place des systèmes d'autorité qui ont historiquement été reconnus autant par les entités de l'État central que par les FARC, la guérilla avec un ancrage historique dans la zone. Ce réseau d'organisations locales a façonné un maillage administratif communautaire qui couvre la quasi-totalité des zones rurales de la commune de San Vicente del Caguán. À partir des documents officiels du PDM des administrations locales, des recherches déjà réalisées dans la zone, mais aussi de notre expérience sur le terrain avec les entretiens, nous avons pu

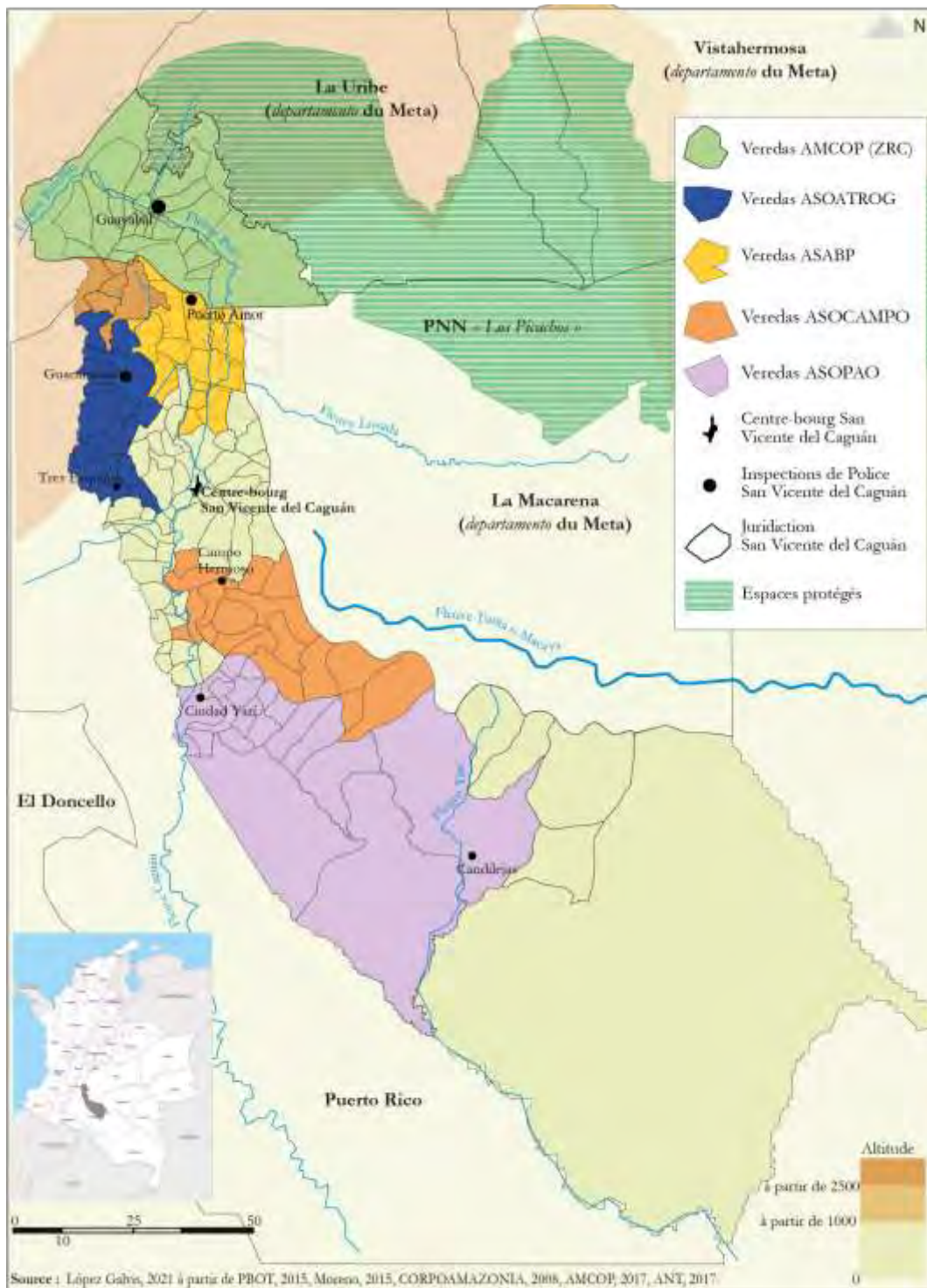
---

<sup>306</sup> « l'ensemble des normes qui régulent l'interaction humaine d'une localité donnée. Ce système peut varier en trois dimensions : tout d'abord, la reconnaissance des normes comme valides (ou légitimes) de la part des membres de la communauté ; ensuite, leur efficacité, (c'est-à-dire, si elles sont suivies pour la majorité de la population) ; et finalement, leur ancrage dans la population ».



reconstituer une partie du maillage administratif communautaire que ces populations rurales ont formé (Carte 34).

Carte 34 - Maillage administratif *veredal* construit par les organisations paysannes à *San Vicente del Caguán*



Ce maillage dépasse largement le périmètre de la ZRC du Pato-Balsillas, mais l'un des facteurs à l'origine de la création de ces organisations paysannes a sans doute été le Plan Pilote des ZRC (PPZRC). Nous affirmons ceci d'une part parce que la création officielle de toutes les associations remonte au milieu des années 1990, lors de la réalisation des grandes mobilisations paysannes dans ces régions de colonisation, et d'autre part, parce que la création officielle de l'association du *Bajo Pato* (l'ASABP) constitue un précédent qui, selon des témoignages d'habitant de la zone, faisait partie du périmètre au moment de la création de la ZRC du Pato-Balsillas. D'où également l'intérêt renouvelé de ces deux associations à solliciter l'élargissement du périmètre de la ZRC dans les *veredas* du *Bajo Pato*. Nous pourrions affirmer que la ZRC, en tant que dispositif, consolide ce système d'autorité, si nous prenons en compte des facteurs comme l'indice de déforestation beaucoup plus important dans l'ensemble de la commune de San Vicente en général, et bien plus faible à l'intérieur du périmètre du Pato-Balsillas (PNUD, 2018). Cette situation pourrait nous indiquer que la formalisation des D.I.T participerait à la consolidation des différentes dimensions de ce système d'autorité, en particulier celle qui relève de son efficacité.

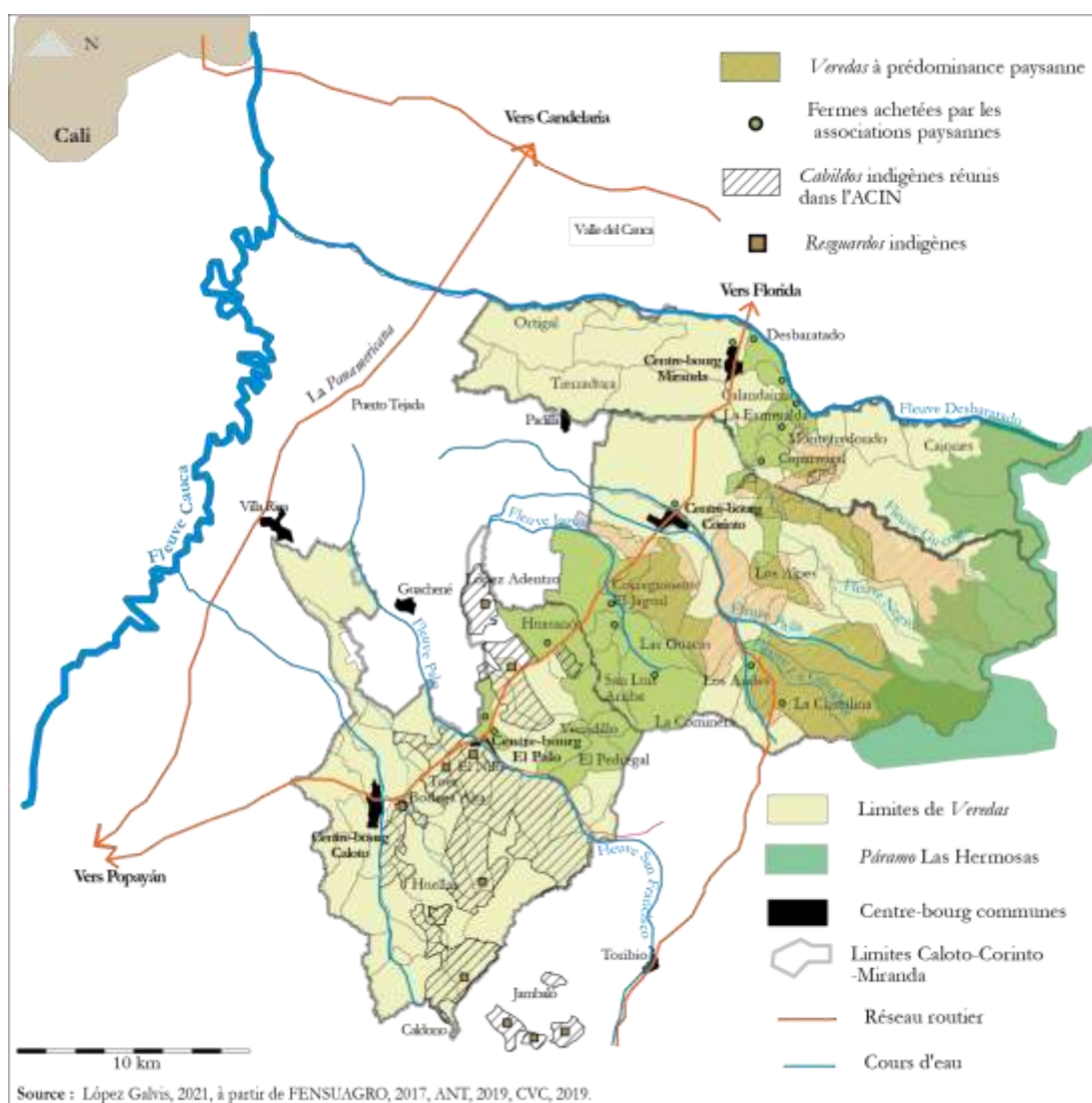
Dans la sous-région du Nord du Cauca, nous avons aussi décrit le fonctionnement du réseau d'organisations construit depuis les *veredas* à prédominance paysanne, les zones historiquement occupées par les populations paysannes. Ce réseau d'organisations est aussi composé par les formes d'organisation des communautés indigènes, les *cabildos*. Ceux-ci accomplissent la même fonction que les JAC dans les *veredas* à prédominance indigène. Le *cabildo* indigène, en tant que dispositif de gouvernance hérité de la colonisation, cohabite non sans conflits sur le versant ouest de la cordillère centrale avec les systèmes d'autorité instaurés dans les zones paysannes. Dès le milieu des années 1990, les *cabildos* géographiquement proches les uns des autres se sont regroupés au sein de l'Association de *Cabildos* Indigènes du Nord du Cauca (ACIN). Cette association du deuxième niveau articule les zones indigènes autour de la « défense » de la terre, la culture et la consolidation des organisations. Pour cela les organisations indigènes ont développé entre autres les *guardias* indigènes, qui s'articulent en tant que comités non armés au sein de la communauté, et sont désignés par le *cabildo* pour exercer le contrôle à l'intérieur des *resguardos*. Il en va de même pour le fonctionnement d'un Tribunal de justice indigène qui agit comme une institution de droit coutumier pour trancher tout type de différend au sein de la communauté (Ante,

2019). L'ACIN gère également au niveau sous-régional un programme national de santé spécifique aux populations indigènes, le Système Indigène de Santé Interculturel (SISPI). Pour cela, cette organisation a créé une entité prestataire des services de santé aux indigènes (IPSI), sur le modèle des entités prestataires de service qui existaient déjà dans le pays, mais tournée vers les communautés indigènes.

En ce qui concerne les organisations et territorialités de communautés afrocolombiennes, elles se situent, pour la plupart, dans la vallée, où nous retrouvons également les grands domaines de plantation de canne à sucre. Les conseils communautaires de populations afrocolombiennes ne possèdent pas des titres de propriété collectifs reconnus sur les terres de la vallée, ils se concentrent pour la plupart sur le littoral pacifique (voir carte 24, Chapitre 4, p. 210).

Les populations paysannes du Nord du Cauca ne participent pas de la même manière à ce système d'autorité, que nous pourrions appeler interculturel, en connaissant le poids des populations indigènes et afro-colombiennes et le statut plus précaire (en termes de reconnaissance) d'une partie de leurs occupations. Dans les *veredas* paysannes, les communautés articulent les *Juntas* par le biais de différents comités (résolution des conflits, acquisition de foncier, droits de l'homme, production et souveraineté alimentaire entre autres), et en parallèle, elles ont créé, dans chaque commune, des associations reconnues par la loi qui visent à constituer des ZRC. L'acquisition de fermes par le biais des négociations au sein de la *mesa campesina* a permis l'émergence, dans les *veredas*, d'espaces qui servent à la fois à la production et la transformation des aliments, mais aussi à l'articulation politique, pour mettre en place des formations, des assemblées générales ou d'autres stratégies de « renforcement organisationnel » (Carte 35). Malgré les rapports conflictuels qui peuvent exister entre les différentes populations selon leur reconnaissance ethnique ou culturelle, qui sont dus principalement à l'écart en termes de foncier disponible et de reconnaissance de la part de l'État central, ces communautés et organisations peuvent coopérer et mettre en place des projets collaboratifs. Cela a notamment été le cas lors de la grève départementale de 2019. Elle arrive suite au changement de gouvernement et à la demande des organisations indigènes de faire valoir les accords signés avec l'ancien président de la République. De même, les organisations paysannes ont voulu que la paysannerie soit prise en compte dans le nouveau PND. Ces organisations ont construit ensemble un document qui a été transmis, au cours d'une audience publique à l'Assemblée Nationale.

Carte 35 - Maillage administratif *veredal* construit par les organisations indigènes et paysannes à Caloto, Corinto et Miranda



L'absence d'écoute de la part du gouvernement conduit les organisations indigènes à mener une opération de blocage de la route *Panamericana*, une action suivie par les paysans qui ont bloqué à leur tour certains croisements importants de cette route en coordination avec les organisations indigènes. Cette grève, connue sous le nom de *Minga Suroccidente*, a eu plusieurs facettes : d'une part, des actions comme celles mentionnées plus haut, et d'autre part, des négociations menées avec le gouvernement par les principales organisations indigènes et paysannes du Cauca pendant plus d'un mois. À la table de négociations, certaines demandes des organisations sont écoutées, notamment la réactivation de la *mesa campesina*, qui s'était arrêtée en 2018, suite au changement de gouvernement. Cette collaboration peut dépasser le cadre des

mobilisations et trouver des moments de convergence particulières, comme ça a été le cas lors de la grève nationale de 1999, déclinée au niveau départemental sous forme de blocage par les communautés, pendant 26 jours, de la route *Panamericana*. Suite à cette grève, une partie des organisations sociales propose la candidature d'un ancien conseiller indigène du peuple *misak* à la Constituante de 1991, M. Floro Tunubalá, au poste de gouverneur du Cauca. M. Tunubalá est élu, en 2000, à la tête d'une coalition d'organisations sociales, avec un vote historique dans le Cauca, en proposant un programme nommé : tous en *minga* pour le Cauca, comme nous l'expliquait un porte-parole du CIMA en 2019 :

*« hemos probado en lo municipal, hemos probado en los concejos, eso no decide nada, la movilización, hemos hecho pactos y acuerdos, pero eso tampoco, también con el tiempo nos desgastan y no han cumplido con nada, nos toca instalarnos un poco en el nivel de la institucionalidad regional para tener más cuerpo y más capacidad, y se hizo un acuerdo político importante, en lo que se conoció después como el plan, el programa de gobierno todos en minga por el Cauca »*<sup>307</sup> (entretien avec C. Díaz, Popayán, Cauca, 2019).

Ce même porte-parole nous expliquait qu'à la même période, des gouverneurs dits « alternatifs » ont été aux commandes en même temps dans le *suroccidente*, dans les *departamentos* du Cauca, Nariño, Putumayo et même du Tolima. Ils ont réalisé des rencontres pour promouvoir un changement dans la politique de lutte contre la drogue du *Plan Colombia*, qui traitait les cultivateurs de feuilles de coca comme des délinquants. Ce discours autour de l'identité du *suroccidente* colombien se consolide à partir des particularités géographiques et historiques déjà évoqués, mais aussi des pratiques spatiales des organisations de communautés qui ont construit leurs plateformes de convergence avec un regard départemental et sous-régional.

Ainsi, à ce stade, nous proposons, pour les deux sous-régions des ZRC étudiées, deux formes différentes d'institutionnalisation « par le bas » qui se conditionnent dans un premier temps par l'occupation de l'espace au niveau régional (Tableau 25). Ces formes d'institutionnalisation sont, dans un deuxième temps, affectées par des « rapports

---

<sup>307</sup> « nous avons essayé au niveau communal, nous avons essayé dans les conseils municipaux, mais rien ne se décide là. Nous avons essayé la mobilisation, nous avons signé des pactes et des accords, mais là encore, rien. Avec le temps, ils nous épuisent, et ils ne respectent pas leur parole. Nous devons nous installer un peu au niveau de l'institution, au niveau régional, pour avoir plus de poids et plus de capacité. Et nous avons conclu un accord politique important, ce qui a été connu par la suite comme le plan, le programme gouvernemental tous en minga pour le Cauca ».

asymétriques » de pouvoir, où rentrent en jeu les acteurs armés. Nous affirmons que ces rapports construits historiquement peuvent nous indiquer l'émergence de acteurs sous-régionaux et que ceux-ci, à l'appui des dispositifs spatiaux adaptés localement, façonnent un réseau communautaire qui dialogue et affecte par ailleurs les entités de l'État au niveau local et sous-régional.

Tableau 25 - Formes d'institutionnalisation communautaire des deux sous-régions étudiées

<b>Type 1 – Le Pato-Balsillas, l'institutionnalisation « par le bas » dans les zones de colonisation.</b>			
<b>Reconnaissance/ Participation de l'État central</b>	<b>Configuration d'acteurs/ Pourparlers de paix</b>	<b>Organisation spatiale des habitats</b>	<b>Liens avec les réseaux urbains</b>
ZRC reconnue depuis 1997. Les JAC et les associations paysannes reconnues par les autorités locales.	FARC hégémoniques. Organisation paysanne forte.	Occupation des berges des rivières sur le versant occidental de la cordillère Orientale. Articulation des bourgs à partir des chemins empruntés par les différentes vagues de colonisation.	Participent dans les « territoires agro-alimentaires » de Neiva (Huila), San Vicente del Caguán (Cauquetá), Cali (Valle del Cauca).
Autorité environnementale (CORPOAMAZONIA) est un partenaire important.	Pourparlers d'El Caguán (1998-2002) entre les FARC et le gouvernement Pastrana.	<i>Juntas</i> de <i>veredas</i> articulées au sein des organisations paysannes. Contrôle spatial – complété par les FARC.	Localisée dans les sources d'eau qui approvisionnent en eau la ville de Neiva.
<b>Type 2 – Le Nord du Cauca, un patchwork d'entités (territorialités) « ascendantes » au cœur du <i>suroccidente</i> colombien.</b>			
ZRC non reconnue par l'État central. Les associations favorables à la constitution des ZRC sont des personnes morales dans chaque commune.	FARC avec un fort ancrage mais non hégémonique. Organisations indigènes très fortes.	Réseau de noyaux semi-urbains dans la vallée du Cauca. Organisation <i>veredal</i> dans leurs zones d'occupation historique.	Participent aux « territoires agro-alimentaires » de Cali et Palmira (Valle del Cauca), Santander de Quilichao (Cauca).
Des Universités de la région (U. del Valle, U. del Cauca, U. Javeriana) sont des partenaires importants.	Accord de paix de Santo Domingo (1990) entre le M-19 et le gouvernement Barco.	Espaces de négociation politique - tables rondes, <i>mesa campesina</i> . Occupation directe et achat de fermes.	Localisée dans les sources d'eau du <i>páramo</i> Las Hermosas qui approvisionne en eau les communes de la vallée géographique du Cauca.

Source : López Galvis, 2021.

Cette affectation pourrait en effet façonner des formes particulières d'un État « par le bas », si nous comprenons cette entité, l'État central, comme une construction sociale qui serait détachée de la notion de nation, comme le propose M-R. Trouillot (2001, p. 127), repris par C. Duarte (2015a) et D. Moreno (2015) pour le cas colombien. Ce détachement nous permet de dénouer la notion d'État comme un appareil ou à une seule institution centralisée. Au contraire, ce système étatique est, de notre point de vue, un espace en dispute, qui est façonné précisément par les « rapports asymétriques de pouvoir » décrits dans les sous-régions étudiées. La reconnaissance des différents processus, des pratiques et des acteurs sociaux à travers lesquels ce système étatique se configure au niveau local et sous-régional, nous apparaît comme un apport important à la question sociale autour de la configuration de l'État. En ce sens, l'adaptation des dispositifs spatiaux réalisée par les communautés rurales par leurs pratiques quotidiennes est une contribution qui pourrait compléter l'aménagement territorial officiel et, ce faisant, participer à la construction encore inachevée de l'entité politique que nous appelons l'État-nation.

## CONCLUSION

Nous avons axé cette Partie 3 sur la place des ZRC comme un Dispositif Institutionnel Territorialisé (D.I.T.) qui, en tant que processus alternatif depuis l'échelle locale, joue un rôle dans les rapports et probablement aussi dans la construction d'un État « par le bas ». Pour ce faire, nous avons d'abord étudié les différentes périodes de dialogue et de reconnaissance des entités de l'État central par rapport aux *Juntas* des *veredas*. Les *Juntas*, créées dès l'arrivée des *colonos*, reproduisent l'objectif et le fonctionnement des JAC par le biais de leurs pratiques. À travers cette régulation, elles se créent une légitimité au niveau local et cherchent une légalité vis-à-vis de l'État central.

Dans le Chapitre 5, nous avons étudié les différents processus que ces populations mettent en place pour légitimer leurs pratiques quotidiennes, tels que les accords communautaires pour la conservation des aires riches en biodiversité. Ces pratiques, qui sont à la base des accords pour la régulation des zones de colonisation, sont légitimées par leur inclusion dans les différents documents d'aménagement ou par l'application des politiques publiques. L'un des mécanismes privilégiés pour cette légitimation est celui des Plans de Développement Durable (PDD) des ZRC, plans qui sont par la suite l'objet de réunions publiques de concertation avec les acteurs sociaux dans chaque sous-région. Ces processus de dialogue engagent une reconnaissance de la gestion et de l'aménagement de l'espace réalisé par les populations rurales pour avoir accès, entre autres, à des services publics dans les zones rurales, des pratiques qui construisent dans les faits des régimes de gouvernance rurale. De même, le tissu social formé par les *Juntas* de *veredas*, selon les rapports de pouvoir existant dans les sous-régions, exerce un contrôle social, et s'est organisé pour construire les infrastructures (routières, d'équipements publics) dans les zones rurales. Les organisations communautaires, en partant du réseau *veredal*, sont parvenues à articuler un réseau d'organisations à différents niveaux qui mènent des négociations politiques avec les entités du gouvernement.

Nous avons également vu dans les deux sous-régions étudiées, des stratégies diverses par rapport à la reconnaissance et au dialogue politique vis-à-vis de l'État central. Dans la ZRC du Pato-Balsillas, nous avons identifié un degré d'institutionnalisation au niveau local plus ancré, étant donné la reconnaissance de la ZRC depuis une vingtaine d'années. Cela permet à l'AMCOP de mener des processus de négociation pour l'élargissement de



la ZRC vers un périmètre voisin géré par une autre association paysanne très proche. Au Nord du Cauca, la *mesa campesina*, une table ronde de négociation établie entre les principales organisations paysannes du *departamento* et le Ministère de l'Intérieur, a permis d'ouvrir la discussion sur la reconnaissance du sujet paysan au niveau national. En parallèle, l'acquisition d'exploitations pour l'installation de familles adhérentes aux associations consolide le projet socioéconomique de ces communautés.

Ensuite, dans le Chapitre 6, nous avons donné des éléments pour élucider les différents rapports que ces populations entretiennent à une échelle locale et sous-régionale. Si elles participent à l'aménagement territorial, elles peuvent également prendre part à la construction d'un État « par le bas ». Tout d'abord, elles le font étant donné les rapports entretenus par les zones rurales avec les agglomérations dites urbaines. Nous avons utilisé le classement actuel des zones urbaines et des zones rurales pour mieux saisir les échanges entre ces entités au quotidien. Nous avons observé la participation de la main-d'œuvre paysanne à l'économie à travers les échanges permanents entre les habitants des ZRC et les villes les plus proches. La diversité de ces populations nous montre qu'elles participent à la fois à une offre de travail précaire en ville, mais qu'elles jouent également un rôle non négligeable dans l'approvisionnement alimentaire des principales agglomérations. De plus, elles développent en même temps des stratégies de subsistance économique (qui passent parfois par leur participation aux cultures à usage illicite dans le Nord du Cauca) qui privilégient l'autoconsommation. Elles commercialisent une partie de leurs produits dans les marchés des villes intermédiaires proches. Elles participent ainsi aux « territoires agroalimentaires » des sous-régions étudiées. Ainsi, la possibilité offerte par les différents étagements bioclimatiques de la montagne qu'utilisent les paysans dans les deux sous-régions étudiées, leur permet, d'obtenir une production diversifiée qui intéresse les grossistes alimentaires des villes principales. C'est ainsi que nous avons pu montrer comment la production agricole et l'élevage bovin du *departamento* du Caquetá, dans lequel la ZRC Pato-Balsillas occupe une place importante, participe aux territoires agroalimentaires de la ville de Cali.

Nous avons enfin débattu de l'idée d'une possible émergence de nouveaux acteurs sous-régionaux à partir des D.I.T., en voyant le réseau auquel participent les communautés issues des ZRC. Pour cela, dans les régions en conflit armé et de colonisation de *colonos* où il y a eu une présence historique des FARC, nous avons

soulevé le fait que la mise en place de dispositifs qui prennent en compte les populations rurales a été réalisée à l'issue des négociations politiques avec le groupe armé. Ces accords ont représenté des étapes charnières pour la reconnaissance des pratiques et des formes d'organisation des populations rurales. Nous avons soulevé trois moments de négociation qui ont été importants. L'un d'entre eux, la trêve entre les FARC et le gouvernement de 1984 à 1987, avait donné naissance à une formation politique, l'Union Patriotique, qui avait permis aux paysans de prendre part, pour la première fois à des organismes de pouvoir au niveau local. Ce processus, arrêté par l'assassinat systématique de ses militants par des groupes paramilitaires, représente une expérience que, les organisations paysannes essayeront de reproduire des années plus tard, en proposant des plateformes et des candidats aux élections *municipales* et départementales. La participation des organisations paysannes aux rapports du pouvoir au niveau local leur a également permis d'établir des accords programmatiques pour que certains membres des associations participent en tant que fonctionnaires aux administrations.

Le poids des organisations des populations rurales dans les régions étudiées est reconnu par l'Accord de paix signé en novembre 2016 entre les FARC et le gouvernement de J.M Santos. Les ZRC font partie d'une série de mécanismes prévus dans le programme de « formalisation massive de la petite et de la moyenne propriété rurale » de la Réforme Rurale Intégrale (RRI) qui visait à attribuer des titres à 7 millions d'hectares. La reconnaissance des régions et communes les plus touchées par la confrontation armée par le biais des dispositifs comme les PDET pour la mise en place de la RRI, est une possibilité qui reste en dispute permanente selon le gouvernement en place au niveau national. Finalement, nous avons observé les formations socio-spatiales et la participation dans l'aménagement territorial des populations paysannes dans les deux sous-régions avec le maillage administratif *veredal* façonné par ces communautés, qui est toujours en quête d'une reconnaissance, et qui pourrait compléter un État central en pleine crise de légitimité.







## CONCLUSION GÉNÉRALE



Le processus de construction de l'État central en Colombie est traversé, entre autres, par les différentes visions que les élites au pouvoir ont du modèle de développement, et donc des rapports qu'elles entretiennent avec les populations rurales qui habitent *el campo*. Le premier président élu après la signature de l'accord de paix avec les FARC-EP, I. Duque (2018-2022), déclarait lors d'un communiqué, quand il était encore élu député de l'Assemblée Nationale, que : les ZRC étaient des « *zonas Especiales de Despeje donde las FARC adelantarán su propio modelo de organización socioeconómica con el aplauso del gobierno y la comunidad internacional* »<sup>308</sup>. Ce discours géopolitique comprend la « paix territoriale » comme un outil pour « livrer » les territoires aux guérillas (Cairo, 2019). Ce discours fait écho à la terminologie employée par le gouvernement conservateur, dans les années 1950, qui avait qualifié les colonies agricoles, fondées par des familles paysannes réfugiées de la *Violencia*, comme des « républiques indépendantes ». Il a été suivi, à différentes périodes de l'histoire colombienne, par des actions militaires (perpétrées par l'Armée ou par des organisations paramilitaires) qui ont voulu anéantir ces populations.

Tout au long de cette recherche, nous avons interrogé les rapports de pouvoir et les stratégies mises en place par les différentes élites au gouvernement, mais aussi et surtout par les populations rurales, autour du modèle de développement et, plus particulièrement, de la question foncière. L'usage, la répartition et les caractéristiques du régime foncier, ou *el problema de la tierra*, demeure l'une des « causes structurelles » du conflit armé qui persiste jusqu'à présent. Pour mieux comprendre cette configuration, nous nous sommes intéressés aux caractéristiques de l'État central, en le comprenant comme un « ensemble de processus » qui sont disputés à différentes échelles et des institutions à travers lesquelles « il se territorialise » (Cristancho, 2016). Pour cela, nous avons d'abord retracé le processus d'occupation inégale de l'espace, très axé, depuis la colonisation, sur les vallées inter-andines, et ses conséquences sur les conflits autour de la terre, notamment avec l'expulsion permanente de populations dans les régions centrales. Depuis la Colonie espagnole, ces populations ont trouvé refuge, par le biais de la colonisation, dans des régions « interstitielles » excentrées de l'axe nord-sud du

---

<sup>308</sup> « Zonas especiales de despeje donde las FARC realizarán su propio modelo de organización socioeconómica con el aplauso del gobierno y de la comunidad internacional ». <https://www.lasillavacia.com/historias/silla-nacional/la-zona-de-reserva-campesina-en-sumapaz-un-papayazo-para-duque> Consulté le 8 novembre 2021.



peuplement. Cet axe est situé entre les trois cordillères, et entre les fleuves *Simú* et *Magdalena*, sur la côte Caraïbe. Les zones « marginalisées » et de refuge des populations, comprenant des terrains nommés *baldíos* qui appartenaient à l'État, ont historiquement fait l'objet d'une politique de concessions qui a pour conséquence l'exacerbation des conflits entre les *colonos* et les grands propriétaires des *haciendas* (LeGrand, 1988). Ces conflits finissent par l'expulsion des *colonos*, dans un cycle continu de « **migration-colonisation-conflit-migration** » (Fajardo, 1989), qui favorise une concentration de la propriété foncière, et qui empêche la stabilisation de cette population dans le cadre d'une économie paysanne. Les conflits surgis dans les zones caféières du centre du pays, principalement à partir de 1850 et comme conséquence de l'entrée de l'économie colombienne dans la mondialisation du XIX<sup>e</sup> siècle, portent sur les conditions de travail dans les *haciendas* la propriété foncière. C'est pourquoi nous avons commencé par regarder l'une des zones emblématiques où, parallèlement aux conflits fonciers, émergent des formes d'organisation et des pratiques des populations paysannes qui seront à l'origine des *Zonas de Reserva Campesina (ZRC)* : le Sumapaz (entre le Nord-Est du Tolima et Cundinamarca), actuelle zone rurale de Bogotá.

Dans cette province, à partir des années 1920 se développe le mouvement *agrario* autour de l'expérience de la « Colonie Agricole de Sumapaz », des ligues de *colonos*, des fédérations ou des mouvements politiques qui donnent un poids spécifique aux revendications des populations rurales. La formation de l'État moderne, encouragée à ce moment-là par l'Industrialisation par Substitution aux Importations (ISI), s'accompagne de tensions entre différents secteurs de la société, en particulier de la part d'une élite dirigeante hostile aux réformes de la structure de répartition de la terre. La « radicalisation conservatrice » de cette élite (Pécaut, 1987) met un terme au projet réformiste de l'État en produisant un modèle agricole qui s'étend spatialement en utilisant les meilleures terres pour les cultures non tropicales (céréales et oléagineux de cycle court) et l'élevage extensif. La persécution et l'assassinat systématique des paysans opposants au régime fut à l'origine de nombreux déplacements forcés, de la création de zones de refuge et d'autodéfense paysanne, d'abord, et des guérillas « libérales » par la suite. Le Sumapaz et d'autres régions caféières sont déclarées zones d'opérations militaires, et seront par la suite bombardées, comme c'est le cas de la commune de Villarrica, l'une des zones de refuge des familles. Certains groupes d'autodéfense

adoptent la stratégie de devenir des guérillas mobiles et permettent des « évacuations » de familles vers les colonies de Guayabero, du Pato et celle du Duda (Londoño, 2011, voir Cartes 8 et 9, p. 72 et 78, Chapitre 1).

Nous comprenons les ZRC comme un dispositif héritier d'une longue quête de la part des populations paysannes qui souhaitaient s'installer sur les bordures de la frontière agricole, à défaut de pouvoir bénéficier de la distribution du foncier dans les régions centrales. Nous nous sommes concentrés sur deux sous-régions, d'abord celle du Pato-Balsillas, sur le front pionnier, zone de refuge des paysans qui arrivent des régions centrales dans les années 1950, notamment le Sumapaz. Le Pato-Balsillas se trouve à la lisière entre le monde andin et le trapèze amazonien. Ici, nous constatons un poids très important des organisations sociales, notamment des comités de colonisation et les *Juntas de veredas*, à partir des années 1970. C'est aussi une région historique des FARC où l'État central n'a pas été hégémonique comme il peut l'être dans les régions centrales. La ZRC du Pato-Balsillas est l'une des six zones choisies au niveau national dans le Plan Pilote des ZRC (PPZRC) en 1997, suite à de fortes mobilisations paysannes dans plusieurs *departamentos* du centre et du sud du pays, qui demandaient des compensations après une forte crise économique. Cette capacité de négociation est renforcée par l'existence préalable des processus d'organisation paysanne, qui se sont portés volontaires pour la création et la gestion des ZRC en lien avec les entités du gouvernement. Le comité de *colonos*, l'organisation fédératrice des *Juntas* depuis les années 1980 dans le Pato-Balsillas, devient ainsi l'Association de *Colonos* de la Municipalité du Fleuve Pato (AMCOP). Cette organisation de deuxième niveau regroupe les *Juntas de veredas*, les associations de producteurs, entre autres.

La seconde sous-région sur laquelle nous nous sommes concentrés, le Nord du Cauca, situé au cœur du monde andin, représente également une zone de passage entre le littoral Pacifique et le centre du pays à travers la vallée du Cauca. Malgré l'existence d'un réseau de noyaux semi-urbains, elle possède des points en commun avec les zones de colonisation du front pionnier, comme la présence historique de populations déplacées, de guérillas mobiles et leur arrivée dans les zones de refuge (El Davis, Riochiquito, Carte 14, p. 102, Chapitre 2) dès les années 1950. Nous constatons également la présence des populations rurales organisées assez importantes sur les versants des cordillères. Cette sous-région se caractérise par un mode d'occupation qui

concentre le meilleur du foncier agricole entre les mains de l'agro-industrie, la canne à sucre en particulier, et par de larges couches de population qui développent des stratégies d'échange sur les versants des cordillères et qui convergent vers la vallée. Sa double caractéristique d'être, depuis la colonisation, à la fois un centre minier et une zone de grandes *haciendas*, facilite la présence d'une diversité de populations de *libres* qui se sont installées dans les marges des *haciendas*, sur le versant occidental de la cordillère centrale, et le versant oriental de la cordillère occidentale. Les populations et les organisations indigènes et afrocolombiennes possèdent un poids important en termes démographiques, caractéristique renforcée par la reconnaissance de plusieurs *resguardos*, le dispositif spécifique d'accès au foncier pour les indigènes. Dans cette sous-région, les organisations paysannes cherchent à faire approuver leurs occupations historiques pour lesquelles elles ne disposent pas de titres de propriété en tant que ZRC. Pour ce faire, elles mettent en place une stratégie composite d'occupation des terres, de reconnaissance politique et, par ce biais, d'acquisition des exploitations pour l'installation des familles paysannes sans terre. Nous avons examiné précisément, trois associations paysannes pro-constitution des ZRC dans les communes Caloto, Corinto et Miranda, leurs modes de fonctionnement et leurs stratégies spatiales.

C'est ainsi que notre recherche s'est concentrée sur les populations rurales déplacées de force qui ont développé des stratégies et des techniques spatiales de survie au milieu du conflit armé (Molano, 1987 ; Fajardo, 2002 ; Londoño, 2011). Ces populations se sont appropriées et ont adapté des dispositifs d'attribution des droits fonciers, dont les Zones de Réserve Paysanne (ZRC). Cette appropriation est par ailleurs la réponse à une grave crise économique au milieu des années 1990, provoquée par la mise en place, dans la plupart des pays latino-américains, de politiques néolibérales. Or, l'importance du rapport à la terre des populations rurales revient sous l'angle du territoire, « lié à la question des identités » (Hoffmann, 2002). L'intérêt de centrer notre analyse sur deux sous-régions en conflit armé (colonisation de front pionnier/trapèze amazonien et des marges de l'axe andin) a résidé dans la possibilité de saisir leurs différentes configurations socio-spatiales et, par ce biais, les caractéristiques des pratiques quotidiennes qui façonnent des institutions informelles, ou même un État « par le bas ».

Les caractéristiques et les contributions de ces pratiques quotidiennes étaient au cœur de notre question de recherche. L'idée centrale était d'interroger la contribution à l'aménagement et à l'appropriation de l'espace des ZRC, que nous avons assimilé à l'un des **Dispositifs Institutionnels Territorialisés (D.I.T.)**, dans le cadre de deux régions en conflit armé où l'État central pourrait être perçu comme moins présent auprès des populations rurales.

Pour répondre à cette question centrale, nous avons formulé deux hypothèses. Tout d'abord, nous supposons que l'ancrage dans l'espace géographique des *colonos*, initialement déplacés, était provoqué par leur association dans divers mouvements qui revendiquaient le droit d'accès au foncier. De même, l'appropriation des dispositifs normatifs, proposés initialement par l'État, réalisée grâce à l'échange avec d'autres acteurs, facilitait l'ancrage des populations rurales dans un espace en particulier. Ensuite, nous supposons que cet ancrage était le résultat de l'appropriation des techniques spatiales par des populations qui se sont organisées dans le contexte d'un conflit armé prolongé. La prise en compte du tissu social et des modes d'organisation créés par ces populations serait essentielle dans une étape de transition politique et d'application de l'accord de paix en Colombie. Nous voulions comprendre les contributions des dispositifs spatiaux, à la survie des populations rurales en danger, mais aussi à l'aménagement spatial depuis les espaces ruraux. Notre approche de l'aménagement spatial cherche à comprendre les actions réalisées par les acteurs sociaux, à différentes échelles, en fonction de leurs besoins. Ces actions sont traversées par des rapports de pouvoir qui interrogent, depuis une échelle locale et sous-régionale, la logique et le fonctionnement d'un État central assez hiérarchisé.

Nous avons adopté une approche qui a privilégié une entrée par les organisations paysannes et leurs pratiques au niveau national et départemental, en les désignant comme « groupe social témoin », afin de mieux saisir les différentes sphères de leur pratique sociale. Avec le recueil de données émiques et éthiques, nous avons élaboré un dispositif composite de recherche, à partir d'une perspective de triangulation méthodologique (de Sardan, 1995), et de la démarche de *l'histoire agissante* (Aprile-Gniset, 1997). Nous avons réalisé des aller-retours constants entre différents événements historiques et la période précise de notre recherche (1996-2018), en essayant toujours de comprendre et d'expliquer les phénomènes sociaux depuis plusieurs entrées. Nous avons également développé un schéma pour clarifier le rôle des D.I.T. dans

l'aménagement territorial (Tableau 6, p. 127, Chapitre 2). Nous avons défini les D.I.T. comme les adaptations locales réalisées par les populations rurales des droits fonciers attribués par l'État central. Les ZRC sont classées dans notre approche comme des D.I.T, de même que les *resguardos* indigènes, les territoires collectifs des communautés afro-colombiennes et l'attribution des terres aux victimes de déplacements forcés en Colombie (Carte 24, p. 210, Chapitre 4).

La démarche méthodologique de l'histoire agissante nous a servi pour analyser les trajectoires des populations paysannes sur le long terme. La recherche de solutions par ces populations à leurs conditions de vie défavorables les amène à développer une « production territoriale ». Cette production territoriale recouvre les différentes pratiques spatiales qui permettent à ces populations de se préserver en tant que groupe social. Cette expérience leur sert de base pour, plus tard, développer une série de techniques spatiales afin d'adapter et de s'appropriier des droits fonciers qui leur ont été attribués par l'État central. Dans notre analyse, ces techniques deviennent des **stratégies de territorialisation** de l'espace. Nous les avons classées ainsi : les modes d'organisation, les outils de planification, les négociations politiques, les actions d'autoprotection, la capacité de mobilisation et la participation d'intermédiaires qui assurent des interfaces de rencontre avec l'État central. Cette production territoriale se déploie en Colombie dans le cadre d'un conflit armé interne, qui pourrait être caractérisé comme un conflit qui : *enregistre sur un an, au moins 25 rencontres mortelles entre forces diverses, dont une d'entre elles doit être étatique*, (Palacios cité par Fajardo, 2015). Les populations rurales ont développé historiquement une lutte pour la *tierra*, qui concerne, au-delà du support physique, les améliorations et les équipements qui accompagnent l'accès à cette ressource. Nous avons défini l'appropriation sociale de l'espace, entendue comme un processus développé par un opérateur spatial, produit ou maintenu à partir d'une forme de pouvoir (Raffestin), comme une territorialisation. Or, ce qui signifie l'appropriation pour certains acteurs signifie une déterritorialisation pour d'autres (Haesbaert, 2004). Dans le cadre d'un accès limité à la ressource foncière, l'appropriation de l'espace devient nécessaire pour leur survie. Cela est à l'origine des divers conflits à dimension foncière qui se déclinent selon les configurations socio-spatiales des régions. La superposition de ce que certains auteurs appellent les « aspirations territoriales » peut façonner des territoires à des « échelles multiples et emboîtées, qui combinent une pluralité de ressources et de modes de mobilisation de celles-ci » (Lévy et Lussault, 2003).

C'est notamment le cas dans la sous-région de Pato-Balsillas où les « rapports asymétriques » de pouvoir entre les acteurs ont pu donner lieu à des « régimes territoriaux alternatifs » (Agnew et Oslender, 2010) à l'intérieur des frontières de l'État colombien, à des moments précis de la confrontation. Nous suivons les auteurs qui affirment que l'État central n'est pas absent. Au contraire, il est bien présent à travers les *Juntas de Acción Comunal* (JAC) et l'Armée, principalement (Jaramillo *et al.*, 1986). Dans cette sous-région, nous avons soulevé le fait que les FARC ont été partie prenante dans les régulations sociales et, qu'à des moments précis du conflit armé, les rapports de pouvoir ont penché en leur faveur. Cette caractéristique nous a permis d'entrevoir l'existence d'une configuration socio-spatiale avec la présence d'un acteur armé non étatique qui peut devenir hégémonique à des moments de la confrontation. Cette situation est bien différente de celle de la sous-région du Nord du Cauca, où nous avons observé un modèle de peuplement qualifié de transition des sociétés indigènes vers des sociétés paysannes dans des noyaux semi urbains (Colmenares, 1988). Le modèle colonial s'est basé sur la fondation des *pueblos de indios* (PDI), surgis autour des *haciendas* pour leur assurer de la main d'œuvre indigène par l'intermédiaire des *resguardos*. Par la suite, l'apparition d'une couche de métis autour des PDI et les esclaves qui se sont libérés ont progressivement structuré le réseau des noyaux semi-urbains qui convergent vers la vallée (Carte 21, p. 175, Chapitre 3). Dans cette sous-région, même si les FARC restent un acteur important, la position géostratégique de la zone et la configuration des acteurs est différente. La présence d'autres acteurs armés ainsi que l'importance d'autres populations façonnent une configuration socio-spatiale différente, composite et en dispute en permanence.

La période d'attribution des droits fonciers aux populations rurales, que nous avons documentée précisément, est celle qui a été entamée par un processus de décentralisation et de reconnaissance, aux accents ethniques et culturels, des populations rurales ouverte par la Constitution de 1991. Ce nouvel accord politique répond à une période de crise de l'État central qui voit émerger d'autres acteurs contestant sa légitimité. La décentralisation et la nouvelle Constitution donnent un cadre de participation politique plus large à un moment où les institutions étatiques se replient et où l'on constate la perte d'instruments d'intervention de la puissance publique. L'un des instruments prônés par la décentralisation a été la constitution d'un système dédié à l'aménagement territorial. L'approche territoriale devient majoritaire aussi en Amérique

latine à partir des années 1990 comme une forme de compenser les effets occasionnés par les politiques d'ajustement structurelle (Guibert *et al.*, 2020, p. 53). Pour la Colombie, cet aménagement devait exprimer le point de vue de la société dans la recherche de la paix et dans la quête d'une reconstitution des espaces sociogéographiques affectés par la guerre (Fals Borda, 1999). Dans les faits, la nouvelle organisation politico-administrative donne un poids capital aux communes qui peuvent désormais (à partir de 1988) voter pour l'élection des maires et produire des instruments de planification, les *Planes de Ordenamiento Territorial* (POT). L'associativité entre les différentes collectivités territoriales (les communes, les *departamentos* et les districts) est encouragée, de même que la formation des entités territoriales indigènes (ETIS). Mais ces préconisations ne sont pas suivies. C'est plutôt le traitement militaire qui est privilégié à partir de l'année 2000 dans l'aménagement territorial à travers le *Plan Colombia*. Cet accord avec le gouvernement étasunien met l'accent sur l'approche gouvernementale à travers une politique de lutte contre les drogues qui traite comme délinquants les populations qui participent à la chaîne de production de ces cultures. En parallèle, l'avancée des paramilitaires s'accroît à partir des années 1990. Partant des régions où la production agro-industrielle et surtout l'élevage extensif sont bien ancrés, ces groupes se dirigent vers des zones de frontière et le Sud du pays (Echandía, 2006). Cette situation construit un aménagement territorial où, d'un côté, la structure administrative n'a pas de véritable capacité à mettre à exécution les réformes pactées, et de l'autre côté, des acteurs armés mettent en place des stratégies spatiales dans des régions entières, en participant de fait à cet aménagement. Le niveau des affrontements s'étend désormais sur les anciennes frontières agricoles que les populations ont colonisées depuis plus d'un siècle. La recherche de solutions de survie de la part des populations rurales a été la réclamation d'une protection humanitaire et le droit de rester dans leurs occupations historiques.

Ainsi, le cycle de « *migration-colonisation-conflit-migration* » (Fajardo, 1988) que nous avons décrit dans la Partie 1, peut s'arrêter du fait des dispositifs spatiaux qui sont adaptés par les populations et qui peuvent déclencher (en appui à l'attribution des droits fonciers) des processus de stabilité territoriale. Ici, nous avons constaté un rapprochement théorique avec la Géographie critique brésilienne, en particulier avec la notion de mouvement socio-spatial ou socio-territorial (Fernandes, 2005). De même, nous nous appuyons sur les travaux qui proposent l'existence de

superpositions entre les différents corps géographiques qui façonnent des « régimes d'autorité alternatifs » (Agnew et Oslender, 2010). La superposition de territorialités peut interroger le sens même de l'État-nation tel qu'il est conçu. Elle exprime aussi l'émergence d'une diversité d'identités qui existait déjà auparavant chez les populations rurales, mais qui, avec le cycle multiculturel, prend une autre dimension.

Nous suivons les auteurs qui affirment que le degré de légitimité de l'État central peut augmenter à travers la reconnaissance de ces formes particulières d'ordre social (Agnew et Oslender, 2010 ; Serje 2012). Nous avons étudié les adaptations que les populations rurales font des mécanismes de participation et des dispositifs institutionnels à partir de leurs pratiques quotidiennes. Depuis la *vereda*, le *corregimiento*, elles forment des *Juntas de Acción Comunal* (JAC) qui apportent des solutions à des questions en tout genre. Les populations et organisations qui se reconnaissent dans les ZRC conservent une série de pratiques spatiales de leurs régions d'origine, celles d'où elles ont été déplacées initialement (Carte 9, p. 78, Chapitre 1 sur les régions d'origine). Mais elles ont incorporé un renouvellement des pratiques et des interactions vis-à-vis du pouvoir central. À travers les *Juntas de veredas*, ou des *Juntas de colonos*, elles exercent une régulation sociale qui va être plus ou moins effective selon la configuration des acteurs armés, et les accords auxquels elles peuvent aboutir à une échelle locale et sous-régionale. Nos résultats montrent que des pratiques quotidiennes historiques telles que la résolution des conflits, l'organisation par différents comités de colonisation et la protection des sources, entre autres, sont mises à profit pour adapter les dispositifs institutionnels. Nous parlons précisément du tissu communal, du manuel de coexistence, des normes pour régler le quotidien dans le Pato-Balsillas ou la conservation des aires protégées afin de stabiliser la frontière agricole. Nos résultats montrent aussi l'existence de rapports socioéconomiques locaux et régionaux qui peuvent façonner un État « par le bas » depuis les espaces ruraux en Colombie. Ils concernent l'approvisionnement en services et aliments, la conservation des ressources des villes intermédiaires et des métropoles, notamment Cali pour le Nord du Cauca. Ils renvoient aussi à la participation de ces organisations à la gestion de l'espace et à leurs rapports avec les pouvoirs locaux. Nous voyons ce tissu communal, mais également économique, comme des possibles nouvelles entités sous-régionales émergentes, tout



cela appuyé par les D.I.T. D'éventuelles nouvelles organisations territoriales comme les PDET peuvent participer à cette émergence.

Notre analyse historique du rôle du gouvernement central dans les espaces ruraux nous a permis d'entrevoir que, dans la formation des régions et dans le fonctionnement de l'État central, ces espaces n'ont jamais fait l'objet d'un projet d'occupation. Ils ont été historiquement attribués à différents acteurs qui ont façonné des institutions « informelles » dont font partie les dispositifs que nous analysons, surgis au début des années 1990. Ainsi, tout au long de cette recherche, nous avons analysé les pratiques spatiales des acteurs sociaux et leur façon de produire un aménagement spatial au niveau local, qui peut compléter celui prôné par l'État central, par le biais de l'adaptation des dispositifs spatiaux. Ces dispositifs, qui font partie, à l'échelle du continent, des mécanismes de réformes agraires entreprises jusqu'à la fin des années 1980, représentent désormais des obstacles dans un contexte de libéralisation des échanges (Hoffmann, 2002). La généralisation des politiques d'ajustement structurel en Amérique latine entre la fin des années 1980 et le début des années 1990 nous semble une étape charnière à partir de laquelle des mouvements socio-territoriaux, remettent en question les contradictions au sein de la conception des États-nation latinoaméricains. Ils peuvent se décliner localement par des propositions autonomistes, comme au Mexique, ou par la quête de la construction d'un État pluri-national en Bolivie, l'inclusion des droits à l'environnement ou à la *pacha mama* en Équateur ou encore, la création de plateformes comme le Mouvement Sans Terre et Sans Toit au Brésil ou le Sommet Agraire en Colombie. Ces populations rurales demandent à être reconnues en tant que producteurs agricoles, mais aussi en tant qu'acteurs politiques au sein des États : elles réalisent de fait un aménagement spatial qui, dans la période de crise environnementale actuelle, pourrait s'avérer de la plus haute importance pour la survie des ensembles socio-démographiques que nous habitons.

**LISTE DES RÉFÉRENCES  
BIBLIOGRAPHIQUES**

## A

ACVC - Asociación Campesina del Valle del río Cimitarra - INCODER – Instituto Colombiano de Desarrollo Rural, 2012, *Documento Final. Actualización del Plan de Desarrollo Sostenible ZRC-VRC*, Barrancabermeja, 340 p.

ALAIN Mathilde (2014), « L'agriculture familiale et ses réappropriations locales par le mouvement paysan colombien », p. 45-62, *Revue Tiers Monde* N° 220, octobre-décembre, Armand Colin, 264 p.

ALAPE Arturo, 1994, *Tirofijo: los sueños y las montañas. El mar, la ciudad, la muerte natural, la búsqueda insaciable de un sueño como ideal*, Bogotá, Planeta, 295 p.

AGNEW John, OSLENDER Ulrich, 2010, «Territorialidades superpuestas, soberanía en disputa: lecciones empíricas desde América Latina», p. 191-213, *Tabula Rasa*, N. 13, julio-diciembre, 362 p.

AGNEW John, JOHNSON Ronald J., GREGORY Derek, SMITH David (ed.), 1994, *The Dictionary of Human Geography*, Cambridge, Basil Blackwell, 620 p.

AMCOP - Asociación Municipal de Colonos del río Pato y del Valle de Balsillas - INCODER – Instituto Colombiano de Desarrollo Rural, 2012, *Plan de Desarrollo Sostenible, Zona de Reserva Campesina Cuenca del Río Pato y Valle de Balsillas*, Bogotá, 170 p.

AMCOP - Asociación Municipal de Colonos del río Pato y del Valle de Balsillas, 2012, *Proceso Histórico de la región de El Pato – Balsillas y creación de la Zona de Reserva Campesina*, Neiva, Litocentral, 39 p.

ANTE Rodrigo, 2019, «Gobernanza territorial y diálogo intercultural: retos de la construcción de paz en el norte del Cauca», p. 21-81, In: BOLAÑO Eduar, GIRALDO Isabel, ERAZO Alejandra (ed.), *Construir paz territorial. Una mirada al norte del Cauca, sur del Tolima, serranía del Perijá y Montes de María*, Cali, Instituto de Estudios Interculturales, Pontificia Universidad Javeriana.

APRILE-GNISET Jacques, 2012, *El oficio del investigador. Avatares y peripecias de la investigación histórica urbana*, XVI Congreso Colombiano de Historia “Guerras, regiones y memoria”, Maestría en Conflicto, Territorio y Cultura, Universidad Surcolombiana, 183 p.

APRILE-GNISET Jacques, 1997, *La ciudad colombiana*, tomo III, Cali, Editorial Universidad del Valle, 303 p.

APRILE-GNISET Jacques, 1994, *Los pueblos negros Caucanos y la Fundación de Puerto Tejada. Ensayo*, Gobernación del Valle del Cauca, Imprenta Departamental del Valle, 227p.

APRILE-GNISET Jacques, 1991a, [reedición 2016], *La ciudad colombiana: la formación espacial de la conquista siglos XVI-XVII*, Cali, Editorial Universidad del Valle, 218 p.

APRILE-GNISET Jacques, 1991b, *La crónica de Villarrica*, Bogotá, ILSA - Instituto Latinoamericano de Servicios Legales Alternativos, 277 p.

APRILE-GNISET Jacques, 1971, *La Colombie*, Paris, Ed. Le Seuil, 190 p.

ARCHILA Mauricio, 2003, *Idas y venidas, vueltas y revueltas. Protestas sociales en Colombia 1958-1990*, Bogotá, Instituto Colombiano de Antropología e Historia ICANH, CINEP, 487 p.

ARJONA Ana María, 2011, «Grupos armados, comunidades y órdenes locales: interacciones complejas», p. 105-167, In: GONZÁLEZ Fernán (ed.), *Hacia la reconstrucción del país: desarrollo, política y territorio en regiones afectadas por el conflicto armado*, Bogotá, ODECOFI-CINEP, 365 p.

## B

BDR – Banco de la República, 2019, *BER – Boletín Económico Regional, Suroccidente II Trimestre de. Cauca, Nariño, Putumayo, Valle del Cauca*, 39 p.

BEJARANO Jesús, 1983, «Campesinado, luchas agrarias e historiografía social: notas para un balance historiográfico», p. 251-304, In: *Anuario Colombiano de Historia Social y de la Cultura*, Bogotá, Disponible à: <http://www.bdigital.unal.edu.co/31950/1/31272-113249-1-PB.pdf> consulté le 20 septembre 2020.

BORJA Miguel, 2001, «Los nuevos y viejos escenarios del ordenamiento territorial en Colombia», p. 487-496, In: *Espacio y territorios. Razón, pasión e imaginarios*, Bogotá, Universidad Nacional de Colombia, Editorial Unilibros, 587 p.

BORJA Miguel, 1999, *Estado, sociedad y ordenamiento territorial en Colombia*, Universidad Nacional de Colombia, IEPRI - Instituto de Estudios Políticos y Relaciones Internacionales, 176 p.

BOURDIEU Pierre, 1989-1992, *Sur l'État. Cours au Collège de France (1989-1992)*, Paris, Seuil, 380 p.

## C

CAIRO Heriberto, 2019, «Las élites políticas y la paz territorial en Colombia: un análisis del discurso en torno al acuerdo de paz», p. 91-113, *Revista Española de Ciencia Política*, Núm. 50.

CAIRO Heriberto, OSLENDER Ulrich, PIAZZINNI Carlo, RIOS Jerónimo, KOOPMAN Sara, MONTOYA Vladimir, RODRÍGUEZ Flavio, ZAMBRANO Liliana, 2018, « “Territorial Peace”: The Emergence of a Concept in Colombia’s Peace Negotiations », p. 464-478, *Geopolitics* Volume 23, N. 2 The return of Spheres of influence. Disponible à :

<https://www.tandfonline.com/doi/full/10.1080/14650045.2018.1425110?scroll=top&needAccess=true> Consulté le 8 Octobre 2021.

CAM – Corporación Autónoma Regional del Alto Magdalena, 2006, *Diagnóstico cuenca hidrográfica del río Las Ceibas*, Neiva, 369 p.

CAMPENHOUDT Luc, QUIVY Raymond, 2011 (4ème édition), *Manuel de recherche en sciences sociales*, Paris, Dunod, 259 p.

CARRILLO Sindy Lorena, 2015, « ¡“Juntos, pero no revueltos!” (O de cómo se ha concertado la regulación social en medio de la guerra). El caso de la región de El Pato. San Vicente del Caguán, Colombia. 1956-2016 », Tesina de Maestría en Estudios Rurales, México, El Colegio de Michoacán, A.C., Centro de Estudios Rurales, 224 p.

CIDH – Corte Interamericana de Derechos Humanos, 2005, *Caso de la Masacre de Mapiripán Vs. Colombia*, Fondo, Reparaciones y Costas, Sentencia de 12 de septiembre de 2005.

CINEP - Centro de Investigación y Educación Popular, 2003, *Violencia política en Colombia. De la nación fragmentada a la construcción del Estado*. Bogotá, CINEP, 583 p.

CIRO Estefanía, 2020, *Levantados de la selva: Vidas y legitimidades en los territorios cocaleros del Caquetá*, Bogotá, Ediciones Uniandes, 344 p.

CNMH - Centro Nacional de Memoria Histórica, 2017, *la tierra no basta: Colonización, baldíos, conflicto y organizaciones sociales en el Caquetá*, Bogotá, 352 p.

CNMH - Centro Nacional de Memoria Histórica, 2016, *Tierras y conflictos rurales. Historia, políticas agrarias y protagonistas*, LONDOÑO Rocío (Cord.) Bogotá, 692 p, Disponible à : <https://centrodememoriahistorica.gov.co/wp-content/uploads/2020/01/tierras-y-conflictos-rurales.pdf> Consulté le 10 mars 2021.

CNMH - Centro Nacional de Memoria Histórica, 2015, *Una nación desplazada: informe del desplazamiento forzado en Colombia*, Bogotá, 608 p., Disponible à : <http://www.centrodememoriahistorica.gov.co/descargas/informes2015/nacion-desplazada/una-nacion-desplazada.pdf> consulté le 15 mai 2020.

CNMH - Centro Nacional de Memoria Histórica, 2014, *Patrones y campesinos: tierra, poder y violencia en el Valle del Cauca (1960-2012)*, RINCÓN John Jairo, MACHADO Absalón (ed.), Bogotá, 496 p.

COLMENARES Germán, 1999 (5ème edición), *Historia económica y social de Colombia 1537-1719. Tomo I*, Tercer Mundo Editores, Bogotá, 476 p.

COLMENARES Germán, 1988, *Conferencia dictada durante el ciclo "Sociedad y Cultura: Región-nación: problemas de poblamiento en la época colonial"*, Universidad Nacional de Colombia, Sede Medellín, p. 6-14.

CNTI - Comisión Nacional de Territorios Indígenas, 2018, *Cartilla pedagógica por los territorios indígenas de Colombia*, Bogotá, 37 p.

CGR - Contraloría General de la República, 2015, *Informe de auditoría a Políticas públicas (actuación especial). INCODER – Zonas de Reserva Campesina (ZRC) y Zonas de Desarrollo Empresarial (ZDE). Instrumentos de la política de desarrollo rural (Vigencias 1997 a 2014)*, Bogotá, Contraloría General de la República, 114 p.

CRISTANCHO Hellen, 2016, «Estrategias de territorialización campesina: encrucijadas entre el reconocimiento político y la autonomía territorial: estudio comparado en dos zonas de reserva campesina en Colombia», Tesis de doctorado en Geografía, Universidad Estadual Paulista "Júlio de Mesquita Filho", Presidente Prudente, Brasil, 239 p.

CHONCHOL Jacques, 1995, «Le problème de la terre et les sociétés rurales en Amérique latine », p. 257-287, In : BLANC-PAMARD Chantal, CAMBRÉZY Luc (e.). *Dynamique des systèmes agraires : terre, terroir, territoire : les tensions foncières*. Paris, ORSTOM Éditions, 472 p.

## D

DANE – Departamento Administrativo Nacional de Estadística, 2021a, *Sistema de información de precios y Abastecimiento del Sector Agropecuario. Componente de Abastecimiento de Alimentos (SIPSA\_A). Abril 2021*, Gobierno de Colombia, 36 p.

DANE – Departamento Administrativo Nacional de Estadística, 2021b, *Sistema de información de precios y Abastecimiento del Sector Agropecuario. Componente de Abastecimiento de Alimentos (SIPSA\_A). Marzo 2021*, Gobierno de Colombia, 39 p.

DANE – Departamento Administrativo Nacional de Estadística, 2019, *Boletín Mensual - Abastecimiento de alimentos*, Sistema Información de Precios y Abastecimiento del Sector Agropecuario (SIPSA). Junio 2019, Gobierno de Colombia, 18 p.

- DANE – Departamento Administrativo Nacional de Estadística, 2018a, *Manual de Conceptos. Censo Nacional de población y vivienda Año 2018*, Gobierno de Colombia, 32 p.
- DANE – Departamento Administrativo Nacional de Estadística, 2018b, *Boletín Mensual - Abastecimiento de alimentos*, Sistema Información de Precios y Abastecimiento del Sector Agropecuario (SIPSA). Diciembre 2018, Gobierno de Colombia, 13 p.
- DANE - Departamento Administrativo Nacional de Estadística, 2008, *Censo de población y vivienda en Colombia Año 2005. Análisis de la estructura y la composición de las principales variables demográficas y socioeconómicas del Censo 2005*, Bogotá, Informe final, 84 p.
- DE CERTEAU Michel, 1990, *L'invention du quotidien. 1. Arts de faire*, Paris, Gallimard, 350 p.
- DELEUZE Gilles, GUATTARI Félix, 1980, *Capitalisme et schizophrénie 2 : Mille plateaux*, Paris, Les éditions de minuit, Paris, collection Critique, 648 p.
- DE LA TORRE Luis, 2018, « *La fabrique des territoires de l'action publique : l'avènement des Contratos Plan en Colombie* », Thèse de doctorat en géographie et aménagement, Université Paul Valéry Montpellier 3, 528 p.
- DE SARDAN Jean-Pierre Olivier, 1995, « La politique du terrain », p. 1-30, *Enquête* [En ligne] | les terrains de l'enquête, Disponible à <https://journals.openedition.org/enquete/263> Consulté le 18 novembre 2021.
- DENOËL Mathilde, 2019, « *Rapports de pouvoir dans l'activité minière : entre modèle néo-extractiviste et variations territoriales* », Thèse de doctorat en géographie, Université Toulouse 2 – Jean Jaurès, Laboratoire LISSIT, 387 p.
- DNP - Departamento Nacional de Planeación - Misión para la Transformación del Campo, 2015, *El campo colombiano: un camino hacia el bienestar y la paz. Informe detallado de la Misión para la Transformación del Campo. Tomo 1*, gobierno de Colombia, Bogotá, Nuevas Ediciones S.A, 318 p.
- DNP-MTC - Departamento Nacional de Planeación - Misión para la Transformación del Campo, 2015, *Misión para la transformación del campo: saldar la deuda histórica con el campo. Marco conceptual de la Misión para la Transformación del Campo*, OCAMPO José, (jefe de misión), Bogotá, Departamento Nacional de Planeación, 46 p.
- DNP - Departamento Nacional de Planeación, 2014, *Misión Sistema de Ciudades. La política nacional para el sistema de ciudades colombiano a largo plazo*, gobierno de Colombia, con el apoyo de ONU-Hábitat, Banco Mundial, 146 p.

DUARTE Carlos, 2015a, «(Des)encuentros en lo público: gobernabilidad y conflictos interétnicos en Colombia», Thèse de doctorat en sociologie, Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3, 508p.

DUARTE Carlos (ed.), 2015b, *Desencuentros territoriales: la emergencia de los conflictos interétnicos e interculturales en el departamento del Cauca – Tomo I*, Bogotá, Instituto Colombiano de Antropología e Historia, Terrenos etnográficos, 215 p.

DUREAU Françoise, GOUËSET Vincent, MESCLIER Evelyne, 2006, *Géographies de l'Amérique latine*, Presses Universitaires de Rennes, 376 p.

## E

ECHANDÍA Camilo, 2012, «Colombie : évolution du conflit armé à partir de l'analyse de la territorialité et des stratégies des FARC (1990-2011)», p. 101-116, *La Colombie, Problèmes d'Amérique latine* N. 83.

ESAP – Escuela Superior de Administración Pública, 2003, *Evaluación socioeconómica y ambiental participativa – ESAP: instrumento de diagnóstico para la caracterización socioeconómica y ambiental de las zonas rurales, Proyecto Piloto Zonas de Reserva Campesina*, Bogotá, Editorial Ministerio de la Agricultura, 48 p., Disponible à :

<http://bibliotecadigital.agronet.gov.co/handle/11348/6370> Consulté le 2 juillet 2021.

ESPINOSA Myriam Amparo, 1996, *Surgimiento y andar territorial del Quintín Lame*, Quito, Ediciones Abya-Yala, 121 p.

ESTRADA Jairo, 2015, «Acumulación capitalista, dominación de clase y rebelión armada. Elementos y rebelión armada: elementos para una interpretación histórica del conflicto social y armado», p. 254-318, In: *Conflicto social y rebelión armada en Colombia. Ensayos críticos*, Gentes del común, Bogotá, 443 p.

## F

FAJARDO Darío, 2018, «Agricultura, campesinos y alimentos», Thèse de doctorat en Estudios Sociales, Universidad Externado de Colombia, Bogotá, Facultad de Ciencias Sociales y Humanas, 299 p.

FAJARDO Darío, 2015, prólogo, p. 9-12, In: MÉNDEZ Yenly, 2015, *Repartir la tierra es muy sencillo. Derecho campesino al territorio, justicia y Zonas de Reserva Campesina*, Bogotá, Diseño Editorial Ltda, 148 p.



FAJARDO Darío, 2014, *Las guerras de la agricultura colombiana 1980 – 2010*, ILSA - Instituto para una Sociedad y un Derecho Alternativos, Bogotá, Torre Blanca Agencia gráfica 2014, 206 p.

FAJARDO Darío, 2012, «Colombia: dos décadas en los movimientos agrarios», p. 145-168, In: *Colombia, tierra de pelea: le(s) conflits au coeur de la société, Cahiers des Amériques latines* 71, Disponible à <https://journals.openedition.org/cal/2690> Consulté le 18 novembre 2021.

FAJARDO Darío, 2002, *Para sembrar la paz, hay que aflojar la tierra – Comunidades, tierras y territorios en la construcción de un país*, Bogotá, Universidad Nacional de Colombia, IDEA - Instituto de Estudios Ambientales, 188 p.

FAJARDO Darío, 1993, *Espacio y sociedad. Formación de las regiones agrarias en Colombia*, - ARAUCARA - Corporación Colombiana para la Amazonía, 261 p.

FAJARDO Darío, 1979, *Violencia y Desarrollo (transformaciones sociales en tres regiones cafeteras del Tolima, 1936-70)*, Bogotá, Fondo Editorial Suramérica, 217 p.

FALS BORDA Orlando, 2004, «Bases para un retorno a la tierra y a la vida», p. 45-51, In: *Dimensiones territoriales de la guerra y de la paz*, Bogotá, Red de Estudios de Espacio y Territorio (RET), Universidad Nacional de Colombia, 826 p.

FALS BORDA Orlando, 1999, «Guía práctica del ordenamiento territorial en Colombia: contribución para la solución de conflictos», p. 82-102, In: *Análisis Político 36*, Instituto de estudios políticos y relaciones internacionales, Universidad Nacional de Colombia.

FALS BORDA Orlando, 1975, *Historia de la cuestión agraria en Colombia*, Bogotá, Fundación Rosca de investigación y acción social, 159 p.

FALS BORDA Orlando, 1961, *Campesinos de los Andes. Estudio sociológico de Saucó*, Monografías Sociológicas, Facultad de Sociología, Bogotá, Universidad Nacional de Colombia, 340 p.

FAO, ANT – Agencia Nacional de Tierras, 2018, *Las Zonas de Reserva Campesina. Retos y experiencias significativas en su implementación. Aportes para una adecuada aplicación de la Ley 160 de 1994, la Reforma Rural Integral y las Directrices voluntarias para la gobernanza responsable de la tenencia*, Bogotá, Inversiones Cimaz, 509 p.

FERNANDES Bernardo, 2011, «Territorios, teoría y política», p. 35-66, In: CALDERÓN Georgina, LEÓN Efraín (coord.), *Descubriendo la espacialidad social en América Latina*, colección “Cómo pensar la Geografía”. Vol. 3, editorial Itaca.

FERNANDES Bernardo, 2009, *Sobre a tipologia de territórios*, UNESP - Universidade Estadual Paulista, Programa de Pós-Graduação em Geografia, campus de Presidente Prudente, Brasil, 20 p.

FERNANDES Bernardo, 2005, «Movimentos socioterritoriais e movimentos socioespaciais: contribuição teórica para uma leitura geográfica dos movimentos sociais», p. 273-283, In: BORÓN Atilio, (coord.), *Reforma agraria y lucha por la tierra en América Latina. Territorio y movimientos sociales*, OSAL - Observatorio Social de América Latina, No. 16 (junio) / CLACSO – Consejo Latinoamericano de Ciencias Sociales, 306 p.

Disponível à : <http://www2.fct.unesp.br/nera/revistas/06/Fernandes.pdf> consulté le 12 avril 2018.

FERNANDES Bernardo, 2000, «Movimento social como categoria geográfica», p. 59-85, In: MARTINS Sérgio, (ed.), *Terra Livre. Publicação da Associação dos Geógrafos Brasileiros*, N. 15, São Paulo, 223 p.

FOUCAULT Michel, 1978, *Dits et écrits (1954-1988)*, Tome IV, Paris, Éd. Gallimard, 1728 p.

## G

GAITÁN Pilar, 1988, «Primera elección popular de alcaldes: expectativas y frustraciones», p. 63-83, *Análisis Político*, IEPRI, Universidad Nacional de Colombia, N. 4 – Mayo a Agosto, 138 p.

GARAY Luis, 2004, *El agro colombiano frente al TLC con los Estados Unidos*, Ministerio de Agricultura y Desarrollo Rural, República de Colombia, Bogotá, Papel y Plástico Impresores Ltda., 194 p.

GARIBAY David, 2008, « *Des armes aux urnes. Processus de paix et réinsertion politique des anciennes guérillas en Colombie et au Salvador* » Thèse de Doctorat en Science Politique, Institut d'Études Politiques de Paris, 706 p.

GILHODES Pierre, 1988, *Las luchas agrarias en Colombia*, Bogotá, Ediciones el Tigre de Papel, 90 p.

GILHODES Pierre, 1974, *Politique et violence. La question agraire en Colombie*, *Cahiers de la Fondation nationale des sciences politiques 191*, Librairie Armand Colin, 537 p.

GONZÁLEZ Fernán, 2014, *Poder y violencia en Colombia*, Colección Territorio, Poder y Conflicto, ODECOFI, CINEP, 583 p.

GONZÁLEZ Luis Gerardo, (colaboración) SÁNCHEZ Diana, GONZÁLEZ Aurora, 2017, *Luchas y resistencias campesinas en Colombia: 1948-2015. Caminos de guerra y paz*, Bogotá, Ediciones Aurora, 218 p.

GONZÁLEZ José, 2011, «El Pato: una resistencia en la historia y en el espacio», p. 115-135, *Esfera*, volumen 1, número 1, Enero – Junio, Bogotá, Universidad Distrital, Disponible

à: <https://revistas.udistrital.edu.co/index.php/esfera/article/view/5552/7173> consulté le 10 mars 2021.

GONZÁLEZ José, 1991, «Espacio, sociedad y conflicto en Colombia. “Las Repúblicas Independientes” en Colombia: 1955 -1965», p. 67-75, 20(1), *revista UIS – Humanidades*, Bucaramanga.

GOUËSET Vincent, 1996, « Chapitre 7. Un siècle de concentration urbaine en Colombie », p. 143-161, In : *La Colombie à l'aube du troisième millénaire*, Paris : éditions de PIHEAL, 438 p.

GRAJALES Jacobo, 2017, « De la spoliation à l'accumulation : violence, pacification et conflits foncier en Colombie », p. 21-36, *Critique internationale* 2 (N. 75).

GRAJALES Jacobo, 2016b, « La terre, entre guerre et paix : politiques foncières et sortie de conflit en Colombie », p. 1-27, *Les études du CERI*, N. 223.

GRAJALES Jacobo, 2016a, *Gouverner dans la violence. Le paramilitarisme en Colombie*, CERI – Centre de Recherches Internationales, Paris, Editions Karthala, 324 p.

GROS Christian, 1997, *Pour une sociologie des populations indiennes et paysannes de l'Amérique Latine*, Paris, L'Harmattan, 303 p.

GROS Christian, 1996, « Chapitre 11. Un ajustement à visage indien », p. 210-233, In : *La Colombie à l'aube du troisième millénaire*. Paris : éditions de l'PIHEAL, 438 p.

GUIBERT Martine, GISCLARD Marie, DENOËL Mathilde, LÓPEZ GALVIS Andrés Felipe, BAPTISTA Pedro, VILLAGÓMEZ Yanga, 2020, « Les notions de rural, de ruralité et de développement rural en contextes latino-américains », p. 47-56, In : *Étudier les ruralités contemporaines*, POUZENC Michaël, CHARLERY DE LA MASSELIÈRE (éd.), avec la collaboration de CAVAILLÉ Fabienne, Presses Universitaires du Midi, 425 p.

GUIBERT Martine, LÓPEZ GALVIS Andrés Felipe, RODRÍGUEZ Flavio Bladimir, 2019, « La Colombie à la reconquête de ses espaces agricoles et ruraux », p. 245-257, *Le Déméter 2020*, IRIS éditions.

GUIBERT Martine, JEAN Yves, 2011, *Dynamiques des espaces ruraux dans le monde*, Paris, Armand Colin, 391 p.

## H

HAESBAERT Rogério, 2004, *O mito da desterritorialização : del « fin de los territorios » a la multiterritorialidad*, Río de Janeiro, Editora Bertrand Brasil, 328 p.

HERRERA ÁNGEL Marta, 2007, *Ordenar para controlar – Ordenamiento espacial y control político en las llanuras del Caribe y en los Andes Centrales Neogranadinos. Siglo XVIII*, editor César A. Hurtado O., Medellín: la Carreta editores, Uniandes, Ceso, 385 p.

HERVIEU Bertrand, PURSEIGLE François, 2013, *Sociologie des mondes agricoles*, Paris, Edition Armand Colin, 318 p.

HESS Rémi, 2000, Avant-propos, p. V – XVI, In : LEFEBVRE Henri, 1974, *La production de l'espace*, Paris, Librairie de l'architecture et de la ville, Ministère de la culture et de la communication, 4ème édition, 485 p.

HOFFMANN Odile, 2014, «Divergencias construidas, convergencias por construir. Identidad, territorio y gobierno en la ruralidad colombiana», p. 17-39, *Campesinos y ruralidad en Colombia, Revista Colombiana de Antropología*, Vol. 52, N. 1, Enero-Junio.

HOFFMANN Odile, 2014, « La géographie, ça sert, aussi, à faire la paix. Territoire et exclusion en contextes multiculturels », p. 223-228, *Fronts et frontières des sciences du territoire*. Paris : CIST, *Colloque International du CIST*, 2.

HOFFMANN Odile, 2004, *Communautés noires dans le Pacifique colombien. Innovations et dynamiques ethniques*, Paris, IRD, Éditions Karthala, 259 p.

HOFFMANN Odile, 2002, « De paysans à indiens, les représentations de la paysannerie latino-américaine, de 1970 à 2000 », p. 9-19, *Paysannerie latino-américaines : mythes et réalités. Hommage à Romain Gaignard, Caravelle 79*, Presses Universitaires du Midi, Toulouse.

## I

ICANH – Instituto Colombiano de Antropología e Historia, 2017, *Elementos para la conceptualización de lo 'campesino' en Colombia. Documento técnico elaborado por el ICANH. Insumo para la inclusión del campesinado en el Censo DANE 2017*, Bogotá, ICANH, Ministerio de Cultura, 12 p.

IGAC - Instituto Geográfico Agustín Codazzi, 2014, *Geografía de Colombia*, Bogotá, Imprenta Nacional de Colombia, 368 p.

IGAC - Instituto Geográfico Agustín Codazzi, 2012, *Estudio de los conflictos de uso del territorio colombiano*, Bogotá, Imprenta Nacional de Colombia, 144 p.

INCODER – Instituto Colombiano de Desarrollo Rural, ACIT – Asociación Campesina Inzá-Tierradentro, PUPSOC – Proceso de Unidad del Suroccidente Colombiano, 2013, *Estudio de tenencia de tierras. Convenio 569 de Agosto 3 de 2012*, Bogotá, 1 209 p.

## J

JARAMILLO Carlos, 2002, *Crisis y transformación de la agricultura colombiana 1990-2000*, Bogotá, Banco de la República, Fondo de Cultura Económica, 227 p.

JARAMILLO Rubén, 1998, *Colombia: la modernidad postergada*, editor, Gerardo Rivas Moreno, 272 p.

JARAMILLO Jaime, 1988, *Estado, Sociedad y Campesinos*, Bogotá, tercer mundo editores, 270 p.

JARAMILLO Jaime, MORA Leonidas, CUBIDES Fernando, 1986, *Colonización Coca y Guerrilla*, Bogotá, Empresa Editorial Universidad Nacional de Colombia, 322 p.

## K

KASFIR Nelson, FRERKS Georg, TERPSTRA Niels, 2017, «Introduction: Armed Groups and Multi-layered Governance», p. 257-278, *Civil Wars*, Vol. 19, N. 3, *Armed Groups and Multi-layered Governance*.

Kroc - Institute, University of Notre Dame, 2018, *Estado efectivo de implementación del Acuerdo de Paz de Colombia. Informe 2*, Dic. 1, 2016 – Mayo 31, 2018, 74 p, Disponible à : [https://kroc.nd.edu/assets/284863/informe\\_si\\_ntesis\\_2\\_with\\_logos.pdf](https://kroc.nd.edu/assets/284863/informe_si_ntesis_2_with_logos.pdf) consulté le 15 d'avril 2019.

## L

LEFEBVRE Henri, 1985, Préface, p. XVII – XXVIII, In : *La production de l'espace*, Librairie de l'architecture et de la ville, Ministère de la culture et de la communication, 4ème édition, 485 p.

LEFEBVRE Henri, 1974, *La production de l'espace*, Librairie de l'architecture et de la ville, Ministère de la culture et de la communication, 4ème édition, 485 p.

LEFEBVRE Henri, 1970, *Du rural à l'urbain*, éditions anthropos, 285 p.

- LEGRAND Catherine, 1988, *Colonización y protesta campesina en Colombia (1850-1950)*, Centro Editorial Universidad Nacional de Colombia, 282 p.
- LEONARD Éric, VELÁZQUEZ Emilia, 2016, « Introduction », *Cahiers des Amériques latines* [En ligne], 81 | 2016/1, p. 19-33. Disponible à : <https://journals.openedition.org/cal/4265> consulté le 10 mars 2021.
- LEVY Jacques, LUSSAULT Michel, 2003 [nouvelle édition 2013], *Dictionnaire de la Géographie et de l'Espace des Sociétés*, Paris, Belin, 1127 p.
- LONDOÑO Rocío, 2011, *Juan de la Cruz Varela: sociedad y política en la región de Sumapaz (1902-1984)*, Universidad Nacional de Colombia, Facultad de Ciencias Humanas, Departamento de Historia, 742 p.
- LONDOÑO Rocío, 1988, « Biografía e historia social: el caso de Juan de la Cruz Varela y la provincia del Sumapaz », p. 19-42, In: (LULLE Thierry, VARGAS Pilar, ZAMUDIO Lucero (coord.), *Los usos de la historia de vida en las Ciencias Sociales*, Bogotá, IFEA-CIDS, Universidad Externado de Colombia, 324 p.
- LÓPEZ Claudia, (ed.) 2010, *Y refundaron la patria. De cómo mafiosos y políticos reconfiguraron el Estado colombiano*, Bogotá, Debate, Corporación Nuevo Arco Iris, 528 p.
- LUSSAULT Michel, 2010, « Ce que la géographie fait au(x) mondes », *Tracés. Revue de Sciences humaines* [En ligne], #10, p. 241-251, Disponible à : <https://journals.openedition.org/traces/4854> Consulté le 10 mars 2021.

## M

- MACHADO Absalón, VIVAS Julián, 2009, *Ensayos para la historia de la política de tierras en Colombia: de la colonia a la creación del Frente Nacional*, Universidad Nacional de Colombia, Facultad de Ciencias Económicas, CID, Centro de Investigaciones para el Desarrollo, 350 p.
- MACHADO Absalón, (coord.) 2005, *La academia y el sector rural*, Bogotá, Universidad Nacional de Colombia, 189 p.
- MARULANDA Manuel, 1973, *Cuadernos de campaña*, Ediciones Ceis, Serie Historia y testimonio, 136 p.
- MELUCCI Alberto, 1976, « Las teorías de los movimientos sociales », p. 67-77, *Democracia y sociedad de masas, Estudios Políticos, Universidad Nacional Autónoma de México*, Vol. 5, número 2.

- MÉNDEZ Yenly, 2013, «*Derecho a la tierra y al territorio, justicia y Zonas de Reserva Campesina: el caso del Valle del Río Cimitarra*», Trabajo de grado de Magíster en Desarrollo Rural, Pontificia Universidad Javeriana, 148 p.
- MENDRAS Henri, 1976, *Les sociétés paysannes : éléments pour une théorie de la paysannerie*, Paris, Armand Colin, 235 p.
- Mesa Nacional de Seguimiento a los PDET – Programas de Desarrollo con Enfoque Territorial (MNS PDET 2018), *Seguimiento al proceso de consolidación de los Programas de Desarrollo con Enfoque Territorial (PDET)*, Taller gráfico S.A.S, 55 p.
- MOLANO Alfredo, 2016, *A lomo de luma. Viajes al corazón de las Farc*, Bogotá, Penguin Random House Grupo Editorial, Aguilar, 129 p.
- MOLANO Alfredo, 2014, «*Las Zonas de Reserva Campesina, una herramienta para la paz. Alfredo Molano hace un análisis del movimiento campesino y demuestra las bondades de esta figura*», Disponible à: <http://www.las2orillas.co/las-zonas-de-reserva-campesina-una-herramienta-para-la-paz/> consulté le 10 mars 2021.
- MOLANO Alfredo, 1987, *Selva adentro: una historia oral de la Colonización del Guaviare*, Bogotá, Editorial El Ancora Editores, 142 p.
- MOLANO Alfredo, FAJARDO Darío, CARRIZOSA Julio, ROZO Fernando, 1989, *Yo le digo una de las cosas... La colonización de la Reserva La Macarena*, Bogotá, Fondo FEN Colombia et Corporación Araucara, 261 p.
- MONDRAGÓN Héctor, 2002, *La organización campesina en un ambiente de terror*, Bogotá, ILSA - Instituto Latinoamericano de Servicios Legales Alternativos, 60 p.
- MORENO Diana, 2015, «*"El Estado somos nosotros". Prácticas organizativas comunitarias de la zona rural de San Vicente del Caguán-Caquetá, como materialización de la construcción del Estado local en Colombia*», Trabajo de Grado de Magíster en Antropología, Universidad de los Andes, 98 p.
- MÚNERA Leopoldo, 1998, *Rupturas y continuidades. Poder y movimiento popular en Colombia 1968-1998*, Bogotá, Universidad Nacional de Colombia, Facultad de Derecho, Ciencias Políticas y Sociales, IEPRI, CEREC, 501 p.
- MUSSET Alain (direction scientifique), 2009, *Géopolitique des Amériques*, Paris, Nathan, 381 p.
- MURRA John, 1975, «El control vertical de un máximo de pisos ecológicos en la economía de las sociedades andinas», p. 59-115, MURRA John, (ed.), *Formaciones económicas y políticas del mundo Andino*, 476 p.

**O**

OCDE – Organisation de Coopération et de Développement Économiques, 2015, *Serie « Mejores políticas ». Colombia, políticas prioritarias para un desarrollo inclusivo*, OCDE, 60 p.

OSORIO Flor, 2016, «Campos en movimiento. Algunas reflexiones sobre acciones colectivas de pobladores rurales en Colombia», p. 41-61, *Campesinos y ruralidad en Colombia, Revista Colombiana de Antropología*, Vol. 52, N. 1, Enero-Junio.

**P**

PARES – Fundación Paz y Reconciliación, 2018, *Cómo va la Paz*, junio, 203 p. Disponible à : <https://pares.com.co/wp-content/uploads/2018/06/INFORME-FINAL-2018-ilovepdf-compressed.pdf> Consulté le 15 avril 2019.

PÉCAUT Daniel, 1987, *L'ordre et la Violence. Évolution socio-politique de la Colombie entre 1930 et 1953*, Paris, Éditions de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, 486 p.

PEÑA Luis, 2019, *Paz territorial: conectando imaginación moral e imaginación geográfica*, Bogotá, CAPAZ - Instituto Colombo-Alemán para la Paz, 50 p.

PEÑA Luis, 2008, «Reflexiones sobre las concepciones de conflicto en la geografía humana», p. 89-115, *Cuadernos de Geografía: Revista Colombiana de Geografía* | n. 17.

PÉREZ M., 2004, «La conformación territorial en Colombia: entre el conflicto, el desarrollo y el destierro», p. 61-90, *Cuadernos de Desarrollo Rural* (51).

PNUD, 2013, *Fortalecimiento de la organización campesina para construir paz. Una metodología para el desarrollo de las organizaciones campesinas, a partir de la experiencia desarrollada en la cuenca del río Pato y Valle de Balsillas, San Vicente del Caguán*, Bogotá, 38 p.

PNUD (MACHADO Absalón dir.), 2011, *Colombia rural: razones para la esperanza. Informe Nacional de Desarrollo Humano*, Bogotá, PNUD, 438 p.

PRADA Eusebio, 2008, *La vida que vivimos. Luchas campesinas del siglo XX*, Bogotá, Ediciones Aurora, 242 p.

**Q**

QUJIANO Anibal, 2000, «Los movimientos campesinos en América Latina», p. 171-181, *Observatorio Social de América Latina (OSAL)* N. 2, Septiembre.

**R**



- RAFFESTIN Claude, 1981, *Pour une géographie du pouvoir*, Paris, Litec, 246 p.
- RESTREPO Ana, 2019, (ARCHILA Mauricio coord. 2019), «El espacio en movimiento. Cómo pensar la producción del espacio en cuarenta años de luchas sociales en Colombia», p. 241-266, *Cuando la copa se rebosa. Luchas sociales en Colombia, 1975-2015*, Bogotá, CINEP, 311 p.
- RESTREPO Gabriel, prólogo, p. 7-10, In: JARAMILLO Jaime, MORA Leonidas, CUBIDES Fernando, 1986, *Colonización Coca y Guerrilla*, Bogotá, Empresa Editorial Universidad Nacional de Colombia, 322 p.
- REYES Alejandro, 1987, «La violencia y el problema agrario en Colombia», p. 40-61, *Análisis Político* Núm. 2, IEPRI - Instituto de Estudios Políticos y Relaciones Internacionales, Universidad Nacional de Colombia.
- ROBERT Antonio, 2014, *Territorio en la geografía de Milton Santos. Traducción al español de Camilo A. Domínguez Ossa*, Bogotá, Universidad Externado de Colombia, 166 p.
- ROBLEDO Jorge, 2009, *La política agraria es plutocrática y de amigotes*, Intervención del senador Jorge Enrique Robledo en el debate sobre Agro Ingreso Seguro (AIS), plenaria del Senado, 27 de octubre de 2009, 25 p.
- RODRÍGUEZ Flavio Bladimir, 2019, «Territorios agroalimentarios de Bogotá. Abastecimiento alimentario por la economía campesina y popular», p. 53-122, *Construyendo territorios de paz entre el campo y la ciudad*, In: Bogotá, Universidad Externado de Colombia, Universidad de Hamburgo, GEORAIZAL - Red de Geografías Críticas de Raíz Latinoamericana, 395 p.
- RODRÍGUEZ Flavio Bladimir, 2005, «Nuestro pan de cada día. La huella ecológica alimentaria de Bogotá», p. 223-245, In: CÁRDENAS Felipe, CORREA Hernán, MESA Claudia (ed.), *Región, ciudad y áreas protegidas*, CEREC, 563 p.

## S

- SACK Robert, 1986, *Human Territoriality: its Theory and History*, Cambridge, Cambridge University Press, 267 p.
- SALAMANCA Carlos, BARADA Julieta, BEUF Alice, 2019, “Editorial. (In)justicias espaciales y realidades latinoamericanas”, p. 209-224, *Cuadernos de Geografía: Revista Colombiana de Geografía* | vol. 28, n. 2, jul – dic.

SALAMANCA Carlos, ASTUDILLO Francisco, 2018, «Justice environnementale, méthodologies participatives et extractivisme en Amérique latine », p. 1-15, *JSSJ* N. 12, juillet, Les visages multiples de la justice spatiale.

SALAS-SALAZAR Luis, 2016, «Conflicto armado y configuración territorial: elementos para la consolidación de la paz en Colombia», p. 45-57, *Bitácora Urbano territorial*, 26 julio – diciembre, Departamento de Geografía, Universidad Nacional de Colombia.

SALGADO Henry, 2012, «*El campesinado de la Amazonía colombiana: Construcción territorial, colonización forzada y resistencias*», Tesis de Doctorado en Antropología, Universidad de Montreal, 315 p.

SÁNCHEZ Lina, 2011, «*La ciudad-refugio: migración forzada y reconfiguración territorial urbana en Colombia: el caso Mocoa*», Editorial Universidad del Norte, Barranquilla; Consejo Nacional de Arquitectura y sus Profesiones Auxiliares, 228 p.

SÁNCHEZ Sammy, TORRES Sonia, 2019, «Zonas de Reserva Campesina, una figura estratégica de conservación comunitaria», p. 278-283, In: MATAALLANA Clara, *Voces de la gestión territorial: estrategias complementarias para la conservación de la biodiversidad en Colombia*, Bogotá, Instituto de Investigación de Recursos Biológicos, Alexander Von Humboldt, Fundación Natura, 299 p.

SANTOS Milton, 2000, «O papel Ativo da geografia. Um manifesto», p. 103-109, *Revista Território*, Rio de Janeiro, ano V, n. 9, jul./dez., XII Encontro Nacional de Geógrafos.

SANTOS Milton, 1997, *La nature de l'espace*, Paris, L'Harmattan, 275 p.

SANTOS Milton, 1994, «O retorno do territorio», p. 255-261, *Territorio y movimientos sociales*, In: OSAL: Observatorio Social de América Latina, Año 6 N. 16 (juin), Buenos Aires, CLACSO, Disponible à :

<http://bibliotecavirtual.clacso.org.ar/ar/libros/osal/osal16/D16Santos.pdf> Consulté le 10 mars 2021.

SASSEN Saskia, 2003, « Par-delà l'État-nation : politique et groupes marginalisés dans les 'villes globales' des États-Unis », p. 70-78, *Diogenes*, n° 203, Presses Universitaires de France, Disponible à :

[http://www.enec.cnrs.fr/IMG/pdf/Sassen\\_par\\_dela\\_lEtat\\_nation\\_DIO\\_203\\_0070.pdf](http://www.enec.cnrs.fr/IMG/pdf/Sassen_par_dela_lEtat_nation_DIO_203_0070.pdf) Consulté le 10 mars 2021.

SERJE Margarita, 2012, «El mito de la ausencia del Estado: la incorporación económica de las “zonas de frontera” en Colombia», p. 95-117, In: *Colombia, tierra de pelea: le(s) conflits*

*au coeur de la société, Cahiers des Amériques latines* 71, Disponible à <https://journals.openedition.org/cal/2679> Consulté le 18 novembre 2021.

SERJE Margarita, 2005, *El revés de la nación: territorios salvajes, fronteras y tierras de nadie*, Universidad de los Andes, Facultad de Ciencias Sociales, Departamento de Antropología, CESO, Ediciones Uniandes, 368 p.

SILVA Diego, 2016, «Construcción de territorialidad desde las organizaciones campesinas en Colombia», p. 1-18, *Polis* [en línea] 43, Disponible à : <https://journals.openedition.org/polis/11786> Consulté le 10 mars 2021.

SVAMPA Maristella, 2011, «Modelo de desarrollo, cuestión ambiental y giro eco-territorial», p. 181-218, In: ALIMONDA Hector (dir.), *La naturaleza colonizada. Ecología política y minería en América latina*, Buenos Aires, CLACSO, 331 p.

## T

TARROW Sidney, 1996, *El poder en movimiento. Los movimientos sociales, la acción colectiva y la política*, Alianza editorial, 369 p.

TILLY Charles, 2010, « Décrire, mesurer et expliquer le conflit », p. 187-205, *Revue internationale de politique comparée*, 2010/2, Vol. 17.

TOBASURA Isaías, 2005, «Las luchas campesinas en Colombia en los albores del siglo XXI: de la frustración a la esperanza», p. 59-69, *Reforma agraria y lucha por la tierra en América Latina*, OSAL: Observatorio Social de América Latina, Año 6 N. 16 (junio), Buenos Aires, CLACSO.

TORRES Ana, 2005, «Outros territórios, outros mapas», p. 263-272, *Reforma agraria y lucha por la tierra en América Latina*, OSAL: Observatorio Social de América Latina, Año 6 N. 16 (junio), Buenos Aires, CLACSO.

TROUILLOT Michel-Rolph, 2001, «The Anthropology of the State in the Age of Globalization: Close Encounters of the Deceptive Kind », p. 125-138, *Current Anthropology*, Vol. 42, N. 1 (February 2001), The University of Chicago Press.

TUIRÁN Ángel, 2010, « L'organisation territoriale en Colombie et les compétences des collectivités territoriales. Une action internationale est-elle possible depuis le contexte local ? », p. 1-25, *Revista de Derecho* N. 33, Barranquilla, Universidad del Norte.

## V

VÉLEZ-TORRES Irene, PÉREZ-PÉREZ José, RIASCOS-RIASCOS Diver, 2018, «Ordenamiento en disputa y espacialización de la injusticia en Colombia», p. 225-240, *Cuadernos de Geografía: Revista Colombiana de Geografía* | vol. 28, n. 2m jul. – dic.

## AUTRES SOURCES

*Acuerdo Final para la Terminación del Conflicto y la Construcción de una Paz Estable y Duradera* (2016), Disponible à:

<https://www.jep.gov.co/Documents/Acuerdo%20Final/Acuerdo%20Final.pdf>

Consulté le 15 juillet 2021.

Constitución Política de Colombia (1991), 108 p, Disponible à:

<https://pdba.georgetown.edu/Constitutions/Colombia/colombia91.pdf>

Consulté le 10 mars 2021.

Cour Constitutionnelle (2014), *Sentencia C-371*

<https://www.corteconstitucional.gov.co/relatoria/2014/C-371-14.htm> Consulté le 8

octobre 2021

Cour Constitutionnelle (1995), *Sentencia C-506*

<https://www.alcaldiabogota.gov.co/sisjur/normas/Norma1.jsp?i=2343> Consulté le 8

octobre 2021

Cour Constitutionnelle (1995), *Sentencia C-447*

<https://www.alcaldiabogota.gov.co/sisjur/normas/Norma1.jsp?i=2348> Consulté le 8

octobre 2021

INCORA - Instituto Colombiano para la Reforma Agraria (1996), Decreto 041, *Determinación de extensiones para las UAFs*, 46 p.

Ley 388 (1997), *por la cual se modifica la Ley 9 de 1989, y la Ley 2 de 1991 y se dictan otras disposiciones*, 79 p.

Ley 136 (1994), *por la cual se dictan normas tendientes a modernizar la organización y el funcionamiento de los municipios*, 18 p.

Ley 160 (1994), *por la cual se crea el Sistema Nacional de Reforma Agraria y Desarrollo Rural Campesino, se establece un subsidio para la adquisición de tierras, se reforma el Instituto Colombiano para la Reforma Agraria y se dictan otras disposiciones*, 89 p.

Ministerio de Agricultura y Desarrollo Rural (1996), Decreto 177, *Por el cual se reglamenta parcialmente el Capítulo XII de la Ley 160 de 1994, en lo relativo a las Zonas de Reserva Campesina*, 4 p.

Presidencia de la República de Colombia (2021), Acto legislativo 02, 25 agosto, *Por medio del cual se crean 16 circunscripciones transitorias especiales de paz para la cámara de representantes en los períodos 2022-2026 y 2026-2030*, 8 p.











# TABLES

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 - Première phase de la Violence : période entre 1946 et 1953 .....	74
Tableau 2 - Deuxième phase de la Violence ou Violence « tardive » : période entre 1953 et 1964 .....	76
Tableau 3 - Les périmètres des ZRC constituées avec le PPZRC (entre 1997 et 2000) ...	92
Tableau 4 - Principales réformes et des lois agraires selon les présidents de la Colombie (XX <sup>e</sup> siècle).....	116
Tableau 5 - Objectifs et zones pour la mise en place des ZRC, Loi 160 (1994) et décret 1777 (1996).....	118
Tableau 6 - Cadre d'analyse : concepts - dimensions - composantes - sous-dimensions/indicateurs .....	127
Tableau 7 – Principales activités réalisées pendant les séjours sur le terrain .....	131
Tableau 8 - Types de territorialité et actions collectives liées à partir de A. Restrepo (2019) .....	158
Tableau 9 - Typologie 1, des stratégies de territorialisation dans la ZRC du Pato-Balsillas.....	171
Tableau 10 - Typologie 2, des actions collectives iconiques dans le Nord du Cauca.....	181
Tableau 11 - Corridors de mobilité stratégique, un aménagement du territoire « de fait » au début des années 2000 .....	196
Tableau 12 - Changements entre la première version et la version finale de l'accord de paix sur le point 1 : « nouvelle ruralité » et Réforme Rurale Intégrale (RRI).....	201
Tableau 13 - Conception et changements entre les deux versions de l'accord de paix sur le point 4 : solution au problème des « drogues illicites ».....	203
Tableau 14 - Dispositifs d'attribution des droits fonciers aux populations rurales organisées à partir de 1991.....	210
Tableau 15 - Prise en compte de la ZRC Pato-Balsillas dans le POBT de San Vicente <i>del Caguán</i> .....	242
Tableau 16 - Prise en compte de la ZRC Pato-Balsillas dans les Plan de Développement Communal et Départemental.....	243
Tableau 17 - Régions PDET et nombre de communes les plus affectées par la confrontation .....	268
Tableau 18 - Les dynamiques de travail de la population rurale selon les types d'unités économiques .....	276

Tableau 19 - Résultats du classement des espaces ruraux en 2014 .....	285
Tableau 20 - Approvisionnement d'aliments <i>Surabastos</i> (Neiva) entre février et avril 2021 .....	287
Tableau 21 - Variation dans l'approvisionnement d'aliments entre mai et juin 2019, centrales grossistes de Cali.....	291
Tableau 22 - Approvisionnement alimentaire en provenance de Caquetá (janvier 2018-juin 2019).....	292
Tableau 23 - Accords politiques avec les FARC, la reconnaissance de la paysannerie et les politiques agricoles .....	297
Tableau 24 - Communes avec des Maires de l'UP en 1988 - rapports avec la colonisation paysanne.....	305
Tableau 25 - Formes d'institutionnalisation communautaire des deux sous-régions étudiées.....	325

## Table des Figures

Figure 1 - Distribution spatiale des PDI en Colombie à la fin du XVI <sup>e</sup> siècle.....	49
Figure 2 - Espace juridictionnel des PDI en Colombie après 1622.....	50
Figure 3 - Le cycle de « migration-colonisation-conflit-migration » .....	58
Figure 4 - La colonisation urbaine - phase moderne de l'urbanisation .....	59
Figure 5 - Parcours de déplacement en altitude des <i>colonos</i> entre Villarrica (Tolima) et Mesetas (Meta) en 1953 .....	73
Figure 6 - Parcours de déplacement en altitude de <i>colonos</i> entre Villarrica (Tolima), Guayabero (Meta) et El Pato (Caquetá) en 1955.....	83
Figure 7 - « L'expansion territoriale extensive » au XVI <sup>e</sup> – XVIII <sup>e</sup> siècles .....	99
Figure 8 - Occupation de la vallée du Cauca par les différents types de population, production et commercialisation .....	101
Figure 9 - Entrée dans un "territoire paysan" dans le <i>corregimiento</i> d'El Jagual (Corinto).....	108
Figure 10 - Structure d'organisation de l'ANZORC à différentes échelles en 2017 : du local au national selon l'ordre de création.....	153
Figure 11 - Espace humanitaire de protection à <i>Monterredondo</i> (Miranda, Cauca).....	155
Figure 12 - Coupe topographique du Nord du Cauca entre les deux Cordillères.....	172
Figure 13 - « Les territoires sauvages » de l'administration missionnaire à la fin du XIX <sup>e</sup> siècle .....	194
Figure 14 - Carte d'occupation <i>resguardo</i> « La Selva » à Caloto (Cauca).....	216
Figure 15 - Audience publique de constitution de la ZRC du Sumapaz en 2016.....	230
Figure 16 - Réunion publique pour la définition des limites entre la ZRC du Pato-Balsillas et le PNN <i>Los Picachos</i> , juin 2019.....	239
Figure 17 - " <i>Resguardos campesinos</i> ".....	246
Figure 18 - Panneaux solaires à l'école rurale de Los Andes (ZRC du Pato-Balsillas)....	251
Figure 19 - Régulateur de charge solaire pour distribuer l'énergie électrique, ferme à Miravalle (ZRC du Pato-Balsillas) .....	252
Figure 20 - Réseaux des organisations des populations rurales dans le Nord du Caquetá en 2017 .....	256
Figure 21 - Réseau des organisations paysannes au Nord du Cauca en 2017.....	257

Figure 22 - « Cabrera vote non ». Consultation populaire à Cabrera (Cundinamarca) en 2017 .....	259
Figure 23 - <i>Hacienda</i> La Elvira en 2016 avec des plantations de canne à sucre .....	265
Figure 24 - Localisation de l' <i>hacienda</i> La Elvira, centre-bourg de Miranda et l'ERA ..	266
Figure 25 - « Entrepreneur en production et commercialisation de lait qui applique les bonnes pratiques d'élevage bovin » – <i>vereda</i> de <i>Los Andes</i> .....	278
Figure 26 - Torréfacteur de café – « <i>Casa campesina</i> » de Corinto.....	279
Figure 27 - Profil route Neiva - ZRC du Pato-Balsillas - centre bourg de San Vicente .	282
Figure 28 - Profil de la route centre-bourg Miranda - <i>vereda</i> Calandaima - <i>vereda</i> Monterredondo.....	283
Figure 29 - Degré de connexion au sein de l'agglomération urbaine de Cali à partir du déplacement des travailleurs .....	289
Figure 30 - « Chapinero dit : Oui à la paix », <i>corregimiento</i> dans la zone rurale de Neiva .....	301
Figure 31 - Affiches pour l'élection municipale et départementale dans la <i>vereda</i> los Andes, ZRC du Pato-Balsillas .....	308

## TABLE DES CARTES

Carte 1 - La Colombie et ses <i>departamentos</i> en 2021 .....	21
Carte 2 - ZRC approuvées et en quête de reconnaissance en 2016 .....	31
Carte 3 - Système de peuplement en Colombie pendant la Colonie (XVI <sup>e</sup> et XVII <sup>e</sup> siècles) .....	46
Carte 4 - Zones principales d' <i>haciendas</i> seigneuriales en Colombie au XVI <sup>e</sup> siècle .....	52
Carte 5 - Zones "marginalisées", de refuge et <i>baldíos</i> en Colombie au XIX <sup>e</sup> siècle .....	54
Carte 6 - La région de <i>Sumapaz</i> et les régions de colonisation en Colombie au début du XX <sup>e</sup> siècle.....	62
Carte 7 - Colonie Agricole de Sumapaz et Zone de réserve du décret 1110/1928: « <i>por medio del cual se destinan zonas para colonización</i> ».....	64
Carte 8 - Routes d'évacuation depuis le Sumapaz des « colonnes de marche » en 1953 .	72
Carte 9 - Routes d'évacuation des familles paysannes (1950-1955) et « républiques indépendantes » (1955-1965) .....	78
Carte 10 - Routes et fronts de colonisation au Caquetá jusqu'aux années 1970.....	85
Carte 11 - Localisation de la ZRC <i>Pato-Balsillas</i> et ses liens géo-historiques avec le conflit armé et les luttes pour la terre .....	89
Carte 12 - Les ZRC reconnues officiellement en 2016 au niveau national .....	91
Carte 13 – ZRC du <i>Pato-Balsillas</i> , division par <i>veredas</i> , noyaux et routes de colonisation .....	94
Carte 14 - Localisation de la sous-région du Nord du Cauca .....	102
Carte 15 - « <i>Veredas campesinas</i> » dans les communes de Corinto, Caloto et Miranda qui font partie des ZRC « de fait » du Nord du Cauca .....	105
Carte 16 - La ZRC du <i>Pato-Balsillas</i> et le contexte régional en 2016 .....	134
Carte 17 - La ZRC du « Caloto-Corinto-Miranda » et le contexte régional en 2016 .....	135
Carte 18 - Localisation des PTN et ZVTN au niveau national (2016) .....	137
Carte 19 - Unités spatiales socio-économiques entre le XVII <sup>e</sup> et XVIII <sup>e</sup> Siècles et principales <i>haciendas</i> seigneuriales .....	166
Carte 20 - La zone démilitarisée en 1998 et les zones historiques de déplacement de Sumapaz .....	169
Carte 21 - Le Nord du Cauca et son réseau des communes rurales avec leurs noyaux urbains en 2021 .....	175

Carte 22 - Provinces de la Nouvelle-Grenade (1810) et occupation de l'espace.....	185
Carte 23 - Corridors de mobilité stratégique au début des années 2000 .....	197
Carte 24 - <i>Resguardos</i> indigènes, territoires collectifs des communautés noires et ZRC en 2017 .....	210
Carte 25 - Zone de gestion de la ZRC de la Vallée du fleuve Cimitarra et périmètre de la réserve forestière .....	235
Carte 26 - Zones de Réserve Paysanne et Parcs Nationaux Naturels au niveau national en 2017 .....	236
Carte 27 - Périmètre de soustraction de la réserve forestière et proposition d'élargissement de la ZRC du Pato-Balsillas en 2019 .....	240
Carte 28 - Interconnexion électrique en Colombie en 2014.....	250
Carte 29 - Périmètres des ZRC (constituée et en constitution) et des PNN dans le piémont amazonien.....	263
Carte 30 - Périmètres des PDET et des Zones <i>Veredales</i> de Transition et Normalisation (ZVTN) en 2016.....	269
Carte 31 - Liens et connexions de la ZRC Pato-Balsillas avec Neiva et le centre du pays .....	288
Carte 32 - Distribution des communes qui ont voté Oui et Non au référendum d'octobre 2016 .....	302
Carte 33 - Périmètres des PDET, ETCR et ZRC en 2018 au niveau national.....	313
Carte 34 - Maillage administratif <i>veredal</i> construit par les organisations paysannes à <i>San Vicente del Caguán</i> .....	320
Carte 35 - Maillage administratif <i>veredal</i> construit par les organisations indigènes et paysannes à Caloto, Corinto et Miranda .....	323









## TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS .....	7
INDICATIONS DE LECTURE .....	13
GLOSSAIRE.....	14
SIGLES ET ACRONYMES.....	17
INTRODUCTION GÉNÉRALE .....	22
<b>PARTIE I - L'ÉTAT « PRÉCAIRE » DANS LES RÉGIONS EN CONFLIT ARMÉ : AUX ORIGINES DES ZONES DE RÉSERVE PAYSANNE (ZRC).....</b>	<b>39</b>
INTRODUCTION .....	39
<b>CHAPITRE 1 LE NŒUD FONCIER AU CŒUR D'UN CONFLIT ARMÉ PROLONGÉ : LE DÉBUT DES ZONES DE RÉSERVE PAYSANNE (ZRC) .....</b>	<b>43</b>
<b>A    L'OCCUPATION INÉGALE DE L'ESPACE ET LES CONFLITS           AUTOUR DE LA TERRE .....</b>	<b>44</b>
1. L'occupation inter-andine et ses conséquences socio-spatiales.....	45
2. Formation et organisation des <i>haciendas</i> et des « <i>pueblos de indios</i> ».....	47
3. L'occupation des vallées et des territoires « interstitiels ».....	53
4. Le cycle répétitif « migration-colonisation-conflit-migration ».....	56
<b>B    LES RÉGIONS D'ORIGINE ET LES FRONTS DE COLONISATION (LE           SUMAPAZ ET L'ORGANISATION DES « AGRARIOS ») .....</b>	<b>61</b>
1. L'encouragement étatique à la colonisation et l'organisation des « <i>agrarios</i> » au Sumapaz.....	63
2. La Loi 200, les contestations des propriétaires terriens et les conflits successifs : la préparation de « <i>la Violencia</i> ».....	65
3. La « contre-révolution en marche » et <i>la Violencia</i> .....	68
4. Sur les chemins du piémont : les « colonnes de marche » et l'autodéfense paysanne	71
<b>CHAPITRE 2 UNE RECHERCHE SUR LES ZRC, DES PROCESSUS ALTERNATIFS POTENTIELS À L'ÉTAT CENTRAL .....</b>	<b>81</b>
<b>A    LA ZONE DU PATO ENTRE LE MONDE ANDIN ET LE TRAPÈZE           AMAZONIEN : AUX ORIGINES DES ZRC .....</b>	<b>82</b>
1. Les différentes vagues de colonisation et leur empreinte sur la configuration spatiale du Pato-Balsillas .....	85
2. Le Pato-Balsillas et les premières ZRC.....	89

3. La construction des normes de coexistence et leur appropriation sociale à travers le Conseil de <i>colonos</i> du Pato-Balsillas.....	95
<b>B LA VALLÉE DU CAUCA ET LA COLONISATION DE LA CORDILLÈRE CENTRALE : DES RAPPORTS CONFLICTUELS DANS L'USAGE VERTICAL DE LA MONTAGNE .....</b>	<b>98</b>
1. Les conséquences de la monoculture de canne à sucre sur l'occupation de l'espace.....	100
2. Le déplacement forcé et la colonisation des versants de la cordillère centrale. Le métissage des populations et les syndicats « <i>agrarios</i> ».....	102
3. Les ZRC « de fait », leurs occupations historiques et leurs techniques spatiales composites .....	106
<b>C CONTEXTUALISATION : LES ESPACES RURAUX ET LA QUESTION FONCIÈRE EN COLOMBIE AU XXI<sup>E</sup> SIÈCLE .....</b>	<b>109</b>
1. Le Plan d'Ajustement Structurel et le nouveau rôle de l'État à partir des années 1990.....	110
2. Reconnaissance des droits des populations ethniques et conséquences pour les espaces ruraux .....	112
3. Des réformes au marché de la terre sans réforme agraire .....	115
<b>D CADRE D'ANALYSE.....</b>	<b>119</b>
1. Le renouvellement de l'action collective dans un contexte pluriethnique et multiculturel.....	119
2. L'évolution de la problématique.....	122
3. La question de recherche définitive et les objectifs.....	124
4. Le travail de terrain : expériences au préalable et approche par les associations paysannes.....	129
<b>CONCLUSION.....</b>	<b>139</b>
<b>PARTIE II - QUAND L'ÉTAT TENTE UN « RETOUR » EN MILIEU RURAL.....</b>	<b>141</b>
<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>141</b>
<b>CHAPITRE 3 LES DISPOSITIFS INSTITUTIONNELS TERRITORIALISÉS (D.I.T.) COMME OUTIL DE COMPRÉHENSION DES STRATÉGIES ET DES TECHNIQUES SPATIALES DES POPULATIONS RURALES.....</b>	<b>143</b>
<b>A. L'APPROPRIATION DE L'ESPACE ET SA MISE EN PERSPECTIVE DANS UN CONTEXTE DE CONFLIT ARMÉ .....</b>	<b>144</b>
1. L'appropriation de l'espace par des acteurs subalternes ou actants spatiaux .....	145
2. Les différentes stratégies mises en place à partir des années 1990 .....	148
3. Les techniques spécifiques développées pour l'appropriation de l'espace .....	150
<b>B. LA LUTTE POUR LA TERRE ET LE TERRITOIRE DANS LES ACTIONS COLLECTIVES EN COLOMBIE .....</b>	<b>154</b>
1. Caractérisation des types de conflit à dimension foncière .....	156

2. Les territorialités superposées et les différents sujets politiques ruraux.....	161
<b>C. LES FORMATIONS SOCIO-SPATIALES ET LES STRATÉGIES DÉVELOPPÉES DANS LES DEUX ZRC ÉTUDIÉES.....</b>	<b>164</b>
1. Le conflit armé au centre des configurations socio-spatiales : l'hégémonie des FARC et la reconnaissance de l'État central dans le Pato-Balsillas .....	167
2. Le Nord du Cauca comme une zone géographiquement stratégique et de convergence de plusieurs conflits.....	172
<b>CHAPITRE 4 LES POLITIQUES ET LES ACTIONS DE PLANIFICATION DE L'ÉTAT ET LEURS ADAPTATIONS AU NIVEAU LOCAL.....</b>	<b>183</b>
<b>A. LA DÉCENTRALISATION PRÉVUE PAR LA CONSTITUTION ET LES LOIS VISANT L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE.....</b>	<b>184</b>
1. La commune, une pièce angulaire dans l'aménagement depuis l'urbain.....	188
2. Les autres entités territoriales : échelons, juridictions et confrontations .....	192
3. L'aménagement territorial de fait : les acteurs armés et leur empreinte dans l'espace... ..	195
4. L'accord de paix avec les FARC et le « retour » de l'État dans les zones rurales. Institutions et premier bilan.....	200
<b>B. LES DISPOSITIFS DE LOI PROPOSÉS PAR L'ÉTAT DANS LES ZONES RURALES ET LEURS ADAPTATIONS .....</b>	<b>205</b>
1. Les formes d'attribution des droits fonciers aux grands propriétaires terriens.....	206
2. Les adaptations des dispositifs spatiaux par les populations rurales.....	208
3. Les formes de gouvernance chez les populations rurales : des adaptations et des ancrages .....	214
<b>CONCLUSION.....</b>	<b>219</b>
<b>PARTIE III - LES ZRC, UN PROCESSUS ALTERNATIF DEPUIS « LE BAS » QUI INTERROGE L'ÉTAT CENTRAL COLOMBIEN .....</b>	<b>222</b>
<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>222</b>
<b>CHAPITRE 5 LE DEGRÉ DE RECONNAISSANCE ET LA PLACE DES ZRC DANS LES INSTITUTIONS LOCALES.....</b>	<b>225</b>
<b>A. DIALOGUE ET LÉGITIMATION DES ZRC COMME DISPOSITIFS SPATIAUX SPÉCIFIQUES .....</b>	<b>227</b>
1. Le dialogue sur les pratiques quotidiennes des populations .....	228
2. La légitimation des pratiques quotidiennes historiques .....	232
3. Le Plan de Développement Durable et ses liens avec les autres documents d'aménagement.....	237
<b>B. LES MODALITÉS DE RECONNAISSANCE PAR L'ÉTAT CENTRAL DE LA GESTION DE LEUR TERRITOIRE PAR LES COMMUNAUTÉS PAYSANNES.....</b>	<b>244</b>
1. Reconnaissance des infrastructures développées par les communautés .....	246

2. Les mécanismes de participation institués et appropriés.....	254
3. La ZRC du Pato-Balsillas : une zone de transition entre l'aire protégée et les zones « productives ».....	260
4. La quête d'une reconnaissance de la paysannerie : les possibilités ouvertes par la <i>mesa campesina</i> du Cauca .....	263
<b>CHAPITRE 6 DES RAPPORTS QUI FAÇONNENT UN ÉTAT « PAR LE BAS »</b> .....	<b>271</b>
<b>A. EL « CAMPO » QUI NOURRIT LA VILLE .....</b>	<b>273</b>
1. L'approvisionnement des villes et la main-d'œuvre paysanne dans l'économie .....	275
2. Les rapports entre la production paysanne et les villes intermédiaires les plus proches	280
3. Les degrés de ruralité et l'échange pour l'alimentation de villes.....	283
4. Les productions paysannes dans les « territoires agroalimentaires » des sous-régions.....	285
<b>B. DE NOUVEAUX ACTEURS RÉGIONAUX ÉMERGENTS À PARTIR DES D.I.T. ? .....</b>	<b>293</b>
1. Les accords politiques et la reconnaissance des instances de gestion locales.....	296
2. La participation des associations paysannes dans les rapports de pouvoir au niveau local.....	303
3. Une possibilité de rencontre entre les logiques de gouvernance : la paix territoriale.....	311
4. Les formations socio-spatiales et l'aménagement spatial paysan .....	317
<b>CONCLUSION.....</b>	<b>327</b>
<b>CONCLUSION GÉNÉRALE.....</b>	<b>333</b>
<b>LISTE DES RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....</b>	<b>345</b>
<b>AUTRES SOURCES .....</b>	<b>363</b>
<b>TABLES .....</b>	<b>369</b>

## **Résumé en espagnol**

### **El Estado central versus el Estado “desde abajo” en las zonas rurales. Las Zonas de Reserva Campesina (ZRC) en Colombia (norte del Cauca y en el Pato-Balsillas en el Caquetá) entre 1996 y 2018**

En Colombia, la posibilidad de un nuevo pacto político representado por la firma de un acuerdo de paz, en noviembre del 2016, con las FARC-EP, y la promesa de llevar a la práctica una Reforma Rural Integral (RRI), abrió la posibilidad del reconocimiento a poblaciones rurales que han adaptado históricamente dispositivos o figuras espaciales propuestas inicialmente por el Estado central, como las Zonas de Reserva Campesina (ZRC). Uno de los principales objetivos de esta investigación es el de comprender las contribuciones de poblaciones rurales a la apropiación social y al ordenamiento del espacio desde una escala local, y a través de este análisis, tener más pistas sobre las diferentes maneras en cómo se puede presentar (o se presenta) la articulación entre los dispositivos y las prácticas que ellas desarrollan y los que son oficialmente reconocidos por el Estado central. La tesis está organizada en tres partes en las cuáles examinamos en paralelo dos dimensiones: por un lado, el funcionamiento del Estado central, calificado históricamente por algunos autores como “precario”, y por otro lado, el papel que pueden jugar, partiendo desde una escala local y subregional, los dispositivos y prácticas espaciales que cotidianamente realizan las comunidades rurales, centrándonos en las familias y organizaciones campesinas que viven en regiones que han sido históricamente escenario del conflicto armado. De esta manera podemos analizar las prácticas espaciales, los discursos y las relaciones existentes entre los diferentes actores que eventualmente participan en procesos que pueden configurar un Estado “desde abajo”. Los dos estudios de caso que abordamos se encuentran localizados en el norte de los departamentos del Caquetá y del Cauca, interesándonos especialmente en las experiencias de ZRC llevadas a cabo por parte de dos organizaciones campesinas: la Asociación de Colonos del río Pato y del valle de Balsillas (AMCOP) y la Federación Nacional Sindical Unitaria Agropecuaria (FENSUAGRO).



---

## Résumé

---

En Colombie, la proposition d'un nouveau pacte politique représenté par la signature d'un accord de paix, fin 2016, avec les FARC-EP, et la proposition d'une Réforme Rurale Intégrale (RRI), a ouvert une possibilité de reconnaissance des populations rurales qui ont adapté des dispositifs spatiaux proposés initialement par l'État central, comme les Zones de Réserve Paysanne (ZRC). L'un des objectifs principaux de cette recherche est de saisir les contributions des populations rurales à l'appropriation et à l'aménagement de l'espace au niveau local, et, par ce biais, la possibilité d'articulation entre les dispositifs qu'elles mettent en place et ceux officiellement reconnus par l'État central. La thèse est organisée en trois parties dans lesquelles deux dimensions sont examinées en parallèle : d'une part, le fonctionnement de l'État central, qualifié historiquement de « précaire » ; d'autre part, le rôle que peuvent jouer, depuis des échelles locale et sous-régionale, les dispositifs spatiaux de communautés rurales vivant dans des régions qui sont le lieu de la confrontation armée. Nous analysons les pratiques spatiales, les discours et les relations d'acteurs qui participent aux différents processus d'un État « *par le bas* ». Les deux cas d'étude sont situés dans le Nord des *departamentos* du Caquetá et du Cauca et concernent les expériences de ZRC menées de la part de deux organisations paysannes : l'*Asociación de Colonos del Municipio del río Pato* (AMCOP) et la *Federación Nacional Sindical Unitaria Agropecuaria* (FENSUAGRO).

**Mots clés :** appropriation de l'espace, aménagement territorial, État central, État « par le bas », paysannerie, pratiques spatiales, Zones de Réserve Paysanne (ZRC), paysannerie, conflit armé.

---

## Abstract

---

**The central state versus the state 'from below' in rural areas.**

**The Peasant Reserve Zones (ZRC) in Colombia between 1996 and 2018 (the cases of Pato-Balsillas in Caquetá and North Cauca)**

The 2016 Peace Agreement between the Colombian government and the Revolutionary Armed Forces of Colombia (FARC) provided a new political agenda that has opened up the possibility of recognizing rural populations that have adapted spatial devices initially proposed by the central state, such as the Peasant Reserve Zones (ZRC). The aim of this research is to understand the contributions of rural people to local land use planning and the possibility of articulating the local arrangements with those officially recognized by the central state. The thesis is organized in three parts in which two dimensions are examined in parallel: on the one hand, the functioning of the central state, historically described as 'precarious'; on the other hand, the role that can be played, from local and sub-regional scales, by the spatial arrangements of rural communities living in regions that are the site of armed confrontation. It does so by analyzing the spatial practices, discourses and relations of actors involved in the different processes of a state 'from below'. The two case studies are located in the northern part of the Caquetá and Cauca departments and focus on the experiences of the Peasant Reserve Zone (ZRC). In particular the research looks at the activities carried out by two peasant organizations: the El Pato Municipal Farmers' Association (AMCOP) and the National Federation of Agricultural Unions (FENSUAGRO).

**Keywords:** appropriation of space, territorial planning, central state, state 'from below', spatial practices, Peasant Reserve Zones (ZRC), peasantry, armed conflict.